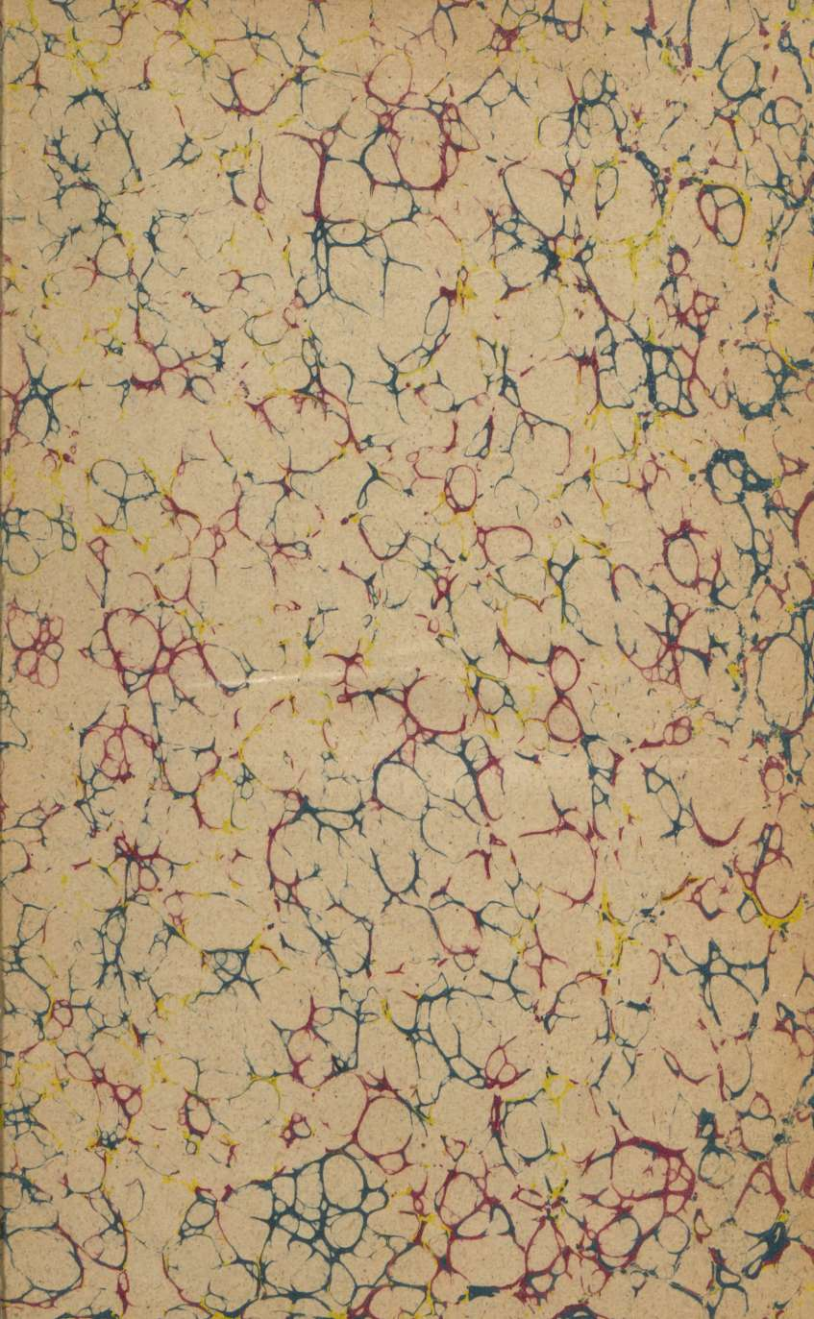








ANT

XIX

913

HISTOIRE
DE
LA PRESSE
EN FRANCE

606h

Alençon — Typ. Poulet-Malatsis et De Broise.

19 ans.
R-73.277



HISTOIRE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

LA PRESSE

EN FRANCE

AVEC UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LES

ORIGINES DU JOURNAL

ET LA

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES JOURNAUX

DEPUIS LEUR ORIGINE

PAR

EUGÈNE HATIN

—
TOME SEPTIÈME



PARIS

POULET-MALASSIS ET DE BROISE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

97 rue Richelieu et passage Mirès

—
1861

Traduction et reproduction interdites.

HISTOIRE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA
PRESSE EN FRANCE

LA PRESSE MODERNE

1789 - 1860

NOTICES

SUR

LES PRINCIPAUX JOURNAUX ET JOURNALISTES

DE LA RÉVOLUTION

(Suite)

LA PRESSE

PENDANT LA RÉVOLUTION

—

ACTES DES APOTRES.

Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau jeune, Bergasse, Montlosier, Lauraguais, Suleau.

J'ai déjà dit quel avait été le caractère général de la presse royaliste dans les premières années de la Révolution.

Sous la Constituante, le parti royaliste est le parti de l'opposition; or, contrairement au rôle ordinaire des oppositions, qui attaquent des intérêts particuliers au nom d'idées générales, l'opposition royaliste attaquait des idées générales au nom de privilèges et d'intérêts particuliers. Il en résulta une polémique toute négative, qui s'enferma d'un côté dans la glorification du passé, et de l'autre dans la critique des idées nouvelles.

C'est par ce dernier côté surtout que se font remarquer les organes de la cour. La tâche était

facile. Les idées nouvelles produisant des mœurs nouvelles et originales, il est certain que ceux qui personnifient ces idées ne sont pas difficiles à ridiculiser aux yeux de leurs ennemis, et même aux yeux des indifférents, qui prennent l'originalité pour de la bizarrerie. Les *Actes des Apôtres* et leurs nombreux satellites firent donc rire aux dépens des révolutionnaires ; mais ils donnèrent une preuve éclatante de la fausseté du proverbe qui veut que le ridicule tue. La vérité est que l'épigramme ne tue que les agonisants. Ce sont les troupes légères qui achèvent une déroute commencée ; mais c'est en vain qu'elles tenteraient d'arrêter ces irrésistibles masses d'hommes marchant résolûment à la conquête d'un avenir longtemps rêvé : elles n'ont d'autre résultat que de harceler, d'irriter, de rendre impitoyables leurs futurs vainqueurs. C'est à quoi les injures des royalistes réussirent parfaitement.

« Les Actes des Apôtres, espèce de satire Ménippée du temps, étaient, dit Lamartine (1), les parodies quotidiennes de la Révolution, parodies plus propres à irriter sa colère et à la pousser au-delà qu'à la faire rougir de ses égarements. Ce journal cynique était la claie sur laquelle quelques jeunes gens spirituels, mais étourdis, traînaient tous les noms et toutes les choses de la Révolution. Si la cour, l'Eglise et les ministres, qui nourrissaient

(1) *Histoire des Constituants*, t. III, p. 218.

cette feuille de leurs subsides, avaient eu pour but de faire bouillonner jusqu'au débordement les vengeances de l'anarchie, elles n'auraient pas pu inventer un feu plus actif et plus âcre que les Actes des Apôtres. C'était la vengeance de l'aristocratie, mais une vengeance avant le triomphe, qui défiait la Révolution dans ses forces, et qui préparait de sanguinaires ressentiments. »

Il est vrai qu'au début de la lutte les défenseurs de la monarchie étaient loin de comprendre la gravité du péril. Ils s'imaginaient que l'on aurait raison des mutins — c'est ainsi qu'ils parlaient — comme on avait eu raison des bourgeois et des paysans au temps du roi Jean et de Charles V. Un jour vint où la chose leur parut plus sérieuse, et ils songèrent alors à Charles I^{er}, de tragique mémoire et de présage non moins tragique; mais, dans leur confiance comme dans leur crainte, ils eurent le tort d'irriter leurs adversaires par le dédain, et d'employer contre eux l'ironie et le persifflage, que Rivarol définit l'aristocratie de l'esprit, et qui n'en est que l'impertinence. La raillerie est de bonne guerre, et non l'insulte; la gaieté est de mise, et, si elle est franche, elle peut adoucir et désarmer ceux-là même qu'elle déconcerte : mais la moquerie haineuse et méprisante ne fait qu'envenimer les querelles et transformer de simples dissidences en violente et irréconciliable animosité.

Quelle étrange illusion ne se faisaient pas d'ailleurs ces écrivains lorsque, prenant la Révolution pour une nouvelle Fronde, ils écrivaient des chansons à l'adresse des gens d'esprit pour ridiculiser les Marat, les Fréron, les Carra, qui leur répondaient par des émeutes de faubouriens déguenillés et par des têtes au bout des piques ! C'était se méprendre singulièrement que de prétendre trancher avec l'arme du ridicule les racines profondes d'une pareille révolution. Soyez donc spirituels avec les faubourgs Antoine et Marceau et avec les furies de la guillotine, comme dit M. de Monseignat, et ripostez par des chansons à des arguments dont la prémisse est une pique, et la conclusion une lanterne !

Quoi qu'il en soit, c'est là le caractère dominant de la presse royaliste ; l'arme favorite des journalistes du parti de la cour, c'est la raillerie, c'est avec le sarcasme qu'ils s'imaginent terrasser leurs redoutables adversaires. Ce n'est pas qu'il n'y en ait eu quelques-uns de sérieux, mais le plus grand nombre, je le répète, visèrent avant tout à être spirituels et moqueurs, et ces derniers, il faut le dire, réussirent mieux que les premiers. Nous leur donnerons donc la préférence, et ferons passer les Actes des Apôtres avant l'*Ami du Roi*.

Les Actes des Apôtres, la feuille assurément la

plus spirituelle et la plus piquante de l'époque, commencèrent à paraître le *jour des morts*, *l'an de la liberté* 0, c'est-à-dire le 2 novembre 1789.

Cette manière de dater — *l'an de l'anarchie* 1^{er}, *l'an des assignats*, *l'an de l'égalité en misère*, — le titre de la feuille lui-même, titre dont on ne saisit pas tout de suite le sens, montrent une prétention décidée à l'effet et donnent un avant-goût du genre d'esprit qui y domine. « J'avoue franchement, dit Léonard Gallois, que je n'ai jamais pu comprendre le sens que Peltier attacha au titre de ses feuilles. » — « Les Actes des Apôtres, dit M. de Monseignat, cela veut dire — car il est utile d'expliquer ce titre — les actes des apôtres de la Révolution, mis au jour et tournés en ridicule. » On lit cependant dans le prospectus cette phrase assez explicite : « En nous intitulant, dès le principe, les *apôtres de la liberté et de la démocratie royale*, nous avons compté sur de nombreux disciples : nos espérances n'ont pas été illusoires... » Cette phrase, le prospectus lui-même, aura peut-être échappé à ces deux honorables écrivains, qui ont consacré l'un et l'autre aux Actes des Apôtres un chapitre substantiel.

Le prospectus de la nouvelle feuille, en effet, ne précéda point la publication, comme c'est assez l'usage ; il ne fut lancé que trois à quatre mois après, ce qui fait qu'il ne se trouve point à tous les exemplaires, ou bien il n'est joint qu'au troisième vo-

lume. On lisait seulement à la fin du 4^{er} numéro :

Nous n'ouvrons pas une souscription pour nos Actes. Il est possible que la matière soit assez abondante pour livrer tous les jours un chapitre à l'impression ; mais nous ne voulons pas prendre d'engagement : nous connaissons notre paresse, et nous ne savons pas jusqu'où peut aller l'activité héroïque des honorables membres de l'Assemblée.

Les Actes des Apôtres commencèrent donc par se vendre au numéro, chez Gattey, libraire au Palais-Royal. « La boutique du sieur Gattey, dit la *Chronique de Paris* (14 mars 1790), est un antre où l'on entend, à tous les moments du jour, rugir l'aristocratie. C'est des fourneaux de cet Etna que sortent ces foudres de deux sous que leurs auteurs imaginent devoir renverser la Constitution. »

Ce n'est qu'après avoir publié cinquante-six numéros que les *quarante-cinq* Apôtres résolurent de suivre la loi commune et de recevoir des souscriptions. Ils y furent déterminés par les nombreuses contrefaçons qui furent faites tout d'abord de leurs Actes. Cela explique l'épigraphe en forme de verset qui se lit au faux-titre du prospectus, épigraphe qui ne signifie plus rien quand elle est isolée, et qu'on n'en cite que la première moitié, comme l'a fait Deschiens.

℟. *Quid domini facient, audent cum talia fures?*

R. Une souscription.

Les épigraphes étaient fort de mise alors. Les Apôtres, pour leur part, les prodiguent jusqu'à l'a-

bus : leur prospectus en a trois pour sa part. Ils les tirent de tous les auteurs, anciens et modernes, français et latins ; mais celui qu'ils préfèrent, c'est Voltaire, et, ce qui paraîtra plus étrange, parmi les ouvrages du grand philosophe, *la Pucelle* est celui que citent de prédilection ces nobles champions de la noblesse et du clergé : c'est à ce poème que les rédacteurs des Actes empruntent le plus souvent les épigraphes qu'ils mettent en tête de chacun de leurs numéros ; on voit qu'ils le savent par cœur, que c'est leur classique, et en quelque sorte leur bréviaire.

Mais venons à leur prospectus :

Liberté, Gaïeté, Démocratie royale.

Les bontés de la nation, la méchanceté des aristocrates, les plaintes de nos frères et le brigandage des contrefacteurs, les citoyens passifs des quatre-vingt-trois départements, qui, non-contents de nous voler, veulent bien encore nous défigurer, tout détermine les directeurs de la société des Actes des Apôtres à ouvrir enfin une souscription pour un ouvrage national dont la réputation, liée à celle de nos augustes législateurs, est assurée d'une manière aussi stable que les bases de la nouvelle Constitution qu'ils viennent d'imposer à la France.

Les personnes qui, trompées par notre manière, nous ont cru un moment satiriques, s'attendent peut-être à trouver encore dans ce prospectus quelques malices bien noires, quelques bonnes épigrammes contre les aristocrates ; malheureusement il ne s'agit que de nous : nous devons être en garde contre l'amour-propre d'auteurs ! Et puis, voués par état à ne dire, autant que nous le pourrons, que de bonnes choses, nous renvoyons au prospectus du *Journal en Vaudevilles* ceux qui veulent du *joli*, et au *Courrier de Madon* ceux qui cherchent du *beau*...

Nous annonçâmes, en commençant ces Actes, que nous n'osions pas ouvrir de souscription parce que nous connaissions parfaitement notre paresse, et que nous ne savions pas jusqu'où pouvait aller l'héroïque et infatigable activité de nos honorables souverains. L'expérience a démenti nos craintes. Mais néanmoins la profonde connaissance que nous avons des droits de l'homme ne nous permettra jamais d'aliéner notre liberté au point de nous engager à faire paraître un chapitre tous les matins. Nous n'aurons jamais la prétention d'égal

*Cet heureux Dinocheau (1), dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.*

Les Actes des Apôtres parurent donc d'une façon irrégulière, mais cependant à peu près tous les deux jours, puisque, dans l'espace d'environ deux années qu'ils vécurent, il en fut publié trois cent onze numéros. Les livraisons étaient aussi très-inégales entre elles : elles étaient le plus ordinairement de huit à vingt-quatre pages, mais il y a quelques numéros qui en comptent jusqu'à cinquante et soixante. Le prix de l'abonnement était de 9 livres et 9 livres 10 sous, *espèces sonnantes, et non en assignats*, par volume ou *version*, composée de trente chapitres, avec introduction et épilogue. En commençant leur troisième volume, ils préviennent néanmoins qu'ils recevront des assignats, « mais seulement à l'époque où ils auront fait monter le prix d'une salade à 20,000 fr. Ainsi soit-il ! »

(1) Rédacteur du *Courrier de Madon*, qui, disent les Apôtres (n° 16), « sera un monument de ce langage élégant et délicat transmis par Voiture à l'abbé Sabathier, et qui semble s'être arrêté au député de Blois, rédacteur de ce journal, que tous les aristocrates littéraires distinguent parmi les feuilles que le besoin du patriotisme enfante chaque jour. »

Les Apôtres n'étaient pas évidemment quarante-cinq, comme ils le disaient par plaisanterie. On en connaît une douzaine, parmi lesquels Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau le jeune, Suleau, Bergasse, Montlosier, etc. D'ailleurs les Actes étaient bientôt devenus le refuge de tous les beaux-esprits mécontents, l'asile des faiseurs de vers badins, des chansonniers sans emploi, qui s'y embusquèrent pour de là diriger un feu roulant d'épigrammes et de quolibets contre la Révolution.

Des Apôtres, le plus spirituel et le plus brillant était sans conteste Rivarol, dont l'esprit et la renommée ont quelque peu nui à la réputation de ses collaborateurs; mais la cheville ouvrière de l'entreprise, c'était Peltier. Cet écrivain, qui devait faire une si persévérante et si rude guerre aux pouvoirs qui se succédèrent de 1789 à 1814, était fils d'un riche négociant de Nantes, et il aurait très-probablement suivi la carrière paternelle, si la Révolution n'était venue l'en détourner. Il se trouvait alors à Paris. Dès les premiers jours, il se jeta en travers du mouvement, et publia pour le combattre diverses brochures, notamment *Sauvez-nous ou sauvez-vous*, adressé aux députés de l'Assemblée nationale, et *Domine salvum fac regem*, pamphlet dans le même genre, où il dénonçait hautement Mirabeau et le duc d'Orléans comme les promoteurs des journées des 5 et 6 octobre. Le succès de ces brochures le lia avec

les beaux-esprits des salons aristocratiques, et c'est alors qu'il conçut le projet d'un pamphlet périodique.

Les Actes des Apôtres se faisaient, paraît-il, très-gaieinent, le plus ordinairement chez le restaurateur Beauvilliers ou chez Mafs, au Palais-Royal. Les initiés seuls étaient admis à ces *dîners évangéliques*. Tout le monde causait; les Apôtres écrivaient la conversation sur un coin de table, et, dit-on, le numéro ainsi fait était laissé sur la carte du restaurateur, et du restaurateur passait chez Gattey.

Il ne faudrait pourtant pas croire que les Actes ne soient qu'un recueil de facéties plus ou moins spirituelles, plus ou moins méchantes, plus ou moins honnêtes; ils avaient aussi une partie sérieuse, et savaient au besoin mêler le sévère au plaisant. Les rédacteurs formaient en quelque sorte deux corps d'armée. D'un côté la troupe légère, les tirailleurs, Rivarol, Peltier, Champcenetz, Mirabeau : à ceux-ci la satire, la gaieté, l'épigramme en prose et en vers; de l'autre, les soldats pesamment armés, les publicistes, Bergasse, Montlosier, Lauraguais : à ceux-là les œuvres sérieuses, les analyses raisonnées, la polémique sévère. Suleau employait l'une et l'autre arme avec un égal succès.

Nous allons essayer de faire connaître sous ses divers aspects ce recueil demeuré fameux, et encore piquant, bien que le temps en ait singulièrement

émoussé les pointes. Nous commencerons par le côté sérieux, qui est le moins connu ; mais nous nous y arrêterons peu, d'abord parce que les matières sérieuses n'occupent dans les Actes des Apôtres que la plus petite place, et parce qu'ensuite, avec quelque talent qu'elles soient traitées, il n'y a là rien qui appelle invinciblement l'attention, surtout après ce que nous connaissons d'ailleurs.

C'est assez ordinairement sous forme de lettres que les questions à l'ordre du jour sont traitées par les publicistes des Actes, et elles n'ont ni temps ni lieu assignés ; il faut cependant excepter les introductions et les épilogues, qui sont toujours écrits sur un ton sérieux, et souvent élevé : ce sont la plupart du temps des leçons puisées dans l'histoire. Il y en a même de fort remarquables. Elles sont toutes empreintes, cela va sans dire, de l'esprit qui caractérise le journal ; mais il y a entre cette partie sérieuse et la partie épigrammatique une différence qui se conçoit aisément. Peltier, Rivarol, Champcenetz, et ceux qui venaient à leur suite, enfants perdus du parti, ne respectaient rien, hommes ni choses, et se plaisaient à emporter la pièce, comme ils le disaient eux-mêmes. Les penseurs, on le comprend, procédaient avec plus de réserve, plus de sagesse ; ils se ralliaient volontiers aux idées constitutionnelles, et n'auraient pas été éloignés d'une

transaction. Si les allures de la Révolution les effrayaient, ils ne se faisaient point illusion sur les vices de l'ancien régime et sur la nécessité d'y remédier. Ainsi on trouve dans un article intitulé la *Voix du temps* des leçons empreintes de la plus haute philosophie. Dans un autre, intitulé *Tableaux rétrospectifs*, où sont passés longuement en revue les abus de l'ancien régime, après une amère critique de la vie de Henri IV et un grand éloge de son ministre Sully, on lit cette phrase :

Louis XIV fut aussi surnommé *le Grand*, parce qu'il aimait les grandes conquêtes, les grands édifices, les grands palais, les grandes femmes, les grands valets, les grandes perruques ; cela ne l'empêcha pas de mourir bien petitement, après avoir éprouvé de grandes humiliations.

Après avoir examiné les causes véritables de la Révolution, les Actes des Apôtres se demandent ce qu'était la vieille Constitution de la France, et démontrent que c'était le chaos.

Dans cette Constitution si vantée, chaque ordre, dont la réunion formait le Corps législatif, avait le *veto* l'un sur l'autre ; ensuite venait le *veto* du pouvoir exécutif ; après quoi il fallait passer par le *veto* ou l'enregistrement des treize parlements, des douze chambres des comptes et des douze cours des aides, formant le pouvoir judiciaire ; on y joignait encore le *veto* de trente administrations provinciales. Aussi les chances de rejet d'une loi étaient incalculables. Voilà pourtant ce qu'on appelait monarchie tempérée ! Oh ! très-tempérée sans doute, puisqu'elle ne pouvait aller qu'avec des lettres de cachet ou des lits de justice, comme on le vit de 1758 à 1788.

Et les auteurs des Actes concluaient de là que, sous une telle Constitution, ni le roi, ni les ministres, ni le peuple, n'étaient libres, et qu'il était souverainement absurde de vouloir la maintenir ou la rétablir.

Parlant de la noblesse, en octobre 1791, ils s'exprimaient ainsi :

La noblesse oublie que le progrès des lumières et des richesses avait créé une nouvelle noblesse, bien plus active que la première, celle de l'éducation et des propriétés; noblesse dont l'influence se faisait sentir partout et tous les jours, tandis que celle des armes était devenue à peu près nulle..... Du moment que les gentilshommes français eurent cessé de poudrer leurs pieds sur le champ de bataille pour venir poudrer leurs cheveux dans un cabinet de toilette, et qu'ils eurent substitué des boudoirs et des salons dorés à leurs machicoulis et tourelles, dès ce moment, disons-nous, la noblesse n'exista plus que dans les livres, et l'Assemblée nationale, en la supprimant, ne fit que proclamer un fait au lieu d'annuler un droit.

C'était en termes non moins judicieux qu'ils disaient à quelles conditions peut s'établir la liberté d'un peuple :

Tous les pays qui ont été libres jusqu'à ce moment ont adopté pour base de leur liberté la division des pouvoirs. Cette distribution assurant à la volonté générale toute son influence, à la force publique le développement libre de toute son action, et à l'opinion toute son indépendance, il résulte de cette harmonie un accord de libertés qui, modelé sur la nature, modifie l'une par l'autre les passions, la force et la raison, et compose du tout la vitalité sociale.

— Donner aux hommes, ajoutaient-ils avec non moins de rai-

son, des lois fondées sur leurs affections, leurs passions, et ne point les traiter comme des unités numériques, tel est le grand art des législateurs. C'était là le but des Lally, des Mounier et des Bergasse. Des factieux ont traité leurs raisonnements, leurs projets, de manœuvres ambitieuses; mais il est plus aisé de brûler que de répondre, et leurs principes n'ont pas encore été réfutés.

Voici, dans un genre qui tient le milieu entre le plaisant et le sérieux, une pièce un peu longue peut-être, mais qui mérite d'être lue. C'est une manœuvre de bonne guerre, et ceux qui admettent la compétence universelle de la foule sur les matières d'Etat seraient mal venus à se plaindre que leur opinion soit ainsi combattue.

Je vous dénonce un livre aristocratique qui est répandu de toutes parts, qu'on trouve dans les écoles, dans les maisons ci-devant religieuses, qu'on cite dans les sermons, qu'on chante quelquefois à la grand'messe, que les juifs publieront encore davantage en devenant nos frères actifs, et que quelques-uns de ces curés apostoliques qui ont contribué si généreusement, si saintement, à la destruction du clergé, pour obtenir des pensions qu'on ne leur paiera pas, conservent peut-être, sans s'en douter, dans la poussière de leur presbytère. Ce livre, à la vérité, n'a pas été fait pour les jours de lumière, de paix et de prospérité, où nous vivons, puisqu'il fut traduit de l'hébreu en grec cent trente et un ans avant Jésus-Christ; mais il n'en est pas moins dangereux par les principes qu'il renferme, par l'insulte qu'il fait à tous les citoyens éligibles, et son titre seul doit le rendre suspect: on l'appelle l'*Ecclésiastique*. Eh bien! Messieurs, ce livre prétend que la sagesse qui est nécessaire aux docteurs de la loi ne s'acquiert que dans la retraite et par la méditation. Il prétend que les laboureurs, les gens d'arts et métiers, ne sont pas capables

de faire des lois; que, s'ils voulaient s'en tenir à leur profession, ils pourraient la perfectionner; mais que de leur permettre de s'ériger en législateurs, de leur accorder l'entrée dans les assemblées, c'est s'exposer à une subversion totale de prudence, de justice et de subordination. Quelle absurdité, Messieurs! quels préjugés anti-nationaux! J'en appelle à tous les cordonniers, perruquiers, marchands de bas, chaudronniers, corroyeurs et autres gens de négoce, qui sont devenus tout à coup des Lycur-gue, des Solon, voire même des Condé et des Turenne. J'en appelle à nos soixante districts, d'où sont émanés tant de règlements, tant d'avis, tant d'ordonnances, tant de lois provisoires, tendant à former *la démocratie royale pure*, et la plus belle Constitution qui ait paru sur le terre. Tous les murs de la capitale en font foi, et la preuve que le peuple parisien est un peuple penseur, c'est que l'opinion des uns n'a pas encore pu se rapprocher de celle des autres, et que chacun demeure enseveli dans la profondeur de ses méditations. Je ne parle pas de son grand art de former des bataillons pacifiques, de monter à l'assaut par l'escalier, et de garder un prisonnier avec quarante mille hommes.

Mais enfin, Messieurs, jugez vous-mêmes l'auteur que je vous dénonce. Voici ses paroles (ch. xxxviii, v. 25, etc.) :

« Le docteur de la loi deviendra sage au temps de son repos, et celui qui s'agite peu acquerra la sagesse. Comment se pourrait remplir de sagesse un homme qui mène une charrue, qui prend plaisir à tenir à la main l'aiguillon dont il pique les bœufs, qui les fait travailler sans cesse, et qui ne s'entretient que de jeunes bœufs et de taureaux? Il applique tout son cœur à remuer la terre et à dresser des sillons, et toutes ses veilles à engraisser des vaches. Ainsi le charpentier et l'architecte passent à leur travail les jours et les nuits. Ainsi celui qui grave les cachets diversifie ses figures par un long travail : son cœur s'applique tout entier à imiter la peinture, et par ses veilles il achève son ouvrage. Ainsi celui qui travaille sur le fer s'assied près de l'enclume et considère le fer qu'il met en œuvre; la vapeur du feu lui dessèche la chair, et il ne laisse point de souffrir l'ardeur de

la fournaise ; son oreille est frappée sans cesse du bruit des marteaux, et son œil est attentif à la forme qu'il veut donner à tout ce qu'il fait : son cœur s'applique tout entier à achever son ouvrage, il l'embellit par ses veilles et le rend parfait. Ainsi le potier s'assied près de son argile, il tourne la roue avec ses pieds ; il est dans un soin continuel pour son ouvrage, et il ne fait rien qu'avec art et mesure ; son bras donne la forme qu'il veut à l'argile, après qu'il l'a remuée et rendue flexible avec les pieds : son cœur s'applique tout entier à donner la dernière perfection à son ouvrage en le vernissant, et il a grand soin que son fourneau soit bien net. Toutes ces personnes espèrent en l'industrie de leurs mains, et chacun est sage dans son art. Sans eux, nulle ville ne serait bâtie, ni habitée, ni fréquentée. *Mais ils n'entreront point dans les assemblées d'État ; ils ne seront point assis sur les sièges des juges ; ils n'auront point l'intelligence des lois sur lesquelles se forment les jugements ; ils ne publieront point les instructions ni les règles de la vie ; ils ne trouveront point l'éclaircissement des paraboles. »*

Vous remarquerez aussi, Messieurs, que cet auteur veut nous faire accroire que les arts et métiers étaient connus dans les siècles d'ignorance et de barbarie où il vivait. Y avait-il alors une encyclopédie ? Y avait-il alors des académiciens et de véritables philosophes ? Cela n'est pas possible, car le monde aurait été plus tôt régénéré.

Je vous propose donc, Messieurs, de donner avis de l'existence de cet ouvrage aristocratique aux soixante districts ou royaumes de Paris ; de les engager à nommer soixante commissaires choisis de préférence parmi les perruquiers, marchands de brosses, couteliers, cordonniers, cabaretiers, maquignons de chevaux, peintres en culs-de-sac, éventailistes, étuvistes, tous présidés par un *chapelier* ; et, après avoir pris connaissance d'un écrit dont les ennemis de la Révolution pourraient s'autoriser pour continuer les affreux complots, les détestables conspirations qui ont déjà fait périr tant de patriotes, prier M. le maire de monter à la tribune de l'Assemblée nationale, pour solliciter un décret qui supprime ledit écrit, enjoigne à toutes les municipalités du royaume

d'en enlever les exemplaires de toutes les maisons religieuses, curiales, abbatiales, où elles iront faire l'inventaire des titres, bibliothèques, lits, vins, chemises, meubles et autres effets qui leur ont été donnés avec le consentement de la loi, sous la garantie de la loi, ou qu'elles ont achetés de leurs revenus, de leurs épargnes, et qui ne leur *appartiennent pas*, enjoindre au Comité des recherches de promettre des récompenses à tous ceux qui auront l'âme assez noble et assez courageuse pour dénoncer les infracteurs d'un décret si conforme aux *droits de l'homme*, et si nécessaire au maintien de la *majesté populaire*.

Ici, Messieurs, je prie les Anglais qui lisent vos feuilles apostoliques, et qui veulent s'entretenir de notre gouvernement, auquel ils n'*entendent rien*, de remarquer ces dernières expressions : *la Majesté populaire*. Elles sont plus convenables sans doute que celles de ce *mylord aristocrate* qui disait, il y a quelque temps, en parlant de nos maîtres actuels : *Sa Majesté la populace*.

Il est vrai cependant que cette partie de la nation qu'on appelait autrefois la populace est investie aujourd'hui de tout le pouvoir exécutif; que par elle seule le pouvoir constituant est soutenu, flatté, applaudi; mais cette expression méprisante doit être retranchée de la langue des Français. *Tous naissant et demeurant par la suite égaux en droits*, recevant la même éducation, les mêmes sentiments, le même désir de montrer des talents, des vertus, tous auront la même honnêteté, la même politesse, la même générosité, la même élévation d'âme; et l'on ne verra plus de ces hommes comme il en exista jusqu'ici, qui, par la négligence, la misère, l'ignominie, les défauts de leurs parents et leurs propres besoins, conservaient des mœurs grossières, un langage à part, et des sentiments d'aigreur et d'aversion contre tous ceux qu'ils voyaient mieux habillés et mieux nourris qu'eux. Des lycées leur seront ouverts, non pas à cinq louis par an comme du temps de l'*aristocratie*, mais gratis pour l'amour de la nation; et comme ce bon peuple sera débarrassé du soin de gagner sa vie, il pourra assister avec exactitude à toutes les leçons et remporter sur ses tablettes les idées neuves, les sublimes pensées des professeurs. Admirable invention, qui les rendra beaucoup plus heu-

reux que les principes religieux qui les soumettaient à la Providence, qui les consolait dans leurs peines passagères et inévitables, par l'attente du bonheur éternel promis à la vertu !

Ce n'est pas tout, Messieurs, ce livre que je vous dénonce prétend encore qu'à la sagesse, à la méditation, qui sont nécessaires pour acquérir l'art de gouverner les hommes, il faut ajouter les voyages et la prière (ch. xxxix). Quelle erreur ! Qu'on entre dans la salle du Manège, et s'il est un moment où la sonnette soit en repos, où *l'union et la concorde soient suivis du calme et de la tranquillité*, qu'on examine les personnages qui ont mis toute la France en capilotade pour en faire un tout jusqu'alors inconnu. En est-il plusieurs qui aient médité sur d'autres objets que sur les moyens d'avancer leur fortune ? En est-il plusieurs qui aient comparé les empires aux empires, examiné les causes de leur grandeur et de leur décadence ? En est-il plusieurs qui aient voyagé en autres lieux que sous les arcades du Palais-Royal, dans les détours obscurs de la chicane, chez les femmes qu'ils ont déshonorées, ou lorsqu'ils fuyaient la justice qui les poursuivait comme ravisseurs ? En est-il un seul qui n'ait pensé que son génie sublime, ses brillantes conceptions, étaient pure matière ; que c'était un préjugé gothique de supposer un Être principe de toutes lumières, de toute vérité, de toute sagesse, et, dès lors, une faiblesse de lui demander humblement des dons si précieux.

Et cependant voyez avec quelle facilité ces grands hommes parlent sans réflexion et détruisent sans considération ! Voyez comme ils improvisent des décrets et les envoient à la sanction royale en même temps qu'à l'impression ! Voyez comme ils accordent au *premier représentant de la nation*, qui ne représente plus rien, la liberté de différer son consentement aux nouvelles lois jusqu'à une troisième législature, et lui ordonnent, tambour battant, mèche allumée, assassins en avant, canons en arrière, de le donner dans vingt-quatre heures ! Quelle adresse ! Quelle conséquence !

(Ils disaient ailleurs :

Toutes les fois que l'Assemblée ordonne

*De présenter au roi, pour qu'il le sanctionne,
 Un beau décret fait à plaisir,
 Je crois voir le Turc qui commande
 De porter à quelque vizir
 Un beau cordon pour qu'il se pendre.)*

Si la polémique des Actes des Apôtres restait toujours dans cette mesure de contradiction ingénieuse et relativement polie, il y aurait plaisir et profit; mais il est loin d'en être ainsi malheureusement.

D'ailleurs, nous le répétons, la partie satirique et légère occupa tout d'abord dans les Actes une place qui devint de plus en plus grande, et la polémique sérieuse et raisonnée était reléguée au second rang. Chansons, noëls, facéties, calembours, parodies comiques, s'y succèdent pendant deux années avec une verve non interrompue; c'était, comme je l'ai déjà dit, un feu roulant de sarcasmes, d'anecdotes scandaleuses et piquantes, de traits mordants contre les institutions nouvelles, contre les principes de la Révolution et ses partisans les plus marquants. Citons quelques exemples dans des genres divers :

*Depuis longtemps nous gémissions
 Sous un joug despotique,
 Et point alors ne connaissions
 L'esprit patriotique ;
 Mais tout a bien changé de ton,
 La faridondaine, la faridondon :
 Nous sommes libres aujourd'hui,
 Biribi,*

*A la façon de Barbari,
Mon ami.*

*Nos aïeux, avec leur bon sens,
Étaient bien en arrière;
Leurs neveux à pas de géants
Marchent dans la carrière.
Plus d'honneur, de religion,
La faridondaine, la faridondon;
L'intérêt règle tout ici,
Biribi, etc.*

*Autrefois on ne nous jugeait
Qu'en observant la forme;
Et ce vieux préjugé semblait
A la raison conforme.
On n'y fait plus tant de façon,
La faridondaine, la faridondon;
Car le peuple s'éclaire ici,
Biribi, etc.*

*Un artisan, mourant de faim,
Disait : F....., on nous berne !
Je suis libre, et n'ai point de pain.
— Soudain à la lanterne
On vous l'accroche sans façon,
La faridondaine, la faridondon.
Ah! l'on est humain à Paris,
Biribi, etc.*

*Soustraits au joug du célibat,
Prêtres, moines et nonnes
Pourront dans un plus doux état
Engager leurs personnes.
A leur aise ils en tâteront,
La faridondaine, la faridondon,
Et par l'hymen seront unis,
Biribi, etc.*

Nos lecteurs n'ont point oublié les *Commandements de la Patrie* proclamés par Marat dans le n^o 1^{er} de l'*Ami du Peuple* ; les Apôtres donnèrent un pendant à cette pièce sous le titre de *Qualités requises pour être citoyen actif*. Voici, suivant eux, quelques-unes de ces qualités :

*Détourner son roi lestement,
L'humilier à tout moment ;
Le garder fort étroitement,
Sous prétexte d'attachement,
Et le mener tambour battant,
Soit à la ville, soit au champ ;
Elever jusqu'au firmament
Tout ce qu'on fait depuis un an ;
Porter cocarde ou bien ruban ;
Malgré soi servir librement,
Et s'affubler d'un fourniment ;
Violenter sa foi, son serment ;
Trouver tout décret excellent ;
Prendre assignats pour de l'argent ;
Enrager agréablement,
Tout en perdant quinze pour cent.*

SUR LES ASSIGNATS.

*Toujours auguste, toujours ferme,
Le sénat français à son terme
Marche à grands pas.
De l'heureux succès de l'ouvrage*

*Nous avons désormais pour gage
Les assignats.*

*— Ah ! le bon billet qu'a la Châtre !
Disait Ninon d'un air soldâtre,
Dans ses ébats.
Gardez-vous, détracteurs frivoles,
D'appliquer jamais ces paroles
Aux assignats.*

SUR LA GARDE NATIONALE.

*Dès qu'aux faubourgs Honoré Mirabeau
Fait retentir sa trompette guerrière,
Nos citadins, brûlant d'un feu nouveau,
Pendent au flanc leur vaillante rapière,
Et sur l'oreille ils mettent leur chapeau.
Oh ! quel plaisir d'endosser l'uniforme,
Et de paraître affronter les hasards !
Riche harnais, pourpoint qui les transforme,
Et de faquins fait autant de Césars.
Pour batailler chacun se croit idoine,
Sous le mousquet chacun se montre altier ;
Mais ce n'est point l'habit qui fait le moine,
Ni le plumet qui fait le cavalier ;
Et l'on m'a dit que ces braves soldats,
Grands pourfendeurs et fervents patriotes,
Lorsqu'il s'agit de voler aux combats,
Ne manquent pas de salir leurs culottes.
Le piteux cas, et la vilaine affaire !
Certain raillard les appelle culs-blancs ;
Du bon côté c'est qu'il les considère,
Car à l'envers ils sont bien différents.*

.

A PROPOS DU MAUVAIS TEMPS QU'IL FIT LE JOUR DE LA
FÉDÉRATION.

*Toujours de l'eau ! quel temps maudit !
Disait, au Champ-de-Mars, Damis le démocrate.
C'est fait exprès ; je l'avais bien prédit
Que le Père Eternel était aristocrate !*

SUR LES JOURNAUX.

*Viens ça, portier, viens que je te désigne
Tous les journaux, les cent papiers divers,
Qu'entre tes mains aujourd'hui je consigne.
Tu retiendras et le disert Garat,
Et son héros, le sage Robespierre ;
Le doux Camille, et le tendre Marat ;
La Sentinelle, à la voix forte et fière ;
Le Point du Jour, qui vient midi sonnant ;
Le Postillon, qu'on apporte en courant ;
Le Moniteur, à la marche plus lente,
De l'Assemblée image très-parlante ;
Et son rival, l'éloquent Biauzat,
Qui narre tout en bon auvergniat ;
Et le journal si plein de bonhomie
De Mirabeau, Clavière et compagnie ;
Et mons Prudhomme, en arguments si fort ;
Mercier, enfin, et Laharpe, et Chamfort,
Mercier, Chamfort, et Laharpe, et Prudhomme,
Grands écrivains que tout Paris renomme ;
Chamfort, Prudhomme, et Laharpe et Mercier,
Ne passeront enfin chez mon portier.*

LE SCEPTRE JACOBITE.

*Certaine Anglaise à certaine séance
De certain club qui dirige la France
Un certain soir se trouvait par hasard.*

— *Oh ! s'il vous plait, dit-elle à sa voisine,
Sur cet fauteuil qu'ét cet mossieu camard
Qu'à droite, à gauche, ici chacun lutine ?*

— *Milady, c'est monsieur le président,
Ce que chez vous orateur on appelle.*

— *Oh ! l'orateur, fort bien cela s'entend.
Mais, s'il vous plait, quel est, ajouta-t-elle,
Cet instrument que dans ses mains je vois ?*

— *C'est de son rang l'éclatant interprète,
C'est là son sceptre ; et nos augustes lois
Ne se font bien qu'à grands coups de sonnette.*

— *Oh ! mais encor ce bruit original,
Gredin, gredin, dont toute l'Assemblée
A comme moi la cervelle fêlée,*

Que dit-il ? — Milady, c'est l'appel nominal (1).

—

..... M. de Robespierre (*sic*) est cité dans tout l'Artois comme un auteur classique. Il lui est même échappé des ouvrages de pur agrément, que tous les gens de goût ont recueillis ; et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur faisant connaître un

(1) Le *Disciple des Apôtres*, disciple très-irrespectueux, ripostait ainsi à cette petite malice :

Quand la sonnette dit : Gredins, gredins, gredins !

Est-ce aux Noirs, est-ce aux Jacobins ?

Disait hier à la tribune

La ci-devant sœur Opportune

Au ci-devant père Chrétien ;

A deviner je suis fort maladroite.

— *Eh ! corbleu ! regardez, reprit l'homme de bien :*

Sonne-t-on pas de la main droite ?

madrigal de M. de Roberspierre, qui a fait le désespoir de la vieillesse de Voltaire :

*Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde, et malgré ton miroir,
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie.
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée ;
Tu n'en seras que mieux aimée
Si tu crains de ne l'être pas.*

M. de Roberspierre ne se borne pas à la littérature légère ; il dirige le journal intitulé *l'Union ou Journal de la Liberté*. Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention la séance du soir de samedi 21. Ce morceau est entièrement dans la manière de Tacite ; et, quand on le rapproche du madrigal que nous venons de faire connaître, on se rappelle involontairement que l'auteur de *l'Esprit des Lois* a fait aussi le *Temple de Gnide*. Les écrivains qui savent allier la force à la grâce, l'imagination à la philosophie, la profondeur des idées à l'élégance du style, de tels écrivains sont très-rares. Nous avons été tentés un moment de comparer M. de Roberspierre avec Montesquieu ; mais nous nous sommes ressouvenus que l'aristocratie de ce dernier mêlait un sombre nuage aux rayons de sa gloire.

M. de Roberspierre joint à ses autres talents une connaissance approfondie de la géographie. Il nous apprend, dans son septième numéro, que les Anglais viennent de découvrir une branche de commerce très-importante. La pêche du hareng a été si abondante au nord-ouest de l'Irlande, qu'on vient d'envoyer dans la baie de Biscaye des bâtimens chargés de saumons salés, pour s'approvisionner du sel nécessaire à la pêche des harengs, que l'on va désormais tirer de la montagne de Cordoue. Tous les géographes anciens et modernes avaient jusqu'ici placé cette ville en Adalousie, à cent cinquante lieues de la baie de Biscaye ; mais M. de Roberspierre, par ses nouvelles observations astronomi-

ques, vient d'en rectifier la position et d'acquérir un droit à la reconnaissance de toutes les puissances maritimes et de toutes les sociétés savantes de l'Europe.

M. de Roberspierre n'est pas moins familier avec la physique expérimentale. Sa réputation en Artois a commencé par un mémoire foudroyant sur les paratonnerres. Dès ce moment, les éclairs de son génie perçant de toutes parts, l'Artois vit en lui un nouveau Franklin ; mais devenu bientôt le rival de son maître, il ne tarda pas à l'éclipser dans tous les genres de gloire.

Les hommes sans partialité sont maintenant à portée d'apprécier M. de Roberspierre, tour à tour poète, historien, géographe, naturaliste, physicien, journaliste et législateur. Pour nous, nous n'hésitons pas à proclamer que, si M. le comte de Mirabeau est le flambeau de la Provence, M. de Roberspierre est la chandelle d'Arras.

Robespierre ayant été élu juge à Versailles, lors de la nouvelle organisation des tribunaux, les Apôtres l'en complimentent dans un *Supplément à la description des statues et de la ménagerie de Versailles*, par Piganiol de la Force, qui se termine ainsi :

*Juger vaut mieux qu'être pendu,
Je le crois bien, mon bon apôtre;
Mais différé n'est pas perdu,
Et l'un n'empêche pas l'autre.*

—

SUR CAMILLE DESMOULINS.

*Sa manie est de toujours braire;
Mais quand le bruit qu'il fait étourdit ses voisins,
Cent coups de bâton sur les reins
Le font cesser. C'est de cette manière
Qu'on impose silence à l'ànon des moulins.*

DÉCONVENUE DE TARGET

*Dans le fauteuil académique
Monsieur Target dogmatisait;
Dans le fauteuil patriotique
Monsieur Target catéchisait.*

Entre les deux est chu le bon apôtre.

Or, voici comme advint le cas :

Le bon goût tira l'un, le bon sens tira l'autre ;

Voilà monsieur Target à bas.

Target était un de leurs plastrons de prédilection ; ils le turlupinent sur tous les tons, même le ton héroïque :

*Je chante ce lourdaud, président de la France
Et par droit de Manége et par droit d'importance,
Qui, par six mois de brigue instruit à présider,
Servit les factieux, et crut les commander,
Surpassa Chapelier, et Lefranc, et Tonnerre,
Et fut des enragés la trompette et le père.*

*Maitre Target régnait, et sa cloche incertaine
Des deux partis rivaux lui méritait la haine.*

*Ce n'était plus Target charmant son auditoire,
Dès l'enfance au barreau fameux par sa mémoire,
Dont Treilhard et Camus redoutaient les progrès,
Et qui de la Bazoche emporta les regrets,
Quand Paris, étonné de son esprit suprême,
De Louis à ses pieds posa le diadème.
Tel braille au second rang qui s'enroue au premier :
Il devint plat sonneur d'illustre basochier, etc., etc.*

Rien de plaisant comme le récit des couches de Target mettant au monde la Constitution de 89 ;

nous reproduirons quelques scènes de cette petite comédie : il y a de la gaieté et de la malice, et pas trop d'ordures.

Parturiet Target, nascetur ridiculus pft.

Le 4 février, pendant le discours du pouvoir exécutif, on s'était aperçu que *maître Target* avait fait quelques grimaces ; son petit œil bleu céleste avait pris une teinte citron ; l'incarnat de ses lèvres s'était altéré ; le petit bout de son oreille paraissait moins couleur de rose qu'à l'ordinaire. M. le comte Charles Malo de Lameth, le grand fureteur de l'Assemblée nationale, ayant attentivement observé *maître Target*, s'écria : « Vive la nation ! vive le bon peuple et les bonnes actions ! Monseigneur Target va accoucher de la Constitution ! » Cette phrase excita un enthousiasme général ; les souverains de la gauche du président et la nation des tribunes firent éclater leur joie avec des transports si bruyants, que M. le président, qui avait pris une sonnette de chaque main, en cassa six avant de parvenir à faire faire silence.

Les grimaces de *maître Target* augmentant à vue d'œil, il fut, par l'ordre de M. le président, porté par les six secrétaires sur un lit de misère placé au bas du bureau.

Une estampe qui est en tête du volume représente cette scène bouffonne. On lit au dessous : *Les douleurs de Target, ou les travaux d'Hercule.*

Les Apôtres donnent eux-mêmes, de cette charge, à la suite de l'introduction de la troisième version, une description que nous abrégeons .

L'estampe représente l'intérieur du ci-devant Manège, aujourd'hui salle de l'Assemblée nationale. Les bais, les noirs et les pies qu'on y faisait manœuvrer ci-devant, ont fait place aux enrégés, aux aristocrates et aux impartiaux.

M. Target est dans les douleurs de l'enfantement. Il est gros d'un fœtus formé de quarante-huit mille bras et jambes, de quatre-vingt-trois yeux et de deux têtes, dont une très-grosse et une très-petite. Aussi il est dans des souffrances inexprimables; sa position l'indique autant qu'il a été possible à l'artiste de le rendre : ses jambes, ses bras, sa bouche, tout porte l'empreinte de son malaise; et dans une contraction totale de ses muscles, ses deux yeux se sont trouvés de niveau dans leur orbite, ce qui ne leur était jamais arrivé. On attend avec inquiétude que cet embryon paraisse au grand jour, parce que les trois prophètes Sièyes, Thouret et Chapelier, qui ont beaucoup travaillé à faire cet enfant-là à M. Target, ont prédit qu'il deviendrait une fort jolie demoiselle, nommée mademoiselle Constitution; qu'elle serait si aimable et si douce, que tous les princes voisins se battraient pour se disputer sa main. Il y a cependant un point qui a embarrassé les papas de la pouponne : c'est cette seconde petite tête qu'ils lui ont mise sur les épaules, sorte de superfétation qui se nomme, suivant les grands anatomistes, monarchie héréditaire. Mais les chirurgiens consultants, reçus aux écoles de chirurgie le 6 octobre dernier, ont promis qu'ils avaient une recette pour faire passer cette difformité, si elle grossissait trop; on commencerait par ne plus lui donner de nourriture, et puis avec la pierre infernale on achèverait la scarification.

M. le duc d'Aiguillon, en sage-femme, est aux pieds de la malade; il déploie son tablier avec une grâce qui lui est particulière; il attend le précieux fruit de la conception de M. Target. Un jupon de pinchinat, un casaquin d'indienne, un fichu de Masulipatan, des bas de coton de Siam, des souliers à double couture et un joli bonnet de Marly noué sous le menton, lui donnent une tournure infiniment agréable, et l'on semble voir par sa dextérité qu'il n'y est point du tout étranger.

L'évêque d'Autun soutient la malade dans ses bras pastoraux; il l'anime, il l'exhorte à la patience; il lui parle du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; il lui fait envisager l'union, la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité, qui seront le résultat du grand œuvre qui s'approche. Mais le pauvre accouchant souffre

d'autant plus qu'il était habitué à faire faire sa besogne par un autre.

M. Malouet joue de l'harmonica pour tâcher d'adoucir le travail ; il exécute la fameuse romance de M. Mounier qui commence par ces mots : *Fidélité, constance*, et il y joint quelques variations par M. de Clermont-Tonnerre.

M. Bergasse est derrière M. Malouet. Il rit des efforts du révérend père constituant. Il a sa trompette sous son bras ; mais, craignant de ne pouvoir pas en faire entendre le son harmonieux et doux au milieu des cris et des grincements de dents du malade, il s'apprête à se retirer pour ne pas être témoin du résultat du grand œuvre, et il se tient à l'écart par prudence et par raison.

On avait cherché longtemps un lit de misère pour y étendre M. Target : M. de Virieu avait proposé pour cela son bureau des dons patriotiques ; mais des raisons qu'il est inutile de détailler ont fait préférer les marches du bureau des secrétaires.

Nous revenons au récit.

M. le comte Mathieu de Montmorency, n'écoutant que son enthousiasme, voulut adresser au peuple un discours touchant sur le grand événement dont il allait être témoin. Il parut à la tribune, et s'écria : « Oui, Messieurs, ce grand jour..... La nation..... dans ce grand jour..... Le patriotisme..... » L'abbé Sieyès, son précepteur, le voyant grimper là sans sa permission et sans que son thème fût fait, lui cria en colère : « Taisez-vous, petit garçon ; attendez-moi donc. » Il prit son soufflet, et l'ayant placé à l'antipode de la bouche de M. le comte Mathieu, ce jeune souverain fit alors un très-beau discours, mais où cependant personne n'entendit rien.

Pendant qu'il pérorait, maître Target était dans les grandes douleurs ; il hurlait, il aboyait ; il remuait ses petits bras, il remuait ses petites jambes ; sa petite perruque était tombée dans les bras de l'évêque d'Autun, qui le soutenait par derrière et lui recommandait le courage et la patience, suivis du calme et de la tranquillité. Ce digne prélat était là tout posté pour circoncrire

l'enfant, et M. Emery, placé à côté de lui, lui expliquait comment cela se ferait.

Au milieu de cette scène attendrissante, dont je regrette bien que le pouvoir exécutif, sa femme et son petit garçon n'aient pas été témoins, M. le baron de Menou, cet excellent patriote, qui commence à être assez bien rétabli des chutes qu'il a faites en voulant monter au fauteuil de la sonnette, se mit à crier : « Français ! votre bonheur est encore dans le ventre de monseigneur Target ; mais il va en sortir. Jurons de maintenir ce grand œuvre, et de lui être à jamais fidèles ! » — « Jurons ! jurons ! » répétèrent toutes les tribunes et les jacobites. « Mais, Messieurs, disait M. de Toulouse-Lautrec, né nous pressons pas : j'ai uné très-grandé idée dé l'embryon conçu dans le sein de M. Target, jé respecté fort tous ses pétits papas, MM. Thouret, Desmeuniers et compagnie ; mais il pourrait arriver par aventuré qué cet enfant ne fût pas bien constitué ; qu'il fût, par exemplé, ou borgné, ou boiteux, et qué nous eussions lé malheur dé lé perdré dans pu dé temps : alors il nous faudrait uné nouvellé conception de M. Target, et nous savons, par cé qué nous a coûté cellé-ci, qu'il né l'a pas bien facile. Né nous pressons pas. J'aimé beaucoup les petits enfants ; mais jé suis vieux, et j'aimé aussi les vieilles gens : le bon vieillard qu'on appelé la *Monarchie* mé plaisait assez, quoiqu'un peu cassé. »

On n'écouta point ce paladin raisonneur ; et la motion de M. le baron de Menou ayant été appuyée par M. Dillon, curé du Vieux-Pousanges, il fut décrété, à une très-grande majorité, que tous les députés viendraient à la queue leu leu, pendant le travail de maître Target, jurer sur son ventre de maintenir sa progéniture, sans savoir si elle serait mâle ou femelle, grande ou petite, forte ou faible, noire ou blanche.

Cette opération se fit très-décemment, et par appel nominal. M. Fricot parut le premier ; vint ensuite M. Lanusse, M. Bouche et M. l'Anon. A ceux-ci succéda M. de Lafayette, conduit par M. Bailly, et M. l'archevêque de Vienne par M. l'archevêque de Bordeaux. Cette procession dura trois heures, et maître Target en souffrit beaucoup : quelques aristocrates, et entre autres l'évêque

de Perpignan, lui donnèrent des chiquenaudes sur le ventre, qui lui firent tripler ses grimaces, quoique, pour calmer ses douleurs, M. Malouet jouât à côté de lui de l'harmonica, instrument dont il touche à merveille, mais qu'on ne veut jamais entendre.

Cependant les suppléants et les souverains des tribunes avaient désiré joindre leur serment à celui des douze cents majestés : on les voyait de tous côtés s'agiter et descendre pour venir taper sur le ventre de maître Target. Madame de Staël, madame d'Escars, mademoiselle Théroigne de Méricourt, Dondon Picot et Dondinette Lameth, se tenant toutes par dessous le bras, vinrent se réunir aux autres citoyens actifs. Madame de Staël apportait de plus, comme don patriotique, le profit de l'impression de sa tragédie ; en chemin elle lançait un tendre regard sur un député, souriait à un autre, tapait sur la joue d'un suppléant, et finissait toujours par dire : « Regardez donc comme je suis jolie ! Comment me trouvez-vous, monsieur l'avocat ? Voyez ma jambe, monsieur le curé ! Ah ! petit fripon, vous regardez ma gorge, je le crois bien !... »

M. Guillotin, pendant ce temps-là, profitait de la circonstance pour expliquer aux jureurs son ingénieux coupe-tête patriotique ; tout le monde en était dans l'admiration, excepté cependant monseigneur Barnave, qui trouvait qu'il ne ferait pas couler assez de sang...

Après cinq heures de convulsions et de douleurs, maître Target ayant fait un grand effort, on crut être arrivé au terme heureux de ses travaux. Alors, M. le duc d'Aiguillon, sa sage-femme, qui était à genoux devant le patient et tenait son tablier étendu pour recevoir le précieux dépôt, trompé par son patriotisme, s'écria : « Le voici, je vois déjà le bout du nez du grand œuvre ; il se présente bien. » Tout le monde redoubla d'attention, et l'on vit bientôt après sortir une petite fumée noire qui fit éternuer l'évêque d'Autun, et découvrit à la nation que les douleurs de maître Target venaient tout simplement d'une colique, et que le moment du bonheur de la France n'était pas encore arrivé...

Les beaux-esprits qui dirigeaient les Actes des

Apôtres excellaient dans la parodie des auteurs classiques. On voit qu'ils possèdent à fond leur Corneille, leur Racine, leur Boileau, leur Voltaire. Ils puisent partout, ils mettent même à contribution plusieurs poètes pour un seul morceau, et introduisent ainsi le centon dans la parodie, comme pour donner plus d'exercice à la mémoire et de surprise à l'esprit de leurs lecteurs. Nous avons déjà cité quelques vers de leur *Targetade*, poème héro-natio-épi-constitutio-politico-comique, imité de la Henriade; donnons encore quelques exemples de leur savoir-faire en ce genre :

Nouvelle édition d'Athalie.

Acteurs : un Provincial arrivant d'Issoudun pour faire son offre patriotique; un Garde national.

LE PROVINCIAL.

Oui, je viens dans son temple adorer Mirabeau;
Je viens, brûlant du feu qui remplit le Caveau,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où la liberté sainte aux Français fut donnée.
Que Paris est changé ! Sitôt que du grand jour
Les crieurs à grand bruit annoncent le retour,
Du Manège, entouré de la garde civique,
Nobles, prêtres, bourgeois inondent le portique;
Et tous, devant la barre avec ordre introduits,
D'un héroïsme pur portant les nouveaux fruits,
Offrent aux sénateurs leurs boucles, leurs assiettes,
Leurs crosses, leurs flambeaux, leurs brillantes jeannettes.
Chacun d'eux, à l'envi se disputant l'honneur

*D'être de son pays l'appui, le bienfaiteur,
 Obtient du président la douce récompense
 D'être assis à son aise à l'auguste séance.
 Là, Barnave et Target, divins législateurs,
 Sourds au bruit des sifflets et des vaines clameurs,
 De leurs savants débats font retentir la salle :
 Tout le monde applaudit, et croit être à la halle.
 O vous ! heureux témoin des grands événements
 Du bonheur de la France infaillibles garants,
 O mon ami ! quel dieu fit pour nous ces miracles,
 Et de la liberté prononça les oracles ?*

LE GARDE NATIONAL.

*Le Dieu qui sait calmer et soulever les flots
 D'un peuple entier fidèle à ses nobles complots.
 Son nom est Mirabeau.

 Et quel temps fut jamais si fertile en merveilles !
 Auras-tu donc toujours de si longues oreilles,
 Peuple ingrat ?
 Faut-il, ami, faut-il vous rappeler le cours
 Des prodiges fameux accomplis en nos jours !
 Des tyrans de Paris les célèbres disgrâces ,
 Et Mirabeau fidèle en toutes ses menaces !
 Lafayette, un héros aux Anglais si fatal,
 Devenu le bras droit du corps municipal !

 Grégoire, du clergé zélé persécuteur,
 Des juifs, des usuriers, généreux protecteur !
 Bailly, du haut des cieux descendu sur la terre
 Pour porter des districts le sceptre populaire !
 Lameth, dans un couvent guidé par son grand cœur,
 De cinquante nonnains intrépide vainqueur ;
 Lameth, renouvelant de cellule en cellule*

*Les exploits fabuleux de Thésée et d'Hercule ! (1)
 Le sublime Sièyes, le compas à la main,
 Mesure avec Thouret les droits du genre humain.
 Robespierre, animé d'un héroïque zèle,
 Répand au loin les feux de la sainte chandelle.
 Goupil, Bouche, Dutrou, l'éloquent Pétion,
 Perdrix, Sallé, Fricot et le docte Lasnon,
 Du tiers-état vainqueur éternisant la gloire,
 Vont de leurs noms heureux embellir notre histoire. Etc.*

Plus loin, c'est une parodie de la scène VI, acte 4, entre Phèdre et OEnone, remplacées par Mirabeau et Barnave, et où les acteurs gémissent, non plus sur les amours d'Hippolyte avec Aricie, mais sur l'entente trop cordiale du duc d'Orléans et de son favori Laclos, qui viennent de partir ensemble pour l'Angleterre. On connaît les vers de Racine :

*Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée,
 Encor dans mon malheur de trop près observée,
 Je n'osais dans mes pleurs me noyer à plaisir ;
 Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir,
 Et, sous un front serein déguisant mes alarmes,
 Il fallait bien souvent me priver de mes larmes.*

Voici ce qu'ils deviennent en passant de la bouche de Phèdre dans celle de Mirabeau :

Nourri chez la Le Jay (2), que j'avais éprouvée...

(1) Allusion à l'invasion du couvent des Annonciades par cent cinquante hommes commandés par M. de Lameth. Il s'agissait de chercher M. de Barentin, qu'on y disait réfugié. Le premier chapitre des Actes des Apôtres contient le récit burlesque de cette expédition, ordonnée par le comité des recherches, et que le brave chevalier, déguisé en nonne, aurait accomplie sans perdre un seul homme.

(2) Le premier éditeur du *Courrier de Provence* fut Le Jay fils, qui avait sa

*Mais par son triste époux ma main trop observée
N'osait dans son comptoir s'enfoncer à loisir ;
Je goûtais en tremblant ce funeste plaisir,
Et, sous un front galant déguisant mes alarmes,
Il fallait bien souvent lui parler de ses charmes.*

C'étaient là les aménités des bons Apôtres. Toute la scène est parodiée dans cet esprit. En voici encore un passage, fort plaisant celui-là, imité d'une tirade trop connue pour que nous ayons besoin de la reproduire :

*Où me cacher ?... Fuyons dans la nuit infernale...
Mais mon père y connaît mon histoire fatale ;
Je tremble de tomber en ses sévères mains :
Tout mort qu'il est, mon père est l'Ami des humains.*

« L'idée est d'un comique achevé, dit M. Gérusez. L'Ami des hommes présenté comme le plus terrible des épouvantails aux enfers ! De tous les sarcasmes lancés sur les prétentions philanthropiques et la dureté réelle du père de Mirabeau, il n'y en a pas eu de mieux décoché. »

Prenons encore, entre mille autres, un exemple de ce genre de plaisanterie ; nous le tirons d'une parodie de la satire IX de Boileau, qui se prêtait sans peine à un travestissement politique : les

boutique rue de l'Échelle, 46, dans la même maison qu'habita Mirabeau après avoir quitté Versailles. S'il fallait en croire les chroniques scandaleuses du temps, le député de la Provence aurait été fort bien avec Madame Le Jay. — On lit ailleurs :

« Hier quelqu'un demandait à Monsieur le comte comment lui, dont la vie devait être consacrée à la chose publique, perdait tout son temps dans la boutique de son libraire. — J'y suis l'homme du monde le plus occupé, aurait répondu Mirabeau : je caresse la femme, je bats le mari, et je vole le comptoir. »

rimeurs immolés par le grand satirique cèdent volontiers leur place aux orateurs, aux journalistes et aux hommes d'Etat. Les parodistes n'ont qu'à choisir.

*Puisque vous le voulez, je vais changer de ton.
Je le déclare donc, Barnave est un Caton,
Target est un Lycurgue, et Thouret un Blackstone;
Près du grand Dinocheau Montesquieu déraisonne;
Castellane est un Pitt, Duport est un Solon,
Lafayette un Condé, Lameth un Washington;
Camus déclame mieux qu'Eschine et Démosthène;
Par ses conclusions Chapelier nous entraîne;
Pétion par sa prose éclipse Cicéron;
Mathieu (1) dès son enfance a surpassé son nom;
Garat mieux que Rousseau tire une conséquence;
Auprès d'Autun (2) Sully n'est qu'un sot en finance;
Prudhomme, à mon avis, l'emporte sur Fléchier,
Et l'auteur de Cinna rampe aux pieds de Chénier;
Sièyes à Bossuet dispute l'éloquence;
Crancé du grand Vauban surpasse la science;
Des aigles du sénat La Beste est le phénix;
Marat... Bon, mon esprit... oui... courage... poursuis...
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie,
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de districts hargneux s'en vont fondre sur nous!*

Une autre ressource de nos railleurs, un de leurs procédés les plus habituels, est le jeu de mots portant sur les noms propres; il faut dire que l'Assem-

(1) Mathieu de Montmorency, que le parti de la cour ne cessa de poursuivre de ses outrages parce qu'il s'était montré l'ami de la Révolution.

(2) Talleyrand. Allusion à son opération sur les biens du clergé.

blée nationale offrait une ample matière à ce genre d'esprit : aussi en usent-ils jusqu'à l'abus.

Nous avons vu avec plaisir l'Assemblée décider la grande question de deux séances par jour trois fois la semaine ; cela prouve que nos représentants, dont l'estomac se fatigue à attendre jusqu'à cinq heures, sont disposés à faire toutes sortes de sacrifices pour notre bien. On a vu à Versailles, le 4 août, quelle était l'influence d'un bon dîner, et c'est avec reconnaissance que nous apprenons à la postérité que MM. *Pain*, *Perdrix*, *Sallé de Choux* et les deux *Fricot* (noms de membres de l'Assemblée) ont été de l'avis de la majorité.

Le lendemain, ils revenaient encore sur ce sujet.

En donnant les noms des députés qui ont voté pour les séances du soir, ajoutaient-ils, nous aurions dû commencer par M. le curé de *Soupe* ; c'est lui qui a décidé la majorité. Il doit avoir la priorité sur MM. *Perdrix* et *Fricot*. On nous fait craindre une réclamation de la part de MM. *Bouche* et *Dutrou* sur cette motion. Nous reconnaissons que ce sont deux des membres les plus occupés de la chose commune. Mais si nous écoutions toutes les réclamations particulières, nous ne saurions en finir. Nous rendons cependant justice à MM. *Bouche* et *Dutrou* : nous les avons toujours reconnus pour les organes les moins équivoques du patriotisme français, et nous soupirons après le moment où, pour prix de leurs services quotidiens, ils présideront le comité des *rapports*, etc.

Champcenetz rend ainsi compte à ses amis d'une prétendue séance tenue rue du Bouloi, à l'hôtel de Grenoble, chez Théroigne de Méricourt, par les principaux membres révolutionnaires de l'Assemblée :

C'est là que, sous le charme de sa figure, de ses grâces féminines, de son esprit, et, plus que tout cela, de son ardent amour

de la liberté, la Circé du parti, la *Muse de la démocratie*, inspire ses adeptes. C'est Vénus donnant des leçons de droit public. Sa société est un lycée ; ses principes sont ceux du Portique ; elle aurait au besoin ceux des *Arcades*. On compte parmi ses élèves l'abbé Sièyes, Pétion de Villeneuve, Barnave, et l'heureux Populus, dont, hélas ! elle couronnera bientôt les pudiques moyens de plaire et l'inépuisable amour par un mariage. L'hôtel de Grenoble est devenu le point central des grands intérêts de la France régénérée.

Il énumère ensuite les questions qui s'y sont agitées sur la *monarchie libre*, la *royauté tempérée*, la *démocratie royale*, le *pouvoir constitutionnel*, la *monarchie populaire*, la *république fédérative ou monarchique*, et autres *grandes billevesées*, et résume enfin les motions à l'ordre du jour :

1^o M. *Bazin* a été chargé de réclamer contre le dernier traité de commerce fait avec l'Angleterre, et M. *Bonnet* appuiera la motion ;

2^o M. *Bandit* demandera la suppression de la maréchaussée ;

3^o M. *Chassebœuf* la suppression de la caisse de Poissy ; la motion sera appuyée par MM. *Bouvier* et *Eoucher* ;

4^o M. *Grenier* a lu une dissertation sur l'annone ; il invitera l'Assemblée à faire revivre cette police, qui a été si utile à l'empire romain et à l'Égypte sous le prince Joseph ;

5^o M. *Chevreuil* a communiqué à la société une adresse à ses commettants, qui, animés de l'esprit de liberté et d'égalité qui les a toujours caractérisés, remercient l'Assemblée du décret sur la chasse. M. *Merle* a finement profité de l'occasion pour intéresser en faveur de ses commettants.

M. *Brocheton*, que mademoiselle Théroigne tâchait d'engager à se joindre à eux, ne s'est pas laissé prendre à l'hameçon, et s'est tiré d'affaire en nageant entre deux eaux. M. *des Salines* lui a préparé une sauce piquante.

6° M. *Billette* a fait lecture d'une adresse des carmes déchaussés, qui envoient leurs boucles à l'Assemblée ;

7° La société a vu avec douleur que MM. *Le Clerc* et *Bazoché* se proposent de protester contre toute innovation dans l'ordre judiciaire, et de demander que la culture des épices soit encouragée à l'Ile-de-France ; mais elle espère que MM. *Melon*, *Rousselet* et *Damas* réclameront la préférence pour les fruits indigènes ;

8° Enfin M. *Lanusse* a présenté une pétition des apothicaires du duché d'Albret, qui demandent que leur corporation soit conservée.

M. *Dutrou* se proposait de parler sur la matière, quand MM. *Nicodème* et *Lasnon* ont fait entendre des bruits désapprouvateurs. Mademoiselle *Théroigne* s'est évanouie dans les bras de M. *Populus*. M. *Lasnier*, qui a un grand empire sur M. *Lasnon*, s'avance, le prend par la main, et le conduit aux pieds de mademoiselle *Théroigne*, etc., etc....

Une autre fois, les Apôtres font plaisamment intervenir M. *Cochon* de l'Apparent, qui interrompt les rapporteurs à chaque phrase par ses *gron ! gron ! gron !*

Dans une pièce intitulée *Théroigne et Populus*, ou le *Triomphe de la Démocratie*, drame national, Mirabeau déroule ses projets à *Populus*.

POPULUS.

*Mais l'Assemblée, enfin, de ses droits si jalouse,
Peut...*

MIRABEAU.

*Tu vois qu'à mon gré je les joue et les blouse.
Tous ces fiers plunitifs, procureurs couronnés,
Que je puis en flattant conduire par le nez,*

*Nous assurent des chefs du grand aréopage.
Je veux leur faire à tous un très-digne partage.
Connaissant leurs désirs, je donne aux plus ardents
Quelques Etats, et l'or de Londre et d'Orléans.
Je délègue à Lasnon l'empire des prairies;
Barnave aura de droit celui des boucheries;
Muguet aura les fleurs; au nasillard Buzot
Tous les vielleurs du coin payeront un impôt;
Le trop heureux Bailly palpera les épices;
Les lapins de Clapier combleront les délices;
Collinet des moutons réglera les destins;
Bouillotte aura les jeux, et Grégoire les vins;
Martinet régnera sur la gent enfantine;
Fricot présidera toujours à ma cuisine;
Le riche Nourrissart et le précieux Roulhac
Régneront au pays de l'heureux Pourceaugnac,
Bazoché aura le pas sur les clercs de notaires;
Lanusse aura sous lui tous les apothicaires;
Dutrou doit présider aux plus aimables jeux,
Et Nicodème aura le royaume des cieux;
Brocheton sur les eaux étendra son empire;
Nos curés pourront tous bien boire et mal écrire,
Et l'enchanteur Merlin, par des charmes nouveaux,
Fascinera les yeux sur nos doctes travaux;
Tous les deux, étonnés du nœud qui les rassemble,
Les rois Bracq et Perdrix doivent régner ensemble,
Sous lui le roi Target aura tous les ballons;
Lameth doit aux couvents guider nos escadrons;
Ce que Bouche et Lanusse auront de disponible
A Cochon purement doit être réversible;
Au vertueux Bandit je donne les forêts,
Et quand, suivant le cours de mes vastes projets,
J'irai dicter des lois dans une autre contrée,
Il représentera ma personne sacrée.
Chassebœuf de Poissy sera le commandant;
Chapelier des castors sera le président;*

La Poule aura les grains, Colombier la volée;
 La Beste aura l'esprit de toute l'Assemblée.

Ailleurs, on trouve tous les noms de l'Assemblée nationale arrangés sur l'air du menuet d'*Exaudet*, et rapprochés d'une manière qui produit parfois les effets les plus comiques.

Le Vassor
Bouche, Trou,
De Lanusse
Beauharnais, Petit, Muguet
Babaud, Duport, Camus,
Bailly, Roy, Valet, Maistre
Chapelier,
Beauregard,
Lavenue
Long, Gillet, Maillot, Bonnet,
Barnave, le Boucher,
Périsset,
Etc.

On retrouve ce genre d'esprit jusque dans les sujets qui paraîtraient se prêter le moins aux jeux de mots. Voici, par exemple, quelques passages d'une pièce intitulée *Jurisprudence criminelle* :

La législation et les arts se perfectionnent chaque jour. Grâce aux nouvelles découvertes de l'anatomie, notre jurisprudence criminelle va reprendre une force nouvelle, et, si la philosophie admet encore l'effusion du sang humain, au moins la manière ingénieuse et douce dont il sera répandu à l'avenir pourra servir de modèle à tous les législateurs de l'univers. Il était réservé à M. Guillotin, député de Paris, aussi adroit médecin que profond mécanicien, de présenter au monde l'esquisse d'une machine à décapiter qui

étendra la gloire du nom français jusques aux rives du Bosphore. Si quelques députés ont trouvé que, par cette innovation, M. Guillotin *tranchait un peu dans le vif*, et ennoblissait le crime, c'est une arrière-pensée d'aristocratie qui décèle leurs desseins perfides...

Combien cette manière prompte et expéditive n'aura-t-elle pas d'avantages sur la méthode adoptée par les Anglais!..... 1° La pompe et la beauté du spectacle attireront plus de peuple autour du lieu du supplice; l'impression sera plus générale, et la loi plus respectée. — 2° Cette manière permettra au criminel de se présenter à la mort avec audace, d'affronter en quelque sorte la faux du temps qu'il verra suspendue sur sa tête. Les gazettes du lendemain détailleront toutes les circonstances avec gloire, et chaque héros moribond pourra au moins dire en périssant : *Non omnis moriar*. — 3° L'anatomie en retirera des avantages inappréciables... — 4° Enfin, on pourra désormais parler impunément de corde devant tout le monde...

Une grande difficulté s'est élevée sur le nom à donner à cet instrument. Prendra-t-on, pour en enrichir la langue, le nom de son inventeur? Ceux qui sont de cet avis n'ont pas eu de peine à trouver la dénomination douce et coulante de *Guillotine*. — Sera-ce celui du président qui prononcera le vœu de l'Assemblée à ce sujet? On aurait alors à choisir entre M. Coupé et M. Tuault. On a observé que la mansuétude pastorale ne permettrait pas à M. de Sabran d'accepter cette place; sans cela il était assuré des voix de toute la noblesse... On dit que M. Mirabeau se présente pour avoir les honneurs de cette machine supplicielle. Le nom de *Mirabelle* remplacerait, à la grande satisfaction des bons Français, celui de *Guillotine*...

Un membre de l'Académie française a déjà fait, à cette occasion, la chanson suivante, sur l'air grave du menuet d'*Exaudet* :

Guillotin,

Médecin

Politique,

Imagine un beau matin

Que pendre est inhumain

Et peu patriotique.

Aussitôt

Il lui faut

Un supplice

Qui sans corde ni poteau

Supprime de bourreau

L'office.

C'est en vain que l'on publie

Que c'est pure jalousie

D'un suppôt

Du tripot

D'Hippocrate,

Qui d'occire impunément,

Même exclusivement,

Se flatte.

Le Romain

Guillotiné,

Qui s'apprête,

Consulte gens du métier,

Barnave et Chapelier,

Même le coupe-tête,

Et sa main

Fait soudain

La machine

Qui simplement nous tuera,

Et que l'on nommera

Guillotine.

Ce sujet, si lugubre en apparence, tenta également les rédacteurs du *Journal en Vaudevilles*, et ils le traitèrent, dans leur prospectus même, de façon à mériter les éloges de Desmoulins.

« Nos lecteurs, dit Camille, ne laisseront pas de

nous savoir gré de citer le meilleur endroit du prospectus. C'est celui où la séance du premier décembre est mise en chant. Quoi de plus aride en apparence que l'ordre du jour, la réforme de la jurisprudence criminelle, des chaînes, des cachots, des roues, des bûchers ? et dans la tribune un grave médecin qui ne peut s'accoutumer à l'idée qu'un homme en tue un autre, et qui propose à l'Assemblée une machine en forme de bourreau ? Mais c'est des difficultés que naissent les miracles.

Air : Paris est au roi.

*Monsieur Guillotin,
Ce grand médecin,
Que l'amour du prochain
Occupe sans fin,
Un papier en main,
Prend la parole enfin,
Et d'un air benin*

*Il propose
Peu de chose,
Qu'il expose
En peu de mots ;
Mais l'emphase
De sa phrase
Obtient les bravos
De cinq ou six sots.*

Monsieur Guillotin, etc.

Air : En amour c'est au village.

*Messieurs, dans votre sagesse,
Si vous avez décrété
Pour toute humaine faiblesse*

*La loi de l'égalité,
 Pour peu qu'on daigne m'entendre
 On sera bien convaincu
 Que, s'il est cruel de pendre,
 Il est dur d'être pendu.*

Air : De la baronne.

*Comment donc faire,
 Quand un honnête citoyen,
 Dans un mouvement de colère,
 Assassinera son prochain,
 Comment donc faire?*

Air de l'Amoureux de quinze ans : Que j'avions d'impatience!

*En rêvant à la sourdine,
 Pour vous tirer d'embarras,
 J'ai fait une machine
 La la la la, la la la, la la, la la la, la la, la la la,
 Qui met les têtes à bas.*

Air : A la façon de Barbari, mon ami

*C'est un mécanisme nouveau,
 D'un effet admirable,
 Je l'ai tiré de mon cerveau
 Sans me donner au diable.
 Un décollé de ma façon,
 La faridondaine,
 La faridondon,
 Me dira : Monsieur, grand merci,
 Biribi.
 A la façon de Barbari,
 Mon ami.*

Air : Quand la Mer Rouge apparut.

*C'est un coup que l'on reçoit
 Avant qu'on s'en doute;*

*A peine on s'en aperçoit,
Car on n'y voit goutte.*

Un certain ressort caché,

Tout à coup étant lâché,

Fait tomber, ber, ber,

Fait sauter, ter, ter,

Fait tomber

Fait sauter,

Fait voler la tête;

C'est bien plus honnête.

Les *Révolutions de Paris* osaient proposer pour la guillotine, au mois d'avril 1792 (n° 146), cette inscription, de sinistre présage :

*Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.*

J'ai rencontré dans la *Chronique de Paris* du 14 décembre 1789 ce petit entre-filet :

Nous avons vu une chanson dans laquelle on appelle le coupe-tête proposé par M. Guillotin LA GUILLOTINE.

Enfin, on lit dans la même feuille, à la date du 26 avril 1792 :

Hier, à trois heures et demie après midi, on a mis en usage, pour la première fois, la machine destinée à couper la tête aux criminels condamnés à mort. Le patient était un nommé Nicolas-Jacques Pelletier, déjà repris de justice, et convaincu en dernier lieu d'avoir frappé un particulier de plusieurs coups de bâton, et de lui avoir volé un portefeuille dans lequel étaient 800 liv. en assignats et plusieurs autres effets.

La nouveauté du supplice avait considérablement grossi la foule de ceux qu'une pitié barbare conduit à ces tristes spectacles.

Cette machine a été préférée avec raison aux autres genres de supplices : elle ne souille point la main d'un homme du meurtre de son semblable, et la promptitude avec laquelle elle frappe le coupable est plus dans l'esprit de la loi, qui peut souvent être sévère, mais qui ne doit jamais être cruelle.

Mais revenons aux Actes des Apôtres. Dans tout ce que nous avons cité jusqu'ici il y aurait fort à reprendre assurément au point de vue de la modération et des convenances, et l'on pourrait sévèrement qualifier certaines insinuations qui à leurs yeux passaient pour de bons tours, d'excellentes plaisanteries. Cependant nous n'avons en quelque sorte rien dit encore.

Rédigés dans le même esprit que le *Petit Almanach des Grands Hommes*, les Actes n'avaient guère été d'abord qu'une longue ironie contre la Révolution. Soit que les auteurs craignissent que cette ironie monotone ne finît par ennuyer les lecteurs, soit que l'ironie ne suffît plus à leur irritation toujours croissante en présence des progrès de la Révolution, ils prirent peu à peu l'habitude de l'injure directe et de la calomnie à bout portant, sans voile d'aucune espèce ; bientôt même, franchissant toutes les bornes, ils se laissèrent emporter aux dernières violences. Depuis soixante ans on ne parle que des excès des révolutionnaires, et jamais de ceux de leurs adversaires. On va voir que les provocations sanguinaires des journaux royalistes ne le cédaient en rien à celles de l'*Ami du*

Peuple. On trouve dans Marat des motions hideuses de violence et de fureur, mais rien de plus atroce dans les détails. Et d'un côté c'est le délire d'un seul homme : Marat rédigeait seul son journal, et l'on sait dans quelles circonstances ; ici c'est une réunion de *troubadours*, comme ils s'appellent eux-mêmes, qui versent à pleines mains l'outrage et la calomnie sur les hommes les plus honorables, qui, parlant sans cesse de pendaïson, demandent le supplice des six cents principaux révolutionnaires, la confiscation de tous leurs biens, indiquent aux armées étrangères par combien de points on peut entrer en France, etc., etc.

Leurs coups les plus rudes sont dirigés contre Mirabeau et le duc d'Orléans. C'est à eux qu'ils s'attaquent tout d'abord. Dans l'introduction de la première version, sous le titre de *Tableau de famille*, ils tracent à leur manière, et au moyen de nombreuses citations d'historiens royalistes, le tableau de la France pendant la jeunesse de Charles V ; ils s'attachent à mettre en relief tout le mal que, dans leur opinion, Charles le Mauvais, roi de Navarre, et le prévôt des marchands Marcel, auraient fait à leur pays. Dès les premières lignes on voit que c'est Mirabeau qu'ils ont voulu peindre sous les traits de Marcel, et le duc d'Orléans sous ceux de Charles le Mauvais.

Quelle grande et terrible leçon nous offre le tableau de ces

temps désastreux ! s'écrient-ils. Le trouble, le désordre, la confusion, l'anarchie, le pillage, l'incendie, le meurtre, la dévastation, le viol, la banqueroute, la famine, la peste, qui, dans la seule ville de Paris, emporta trente mille hommes ; et tout cela fut l'œuvre de deux ambitieux, Marcel et Charles le Mauvais.

L'allusion était assez transparente dans le rapport des rôles ; ils y ajoutaient d'autres ressemblances.

Comme les extrêmes se touchent et que la nature se plaît dans les contrastes, tout me porte à croire que Charles le Mauvais avait uni son existence à celle d'une princesse aimable et vertueuse ; mais, étranger aux charmes de la sensibilité, il prostituait continuellement sa dignité aux plus sales désordres. Les traits de l'épouse, chef-d'œuvre de candeur et de modestie, faisaient un contraste parfait avec la figure abreuvée de crapule qui distinguait son ignoble époux.

Sans doute aussi, d'après le caractère moral de Marcel que l'histoire a conservé, son physique devait en être l'emblème non équivoque. Une stature courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grâce dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulsive, le front chevelu, le poil hérissé, le cou vertébreux, le bras court ; la jambe mal dégrossie, une voix aigre et plate dans le diapason de la séduction, ou horriblement résonnante dans les accès de la fureur, voilà ce qui attirait sur ses pas la foule ébahie, voilà ce qui lui valut ce respect de la terreur jusqu'au moment où, ses crimes étant dévoilés, on n'y reconnut plus que l'aspect de l'erreur...

Français ! que cette leçon ne soit pas perdue pour vous, ajoutait le rédacteur des Actes des Apôtres ; et toi, funeste orateur de notre congrès, intolérant apôtre de la tolérance politique, contemple ce tableau, et frémis ! *Tu Marcellus eris.*

Mais ce ne sont là que des aménités ; écoutez

plutôt. Le duc d'Orléans ayant fait ôter les fleurs de lis de ses armoiries :

*Un ci-devant prince de Gaule,
Mais qui n'est qu'un franc polisson,
Fait rayer de son écusson
Ce qui lui manque sur l'épaule.*

Voici l'horoscope du duc tiré d'une longue prophétie prétendue de Nostradamus :

*En quatre-vingt-neuf grand combat.
Les Gaulois s'armeront les uns contre les autres.
Le seigneur d'O..... y perdra son crachat,
Mais il sera couvert des nôtres.*

Sur le compte de Mirabeau, la verve, je devrais dire la haine des Apôtres, est intarissable.

Un seul homme absorbe toutes nos facultés et nos respects. L'universalité des vertus de M. le comte de Mirabeau nous force malgré nous à rappeler sans cesse l'attention de nos lecteurs sur cet être admirable. Il semble réaliser les merveilles de la Fable. Calchas ne perceait pas mieux l'avenir ; Protée ne se déguisait pas sous une plus grande quantité de formes, et de formes plus aimables ; Alcibiade était moins modeste, et Fabricius n'arriva jamais à un pareil degré de désintéressement ; nul n'eut plus le désir d'être utile sans être remarqué. Si la plupart de ses collègues sont étrangers à tout, il n'est, lui, étranger à rien : arithmétique, politique, marine, finances, diplomatie, agriculture, commerce, population, en un mot tout ce que le globe enserme est englobé dans sa tête vaste et profonde. Une éloquence douce et fleurie découle de ses lèvres de rose ; la persuasion marche à sa suite ; une probité rare une candeur aimable, avivent, colorent cet heureux ensemble... C'est l'image du poète dont Horace nous fait le tableau : *Integer vitæ scelerumque purus* ; c'est le véritable orateur

accompli que Quintilien nous définit : *Vir bonus dicendi peritus*. On ne sait ce que l'on doit admirer le plus dans *Monsieur le comte*, ou de son inconcevable facilité, de sa pénétration, ou de sa bienveillance publique. Les questions les plus ardues, les discussions les plus longues, les plus savantes, ne lui coûtent à concevoir que le temps de les lire.

Ailleurs ils dressent une longue biographie de Mirabeau où ils le représentent comme un lâche et vil suborneur, un dissipateur éhonté et un débiteur de mauvaise foi, un mauvais fils, un mauvais époux, un mauvais père, un homme indigne enfin, qui était encore sous le poids d'une condamnation capitale et d'une interdiction. Du reste, ils ne lui laissent pas un instant de répit, et, dans leur aveuglement, ils ne trouvent pas d'injures assez fortes pour flétrir ce *magnifique scélérat*, le seul homme pourtant dont le concours pouvait procurer le salut de la royauté, où tendaient leurs vœux et leurs efforts.

*Amant escroc, époux perfide,
Ingrat envers tous ses amis,
Objet du plus profond mépris,
A la torche d'une furie
Sa main allume le flambeau
Qui doit embraser sa patrie :
Le portrait est frappant, ce monstre est.....*

*De forfaits, de crapule exécrationnable assemblage,
L'enfer, qui le vomit pour l'horreur de notre âge,*

*Aurait comblé nos maux, si de sa lâcheté
L'excès n'était égal à sa férocité.
C'est bien Catilina, mais c'est Thersite en outre,
Et voici son vrai nom : Catilina J... f.....*

A la hauteur où vous êtes, lui disent-ils, vos ennemis même conviennent que le gibet est le seul genre d'élévation qui vous manque.

Ou encore :

Soyez tout d'une pièce dans ce Manège où vous êtes entendu, et dans cette Grève où vous êtes attendu.

Mirabeau mourant leur inspire un long Noël, où on lit le couplet suivant :

*Pleurons, pleurons, ó Fauchet !
C'en est fait,
Notre grand homme succombe,
Et peut-être avant un an,
En plein champ,
On pissera sur sa tombe.*

Et, par anticipation, ils donnent à leurs souscripteurs un portrait du député provençal, fort ressemblant, au bas duquel on lisait cette épitaphe :

*Vendidit hic auro patriam, dominumque furenter
Deposuit, fixit leges pretio atque refixit.*

Le lion tombé, les épitaphes les plus injurieuses pleuvent sur sa tombe.

*Ci gît un coquin de génie,
Qui, pendant quarante ans en butte aux coups du sort,
Reçut de sa folle patrie,*

*En masse, le jour de sa mort,
L'honneur qui lui manqua toute sa vie.*

*Ci gît de Mirabeau la dépouille funeste.
N'agitez point sa cendre : elle exhale la peste.*

Parmi ceux que les Apôtres poursuivent avec le plus d'acharnement, il faut encore citer Barnave, *Barnave-Néronnet*, dont ils n'écrivent jamais le nom sans lui accoler les épithètes de *féroce* ou de *boucher*. Ils lui rappellent à satiété une phrase qu'il est censé avoir prononcée à la tribune lorsqu'on vint annoncer à l'Assemblée nationale la fin tragique de Foulon, mais qui pourtant ne se trouve dans aucun des documents officiels : « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » Ils la lui répètent sur tous les tons, en toute circonstance, en prose et en vers.

*Barnave du bon Guillotin
Trouve l'instrument trop humain ;
C'est ce qui le désole.
Par ses regrets nous jugeons tous
Qu'il doit l'éprouver avant nous ;
C'est ce qui nous console.*

Et à l'occasion du duel entre Barnave et Cazalès :

*Aux vertus le malheur, au crime le succès :
Barnave a blessé Cazalès.
Dans ce siècle fécond en fureurs effroyables,
Non, ce n'est pas un spectacle nouveau
De voir des gens irréprochables
Passer par la main du bourreau...*

Dans cette nomenclature des députés sur l'air du menuet d'Exaudet, dont nous avons tout à l'heure cité le premier couplet, on aura remarqué le rapprochement significatif de ces noms : *Barnave*, le *Boucher*, *Périsset*.

En général, c'est contre les anciens nobles, prélats et parlementaires qui ont embrassé la cause de la Révolution, que s'acharnent les sarcastiques écrivains.

*Parmi tous les fripons
Dont le travail nous désespère,
Et qui renversent tout sans rimes ni raisons,
Notre chère commère
Catherine-Thomas-Basile-Jean Fréteau
Est le plus vil de cette horde.*
— *Comment ! serait-il donc plus fripon que Laborde ?
Plus plat que Liancourt ? plus gueux que Mirabeau ?
Plus ingrat que Lameth ? plus sot que Robespierre ?
Plus pédant que Target ? plus changeant que Tonnerre ?
Est-il donc plus que Custine ennuyeux ?
Ou que Narbonne ambitieux ?
Ou que Gouy charmé de son petit mérite ?
Ou que Barnave, enfin, traître et séditionnaire ?*
— *Non : il est tout cela comme eux ;
Mais, de plus, il est hypocrite.*

Ce n'est que du sang de nos modernes Catilinas, plus monstrueux mille fois que leur modèle, que peuvent être cimentés et le pacte d'alliance qui rendra les sujets au monarque, et les nœuds de concorde et de fraternité qui réuniront de généreux compatriotes.

Notons qu'il s'agit ici de l'Assemblée nationale, et que les Catilinas dont le sang devait cimenter les nœuds de la concorde étaient pour la plupart des royalistes constitutionnels ; ils sont nommés en toutes lettres dans le passage suivant :

Blondel, lui seul, a bien su rendre la liberté au roi Richard : ne serions-nous pas les seconds troubadours ? Il faudrait ensuite chasser tous les démagogues, livrer un Charles Lameth, un Barnave, un Duport, un Rabaud, un évêque d'Autun, un Mirabeau l'ainé, un Chapelier, un Dubois-Crancé, qui insultent toute l'armée, pour en faire la justice la plus sévère, et se repaître du spectacle de les voir tous subir le même sort que nous faisons subir aux crapauds dans la campagne, en les accrochant au bout d'une perche sur les ruines de la Bastille pour les faire mourir à petit feu.

Trouverait-on quelque chose de plus atroce dans Marat ? On voit quel sort ces *troubadours* réserveraient à leurs adversaires, s'ils avaient réussi. Si la postérité a été moins sévère pour eux, ils le doivent à l'intérêt qui s'attache aux vaincus.

Et le plus souvent ces provocations sont faites sur le ton d'un aimable badinage et sous mine de calembour : On doit un cordon à M. Camus, de l'Assemblée ; personne ne sera surpris de son *élévation* rapide. — Cet ordre du *cordons* tient à celui de la lanterne :

Pour récompenser le mérite

De nos divins législateurs,

Dans ces beaux jours tout nous excite,

Français, à les combler d'honneurs.

*Que celui donc qui nous gouverne
Les décore de grands colliers,
Et qu'il les fasse chevaliers,
Mais chevaliers de la lanterne.*

Et comme s'il eût été possible qu'on se méprît sur leurs intentions, ils ajoutaient ces mots :

Cet ordre ne serait pas dispendieux : il consisterait en une corde de la grosseur du petit doigt, qu'on passerait au cou de ces messieurs.

Ils n'y mettaient pas toujours tant de façons :

Législateurs qui faites

A coups de baïonnettes

Adopter vos sornettes,

Votre arrêt est rendu,

Hu! hu!

De vous une centaine

Je nommerai sans peine

Qu'à la Saint-Jean prochaine .

Je garantis pendus.

Et pour l'accomplissement de leurs vœux impies ils comptaient sur les armées étrangères et ne craignaient pas de leur faire ouvertement appel. Dans un dialogue tendant à prouver que les Parisiens révolutionnaires sont des rebelles, l'un des interlocuteurs s'enquiert de ce qu'a fait Charles V lors du soulèvement de Montpellier.

Réponse. Charles, voulant punir les habitants de cette ville de leur rébellion, fit exécuter *six cents* des plus séditeux : deux cents furent décapités, deux cents pendus et deux cents brûlés.

Leurs enfants furent déclarés infâmes, leurs biens confisqués, et la moitié de ceux des autres citoyens de Montpellier.

Demande. Et si le roi veut des exemples?

R. Dans ce cas, ces exemples porteront de préférence sur les chefs et sur les municipaux sans pudeur qui ont osé dire au roi qu'ils l'avaient conquis.

D. Sur quoi fondez-vous cet espoir?

R. Sur ce que Charles VI a fait en pareille circonstance.

D. Qu'a fait ce roi?

R. Le peuple de Paris s'étant soulevé et mis en armes sous la conduite de Hugues Aubriot et de Jean Desmarest, le roi entra dans sa capitale à la tête de son armée, *fit pendre les plus marquants à leurs fenêtres*; trois cents autres principaux factieux furent décapités; le reste qui tenait prison n'obtint grâce qu'à la prière des princes du sang, et à la charge de payer au fisc la moitié de leurs biens.

.....

D. A quoi croyez-vous que tout ceci aboutisse?

R. A une guerre civile, si le duc d'O..... reste en France...; à une guerre étrangère, si les princes ont le courage de se faire déclarer rebelles, et si Léopold et Amédée ont celui de les soutenir.

D. Si Léopold s'y décidait, par combien d'endroits croyez-vous notre frontière de Flandre accessible à ses troupes?

R. Par cinq.

D. Et Amédée, par combien de points pourrait-il pénétrer en Provence?

R. Par trois, qu'un général habile peut réduire à deux.

D. Donnez-en les aperçus.

R. C'est un secret qui ne doit vous être révélé qu'au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

Enfin les Apôtres, emportés par une aveugle fureur, poursuivent la Révolution et les révolutionnaires jusqu'au delà de nos frontières. On sait que

les Brabançons s'étaient révoltés contre l'empereur d'Autriche, et avaient chassé ses troupes des Pays-Bas. Mais leurs succès n'avaient pas été de longue durée, et ils durent subir une restauration. Il faut entendre la joie des Apôtres en apprenant le retour victorieux des armées impériales ; ils la font éclater sur tous les modes. Voici quelques vers d'une *Ronde patriote* :

*Nous aurons incessamment
Des nouvelles du Brabant.
Les prétendus patriotes
Font caca dans leurs culottes.
Ils ont fait semblant d'attendre
Quelques moments pour se rendre.
Ils parlent de mousquetade,
Même un peu de canonnade.
La guerre de pétarade
N'est au fond qu'une foirade.
Quinze milliers de potence
(Qui seraient très-bien en France)
Attesteront la clémence
Et la verte vigilance
De monsieur l'Empereur,
Dont ils ont grand'peur.*

Une chose encore à signaler dans les Actes des Apôtres, et qui est bien faite pour exciter quelque surprise, c'est leur extrême licence ; Rabelais et Voltaire, dans leur extrême gaîté cynique, n'en sont pas plus graveleux que ces soutiens de l'Eglise et de la royauté. Il n'est pas une de leurs feuilles où

ne se rencontre quelque libre épigramme, quelque mot à double sens, quelque gaillarde facétie. Ici ce sont d'interminables plaisanteries sur les prétendus amours du député Populus et de la célèbre furie républicaine, Théroigne de Méricourt. Là c'est une pétition fictive des femmes qui réclament contre le fardeau insupportable de l'aristocratie ; et ils attachent à cette pétition la signature de quelques dames de la noblesse dont les maris étaient connus par l'excès de leur rotondité et de leur embonpoint. Ces modernes troubadours, en effet, sont loin d'avoir hérité de la galanterie de leurs prédécesseurs : les femmes les plus respectables ne sont point à l'abri de leurs injures ; madame de Staël, par exemple, coupable surtout d'être la fille de Necker, est représentée par eux comme une ignoble dévergondée, et cela dans un langage qu'il est impossible de reproduire. C'est la plume de l'Arétin mise au service des haines politiques.

Ici notre embarras est grand, placés que nous sommes entre les convenances et l'intérêt de la vérité. Nous nous bornerons à deux ou trois citations, que nous choisirons de manière à concilier autant que possible ce double devoir.

*Lettre aux quarante-cinq auteurs des Actes
des Apôtres.*

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

Il n'est point, Messieurs, de genre d'aristocratie que votre démagogie n'ait jusqu'à présent attaqué avec des armes victorieuses ; mais la plus ancienne, comme une des plus cruelles de toutes, a échappé à vos traits. Elle est cependant bien lourde à supporter ; elle a souvent occasionné des scènes sanglantes ; enfin elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est insinuante, et se cache presque toujours dans les ténèbres : c'est, en un mot, l'aristocratie de l'homme sur la femme. Elle pourra être difficile à déraciner ; car, depuis la création du monde, elle exerce un empire absolu sur toutes les classes, et les dames de la Halle n'en sont pas plus exemptes que les reines et les bourgeoises. Il est, par conséquent, urgent de s'en occuper. La circonstance semble même d'autant plus favorable, que l'Assemblée nationale, travaillant infatigablement au grand œuvre de la régénération nationale, a été obligée de mettre tout sens dessus dessous. Cette manière si sage et si naturelle de procéder donne au beau sexe l'espérance qu'il pourra, à son tour, parvenir à une suprématie que sa délicatesse annonce devoir être exercée par lui d'une manière plus légère.

J'avoue qu'il est étonnant que ce soit moi qui fasse cette dénonciation, et que je n'aie pas été prévenue par des citoyennes non moins actives que moi, telles que mesdames de Luynes, d'Aiguillon et Mirabeau la cadette, qui paraissent depuis longtemps ne pouvoir sans danger être exposées à supporter le poids de cette monstrueuse aristocratie. Elles méritaient sans doute que leurs maris imitassent le dévouement du général mon époux, et renonçassent comme lui à leur privilège de supériorité ; car, Messieurs, je dois à la vérité et au patriotisme de ce cher général de vous avouer qu'il a eu l'intrépidité d'exposer sa fragilité à la pesanteur de mon pouvoir.

Je suis, avec une démagogique et fraternelle considération,
 Votre très-humble et très-obéissante servante,

DONDON PICOT,

femme du général Lameth,

Demeurant dans le cul-de-sac Notre-Dame-des-Champs,
 au second, au-dessus de l'entresol.

Les goûts, vrais ou supposés, du marquis de Villette, donnent lieu à mainte épigramme qu'à l'élégance près Martial eût pu signer. Voici la moins ordurière que j'aie pu trouver :

L'ÉGALITÉ.

Epigramme.

*Parmi les systèmes nouveaux
 Adoptés chaque jour par l'auguste diète,
 L'égalité devait plaire à Villette (1) :
 Du côté qu'il les voit les hommes sont égaux.*

Ce cynisme des Apôtres, cynisme qui peint les hommes et le siècle, s'étale avec une naïveté qui a son côté comique dans le passage suivant sur l'abbé Maury, leur ami, pourtant, et la plus ferme colonne du royalisme dans l'Assemblée.

Extrait d'une lettre du chef des Thessaliens à son ami Patrocle.

..... Le cygne l'avait bien prévu dans son chant d'agonie, que la nation finirait par *se rattacher à son caractère distinctif, et revenir à ses anciennes mœurs et à ses inclinations naturelles* (2). Nos représentants volontaires donnent enfin un exemple de courtoisie digne des plus beaux siècles de la courtoisie française. La

(1) « Par allusion à une motion jacobine du *ci-derrrière* marquis de Villette. »

(2) Observation de Necker sur l'avant-propos du *Livre rouge*.

sage-femme de la Target, madame d'Aig....., vient d'obtenir, à l'exclusion de M. Vi...., les honneurs du fauteuil ; mais, sur la motion expresse de M. Bouche, on a fait jurer à l'illustre amazone qu'elle ne présiderait qu'en habits d'homme.

On ne peut assez applaudir à la sagesse de ce décret, car, sans cette précaution, que serait devenu, avec un abbé Maury, celui de l'*inviolabilité*? On sait que l'honorable membre n'a jamais pu lorgner une jupe sans se mettre en rut. Nouveau Samien, le spermatique abbé aurait souillé le tribunal des éphores. Le danger de la pollution était d'autant plus imminent que madame la présidente, dans les atours de son sexe, est bien la coquette la plus séduisante de toutes *les dames de la nation*. On l'a vue fort crottée aux dernières saturnales (et c'est sans doute ce qui l'a fait appeler *salope*). Cependant la friponne se faisait encore remarquer à la tête de ses bacchantes par sa bonne mine et ses grâces martiales, qui lui ont valu plus d'une auguste conquête ; ce qui prouve aujourd'hui combien il est difficile de s'en détacher quand une fois on est tombé dans ses chaînes. Les amis de notre héroïne avaient plus d'un motif pour la mettre en culotte...

Enfin je terminerai — c'est le cas ou jamais — par une chanson sur un air connu :

Les Consolations.

LE PRIEUR.

*Eh zic, eh zic, eh zoc,
Eh fric, eh fric, eh froc,
Quand les bœufs vont deux à deux
Le labourage en va mieux.*

*Qu'avec fureur on supprime
Casuel, calotte et dîme,
Je me moque de ces lois,
Si je puis à ma servante,
Dont le joli nez me tente,
Le soir dire en tapinois :*

*Eh zic, eh zic, eh zoc,
 Eh fric, eh fric, eh froc.
 Quand les bœufs vont deux à deux,
 Le labourage en va mieux.*

LE COMTE.

*Eh zic, etc.
 Qu'on rogne mon héritage
 Et qu'on m'ôte mon plumage,
 Je m'en moque avec raison,
 Si, fidèle à ma folie,
 Je puis, à ma fantaisie,
 Dire avec quelque tendron :
 Eh zic, etc.*

LE MINISTRE.

*Eh zic, etc.
 Ma besogne est bien facile,
 Car je suis fort inutile,
 Et j'en sens bien tout le prix.
 N'ayant plus aucune affaire,
 Je passe mon ministère
 A dire avec ma Philis :
 Eh zic, etc.*

UNE DEMOISELLE DE L'OPÉRA.

*Eh zic, etc.
 Adieu donc mon équipage,
 Mes bijoux, mon étalage;
 Plus d'abbés ni de marquis.
 Leur peine, hélas ! me désole,
 Mais un danseur me console,
 Et nuit et jour je lui dis :
 Eh zic, etc.*

UNE VISITANDINE.

Eh zic, etc.

Adieu donc vêpre et complies,

Nénuphar et litanies,

Car je ne suis plus nonnain ;

J'emploierai mieux ma jeunesse,

Et je vais, avec tendresse,

Dire à quelque capucin :

Eh zic, etc.

UN CAPUCIN.

Eh zic, etc.

Je donne à Treilhard ma barbe,

Et suis content si je garde

Le cordon de saint François ;

Car, avec ce meuble aimable,

Toujours au sexe agréable

Je dirai par jour vingt fois :

Eh zic, etc.

UN GRENADIER NATIONAL.

Eh zic, etc.

Je ne fais plus de ripaille,

Je n'ai plus ni sol ni maille,

Je crois que je meurs de faim ;

Mais je porte un beau panache,

Un bonnet, une moustache,

Et dis du soir au matin :

Eh zic, etc.

Les Actes des Apôtres eurent une très-grande vogue, facile à comprendre. Malgré leur violence, je ne sache pas qu'ils aient jamais été poursuivis

judiciairement ; mais plusieurs de leurs numéros furent brûlés, et la boutique de leur éditeur fut plus d'une fois saccagée. C'étaient là, du reste, comme nos lecteurs peuvent s'en souvenir, les petits inconvénients du métier de journaliste à cette époque de liberté ; ils n'étaient pas capables d'arrêter les rédacteurs des Actes, et il ne fallut rien moins pour qu'ils posassent la plume qu'un ordre du roi, qui leur fut, dit-on, signifié par l'intendant de la liste civile. Nous retrouverons bientôt Rivarol, Suleau et Peltier.

Politiquement les Actes des Apôtres n'ont que peu ou point de valeur. « C'est, dit M. Eugène Despois (1), une opposition harcelante et taquine contre l'Assemblée constituante, un débordement d'outrages et de menaces contre les hommes qui semblent guider la Révolution, et qu'emportera plus loin encore l'irrésistible mouvement ; des sarcasmes, des calomnies, des convulsions ; point de principes, point de convictions sérieuses sur lesquelles on puisse s'appuyer ; l'écume aux lèvres, point de croyance au cœur. Ces hommes se débattent contre l'inévitable avenir ; mais ils ont perdu pied, ils n'ont plus l'espoir de vaincre, ils se vengent en insultant ; c'est la rancune de l'intérêt blessé, la rage du privilège détruit. »

En résumé, le mérite de ce recueil, mérite encore

(1) *Liberté de Penser*, t. III, p. 224.

aujourd'hui fort appréciable, est tout entier dans la forme, et ce mérite m'a paru très-sainement apprécié par La Harpe dans un article du *Mercure* de juin 1794, écrit à propos de la *Légende dorée*, une feuille rédigée dans le genre des Actes des Apôtres, mais dans un esprit tout opposé.

« De toutes les feuilles aristocratiques, la seule qui soit parvenue à ma connaissance, c'est celle qui a eu tant de vogue sous le titre d'Actes des Apôtres. Je ne sais si elle existe encore : les grandes réputations passent vite par le temps qui court ! C'est peut-être ma faute, mais il y a longtemps que je n'entends plus parler de ces fameux Actes. Un galant homme de mes amis, à qui je ne connais qu'un défaut, celui de n'être pas extrêmement révolutionnaire, attendu qu'il n'aime que la paix, et que la paix et une révolution ne vont pas très-bien ensemble, m'avait prêté des recueils de ces Actes, apparemment pour me convertir. Je les ai parcourus sur sa parole et sur celle de la renommée ; mais c'est une terrible épreuve que le *recueil* dans ce genre de composition. Il m'était arrivé, comme à d'autres, en soupant chez d'honnêtes aristocrates (il y a d'honnêtes gens partout), d'entendre des bribes de ces Actes : j'y avais trouvé des facéties assez drôles et des folies qui m'avaient fait rire ; mais il y a bien de la différence entre une feuille et un volume : c'est une vérité d'expérience qu'on ne sait

pas assez. Il faut que chacun garde sa mesure : tel a suffisamment d'esprit pour trois minutes qui n'en a pas pour un quart d'heure ; et tel va jusqu'au quart d'heure qui au bout d'une demi-heure est un sot. Croyez-moi , cet avis est important, messieurs les faiseurs de feuilles, de parades, de proverbes, de pamphlets, de petits vers d'almanachs ou de société, même d'opéra comique, prenez garde au *recueil*. Toutes ces choses-là meurent en détail, sans scandale, sans inconvénient, sans que personne s'en aperçoive ; mais le recueil c'est l'enterrement solennel, c'est la mort constatée. Ce que j'en ai vu d'exemples ne finirait pas à rapporter et ferait trembler. Combien de gens dont j'ai ouï dire autrefois qu'ils avaient de l'esprit, qu'ils faisaient de jolies choses ! Ils ont eu l'ambition du volume et de la reliure : aucun d'eux n'en est revenu.

» Nos *Apôtres* auront du moins une ressource : s'ils n'ont pas une vie collective, ils peuvent encore avoir quelque temps une vie partielle ; tant qu'il y aura un parti contre la Révolution, les *Apôtres* pourront vivre, comme on dit, au jour la journée. Cependant on voit qu'ils sont déjà bien déçus de leur première splendeur ; et si des hommes de ce *génie* éprouvent un tel rabais, que sera-ce des autres ?

» Il faut être juste envers tout le monde : dans les volumes que j'ai feuilletés, il y a quelques morceaux agréables, deux ou trois parodies bien faites,

et quelques petites pièces de vers assez jolies. Mais l'esprit de parti est une belle chose, si leurs lecteurs les plus passionnés n'ont pas été dégoûtés de la monotonie de leurs tournures, qui ne sortent pas de l'ironie et de la contre-vérité, s'ils ont pu soutenir un débordement de calembours, de quolibets et de rébus sur les noms des députés. C'est une mine riche sans doute pour

Ces froids bons mots

A double sens, qui sont l'esprit des sots ;

mais il ne fallait pas l'épuiser ; il ne fallait pas vivre six mois sur l'accouchement de M. Target. Il y a un peu de stérilité à subsister si longtemps d'une caricature grotesque ; il faut être sobre de bouffonnerie , car, si l'on en rit quelquefois, on la méprise toujours. Ce que j'en dis ici est purement affaire de goût. Je ne mets pas plus d'importance à toutes ces affaires que M. Target lui-même, qui n'en est pas moins un homme très-éclairé et un des meilleurs travailleurs du Comité de Constitution. »

Sous ces réserves, les Actes des Apôtres demeurent la feuille la plus spirituelle et la plus piquante de l'époque, un très-curieux et très-remarquable spécimen de l'esprit français, et on les parcourt encore avec plaisir.

Les Actes des Apôtres forment onze volumes ou *versions*. Chacun des dix premiers volumes con-

tient : 1^o une planche gravée ; 2^o une introduction ; 3^o trente numéros ; 4^o un épilogue. Le onzième volume comprend seulement onze numéros, plus six livraisons portant le titre de *Petits paquets*.

Version 1^{re}. Commencés le jour des Morts, et finis le jour de la Purification. L'an de la liberté O (1789).

Version 2^e. Commencés le jour de la Purification, et finis le jour de la Mi-Carême. L'an de la République sanctionnée 1^{er}.

Version 3^e. Commencés à la Mi-Carême, et finis la semaine de la Quasimodo. L'an de l'anarchie 1^{er}.

Version 4^e. Commencés le jour de la Quasimodo ; brûlés la veille de la Pentecôte, et finis à la Trinité. L'an des municipalités.

Version 5^e. Commencés à la Trinité, et finis à l'Assomption. L'an de la fédération.

Version 6^e. Commencés à l'Assomption, et finis le jour du salut de la France, c'est-à-dire le 6 octobre. L'an des assignats.

Version 7^e. Recommencés le jour des Morts, et finis le jour des Innocents. L'an du schisme. (Deux gravures.)

Version 8^e. Commencés à Noël, et finis le Mardi-Gras. L'an des jurés et des jureurs.

Version 9^e. Commencés le Mardi-Gras, et finis à l'Assomption 1794. L'an de la mort du grand homme.

Version 10^e. Commencés à l'Assomption, et finis à la Saint-André 1794. L'an de la démocratie royale acceptée librement.

Version 11^e et dernière. (Trois gravures.)

Les onze numéros de la dernière version se trouvent difficilement et se sont payés un prix exorbitant.

Les Petits Paquets qui y sont joints ne sont pas à proprement parler des numéros de la feuille ; c'étaient des sortes de suppléments destinés probable-

ment à ranimer le zèle des souscripteurs, qui se refroidissait. Les auteurs s'en expriment ainsi :

Petits paquets, ou collection d'anecdotes historiques et réjouissantes, à l'usage des gens d'esprit qui n'aiment point les choses trop sérieuses.

Un paquet instruit mieux que ne fait un gros livre.

(VOLTAIRE, *les Trois Manières.*)

Il sera remis de temps en temps à nos souscripteurs un feuillet de quatre pages, intitulé *le Petit Paquet*, renfermant la petite nouvelle du jour, la petite anecdote courante, le petit conte à la mode, le petit calembour en vogue, la petite épigramme du moment et le petit vaudeville de société. Les *Petits Paquets* sont destinés à servir de contre-poids aux grands complots, aux grands décrets, aux grandes conspirations, que nous sommes encore condamnés à essayer avant d'être définitivement heureux.

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA COUR ET DE LA VILLE

Brune, Gautier, Saint-Méard, etc.

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, plus connu sous le nom de *Petit Gautier*, est, sinon pour la forme, au moins pour le fond, le digne pendant des *Actes des Apôtres*, dont il partagea quelque temps la vogue. L'esprit d'à-propos qui y régnait, la variété des objets qui se succédaient dans sa galerie de tableaux, le piquant des anecdotes, la position de certains personnages dont on le croyait le prête-nom, tout contribua à son succès. Il en fut fait plusieurs éditions originales, et d'assez nombreuses contrefaçons. Il était cependant beaucoup moins spirituel que les *Actes des Apôtres*, mais il rachetait cette infériorité par plus de vivacité, plus de hardiesse encore, plus de violence dans l'expression de ses opinions, et, disons-le aussi, par plus de crudité dans ses peintures, qui chatouillaient ainsi plus vivement le goût blasé de ses lecteurs. Et puis, s'il s'exprimait d'une manière plus leste, moins littéraire; s'il ne prenait pas le temps de soigner son style ni de rédiger des articles de longue

haleine comme on en trouve dans les Actes, il donnait, en revanche, plus de nouvelles. Les Actes n'étaient guère autre chose qu'un pamphlet; le Petit Gautier avait plus du journal; il en affectait les prétentions, au moins dans son titre : « *Journal général*... contenant tout ce qui s'est décidé à l'Assemblée nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les districts, et les nouvelles authentiques de la province, ainsi que des anecdotes intéressantes. » Cependant, malgré les longues promesses de ce titre, les affaires publiques n'y occupent qu'une place assez restreinte et qui va toujours diminuant, et l'on ne saurait se fier à ses nouvelles, qui sont souvent fausses et presque toujours exagérées ou travesties. Ce qu'on y trouve, ce sont des attaques personnelles et injurieuses, ce sont des menaces de vengeance sanglantes, et l'expression de haines implacables. Il est le fidèle interprète des ultra-royalistes et des émigrés : mêmes colères, mêmes illusions extravagantes, même outrecuidance présomptueuse, même insolence aristocratique, même gaieté frivole et licencieuse.

Nous avons montré ce qu'étaient les Actes. S'il pouvait paraître assez étrange de voir les défenseurs de l'autel et du trône prendre pour bréviaire la *Pucelle* de Voltaire et plaider pour la religion à grand renfort de citations libertines, leurs plaisanteries, du moins, étaient souvent fines, spirituelles,

de bon goût. Celles du Journal de la Cour et de la Ville sont presque toujours ordurières, et, aujourd'hui encore, on ne peut lire sans une surprise mêlée de dégoût ce journal, écrit pour les salons, et dont un des rédacteurs les plus habituels appartenait ostensiblement à la maison de Louis XVI. Le Petit Gautier ne se bornait pas d'ailleurs à inventer, à raconter, dans le style le plus cynique, les anecdotes les plus scandaleuses : un jour il appelait ostensiblement sur la France de 1789 les vengeances de l'émigration et celles de l'étranger; un autre jour, il annonçait qu'il allait ouvrir quinze cents registres sur lesquels pourraient se faire inscrire tous ceux qui voudraient être compris dans l'amnistie du prince de Condé; cent cinquante individus seulement devaient être exceptés, leurs crimes étant trop grands pour que le châtiment leur fût épargné, et à la tête de ces individus figuraient naturellement, bien qu'ils ne fussent pas désignés nominativement, Mirabeau, Bailly et Lafayette. Ce sont, à chaque page, des menaces de tailler en pièces, de pendre les députés et les Jacobins; en un mot, pour me servir de ses propres expressions, de *regénérer la France dans un bain de sang*.

Quelques extraits, que nous pouvons faire courts après ce que nous avons cité des Actes des Apôtres, — car c'est ici et là le même esprit, — achèveront de faire connaître le genre de cette feuille, dont les

violences exercèrent sur la marche de la Révolution la plus pernicieuse influence.

On lève des milices dans les Etats du roi de Sardaigne. C'est le spectacle touchant du bonheur dont nous jouissons depuis que nous sommes libres qui suggère à ce prince toutes ces précautions. Nous n'avons plus à Paris ni foi, ni loi, ni pain, ni paix, et encoré moins d'argent, disent les aristocrates. Nous ressemblons à ce sage de l'antiquité qui jeta dans la mer tout ce qu'il possédait, et s'écria majestueusement : Je suis libre ! Nous serait-il permis de remarquer que les aristocrates ne sont pas juges compétents de la Révolution française ? Ils n'en voient que les légers inconvénients, et n'en sentent point les douceurs. Ils sont comme ce satrape persan qui ne comprenait pas les délices du brouet noir des Lacédémoniens.

— Un conseiller de Bordeaux a eu l'imprudence de se permettre de déclamer avec une amertume bien coupable contre les décrets de l'Assemblée. Il prétendait à tort que cette diète auguste s'était égarée sur bien des points, et avait outrepassé ses pouvoirs ; qu'il était bon de réformer les abus ; mais qu'ils paraissaient ne pas se souvenir assez que le roi était leur maître légitime ; que c'était pour raffermir le trône ébranlé, et non pour en saper les fondements, qu'ils avaient été appelés. Cette motion a eu le sort qu'elle méritait : la populace a pendu le conseiller.

*Ami, veux-tu savoir quel est en ce moment
De la France l'état et le gouvernement ?*

Il est démocratique,

Electif, despotique,

Même aristocratique,

Absurde, impolitique,

Et surtout anarchique ;

Il est tout, en un mot, excepté monarchique.

SUR LA CONSTITUTION EN VAUDEVILLES.

*Au milieu des malheurs, des crimes, des bassesses,
Ne désespérons point de notre nation :*

*Le Français met en chant la Constitution,
Il va bientôt la mettre en pièces.*

*Des Feuillants jusqu'aux Jacobins
Sans doute il est quelque distance :
On doit donner la préférence
Aux voleurs sur les assassins.*

— On prétend qu'il n'y a rien qui donne des idées comme de se gratter la tête; si cela est vrai, on ne doit pas être surpris que les Jacobins aient tant d'esprit : leur coiffure de jokeys laisse voir de petits habitants qui les excitent continuellement à s'en procurer par ce moyen.

— Braves gardes nationales! mépriserez-vous les conseils de vos vrais amis? Attendrez-vous patiemment qu'on vous égorge?... Ne perdez point de temps; mettez double charge dans vos fusils, faites marcher vos canons, volez à l'affreux repaire des Jacobins, et exterminatez jusqu'au dernier.

*Pour rétablir l'ordre et la paix,
Léopold, Charles et Gustave
Vont enfin punir les forfaits
De d'Orléans, Lameth, Barnave.
Il faut y croire. Ah! ah! ah! ah!
Que de Jacobins l'on pendra!*

Il paraît que le pape est décidé à faire cardinaux l'évêque d'Autun, l'abbé Sièyes, l'abbé Grégoire et l'abbé Goutte, parce qu'on lui a assuré que c'était le seul moyen de faire rougir ces ci-devant prêtres.

— Le cardinal l'Ignominie (Loménie de Brienne) vient d'être nommé à l'évêché de Toulouse. Il cédera au désir que ses nombreux enfants témoignent de le revoir. On sait que, s'il n'a pas travaillé à la propagation de la foi, il s'est toujours occupé de celle de l'espèce humaine. Chacun cultive à sa manière la vigne du Seigneur.

— On prétend que madame de L.... s'amusait souvent à apprendre les *droits de l'homme* dans son antichambre, et qu'elle prenait surtout des leçons d'un laquais qui avait une excellente *constitution*, et qui se trouva père du petit Matth.... Ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait voté, le 49 juin, pour la suppression des livrées : cette opinion lui fut inspirée par la piété filiale.

Ce petit Matth... est le vicomte Matthieu de Montmorency, le même que l'on a vu sous la Restauration ambassadeur, ministre des affaires étrangères et chef du parti religieux. Il votait avec le côté gauche de l'Assemblée constituante : de là ces ignobles calomnies, que l'on retrouve dans les *Actes des Apôtres*.

De ces Montmorency célèbres dans l'histoire

Est-ce là le rejeton ?

Non, certes, vous pouvez m'en croire.

Connaissez mieux cette illustre maison.

Vous détromper est nécessaire :

Ce Mathieu n'en a que le nom,

Et d'un des laquais de sa mère

Il a reçu le jour, le cœur, l'âme et le ton.

Vive la France !

Vive notre bon roi !

La noire engeance

*Qui lui donne la loi
A la potence
Ira bientôt, je croi...*

*Ce Robespierre,
Qui descend de Damien,
Tient de son père,
Et n'est qu'un vrai vaurien.
A la galère
Il ramera fort bien.*

—
 PORTRAIT DE PHILIPPE-LE-ROUGE (le duc d'Orléans).

*Cuirassé de forfaits, de bassesse et d'audace,
Tous les crimes sont peints sur sa hideuse face.
Digne chef des brigands, qu'il paie en souverain,
Il assiège le trône un poignard à la main.*

— M. de Chartres est parti pour Toulon. On assure qu'il est allé tout faire préparer pour la réception de son papa au bagne.

*... Si je puis former encor quelques souhaits,
C'est de voir l'échafaud, ce supplice des traîtres,
Expier les forfaits commis envers nos maîtres.
Quel triomphe éclatant pour Sanson le bourreau
De pendre un scélérat dont le nom rime à beau,
De s'écrier soudain, élevant la potence,
Comme Armide à Renaud : Il est en ma puissance !*

Parlant de deux assassins qui avaient été roués la veille, il s'écriait : *Ce ne sont pas ces deux-là qu'on aurait dû rompre vifs !*

*Du Jugement dernier l'image est le Manège :
A gauche on voit des boucs la horde sacrilège ;*

*Des bons un petit groupe est de l'autre côté.
Tous recevront bientôt ce qu'ils ont mérité :
La gloire est pour ceux-ci, pour ceux-là la potence,
Et ce terrible jour est plus près qu'on ne pense.*

—

*Peuple, ouvre enfin les yeux sur tes dangers pressants !
Le monstre qui d'Hercule illustra les conquêtes
Fut l'horreur de la terre et n'avait que sept têtes :
Celui que tu nourris en a plus de sept cents.*

—

Demande. Qui envoie les députés aux Etats et les forçats à la chaîne ?

Réponse. Les bailliages et les présidiaux.

D. Qui envoie-t-on aux galères et aux Etats ?

R. Des escrocs, des fripons, des intrigants, quelquefois des innocents.

D. Qui prend-on de préférence ?

R. Des gens de lettres et de marque.

D. Où se fait le travail des forçats et des députés ?

R. Sur des bancs.

D. Qu'ont fait les députés et les galériens ?

R. Du mal à leurs concitoyens.

D. Que font les galériens dans le bagne, et les députés à l'Assemblée ?

R. Ils jurent à tout propos, s'injurient, et font un vacarme épouvantable.

D. Que fait-on aux galériens quand on les prend en flagrant délit ?

R. On les pend.

D. Que fera-t-on aux députés qui ont trahi leurs serments ?

R.

— On promet récompense civique et reconnaissance constitutionnelle aux citoyens qui feront passer dans toute l'Europe le signalement bien exact de Messieurs de la majorité de l'Assemblée nationale, afin que, dans le cas où leur modestie les porte-

rait à fuir les honneurs du cordon dont on doit les décorer incessamment, l'on puisse sans méprise leur déferer cet honneur dans tous les lieux où ils jugeront à propos de se retirer, en vertu des droits de l'homme.

— Quand on pense qu'il ne faudrait que la valeur d'un écu de corde pour délivrer la France de tous les maux qui la dévorent, on ne conçoit pas qu'on tarde tant à mettre le remède en activité.

Il me resterait à fournir quelque exemple de ce cynisme ordurier dont j'ai accusé le journal de Gautier ; mais la matière est scabreuse, et je devrais peut-être prier mes lecteurs de me croire sur parole. Voici pourtant une de ces... gentilleses, celle qui m'a semblé supporter le mieux la citation ; par celle-là on jugera des autres.

Tout le monde sait que Condorcet, il y a deux ans, fit passer sa femme dans un de ses marchés avec Mirabeau, et que celui-ci voulut bien lui en tenir compte sur le pied de cent écus. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que, le jour où l'affaire se conclut, Condorcet, après avoir laissé le grand homme avec sa moitié, revint le trouver cinq minutes après, et, sans troubler en rien l'opération, frappa sur l'épaule de Mirabeau, et lui dit : « A propos, en avez-vous parlé à Montmorency ? »

Les rédacteurs des *Actes des Apôtres* formaient une brillante pléiade, dont l'éclat n'est point encore effacé. Des rédacteurs du Journal de la Cour et de la Ville, au contraire, nous connaissons à peine quelques noms obscurs. Il fut fondé, il est vrai, par un homme destiné à une assez grande célébrité, mais qu'il devait conquérir sur un autre ter-

rain, par Brune; et encore manquons-nous de renseignements sur cette phase de la vie du futur maréchal de France.

Venu à Paris pour y faire son droit, dit la *Biographie universelle*, il y aurait à peu près perdu son temps. Des bancs de l'Ecole il aurait passé, pour vivre, à la casse du compositeur, et il rêvait littérature en faisant de la typographie. C'est dans cette position que l'auraient trouvé les premiers événements de la Révolution. Il aurait alors acheté une petite imprimerie et fondé le journal qui nous occupe. Voilà tout. Une *Esquisse historique* sur le maréchal Brune, en deux volumes, publiée, il y a quelques années, « d'après sa correspondance et les manuscrits conservés dans sa famille, » est encore moins explicite : elle dit seulement que, l'Ecole de droit ayant été fermée à la Révolution, Brune forma un petit établissement d'imprimerie, qu'il exploita lui-même pendant plus d'un an; mais pas un mot de son journal.

Sous la Restauration, Martainville ayant attaqué la mémoire de Brune dans son *Drapeau blanc*, la veuve du maréchal lui fit un procès, dont il sortit victorieux. Dans les faits qu'il articula à cette occasion, on lit ce qui suit :

« Ceux qui ont conservé quelque souvenir des premiers temps de la Révolution se rappellent l'infâme journal intitulé la *Bouche de Fer*; ils voient

encore dans la rue du Théâtre-Français cette porte devant laquelle le passant reculait, effrayé par une tête de furie, de Gorgone révolutionnaire, dont la bouche hideuse, sans cesse béante, dévorait toutes les immondices qu'y jetaient les fournisseurs qui l'alimentaient volontairement. Le lendemain, ces horreurs se reproduisaient dans les feuilles criminelles, où l'injure n'était point déversée sur un sujet rebelle, sur un clubiste forcené, sur un agent de la plus atroce tyrannie, sur un général concussionnaire, mais sur tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, sur les personnages augustes dont l'image ne s'offre plus à nos yeux que rayonnante de l'auréole du martyr. M. le maréchal Brune, qui n'était alors que Brune l'imprimeur, eut l'imprudence, la faiblesse, de prêter à l'exécrable entreprise de la *Bouche de Fer* sa maison, ses presses, et quelquefois sa plume....

» Ce que tout le monde sait, c'est que Brune avait pour ami et pour collaborateur dans son journal un personnage trop fameux dans notre histoire, l'horrible Marat, qu'il accompagnait la nuit, lorsque cet étrange *Ami du Peuple*, frappé d'un mandat d'arrêt, sortait du souterrain des Cordeliers pour former de nouveaux complots.... »

Dans tout cela il n'y a rien de bien précis, rien surtout qui éclaire les commencements du Journal de la Cour et de la Ville. Tout ce que je puis dire,

c'est que les premiers numéros, ou du moins un avis concernant le mode d'abonnement, qui se reproduit à chaque numéro, porte la signature de Brune, chez lequel on souscrit; mais il est à remarquer que le journal sort d'une imprimerie qui n'est pas la sienne.

La publication avait commencé le 15 septembre 1789. Le 31 octobre suivant, au nom de Brune se trouve associé, dans l'avis dont nous venons de parler, le nom de Gautier. Mais qu'est-ce que ce Gautier, qui devait donner son nom au journal? Voilà ce qu'il m'a été impossible de savoir; je n'ai trouvé son nom dans aucune biographie. Quoi qu'il en soit, dès le 16 décembre il y avait rupture entre les associés; et, chose remarquable encore, c'est le dernier venu, Gautier, qui était resté maître du terrain, et Brune avait dû chercher un autre bureau pour tenter une concurrence, qui ne vécut que quelques semaines.

On s'explique difficilement, d'ailleurs, l'association momentanée de ces deux hommes, et l'on comprend qu'ils ne se soient pas longtemps entendus. On sait, en effet, avec quelle ardeur Brune embrassa la cause de la Révolution, tandis que Gautier arborait plus haut qu'aucun autre journaliste les couleurs du royalisme.

Si donc Brune fut réellement le fondateur du Journal de la Cour et de la Ville, il n'y eut, en

somme, qu'une part très-minime, et le principal artisan de cette feuille fut Gautier, qui la continua sans interruption jusqu'au 10 août 1792.

Parmi ses collaborateurs, on nomme un certain Meude-Mompas, *officier du roi*, que je ne connais que par la large part qu'il eut dans les invectives des écrivains démocrates, notamment de Marat. Voici, par exemple, ce qu'on lit dans l'*Ami du Peuple* du 2 décembre 1790 :

AVERTISSEMENT.

Le sieur Meude-Mompas, l'infâme auteur du *Journal général* publié sous le nom de Gautier, son vil prête-nom, craignant la correction des colporteurs patriotes, vient d'écrire à tous les journalistes pour les engager à annoncer qu'il a quitté le métier de folliculaire. Il paraît rougir, et avec raison, de la manière dont il l'a exercé jusqu'ici. Au demeurant, ce n'est là qu'un leurre : l'indigne barbouilleur de papier distille son venin ministériel chaque matin, suivant sa coutume. Pour corriger les lâches détracteurs de la liberté, il serait à souhaiter que, chaque jour, les bons citoyens saisissent leurs écrits dans le bureau, les jettassent dans le ruisseau, y missent le feu, et fissent passer par les flammes et auteurs et imprimeurs, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement purifiés.

On nomme encore Journiac de Saint-Méard, connu par le bonheur avec lequel il échappa aux massacres de septembre, et par une brochure demeurée célèbre, dans laquelle il a raconté son *Ago-nie de trente-huit heures*. Le principal grief articulé contre lui était sa collaboration au *Journal de la Cour et de la Ville*; mais il prouva, dit-il, qu'il n'é-

tait pas l'auteur de cette feuille, à laquelle il avait fourni seulement quelques articles. « M. Saint-Méard, lit-on dans la *Chronique de Paris* du 5 septembre 1792, étant accusé d'avoir travaillé au Journal de la Cour et de la Ville, le peuple l'a jugé, et, pensant que les articles qu'il y avait insérés ne méritaient pas sa vengeance, il a été épargné. »

La vérité semble être que les véritables auteurs de cette feuille se tenaient dans les coulisses, et la manière inégale, négligée, dont elle est rédigée, prouve qu'elle n'était point faite par des écrivains de profession. Nous avons vu, par quelques citations, que les Apôtres n'étaient pas toujours très-difficiles en fait de littérature; une bonne méchanceté, si mal habillée qu'elle fût, avait chance d'être favorablement accueillie par eux. Ils ne pouvaient cependant pas tout recevoir. Le Petit Gautier, qui, d'ailleurs, paraissait tous les jours, était comme leur déversoir : il acceptait tout, et de toute main; on pourrait dire, sans trop de sévérité, que c'était le réceptacle des ordures du parti.

En 1790, 1791, et jusqu'au 1^{er} mars 1792, il fut fait chaque jour deux éditions du Journal de la Cour et de la Ville, l'une pour les colporteurs, l'autre pour les abonnés, ceux-ci ayant témoigné le désir d'être débarrassés de ces boniments, qui, presque toujours exagérés ou menteurs, n'avaient même

pas le mérite qu'aurait eu un sommaire exact. Le numéro des colporteurs, comme on disait, porte en tête l'annonce de ce que contient, ou plutôt de ce qu'est censé contenir le journal, annonce destinée à être criée dans les rues. Dans le numéro des abonnés, cette partie est remplacée par un morceau de prose ou de vers, presque toujours satirique, et quelquefois très-piquant.

J'ai dit que cette feuille avait cessé de paraître le 10 août 1792, comme toutes celles de la même couleur. Il en parut, le 1^{er} prairial an V, une continuation ayant pour titre : « *Journal du Petit Gautier*, suite de celui de la Cour et de la Ville, interrompu le 10 août 1792, » laquelle finit le 18 fructidor, au 108^e numéro. J'en citerai une seule page, où l'auteur résume en petits vers ce que les journaux écrivaient alors tous les matins en prose plus ou moins acerbe.

*Dans le vieux régime, on avait
De voyager pleine licence,
Et sans passe-port on pouvait
Faire vingt fois son tour de France.
Lorsque chez soi l'on demeurait,
Personne n'avait souciance
Combien de temps on y restait,
Et de vous point on n'exigeait
Certificat de résidence.
Son petit bien on cultivait
Avec une entière assurance*

Qu'aucun citoyen ne viendrait
S'en emparer de violence,
Ou le brûler par ordonnance
De celui qui nous gouvernait.
Sans garnisaire on acquittait
Sa quote-part de l'assistance
Que chacun à l'État devait.
La guillotine encore était
Chez Lucifer, dont la vengeance
Ce maudit présent nous a fait ;
Et jamais d'elle on n'entendait
Parler, non plus que de l'urgence
Qui fit rendre plus d'un décret
Pour assassiner l'innocence.
De temps en temps à la potence
Quelque vaurien on condamnait ;
Mais le juge alors prononçait
Avec justice la sentence,
Et jamais on ne mitraillait,
Ne fusillait ni ne noyait
Homme, femme, vieillesse, enfance,
Enfin le genre humain complet.
Le terrorisme point n'avait
Imaginé sa diligence
Pour l'autre monde ; et l'on partait
A petits pas, quand Dieu voulait,
Faisant en chemin pénitence.
Aux gens d'Église on reprochait,
Je le sais, trop peu d'abstinence ;
Le moine hors du couvent trouvait
Fille de joyeuse accointance,
Et plus d'une nonnain faisait
Mainte brèche à la continence.
Mais en cela rien n'empêchait
Le commerce ni la finance
D'aller leur train : monsieur Truguet

*N'était pas ministre de France ;
Et la farine se vendait
Le juste prix, en conscience.
Au demeurant, chacun vivait
De son état avec aisance ;
Et le rentier, que l'on payait,
N'avait pas besoin d'assistance.
Oh ! le bon temps que celui-là !
Mes chers amis, il reviendra ;
Croyez-en mon heureux présage.
Un beau matin, pliant bagage,
Des mitrailleurs la troupe ira
Faire à Toulon le cabotage ;
Le bonheur seul nous restera,
Et la liberté nous rendra
Tous les bienfaits de l'esclavage.*

VICOMTE DE MIRABEAU. — DULAURE. — MARCHANT.

Déjeuners et Dîners ; Lanterne magique. — Evangélistes et Thermomètre du Jour. — Chronique du Manége et Sabats jacobites. — Et autres petits journaux.

Le succès des *Actes des Apôtres* et la facilité apparente du genre devaient susciter et suscitèrent en effet d'assez nombreuses imitations, les unes marchant à l'attaque de la Révolution sur les pas des Apôtres, les autres, au contraire, se proposant de rendre coups pour coups à ces terribles champions de l'ancien régime. Ces diverses publications n'eurent pour la plupart qu'une existence éphémère et restèrent loin de leur modèle, les dernières surtout. On trouverait cependant à y glaner assez abondamment encore ; mais le défaut d'espace ne nous permet pas de nous arrêter longtemps à ces légères et vives escarmouches, quelque intérêt qu'elles présentent. Force nous est de nous borner à de rapides indications.

La meilleure des petites feuilles opposées à celle de Rivarol et Peltier est « la *Légende dorée*, ou les

Actes des Martyrs, pour servir de pendant aux Actes des Apôtres, » entreprise par une société de littérateurs patriotes pour prouver aux aristocrates que tous les rieurs n'étaient pas de leur côté, et qu'on pouvait rire aussi dans le sens de la Révolution. Cette petite feuille eut la bonne fortune d'être louée par La Harpe dans un article du *Mercur* que nous avons cité tout-à-l'heure. Elle portait cette épigraphe :

. *J'ai tout Peltier*
Roulé dans mon office en cornets de papier.

EXTASE DE DEUX ARISTOCRATES A LA LECTURE D'UNE PIÈCE INSÉRÉE
 DANS LES ACTES DES APOTRES, INTITULÉE *Horreurs*.

— *Que lisez-vous, marquis? — Comte, des vers charmants,
 Dont le titre tout seul vous ravira, je gage.
 En honneur, je ne sais où ces auteurs plaisants
 Vont puiser tant d'esprit. — Quel est donc cet ouvrage
 Qui vous transporte tant? — Eh quoi! vous ne devinez pas?
 Quand on parle de prose ou de vers délicats,
 On sait bien qu'il s'agit des Actes des Apôtres.
 Lisez ce titre, Horreurs! je l'aime infiniment.*

— *Horreurs! c'est fort joli, vraiment.*

— *Parcourons leurs écrits, nous en verrons bien d'autres!*

Le *Disciple des Apôtres*, que nous avons déjà cité, avait pour eux la révérence qu'ont généralement les écoliers pour leurs maîtres.

De ces auteurs ingénieux

Admirateur sincère,

Les chanter, les suivre des yeux,

Est ce qu'il voulait faire.

Je me bornerai à signaler dans cette feuille une correspondance fort plaisante entre un député noble de Castelnau et son épouse, et une parodie du *Lutrin* ayant pour titre : *Voyage de l'abbé Maury à Saint-Brice* :

Je chante les complots de cet abbé terrible

Qui par ses pistolets se crut inaccessible.

Dans une diète auguste exerçant son grand cœur,

Il se rendit fameux à force de fureur.

Muse, redis-moi donc.

Virieu n'était plus rien, et sa main indiscrete

Avait laissé tomber la bruyante sonnette.

—

Il n'y eut pas jusqu'au pesant Dulaure qui ne se crût de taille à lutter avec Rivarol et compagnie, et qui ne voulût contrebattre cette vive et pétillante satire par la grosse artillerie de ses quolibets d'érudit. Aux *Actes des Apôtres* il opposa une lourde publication intitulée les *Evangelistes du Jour*, qui tomba à plat malgré le patronage de Desmoulins.

« Cet ouvrage périodique, disait le complaisant Camille en l'annonçant à ses lecteurs, contient les détails des menées, des pratiques sourdes des anti-patriotes, les fourberies, les anecdotes et les traits particuliers de l'aristocratie, le caractère des députés qui en sont gangrenés, leurs efforts et leurs succès. Il servira d'antidote à ces follicules empoisonnées que les ennemis de la Révolution ou leurs lâches stipendiaires font périodiquement circuler

dans Paris et dans les provinces. Ces ennemis y sont poursuivis et combattus tour à tour avec les armes du ridicule et celles du raisonnement. Les traits gais, piquants et curieux, *viendront* souvent adoucir l'âcreté de ceux que l'indignation aura lancés. *Variété, franchise et patriotisme*, seront la devise de cet écrit. » Mais, hélas ! l'esprit ne vint pas, et Dulaure — c'est lui-même qui nous l'apprend — fut contraint d'abandonner sa publication après une quinzaine de numéros.

Dulaure, dont on connaît la haine furieuse contre les nobles et les prêtres, avait déjà jeté dans la mée plusieurs pamphlets, dont l'un a été classé parmi les journaux, parce qu'il parut d'abord par livraisons ; c'est la *Liste des noms des ci-devant nobles de race, robins, prélats, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse, ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles*, portant cette épigraphe : *Si notre père Adam eût acheté une charge de secrétaire du roi, nous serions tous nobles*. Nous rougirions de nous arrêter sur cette infâme publication, qui, pour nous servir des expressions du bibliophile Jacob, fut bientôt dans la main des juges et des bourreaux, et se couvrit de taches de sang à chaque page.

Disons tout de suite que Dulaure entreprit au mois d'août 1794, sous le titre de *le Thermomètre du Jour*, une feuille quotidienne qui vécut environ deux ans. Il avait choisi pour épigraphe ces mots :

Variété, Vérité, Célérité. La vérité n'était pas toujours dite proprement ; on en jugera par cette phrase, qui se lit dans le n° 3 : « Il y a des hommes qui sont *dévoyés* par une indigestion d'ambition, et qui font d'eux-mêmes *caca* sur leur réputation. Le Thermomètre avait, suivant l'usage de l'époque, des sommaires ridicules ou emphatiques : *Grand complot pour favoriser l'évasion du roi ! — Grande arrestation de Jean de Castellane, évêque de Mende ! — Grand décret d'accusation contre M. de Noailles, ambassadeur à Vienne ! Etc.*

Le Thermomètre du Jour devait donner et donnait les variations de l'opinion publique ; Dulaure, qui avait pris pour collaborateur B. Chaper, se montrait seul invariable, c'est-à-dire toujours ennemi implacable des nobles, des prêtres et des rois. Son journal était très-répandu dans Paris, et lui donnait quelque influence. Il raconte que, plusieurs numéros du Thermomètre ayant été saisis, il alla les réclamer, et que celui des censeurs révolutionnaires auquel il s'adressa, ne sachant que répondre à la solidité de ses raisonnements, finit par lui dire : « Que voulez-vous que j'y fasse ? Je ne gagne rien à cela. Je suis un pauvre serrurier, je fais ce qu'on me dit ; j'aurais mieux aimé qu'on m'eût laissé dans ma boutique. » Et Dulaure de s'écrier : *Un serrurier censeur de la pensée !*

Dulaure, dit son biographe, M. Villenave, de-

meura toujours indépendant et constamment éloigné de tous les partis. Sans prétendre contredire cette assertion, je rappellerai pour mémoire que le Thermomètre du Jour fut une des feuilles qui eurent part aux libéralités de Roland. (V. notre t. IV, p. 142.)

Mais, dans cette petite guerre, l'avantage, et pour le nombre et pour la valeur, demeura jusqu'au bout aux royalistes, qui, je l'ai déjà dit, avaient bien plus beau jeu.

Dans le genre des *Actes des Apôtres*, je citerai le *Martyrologe national* et l'*Apocalypse*, qui comptèrent Sureau parmi leurs rédacteurs. La dernière de ces petites feuilles, entreprise *ad majorem regis gloriam*, donnait en tête de chacun de ses numéros le commentaire de quelque passage de l'œuvre mystique de Saint-Jean dont elle avait pris le nom, et dans laquelle elle prétendait trouver l'annonce et l'explication de tous les événements de la Révolution.

Et erant equi ex omni tribu et provincia et populo et natione. APOCAL. S. J., chap. 9.

Les personnes qui sont peu versées dans les Écritures eurent quelque raison de s'étonner, quand on apprit que les Brabançons avaient aperçu dans la lune la cocarde des trois couleurs. Cette découverte en astronomie excita même la risée de quelques aristocrates. Ils ne savaient pas sans doute que saint Jean, ravi au troisième ciel, c'est-à-dire dans la lune, avait vu dans cette planète la figure de notre révolution et le triomphe du parti dé-

mocratique. Ouvrons l'Apocalypse, et nous y reconnâtrons sans peine l'état actuel de la France. Par exemple, qui pourrait se méprendre à ce pauvre mouton égorgé sur le trône: *Et vidi in medio troni agnum stantem tanquam occisum?* Que signifient ces quatre animaux, *quatuor animalia*; ces proscriptions, *duodecim millia signati*; ces voix éclatantes comme des tonnerres, bruyantes comme des torrents, *voces tanquam torrentium et tonitruum magni*; et le Manège enfin clairement désigné par ces chevaux de toutes couleurs, de tous pays, *ex omni tribu et provincia et populo et natione*? Tout y est scrupuleusement figuré; tout jusqu'à la division du royaume et la fuite des aristocrates: *Et omnis mons et insulæ de locis suis motæ sunt, et principes et divites et fortes absconderunt se in speluncis et in petris montium, et dicunt montibus et petris: Cadite super nos et abscondite nos, quoniam venit dies magnus iræ ipsorum, et quis poterit stare?* L'Apocalypse n'est plus une énigme; et si Newton, quelque habile qu'il fût à lire dans les cieus, s'est trompé dans son commentaire, c'est qu'il a vécu trop tôt.

Tout est clair aujourd'hui, il ne s'agit plus que d'entendre passablement le latin; car, pour les traductions, nous ne les conseillons pas: elles sont, pour la plupart, l'ouvrage des moines, qui, sans doute, pressentant dès lors leur destruction future, ont presque partout altéré le vrai sens du texte. C'est pour parer à ce défaut et en même temps pour éclairer le peuple, à l'instruction duquel nous consacrons nos veilles et nos travaux, que nous avons entrepris cette nouvelle version; et c'est dans l'espoir de soutenir le patriotisme chancelant des bons citoyens et de désespérer les aristocrates que nous leur annonçons que saint Jean, si exact sur le reste, n'a pas dit un mot de la banqueroute.

Voici un échantillon des aménités de cette feuille :

Modes.

Le sieur Beaulard, marchand de modes, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Valois, l'un de nos huit correspondants, nous prie d'annoncer qu'il vient de recevoir d'Angleterre une quantité pro-

digieuse de marchandises de modes. Comme l'énumération en serait trop longue, nous nous contenterons d'indiquer celles qui pourraient fixer l'attention des amateurs.

On trouve chez lui des bonnets à la conjuré ou à la d'Orléans, à la Cartouche ou à la député; des fichus à la poissarde ou à la d'Aiguillon; des rubans couleur de sang ou à la Barnave; des rubans de deux couleurs ou à la Clermont-Tonnerre; des cravates à l'usurière ou à la Delaborde; des jarretières à la Mandrin ou à la Mirabeau; des chapeaux à l'affamé ou à la Desmoulins; des gilets à la cannibale ou à la nation.

Au Martyrologe nous n'emprunterons qu'une épigramme :

*Un Français, amateur du beau,
Parlant des députés, disait à Mirabeau :
Leurs décrets sont INIMITABLES,
Leurs orateurs sont incroyables,
Et leurs assignats impayables.*

Parmi les rédacteurs des *Actes des Apôtres* j'ai nommé le vicomte de Mirabeau; son rare esprit mérite que nous y revenions.

C'était le frère puîné du grand Mirabeau. Ses excès de table et son embonpoint lui avaient valu le surnom de Mirabeau-Tonneau, et c'était pour ses adversaires l'objet d'interminables moqueries.

« Voyez ce Mirabeau cadet, disait Camille Desmoulins pour prouver que la honte ne fait pas maigrir : en est-il moins gras et moins beau pour être honni? Après qu'il a bu toute honte, il va dîner chez le restaurateur, où je l'observe. D'abord il fait

venir sa bouteille de vin de Bordeaux, ensuite une autre bouteille de je ne sais quel vin de *Créole* à 42 livres. Il met ainsi les 48 livres de la séance du matin en bouteille,

Et le drôle a lappé le tout en un moment.

» Après quoi vous ne remarquez en lui nul effet de la honte qu'il a bué le matin, mais bien du vin qu'il a bu à dîner ; et il va faire son journal, qu'il appelle ses *Déjeuners* et *Dîners* : car il ne pourrait écrire une ligne s'il ne s'imaginait dîner encore, et si, sur son bureau, il ne rêvait qu'il est à table, tant c'est sa passion dominante ! »

Et le matin Camille avait fait faire et placé en tête d'un de ses numéros une très-plaisante charge dont il donnait ainsi lui-même l'explication à ses lecteurs :

« On voit une tête rubiconde qui sort d'un tonneau. Du premier abord tout le monde est frappé de la ressemblance avec celle de l'aimable Limousin, dont on reconnaît les traits, la coiffure, et cette pointe de gaieté de Vaugirard qui respire dans l'ensemble. On le reconnaît encore à sa double épaulette, où flottent des cervelas en guise de graines d'épinards. Ses bras sont passés dans deux brocs qui lui servent de brassarts. On lui a fait des cuisarts ou des culottes avec deux petits tonneaux, et il n'y a pas jusqu'à ses jambes qu'on n'ait chaussées assez naturellement dans deux bouteilles de

vin de Champagne renversées ; la mousse, en s'élevant, forme les pieds, qui ressemblent plus, il est vrai, à ceux d'un faune que d'un homme. Enfin, de peur qu'on ne le reconnaisse pas, on lit sur le nombril, autour du bondon du tonneau principal : V. D. M. — *Vin de Malvoisie, ou Vicomte de Mirabeau.* »

Cependant le vicomte de Mirabeau avait toutes les qualités dont cette enveloppe épaisse aurait semblé être la négation, et on pourrait le regarder comme le type de beaucoup de gentilshommes français de ce temps, braves, spirituels et étourdis, qui se vengeaient par des sarcasmes d'une révolution qui brûlait les châteaux. C'est lui qui répondait si plaisamment aux reproches de son frère sur son intempérance : « De quoi vous plaignez-vous, mon frère ? De tous les vices de la famille vous ne m'avez laissé que celui-là. » — Et une autre fois : « Dans toute autre famille je passerais pour un mauvais sujet et pour un homme d'esprit ; dans la mienne on me tient pour un garçon fort ordinaire et pour un homme rangé. »

Cette gaieté française, qu'il portait partout, éclate surtout dans une petite brochure, *le Voyage national de Mirabeau cadet*, où il raconte de la manière la plus plaisante les scènes révolutionnaires dont il faillit être victime dans un voyage de Paris à Perpignan. On la retrouve dans deux publications aux-



quelles Camille faisait allusion tout à l'heure : *Le Déjeuner, ou la Vérité à bon marché* ; et *Le Dîner, ou la Vérité en riant*.

Le Déjeuner est une fine satire du nouvel ordre de choses.

Bon peuple, vous êtes *heureux, libre et content*. Tous ceux qui vous disent le contraire cherchent à vous tromper. C'est un principe incontestable ; car il faut que vous sachiez ce que c'est qu'un *principe*, puisque c'est le mot favori de vos législateurs. Faisons l'application de ce *principe* incontestable, et causons de votre bonheur. Voyez ce que vous étiez il y a un an et ce que vous êtes aujourd'hui....

Vous couriez au Champ-de-Mars ou aux Champs-Élysées, comme des badauds, pour entendre un tambour et pour voir un soldat : actuellement chacun de vous est un César, on trouve des sentinelles à toutes les portes, des patrouilles dans toutes les rues, et des compagnies rassemblées à tous les carrefours...

Vous n'aviez pour spectacle, quand l'argent vous manquait, que les farces du boulevard, qui se donnaient gratis pour le peuple : aujourd'hui vous avez la tribune de l'Assemblée nationale, la salle où se fait l'instruction criminelle du Châtelet, et, de temps à autre, une petite représentation de la *lanterne*.

Vous ne lisiez les nouvelles que dans les cafés et à la faveur de quelque gazette censurée : aujourd'hui vous avez votre ami M. Marat, le révolutionnaire M. des Moulins, le famélique M. Prudhomme, le journaliste national Robespierre, le sublime Mercier, qui, à deux sous par jour, déchirent à belles dents le roi, la reine, les princes, la noblesse, le clergé et les aristocrates de tout genre. Cela ne laisse pas que d'être amusant...

Vous passiez douze heures de la journée à travailler à vos métiers, et vous ne connaissiez de délassement que le plaisir de courir, les jours de fête, dans les environs de votre bonne ville : aujourd'hui, vous apprenez l'exercice, c'est gai ; vous faites un tour au district, cela tue le temps ; vous montez une garde, cela

vous délasse ; et le dimanche se passe en revue ou en visite de corps. *C'est fier, mais c'est beau....*

Vous ne connaissiez qu'imparfaitement l'état de vos affaires, le détail de vos revenus : aujourd'hui, par la déclaration qu'on exige de vous, vous allez vous mettre au fait, et vous ne sacrifierez qu'un quart de ce même revenu pour acquérir cette science utile.

Vous étiez pendus, ou du moins vous risquiez de l'être, pour vol ; d'avoir les os brisés pour assassinat, de voir vos cendres jetées au vent pour empoisonnement ou parricide : mais aujourd'hui, grâce à M. Guillotin, à son esprit inventeur, et à l'Assemblée nationale, vous aurez tous la tête coupée sans qu'il y paraisse, et ce supplice ne sera pas réservé aux seuls aristocrates.

Vous alliez autrefois voir les pièces de Racine, Corneille et Molière, que vous aviez la bonhomie d'appeler des chefs-d'œuvre : aujourd'hui vous avez des pièces nationales, un *Charles IX*, qui vous épouvante, ce qui est très-agréable ; un *Réveil d'Epiménide*, qui vous peint votre situation présente, *ce qui est pittoresque* ; un *Louis XII*, l'un des prédécesseurs de M. Marat, ce digne *ami du peuple*, joué sur le théâtre de la Révolution ou du Palais-Royal, son foyer. *Il y a du choix.*

Autrefois il n'était permis qu'aux gens qui avaient étudié pendant plusieurs années, et qui avaient beaucoup lu et appris, de dire leur avis sur les opérations du gouvernement : aujourd'hui, avec quatre mots : la *nation*, la *liberté*, l'*égalité des droits* et les *principes*, on est passé maître et on décide de tout avec connaissance de cause. C'est plus facile.

Jadis vous n'aspiriez qu'aux faveurs des grisettes ou de bien pis encore, et c'était dangereux : aujourd'hui qu'on trouve à chaque pas des duchesses et des baronnes, des marquises, des filles de ministres populaires, vous pouvez vendre votre opinion, et vous la faire payer en *monnaie de singe*, c'est-à-dire en *gambades*. *Cela ne laisse pas que d'avoir son agrément.*

Autrefois il n'y avait qu'une partie de la nation armée, et ces vilains aristocrates abusaient du privilège exclusif du port d'armes pour se battre et se tuer : aujourd'hui chaque citoyen a son

épée, ses pistolets, sa carabine, et même son canon ; tous les jours on entend parler de duels, et il n'y a jamais personne de tué. *C'est moins sanglant.*

Considérez ce que vous avez gagné en énergie. Vos femmes pouvaient à peine égorger un poulet, elles faisaient un grand détour pour éviter la rue des Boucheries, elles détournaient la vue lorsqu'on les saignait ; vos enfants avaient peur d'un ogre, d'un revenant : pendant et depuis la Révolution, on a vu ces femmes, ces mêmes enfants, tremper leur pain dans le sang des aristocrates égorgés, et se disputer le droit de faire griller leurs lambeaux palpitants. *Quel courage !*

Vous voyez donc que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. *Vive la liberté, l'année 89, la lanterne, l'Assemblée nationale et la nation !*

C'était là le refrain de chaque Déjeuner, et ils commençaient tous également par le même exorde, avec quelques variantes : « Bon peuple, vous êtes *heureux, libre et content.* »

Les Dîners, qui succédèrent aux Déjeuners, s'attaquaient plus particulièrement à l'Assemblée. Leur cadre, néanmoins, admettait des *anecdotes* dans le genre de celle-ci, à laquelle nous bornerons nos citations :

Madame de C.....t (Condorcet), la gentille moitié d'un de nos philosophes révolutionnaires, nous promet sous quelques mois un *résultat national*. On répand que ce que n'avaient pas produit les proportions et les calculs géométriques, un héros, le coryphée des citoyens *actifs*, l'a entrepris et a réussi. *Que de manières de servir l'Etat !*

Il y eut seulement sept Déjeuners et sept Dîners, un pour chaque jour de la semaine.

A l'exemplaire de la Bibliothèque impériale sont jointes quelques autres brochures dans le même genre, telles que les *Quatre Repas*, le *Coucher*, ou la *Vérité toute nue*, mais qui pourraient bien ne pas être de Mirabeau.

On lui attribue avec plus de fondement une autre petite feuille, la *Lanterne magique nationale*, qui n'eut que quatre numéros, et encore, selon Deschiens, le n° 4, le seul qui porte son nom, ne serait pas de lui. Voici un extrait du premier numéro :

La voici, la voilà, Messieurs, Mesdames, la lanterne magique nationale, la pièce vraiment curieuse ! Vous allez voir ce que vous n'avez jamais vu, ce que l'aurore de la liberté seule pouvait produire : le despotisme et l'aristocratie, le despote et les aristocrates, traités par la nation comme le diable l'a été autrefois par le bienheureux saint Michel. Vous verrez les guerriers citoyens, les citoyens guerriers, les héros de la Bastille, les troupes légères des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, les chasseurs des barrières, les capucins travestis en sapeurs, les dames de la nation, et les nonnes défroquées, et toute l'armée patriotique, et l'illustre coupe-tête, et le bon d'Orléans, et le Châtelet, et la lanterne, et toutes les merveilles de la Révolution. Enfin, vous allez voir ce que vous allez voir ; la vue n'en coûte rien ; on rend l'argent aux mécontents, et nous payons à bureau ouvert, comme la caisse d'escompte paiera au mois de juillet.

Septième changement. — Voyez-vous Necker le sage, Necker le vertueux, Necker le grand homme, Necker le dieu, Necker le charlatan, qui revient de Suisse, et qui arrive à l'Hôtel-de-Ville ? Entendez-vous qu'il demande la grâce du baron de Bezenval ? Il ne sait pas que, quand on est assez puissant pour demander la grâce de son ami, il ne faut demander que son jugement.

Voyez le maire qui vient d'arriver de la lune, et les électeurs qui se sont faits municipaux. Voyez-vous tous ces habiles gens

qui savent leur *Pater* sur le bout du doigt? Ils s'écrient : *Fiat voluntas tua, et sanctificetur nomen tuum*. Voyez-vous le ministre qui se rengorge et qui s'en va?

Et les districts qui s'assemblent, et qui crient, et qui hurlent, et qui raisonnent comme des districts : *Point de grâce ! nous ne voulons point de grâce ! Ce baron est un aristocrate ; il faut qu'il soit jugé, il faut qu'il soit pendu. Necker se moque de nous ; c'est un autre aristocrate ; qu'il prenne garde à lui ; nous pourrions bien envoyer le dieu à la lanterne.*

Et voyez-vous Necker dans la consternation? Il n'a pas réussi, il est atterré, et depuis ce jour-là le grand homme n'a plus été qu'un pauvre homme. *Sic transit gloria mundi.*

Quinzième changement. — Faites attention à ce grand jour du 4 février. Voyez le roi qui se rend à la salle du Manège pour épouser la Constitution. Il faut espérer que l'Assemblée prononcera bientôt le divorce. Ecoutez son discours. Le langage ambigu du Génevois Necker pouvait-il convenir à la bouche vertueuse du monarque français? Regardez les députés : leurs sentiments se peignent sur leurs physionomies ; les uns frémissent de rage, les autres pleurent, le grand nombre applaudit ; et le roi sort, et l'on se met à jurer ; et l'on admet au serment les femmes, les écoliers, les moines, les soldats, les religieuses ; et c'est une maladie qui gagne les districts ; et toutes les mains sont en action : mettez les vôtres dans vos poches, car il n'y a pas de sûreté.

Il y eut par opposition — comme toujours — trois ou quatre Lanternes magiques républicaines, dont l'une se disait le fléau des aristocrates. Il y eut encore une *Lanterne sourde*, et une *Lanterne des Français*, que nous avons déjà rencontrée sur notre chemin, et dont l'auteur, Baillio, de la Société des Amis de la Presse, se plaint d'une coalition des colporteurs, qui refusent de débiter son feuillet. J'ai

eu aussi l'occasion de citer la *Lorgnette de l'enchanteur Merlin*, trouvée sous les ruines de la Bastille, qui avait emprunté son épigraphe de la *Dunciade* :

*Or, ce bijou que le savoir profond
Du grand Merlin forma pour mon usage,
Devinez tous son plus bel avantage :
Ce don si rare où l'esprit se confond,
C'est de montrer les objets tels qu'ils sont.*

On sait, lit-on dans son n° 3, que M. Suleau avait juré de verser, le 14 juillet, sur l'autel de la patrie, le sang de M. Ph... (Philippe d'Orléans). Il lui envoya la veille un cartel. M. Ph.... chargea M. L.... (Laclos, probablement) de voir son ennemi. Voilà M. L.... chez le terrible M. Suleau. « Monsieur, M. Ph... m'a chargé... — Qui êtes-vous, Monsieur? — Je suis son chancelier. — Ah ! vous êtes son chancelier ! Holà, Jacques ! Je te fais mon chancelier : traite de mes intérêts avec le chancelier de M. Ph.... »

Dans la multitude de ces petites feuilles, troupes légères du parti, sans grande consistance, mais dont on aimait à suivre les passes, et qui souvent d'ailleurs menaient la bataille, il faut distinguer la *Chronique du Manège* et les *Sabats jacobites*, par Marchant, l'auteur de la *Constitution en vaudevilles législatifs*, « délassements en robe de chambre d'un homme de beaucoup d'esprit, plus malin que méchant, plus piquant que mordant, plus forcé que Juvénal, mais dont les traits emplumés volent sur les ailes du léger vaudeville, et, sous cette forme, font justice — à la française — des inquisiteurs et des cannibales. »

Ce jugement est d'un confrère et d'un coreligionnaire, *le Lendemain*; mais, esprit de parti à part, il ne manque pas de justesse. On en jugera.

On sait que l'Assemblée nationale tenait ses séances dans la salle d'un manège attenant aux Tuileries. Il y avait dans ce fait ample matière à quolibets, et la presse royaliste ne s'en fit pas faute. Qu'il est changé, disait un apôtre gascon,

Qu'il est changé, sandis ! ce manège ordurier

Où, sous mon ami Villemotte,

Je caracolais l'an dernier !

— *Bon ! reprit un homme à calotte,*

Il est toujours plein de fumier (1).

On devine aisément que le but de la Chronique du Manège était de ridiculiser les actes et les membres de l'Assemblée.

Les Sabats jacobites, comme leur titre le donne assez à entendre, s'attaquaient particulièrement aux jacobins, aux *jacots*, aux *jacobites*, à la *jacobinière*, ainsi qu'on disait dans le parti.

Ami de l'ordre et de la paix, disait Marchant dans son programme, je prêcherai la soumission aux lois, le respect dû à notre bon roi, et la nécessité de la monarchie, que la secte jacobite voudrait détruire..... Je déclare une guerre éternelle au club des Jacobins, que je regarde comme le repaire de tous les ennemis de la nation, et l'ancre où se forgent tous les malheurs de la France. Je voue la même haine à ces Carra, à ces Marat, à ces Camille Desmoulins, à ces Fréron, etc.; en un mot, à tous

(1) Deschiens avait trois numéros d'une publication intitulée *les Chevaux du Manège*, avec la clef.

ces odieux libellistes bien dignes d'être les prôneurs d'un tel parti. Cependant, je dois prévenir mes lecteurs que ce n'est point à la manière des Royou et des Durosoy que je veux attaquer ces messieurs ; c'est avec les armes du ridicule que je combattrai et que je démasquerai ces libellistes forcenés et cette ligue de régicides qui ne cherchent qu'à éterniser le trouble et l'anarchie.

Il avait pris pour épigraphe ces vers de la Ménépée :

*Gardez, Messieurs, que l'on s'accorde
Sans vous en demander avis,
Car, après, sans miséricorde,
Pourriez bien au bout d'une corde
Faire la moue à vos amis.*

On lit dans le n° 15 de la Chronique du Manège :

Vente de livres.

Un aristocrate de mes amis vient de mourir de plaisir à la lecture des nouveaux décrets de l'Assemblée nationale, sans avoir eu la douce consolation de payer sa contribution patriotique. Ce qui peut excuser une pareille négligence, ce sont ses rentes non payées, la suppression de sa charge, ses biens ravagés, son château incendié, auquel il mit lui-même le feu, pour faire niche aux démagogues, et dans lequel il avait enfermé sa femme et ses enfants, afin de mieux cacher son jeu. Les héritiers du gentilhomme cherchèrent parmi feu son bien de quoi composer cette contribution patriotique ; ils ne trouvèrent qu'une grande bibliothèque, qui contenait les livres suivants : *L'Art des délations*, — *les Déguisements nationaux*, — *Tactique nationale*, — *Description de la tour de Babel*, — *Du secret des lettres*, — *De l'habitude de prendre les poches de ses voisins pour les siennes*, etc.

J'ai déjà, aux articles de Gorsas et de Carra, donné un échantillon du genre des Sabats jacobites ; en voici encore quelques exemples :

AUX FRANÇAIS.

Air : O ma tendre musette !

*De l'aimable folie
Prenez mieux les bienfaits ;
La sombre anglomanie
Ne sied point aux Français.
Soyez vifs et volages,
Gardez vos anciens goûts,
Je vous crois assez sages
Pour être toujours fous.
Vos districts, vos trompettes,
Vos graves députés,
Vos riches épaulettes,
Vos plans, vos arrêtés,
Vos tambours, vos gazettes,
Valent-ils, mes amis,
Une des chansonnettes
Que vous chantiez jadis ?*

A la suite de la fameuse motion de dom Gerle, le côté droit s'étant avisé d'ouvrir aux Capucins une sorte d'enseignement public, le peuple s'y rendit en foule, ... mais pour huer les orateurs, et la presse, se mettant de la partie, accabla les malheureux sociétaires de railleries en prose et en vers. Pauvres abbés, leur disait l'*Observateur*,

*Pauvres abbés, chers calotins,
On vous a pris votre pécune,
Vos domaines et vos catins.
La perte est, ma foi, peu commune.
Pauvres abbés, que je vous plains !*

*Partez pour l'Inde ou pour la lune ;
Mais n'allez pas aux Capucins.*

Marchand ripostait dans sa Chronique, sur l'air :
Chansons, chansons :

Il est deux partis dans la France :

L'un a fixé sa résidence

Aux Jacobins ;

Et l'autre, errant dans cette ville,

Peut avoir à peine un asile

Aux Capucins.

L'un voudrait de la Rome antique

Parodier la république

Aux Jacobins ;

L'autre, aimant le pouvoir unique,

Tient beaucoup pour le monarchique

Aux Capucins.

Tous sont égaux, laquais et maîtres,

Ducs et barbiers, catins et prêtres,

Aux Jacobins ;

On ose entre eux, pure ignorance !

Établir une différence

Aux Capucins.

Dans une séance du club des Jacobins, inventée à plaisir, bien entendu, il fait dire au duc d'Orléans :

La France n'est pas ce que j'aime ,

J'aime le trône de Louis :

Je voudrais bien m'y voir assis

Avant la fin de ce carême.

Se levant aussitôt, le duc de Chartres réplique :

Ne comptez jamais sur cela.

Papa, papa, papa, papa,

Que je vous plains ! vous ne régnerez pas.

LES AH, EH, HI, OH, HU,

ou les Cinq Exclamations jacobites.

Air : Dans Paris la grand'ville.

Messieurs, allons bien vite

Au sénat jacobite! (Bis.)

C'est là que l'on médite

Le bonheur de l'Etat.

Ah! ah! ah! ah!

Nous verrons Robespierre

Et Menou, son confrère,

Eloquemment y faire

L'éloge de Marat.

Ah! ah! ah! ah!

D'Avignon ou bien d'Arle

Lorsqu'un Lameth y parle,

Soit Alexandre ou Charle,

On est tout transporté.

Eh! eh! eh! eh!

Quand Gorsas s'y présente,

Jamais on ne plaisante,

Pas même alors qu'il vante

Sa rare probité.

Eh! eh! eh! eh!

Dans ce lieu respectable,

Le plus fameux coupable,

Lorsqu'il tient bonne table,

Se fait plus d'un ami.

Hi! hi! hi! hi!

Chabroud à la justice

Vous ravit sans malice.

Dites qu'il vous blanchisse,

Et vous serez blanchi.

Hi! hi! hi! hi!.....

La même imputation contre Chabroud se retrouve dans un vaudeville constitutionnel intitulé *les Dix-huit francs*, sur l'air : *Chansons, chansons*.

*Par le secours de la canaille
A-t-on commis, fût-ce à Versaille,
Forfaits criants,
Mons Chabroud vous blanchit bien vite;
Mais il ne vous en tient pas quitte
Pour dix-huit francs.*

*Ce député, jadis si mince,
Qui n'avait pas, dans sa province,
Même six blancs,
Depuis qu'il renverse la France,
Plus de vingt fois par jour dépense
Ses dix-huit francs.*

.....
*Pour les dix-huit francs qu'on lui donne,
Plus d'un député déraisonne
A tous moments.
Dans ce sénat que va-t-il faire?
Il va gagner à l'ordinaire
Ses dix-huit francs...*

*Pour dix-huit francs un Robespierre
Ne cesse de jeter la pierre
Aux rois, aux grands.
Des traits malins on lui décoche;
Il s'en rit, pourvu qu'il empoche
Ses dix-huit francs.*

*Pour dix-huit francs, Cochon, Labéte,
Approuvent du cul (1), de la tête,*

(1) « L'expression n'est pas bien noble, mais elle n'en est que plus civique. J'ai cru devoir rendre par une tournure nationale les décisions par assis et levé. »

Les opinants.

Ils ne disent rien, et pour cause,

Mais il faut faire quelque chose

Pour dix-huit francs...

—

Nous n'avons plus de grands auteurs

Pour célébrer nos sénateurs,

C'est ce qui me désole;

Mais il nous reste Audoin, Augnat,

Garat, Gorsas, Carra, Marat,

C'est ce qui me console.

Tous les jours de nouveaux écrits

L'on est inondé dans Paris,

C'est ce qui me désole;

De ces écrits qu'on ne lit point

On peut se servir au besoin,

C'est ce qui me console.

On comprend le succès que devaient avoir ces joyeux et lestes couplets, et l'avantage qu'il y avait à mettre ainsi la satire sur des airs connus. C'est ce qu'avait compris Marchant, et ce qu'il disait dans l'avertissement placé en tête de sa *Constitution en vaudevilles législatifs* :

Comme ma qualité de citoyen passif m'engage à faire quelque chose pour la nation, je ne crois pouvoir rien faire qui lui soit plus agréable que de mettre sa Constitution en vaudevilles. Par ce moyen, elle se trouvera à la portée de tout le monde; ceux qui ne l'auraient jamais lue la chanteront, s'il est vrai qu'on chante ce qui ne vaut pas la peine d'être lu..... Enfin, si, comme on l'a dit, tout finit par des chansons, et si, par un de ces évé-

nements que la sagesse humaine ne peut prévoir, la Constitution française devenait un ouvrage inutile, la mienne pourrait encore se chanter, tandis que celle de l'Assemblée nationale ne trouverait plus un lecteur.

Voici le début de cette facétie, qui eut une grande vogue :

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

Air : Tous les hommes sont bons (du *Déserteur*).

Ou sensés, ou nigauds,

Les hommes sont égaux,

A la qualité près.

Les Français,

Les Anglais,

Les Lapons,

Les Hurons

Et les Suisses

Ont les mêmes passions,

Mêmes inclinations,

Mêmes vices.

Air : Vive le vin, vive l'amour !

Ils sont tous indistinctement

Fils d'un papa, d'une maman.

Peupler et cultiver la terre,

Voilà quel est leur ministère ;

Mais tous n'ont pas l'heureux talent

De pouvoir faire également

Tout ce qu'on a fait pour les faire.

Parlant de l'obligation de prêter serment en entrant à l'Assemblée nationale, « pour s'accoutumer au parjure » :

Nous le disons publiquement,
Et sans crainte que l'on en glose,
Il vaut mieux prêter un serment
Que de prêter toute autre chose.

Sur l'article de l'exercice du pouvoir exécutif :

Le roi sera le roi de France,
Et pourtant il ne sera rien ;
Mais, comme une ombre de puissance
Au moindre prince va très-bien,
On pourra lui laisser par grâce,
Ou, pour mieux dire, par abus,
Le doux plaisir de voir sa face
Empreinte sur tous les écus.

Elle se terminait par cette réflexion morale et philosophique que bientôt on ferait sur la Constitution française, et sur l'air *Colinette au bois s'en alla*, de Nicodème dans la lune :

A cette targinette-là (1)

On travailla

Par-ci, par là,

Ta la déridéra,

Ta la déridéra.

Lorsque dans le monde elle entra,

Tout bon citoyen l'admira,

Ta la déridéra,

Ta la déridéra.

Après ce petit succès-là,

Par accident un jour creva

(1) « Nom donné à la Constitution française à cause de M. Target, un de ses principaux pères. Quelques savants anatomistes ont prétendu cependant que M. Target était la mère, et non pas le père, de la pauvre petite. J'aime mieux les en croire sur parole que de m'assurer par moi-même du sexe du grave législateur. »

La jeune follette,
Ta déridéra.
Ta, la, la, la, la, la, la,
Ta la déridéra.
G'nia pas d'mal à ça,
Targinette,
G'nia pas d'mal à ça.

On peut rapprocher des Sabats jacobites le *Journal en vaudevilles des débats et décrets de l'Assemblée nationale*, dont j'ai cité, à l'article des *Actes des Apôtres*, un pot-pourri sur la machine du docteur Guillotin. L'apparition de cette feuille fournit à Camille Desmoulins l'occasion d'exercer sa verve satirique :

« Les beaux-esprits de la *faction verte*, dit-il, viennent de publier le prospectus d'un journal lyrique où ils se proposent de mettre les décrets en vaudevilles et en ponts-neufs, pour tourner l'auguste Assemblée en ridicule. Malgré la prodigieuse gaieté de ces aristocrates chantants, je doute qu'ils réussissent à faire rire sur le décret des pensions les aristocrates pleurants. On assure, ajoutait-il, que ce journal est le recueil facétieux des couplets que chantait naguère la table ronde des aristocrates à ses petits soupers chez le bourreau de Paris (1). Soit rancune contre la lanterne et contre M. Guillotin, soit que la visite de tant de beau monde lui eût

(1) Nos lecteurs se souviennent peut-être que cette phrase valut à Camille, de la part de Sanson, une assignation *en réparation d'honneur*.

tourné la tête, M. Sanson régala le cercle de son mieux. Depuis qu'il leur a fermé sa porte, j'ignore en quelle maison MM. de Rhulière et Rivarol se seront sauvés avec leurs guitares et leurs vaudevilles; mais, je le répète, il ne sera pas aisé à ces joyeux troubadours de mettre en musique le décret sur les pensions; je ne vois guère que le *Stabat* de Pergolèse où ils puissent trouver un air qui aille aux paroles. »

— « Depuis que M. Chénier a attaché la co-carde nationale à Melpomène, et M. Fleins à Thalie, disait plus loin Camille, les aristocrates, craignant de voir le Parnasse entier devenir patriote et républicain, ont fait les derniers efforts pour mettre au moins une des Muses de leur côté. La plus facile à corrompre était celle qui aime tant le vin de Champagne, et qui ne brille guère que dans les soupers, où, après les applaudissements donnés au cuisinier, elle vient avec son luth en recueillir à son tour. Elle devait en vouloir beaucoup à l'Assemblée nationale. Depuis l'ouverture du congrès, nous n'étions plus ce peuple chantant et frivole d'autrefois : on supprimait les grosses pensions accordées au violon, à la flûte, au fausset et au ténor. Dans le vaudeville de *Figaro*, à ce vers :

Tout finit par des chansons,

vers qui avait constitué les chansonniers juges en

dernier ressort et la première cour souveraine de l'empire, le parterre venait de substituer :

Tout finit par des canons,

et la grosse artillerie de Temeswar allait l'emporter sur M. Piis; ce qui désolait les faiseurs d'opéras-comiques. Il n'aurait pas moins fallu que le cousin Jérôme Vadé pour opérer une contre-révolution; mais il était mort, comme Catherine Vadé l'avait appris à tout l'univers. Heureusement MM. Rhuilières, Rivarol, Peltier et Cha... vivent encore, et l'aristocratie s'est flattée de trouver en eux la monnaie de ce grand homme, si elle pouvait accorder le quatuor. L'aristocratie avait encore fait fond sur Mirabeau cadet, croyant qu'il ne fallait, comme à Anacréon, que lui mettre la bouteille à la main pour en tirer des vers. Celui-ci prit la bouteille, et bientôt la raison s'en est allée; mais l'esprit n'est jamais venu, et notre orchestre l'a renvoyé au club des Augustins.

» Voici en deux mots le prospectus des associés :

« Depuis longtemps les chanteurs publics sont en possession de ne célébrer que des saints ou des pendus, et ne savent entretenir le peuple curieux et crédule que de miracles fabuleux ou de crimes atroces. Transformés en hommes nouveaux, on les verra désormais promener de rue en rue notre journal et leur violon; et, suivis de place en place par les flots sans cesse renouvelés d'une foule attentive, faire retentir des décrets les rues et les carrefours. »

» Le cadre est heureux. Il est fâcheux qu'il soit rempli par de mauvais citoyens, qui s'efforcent de jeter du ridicule sur nos législateurs, et de souiller les noms les plus chers à la patrie. Mais on n'a jamais exigé de marchands de chansons qu'ils eussent des principes et des sentiments d'honneur; il suffit qu'ils n'écorchent pas les oreilles des passants en râclant du violon; et j'avoue que je me suis arrêté, chemin faisant, pour entendre leurs couplets, qui ne manquent ni de gaîté ni d'esprit. Si le quatuor est resté loin derrière le cousin Jérôme Vadé, c'est que nul ne pourra jamais l'atteindre dans la carrière, pas même le Cousin Jacques. »

Nous avons fait comme Desmoulin, nous nous sommes laissé aller à écouter — un peu longtemps, peut-être — les joyeux devis et les malins propos de ces aimables compagnons; nous espérons que nos lecteurs ne s'en plaindront pas. Entre Hébert et Royou, il est bon et sain de respirer un peu.

L'AMI DU ROI

L'abbé Royou, Montjoye.

L'*Ami du Roi* procède directement de l'*Année littéraire*, dont il fut en quelque sorte la transformation, et le rôle de cette feuille célèbre dans la révolution politique de 1789 a beaucoup d'analogie avec celui que joua dans la révolution philosophique et littéraire du XVIII^e siècle le journal non moins fameux de Fréron, qu'elle rappelle encore par sa vie tourmentée.

Nous savons que l'*Année littéraire* persista jusqu'en 1790; mais elle n'aurait pu se soutenir dans ces temps si divers sans changer quelque peu ses allures et suivre tant bien que mal l'impulsion. C'est ce qu'avaient parfaitement compris ses rédacteurs, ainsi qu'ils l'annonçaient dans cet avis, publié en vue du renouvellement de 1790 :

L'étonnante révolution qui vient de changer la face de tout le royaume a fait prendre aux esprits une direction nouvelle; ils se sont tournés vers cette partie de la philosophie qui enseigne l'art de gouverner les hommes. Des idées fortes et républicaines ont succédé au goût des plaisirs, des arts frivoles et de la littérature.

Ce changement exigeait que l'*Année littéraire* donnât une place considérable à l'objet qui est devenu d'un intérêt général pour toutes les classes des lecteurs. On présente dans ce journal un tableau raisonné des principales opérations de l'Assemblée nationale, accompagné de réflexions modérées et impartiales. Toutes les productions littéraires qui méritent quelque attention seront toujours annoncées, et accompagnées de jugements motivés. Les vrais principes de la religion et de la morale sont fixes et invariables : les auteurs de ce journal se font toujours un devoir de les soutenir avec une courageuse fermeté, et sur cet article-là seul l'*Année littéraire*, supérieure à toute espèce de révolution, n'a point changé et ne changera point.

L'*Année littéraire* était alors imprimée par Crapart. Elle paraissait tous les six jours. C'était un intervalle bien long, pour une époque où les événements marchaient si vite. Vers le milieu de 1790, les rédacteurs et propriétaires, de concert avec l'imprimeur et un libraire nommé Briand, résolurent de prendre une part plus active à la mêlée, et de concourir d'une façon plus efficace à la défense du trône et de l'autel, si furieusement attaqués. Ils lancèrent donc un prospectus portant cette épigraphe éloquente : *Pro deo, rege et patria*, et dans lequel ils annonçaient la prochaine publication d'un journal quotidien qui aurait pour titre : *L'Ami du Roi, des Français, de l'Ordre, et surtout de la Vérité*, par les continuateurs de Fréron.

Frappés d'effroi, comme la saine partie du public, à la vue de cette foule innombrable de feuilles et de pamphlets périodiques, où l'on trouve tout, excepté la vérité, et dont les auteurs, dé-

chirant sans pudeur et sans retenue le parti auquel ils ne sont pas attachés, sèment l'erreur et le mensonge, font circuler la calomnie et les blasphèmes, les rédacteurs de l'*Année littéraire* ont pensé qu'il était de leur devoir de faire effort contre ce torrent impur.

Une épouvantable conspiration s'est formée contre l'autel et contre le trône. Les principes de justice, de fidélité, de morale, de saine politique, sont attaqués tous les jours par une légion d'écrivains incendiaires, dont il est temps d'arrêter la scandaleuse audace. Leur frénésie est évidemment l'ouvrage de cette fausse et astucieuse philosophie qui depuis plus d'un demi-siècle soulève les peuples contre ce qui leur importe le plus de respecter. Ses vues sacrilèges et séditeuses n'échappèrent pas à Fréron, qui, en les dévoilant, prédit la révolution que cette secte orgueilleuse et ennemie de toute dépendance opérerait un jour, si elle ne trouvait dans sa marche des obstacles insurmontables.

La prédiction s'accomplit aujourd'hui. Les continuateurs de cet écrivain estimable, pénétrés de ses principes, jaloux de suivre la route qu'il leur a tracée, auront, comme lui, la fermeté de démasquer les ennemis du bien public. Les attentats du fanatisme philosophique sont à leur comble : il devient instant de redoubler de courage pour les combattre ; et comme l'attaque est journalière, la défense doit l'être aussi.

Les rédacteurs de l'*Année littéraire* se proposent donc de donner tous les jours (indépendamment du journal qui paraît une fois la semaine, et au format duquel il ne sera rien changé, non plus qu'au genre des matières qui y sont traitées), un autre journal qui contiendra un extrait succinct des ouvrages de littérature et de politique, le relevé de toutes les bévues, de toutes les erreurs, de toutes les calomnies, qui se glissent dans tant de feuilles périodiques, un récit fidèle des événements du jour, et enfin un détail sincère et impartial de ce que chaque séance de l'Assemblée nationale offrira de plus intéressant, sans s'astreindre à rapporter les adresses des différentes provinces et les motions dans toute leur longueur, mais en n'omettant rien de ce qui, dans ces adresses, dans ces motions, et dans chacune des scènes qui

se passent au milieu de nos législateurs, mérite d'être connu et de devenir le patrimoine de l'histoire...

Quant à la narration des débats..... on ne se permettra que des réflexions justes, rapides, qui naîtront naturellement du sujet, et qui seront propres à instruire, à éclairer le peuple, et à lui rappeler sans cesse ce qu'il doit à son Dieu, à son roi, à sa patrie.

Nous avertissons de plus nos lecteurs que ce journal sera d'autant plus précieux que nous ne puiserons que dans des sources pures, nous étant assurés dans les provinces, dans les différentes municipalités, et dans le sein même de l'Assemblée nationale, d'une correspondance journalière, en sorte que personne ne pourra nous prévenir dans l'annonce des nouvelles, et que nous ne rapporterons aucun fait que nous ne puissions accompagner de sa preuve.

Le 1^{er} numéro de l'Ami du Roi, parut le 1^{er} juin 1790; il commence par un *Discours préliminaire sur l'état actuel de la France*, dont voici l'extrait :

On se tromperait étrangement sur nos intentions si l'on s'attendait à ne trouver dans le nouveau journal que nous offrons au public qu'une censure des grands changements que des circonstances impérieuses ont amenés. L'ancien régime avait des abus, et des abus intolérables; mais en gémissant sur les fautes des temps passés, sur les malheurs de Louis XIV, sur les erreurs de l'étranger Law, sur les opérations de finance, les unes ineptes, les autres honteuses, qui, sous le long règne de Louis XV, ont épuisé le trésor public et préparé tous les maux qui sont venus fondre sur nous; en applaudissant à la suppression des lettres de cachet, à la responsabilité des agents du pouvoir exécutif, au droit enfin rendu à la nation de voter et d'accorder l'impôt; en reconnaissant que l'obéissance aux décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le roi est notre premier devoir, ne nous dissimulons pas l'état déplorable où la monarchie française est aujourd'hui réduite; n'exagérons rien, mais disons toutes les vérités qui peuvent être utiles...

Les opinions, les préjugés, les mœurs, les lois, la forme même du gouvernement, tout est changé. Avant 1789, la France était une monarchie tempérée, dont le souverain, soumis à des lois fondamentales, se voyait encore arrêté dans l'exercice de son autorité par la résistance des ordres et des corps. Revêtu de toute la force du pouvoir exécutif, tenant dans sa main tous les moyens d'amélioration, intéressé au bonheur de ses peuples, il l'eût sans cesse procuré, si ses ministres eussent su mieux interroger et diriger l'opinion publique. Et si le bien ne s'est pas opéré sous le roi actuel, il faut d'autant plus s'en étonner que ceux qu'il a honorés de sa confiance ont pu trouver dans ses vertus toutes les sortes de facilités pour la réforme des abus et pour le rétablissement de l'ordre.

Aujourd'hui, quel est le sort du plus bel empire? Ce n'est plus une monarchie, toutes ses bases sont détruites; c'est une sorte de démocratie royale, dont le chef obéit et ne commande plus : il promulgue les lois, mais il ne les fait pas; il veille à leur exécution, et n'a qu'une vaine influence sur le corps législatif; il est à la tête des troupes, mais ce n'est pas lui qui organise l'armée, et ce n'est pas non plus à lui exclusivement qu'elle prête serment d'obéissance. En un mot, il faut avoir le courage de le dire, il n'a plus de sujets, et semble ne plus avoir que des maîtres.

Tous les appuis du trône ont été frappés à la fois; les deux premiers ordres, les corps antiques de l'Etat, se sont vus tout à coup attaqués par une légion d'ennemis, et dans cette guerre, qui n'était pas provoquée, on ne sait si l'on doit plus s'affliger de l'injustice que s'étonner de l'acharnement de ceux qui l'ont déclarée.

Divisée en plusieurs sections, dont le nombre et la dénomination sont une nouveauté de plus, la France offre l'image d'une foule de petits Etats dont chacun a ses chefs, ses juges, son armée, son trésor. Les anciennes idoles sont renversées; sur les débris s'est élevé un colosse déjà parvenu à une hauteur incommensurable. Le peuple a placé au-dessus de lui une puissance à laquelle il obéit, mais qui n'obéit elle-même à aucune autre puissance; il reçoit les décrets de ses commettants et s'y soumet,

mais sans les discuter, sans leur donner le sceau de sa sanction. Ainsi, il est libre au moment où se font les élections, et esclave lorsqu'elles sont faites.

C'est au milieu des convulsions que ces changements se sont opérés, que l'œuvre de la Constitution a été commencée et qu'elle se continue. Des écrivains séditionnaires ont prêché une doctrine meurtrière; les prêtres ont été insultés, calomniés, dans mille pamphlets; toutes les rêveries de l'impiété ont trouvé des apôtres. Des attaques contre l'autel on a passé aux attaques contre le trône; et l'on nous a présenté l'assassinat de Charles I^{er}, la spoliation de Jacques II, comme des actes légitimes de la souveraineté des peuples.

L'adulation, les promesses, les impostures, l'or des factieux, ont achevé d'égarer la multitude. Comme une maladie épidémique, la sanguinaire manie des proscriptions s'est répandue de la capitale dans les provinces; les propriétés ont été violées; on a incendié des châteaux; presque partout le sang français a rougi cette terre qui fut si longtemps l'asile de la paix et du bonheur.

On a remarqué que ces convulsions redoublaient lorsqu'il s'agissait de préparer les esprits à recevoir un décret d'une haute importance, un décret qui devait frapper ou sur le trône ou sur l'un des deux premiers ordres. Dans ces occasions, l'agitation est universelle; les libelles se multiplient; les inculpations d'anti-patriotisme, de conspiration, se propagent avec rapidité; les motions dans les lieux publics recommencent et échauffent les têtes. Dans ces occasions encore, l'Assemblée nationale se voit environnée d'une foule innombrable, qui, par le bruit de ses cris et de ses applaudissements, appuie le vœu des députés de la majorité, tandis qu'elle poursuit avec des huées, des insultes et toutes les sortes d'affronts, les députés de la minorité...

A l'exemple de l'Assemblée nationale, toute la France est divisée en deux partis, qui se donnent réciproquement des qualifications odieuses...

Les rédacteurs peignaient ensuite à grands traits la situation, et montraient, en la déplorant, la cruelle

position du roi au milieu de la Révolution : ils le voyaient dépouillé de toutes les prérogatives , de toutes les propriétés, qu'une possession de quatorze siècles lui assurait.

Et vous pourriez, Français, vous idolâtres de vos rois, vous dont le pays est couvert des bienfaits d'une maison fertile en héros, et dont le chef paya par tant d'amour votre fidélité; vous à qui le ciel a donné un roi exempt de tous les vices, doué de toutes les vertus, vous pourriez, sans que vos cœurs se brisasent de douleur, entendre le meilleur des souverains dire à ses derniers moments au rejeton de tant de rois : — Mon fils, j'ai tout fait pour mon peuple..... et mon peuple m'a tout ôté!...

Non, sans doute, ce n'est là ni l'intention de l'Assemblée nationale, ni le vœu du peuple qu'elle représente; et en nous laissant aller à ce mouvement de sensibilité, nous n'avons garde de présumer que le temps puisse justifier nos alarmes. Le trône, qui brillait de tant d'éclat lorsque les députés de la nation sont venus l'entourer, recevra de leurs travaux, lorsqu'ils seront consommés, plus de solidité, et s'environnera d'une plus grande majesté.

C'est à amener ce résultat que les rédacteurs de l'Ami du Roi vont travailler avec impartialité, mais aussi avec ce courage qui dédaigne également et la faveur populaire et les rugissements de la haine.

Des sarcasmes, des menaces même, accueillirent l'apparition du nouveau champion de la monarchie.

« La flétrissure publique imprimée aux *Actes des Apôtres* et à la *Gazette de Paris*, dit la *Chronique* (5 juin 1790), n'empêche pas les journaux aristocratiques de se répandre; comme le phénix, ils renaissent de leurs cendres. De nouveaux auteurs

s'apprêtent aussi à marcher sous les bannières de l'aristocratie, et l'abbé Royou vient de développer le drapeau rouge.

» On lit au coin des rues, sur une affiche couleur de sang : *L'Ami du Roi, des Français, de l'Ordre, et surtout de la Vérité, ouvrage périodique*. Ah ! tous les bons citoyens ne sont-ils pas les amis de ce prince vertueux ? L'abbé Royou, seul, ne mérite-t-il pas d'être excepté, puisqu'il est l'apôtre de l'aristocratie et du fanatisme ? N'est-ce pas lui qui osait, le 11 juillet, encourager les troupes campées au Champ de Mars à tirer sur le peuple ? N'est-ce pas lui qui a été forcé de cacher sa honte dans un désert, et de quitter le collège qu'il habite, de peur que le peuple ne confondît alors et les innocents et le coupable ?

» Ce rédacteur et ses complices sentent bien à quoi les exposerait la connaissance publique de leur doctrine ; aussi le prospectus qu'ils font circuler est-il différent de celui qu'ils ont affiché. En voici un échantillon.....

» Quelques districts ont arraché l'affiche, et le libraire Crapart a réclamé pour ce journal, avant sa publication, la protection de la police, au cas que sa boutique fût menacée. Cette démarche prouve la pureté des intentions des libraires et des auteurs, et qu'ils savent déjà qu'ils ont mérité la colère des bons citoyens.

« Nous demanderons encore au libraire Gattey pourquoi son nom se lit sur le prospectus colporté, malgré la promesse qu'il a faite au public, et certes, ce n'est pas sans connaissance de cause, car il a eu soin que son nom ne se trouvât pas sur le prospectus affiché. »

Du reste, les commencements de cette feuille célèbre furent très-tourmentés, très-discordants ; ils nous fournissent, sous ce rapport, un des épisodes les plus curieux de la presse de la Révolution.

Les auteurs ne s'étaient point nommés. — Quels étaient-ils ? Pour nous, l'Ami du Roi c'est l'abbé Royou, comme l'Ami du Peuple c'est Marat. Les contemporains non plus, comme le prouve le passage de la *Chronique* que nous venons de citer, n'avaient pas un instant hésité sur l'attribution de paternité. Pourtant il est certain que Royou ne participa point tout d'abord à la rédaction de l'Ami du Roi, et il n'y avait pas travaillé deux mois, qu'il l'abandonnait pour élever autel contre autel, par des motifs qu'il va nous apprendre lui-même. Quelques jours après, en effet, il lançait un avis aux souscripteurs dans lequel il se présentait comme l'auteur de l'Ami du Roi et annonçait l'intention de le continuer de son côté. Après avoir parlé du succès rapide de ce journal, il racontait ainsi ses mécomptes :

Animé par les suffrages unanimes des honnêtes gens et des vrais patriotes, l'auteur bravait les clameurs des factieux et méprisait les outrages de quelques calomniateurs obscurs ; mais il a trouvé des ennemis redoutables dans ceux-là mêmes qui avaient été chargés de l'impression et de la distribution de son ouvrage. Il est bien triste sans doute que les gens de lettres soient dans la dépendance de ceux qui, par la nature de leurs fonctions, ne sont et ne doivent être que leurs commis... L'auteur de l'Ami du Roi, accablé depuis deux mois de chagrins et de dégoûts, qui souvent lui ont fait tomber la plume des mains, pouvant à peine arracher le plus modique salaire de ses peines, et se voyant sur le point d'être entièrement dépouillé par des marchands avides de la propriété la plus précieuse et la plus sacrée qu'il y ait au monde, celle de ses pensées, a pris enfin le parti d'indiquer un autre bureau à ses souscripteurs, et d'être lui-même son libraire, et de ne plus avoir recours à des mains étrangères qui font payer si cher leurs services. Depuis le 6 du mois d'août, il a cessé absolument de travailler pour des hommes qui dévoreraient le fruit de son travail.

M. l'abbé Royou, qui, jusqu'ici, avait jugé à propos de garder l'anonyme, déclare donc qu'il est l'auteur de la principale et de la plus intéressante partie du journal intitulé l'Ami du Roi, et qu'il va le continuer sur le même ton et dans les mêmes principes que le public a paru goûter jusqu'ici, et qu'il sera désormais secondé dans cette entreprise par les mêmes gens de lettres qui ont contribué à soutenir avec lui l'ouvrage périodique de feu M. Fréron. Mais ce ne sera plus chez MM. Crapart et Briand qu'il faudra souscrire.

Grande colère de Crapart et compagnie.

Nous croyons devoir prévenir nos souscripteurs, lit-on dans le numéro du 26 août, qu'il se fait plusieurs contrefaçons de ce journal, et dans les provinces et à Paris. C'est un brigandage que la Révolution a mis à la mode, comme tant d'autres.

Il vient de nous être remis un avis où il est dit, dans un style

lâche, diffus et incorrect, que l'auteur du journal que nous donnons au public depuis le 1^{er} juin 1790 est un sieur abbé Royou. Il nous est heureusement bien facile de détruire cette imposture en montrant à ceux de nos souscripteurs qui le désireraient tous les manuscrits qui ont servi à la rédaction de la feuille intitulée *l'Ami du Roi*, et qui prouveraient que l'auteur qui en a fait le prospectus et les numéros suivans n'a jamais cessé d'y travailler, et y travaille encore aujourd'hui; et cet auteur ni n'est abbé, ni ne s'appelle Royou.

Des considérations qui se présument aisément l'ont obligé de garder l'anonyme; mais, lorsqu'il croira son témoignage nécessaire pour déjouer tous ces corsaires qui infectent la république des lettres, il ne craindra pas de le donner.

Nous ajouterons que personne n'a plus droit que cet auteur de se dire *continuateur* de Fréron, car il travaillait à l'*Année littéraire* du vivant de ce journaliste; il y a travaillé dans ces derniers temps et jusqu'à ce dernier moment...

Nous croyons que nos souscripteurs nous sauront gré de leur avoir donné cet avis, et d'avoir réveillé leur attention sur les *brigands littéraires*; car enfin il est bon de savoir à qui on donne son argent, et ce que l'on reçoit en retour.

Quelques jours après, le 31, une nouvelle désertion forçait les malheureux éditeurs à raconter de nouveau au public leur déconvenue.

C'est malgré nous que nous sommes obligés d'insérer un second avertissement pour prévenir le public sur les contrefaçons de notre journal, puisque voici un *troisième Ami du Roi* qui se met sur les rangs, et que c'est encore *par un continuateur de Fréron*. Jamais le prince n'eut tant d'amis, et Fréron de continuateurs. Ce *troisième Ami du Roi*, comme le second, ose avancer, contre toute vérité, qu'il a été jusqu'à présent le seul rédacteur de notre journal, et le seul qui le continuera comme il doit l'être, malgré l'aveu qu'il fait de *ses très-faibles talents*. Cette avidité à se servir de notre titre, et cette adresse de forban qui tente de

voguer sous notre pavillon pour tromper celui qui sera sans méfiance, vont être pour les véritables rédacteurs un signal d'émulation. En désavouant ces contrefaçons et ces prétendus *continuateurs* qui se parent du nom de Fréron, ils s'efforceront de *continuer* de dire la vérité, comme ils l'ont toujours dite, et de mériter les suffrages de ceux qui aiment à l'entendre. Nous prions donc nos abonnés de se garantir de ces petites ruses de contrefacteurs, qui ne sont pas les moindres inconvénients de la liberté de la presse, et auxquelles nous ne pouvons remédier.

Or ce nouveau forban, cet homme pour lequel Crapart affecte un si profond dédain, c'est celui-là même que quelques jours auparavant il opposait avec tant d'éloges à l'abbé Royou, comme le véritable auteur de l'Ami du Roi, et, qui se présentant à son tour aux souscripteurs avec le certificat que les éditeurs du journal lui avaient solennellement délivré, leur criait :

C'est moi qui suis MONTJOYE, berger de ce troupeau.

Que s'était-il donc passé en si peu de jours ? Probablement que, débarrassés de Royou, les éditeurs de l'Ami du Roi auront voulu agir avec *leur rédacteur* comme avait fait Prudhomme avec Tournon, Garnery avec Camille Desmoulins, comme étaient souvent tentés de le faire les imprimeurs des journaux, qui s'en croyaient volontiers les seigneurs et maîtres ; et Montjoye n'avait pas voulu se laisser rançonner. Il annonçait donc hautement, lui aussi, la prétention de continuer le journal de son côté, et, profitant habilement des armes que lui avaient

fournies les éditeurs, il faisait précéder son avis aux souscripteurs de la note de Crapart insérée dans le numéro du 26 août; puis il continuait ainsi :

Le moment de me nommer étant arrivé, j'atteste à la face du ciel, en présence du public, aux pieds de ce trône à qui j'ose adresser l'hommage de mes très-faibles talents, que l'auteur dont il est question dans cet avis, c'est moi, MONTJOYE.

Je dépose chez M. Decaux, notaire, rue de la Harpe, l'original même de l'acte en vertu duquel s'était établie la société du journal que j'ai fondé, dont j'ai composé moi seul, et sans la coopération de qui que ce soit, 1^o le prospectus et les 43 numéros suivants, 2^o tous les numéros depuis le 5 août inclusivement jusqu'à ce jour. Entre ces deux époques, j'ai été aidé; mais il n'est pas un seul numéro auquel je n'aie eu la plus grande part : car, outre les articles que j'ai composés moi seul, j'ai travaillé à tous ceux qui m'ont été fournis, parce que, la confiance de mes co-associés les ayant portés à me nommer rédacteur général, j'ai été dans la nécessité de revoir tous les manuscrits que j'ai employés.

Les personnes qui voudront prendre lecture de cet acte y verront que la société que j'avais fondée était composée de la veuve de Fréron, dont j'ai été l'ami et le collaborateur; d'un jeune ecclésiastique nouvellement sorti du collège, et de deux libraires. L'organisation d'une telle société, composée d'une femme, d'un écolier, de deux libraires et d'un homme de lettres, est une preuve de plus pour le public que tout le fardeau du travail devait porter sur ce dernier.

Je n'ajoute plus qu'un mot : les deux libraires ont attesté que j'ai été jusqu'à ce moment le principal rédacteur du journal intitulé *l'Ami du Roi*, puisque l'article où il est dit que je suis seul auteur de cette feuille y a été inséré à l'époque où ils en étaient propriétaires comme moi, et où l'un d'eux l'imprimait. La même vérité se trouve implicitement attestée par les deux autres mem-

bres de la société, car, par une clause de l'acte qui en a réglé les conditions, il est dit qu'ils sont, comme moi, responsables de tous les articles insérés dans le journal : ils ont donc répondu de celui où l'on atteste que je suis seul auteur de cette feuille.

L'argument ne laissait pas que d'être spécieux ; mais voici qu'un nouveau prétendant, qui jusque-là s'était tenu à l'ombre, intervient dans le débat : c'est la veuve Fréron, qui vient au secours de son frère, et dénie aux concurrents de celui-ci le droit de se dire les continuateurs de Fréron.

*Lettre de madame Fréron aux anciens souscripteurs
de l'Ami du Roi.*

Parmi les événements extraordinaires qu'a produits l'impunité, on doit compter le brigandage des sieurs Crapart et Briand.

Ils ne se sont pas contentés de dépouiller les propriétaires de l'Ami du Roi, et moi-même, qui, la première, avais conçu cette heureuse idée, et réparé un peu le délabrement des affaires de ces libraires en les associant à cette entreprise ; ils poussent encore l'audace et l'impudence jusqu'à dire que M. l'abbé Royou, mon frère, n'est pas auteur de l'Ami du Roi ; que ce journal a été rédigé par un homme qu'ils disent ou qui se dit le *véritable continuateur de Fréron*.

La vérité m'oblige de protester contre une imposture aussi hardie.

Je déclare donc qu'il est vrai que M. Crapart, effrayé de la faiblesse des premiers numéros, envoya chercher M. l'abbé Royou, mon frère, qui, depuis le 13 juin jusqu'au 6 août, a fait tous les articles de l'Assemblée nationale, excepté un très-petit nombre de séances, que les lecteurs attentifs devinaient sur-le-champ n'être pas de la même plume.

Je déclare, en outre, que M. l'abbé Royou et ses associés pour l'Ami du Roi, dont le bureau est établi rue Saint-André-des-Arcs,

n° 37, au coin de la rue de l'Eperon, sont les seuls continuateurs de Fréron ; qu'eux seuls ont constamment travaillé à l'*Année littéraire* depuis la mort de mon mari ; que le soi-disant continuateur, que je n'avais jamais vu avant la fin de l'année dernière, n'a jamais fait pour l'*Année littéraire* que quatre articles de remplissage bien insipides ; que c'est par une supercherie indigne d'honnêtes gens que ces deux libraires ont osé publier sous mon nom, puisqu'ils ont pris celui de *continuateurs de Fréron*, des avis imposteurs et calomnieux contre mon frère.

Quant à l'auteur qui a fait imprimer le premier prospectus de l'Ami du Roi, les premiers numéros jusqu'au 13 juin, et ceux qui ont paru depuis le 8 août, je souhaite sincèrement qu'il ne cesse pas de travailler au journal que les sieurs Crapart et Briand se sont approprié. Aucune *considération* ne doit l'engager à *garder l'anonyme*, car son nom n'est connu de personne.

ROYOU-FRÉRON.

POST-SCRIPTUM de l'abbé Royou (ajouté à une nouvelle édition de la lettre de sa sœur). — Cet illustre soi-disant *continuateur de Fréron*, dans un prospectus pour un *nouvel Ami du Roi* qu'il établit aussi, pousse l'impudence jusqu'à dire qu'il est le seul auteur de l'ancien, et, pour se faire croire, il *atteste le ciel et la terre* (il a oublié l'enfer) ; c'est un parjure affreux.

Au reste, la différence des numéros que nous allons publier tous les deux au 1^{er} septembre fera connaître l'imposture. En attendant, qu'on compare le style de son prospectus et celui du mien, les treize premiers numéros de juin et ceux depuis le 7 août qu'il a composés avec tous ceux que j'ai composés depuis le 14 juin jusqu'au 6 août : cette comparaison suffira pour confondre l'imposture.

C'est la seule réponse que je daignerai faire à ce tissu d'impudents mensonges.

Revenant dans son prospectus sur la prétention de ses concurrents à se parer du titre de continuateurs de Fréron, Royou disait encore :

Ce n'est pas sans raison qu'on rappelle et qu'on invoque aujourd'hui ce nom de Fréron, que la haine et la vengeance de quelques écrivains se sont en vain efforcées de flétrir. C'est Fréron qui seul a prévu et annoncé depuis longtemps les maux dont nous sommes maintenant la proie ; c'est lui qui n'a cessé de combattre cette secte meurtrière et destructive qui dans quelques années est venue à bout de renverser un empire florissant depuis quatorze siècles ; c'est lui qui s'est élevé constamment contre cette ridicule anglomanie, si propre à dénaturer notre caractère national ; c'est lui qui nous criait sans relâche que cette fausse et orgueilleuse philosophie était aussi ennemie du trône que de l'autel, qu'elle voulait ramener la barbarie et régner sur des ruines. On ne l'a point écouté. Abandonné par ceux mêmes qui avaient le plus d'intérêt à le soutenir, il a péri victime de son patriotisme, et ses derniers regards ont vu le triomphe des ennemis de l'État... Aujourd'hui que le prestige s'est évanoui, que tout le monde a ouvert les yeux, depuis que ces belles phrases dont on s'amusait ont passé dans la société, depuis qu'on s'est avisé de réaliser et de mettre en pratique ces belles rêveries, on a rendu à Fréron une justice inutile et tardive.

Quoi qu'il en soit, le 1^{er} septembre on vit paraître trois Amis du Roi, absolument semblables par le plumage, et dont le ramage différait également très-peu : deux *par les continuateurs de Fréron*, l'un chez Crapart, l'autre chez madame Fréron ; le troisième rue Hautefeuille, *par M. Montjoye, fondateur et rédacteur de ce journal depuis le 1^{er} juin 1790*. Le numéro d'ordre des trois feuilles est le même, 93 ; Montjoye fait suivre la pagination, comme Crapart ; mais Royou pagine chacun de ses numéros de 1 à 4.

On lisait en tête du numéro de Crapart cet *Avis aux souscripteurs et au public*, qui n'était pas fait

pour prévenir en faveur de la nouvelle rédaction :

Nous avons annoncé dans le dernier numéro que deux journaux avaient usurpé notre épigraphe d'*Amis du Roi et de continuateurs de Fréron*. Nous leur pardonnons le premier de ces vols : tout Français nous disputerait ce titre, si le roi ne pouvait être aimé qu'exclusivement. Mais l'objet du second, nous le revendiquons : il nous appartient légitimement et sans partage, comme nous l'avons prouvé ; nous en offrons la démonstration à qui voudra le révoquer en doute.

Montjoye, afin de mieux établir la filiation qui existait entre les 92 numéros déjà publiés et sa continuation, avait placé en tête de son n° 93 cet entre-filet :

Les seuls articles qui sont de moi dans le n° 92 sont l'*Assemblée nationale* et l'*Extrait de Savary de Lancosme, député de la noblesse de Touraine*. Je n'ai pas besoin de prévenir que l'*Avis des rédacteurs* qui termine ce 92^e numéro m'est absolument étranger. Je renvoie les corsaires Crapart et Briand, qui en sont les vrais rédacteurs, à l'acte que j'ai déposé chez M. Decaux. C'est toute la réponse que les *brigands* obtiendront de moi. Lorsque les jours de la justice seront venus, ils vogueront, Dieu aidant, sous un autre pavillon que celui dont il est question dans cet avis.

Ajoutons que, pour allécher les souscripteurs, il avait prévenu le public, dans son prospectus, qu'il se proposait de lui offrir incessamment — ce qu'il fit en effet — une histoire de l'Assemblée nationale depuis l'époque de l'ouverture des Etats-Généraux, qui serait écrite *non dans le sens de la Révolution*, mais dans celui de la vérité, et qu'il en serait fait

une édition dans le format de l'Ami du Roi, laquelle serait donnée à moitié prix à ses souscripteurs, qui, de cette manière, auraient une histoire complète de la législature actuelle.

Les premiers numéros de Royou se terminent par un *avis essentiel* destiné à mettre le public en garde contre un imposteur appelé Montjoye, qui se tue à faire croire au public que c'est à son bureau qu'il faut s'adresser pour avoir le véritable Ami du Roi par les vrais continuateurs de Fréron, et le bon abbé offre aux souscripteurs qui auraient pu se laisser abuser par cette indigne supercherie de se charger d'actionner pour eux ces vrais *brigands*.

A cette charitable insinuation, Montjoye, qui ne tient pas moins à « démasquer tous les brigandages des pirates de la littérature », répond par cet entrefilet placé en tête et sur toute la largeur de sa feuille :

On trouvera au bureau une expédition en forme de l'acte déposé chez M^e Decaux. La calomnie ni le fer même des assassins ne détruiront cette preuve.

« On sait, disait la *Chronique de Paris* à propos de ces gentillesse, le 6 septembre, on sait que le polype coupé en plusieurs parties forme autant de polypes nouveaux. Qui le croirait ? l'*Ami du Roi* a la même propriété. Le polype diabolique s'est partagé en polype Royou, polype Montjoye, polype Crapart et Briand. Ces braves, divisés d'intérêts,

réunis d'opinion, combattent tous avec des armes de plomb, sous le même étendard, le drapeau rouge, et se sont chargés de rédiger le manifeste de l'armée sainte qui se prépare pieusement au pillage de Nîmes et au massacre des protestants, annoncés avec complaisance par saint Mallet Pandu dans le *Mercur* du 4 septembre. On attend surtout des chefs-d'œuvre de Royou, qui, digne émule de l'abbé de Caveyrac, a déjà célébré le massacre de la Saint-Barthélemy (1). Tous les trois, au reste, ont des titres égaux à cette œuvre pie. On en peut juger par le préambule de chaque prospectus. Écoutons l'*ami* Royou : *Un imposteur nommé Montjoye*, etc. A votre tour, *ami* Montjoye : *Un scélérat nommé Royou*, etc. Voici venir l'*ami* Crapaud-Crapart : *Deux brigands, nommés l'un Royou, l'autre Montjoye*, etc. On prétend que le public prend tous ces honnêtes gens au mot. »

Mais, pour la *Chronique*, le véritable Ami du Roi c'est l'abbé Royou. Elle ne parle pas de sa rentrée en lice comme d'une rentrée; elle ne tient même pas compte de son abstention du 6 août au 1^{er} septembre. Pour elle il n'a fait que changer de domicile. « Le bureau de l'Ami du Roi, dit-elle, a été transporté le 1^{er} septembre au coin des rues Saint-André et de l'Eperon, en face de l'hôtel de Châteauvieux, au troisième. On y voit arriver en tumulte une foule

(1) *Année littéraire*, septembre 1788.

de diables noirs, en calotte, en manteau long, qui viennent payer au grand diable Royou leur tribut de méchanceté, et lui offrir leur talent à mal faire. »

C'est aussi à la rue Saint-André qu'affluèrent les souscripteurs, et bientôt Crapart aux abois se vit dans la pénible nécessité de tendre les mains à ce brigand de Montjoye et de lui demander d'unir ses forces aux siennes pour faire tête à cet autre forban de Royou. On lit dans le numéro du 5 novembre :

Le sieur Crapart prévient le public que, dans l'intérêt de MM. les souscripteurs, et, pour donner au journal l'Ami du Roi toute la perfection dont il est susceptible, il s'est réuni à M. Montjoye, qui l'a fondé et rédigé depuis le 4^{er} juin 1790, et qui, depuis le 1^{er} septembre, en rédigeait un sous le même titre.

Le titre des deux feuilles réunies devient alors :
L'Ami du Roi.... par les continuateurs de Fréron.
Sous la direction de M. Montjoye...

Grâce à cette fusion, le premier Ami du Roi put se soutenir, concurremment avec celui de Royou, jusqu'au 10 août 1792.

Montjoye ne manquait pas de talent. Ses articles décèlent une plume exercée ; son style est correct, facile, soutenu toujours sur un ton convenable. C'est, dit Léonard Gallois, le Brissot du royalisme, dont l'abbé Royou se fit le Marat. On pourrait dire aussi que le succès de son journal fut à celui du journal de Royou ce que le succès du *Patriote fran-*

çais fut à celui de l'*Ami du Peuple*. C'était un succès d'estime ; l'autre était un succès de passion.

Royou, en effet, ne surpassait pas Montjoye en talent ; mais il le surpassait de beaucoup en violence. C'est là, c'est dans la situation des esprits, qu'il faut chercher l'explication de sa plus grande réussite, comme aussi du plus grand bruit que fit son journal. Royou, dit encore Léonard Gallois, était et se montrait à la fois aristocrate exalté et prêtre fanatique. A ce double titre, sa feuille devait être recherchée par la noblesse aussi bien que par le clergé ; et comme elle parlait toujours aux passions, que nulle autre ne s'exprima avec autant de violence contre les hommes et les institutions de la Révolution, elle obtint sans peine les prédilections de toute l'aristocratie. Ajoutons que le journal de Royou ne cessa d'être appuyé par la cour et les ministres jusqu'à l'époque de la fuite du roi, et l'on se rendra facilement compte de sa fortune.

J'ai déjà donné des exemples des violences de langage auxquelles se laissait emporter l'abbé Royou, et sous ce rapport, d'ailleurs, il ne reste rien à apprendre à nos lecteurs. Quelques citations suffiront donc pour achever de faire connaître cette feuille si tristement fameuse, et dont l'influence fut si funeste. « Tandis que Marat, disent les deux Amis de la Liberté, dénonçait les généraux à leurs soldats

comme des assassins du peuple et comme des traîtres, l'Ami du Roi invitait les officiers à quitter l'armée. L'Ami prétendu du Roi précipita l'émigration d'une foule de jeunes imprudents, qui n'ont trouvé chez l'étranger que la misère et la mort, rendit plus odieuse encore au peuple l'autorité royale éperdue et chancelante, et ouvrit le gouffre où s'engloutit la monarchie, qu'il paraissait défendre. »

Tous les jours c'est sous des couleurs plus sombres qu'il présente la situation de la France, livrée en proie aux fureurs populaires par des écrivains sanguinaires et fanatiques.

Ce qui fait frissonner les hommes sensibles, c'est ce qu'a dit M. Dupont dans son éloquent discours contre les écrivains sanguinaires, à l'aide desquels le peuple est si aisément soulevé : — « Autrefois, a-t-il dit, c'était une entreprise difficile d'ameuter le peuple ; maintenant, pour *six livres* on peut faire pendre le plus honnête citoyen ; on vient présenter des pétitions dans cette Assemblée à main armée, et j'ai su que l'on avait même projeté de porter des têtes à votre barre. »

Voilà donc les heureux fruits de ces élections populaires si vantées, dont le but était de ne placer à la tête des administrations que les personnes les plus distinguées par leurs talents et par leurs vertus ! Comment n'a-t-on pas senti que rarement la multitude élèverait aux dignités des hommes contraires à ses passions, dont l'empire, chez le grand nombre, est toujours plus fort que celui de la raison ?

Voilà donc l'usage que vont faire de leur autorité ces trois cent mille petits tyrans, créés à l'image de l'Assemblée nationale, et qui, ne pouvant, comme elle, être traduits devant les tribunaux, pour raison de leurs fonctions, qui, disposant seuls de la puissance publique dans le ressort de leur autorité, exerceront,

sans avoir rien à redouter ni de la justice, ni de la force militaire, toutes les violences, toutes les injustices qu'il leur plaira!

Voilà où nous a conduits cette liberté sans bornes, cette licence effrénée du peuple, et plus encore cette indulgence perfide, cette impunité barbare de tous les excès, toujours tolérés, souvent applaudis, pourvu qu'ils fussent couverts du voile imposeur de l'amour de la liberté! Politiques d'un jour, comment n'avez-vous pas senti que, pour épargner le sang de quelques scélérats, vous alliez faire répandre celui d'un millier de victimes innocentes? Vous avez déchainé une armée de tigres altérés de sang; vous avez rompu toutes les digues qui contenaient un torrent furieux : comment à présent pourrez-vous arrêter ses affreux ravages, et l'empêcher d'entraîner dans sa course nos propriétés, notre liberté, et, avec elles, votre Constitution chérie?

Voilà surtout les effets de ces chroniques scandaleuses, de ces orateurs soi-disant amis du peuple, de cette horde barbare d'écrivains sanguinaires que le ciel envoya dans sa colère, ou plutôt que l'enfer a vomis dans sa fureur pour la ruine totale de ce malheureux empire! Comment n'avez-vous pas senti qu'au lieu de déférer la couronne civique du patriotisme, il fallait infliger les plus sévères châtimens à ces auteurs sacrilèges qui souillent la vérité par leurs assertions impies; à ces écrivains faméliques qui, pour la subsistance d'un jour, se font un jeu de faire égorger des milliers de victimes; à ces reptiles venimeux qui, de leurs affreux repaires, versent sur toute la surface de la France des torrents de poisons corrupteurs; à ces vautours affamés qui semblent ne vouloir se nourrir que de sang et de cadavres!...

Armez donc contre eux les lois vengeresses. Rendez à la justice sa balance et son glaive, au pouvoir exécutif sa force. Ne vous contentez plus, par des décrets mille fois rendus, toujours inutiles, toujours violés, qui, pour cette raison, ne peuvent paraître que dérisoires, de décréter que le roi *sera prié de prendre tous les moyens possibles pour réprimer les désordres, faire observer les décrets, et punir les infracteurs des lois*. Indiquez du moins au pouvoir exécutif quels sont les moyens qu'il peut employer, puisque les troupes ne peuvent marcher qu'à la réquisition des

municipalités, dont plusieurs sont elles-mêmes accusées de fomenter les insurrections...

De pareilles violences appelaient forcément des représailles. Nos lecteurs peuvent se rappeler, par exemple, avec quel acharnement la *Chronique de Paris* poursuivit l'abbé Royou, surtout après la fuite de Louis XVI (V. t. IV, p. 297, 303). On sait la fermentation que causa cet événement. Le peuple déchargea sa colère sur les journaux royalistes, que l'on accusait d'avoir trempé dans ce complot; les presses de Royou furent brisées, et sa feuille cessa de paraître pendant quelques jours.

Ce n'est ni la fuite, ni une arrestation, ni même la crainte, qui m'a forcé de suspendre ce journal, comme l'ont annoncé tous les libelles patriotiques, dit-il en reprenant sa publication. L'*heureuse nouvelle* de mon arrestation ne s'est point vérifiée, au grand regret de la *Chronique* de l'abbé Noël, qui n'a cessé d'exhorter les corps administratifs et le peuple à briser ma plume, s'ils ne pouvaient saisir ma personne. Ce n'est pas moi, ce sont ceux dont l'intolérance essaye d'enchaîner ma plume et de compromettre ma personne, qui renversent cette Constitution dont ils ont fait leur unique divinité.

Je n'ai donc rien à craindre; et quant aux mouvements populaires que voudraient exciter contre moi des tigres altérés de sang, si j'avais pu redouter l'influence de ces apôtres du meurtre qui prêchent dans le désert, ou dont la voix se perd dans la fange, n'aurais-je pas été rassuré par le zèle infatigable et l'activité de cette garde vigilante qui, dans ces jours d'alarmes où toutes les passions semblaient déchaînées, a su les contenir toutes, et a prévenu toutes les vengeances illégales?

Je n'ai donc rien redouté pour moi, et d'ailleurs le sacrifice de ma vie est fait depuis longtemps. Il n'y a que celui de mes

opinions qu'on ne m'arrachera jamais... Malgré le mauvais état de ma santé, je sens aujourd'hui qu'il m'est impossible de suspendre plus longtemps mes travaux, à moins d'y renoncer entièrement; et je suis incapable d'une pareille lâcheté. Défenseur zélé et constant de la monarchie, je veux m'ensevelir sous les ruines du trône, et c'est en combattant pour lui que la mort me saisira.

Je donne aujourd'hui un numéro qui devait paraître le mercredi 22, mais qui n'a pu être imprimé... Demain j'entrerai dans l'histoire de nos douleurs; après-demain, je reprendrai le détail des séances, et de temps en temps je donnerai des numéros doubles, pour remplacer ceux dont je suis redevable au public.

Le lendemain, en effet, il offrit à ses lecteurs le *tableau des mouvements de la capitale depuis le départ du roi*.

Les deux partis s'observent, s'examinent, se mesurent en silence, dit-il après avoir montré les patriotes atterrés par la détermination du roi; mais le mercredi, sur les dix heures du soir, un courrier apporte la nouvelle que le roi est arrêté à Varennes. Aussitôt cette partie du peuple qui doit être la plus indifférente à toute espèce de gouvernement sort de cet état de contrainte et de stupeur pour s'abandonner à l'ivresse d'une joie insolente; c'est alors que son audace sacrilège ne connaît plus de bornes : le monarque qu'elle commençait à redouter devient l'objet de ses outrages, du moment qu'il est rentré dans ses fers; les injures les plus grossières, les calomnies les plus atroces, la dédommagent du silence que lui avait imposé la crainte; les rues retentissent d'imprécations, de vœux barbares pour hâter le retour du prisonnier royal, qui doit leur servir de jouet. Tous ces brigands, protecteurs mercenaires de la Révolution, ne sont plus embarrassés que de la manière dont ils puniront la forfaiture de l'esclave couronné qui a osé s'enfuir de sa prison. Chacun imagine un supplice qui flatte sa férocité. On s'empresse d'arracher tout ce qui porte le nom du roi; tous les clubs s'agi-

tent et se tourmentent pour abolir jusqu'à la dernière trace du gouvernement monarchique : celui des Cordeliers pousse la frénésie jusqu'à déclarer au public, par une affiche, que ses membres forment une troupe d'assassins ; qu'ils ont tous juré individuellement de poignarder tous les princes qui entreprendraient de nous faire la guerre....

C'est alors que les écrivains fanatiques et incendiaires, les tisons de la discorde, les apôtres du carnage, les prédicateurs du régicide ; c'est alors que l'*Ami du Peuple*, l'*Orateur du Peuple*, etc., etc., dont le mépris public commençait à faire justice, se sont montrés plus brillants que jamais ; c'est alors que la classe de lecteurs pour laquelle ils sont faits les a accueillis comme les oracles de la patrie et les prophètes de la Révolution...

Qui est-ce qui doit donc former l'opinion publique ? Ce n'est pas une foule insensée, une multitude aveugle, enthousiaste, un amas d'hommes perdus de dettes et de crimes, un peuple d'aventuriers et d'intrigants avides de nouveautés, qui n'ont d'autre espoir que dans le bouleversement de l'Etat...

Royou examine ensuite la déclaration laissée par Louis XVI au moment de sa fuite ; il la trouve empreinte du sceau de la majesté royale et remplie de cette force de raison et de sentiment qui ne pouvait manquer de subjuguier les esprits que la passion et le fanatisme n'avaient pas aveuglés ; et comme « ce monument est trop précieux pour ne pas lui donner la plus grande publicité », il consacre deux numéros de son journal à sa reproduction. Il s'efforce enfin de disculper la conduite du roi, qu'il montre comme toute naturelle, et il le fait par des arguments qui méritent que nous les reproduisions :

Dans le tableau rapide que nous avons tracé des événements qui se sont succédé depuis le départ du roi jusqu'à son retour, nous avons cru ne devoir nous appesantir sur aucun détail : il ne convient qu'aux journaux patriotes de savourer ainsi avec délices les humiliations d'un monarque qui ne doit ses malheurs qu'à sa bonté, et de distiller, pour ainsi dire, goutte à goutte, dans l'âme de leurs lecteurs, le poison dont leur rage voudrait les abreuver.

Les factieux qui depuis longtemps dirigent l'opinion publique réunissent déjà tous leurs efforts pour l'égarer de plus en plus. Des écrits incendiaires, des affiches atroces et sanguinaires, se montrent de toutes parts : on y dépeint le roi sous les couleurs les plus odieuses et les plus faites pour armer son peuple contre lui ; on le représente comme un parjure qui a violé les serments les plus sacrés, comme un traître qui voulait forger pour la nation des chaînes plus pesantes encore que celles qu'elle avait brisées ; comme un homme cruel altéré de sang et résolu à élever de nouveau, à quelque titre que ce soit, l'édifice du despotisme ; enfin, comme l'ennemi le plus déterminé du bien public, digne de la haine et des vengeances de la nation. De nombreuses adresses, enfantées par les sociétés des amis de la Constitution, répètent déjà dans l'Assemblée nationale ces calomnies et ces blasphèmes, et y sont applaudies avec transport.

Nous esquissons ici l'examen de la conduite du roi, des motifs qui l'ont dirigé ; nous voulons établir qu'il n'a même enfreint aucune des lois nouvelles qui régissent aujourd'hui cet empire ; que le traitement qu'on lui fait subir, que celui que peut-être on lui prépare, anéantissent cette même Constitution dont on voudrait faire pour nous une idole. La vérité autant que l'inclination nous guide et nous anime ; nous justifions, dans toute son étendue, le titre honorable que nous avons adopté, et que plus que jamais nous nous faisons gloire de porter.

Quel crime en effet a donc commis le roi ? Il s'est évadé pendant la nuit, et a tenté de gagner la frontière. Mais depuis quand un prisonnier est-il censé coupable parce qu'il a trompé la vigilance de ses gardes ? La captivité du roi, quelque effort que fis-

sent ses géôliers pour faire illusion au peuple, n'était un problème pour personne.

La fuite du roi ne peut donc être considérée comme un crime ; elle est au moins exempte de reproche du côté des motifs qui l'ont déterminée, puisque lui-même se regardait comme prisonnier, puisqu'il n'exerçait que le droit qui appartient à tout homme de recouvrer sa liberté, et de pourvoir à sa propre sûreté.

Son intention, disent les démagogues, était d'allumer dans ses Etats les torches de la guerre civile, de s'unir aux princes fugitifs et mécontents, de seconder les projets de vengeance des autres souverains, et de rentrer dans son royaume avec tous les satellites du despotisme...

C'est dans le cœur du roi, et non dans celui de ses vils et perfides ennemis, qu'il faut chercher les véritables motifs de sa fuite. Il les a lui-même exposés avec cette franchise et cette simplicité qui sont les plus sûrs garants de la vérité.

Il serait insensé de croire que les puissances voisines doivent voir avec indifférence les troubles qui nous agitent. Dans cette position critique, le roi, incapable de désarmer nos voisins tant qu'il serait dans les liens de la captivité, a conçu, comme il le dit lui-même, le noble et honorable projet de se mettre entre son peuple et les ennemis puissants dont il est menacé.

Mais le roi a violé ses serments ! Il est bien étrange, sans doute, que des hommes qui les premiers ont violé les serments qu'ils avaient faits au roi invoquent aujourd'hui la religion des serments ! Mais n'est-ce pas un despotisme cruel qui a arraché au roi les serments dont on réclame aujourd'hui l'exécution ! Il est de la nature de toute promesse d'être libre ; elle est nulle quand elle est arrachée par la violence. Réclamer contre de pareilles persécutions, quand on est en mesure de le faire, est un droit qu'aucun homme raisonnable ne peut contester.

Que la violence qu'on a exercée à son égard ait été ou non de nature à enlever au roi sa liberté, il est certain du moins qu'il s'en croyait lui-même dépouillé.

Dans une pareille position, peut-on le croire véritablement lié par ses promesses et par ses sanctions ? Et n'est-ce pas abuser

d'une manière étrange des expressions, ou plutôt de ses malheurs, que de lui prodiguer, comme on l'a fait, les qualifications odieuses de traître et de parjure?

Nous avons vu (t. IV, p. 414) que, quelques jours après la funeste journée du Champ de Mars, le 22 juillet, en vertu d'un ordre des comités des recherches et des rapports, la garde nationale était allée pour se saisir de l'abbé Royou, et que, ne l'ayant pas trouvé chez lui, on avait mis les scellés sur une partie de ses papiers et emporté le reste. Royou, en effet, prévenu à temps, avait pu se soustraire au mandat d'arrêt lancé contre lui, et, à son défaut, l'on avait arrêté sa sœur, madame Fréron. (V. t. IV, p. 304.)

L'Ami du Roi, forcément interrompu, resta une quinzaine de jours sans reparaître. Il fut repris le 6 août par Corentin Royou, avocat, frère de l'abbé. Le nouveau rédacteur annonçait aux souscripteurs, en commençant, qu'une persécution imprévue arrachait pour quelques jours son frère à la capitale et à ses occupations, et que, dépositaire de ses pensées et de ses principes, il le suppléerait pendant son absence.

C'est, ajoutait-il, c'est dans ce moment où les corps administratifs ont senti qu'il importait enfin d'arrêter le cours de cette licence effrénée qui avait rompu toutes les digues; c'est lorsqu'il jouissait de la douce satisfaction de voir adopter les principes qu'il n'avait cessé de professer, c'est alors qu'il a vu sa sûreté individuelle, sa liberté compromise, par les autorités mêmes qui

avaient reconnu le besoin de se ranger à ses opinions. L'ordre d'arrêter quelques journalistes cannibales dont les conseils les plus modérés étaient d'empaler l'Assemblée a été donné en même temps.

Il est aisé de voir qu'on n'a commencé par les apôtres du patriotisme que pour avoir un moyen d'atteindre ceux de la raison et de la vérité sans paraître partial. En effet, qui oserait se plaindre, quand les héros de la République sont réduits à se cacher? M. l'abbé Royou a dit la vérité avec le courage qui sied à un homme de bien... Ses écrits pourraient servir d'antidote aux poisons répandus par Carra, Marat, Desmoulins, Noël, etc. Si on veut détruire le mal, il est bizarre d'écarter le remède...

Les *Révolutions de Paris*, de leur côté, disaient, à la même occasion, que l'on n'avait enveloppé Suleau et Royou dans les poursuites qu'afin que le peuple confondît dans la même classe les défenseurs ardents et courageux de la République et ces folliculaires soudoyés par l'aristocratie. (V. t. IV, p. 302.)

L'Ami du Roi ne perdit rien de sa violence dans les mains de son nouveau rédacteur, déjà sans doute façonné à la lutte, j'aurais presque dit à ce pugilat. On en jugera par l'accueil qu'il fait à la nouvelle législature :

Que va-t-il arriver, s'écriait-il, si cette Assemblée se trouve composée de factieux, d'intrigants, de fanatiques?... Les vrais, les bons citoyens, ont frémi, quand ils ont vu cette poignée de votants accorder leur confiance à des hommes que l'on punit, dans tout sage gouvernement, comme des brouillons et des séditionnaires; à des chefs de parti, à des écrivains incendiaires, à des orateurs fanatiques de clubs ou de cafés. Tel est le danger des élections populaires, surtout dans les temps de troubles et de factions, et chez une nation corrompue. Le peuple ne couronne

que l'espèce de mérite qu'il est en état d'apprécier; il n'accorde ses suffrages qu'à ceux qui savent flatter ses passions...

— Les Jacobins l'ont emporté, disait-il plus loin, parce que les électeurs ont été nommés par les clubs, et que ce sont encore les clubs qui ont désigné les députés.

— Que peut-on attendre de cette nouvelle législature? demandait-il; rien. Que peut-on en redouter? tout... Elle ne peut pas rendre sa sainteté à la religion, son autorité au monarque, son lustre à la noblesse, sa dignité à la magistrature, le numéraire à la circulation, les émigrés à la patrie, l'aisance au peuple, la discipline à l'armée; elle ne peut pas éteindre les foyers de discorde connus sous le nom de clubs, que ses prédécesseurs ont consacrés et organisés. Il faut qu'elle se traîne dans le cercle vicieux où ses devanciers l'ont enfermée... Quand elle voudrait essayer de relever le trône renversé par la première, elle ne le pourrait pas : elle sera inspectée par les clubs, qui ne cesseront de dominer le royaume qu'à l'instant où ils cesseront d'exister. Ces clubs sont les seuls, les vrais rois de la France. Quelle force peut résister à celle de tous les intrigants, de tous les ambitieux, de tous les brouillons coalisés avec tous les vanu-pieds, c'est-à-dire avec la multitude, avec la pluralité absolue dans chaque cité?...

— Ne vous y trompez pas, s'écriait-il; il existe un Dieu vengeur, et les foudres se préparent. Si les crimes ne vous effrayent pas, que la colère céleste vous fasse trembler : tous les rois de la terre se sont réunis à sa voix pour venger la majesté divine, la majesté du trône. Ils arrivent du nord, du midi ; un vent impétueux qui les précède dissipera cette horde de rebelles, et les chassera comme une paille légère... Et vous, peuple léger et inconstant, également incapable de supporter le mors et le frein, vous allez apprendre que ce n'est point en vain qu'on méprise Dieu et les rois.

L'abbé Royou reprit la direction de son journal lors de l'amnistie qui suivit l'acceptation de la Constitution. Il semble que cet acte eût dû apporter

quelque apaisement dans les luttes des partis. L'Ami du Roi, au contraire, devenu le journal officiel de l'émigration et du clergé, alla toujours en redoublant de violence, comme je l'ai montré ailleurs (t. IV, p. 317), laissant percer à chaque ligne l'espoir que les puissances étrangères et les émigrés viendraient bientôt mettre en pièces la *Charte de rébellion*, accablant des plus grossières invectives les hommes de la Révolution, et appelant sur la tête de ces forcenés une prompte et terrible vengeance.

« Lorsqu'une révolution n'est qu'un tissu de crimes et d'horreurs, ne cessait-il de répéter, une contre-révolution est un grand service rendu à la société et à l'humanité. » On croirait qu'il veut rivaliser avec Marat. Tandis que l'Ami du Peuple, je l'ai déjà dit, provoque les soldats à l'assassinat de leurs officiers, l'Ami du Roi prêche la désertion aux officiers au moment où les armées coalisées marchent sur la France : « Il est vraisemblable, dit-il, que les officiers vont quitter l'armée, qui se dissoudra d'elle-même. Cette dissolution peut donner lieu à de grands malheurs, sans doute; mais l'Europe entière sous les armes rétablira du moins, sans beaucoup de peine, l'ordre et les lois, qu'il importe à sa tranquillité de voir régner en France.

L'Assemblée nationale s'émut justement de ces provocations impies, et dans sa séance du 3 mai 1792 elle décréta d'accusation à la fois Marat et Royou,

ce dernier comme tendant au renversement de la République « par un système réellement lié, quoique opposé en apparence, à celui de l'Ami du Peuple. » (V. t. IV, p. 442.) L'abbé Royou put se soustraire par la suite aux conséquences de cette accusation ; mais ce dernier coup acheva de ruiner sa santé, déjà chancelante depuis longtemps, et il mourut quelques semaines après.

Corentin Royou ne se sentit point le courage de continuer, dans les circonstances où l'on se trouvait, une œuvre aussi périlleuse, dont il était devenu cependant la cheville ouvrière, et il montra par là que, s'il pouvait le disputer à Marat en violence, il lui était bien inférieur en énergie. Il ne reparut dans l'arène qu'alors qu'il put croire le danger passé. Le 4^{er} messidor an V il commença la publication d'un nouveau journal, *l'Invariable — L'univers peut changer, mon âme est inflexible* — que j'ai cité t. IV, p. 360, et qui lui valut d'être porté sur les listes de proscription le 18 fructidor.

Quelques jours après la mort de Royou on lisait dans le *Patriote français* cette pièce curieuse :

« La mort du fameux abbé Royou est certaine ; et ce qu'on aura de la peine à croire, il a appelé auprès de lui, dans ses derniers moments, deux prêtres sermentés ; voici le discours qu'il leur a tenu :

A la veille de paraître devant Dieu, je viens de sonder, avec tout le scrupule que mon examen de conscience exige, l'intérieur

d'un grand coupable. Coryphée d'une cause *illégitime*, je reconnais trop tard les maux que j'ai faits. Sans moi, peut-être, la paix régnerait en France. J'ai jeté la pomme de discorde parmi les Français; j'ai, plus que les dangereux républicains, plus que les turbulents démagogues, semé des troubles dans ma patrie. Entraîné par un sentiment d'orgueil qui repoussait l'égalité des hommes; égaré par le fanatisme d'une armée de prêtres qui me flattaient sans cesse; caressé par ces hommes qui ne vivaient que par les dilapidations de la cour, et par les sueurs du pauvre; chatouillé par les récompenses papales et royales, j'ai persisté dans une opinion diamétralement opposée aux principes de la Constitution française, plus par l'orgueil coupable de ne pas céder, que par une conviction intime de la bonté de ma cause. J'ai animé les citoyens contre les citoyens, contre les lois de l'Etat; j'ai entretenu la noblesse dans le délire de sa naissance et de ses droits; j'ai trop exagéré les malheurs d'un roi que le peuple français, bon, sensible, aimant, ne demandait qu'à chérir; j'ai provoqué l'émigration, la haine des cours étrangères contre la France. O orgueil! ô cupidité! c'est vous qui m'avez perdu! Apôtre de la cause aristocratique, j'ai persisté jusqu'à ce moment à la soutenir : je me serais cru déshonoré de chanter la palinodie, et je me serais ruiné en ne gardant pas un style et des principes qui m'ont fait tant de lecteurs. *J'ai reçu plus d'un présent de grande valeur* pour prix de mes plaidoyers en faveur de la cour, de la noblesse et du clergé attaché à l'ancien régime, et de mes diatribes contre la nation; je le confesse ici dans toute l'amertume de mon âme, et avec tout le repentir dont je suis capable. Ce qui jette du trouble dans cette âme, ce qui me déchire en ce moment, ce qui m'épouvante pour l'avenir, c'est l'erreur dans laquelle j'ai jeté tant de crédules ecclésiastiques, tant de faibles consciences, c'est le gouffre profond où j'ai plongé tant de vos confrères et des miens, qui, croyant trop facilement à mes discours, ont rejeté un serment qui n'est autre chose que la promesse d'obéir aux lois de l'Etat, et qui ne change en rien, comme peuvent le voir tous les gens de bonne foi, la religion de nos pères. J'ai arraché le pain à ces prêtres trop confiants; j'ai

réduit au désespoir des familles nombreuses ; j'ai bouleversé toutes les consciences timorées... Je suis un MONSTRE digne de la haine des hommes et de la vengeance céleste.

» Ce discours, ajoutait le *Patriote français*, a été rendu public par l'un des prêtres dans les bras duquel M. Royou a trouvé, en mourant, des consolations. Les patriotes le liront avec plaisir ; puissent quelques hommes égarés par M. Royou le lire avec fruit !... »

Si cette anecdote pouvait être vraie, il faudrait dire que l'abbé Royou fut éclairé sur son lit de mort par un de ces rayons qui parfois illuminent la conscience de l'homme qui va quitter la vie ; mais nous avouons que, malgré la gravité du journal de Brissot, il nous est difficile de voir là autre chose qu'une facétie.

Le journal de Montjoye vécut jusqu'au 10 août sans incident qui mérite d'être signalé : sa modération relative avait fait son succès ; elle fit aussi sa sécurité. Il eut pourtant sa large part dans les invectives, les sarcasmes, les turlupinades, des journaux démocrates. Nous nous bornerons à un exemple, emprunté à la *Chronique* du 3 juillet 1791 :

Dans le numéro du 4^{er} juillet de l'*Ami du Roi* par Montjoye, on lit une invitation au sexe, signée *Adèle de Belleval*. Cette femme, enflammée, dit-elle, de l'amour de son pays, veut em-

brasser la défense *du meilleur des rois, d'un père tendre et généreux*, dont des *tyrans* odieux veulent détruire les droits et briser *effrontément* le sceptre et la couronne. Pour cet effet, elle invite celles de ses compatriotes qui sont sensibles au sort de leur *auguste reine* à tout sacrifier pour étayer le trône. « Que toute l'Europe apprenne, s'écrie notre héroïne dans un saint enthousiasme, que, s'il a fallu des siècles pour produire une Jeanne d'Arc, il n'a fallu qu'un jour pour en faire naître des milliers, et que la gloire de Louis XVI, ses *talents* et ses malheurs ont peuplé la France d'héroïnes. »

Après une diatribe violente contre la société des Jacobins, qui, *sur les ruines de tous les clubs (au grand regret de ces messieurs et de ces dames) siège sans remords au sein de la capitale et y lève son front d'airain*, mademoiselle ou madame Adèle excite ses compagnes à former un club d'amazones françaises pour renverser Constitution, Assemblée nationale, corps administratifs, sociétés des Jacobins, la garde nationale parisienne elle-même, et, sur les débris de tous ces corps monstrueux, rétablir la monarchie dans sa première splendeur. Pour soutenir la faiblesse et la timidité naturelles au sexe, notre moderne Encelade rappelle à ces titans femmes les armes dont la nature les a pourvues, la beauté, le séduisant et l'esprit, armes puissantes qui les rendront invincibles. Elle finit par les engager à venir s'enrôler dans ce corps redoutable au bureau de l'*Ami Montjoye*, rue Bailleul, hôtel de Carignan.

Jusqu'ici nous avons fait bonne contenance, nous avons bravé les menaces des tyrans ligués ; mais un ennemi d'une espèce nouvelle paraît : tremblons. La Constitution pourra-t-elle résister à ses efforts.

Ce n'était pas seulement à coups de plume que les partis se faisaient la guerre ; le crayon avait aussi son rôle. Les caricatures révolutionnaires sont

nombreuses et curieuses, et il en est dans le nombre qui ne le cèdent point en cynisme aux plus cyniques des journaux. Toute bonne charge imprimée avait bientôt son pendant buriné; malheureusement les bonnes charges n'étaient pas les seules qui eussent ce privilège. On se rappelle cette grossièreté de Camille Desmoulins sur la fuite du roi : *On prévient les citoyens qu'un gros cochon s'est enfui des Tuileries, etc.* : quelques jours après une gravure représentait *la famille des cochons ramenée dans l'étable.*

Je trouve dans la *Chronique* encore la description d'une de ces satires dessinées, où figurent réunis les rédacteurs des principaux journaux royalistes.

On vend sur les quais une gravure qui a pour titre : *Triomphe de l'abbé Royou.* On distingue ce valeureux chevalier du clergé à ses yeux hagards, à ses regards lascifs, à un teint bourgeonné, cramoisi, à sa face de satyre. Il est porté sur un coursier à longues oreilles, le dos tourné à la tête de sa monture, qui semble fière d'un si noble poids et braire d'allégresse, ce qui fait tourner la tête au cavalier. Il a le chef couvert d'une mître de papier rouge. Sur le devant sont un crucifix et un poignard en sautoir; sur le derrière sont des flammes et des diables armés de crosses. Son col est décoré du collier de l'ordre, de quatre pouces de haut; ses mains sont étroitement jointes au moyen d'un nœud de corde artistement entrelacé; ses épaules sont nues et mouchetées; ses culottes sont composées de feuilles d'Ami du Roi, sur lesquelles on lit : *Aux armes! des torches! des poignards! des potences! L'Église, le pape, l'ordonnent. Per calcatum perge patrem, per calcatam perge matrem, etc.*; et le prospectus ensanglanté sert de trousse à sa monture, qui en est parfaitement caparaçonnée. Un autre Ami du Roi, le noble Montjoye, marche à pied, face à face, la queue de l'âne entre ses deux mains. Peltier, paré d'un

bonnet vert, des lettres de change sortant de ses poches; Durosoy, habillé fort proprement, de la tête aux pieds, du poème des *Sens* et de *Richard III*, tous deux ornés d'une belle paire d'oreilles de Midas, et décorés aussi du collier de l'ordre, tiennent à l'animal par une jolie petite chaîne d'or, et portent deux papiers maculés; sur l'un on lit : *Gazette de Paris*; sur l'autre, *Actes des Apôtres*.

Le cortège est suivi par les dames de la halle, qui portent une longue branche, non d'olive, mais de bouleau, et qui en frappent en cadence un tambour de peau d'âne qu'on prendrait, au premier coup d'œil, pour le dos de l'abbé Royou. Suit une longue file de petits abbés en pleureuses, le chapeau rabattu, avec un pied de nez; ils semblent se dire l'un à l'autre : *Où et de quoi dînerons-nous désormais?* Tous les barbets de Paris accourent, et paraissent prendre part à ce joyeux événement. Des instruments, parmi lesquels on remarque des cornets à bouquin, des flûtes à l'oignon, et des sifflets de chaudronniers, accompagnent et ferment la pompe triomphale.

DUROSOY

Gazette de Paris. — Procès de Durosoy. — Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire.

On ne fait pas généralement de la *Gazette de Paris* le cas qu'elle mérite. Elle n'offre assurément, ni en qualités ni en défauts, rien de bien saillant, rien qu'on puisse citer particulièrement après tout ce que nous avons cité. Ce n'en est pas moins, cependant, une des premières feuilles que doive consulter l'historien qui veut connaître à fond les vœux, les menées, les projets du parti de la résistance, pendant ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la Révolution. Je conviens qu'il y règne un ton lamentable et continuellement pleureur, très-capable de déparer les meilleures réflexions : on la peindrait d'un mot en disant que ce sont les jérémiades de la monarchie agonisante; mais, le ton à part — et en pareille matière, ce n'est pas l'essentiel — elle a une valeur intrinsèque incontestable; elle abonde en faits, en renseignements précieux pour l'histoire des trois années qu'elle a vécu (1789-10 août 1792). Je ne voudrais d'autre preuve de son importance que les attaques furieuses aux-

quelles son rédacteur ne cessa d'être en butte de la part des journaux démocratiques, et l'honneur qu'il eut d'être le premier écrivain que le tribunal criminel révolutionnaire envoya à l'échafaud.

Nos lecteurs connaissent déjà Durosoy, dont le nom s'est plusieurs fois rencontré dans l'histoire de la presse littéraire du siècle dernier. C'était un assez médiocre écrivain, qui avait essayé de toutes les voies pour arriver, mais qui n'avait guère recueilli que les sarcasmes des petits journaux du temps. Devenu, dès les premiers jours de la Révolution, journaliste politique, il montra une tenue remarquable, et s'acquit une assez grande influence dans son parti. Lorsque Louis XVI, ramené de Varennes, fut en quelque sorte détenu dans le château des Tuileries, Durosoy eut la généreuse idée de le tirer de cette sorte de captivité. Il fit appel, à cet effet, à tous les partisans du roi, les engageant à s'offrir avec lui pour ses otages. Un assez grand nombre de personnes répondirent à son appel, offrant de se constituer prisonniers et cautionnés de Louis XVI, sous la condition que ce prince recouvrerait son entière liberté. Durosoy commença à publier dans sa feuille la liste de ces champions du trône; mais il dut bientôt interrompre cette publication, qui n'était pas sans dangers. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, je lis dans les *Révolutions de Paris* (1794, n° 440) :

« La Société des Amis de la Constitution d'Auxerre nous prie de rendre public qu'ayant découvert, grâce à l'indiscrétion de la Gazette de Paris du 30 juillet dernier, que sept habitants de la ville d'Auxerre s'étaient proposés pour rétablir le trône dans son ancienne splendeur, la municipalité, sur cet avis, en a fait arrêter cinq, qui, d'après leur déclaration, ont été conduits à la maison d'arrêt et dénoncés à l'accusateur public. »

J'ignore l'issue de cette affaire; tout ce que je puis dire, c'est que Durosoy n'abandonna pas ceux qu'il avait involontairement compromis : il publia pour leur défense un mémoire que j'ai rencontré dans mes recherches à la Bibliothèque impériale.

Arrêté lui-même après la journée du 10 août, Durosoy fut jugé, condamné et exécuté le 25. Il montra à ses derniers moments une fermeté qui lui assure dans l'histoire de la presse une place que ne lui auraient pas value ses talents.

Le lendemain, la *Chronique de Paris*, qui l'avait poursuivi avec un acharnement dont j'ai donné plus d'une preuve, lui consacrait un long article, dont j'extraurai quelques détails.

Il y avait longtemps, dit-elle, que Durosoy traînait la vie de bohème littéraire (il avait débuté dans les lettres en 1767 par un recueil de vers, *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur*) quand il entreprit la Gazette de Paris. Rien dès lors ne fut plus sacré

pour lui. Il ne se contenta pas de se déclarer contre la Révolution par ses opinions politiques, mais, parlant toujours sur le ton d'Héraclite, et prophète de malheurs, il appelait la guerre civile, enhardissait les émigrés et les nations étrangères à attaquer la France, excitait la noblesse à prendre même ses anciennes *rouillardes* — ce sont ses expressions — et à faire couler le sang des patriotes. Cet homme sans pudeur, affectant un saint zèle, s'était inspiré par le fanatisme le plus cruel et le plus intolérant. Il est vrai que tous les morceaux qu'il insérait dans la Gazette de Paris n'étaient pas de lui, il y travaillait même très-peu ; mais la cupidité l'entraînait, il y mettait son nom, et, pour recueillir de l'argent, il a attiré sur sa tête une terrible et cruelle responsabilité.

Il y a dix-huit mois ses presses avaient été pillées, et il était allé se cacher à Bourg-la-Reine. Revenu à Paris, il ne parut pas avoir profité de cette leçon, et, n'ayant pas eu le temps de s'échapper, il avait été traduit au redoutable tribunal.

Durosoy avait témoigné dans plusieurs occasions une extrême faiblesse ; on pouvait l'insulter, le frapper impunément. Il était naturel de croire que cette faiblesse l'accompagnerait à l'échafaud ; mais, au contraire, quand son sort fut irrévocablement fixé, il entendit prononcer son arrêt avec fermeté, et il alla au supplice avec le courage qui peut seul

inspirer quelque intérêt en faveur des condamnés. En sortant du tribunal, il remit une lettre cachetée, dont on fit publiquement lecture; on y trouva simplement ces mots : « Un royaliste comme moi devait mourir le jour de Saint-Louis. » Il subit son arrêt à neuf heures du soir, aux flambeaux.

« Ce n'est point, continue la bonne âme, pour insulter à ses cendres que nous avons donné ces détails. On doit voir combien nous respectons le malheur des accusés; mais, en même temps que nous donnons quelques regrets à la mort de ceux dont la vie n'a point été chargée de pareilles souillures, et qui ont été entraînés par des préjugés, des liaisons funestes, ou par les circonstances, nous devons épargner à nos lecteurs les regrets trop vifs qu'ils pourraient donner à des hommes qui en sont moins dignes. »

Durosoy fut condamné à la première séance du tribunal révolutionnaire, et ce fut lui qui ouvrit, avec l'intendant de la liste civile Laporte, le long et sanglant Bulletin du redoutable tribunal. Voici en quels termes il est rendu compte de son procès et de son exécution dans les n^{os} 2 et 3 de ce martyrologe de la Terreur :

Procès du sieur Durosoy.

A cinq heures du soir, le tribunal a entamé l'affaire du sieur Durosoy, *homme de lettres et ci-devant rédacteur de la Gazette de Paris et d'une autre feuille intitulée le Royalisme.*

Lecture ayant été faite de toutes les pièces, différents témoins ont été entendus dans la nuit.

Parmi les pièces qui établissent sa correspondance intime avec les ennemis du dedans et ceux du dehors, on remarque une lettre souscrite par plusieurs communes du département de Rennes, qui le félicitent de son rare courage à défendre la bonne cause. « Continuez, y est-il dit, à tenir, sur votre livre rouge, une liste exacte des factieux qui bouleversent l'empire, en attendant que le jour des vengeance soit arrivé. Il n'est pas loin, ce jour où le soleil de la justice doit luire sur la France. Tenez aussi registre, ajoute-t-on, des opprimés qui marchent toujours guidés par le panache du bon Henri. »

Interpellé de s'expliquer sur l'existence du livre rouge dont fait mention la lettre susdite,

A répondu qu'il n'est point responsable des diverses présomptions dont se sont investis à son égard tels ou tels individus; qu'étant sur le point de perdre la vie, il n'a rien à dissimuler; que, s'il avait eu jamais un pareil registre, qui n'eût été qu'une liste de proscription, il le déclarerait avec franchise, ne voulant pas emporter en mourant la haine de ses concitoyens.

Lecture faite d'une lettre à lui adressée par un sieur Just, receveur de la loterie royale de Schlestadt, laquelle lettre (dont la date nous a échappé, mais qui est de la fin de l'année dernière) contient une pétition au roi, souscrite par de prétendus catholiques de ladite ville, et où il est dit que l'on approuve la conduite du directoire du département de Paris à l'égard d'une pétition que ce même directoire a présentée au roi pour apposer son *velo* sur le décret qui déporte les prêtres; dans laquelle lettre, lui, Durosoy, est chargé spécialement par lesdits catholiques de présenter lui-même à Louis XVI la pétition qu'elle renferme, contenant les mêmes principes que celle du directoire de Paris, en lui donnant, pour encourager son noble zèle, l'assurance que quarante mille hommes en Alsace sont prêts à verser pour leur roi jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et à faire de leurs corps un rempart impénétrable aux ennemis de la monarchie.

L'accusé à combattu les six chefs d'accusation dirigés contre

lui et qui font la base de la procédure ; il a dit : « On m'accuse d'avoir trempé dans l'horrible complot de la journée du 40. J'étais à deux lieues de Paris, dans une maison de campagne, et j'ignorais absolument cette trame odieuse, dont l'idée seule fait frémir : bien loin d'y avoir donné les mains, si mon esprit avait pu en concevoir le projet, mon cœur s'y serait refusé. On m'accuse d'avoir tenu un registre où pouvaient se faire inscrire, à toute heure, les citoyens de tout sexe et de toutes conditions dont le désir égal au mien serait de détruire tout ce qui avait été fait jusqu'à présent : j'affirme, au contraire, n'avoir jamais prostitué ma maison à des conciliabules, ni tenu aucun registre semblable à celui qui m'est ici reproché. J'atteste mon innocence au nom du ciel. J'ai partout prêché l'humanité. Je demande, avant de mourir, de développer une circonstance qui me tient au cœur. Les uns veulent une monarchie, les autres la Constitution anglaise, d'autres la République. Il ne m'appartient pas, en ce moment que je n'appartiens plus à la terre, de juger les opinions des différents partis. Il me suffira de dire que, connaissant les dangers qui pourraient résulter d'une autre forme de gouvernement, j'ai pris l'olivier à la main, afin de prévenir, autant qu'il serait possible, l'effusion du sang français.

» On m'accuse d'avoir provoqué une convocation armée pour venir interposer son autorité conciliatrice : je l'ai fait, il est vrai, dans l'intention d'arrêter le cours de l'anarchie et d'étouffer les haines. Quant au numéro du 9 août dernier de la *Gazette de Paris*, j'atteste qu'il n'est pas de moi. Je demande qu'après ma mort il soit publié un écrit, en forme de testament, qui manifeste à cet égard mon désaveu et mes derniers sentiments. »

Après cette défense, M. l'accusateur public a dit : « Messieurs, il est bien étrange d'entendre le sieur Durosoy nous vanter ici son humanité et la pureté de ses intentions politiques, lui qui, depuis le commencement de la Révolution, n'a cessé de tuer l'esprit public, d'avilir les autorités constituées, en prêchant ouvertement la désobéissance aux lois ; lui qui a entretenu des correspondances habituelles avec les conspirateurs du dedans et du dehors ; lui qui a toujours sollicité les armées à se déshonorer en

les invitant à passer chez l'ennemi; lui qui a constamment invité les troupes étrangères à envahir le territoire français; lui mendiant sans cesse des souscriptions en faveur des plus acharnés contre-révolutionnaires (les prêtres non assermentés); lui, enfin, qui a cherché à porter partout le fer et la flamme pour rétablir le règne du despotisme, et ensevelir sous les coups meurtriers de ses agents les amis de la Révolution. »

Le défenseur du sieur Durosoy a parlé ensuite; c'est en vain qu'il a fait valoir tous les moyens que l'éloquence peut suggérer. Messieurs les jurés se sont retirés dans leur chambre, et, après quatre heures d'opinions, ils ont déclaré coupable le sieur Durosoy. M. le président a fait lecture de la loi, et le tribunal a prononcé contre l'accusé la peine de mort : il était alors cinq heures et demie du soir. Après le jugement, M. Osselin, président, fit au sieur Durosoy un discours pathétique où il l'exhorta à donner, en qualité d'homme profond et versé dans toutes les connaissances, les preuves d'une entière résignation à la volonté de la loi, et de marcher à la mort avec cette fermeté qui caractérise les esprits forts.

Le sieur Durosoy entendit son jugement et les sages exhortations du président sans proférer une seule parole. Persuadé qu'il faut souffrir héroïquement ce qu'on ne peut empêcher, il conserva un sang-froid digne d'éloges, mais, en sortant, il remit au président une lettre dont ce dernier fit lecture après que le condamné fut sorti; elle ne contenait que ces mots : « Un royaliste comme moi devait mourir un jour de Saint-Louis. »

Il était huit heures et demie lorsque le sieur Durosoy sortit de la Conciergerie. On impute à la terreur du supplice l'état de faiblesse où il se trouva dans ce moment; c'est que tout le monde ne sait pas qu'en montant dans la charrette, il se frappa rudement la tête par la faute de l'exécuteur, qui l'avait mal saisi. Quoi qu'il en soit, il a paru à de fidèles observateurs que le sieur Durosoy n'avait point abandonné ce caractère ferme dont il avait fait parade dans le cours de son interrogatoire et lors de son jugement. Trop plein de ses actions, dont les preuves étaient plus que complètes, trop instruit de la volonté générale pour qu'il

pût croire se soustraire à la loi, le sieur Durosoy était résigné à la mort depuis le moment de sa détention. Ses dernières expressions attestent assez que l'appareil du supplice n'avait rien d'effrayant pour lui. Il monta d'un pas ferme sur l'échafaud, et mourut à près de neuf heures, au milieu des cris de : *Vive la nation!* que répétait une foule immense, toujours satisfaite d'avoir à compter un conspirateur de moins.

Le sieur Durosoy était petit de taille et très-gravé de petite vérole; il avait le front haut... Mais à quoi bon donner son signalement? Sa tête montrée pendant au moins une minute à tous les spectateurs est la preuve incontestable qu'une autre personne n'a point été mise à la place de Durosoy. Nous laissons aux gens de son parti le soin d'arroser sa tombe et de faire son oraison funèbre; nous regrettons seulement que des hommes de sa trempe n'embrassent point la cause de l'humanité: du moins, s'ils mouraient en la défendant, ils emporteraient les regrets de leurs concitoyens, leur mémoire serait précieusement conservée, et leur postérité, en feuilletant les fastes de l'empire, ne trouverait dans la conduite de ses aïeux que des exemples à suivre.

Encore un mot sur Durosoy.

Il a demandé à l'Assemblée, en lui conseillant d'abolir la peine de mort, qu'on fît sur lui l'expérience de la transfusion du sang dans les veines d'un vieillard par le moyen de la ponction, pour se convaincre si l'on pouvait ainsi rajeunir les vieilles gens. L'Assemblée n'a eu aucun égard à cette pétition; ainsi le sang Durosoy ne sera point propagé.

Le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, d'où nous extrayons ce compte-rendu, est un journal qui, tout incomplet qu'il est, n'a certainement pas son pareil dans l'histoire. On trouvera donc bon

que nous profitons de l'occasion pour en dire quelques mots.

Le Tribunal révolutionnaire proprement dit ne fut créé que le 10 mars 1793; mais il fut précédé d'un Tribunal criminel établi le 17 août 1792 pour juger les conspirateurs, et qui fut supprimé par un décret du 29 novembre de la même année. C'est ce tribunal qui condamna Durosoy.

L'un et l'autre tribunal eut son Bulletin.

Le *Bulletin du Tribunal criminel établi par la loi du 17 août 1792 pour juger les conspirateurs et autres criminels du département de Paris*, se compose de 58 numéros in-4° et d'une table. Il porte cette audacieuse épigraphe :

*Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.*

Voici sa préface; elle nous a paru intéressante à conserver.

Tous les événements de notre Révolution doivent être connus et jugés par la postérité; il faut qu'elle sache ce que la liberté dont elle jouira aura coûté à ses pères.

C'est pour l'instruire sur cet objet que j'ai cru devoir recueillir les décisions du tribunal extraordinaire établi, pour ainsi dire, sur les débris fumants du palais du dernier despote de la France, sur les corps sanglants des Français morts pour la liberté.

Le crime se trouve tracé à côté du nom du coupable, l'instruction est brièvement extraite; et l'homme qui lira ce recueil sous le règne de la liberté et de l'égalité, loin du désordre inséparable d'une révolution, jugera et ceux qui ont établi ce tribunal, et la mémoire de ceux qu'il a condamnés. Dégagé de passions

et d'intérêts, il ne verra que des hommes, il louera ou blâmera avec impartialité; il me saura gré sans doute de lui avoir fourni ces bases sur lesquelles il pourra asseoir son opinion.

Le Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire, établi au Palais, à Paris, par la loi du 10 mars, pour juger sans appel les conspirateurs, est la continuation du précédent; il porte la même épigraphe. A partir du 4 frimaire an II (24 novembre 1793), il ne s'appelle plus que *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*. La première page de chaque numéro porte la griffe de *Clément*, propriétaire et imprimeur du journal. Il a aussi sa préface, et elle n'est pas moins curieuse.

Les complots les plus odieux contre la liberté avaient lassé la patience d'un peuple généreux; il avait créé, le 17 août 1792, un tribunal extraordinaire. Il s'était flatté que le châtiment prompt et rigoureux de quelques coupables effraierait, intimiderait ou ramènerait les enfants sourds ou rebelles à la voix de la patrie. Cette institution ne subsista que quelques mois, et déjà la gangrène aristocratique l'avait partiellement attaquée lors de sa suppression.

A peine le peuple avait suspendu le glaive révolutionnaire, que l'infâme trahison s'est agitée dans tous les sens et dans toutes les formes. Il a fallu de nouveau mettre en activité la hache vengeresse; les circonstances ont commandé les lois et prescrit le mode de leur application; il est devenu indispensable de détruire la bête féroce que rien ne pouvait apprivoiser: un nouveau tribunal a été créé.

Ce sont les décisions de ce tribunal que je crois devoir transmettre à mes concitoyens; elles doivent servir à l'histoire de notre Révolution; elles doivent venger et la nation et les agents de ce tribunal redoutable du reproche odieux qui ne leur est fait

que par les êtres vils qui ne regrettent l'ancien régime qu'en considération de leur intérêt personnel.

Lecteur, parcours la liste des condamnés ; vois quels ils sont ; pèse leur crime, et n'oublie pas que les jugements que je recueille sont rendus par un peuple qui veut la liberté ou la mort, qu'ils sont prononcés dans un temps où tous les tyrans coalisés ont jeté des millions d'esclaves entre le despotisme et la liberté, dans un temps enfin où l'Anglais lui-même s'est déshonoré par la plus infâme violation du droit des gens, par la mort du représentant d'une nation dont l'unique crime, vis-à-vis ses adversaires, était de vouloir vivre à sa guise et sous le seul empire des lois qu'elle jugerait lui convenir. Lis, et prononce dans ta conscience !

Ce dernier Bulletin se composerait, d'après Deschiens, de 434 numéros, plus 48 numéros pour le procès de Fouquier-Tinville.

Ces deux Bulletins, que l'on considère avec raison comme n'en faisant qu'un, sont une des publications les plus rares et les plus recherchées de cette époque.

JOURNAL DE SULEAU

Des écrivains de la presse royaliste, le plus original assurément c'est Suleau, c'en est aussi l'un des plus remarquables par le talent, et cependant la critique l'a presque complètement négligé, peut-être, dit M. Gérusez, parce que l'intrépidité de son cœur, supérieure encore à la distinction de son esprit, n'aura laissé voir en lui que l'homme d'action. Ajoutons que ce courage lui-même, qui fait ce tort à son talent, n'a pas été estimé ce qu'il vaut. Sous la robe d'avocat, prise en échange de l'uniforme, Suleau avait conservé de sa première profession cette ardeur martiale qui brave les périls, et cette assurance qui les conjure. Toujours sur la brèche, il appelait la guerre et s'en faisait un jeu. Comme les plus zélés parmi les martyrs, il ne se contentait pas de refuser l'encens aux idoles, il aimait à troubler le sacrifice. Royaliste convaincu et agressif, les adversaires de sa cause étaient pour lui des fous, des sots et des coquins; il les détestait et il les dédaignait, toujours prêt à lancer le sarcasme et à donner des coups d'épée; il avait la foi sans le moindre mélange de charité ou d'humilité. Ce

qui domine en lui, c'est la décision et le dévouement, l'empressement à payer partout de sa personne et de son esprit. C'est le type du chevalier batailleur, spirituel et brave. La plume en main, il a le tour vif, le ton naturel, le trait incisif, et parfois, dans l'escrime du langage et de la pensée, une rare dextérité (1).

A certains égards, et à ne considérer que ses écrits, on pourrait dire de Suleau qu'il est le Desmoulins du parti royaliste. Entre ces deux antagonistes, ces deux antipodes, pour me servir de l'expression de Camille, il y a des ressemblances de plus d'une nature. Camarades de collège, ils s'étaient retrouvés au Palais, et les mêmes goûts dissipés les avaient fait se rencontrer fréquemment dans les mêmes voies. La lutte engagée, entraînés par leurs instincts divers, ils s'étaient « perchés à l'opposite, sur les deux pôles de la Révolution », et ils avaient apporté dans le combat la même fougue indisciplinée ; on trouve dans leurs écrits le même scepticisme, la même intempérance, le même dédain des convenances du langage. Tous les deux poursuivent d'abord leur but avec le même impitoyable acharnement ; puis tous les deux s'arrêtent tout à coup devant les conséquences désastreuses de leur système à outrance, et essaient de revenir

(1) Gérusez, *Histoire de la Littérature française pendant la Révolution* p. 75.

sur leurs pas, mais une mort violente les arrête presque aussitôt l'un et l'autre.

Suleau n'était pas en France, c'est lui qui nous l'apprend, à l'époque de cette grande explosion qui nous a si heureusement régénérés. Il ne remit, dit-il, le pied sur cette terre de liberté, que le 27 août 1789, après une absence d'environ trois années, qu'il avait employées à visiter l'Amérique, depuis les petites Antilles jusqu'à la partie septentrionale du continent. Il venait prendre l'agrément du roi pour une place de sénéchal à la Guadeloupe. Son séjour ne devait être que momentané.

On se doute bien, continue-t-il, que je ne tardai pas à me mêler dans la bagarre, et à prendre une part active à leurs sanglantes polissonneries.

Tout ce que je pus démêler au premier coup d'œil, c'est que les opprimés étaient devenus des oppresseurs, et qu'ils abusaient de leur prospérité avec toute l'insolence de nouveaux parvenus : je prévis aussitôt que leurs comités de recherches feraient regretter la prise de la Bastille... Je débutai sur la scène politique par quelques écrits chauds et forts de raison, mais rédigés d'ailleurs dans un esprit assez modéré. Avant d'adopter une allure décidée, je voulais sonder le terrain sur lequel j'avais à faire route. On vint à moi, et bientôt je fus initié à tous les mystères. La scélératesse des agents et l'atrocité de leurs moyens ne m'inspirèrent qu'horreur et dégoût, et me firent présager que le dénouement de la catastrophe serait également honteux et funeste, si l'on se contentait de parler modestement le langage des principes à des forcenés qui avaient l'hypocrisie de les afficher tous sans en avoir aucun. C'est alors que je pris une physionomie

prononcée, et que je conseillai hardiment à tous les honnêtes gens de résister avec une grande énergie...

Le royalisme de Suleau ne se montra pas d'abord inconciliable avec les doctrines nouvelles ; mais les journées d'octobre opérèrent une révolution dans ses idées, et il revint tout entier à l'autorité royale, qui dès lors n'eut pas de plus ardent défenseur. Comme Desmoulins il commença par des brochures. Il en dirigea d'abord une contre la tyrannie qu'affectaient les districts. Un mois après il publia un opuscule de plus haute portée, sous ce titre piquant : *Un petit mot à Louis XVI sur les crimes de ses vertus*. Nous citerons un passage de cet écrit, aussi enthousiaste de l'autorité royale qu'irrespectueux pour la personne du roi. Ce double trait marque de page en page toutes les productions de Suleau.

Si tu connais, s'écrie-t-il, les devoirs sacrés de la royauté, tu t'enseveliras glorieusement sous les ruines de ton trône, plutôt que de rester éternellement chancelant et isolé sur ses débris. La crainte de voir renaître les anciens et longs abus du pouvoir fait qu'on te dépouille du tien avec acharnement, au lieu de le circonscrire dans de sages et justes limites. Cependant, il te reste encore de loyaux et fidèles sujets, des patriotes judicieux et éclairés, qui sont prêts à prodiguer leur sang pour la défense de tes droits et la conservation de tes prérogatives. Mais toi, abreuvé d'amertume et d'humiliations, tu ne te contentes pas de dévorer en silence les affronts du mépris, les insultes de la pitié, les lâches attentats de l'audace ; on te voit encore sourire à tes ennemis, caresser tes persécuteurs, et, dans l'indigne et sacrilège oubli de ta majesté, baiser en tremblant les mains impies qui

brisent ton diadème. Sors, sors, il en est temps, de cet état d'abattement et d'abjection ; ose te secourir toi-même, et cet essai de vigueur et de magnanimité t'enfantera des légions.

Ce n'est point par de vaines et ridicules métamorphoses de panaches, ce n'est point par des élans d'ivresse, ce n'est point par des saillies d'étourderie, que tu rallieras sous l'étendard de l'honneur français les braves amis de la monarchie : ces honteux et méprisables tâtonnements ne servent qu'à nourrir le dédain pour ta personne, et encourager le mépris de ton pouvoir, en décelant ta faiblesse et ton irrésolution. Tu as senti je ne sais quelle envie malade et éphémère de secouer tes chaînes, et cette velléité, aussi impuissante qu'instantanée, n'a servi qu'à les resserrer, et à faire de ce palais olympique, monument immortel de la puissance et de la splendeur de tes ancêtres, le théâtre scandaleux de ta captivité et de ton ignominie.

Ton conseil est tombé en quenouille ; tes entours sont alternativement, et toujours à contre-temps, insolents et bas, audacieux et rampants. Depuis six mois, leurs folles agitations et leur stupide quiétisme n'ont prouvé, tantôt que le délire impertinent de leurs étroits cerveaux, tantôt que la timidité et la poltronnerie de leurs petites âmes. N'oseras-tu donc jamais vouloir et agir par toi-même ? Descends majestueusement au milieu de ton peuple, non plus pour confondre humblement tes pleurs avec le sang des victimes de sa vengeance, mais pour lui signifier avec vigueur que tu es fermement décidé à vivre ou mourir en roi. Fais retentir dans tout l'empire cette noble et généreuse résolution, et je te promets douze cent mille Thessaliens qui ont de l'énergie dans leurs volontés et du sang à verser pour les faire respecter. Ne sois pas lâchement avare du tien, et tout le mien est à toi. N'abdique pas ignominieusement ton autorité, et reçois le serment que je fais de ne pas lui survivre. C'est encore un assez beau triomphe que d'être le premier martyr de la gloire de son roi, quand elle se trouve inséparable du salut et du bonheur de la patrie. Place-toi sur la limite de tes droits, dans une attitude fière et inébranlable, et que Dieu m'abandonne si j'abandonne mon roi !

Ce langage énergique émut vivement l'opinion ; mais Suleau, sans attendre les fruits de son succès, s'était rendu en Picardie, pour embrasser son père, qu'il n'avait pas vu depuis trois ans. Il y avait porté son naturel guerroyeur, et, non content de répandre à flots son *Petit mot à Louis XVI* et une autre brochure dans le même sens, intitulée *Fidelissimæ Picardorum genti*, il entreprit de convertir à ses idées la municipalité d'Amiens par le procédé qui lui était le plus familier, c'est-à-dire en se moquant d'elle. Il lui soumit un projet d'adresse à l'Assemblée nationale, tendant à faire demander par la commune d'Amiens que le roi fût reconduit dans son château de Versailles, qu'il choisît lui-même ses gardes, ou du moins que l'on substituât à la garde parisienne une garde nationale des provinces, et principalement une garde de Picards. Selon ce projet, les circonstances qui avaient provoqué, accompagné et suivi le déplacement du roi, avaient produit des impressions fâcheuses, qui rendaient impraticable et infructueuse l'œuvre de la régénération politique de la France. Comme à son ordinaire, Suleau avait revêtu de formes plaisantes un fond d'idées extrêmement sérieux. Ce qu'il proposait n'était rien moins qu'une protestation vigoureuse contre les attentats du 5 et du 6 octobre 1789. Aussi le comité permanent de la municipalité d'Amiens n'y vit point matière à raillerie ; Suleau fut

arrêté et enfermé à la citadelle d'Amiens. Le bruit de cette affaire parvint jusqu'à Paris ; et comme il était généralement admis que le plan du marquis de Favras consistait à emmener Louis XVI dans une ville du nord, Péronne, par exemple, les feuilles démocrates affectèrent de considérer Suleau comme l'émissaire chargé de soulever la Picardie pour la préparer à recevoir le roi fugitif. « C'était, disaient *les Révolutions de Paris* (n° 42, p. 228), pour disposer nos frères de Picardie à laisser établir dans leur province le foyer d'une guerre civile et d'une conjuration non moins désastreuse, qu'un émissaire y répandait, au commencement de décembre, deux pamphlets si injurieux aux Parisiens, si séditieux contre l'Assemblée nationale. » Ces bruits, plus ou moins fondés, prirent une telle consistance, que le Châtelet de Paris évoqua l'affaire de Suleau, ce qui valut à celui-ci la disgrâce d'un emprisonnement au secret dans les cachots de la Conciergerie, et une accusation capitale.

Nous nous arrêterons un instant sur ce procès, unique dans les fastes de la justice criminelle, parce que tout Suleau se trouve là : talent, caractère et biographie. Nous en emprunterons la mise en scène à une très-remarquable étude sur François Suleau, récemment publiée par M. Vitu, chez nos éditeurs (1), et qui a singulièrement facilité notre travail.

(1) *Ombres et Vieux Murs*; 4 v. in-42; Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1859.

Le dimanche 17 janvier 1790, dès cinq heures de l'après-midi, dit le spirituel chroniqueur, une foule attentive remplissait la salle d'audience du Châtelet de Paris. On allait juger un homme accusé de *lèse-nation*, crime nouveau, que l'Assemblée constituante avait substitué dans le Code pénal au crime féodal de lèse-majesté. Tout intéressait au prévenu, sa jeunesse, la beauté de ses traits, une réputation d'esprit et de bravoure, son dévouement chevaleresque à la monarchie défailante, tout jusqu'à la gravité de l'accusation, que les journaux révolutionnaires s'efforçaient de relier à l'affaire de M. de Favras, et qui pouvait aboutir à une condamnation capitale. Les propos de l'auditoire étaient empreints de préoccupations pénibles; les femmes surtout, et jamais la sombre enceinte du Châtelet n'en vit paraître de si charmantes, ne tarissaient pas en soupirs douloureux.

L'objet de ces vives sympathies n'était pourtant ni M. de Favras, ce héros sacrifié d'avance à d'éclatantes déloyautés, ni M. de Besenval, noble exemple de la fidélité militaire, élégant et spirituel soldat, qu'on ne détenait que par une violation évidente du droit des gens : c'était un simple journaliste, nommé François Suleau, écrivain par occasion, pamphlétaire par nature, un peu militaire, un peu robin, brave comme Saint-Georges, beau comme Létorière, et aussi gascon que Cyrano de Bergerac.

Son apparition sur la sellette fut le signal d'une véritable ovation, dans laquelle l'enthousiasme se confondit avec l'attendrissement. Quelques-uns de ses amis ne purent retenir leurs larmes; tous frémirent, cherchaient à lire dans les yeux de l'accusé l'espoir incertain d'une victorieuse défense.

Leur souhait fut pleinement exaucé. Au lieu d'un prévenu courbé sous le poids d'une inculpation terrible, on vit un jeune homme calme, souriant, maître de son intelligence et de sa parole, froidement et finement railleur, maniant la plaisanterie avec une aisance qui n'évitait le cynisme qu'à force de verve et d'éclat. Bientôt, devant l'assistance éblouie, le banc des accusés se transforme en un théâtre du haut duquel l'inculpé jette le sarcasme et le ridicule à pleines mains sur la tête de ses accusateurs. L'interrogatoire devient un *scenario* de farce italienne, où le juge ne paraît que pour donner la réplique à l'insolent et beau Léandre. Le rapporteur, abasourdi, n'interroge qu'en tremblant; et l'accusé, s'animant de sa propre audace, ivre de son triomphe, continue avec une éloquence volubile, inépuisable et sans fin, son étourdissante improvisation.

Il ne fut bientôt bruit dans toute la presse et dans toute la ville que de cet étrange accusé.

« Nous n'avions pas cru jusqu'à présent, dit la *Chronique de Paris*, devoir rendre compte de cette

affaire, parce qu'elle ne présente par elle-même aucun intérêt ; mais l'accusé nous a paru si singulier dans sa défense, si leste dans sa conduite, que nous ne pouvons nous empêcher d'en dire un mot.

» Règle générale, toutes les fois qu'il vient à l'instruction, il demande une carafe de limonade ; il est un quart d'heure à la prendre, se promenant dans l'audience en riant et en chantant. Quand la limonade est bue, il demande tout aussitôt la permission de la rendre, et il sort accompagné de quelques gardes, qu'il précède avec un air tout-à-fait plaisant.

» Il fait beaucoup de compliments à l'assemblée, et lui dit, ainsi qu'aux juges : « C'est bien dommage que le comité d'Amiens ne vous ait pas envoyé telle et telle brochure : elles sont bien meilleures que celles qui me sont représentées ; elles vous auraient beaucoup plus amusés. Bien des pardons, Messieurs, si je ne vous divertis pas davantage. »

» Lorsqu'il était dans les prisons d'Amiens, il écrivait à ses juges : « Messieurs, il fait froid, je gèle dans ma prison. Je vous prie de m'envoyer du bois. Cela ne doit pas être difficile, car on dit qu'il y a beaucoup de bûches parmi vous. »

» Toutes les fois qu'il quitte la salle d'instruction, il dit au juge : « Voulez-vous venir dans la carrière ? »

» Ce facétieux personnage a vu jouer sans doute

Beaulieu dans la pièce des *Revenants*. Cette gaîté insultante fait un contraste qui ne peut se rendre avec l'air grave du magistrat qui l'interroge. »

Suleau a publié lui-même son interrogatoire, et c'est l'une des plus charmantes plaisanteries que nous connaissions (1).

Les juges lui font d'abord représenter les pièces de conviction. Suleau avoue et reconnaît toutes ces pièces; mais il témoigne quelque surprise de ne pas trouver les charges aussi volumineuses qu'elles pouvaient l'être, et offre très-obligeamment d'y suppléer lui-même, en remplissant les lacunes de sa correspondance. « D'ailleurs, ajoute-t-il, j'y vois ample matière à compliments, et pas l'ombre d'un grief. Je ne puis me refuser au plaisir de croire que je n'ai été amené au pied du tribunal avec tant d'appareil que pour recevoir avec d'autant plus de solennité des remerciements et des éloges. »

On l'engage à choisir un conseil. « Je n'en ai pas besoin. — Le décret de l'Assemblée l'exige. — Eh bien, pour la forme, dites à un procureur de nous envoyer ici sa robe : l'intention de l'Assemblée sera remplie. Au surplus, ma défense est dans ma conduite, et ma justification sera complète. »

L'interrogatoire commença et prit l'affaire *ab*

(1) En tête est un *Avis à la belle jeunesse*, par lequel il la prévient qu'il a ouvert au Châtelet un cours complet d'aristocratie, dans lequel il enseigne..... « le traité méthodique d'une bonne contre-révolution, et nombre d'autres secrets tout aussi précieux, et qui doivent composer désormais l'éducation d'un paladin français. »

ovo. Suleau se vit pressé de questions épisodiques et minutieuses sur sa famille, sur ses occupations, ses mœurs, etc. Mais, loin de se scandaliser de cette multiplicité de questions superflues, il s'en divertit franchement.

Je ne puis vous dire avec précision combien de fois j'ai battu ma nourrice ; mais le comité des recherches doit avoir là-dessus des notes infiniment précieuses et instructives. J'ai fini mes humanités à Amiens, mon cours de philosophie au collège Louis-le-Grand ; j'ai même l'honneur, si c'en est un, d'être un suppôt de la fille aînée de nos rois (maître ès arts en l'Université de Paris). J'avais alors dix-huit ans ; il y a donc treize ans quatre mois dix-sept jours que je suis un grand garçon. Si vous êtes curieux de savoir ce que j'ai fait depuis tout ce temps-là, vous verrez beaucoup d'espiègeries, et même, par-ci, par-là, quelques polissonneries ; et si vous voulez me suivre partout où j'ai divagué, je vous ferai voir du pays.

J'ai d'abord traîné ma robe dans la poussière du Palais. Vient ensuite mes expéditions militaires : cela fourmille d'anecdotes piquantes ; mais ce récit nous consumerait trop de temps.

Un beau matin, monsieur le hussard s'est éveillé avocat ès conseils du roi ; cette plaisanterie a duré environ quatre ans, et lui a valu rapidement quelques centaines de mille livres. Mais, possédé du démon de l'agiotage, j'ai un peu joué dans les eaux de Paris, les actions du doublage, etc. Toutes ces spéculations neckériennes m'ont ruiné ; j'ai perdu 230,000 livres ; enfin j'ai vendu ma charge pour solder plus promptement mes créanciers. Il ne m'en reste plus que cinq ou six petits ; cependant j'en aperçois un ici. Monsieur Le Roux ! approchez, Monsieur... — Non, Monsieur, dit l'honnête créancier tout attendri, vous ne me devez rien. — Grand merci, Monsieur ! reprend Suleau. Ecrivez, Monsieur le greffier, que Monsieur me donne quittance !

Les juges, les témoins, l'auditoire, la maréchaus-

sée, rient aux larmes de cet intermède, et Suleau poursuit avec le plus grand sang-froid l'histoire de sa vie passée :

Enfin, j'ai visité les îles du Vent ; de là, je me suis rendu à Saint-Domingue, d'où j'ai pris mon essor, le 4 avril dernier, pour l'Amérique septentrionale. Après avoir parcouru les différents Etats de ce continent, je me suis embarqué à la Nouvelle-York le 11 juillet, pour l'Angleterre ; j'étais à Paris le 27 août. Ce voyage embrasse un espace de trois années, qui ont été parsemées d'aventures assez drôles, mais tout-à-fait étrangères à mon aristocracisme.

Chemin faisant, j'avais recueilli la démission du sénéchal de la Guadeloupe ; mais je ne pus le remplacer dans son office de judicature sans en avoir l'agrément du roi, et c'est là très-exclusivement l'objet de mon retour en France. C'est alors que j'ai eu lieu de me convaincre que le monarque avait bien d'autres affaires à penser que les miennes : des comités, des districts, une Assemblée nationale... Bref, j'espère que tout cela finira bientôt, et je prends patience.

Suleau s'interrompt sur cette pointe pour demander à se rafraîchir. Un de messieurs les gens du roi fait venir deux carafes de limonade, qu'ils boivent ensemble, dit une brochure du temps, « comme en jouant une partie de dominos » ; puis l'accusé continue :

Revenons à ma famille. J'ai eu une mère, et la bonne femme se connaissait bien en hommes, car elle m'a toujours prédit que je ne serais qu'un franc vaurien, c'est-à-dire un *aristocrate*. J'ai encore tout au moins un père : c'est un brave et respectable négociant ; au surplus, il vit, comme bien d'autres, de ce qu'il mange. Je vous accuse sept frères ; ne me demandez pas ce que j'en ai fait : on en avait fourré dans tous les coins des séminaires

et monastères ; mais depuis qu'on a fait impitoyablement la chasse aux moines, tout cela s'est éparpillé, je ne sais trop où. Je ne vous parle point de mes sœurs, car elles ne sont pas jolies ; mais elles ont, en compensation, un bon caractère. Des oncles, des tantes, des cousins, j'ai de tout cela à foison dans cette Picardie ; des amis ? vous en parlez, Monsieur, bien à votre aise ! *rara avis in terris*. Le catalogue de mes liaisons ? comment l'entendez-vous ? J'ai toujours été lié, et le suis encore, avec de très-jolies femmes. Quant au Palais-Royal, j'y ai promené quelquefois mon désœuvrement ; mais j'y ai toujours trouvé si mauvaise compagnie que cela m'en a dégoûté pour longtemps.

Suleau demandant avec instance à connaître le nom de ses dénonciateurs, « Vous n'en avez pas d'autres, lui répondit-on, que le comité des recherches. »

Puisqu'il faut, reprend-il, que j'aie toujours affaire à des comités, que n'est-ce, du moins, à celui des subsistances ! je ne serais pas exposé à mourir d'inanition. Monsieur le rapporteur, on ne s'occupe pas de mes besoins : on croit donc qu'un *aristocrate* est un chérubin, que cela ne mange pas ? Cependant, sous tous les rapports, mes besoins physiques sont très-étendus. Je prie Monsieur le rapporteur d'examiner à loisir si c'est au roi ou à la nation d'y pourvoir. Cela est vraiment problématique ; dans tous les cas, je demande une provision alimentaire, aux dépens de qui il appartiendra. J'observe aussi que l'on ne m'a pas mieux fait les honneurs de l'hospitalité sur l'article du logement. Nous sommes trois dans une chambre, entassés comme des harengs en caque ; et si l'on ne prend pas le parti de chasser plusieurs de nos messieurs, il faut, par convenance, se presser d'en faire pendre quelques-uns pour balayer la place. — Ce petit accident pourrait arriver plus tôt que vous ne l'imaginez ! dit le rapporteur, pris à son tour d'un accès de gaieté. — Je vous jure, Monsieur, repart l'accusé, que je ne négligerai rien pour mériter la préférence.

Ce dernier trait ne semble plus qu'une bravade ; car la présence d'esprit et l'intrépidité de l'accusé ont déconcerté la sévérité du tribunal, surpris que ce procès criminel se change en cause grasse. Néanmoins le rapporteur se pique et veut avoir raison de l'accusé. Il s'efforce de l'entraîner sur le terrain brûlant de la politique du jour : n'est-il pas vrai, par exemple, que, dans sa persuasion intime, le séjour du roi dans sa capitale soit une véritable captivité et l'effet d'un acte de violence exercé contre sa personne ? C'était la révolution du 6 octobre qui, par la bouche du rapporteur, demandait à Suleau d'affirmer ou de nier sa légitimité. « Monsieur le rapporteur, répondit-il laconiquement, je ne dois aucun compte de mes opinions secrètes, mais tout au plus des explications par forme de commentaire sur celles que j'ai publiées. »

Tout le procès gisait dans ce point délicat : aussi le rapporteur revient-il trois fois à la charge ; et Suleau impatienté met un terme au débat par la réponse suivante :

Pour ne pas errer éternellement dans le cercle indéfini des présomptions, dans la sphère illimitée des conjectures, je déclare hautement que je n'ai pas une foi bien robuste à la liberté même individuelle du roi ; mais personne n'a le droit de m'interroger sur les motifs de cette opinion, tant que je ne jugerai pas à propos de lui faire publiquement des prosélytes. D'ailleurs, je suis à peu près convaincu qu'il serait souverainement impolitique et même désastreux de corriger aujourd'hui cette grande irrégularité, puisqu'il faudrait puiser le remède dans des moyens brus-

ques et violents qui répugnent à ma douce aristocratie. La position du roi est devenue un mal nécessaire ; c'est le triste résultat d'une infinité de combinaisons, les unes fortuites, les autres préméditées, mais toutes si impératives, que les vrais patriotes n'ont pu les prévoir, ni les prévenir. Voilà ma profession de foi politique, que je fais non pas à ce public, à qui je ne dois compte que de mes actions, mais à vous, Monsieur le rapporteur, à l'estime et au suffrage de qui j'attache une grande importance.

Suleau demeura trois mois au Châtelet. Il y mena, paraît-il, fort joyeuse vie, et, comme pour s'entretenir la main, il décochait de temps à autre à ses adversaires, à travers les barreaux flexibles de sa prison, quelque trait bien acéré. C'est du fond de sa prison qu'il publia, comme nous le disions tout à l'heure, son interrogatoire ; c'est là encore qu'il composa sa *Lettre à l'évêque d'Autun et compagnie, auteurs de l'Adresse aux Provinces*, véritable modèle du pamphlet politique, et les *Pâques de M. Suleau*, moquerie spirituelle, mais peu révérencieuse.

Mis en liberté dans les premiers jours d'avril, il rentra dans la lice soutenu par mille amis nouveaux que lui avait donnés sa captivité, plus applaudi, plus fêté que jamais, plus batailleur aussi, plus prêt à la rodomontade, et presque illustre. Il va dès lors mener plus vivement la guerre contre les institutions constitutionnelles et contre les ennemis du trône. Sa verve, qui déborde, s'épanche dans tous les journaux où l'aristocratie se défend, avec les seules armes privilégiées qu'on n'ait pu lui en-

lever : le courage et l'esprit. Suleau prit une part active à la rédaction des principales feuilles satiriques que vit éclore l'année 1790, à *l'Apocalypse*, au *Martyrologe national*, etc. ; mais c'est surtout dans les *Actes des Apôtres* que sa collaboration désintéressée a laissé les traces les plus durables.

C'est dans le n° 102 de cette célèbre satire que son nom parut pour la première fois ; voici à quelle occasion :

Telle était la sympathie que Suleau, par son caractère éminemment français, inspirait, même à ses adversaires, que Loustalot le félicitait de sa délivrance, dans les *Révolutions de Paris*, en termes courtois et presque affectueux. Il faut dire que Suleau, frappé des talents remarquables de Loustalot et le supposant de bonne foi, avait voulu le présenter au garde des sceaux comme un sujet de quelque mérite, « qui n'avait besoin que d'être catéchisé pour devenir orthodoxe » ; il avait espéré que le grand esprit et les manières séduisantes de l'archevêque de Bordeaux produiraient sur Loustalot une impression profonde. Mais au sortir de la chancellerie, le rédacteur des *Révolutions* prit Suleau par le bras et lui dit naïvement : « Monsieur Suleau, il n'y a que de l'eau à boire avec tous ces gens-là. Au fait, si la cour ne vous a pas assuré mille louis de pension, vous faites un métier de dupe ; alors c'est à moi, à qui vous voulez du bien, à être votre patron. Venez aux Jacobins, et je vous réponds que

vous serez accueilli avec bien de la joie par notre directoire (1). »

Suleau, comme bien on le pense, n'avait pas cru devoir accepter la proposition, et se montra au contraire très-piqué de s'être ainsi en quelque sorte fourvoyé. Il reçut donc fort mal les compliments de Loustalot, et les lui renvoya très-durement par une lettre insérée dans les *Actes des Apôtres*, et qui se terminait ainsi :

Cette digression me conduit tout naturellement à vous apprendre que je mets au nombre de mes sensualités la lecture de votre journal, et ce goût-là ne m'est pas particulier, car il est de par le monde beaucoup d'honnêtes gens qui trouvent vos productions très-piquantes. Ce n'est pas que, si quelque jour je devenais affamé d'argent et de célébrité, je puisse jamais être tenté de me procurer ces choses-là au même prix et par les mêmes moyens ; mais je sens que votre manière de dire est bien plus une affaire de spéculation qu'une conviction de principes : c'est pourquoi l'antipathie que l'on me connaît pour les opinions que vous affichez n'empêche pas que je ne puisse faire profession d'être avec une considération tout-à-fait distinguée et une sorte d'admiration, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

S U L E A U.

Pour donner une idée du genre de talent que Suleau déploya dans la feuille de Peltier, dont il devint l'un des rédacteurs les plus assidus, je prendrai un article qu'un maître de la critique a cité comme modèle et commenté avec son esprit habituel. C'est une lettre adressée à Necker en réponse à son *Projet d'observations, Lettre au roi, relative-*

(1) Réveil de M. Suleau, p. 47 et suiv.

ment au décret de l'Assemblée nationale concernant les titres, les noms et les armoiries. Ce pamphlet judicieux et piquant doit être lu sans rien omettre, si l'on veut en apprécier toute la finesse et toute la force, et, au point de vue de l'écrivain, l'enchaînement logique et la solidité. On n'a à lui passer que le sophisme qui consiste à rendre un honnête homme responsable de tout le mal qui s'est fait à l'occasion et à l'encontre du bien qu'il voulait faire. Mais, pour nous, la question n'est pas là; nous voulons seulement mettre en relief un talent qui n'a pas été assez remarqué.

Necker, dans son projet de lettre royale, avait montré tous les vices du décret proposé à la sanction du roi; il l'avait fait avec beaucoup de précautions, de mesure et de politesse; son langage caressait les législateurs, que sa pensée frappait cruellement. Voici en quels termes Suleau définit le procédé qu'il accuse :

Vous possédez le secret de je ne sais quel patelinage effronté, où le protocole de l'adulation n'est qu'un passe-port à la sévérité des réprimandes. Comme vous dites bien à tous ces gens-là leur fait, en restant prudemment enveloppé dans quelques simagrées de respect! Je suis toujours émerveillé de cette politesse mielleuse qui leur fait doucement avaler et l'aigreur de vos reproches et l'amertume de vos leçons. Il faut rire, malgré qu'on en ait, de cet air benin et de ce geste d'aménité avec lequel vous leur distribuez, et d'estoc et de taille, de vigoureuses fêrules; en un mot, après l'inflexibilité courageuse de celui qui appelle *un chat un chat* et *Rolet un fripon*, je ne connais rien de plus aimable, de plus charmant, que votre genre de scurnoiserie.

Et nous, connaissons-nous beaucoup de plumes assez finement taillées pour écrire une telle page?

Notre railleur ne s'arrête pas là; il demande compte au ministre de sa conclusion, qui promet que le roi ne résistera pas, si l'Assemblée persiste, et cela afin de maintenir entre elle et lui une parfaite harmonie, « comme si, dit ironiquement Suleau, le roi, ou plutôt son conseil, n'eût pas déjà fait assez de sottises pour son compte particulier, et qu'il lui fallût chercher encore à couvrir celles de l'Assemblée, en s'y associant par une contradiction officielle. » Tout cela est bien dit; mais voici qui est plus net, plus ferme, plus catégorique :

Je ne vous parlerai pas de la dignité du roi, on ne s'arrête plus à ces niaiseries-là; mais je suppose que votre philosophie républicaine ne va pas jusqu'à le dégager des liens de la probité, ni même des entraves de la délicatesse : or, je vous demanderai de quel front il oserait, *pour conserver, à quelque prix que ce soit, une parfaite harmonie entre lui et cette Assemblée*, discuter sérieusement une question d'Etat qui, à ses yeux, n'est pas même litigieuse? Qu'est-ce que ce rôle de connivence, ce rôle de *compère*, que vous voudriez établir entre le roi et l'Assemblée, pour dépouiller irrévocablement une classe nombreuse et distinguée de prérogatives et de propriétés dont il reconnaît au même instant la convenance et la légitimité.

En traçant cette conduite au roi, en lui dictant cette lettre dont il publiait le projet, Necker compromettait gratuitement et gravement, par une fausse démarche, celui qu'il voulait sauver; il ne sauvait pas la noblesse, dont il aggravait la chute,

puisqu'il la sacrifiait en laissant entendre que, si elle devait être maintenue, elle ne méritait pas qu'on s'exposât pour la défendre. « Il est bien permis au roi, disait Suleau avec amertume, de croire, mais il serait affreux qu'il prononçât, même implicitement, que la noblesse a mérité son sort, tantôt par l'incohérence de ses efforts, et ensuite par la platitude de sa résignation. »

On voit que Suleau ne se faisait illusion ni sur la noblesse, qu'il défendait, ni même sur le roi, qu'il aimait chèrement; mais il pensait qu'il fallait combattre à ciel ouvert pour la cause qu'on croit juste, et que l'impuissance de vaincre n'est pas toujours une raison de céder sans combat. Pour les hommes de sa trempe, il y a encore, quand tout espoir de succès s'est évanoui, l'honneur de bien mourir. C'est pour cela que, malgré les avis officieux de son condisciple Camille Desmoulins, il alla, le 10 août, au-devant des poignards qui l'attendaient (1).

Suleau, comme la plupart de ceux qui moururent de mort violente, avait le pressentiment du sort qui l'attendait. « Serai-je, s'écrie-t-il un jour dans les *Actes des Apôtres* (n° 114), après une violente sortie où il va jusqu'à menacer les ennemis du trône d'anticiper sur les vengeances des lois, serai-je ensuite tumultuairement torturé par la

(1) Gêruzez, *Histoire de la Littérature française pendant la Révolution*, p. 76.

rage d'une multitude engouée de ses véritables fléaux, ou serai-je froidement sacrifié à des considérations légitimes ? Eh bien ! Favras n'aura pas eu seul l'honneur d'avoir su rendre sa mort utile à sa patrie. »

Un peu plus loin, il dit encore : « S'il faut en croire tout ce qui se dit et se machine autour de moi, je n'ai pas besoin de me marier pour avoir *la corde au cou*. Autant et mieux valait donc laisser faire le Châtelet : car la nation vous pend ses sujets d'une manière tout à fait gauche et désagréable, et, quand je pense à cet exercice de sa liberté, *bis videor mori*. »

Il reviendra encore dans son journal, avec une prophétique insistance, sur cette idée funèbre : « Je pressens tout ce que ma franchise amasse de haines et de vengeances sur ma tête. La rudesse et l'inflexibilité de ma conduite, qui heurte de front tous les partis, choque toutes les préventions, offense toutes les passions, me dévouent au plus affreux isolement au milieu de tous les genres d'inimitiés et de ressentiments. Je n'en resterai pas moins fidèle jusqu'à l'opiniâtreté à la conscience de mes opinions. Au fait, que peut la rage du peuple-fou contre celui qui a fait depuis si longtemps le sacrifice de sa vie ? »

Le fait est qu'il s'était fait plus d'adversaires que

d'amis. Personne ne marchait de conserve avec un pareil casse-cou, que madame de Coigny avait surnommé le *chevalier de la difficulté*. « On admirait de loin, dit-il lui-même, ma hardiesse et mon dévouement; mais je trouvais plus de censeurs que d'imitateurs. J'étais une *tête exaltée*, dont il était prudent de se garer, pour n'être pas entraîné dans ma chute. »

Mais que lui importe? Il vient de nous le dire, sans illusion sur l'avenir, il veut succomber vaillamment à l'ombre de son drapeau. Tous les moyens lui seront bons; il ne ménagera ni son encre, ni sa parole, ni sa fortune, ni sa personne.

Un jour il rencontre un enfant qui colportait un ignoble pamphlet intitulé *Correspondance de la reine* : il lui arrache des mains tous ses exemplaires et les met en pièces. Plainte du colporteur. Remontrances du commissaire. Mais il faut voir comme Suleau le rembarre : « Si l'on a pu brûler les *Actes des Apôtres* et saccager le magasin du libraire, lui écrit-il, moi j'ai bien pu déchirer la *Correspondance de la reine* et en rudoyer les colporteurs. Mais ce n'est pas de ma justification dont il s'agit ici, je veux obstinément un jugement positif... » Le commissaire, abasourdi, en vient presque à faire des excuses à ce terrible homme :

L'enfant auquel vous avez sagement enlevé les feuilles qu'il débitait, Monsieur, a reçu la leçon proportionnée à l'ignorance et à

la faiblesse de son âge; on a dû vous en donner connaissance. Lorsque vous êtes revenu au comité, j'en étais absent pour le moment, et j'ai regretté de n'avoir pas eu l'honneur de vous recevoir, parce que, tout en vous faisant part du parti que j'avais pris vis-à-vis du petit colporteur, et en vous félicitant sur le patriotisme de votre conduite, je ne vous aurais cependant pas dissimulé que, vous étant livré avec un peu trop de zèle à l'enlèvement des feuilles d'entre les mains de ce petit bonhomme, vous avez oublié que vous n'aviez pas le droit de les lacérer, et encore que vous pouviez, par cet acte de rigueur, occasionner quelque rixe, ce qui est bien essentiel, et ce que nous tâchons de tout notre pouvoir d'empêcher, et notamment aux environs de l'Assemblée nationale. Je désire, Monsieur, que ma réponse vous suffise; la satisfaction que vous désirez doit être remplie par l'injonction que j'ai faite à cet enfant de ne plus vendre de pareilles feuilles, et les menaces d'être sévèrement puni s'il y était repris.

— Non, Monsieur, retorque Suleau, non, *la satisfaction que je désirais n'est pas remplie par l'injonction et les menaces faites au colporteur*, parce que l'espèce d'irrégularité que j'ai hasardée dans un mouvement de sainte indignation avait un arrière but beaucoup plus important que le châtiment de quelques malheureux, incapables de discerner les exécrables manœuvres dont ils sont les instruments aveugles. Ces mercenaires, qui distribuent innocemment les poisons *régicides* de la calomnie, méritent plus de pitié que de courroux; mais il faudrait inventer de nouveaux supplices pour les scélérats qui font tourner au profit de leurs horribles desseins la misère et le vertige d'un peuple qu'ils n'ont jamais alimenté que pour avoir plus de facilité à l'enivrer de leurs fureurs. Je les connais, ces ennemis de toute autorité légitime; ils n'ont jamais été masqués pour moi, ces traîtres ambitieux, qu'une trop longue impunité enhardit à consommer leurs forfaits! Ils règnent sur les bons par la terreur; ils s'associent les méchants par le partage de leurs brigandages; ils s'asservissent les sots (et s'en font couronner) à la faveur du prestige d'une basse et perfide popularité... Mais qu'ils sachent donc, ces misérables, qu'ils ont lassé ma patience, et que celui qui a toujours vu sans

pâler et la hache du fanatisme et les poignards des assassins est capable de les braver jusque sur leur char de triomphe ! Oui, je jure sur mon sabre que, si la justice ne se hâte de purger mon malheureux pays de cette engeance infernale, j'aurai le courage d'anticiper sur la vengeance des lois...

Terrifié par les voies de fait auxquelles on s'est livré contre sa boutique, Gattey a promis aux patriotes de ne plus vendre de brochures aristocrates. La feuille des *Apôtres* n'a plus de bureau de souscription, ce coup peut la tuer ; mais Suleau n'hésite pas à se charger de cette responsabilité périlleuse, et, dès le lendemain du jour où les motionnaires du Palais-Royal avaient donné une si étrange idée de leur respect pour la liberté de la presse, le numéro nouveau de la feuille royaliste publiait un petit avis ainsi conçu :

On ne souscrit plus chez Gattey, ce poltron apostat ;
Mais, au contraire, chez M. SULEAU,
A son domicile accoutumé, le palais de la Nation (dit vulgairement le Châtelet) ;
Et accidentellement hôtel d'Espagne, rue de Richelieu.

Ainsi Suleau attirait sur lui comme à plaisir les vengeances de la populace qui avait massacré de Launay, de Losmes, Flesselles, Foulon, Berruyer, etc. En butte à la haine des démocrates, qui ne lui pardonnent pas l'acrimonie de son persiflage, sur chaque pavé il trouve une querelle ; il la trouve surtout parce qu'il la cherche. Il provoque l'un après l'autre les députés du côté gauche, qui

dédaignent ses cartels ; le seul Barnave paraît un instant vouloir accepter la partie, puis il se ravise. Suleau, qui se surnommait lui-même *le brave des braves*, se donne un soir le passe-temps de rosser six « patriotes », qui l'avaient attaqué à minuit sous l'arcade Colbert. « Ces messieurs se disaient altérés de mon sang. Eh ! qu'en veulent-ils faire, bon Dieu ! le veulent-ils boire ? » Telle est la réflexion que lui inspire ce guet-apens ; car Suleau publie les exploits de son bras comme Moncade ses bonnes fortunes. On connaît le souhait de Cyrano de Bergerac : « Si les coups de bâton s'écrivaient... » Suleau va plus loin : il les imprime. Il répand son adresse dans tout Paris, en ces termes textuels :

M. Suleau, hôtel d'Espagne, rue de Richelieu ; en cas d'absence, à l'hôtel de la Nation, ci-devant le Châtelet, où il a toujours son domicile de droit, et souvent de fait. On assure qu'il s'arrange pour y passer toute la belle saison.

Et pour n'en pas avoir le démenti, il se fait arrêter une fois la semaine, riant au nez du fameux comité des recherches, toujours berné par l'imperturbable mystificateur. Quelle volupté pour lui quand il entend crier par les rues :

Nouvelle conspiration de M. Suleau, arrêté avec tous ses instruments de contre-révolution, à savoir : une demi-douzaine de mortiers, autant de bombes, quatorze canons dont les affûts se sont brisés au pont de Sèvres, au retour de l'expédition du général LA PIQUE (nouvel affront à M. de Lafayette) ; un très-petit

assortiment de grils à rougir les boulets ; *item*, en forces actives, trois bataillons incomplets d'*Apôtres* à demi-brûlés ; *item*, une poignée de troupes légères détachées du corps de l'*Apocalypse* ; et enfin, tout au plus huit à dix escadrons de Thessaliens, casernés dans une boîte à poudre.

Cependant Suleau, au grand étonnement de ses amis et de ses ennemis, se renferma, durant les derniers mois de 1791, dans un silence presque complet. Son nom ne paraît plus que de loin en loin dans les *Actes des Apôtres*. Il boudait l'aristocratie, et dans son découragement il allait jusqu'à se demander par instants s'il ne devrait pas se retirer en Amérique. Mais bientôt les dangers qui s'amoncellent, de plus en plus menaçants, autour du trône, ont réveillé son ancienne ardeur. On commençait, d'ailleurs, c'est lui qui nous l'apprend, à remarquer ses fréquentes entrevues avec Mirabeau et le nouveau garde de sceaux, Duport du Tertre ; on le vit même chez M. de Lafayette. L'ingratitude de ses amis le soupçonna de faiblesse ou de perfidie. Bientôt on alla jusqu'à insinuer que le duc d'Orléans pourrait bien avoir acheté son silence.

C'en était trop : Suleau ne se contenta plus. Il rentra dans la lice et publia coup sur coup le *Réveil de M. Suleau* et le *Voyage en l'air, second Réveil*. Le cadre de ces publications préparatoires est ingénieusement tourné selon la tradition littéraire du XVIII^e siècle. Madame la marquise de *** écrit à

« son bel ami » et lui demande compte de son silence :

Je me doute bien qu'en général vous boudez l'aristocratie ; mais cette idée ne me donne pas encore la clef de votre conduite, et ne m'explique pas nettement la monstruosité de certaines relations. Dans mes conjectures particulières, votre désertion ne ressemble pas mal à la colère d'Achille ; mais quel insigne outrage avez-vous donc reçu de ces malheureux aristocrates, dont les infortunes ne sauraient plus vous émouvoir ? Agamemnon-Maury vous aurait-il ravi quelque Briséis ?

Suleau répond :

Depuis que je suis convaincu que toutes les digues qu'on tenterait d'opposer au torrent de la démagogie ne serviraient qu'à accroître son impétuosité et multiplier ses ravages, je ne m'épuise pas en efforts superflus ; j'attends, je prêche la patience et la force d'inertie. Il m'est démontré que le corps politique ne peut se rétablir qu'après avoir parcouru toutes les périodes de la maladie. J'observe donc en silence le progrès du mal, et, quand les circonstances le requièrent, je visite le foyer de la contagion ; dès-lors, voilà qu'un troupeau de myopes décident que je suis un pestiféré qui, par faiblesse ou par cupidité, s'est laissé inoculer le virus épidémique.

Il sied bien à des lâches d'épiloguer mes motifs et de juger ma conduite ! N'est-il pas très-plaisant que moi je sois harcelé par un tas de hobereaux, aussi poltrons que mal avisés, qui, également incapables d'agir et de prévoir, n'ont eu ni le courage de se secourir, ni le bon sens de se prêter aux moyens de salut qu'on leur offrait ! Est-ce ma faute à moi si, lorsque je leur criais de s'armer et de faire bonne contenance, ils n'ont su que gémir et protester ? Il me reste du moins la triste consolation de leur avoir prédit toutes les suites de leur aveuglement et de leur couardise. Tout me persuade que cette caste là était depuis longtemps pourrie ; et cela m'explique comment une Assemblée qui recule devant

tous les obstacles s'est fait un jeu de les fouler aux pieds : elle a senti qu'elle s'attaquait à un cadavre.

Avec l'activité dévorante de Suleau, avec cette soif de batailler que nous lui connaissons, on pourrait s'étonner à bon droit qu'il fût venu jusque là sans s'être donné le luxe, que tant d'autres qui ne le valaient pas s'étaient donné, d'avoir un journal à lui, dont il pût disposer à son gré. Il s'y décida enfin, et il annonça cette résolution dans son *Réveil*, qu'il terminait par un *Prospectus d'abonnement pour la feuille tardive de M. Suleau* :

1^{er} mars 1791.

Et moi aussi, me voilà donc folliculaire ! c'est-à-dire qu'en dépit de la fierté de mon caractère, je vais, tout comme un autre, faire métier et marchandise de mes idées. Cette fantaisie a quelque chose de désobligeant pour mon orgueil ; car je me sens mal excusé en disant qu'il y entre un peu de condescendance pour le vœu d'un certain public. Quand, pendant dix-huit mois, on s'est fait un devoir de repousser ces sortes de sollicitations, on semble avoir perdu le droit de succomber.

Une considération qui console jusqu'à un certain point ma petite vanité, c'est qu'assurément on ne me soupçonnera pas d'être séduit par l'appât d'une spéculation lucrative ; car j'ai bien acquis le droit d'être cru lorsque j'affirme que, si j'étais aussi indépendant par ma fortune que par mes principes, je continuerais à publier à mes frais mes opinions et ma doctrine. Quel est donc ce charme si puissant qui, malgré les répugnances de mon désintéressement et les scrupules de ma délicatesse, me fait consentir à recevoir des gages du public pour donner pâture à sa curiosité et amuser sa malignité. Ma foi ! je ne saurais me le dire à moi-même ; mais j'aperçois très-distinctement que ce qui n'a pas peu

contribué à me déterminer, c'est qu'ayant une fois un ouvrage avoué où l'on saura que j'épanche ma bile, on ne s'obstinera plus à m'attribuer une multitude d'écrits auxquels je suis souvent étranger. Quelquefois ce sont de très-spirituelles méchancetés que je n'ai pas l'honneur d'avoir imaginées, et l'on ne saurait croire combien cette erreur est pénible à ma modestie ; plus souvent ce sont des trivialités et des platitudes qui me ravalent au-dessous de ma véritable mesure, et je ne veux pas taire que ces sortes de suppositions affligent mon amour-propre. Ce n'est pas que j'aie la prétention de valoir en général mieux qu'un autre ; mais du moins je suis autre, et c'est une de mes jouissances de ne ressembler qu'à moi. Comme l'originalité, quand elle est soutenue d'un grand fonds de hardiesse, a toujours une sorte d'attrait qui tient lieu d'esprit et de mérite, je suis assuré de ne pas chômer de souscripteurs. Cependant qu'on ne s'attende pas trop à trouver en moi le Marat de l'aristocratie ; car je ne suis pas tellement possédé du démon de la causticité, que je ne trouve parfois quelque douceur à tourner un compliment ; et j'ose même déclarer que, si, par hasard, les hermaphrodites de 89 mettent à profit une seule occasion de faire quelque chose d'utile, ou si jamais la faction des Jacobins néglige une occasion de commettre quelque bonne scélératesse, on me verra le plus empressé à raconter à toute l'Europe cette édifiante singularité.

Le prix de l'abonnement est de 24 livres, soit à Paris, soit en province, soit en pays étrangers, soit même dans nos colonies, où les envois se feront avec la plus grande exactitude.

L'abonnement ne pourra être composé de moins de quarante-huit feuilles, et probablement les excédera de beaucoup.

Le premier numéro paraîtra le 4^{er} du mois prochain.

J'ai certainement le droit d'implorer un délai de six mois pour remplir un si terrible engagement ; mais ceux qui connaissent mon infatigable activité, et qui ont la sagacité de calculer cette succession rapide d'ouragans amoncelés dans les flancs de notre horizon politique, pourront prévoir que je serai délivré avant terme.

MM. les comtes de Mirabeau et La Marck se sont coalisés avec

une auguste complice pour empêcher que ni les hussards prussiens ni les pandours autrichiens ne viennent interrompre de sitôt la série paisible de mes travaux. Je suppose qu'ils me donneront le temps de remplir mes obligations envers mes souscripteurs. Au surplus, quel que soit le résultat de cette étrange association, je saurais bien trouver une île de Delos pour y faire mes couchés à l'abri du tapage de la contre-révolution allemande, qui, je le répète, n'est ni prochaine, ni assurée.

Ma correspondance assidue avec mon co-aristocrate Bender me mettra à portée d'en suivre la marche et d'en prédire l'explosion ; ce qui me donne un grand avantage sur Messieurs mes confrères les journalistes : car, au défaut de tout autre mérite, je suis assuré de me donner un air de sorcellerie par l'infailibilité de mes pronostics.

Suleau intitula tout bonnement sa feuille *Journal de M. Suleau*. Du reste, comme la plupart des publications périodiques de ce temps, elle n'avait guère du journal que le nom. C'était une revue généralement très-indépendante des événements.

On remarquera le mode de publication, mode qu'adoptèrent plusieurs autres publicistes. Ce qu'il propose, ce n'est point une feuille à périodicité régulière, c'est un abonnement à un corps d'ouvrage sur les matières de la politique, qui se composera d'au moins quarante-huit feuilles, lesquelles paraîtront par fascicules à des époques indéterminées, mais dans l'espace de six mois. C'était quelque chose comme nos opérations de librairie par livraisons.

Le journal proprement dit fut précédé d'un

numéro, sous le titre d'introduction, que Suleau donna par-dessus le marché à ses abonnés, parce qu'il était rempli en grande partie par une affaire qui lui était en quelque sorte personnelle.

Tous les numéros du journal de Suleau, comme tous ses autres écrits, portent, selon l'usage assez habituel alors, une épigraphe, et ces épigraphes ont généralement un rare à-propos. Celle de l'introduction est prise d'Horace :

*Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore...*

A la fin de cette sorte de numéro d'essai se lit la facétie suivante :

Post-scriptum d'une lettre que je reçois de Boulogne-sur-Mer :

« Il faut que je vous donne un événement bien déplorable qui vient d'arriver en cette ville.

» Un jeune prêtre ayant juré dimanche dernier malgré les instances d'une dame de sa connaissance, celle-ci résolut de l'en punir d'une manière exemplaire. Elle profita hier soir d'un entretien fort tendre pour lui couper la..... parole, comme le chanoine Fulbert le fit jadis à Abeilard, et elle dit aujourd'hui qu'elle a été contrainte d'employer ce moyen extrême pour se soustraire aux violences du jeune homme. Une circonstance remarquable, c'est que la parole fut ramassée par un chat, qui la prit pour une souris, et qu'on se propose de consulter la société des Amis de la Constitution sur la peine que mérite le chat pour avoir volé de la chair chrétienne et patriotique... Comment trouvez-vous cette recette contre les jureurs? Je vous la garantis aussi vraie qu'efficace; mais si vous jugez à propos de la conter gaiement au public, ayez la bonté de ne me point nommer. »

Je l'avais bien prédit que la contre-révolution se ferait par les

femmes! Honneur et gloire à la Judith de Boulogne, qui a si judicieusement compris que ce n'est pas la tête qu'il faut couper à ces nouveaux Holophernes !

Quand Camille Desmoulins, dans son dernier pamphlet, faisait rage contre le comité de législation, qu'il accuse métaphoriquement d'avoir *châtré la Constitution*, mon énergomène ne prévoyait guère que cette salubre, mais imparfaite opération, ne serait pas, pour *la Constitution civile du clergé*, une simple figure de rhétorique.

Courage, Mesdames ; soyez pieusement inexorables. Quand vous tenez un de ces *jureurs*, songez que c'est la religion qui vous met entre les mains le soin de sa vengeance.

Et vous, belle et intrépide D....., je vous recommande notre cardinal de *Lignominie*. Mais après cette amputation expiatoire, Saint Père, laissez-moi désarmer votre colère : éteignez, je vous en conjure, éteignez dans le sang de votre cher fils les foudres du Vatican. L'évangéliste de Ferney n'a-t-il pas dit que c'était assez d'être châtié dans ce monde-ci, sans être encore damné dans l'autre ?

Quant à vous, monsieur mon abonné, cessez de vous apitoyer sur le sort de votre chat. Qu'aurait-il à redouter des Amis de la Constitution ? Sur la dénonciation qui vous effraie, ils passeront à l'ordre du jour. Ne voyez-vous pas que le petit sacrilège est devenu un de leurs affiliés, puisqu'après sa gloutonnerie, il ne peut manquer d'être *enragé*.

Plaise à Dieu que vous ayez souvent de pareilles *aventures* à m'annoncer ! Moi, qui n'y trouve rien de déplorable, je vous promets de les conter gaïement.

Le premier numéro, publié le lendemain des funérailles de Mirabeau, est presque tout entier consacré à l'illustre tribun. Il est intitulé NÉCROLOGIE, et porte cette épigraphe : *Quomodo cecidit vir ille qui salvum faciebat populum Israël!* — Comment est mort celui qui sauva tant de fois Israël !

Tel est le texte que les panégyristes de Riquetti réservent à cet homme vraiment extraordinaire qu'une mort rapide vient d'enlever.

Aujourd'hui qu'il n'est plus, les passions doivent se taire et le juger de sang-froid. Que la palme du talent croisse et s'élève auprès de sa tombe, comme orateur, comme philosophe, il le mérite ; mais gardons-nous de couronner en lui le citoyen, l'homme privé ou l'homme d'Etat : ce serait une profanation. L'analyse des ingrédients qui composaient cet assemblage monstrueux prouvera suffisamment que, sous ces derniers rapports, il n'y a aucun droit. Je contracte donc l'engagement solennel de faire le procès à la mémoire de Mirabeau, c'est-à-dire de renouveler à son égard cette sublime loi des Egyptiens qui traînait les rois au tribunal de la nation lorsque la mort les avait frappés. Traiter un député en souverain, c'est lui rendre les hommages qui lui sont dus.

Le dissection que fait l'impitoyable anatomiste de cet *assemblage monstrueux* est injurieuse jusqu'à la cruauté pour la mémoire de Mirabeau, et l'on dut en être quelque peu surpris après que, dans le *Réveil*, qui était en quelque sorte le programme du journal, Sureau s'était montré presque affectueux pour le grand orateur.

« Au fait, y disait-il, ce Mirabeau n'est pas aussi monstrueux qu'on le suppose ; à part son esprit, ses connaissances et son talent, il a encore des qualités attrayantes. C'est, sans contredit, un homme profondément immoral ; mais il met dans toute sa turpitude une franchise si originale que sa scélératesse même a quelque chose de séduisant. Il y a dans sa laideur morale je ne sais quel profil qui n'est pas tout à fait aussi hideux que celui de sa

figure. Il faut croire que sa dépravation est contagieuse, car j'ai peine à me défendre d'un certain intérêt de bienveillance à son sort. »

La sévérité de Suleau est encore plus inexplicable aujourd'hui que l'on sait parfaitement le rôle qu'il joua dans les négociations de Mirabeau avec la cour. Est-ce par hasard qu'il aurait voulu étouffer les soupçons qui s'étaient élevés contre lui ? On pourrait le croire, si l'on ne savait combien son caractère répugnait au subterfuge.

Quoi qu'il en soit, Suleau, après avoir fait le procès de Mirabeau, donne, comme deux pièces curieuses qu'il serait parvenu à se procurer, la *Confession de Mirabeau in articulo mortis*, et le *Testament de Mirabeau*. Nous reproduirons cette dernière pièce :

Testament de Mirabeau.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Voulant donner à ceux que j'ai chéris ou estimés pendant le trop long cours de ma misérable vie, de nouveaux témoignages d'affection ou de considération, je lègue :

1^o A ma mère, pour lui rappeler la tendre amitié qui m'unissait à mon frère, l'histoire d'Étéocle et de Polynice ;

2^o Je donne et lègue à ce frère tant aimé : un intérêt de quatre pour cent dans les domaines nationaux, avec M. de Menou ;

Deux pour cent dans l'affaire des juifs, avec l'évêque d'Autun, l'abbé Grégoire et Chapellier ;

Deux et demi pour cent dans l'affaire des cuirs, avec Dupont ;

Plus un demi pour cent dans la manufacture des assignats, avec Camus, Barnave, Lameth, Chapellier, Pétion et Dubois de Crancé.

Item. A madame Le Jay, mes quatre manuscrits étiquetés *Affaires courantes*. Elle y trouvera des révolutions à tous prix et des Constitutions ébauchées.

Item. A M. de Lafayette, une lanterne avec tous ses agrès et apparaux, si mieux il n'aime accepter et méditer la correspondance de M. Suleau, qui se trouvera dans les papiers que je confie au discernement et à l'amitié de M. le comte de La Marck : M. de Lafayette y puiserait d'excellents principes et plans de conduite, dont j'aurais bien dû profiter. Il n'a plus que six semaines pour opter. Je lui dois cet avertissement charitable, en reconnaissance de l'empressement que mainte fois il a manifesté de payer mes dettes.

Item. A Chabroud, directeur en chef de la buanderie d'Orléans, le sabre avec lequel je parcourais, quoi qu'il ait dit, les rangs du régiment de Flandre, le 6 octobre 1789.

Item. A Philippe, Ravaillac en grand, peint d'après nature.

Item. Au patriote Robetspierre, une mauvaise copie de Brutus qui est dans mon antichambre.

Item. A MM. Lameth et Barnave, par indivis, mon tombereau et mes quatre chevaux de *trait*.

Item. A M. de Talleyrand d'Autun, mes deux mains.

A Villette, une araignée de la plus petite espèce, mais très-venimeuse, trouvée dans les décombres de la Bastille.

A M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, mon singe.

A Mathieu de Montmorency, mon perroquet.

A M. Bailly, un roitelet, oiseau-mouche, empaillé avec le plus grand soin.

A madame Bailly, la *Servante-Maitresse*, opéra parodié de l'italien.

Au côté gauche de l'Assemblée nationale, le cordon de mon puits pour leur servir de cravate le jour d'une grande cérémonie qui aura lieu incessamment.

Au côté droit, mes lettres d'interdiction.

Au général Bender, une carte blanche.

A la noblesse française, quelques bouteilles de cordiaux et de spiritueux.

A Sa Majesté, une gravure de la bataille d'Ivry.

A la nation, une besace.

A la monarchie, mon éteignoir.

A mon ami Cabanis, pour m'avoir assisté au lit de la mort, une boîte de parfums ; plus les *Eléments de la Médecine*, que le docteur Petit voudra bien lui remettre de ma part.

Au club des Jacobins, un quintal d'arsenic de première qualité.

A Camille Desmoulins, une vipère en bocal.

Au bataillon de la section Grange-Batelière, les soixante-treize cartels que j'avais ajournés indéfiniment.

Aux nommés Noël, Gorsas, Grandmaison, Audoin, Carra, Garat et Marat, la première coupe de mes foin.

A M. Voidel, mon cœur pour le déguster des recherches.

A M. Gobel, évêque de Paris par la loi constitutionnelle de l'Etat, une gravure d'après Raphaël qui représente Jésus-Christ chassant tous les intrus et les marchands qui trafiquaient dans son temple ; plus un Jugement dernier, tiré du cabinet de l'Empereur.

A madame le duc d'Aiguillon, la robe de noce de ma femme, pour remplacer celle dont le greffe du Châtelet s'est emparé.

A M. de Menou, des tables de jeu.

A M. de Kersaint, un cabaret complet.

A M. Pétion, deux portraits, sous le même numéro et dans le même cadre, représentant, l'un cet honorable membre, et l'autre le prince des orateurs romains, avec cette devise : *le Supplice de Cicéron*.

Enfin, j'institue pour mon exécuteur testamentaire M. de La Marck, que je prie de recevoir de ma reconnaissance : l'*Erotica biblion*, le *Libertin de qualité*, ma *Correspondance de Berlin*, où je m'étais fait espion d'anti-chambre. Ces présents sont bien mesquins en comparaison des sommes qu'il m'a prodiguées ; mais il voudra bien considérer que de tous mes ouvrages ce sont les seuls que personne n'ait le droit de revendiquer...

L'ordre qui règne dans ce testament, ajoute Suleau, le discernement avec lequel il est fait, prouve que Mirabeau conserva toutes ses facultés jusqu'au dernier soupir. Comme sa pensée

embrasse tous ceux qu'il avait poursuivis de son estime ou de sa tendresse ! Comme sa reconnaissance se prête aux épanchements de son âme ! Comme son esprit ordonne, dirige, dispose ! Quelle magnificence dans ses bienfaits ! quel choix dans les personnes !

Ce testament laisse, dit-on, des mécontents ; et cependant les parts sont distribuées de manière que tel qui paraît recevoir infiniment a dans le fait beaucoup moins que celui qui paraît avoir été oublié. Quant à moi, qui ai vu au premier coup d'œil qu'il y avait un lot pour les honnêtes gens, je l'ai cherché et trouvé dans le silence de Mirabeau.

Après une anecdote sur le même sujet, on lit ces deux épitaphes :

*Guirlandé d'horreurs, Mirabeau
Termine sa coupable vie :
Respire enfin, ô ma patrie !
Tous les crimes sont au tombeau.*

—
*Ci gît un homme corrompu
Qui dans un siècle de vertu
Eût dans l'obscurité vécu ;
Et qu'à coup sûr on eût rompu,
S'il ne fût pas mort impromptu.
Passant, qui ne l'avez pas vu,
Plaignez le roi qui l'a connu.*

On trouve encore dans ce même numéro cette

Lettre à qui voudra la lire.

Vous abusez, Messieurs, de l'état où nous sommes !
Tout vous semble permis ; mais craignez mon courroux :
Vos libertés, enfin, retomberaient sur vous.

(RACINE.)

Le Palais-Royal est le laboratoire où se travaille la matière première des décrets que nos législateurs façonnent ensuite. Les ouvriers employés à ces préparations brutes, tantôt à la solde des

Jacobins, tantôt à la solde de Philippe, et toujours au plus offrant, vont si vite en besogne qu'il leur reste des loisirs. Ces lacunes perdues pour la Constitution, ils les remplissent par mille jeux innocents. Le matin, c'est une femme de qualité qu'ils fustigent ; l'après-midi, c'est un royaliste qu'ils suffoquent dans la vase du bassin ; le soir voit un auto-da-fé. A ces espiègleries démocratiques succèdent quelquefois des amusements plus graves ; mais leur enjouement est le même, soit que Saint-Hurugue leur lise les bouffonneries de Marat, soit que Villette leur distribue les narcotiques de l'abbé Noël. Comme chacun a son franc parler, une saillie n'attend pas l'autre. Celui-ci demande la tête de Léopold, celui-là le nez de Bailly ; un troisième, plus friand, veut les oreilles de M. Lafayette ; un quatrième, gourmet décidé, prétend avoir celles de M. Suleau. La journée finie, on se sépare pour recommencer le lendemain ; et lorsqu'on se dispose au partage des abattis qu'on se promettait la veille, la fâcheuse, l'importune renommée, publie aussitôt que Léopold s'avance froidement vers nos frontières ; que Silvain Bailly continue de fourrer son nez partout ; que M. de Lafayette porte impunément chaque jour ses oreilles aux Tuileries, et que Suleau, familiarisé plus que jamais avec ces puérilités, continue d'agiter gaiement les grelots de sa marotte. Ce qui m'étonne dans tout cela, c'est que la même proscription enveloppe des hommes absolument divisés de rapports, de principes et d'intérêts. En effet, que peut-il y avoir de commun entre l'ancien marguillier de Chaillot, le successeur de Joseph, le don Quichotte de la liberté française, et l'apologiste de la monarchie. Essayons de résoudre ce problème.

Toute société qui gravit vers le républicanisme a pour les dépositaires de l'autorité l'aversion des hydrophobes pour l'eau ; alors soyez mogul ou maire, inca ou commandant de milice, peu importe, l'horreur que vous inspirez est la même, avec cette petite différence cependant que les menaces sont pour les uns et le lacet pour les autres. Léopold comme roi, Suleau comme spadassin et puissance littéraire, Lafayette comme dictateur militaire, et Bailly comme dictateur civil, présentent, sous des traits différents, le même ensemble : donc il faut, etc., etc.

Messieurs les sous-législateurs du Palais-Royal et compagnie, puisqu'il ne s'agit que d'attendre, laissez Suleau se livrer paisiblement à son journal. Allez plus loin, et, si vous êtes capables de secouer les langes de la démagogie, ouvrez, lisez ce journal : vous y trouverez des portraits frappants, des vérités hardies, des avis salutaires, des pronostics dérobés à l'avenir, des leçons quelquefois sévères, mais toujours de circonstance. Cette manière ne tient ni à l'esprit de parti, ni à un culte particulier, ni à la routine des folliculaires, mais au caractère d'un écrivain trop fier pour être à la solde d'une tribu, et trop impétueux pour se circonscrire dans des formes didactiques.....

Dans son numéro 2, Suleau prend une fois encore Louis XVI à partie, et lui adresse un dernier mot, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en son entier, tant il y a de nobles sentiments dans cette éloquente objurgation.

Dernier mot au Roi.

Ta gloire est le seul bien qui me puisse tenter,
Et le seul que mon cœur *cherche* à leur disputer

(RACINE.)

Auguste et malheureux successeur des Bourbons, monarque esclave d'un peuple roi, Louis, prête l'oreille à mes accents ! La vérité m'opprime : comme un torrent elle va jaillir de ma bouche et se répandre autour de toi. Pardonne à l'ivresse de l'amour, pardonne à la confiance d'une excessive fidélité, l'audace qui m'amène encore en ta présence : si le malheur dégrade les hommes ordinaires, s'il les réduit à la même stature, ne crois pas que j'aie la témérité de penser que la tête des rois se courbe sous ce honteux nivellement ; plus la rigueur des saisons amoncelle de frimats sur le sommet des Alpes, plus leur cime a d'élévation et de majesté. Louis, tu es encore à mes yeux tout ce que le sort t'a fait naître : l'intervalle immense qu'il mit entre le monarque

et le sujet, il n'est pas plus en mon pouvoir de le franchir, qu'il ne t'est donné d'en combler la mesure. Toujours à la même distance des hauteurs où la main cruellement bienfaisante de la Providence te plaça, puisse ma voix monter et s'élever vers toi, comme les parfums des champs qu'un vent favorable porte jusqu'au séjour de la divinité!

Louis, il te souvient de ces ténèbres affreuses qui couvrirent tout à coup la surface de cet empire, et semblaient menacer la France d'une nuit éternelle. Sans pilote, sans boussole pour diriger sa course dans cette obscurité profonde, le vaisseau de l'Etat, battu par la tempête, errait çà et là, exposé tout à la fois et à la fureur des flots et à la perfidie des écueils.

La consternation était générale, la confusion régnait de toutes parts. Dans ce péril commun et qui paraissait inévitable, on vit des hommes lâchement courageux, et peu faits à se mesurer corps à corps avec le danger, confier leur salut personnel à des esquifs construits à la hâte. D'autres, plus occupés du soin de ta conservation que de celui de ta grandeur, osèrent te proposer de t'abandonner au hasard d'une semblable tentative. Moi seul je résistai à ce conseil, parce qu'il était indigne de ta magnanimité; moi seul j'é m'écriai : « Si tu connais les obligations sacrées de la monarchie, tu t'enseveliras glorieusement sous les ruines de ton trône. N'abdique donc pas honteusement ton autorité : vivre ou mourir en roi, tel est ton devoir. »

Cette noble résolution, qui n'eût pas été vaine si l'ingratitude la plus inouïe et une lâcheté plus qu'ignominieuse n'eussent pas enchaîné les bras qui devaient soutenir les colonnes de cette monarchie, était la seule qui convint à la majesté du premier souverain du monde, et aux circonstances où t'avait placé la faiblesse et la criminelle insouciance de tes ministres. Le peuple, il est vrai, tumultueusement assemblé, demandait, les armes à la main, le partage des conquêtes que le hasard venait de lui procurer, mais il n'avait pas encore fait l'essai de ses forces; il n'en connaissait ni le secret ni la mesure; il n'avait pas encore porté à ses lèvres la coupe empoisonnée de l'indépendance.

..... Il suffisait dans ce moment de crise d'entreprendre pour

exécuter, il suffisait de se montrer pour reconquérir, il suffisait de parler pour dicter des lois. A cette époque malheureuse, les provinces n'avaient encore montré que l'immobilité de l'étonnement...

D'un autre côté, les préjugés, ces conservateurs de la puissance des rois et de la conscience des peuples, couvraient d'une égide jusqu'alors impénétrable et le trône, et l'autel, et le sanctuaire des lois. Dans ce moment de calme et de stupéfaction, une détonation subite de l'autorité royale eût paralysé d'effroi l'audace la plus réfléchie; et ce même peuple, qui osait déjà mesurer les hauteurs du trône, vaincu sans avoir livré de combat, eût été trop heureux de s'abandonner à ta clémence et à ta générosité.

Agité d'une sainte indignation, brûlant de grossir la foule des véritables défenseurs de la patrie, j'attendais le signal des combats; je demandais le successeur de Henri le Grand; je cherchais le panache qui devait nous montrer le chemin de l'honneur et de la victoire... Tu parus, et je ne vis qu'un esclave qui traînait douloureusement les fers dont une troupe barbare et sacrilège venait de garrotter ses augustes mains.

Ces signes affreux de ta servitude seraient des trophées éternels érigés à ta gloire, si le Dieu des armées avait seul dicté l'arrêt de ta captivité. Mais quel combat a-t-on livré pour toi? Quelle plaine a vu ruisseler le sang de tes défenseurs? Qu'on cite le lieu à jamais mémorable où Louis, à la tête de ses phalanges, succomba sous le nombre après avoir porté le carnage et l'épouvante au sein de ses ennemis, et je place sur ta tête la couronne de l'immortalité!

..... La monarchie n'est plus, et sa mort n'a pas même été précédée des convulsions de l'agonie.

Louis, si tu doutes encore de cette affreuse vérité; si tu crois que pour cesser d'être roi il faut avoir été dépouillé des vains attributs de la souveraineté, rappelle-toi ce que tu étais lorsque ton illustre aïeul te céda le premier diadème du monde...

Tant de couronnes accumulées sur ta tête par la main du temps et l'amour des peuples te rendaient le premier souverain du globe. Aussi ta politique gouvernait les deux hémisphères, lorsque les

peuples et les rois des parties les plus reculées du monde connu te reconnaissaient pour l'arbitre de leurs différends. Aujourd'hui la scène a changé. Ton peuple s'est assis sur ton trône ; ton peuple a envahi toutes les autorités ; ton peuple s'est déclaré ton souverain. Législateur, magistrat, ministre, pontife et roi, il est tout, et tu n'es plus que le jouet de ses caprices.

Et ne te flattes pas du chimérique espoir de rentrer un jour dans le domaine de tes ancêtres : un peuple corrompu dans ses mœurs et dissolu dans ses principes ne peut et ne doit souffrir d'autre domination que celle qu'il exerce lui-même, car il est naturel à l'homme de se ranger sous le gouvernement qui s'amalgame le mieux avec ses vices et ses passions, et tel est le privilège de la démocratie.

Que l'adulation exalte l'amour des Français pour leur monarchie, qu'elle berce tes chagrins du récit fabuleux de leur fidélité ; incapable de plier ma franchise à ce mensonge de vieille étiquette, je te dirai : « Ce peuple, dont le premier besoin était d'aimer et de chérir ses rois, n'éprouve aujourd'hui que la haine des monarches et de la monarchie ; son idolâtrie a changé d'objets ; l'encens de ses sacrifices ne fume plus que sur les autels de ses faux dieux. Le fanatisme d'une indépendance effrénée, qu'il ose appeler du nom sacré de liberté, est le seul culte de cette horde impie et sauvage ; le régicide est l'évangile de sa sanglante religion, et tout ce qui ne fléchira pas le genou devant Baal sera égorgé sur le pavé de ses temples.

Cette subversion générale d'idées, d'affections et de principes ; cette métamorphose d'êtres sensibles, doux et raisonnables, en bêtes stupides, féroces et carnassières, ne fut pas seulement l'effet spontané d'une cause secrète, mais le développement progressif d'un germe fécondé par une longue incubation.

Ce germe, fruit empoisonné de l'alliance de tous les vices et de tous les crimes, prit naissance sous tes yeux, au sein même de ta famille, dans le cœur d'un de ces monstres que le ciel jette sur la terre, à de longs intervalles, pour humilier l'orgueil des hommes ou châtier leur perversité.

Il montre alors la main de Philippe d'Orléans dans le saccagement de la manufacture de Réveillon, dans les forfaits du 14 juillet 1789, et les horreurs de la nuit sanglante du 5 au 6 octobre, et les attentats du 18 avril; puis il continue :

Maintenant promène tes regards sur cette contrée, jadis si florissante, aujourd'hui si méconnaissable. Qu'offre-t-elle à tes yeux ? Des monceaux de ruines, des champs ravagés, des échafauds fumants du sang de l'innocent, des temples renversés et foulés aux pieds ; des furieux armés de torches et de poignards, courant à la liberté à travers les déserts et les flammes, et menaçant de la mort quiconque ne partagerait pas la haine qu'ils ont vouée à leur roi, qu'ils ont jeté dans les fers pour le torturer à loisir ; à la religion, qu'ils traitent de chimère ; à l'humanité, qu'ils traitent de faiblesse ; à la justice, dont ils ont fait l'esclave des circonstances ; aux préjugés, dont ils ont secoué le frein ; aux mœurs, dans lesquelles leur corruption ne voit plus que des tyrans.

Louis, crois-tu maintenant que cet empire soit encore digne de tes regrets ? Crois-tu qu'il mérite que tu lui fasses l'honneur de le conquérir ? Et quand tes affections paternelles te solliciteraient de conserver à tes enfants le patrimoine de leurs ancêtres, qui te seconderait dans cette romanesque entreprise ?

Où sont ces armées invincibles qui couvrirent de gloire le nom français aux journées mémorables de Denain et de Lawfeld ?

Où sont ces généraux à jamais immortels qui, dans les plaines de Rocroi et sur les bords du Rhin, faisaient trembler les ennemis de l'État ?

Où est cette noblesse intrépide et belliqueuse qui, dans les champs de Fontenoy, fixa sous nos étendards la victoire longtemps incertaine ?

Où sont ces ministres-rois qui aidèrent Henri le Grand à dompter un peuple ingrat et rebelle ?

Où sont ces hommes célèbres dont le génie gouvernait les deux pôles, et servait de flambeau à l'univers ?

Où sont ces *Thessaliens* que te promettait mon trop crédule espoir ?.....

Dans cet abandon général, le Ciel, sensible à tes maux, t'a laissé deux alliés bien puissants, la vertu, qui sait dédaigner, et le courage, qui sait entreprendre.

Tant que subsista le pacte religieux qui ne faisait du monarque et du peuple, du peuple et du monarque, qu'un tout que la pensée ne pouvait et n'osait pas même désunir, rompre un seul anneau de cette chaîne sacrée, c'eût été trahir à la fois l'honneur et les serments. Ce pacte antique et révérend depuis tant de siècles, ce traité signé de la main de Dieu, ton peuple l'a violé avec trop de solennité pour qu'il puisse te lier encore. Eh bien ! Louis, recouvre comme homme cette liberté que comme roi tu as perdue. Détrôné par ceux qui devaient affermir ton trône, jeté dans les fers par ceux qui avaient juré d'affermir ta puissance, hâte-toi de te dépouiller, au milieu de cette horde impie et parricide, de ces marques frivoles de ta grandeur passée, qu'ils ne t'ont laissées qu'en signe d'impuissance et de dérision. Ton front ne portera plus ces attributs pompeux de la majesté royale ; mais il brillera de la majesté des vertus et du courage. Alors, *mais seulement alors*, il te sera permis de fuir cette terre exécrable et volcanisée ; alors tu auras des droits éternels aux hommages de l'univers, et les nations réunies proclameront ton immortalité !

Assez de puissances brigueront l'honneur d'offrir un asile à tes malheurs ; assez de peuples s'empresseront de remplir envers toi les devoirs de cette hospitalité religieuse que tes ancêtres exercèrent tant de fois envers des rois persécutés par la rigueur du sort ou proscrits par des arrêts sanglants.

Louis ! ce conseil, le seul vraiment digne de ton cœur, c'est l'amour le plus ardent, la passion de ta gloire, l'ivresse de ton bonheur et le pressentiment de l'avenir qui te le donnent. Si tu balançais à le suivre, rappelle-toi qu'il vaut mieux être **LE PREMIER DES HOMMES QUE LE DERNIER DES ROIS.**

On pense bien que l'homme qui pouvait tenir un pareil langage à son roi n'épargnait guère les pou-

voirs révolutionnaires. Voici le début du numéro 3, qui porte cette épigraphe :

Vous allumez un feu qui ne saurait s'éteindre;
Crains de tout l'univers, il vous faudra tout craindre.

Quand cesseront-ils de souffler le ravage et la peste, ces hommes impunément audacieux et criminels qu'un peuple imbécile poursuit encore de ses stupides affections, lorsque les anathèmes et toutes les vengeances menacent leurs têtes coupables ! Insolents usurpateurs, lâches tyrans ! vous vivez encore, et cet empire n'est plus ! vous vivez ! et des millions d'hommes, victimes de vos fureurs, expirent dans les horreurs de la misère et du désespoir ! Souillés de forfaits, il ne vous en restait plus qu'un à commettre, et vous l'avez commis, parce que vous avez besoin du crime, comme les tyrans ont soif du sang ; vous l'avez commis, parce que vous étiez nés pour les engendrer tous.

Misérables ! vous osez vous ériger en législateurs, lorsque vous n'êtes que des bourreaux. Vous faites parade d'humanité, lorsque le meurtre et la destruction vous précèdent. Vous prétendez gouverner les peuples avec le sceptre de la philosophie, lorsqu'il est démontré que la philosophie ne peut et ne doit former aucune alliance avec la politique !

Vous législateurs ! Ah ! croyez-moi, croyez-en la voix de l'univers entier : vous n'êtes que de plats charlatans, faits tout au plus pour représenter devant une grossière populace. Empiriques de carrefour, vendez à cette crédule populace vos drogues empoisonnées ; mais gardez-vous de les proposer aux Américains : celui que vous chargeriez de les y colporter paierait de tout son sang cette imprudente tentative. Défendez-vous également de l'espoir ridicule de mettre en défaut leur prévoyance : ils ne vous écouteront point, pour s'épargner l'ennui de votre dégoûtante métaphysique ; ils ne vous écouteront pas, pour vous épargner la honteuse répétition des mensonges, des absurdités, des inepties sans nombre, à la faveur desquelles vous en avez imposé à une multitude ignorante.

Une autre fois Suleau s'égaye sur le compte du démocrate :

Le démocrate, dit-il, est de la nature des castors. Celui-ci abat sans cesse, celui-là détruit sans cesse. Le premier n'a qu'une manière de construire, le second n'a qu'un système en politique. Le castor est amphibie, le démocrate s'accommode également de l'élément républicain et monarchique. Tous les deux enfin, ils passent leur vie à bâtir, le castor dans l'eau, le démocrate sur le sable, ayant à craindre, l'un la rapidité du fleuve, l'autre l'impétuosité des vents. En général, le démocrate a les inclinations tempérées. Tardif dans ses combinaisons, peu prévoyant, naturellement sobre, il consomme peu et vit au jour le jour. Qu'on le laisse niveler, maçonner, édifier, démolir, c'est tout ce qu'il demande. Ces animaux sont enclins à s'isoler ; mais, nés craintifs et timides, ils marchent rarement seuls : aussi est-il très-ordinaire de les voir se réunir en troupeaux. Alors, il est prudent de les éviter et de s'éloigner des endroits où ils paissent ; car autant ils sont timides dans la solitude, autant ils deviennent hardis et entreprenants lorsqu'ils se trouvent en certain nombre. On les a vus quelquefois se jeter sur des voyageurs et les dévorer. Le bruit d'une arme à feu prévient ces accidents, et suffit pour les mettre en fuite.

Suit le portrait du jacobin :

Le jacobin participe de la nature du tigre et de l'ours blanc. Ses formes sont brutes et grossières, son maintien est lourd. Il a l'air taciturne, l'encolure hideuse, le poil ras. Féroce et carnassier, il égorge pour le plaisir d'égorger, aime passionnément la chair humaine, et vit dans un état de guerre perpétuelle avec tout ce qui n'est pas de son espèce, à l'exception du démocrate, avec lequel il se plaît quelquefois, et plutôt par caprice que par inclination. Fouiller la terre, déraciner les arbres à fruit, telles sont les occupations de l'ours jacobin, qui n'est par lui-même susceptible d'aucune espèce d'éducation, et dont on ne peut se servir qu'après l'avoir muselé.

Je n'ai pas besoin de dire quels ressentiments soulevaient ces sanglantes moqueries. Les jacobins et les meneurs populaires, tels que ce Rotondo, que l'histoire a pris en flagrant délit dans les flammes de l'hôtel de Castries, et plus tard dans le sang de la princesse de Lamballe, avaient juré une haine mortelle à Suleau, dont ils menacèrent vingt fois le domicile, et le courageux écrivain avait dû mettre ses meubles et ses papiers à l'abri des *jurés brûleurs* : ce fut dans une chambre nue, meublée seulement d'un lit, d'une table et d'une chaise, qu'il continua sa guerre de sarcasmes et d'invectives.

Quant à sa personne, nous l'avons vu, il en fait bon marché. Ses ennemis sont toujours sûrs de le rencontrer sur leur chemin, et il va au-devant des mandats du comité des recherches, bravant les premiers, et comptant sur son audace pour se tirer des mains des inquisiteurs.

Un jour, — c'était pour la dixième fois peut-être, — il est incarcéré par ordre du terrible comité, sous l'inculpation d'avoir publié des libelles « soudoyés par l'aristocratie ». A cette accusation, sa philosophie l'abandonne; on sent que le rouge lui est monté au visage. Loin de former sur sa plume des spéculations sordides, il avait eu longtemps, dit-il, la puérile délicatesse de ne propager ses opinions politiques qu'au détriment de sa bourse, et il a refusé tous les secours qui lui étaient offerts.

Cependant, ajoute-t-il avec plus de gaité, j'ai usé librement de la bourse d'un quidam qui, à ce prix, m'absolvait d'avance de tous mes péchés d'aristocratie. Cet homme m'avait déjà prêté cent mille francs dans d'autres circonstances; sous beaucoup de rapports, il avait auprès de moi le droit de représentation; il ne pouvait ni ne devait encourager ce qu'il appelle une hérésie politique, mais il ne s'est jamais permis d'en contrarier l'essor que par des considérations de prudence. Sûr de ma probité jusque dans mes erreurs, il ne pouvait que me plaindre; mais il se serait fait un crime de me blâmer d'obéir à l'impulsion de ma conscience. La seule condition qu'il attache à cette sorte de condescendance, c'est que je lui laisserai le privilège exclusif de pourvoir à tous les frais de mes armements contre le système révolutionnaire. Peut-être les jansénistes de l'aristocratie me pardonneront-ils cette espèce de transaction avec un profane, quand ils sauront que ce profane, c'est mon père.

Quand je fus fatigué d'être onéreux à mon père, qui, consciencieusement, doit compte de sa fortune à ses dix enfants, je cédai à la fantaisie de me créer un impôt sur la curiosité de mes lecteurs. A peine eussé-je proposé par souscription mes boutades inconstitutionnelles que déjà j'avais reçu une somme de quarante mille livres. (Si c'est dans ce sens qu'on m'accuse d'être *soudoyé par l'aristocratie*, je passe condamnation.) Pour peu que j'eusse mis d'activité à exploiter cette mine, j'aurais plus gagné à dépecer nos législateurs et à pulvériser leurs sottises qu'eux-mêmes à les fabriquer.

Mais les souscripteurs de Suleau se trouvaient assez mal payés de leur empressement; il leur servait très-irrégulièrement et leur faisait trop attendre à leur gré une pâture à laquelle ils avaient bien vite pris goût; ils se plaignaient hautement. Suleau, qui n'en pouvait mais, coupe court à leurs réclamations par un trait d'audacieuse folie: il éta-

blit un bureau de distribution au greffe de l'Abbaye et un bureau d'abonnement au comité des recherches. « Ces honnêtes gens, dit-il, sont singulièrement officieux, et je ne dois plus douter que mes abonnés ne soient servis désormais avec la plus scrupuleuse ponctualité. « Après tout, il se soucie aussi peu des plaintes que des critiques ou des louanges de ses abonnés. J'espère, leur dit-il un jour, après avoir exposé les obstacles qui entravaient la composition et la distribution de son journal,

J'espère que mes souscripteurs se contenteront de cette justification, quand ils sauront que je n'écris ni par vanité, ni par intérêt, et bien moins encore pour amuser leur oisiveté. Je me ris également et des reproches et des éloges. Ce dédain parfait de la censure et de la louange est une vertu que j'ai toujours poussée jusqu'au cynisme, et jamais je n'aurai la duperie de sacrifier aux bonnes grâces du public le plaisir de satisfaire le plus frivole de mes caprices. Cette profession de goût servira de réponse aux abonnés qui perdent leur temps à m'importuner de plaintes. L'avis peut être utile aussi à tous ceux qui prennent la peine de me harceler de compliments.

Je profiterai de cette occasion pour annoncer que les critiques qui portent sur la partie politique de mes écrits ne me causent qu'une sensation de pitié... Pour combattre un écrivain qui a tenu le fil de plus d'une intrigue, qui a toujours étudié son sujet, qui n'a jamais affirmé un fait équivoque, ni même hasardé une opinion douteuse, il faut du bon sens, du jugement, quelque esprit, et surtout des connaissances locales; et tel suffisant qui se donne les airs de se scandaliser de la nature de mes principes et du sens de mes allusions ne prouve souvent qu'une chose : qu'il n'a rien de tout cela.

On ne saurait être plus catégorique, et il eût été difficile de répliquer à une pareille déclaration, qu'aurait appuyée au besoin un sabre non moins tranchant.

Suleau, cette fois encore, échappa à la justice politique qui, jamais peut-être, n'avait rencontré une proie si glissante. Mais on s'aperçoit bientôt que son âme s'est ulcérée. — « Chose étrange, et naturelle cependant, dit M. Vitu, Suleau doutait ! Il arrivait à cette période de la vie où l'homme qui pense interroge à la fois le passé et l'avenir. Suleau vit clairement que le naufrage du passé était irréparable, mais l'avenir lui fit horreur.

» Dès le début de son entreprise, Suleau se raidit contre le sentiment secret de l'inutilité de ses efforts.

» Il sent qu'il est dans une route périlleuse, que le terrain va fléchir sous ses pas ; il a peur de tout et de tous : peur de l'Assemblée, dont l'existence est un outrage à l'inviolable autorité du roi ; peur des nobles, qu'il a trouvés découragés et désunis ; peur de l'étranger, dont il soupçonne les arrière-pensées ; peur des princes, parce qu'ils compromettent le roi dans des vues particulières qu'il voudrait déjouer ; peur de la reine, parce qu'elle se défie du désintéressement des princes. Chacune de ses publications mensuelles porte l'empreinte de ces terribles irrésolutions, qui nous touchent pro-

fondement, parce qu'en les surprenant à nu dans cette âme qui ne sut pas feindre, on a le secret de toutes les erreurs, de toutes les illusions, de toutes les fautes et aussi de tous les malheurs du parti royaliste, qui fut broyé par les vagues révolutionnaires entre ces deux grandes croyances, la Royauté et la Patrie. »

Quoique dévoué de cœur aux émigrés, Suleau n'avait d'abord approuvé que dans une certaine mesure les intentions des princes; on l'avait entendu émettre de prudentes réserves contre l'usage qu'ils pourraient faire de la force qu'ils avaient dans les mains; le concours des armées étrangères lui répugnait et l'effrayait.

Dieu veuille que le manifeste qui précédera leurs premiers actes mette dans une parfaite évidence la loyauté des puissances auxiliaires, et ne renferme d'ailleurs aucune prétention offensante pour tant de braves Français qui se sentent dignes d'une véritable liberté! car, enfin, si ceux-ci n'ont à combattre que pour le choix de leurs tyrans, leur résolution ne sera pas douteuse : ils redouteront bien moins la brutalité des Appius que les caresses des Porsenna. Ici, je vois M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé s'avancant à la tête des légions formidables qui leur sont confiées par des puissances étrangères dont il est permis de suspecter le désintéressement. Je ne ferai point à des Bourbons fidèles au devoir de leur naissance l'injure d'examiner ce qu'ils veulent. Certes, ils n'ont pas la folle et criminelle prétention de ne nous délivrer de la turbulence éphémère, de l'oppression momentanée de quelques tribuns intrigants, que pour mieux river les chaînes féodales que nous avons voulu briser sans retour. Soit

que je considère le roi dans la bourgeoisie de son ambition et l'humilité de ses goûts, soit que par une supposition complaisante et gratuite, mais chère à mon cœur, je lui prête la noble impatience de se dépêtrer des chaînes dont il s'est garrotté, je conclus que, loin de soulever hardiment sur ses libérateurs ses bras flétris de meurtrissures, il n'aura de voix que pour les exorciser, et s'il lui reste la force de s'agiter dans ses fers, ce sera pour célébrer les bienfaits et la vertu de ses geôliers et de ses bourreaux. Je ne dois pas examiner aujourd'hui si cette étrange combinaison d'imprécations et de vœux sera bien politique; je ne dirai pas encore si ce contresens d'hommages prouvera d'autre sincérité que celle de sa peur. A quelque système que cette conduite appartienne, qu'elle soit, ou le conseil naturel de sa faiblesse, ou l'effet nécessaire de ses malheureuses circonstances, ou le résultat spontané de son impéritie, toujours est-il vrai qu'à l'exemple de Henri III, il se précipitera d'abord dans les bras des ligueurs, qui seront fiers d'opposer son mannequin aux guerriers armés pour sa défense. Dans cette monstrueuse confusion, à quel panache se rallieront les vrais amis de la patrie, qui, détestant également et le despotisme plébéen et la tyrannie des grands, également effrayés et des horreurs de l'anarchie et du danger de la conquête, ne veulent combattre que pour le salut de la monarchie?

Tout à coup Suleau change de langage : aux jacobins son mépris muet, et presque son indulgence; mais haine, haine vigoureuse à ces infâmes « monarchiens, royalistes constitutionnels et partisans des deux chambres, intrigants, frénétiques, charlatans, infâmes, orgueilleux, imbécilles, coquins, ambitieux » ; je passe la meilleure partie de la litanie. Et savez-vous pourquoi ? « C'est que depuis six mois ils ont retardé le bienfait de la contre-révolution. » Suleau a donc résolu de hâter

cette contre-révolution. Le moment de temporiser est passé. Ne lui parlez plus de modération, c'est lâcheté, ni de conciliation, c'est duperie. Plus de pacte avec l'anarchie ; c'est par la force ouverte qu'il la faut écraser.

Suleau part donc pour Coblenz ; il se jette à corps perdu dans le parti des princes, et il embrasse avec l'enthousiasme qui est dans sa nature les projets de l'émigration dont il se défiait tout à l'heure. Son numéro 7 est intitulé : *Journal de M. Suleau, rédigé à Coblenz, et dédié à toutes les puissances. — Servant de suite au précédent. — Neuwied sur le Rhin, et à Paris...* On lit sur le titre : « Troisième version : les premières éditions ont été sacrifiées à des considérations de circonstances. »

Et au verso cet avis à son imprimeur :

Je crois avoir trouvé le moyen de me soustraire à l'oppression. C'est de Bruxelles que je vais continuer mon journal. En attendant qu'on attaque avec de meilleures armes les rêveries constitutionnelles, il faut écrire sur un autre ton, et j'y ferai de mon mieux.

Le titre du numéro 8 porte cet autre avis :

Demain je prends mon essor pour Bruxelles, la Hollande, Londres, et successivement Paris. Ce petit exercice n'arrêtera point l'épanchement de ma bile, et mon journal sera régulièrement réimprimé et mis en circulation dans tous les points considérables de l'Europe.

Post equitem sedet atra cura.

Le diable monte en croupe et galope avec lui.

Le numéro 7 est précédé d'un avant-propos daté de Coblenz, 20 novembre 1791, et commençant par cette déclaration :

Le but de cette entreprise est de chercher le vrai préservatif contre l'épidémie du *mal français*, et d'inviter tous les gouvernements à combattre, sous peine de leur dissolution très-prochaine, l'influence contagieuse de ce charbon politique.

Le voilà donc qui adjure l'empereur Léopold, qui adjure l'impératrice Catherine ; il gourmande les émigrés, il gourmande les princes eux-mêmes. Pourquoi cette lenteur ? Pourquoi tant de gentils-hommes se consomment-ils sur les bords du Rhin en une déshonorante oisiveté ? Quelles sont ces intrigues qui s'agitent dans Coblenz divisé ?

Ce langage devait déplaire, et il déplut : « C'était, dit un contemporain, le tonnerre tombant au milieu des délices de Capoue. » Suleau ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait fait fausse route. Son numéro 8 se termine par un *Avis important*, où, après avoir dit que désormais il faudra s'adresser, pour tout ce qui concerne son journal, à Neuwied, au bureau de la Société typographique, et à Paris à M. Rainville, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, petit hôtel Mirabeau, Suleau fait cette déclaration, qui mérite, en effet, d'être remarquée :

Des motifs tout puissants sur une âme également susceptible de reconnaissance et de ressentiment me déterminent à me compter enfin pour quelque chose dans mes calculs, et à préférer

désormais à des intérêts étrangers ceux de ma tranquillité et de ma fortune.

Je rendrai compte de ces considérations incessamment avec toute l'ingénuité qui fait la base de mon caractère; je n'ai qu'un mot à dire aujourd'hui. Mon journal circule librement, à la faveur d'une permission expresse, dans tous les pays soumis à la domination de l'empereur.

Il est quelques vertus au fond de la Syrie.

Si j'ai tort, voilà comme il convenait à une grande puissance de me réfuter; si j'ai raison, on a trouvé le vrai moyen de me faire taire. Il y a donc autant de sagesse que de dignité dans une pareille conduite. M. le comte de Metternich me donne une leçon dont je saurai profiter pour me mettre en garde contre la fougue de l'esprit de parti; et l'on n'imagine pas combien il me tarde d'avoir une grande occasion de faire amende honorable à Sa Majesté impériale.

Tout à l'heure les trois partis qui se partagent la scène politique vont se heurter. Eh bien! je n'en veux épouser aucun; je me contenterai d'un simple rôle d'observateur. Je me borne à suivre tous leurs mouvements et à juger les coups.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

On peut donc croire qu'à l'avenir je me défendrai de l'enthousiasme comme de l'irascibilité. Quand je m'aviserais de louer, ce sera avec beaucoup de réserve et de modération; quand je me permettrai de critiquer, ce sera sans aigreur ni amertume; et pour donner une preuve non équivoque de la sincérité de ma conversion, déjà je m'abstiens du plaisir d'ébruiter une rouerie infiniment piquante que la Providence du hasard m'a fait découvrir: tout ce que l'on en saura, c'est que cette petite espièglerie dont je garde le secret au baron de B*** est le *nec plus ultra* de la fourberie et la quintessence du machiavélisme.

Pour tout dire en un mot, je suis décidé à ne plus guerroyer que pour mon compte. Il est un degré d'égoïsme qui, loin d'être

incompatible avec la probité, n'est qu'une sorte de devoir envers soi-même. J'ai mis ma conscience aux prises avec ma raison, et la réflexion m'a convaincu, autant que l'expérience, que tout individu qui se sacrifie sans nécessité pour des intérêts vagues et collectifs n'est qu'un animal d'un instinct dépravé, qui, tôt ou tard, sera corrigé par la double épreuve de l'injustice et de l'ingratitude.

Qui habet aures audiendi audiat.

Le numéro 9 contient sur la marche de la Révolution, et sur son issue probable, un article remarquable, dont je reproduirai quelques passages :

Enfin, la Providence se justifie : tous ces scélérats effrénés qu'enhardissait sa patience, ils vont expier par un châtement terrible le scandale d'une trop longue impunité. La mesure de leurs iniquités est comblée, et c'est pour proportionner la peine à leurs forfaits que le Dieu des vengeances a voulu qu'ils fussent eux-mêmes les instruments de leur propre ruine. S'ils eussent été capables d'une certaine parcimonie dans le crime, cette modération eût été fatale à tous les gens de bien, et aucune puissance humaine ne pouvait refermer le gouffre où ils ont déjà entassé tant de milliers de victimes. Bénissons donc la justice divine de ce qu'elle a répandu sur eux un esprit de vertige qui les a précipités dans l'abîme qu'ils avaient ouvert sous les pas de quiconque ne leur jurerait pas un pacte de complicité. Ces monstres auraient dévoré l'espèce humaine, le monde allait devenir leur proie, si, leur démente neutralisant leur fureur, ils n'eussent trouvé dans les derniers excès de leur rage le terme de leurs attentats ; mais, grâce à l'intempérance de leur férocité, ils ont intéressé l'univers à leur destruction ; leur catastrophe, qu'ils ont violemment préparée, sera pour chaque peuple l'ouvrage de la nécessité de sa propre conservation, et déjà il est facile de prévoir que les gouvernements timides ou imprudents qui redou-

taient ou dédaignaient de les attaquer seront les plus acharnés à les exterminer.

C'est sans doute une grande faute, en morale et en politique, de n'avoir pas étouffé dès sa naissance un fléau qui ne pouvait dévaster une grande nation sans propager électriquement ses ravages dans toutes les parties du globe ; et, à cet égard, l'irrésolution de certaines puissances aurait produit des malheurs irrémediables, si le démon de la révolte eût su profiter de ses avantages ; mais la lâche hardiesse de ces brouillons s'est toujours épuisée à quelques crimes de détail ; on n'aperçoit aucun symptôme de virilité dans leurs forfaits ; et si parfois quelques scélérats plus fortement organisés ont conçu un plan vaste de rébellion, ils ont toujours pâli au moment critique de l'exécution, de sorte qu'on peut appliquer à toute la bande cette énergique obscénité par laquelle l'un des complices me caractérisait un jour la purulente pusillanimité de son chef : *Ignavum equidem fateor qui continuo erigit scelus et nunquam ejaculari ausus est.* — Je conviens (c'est Mirabeau qui parle, et je cite littéralement pour ne pas altérer le texte) *que ce d'Orl.... est un J. F. qui toujours ban.. le crime, et jamais n'ose le déch....*

On me pardonnera d'avoir exhumé cette métaphore ordurière, parce qu'elle peint la stérile activité de la horde révolutionnaire. En ce sens, on pourrait dire de l'engeance jacobite qu'ils sont les eunuques du crime : ils convoitent avec ardeur tous les genres d'attentats, mais ils n'ont jamais que le prélude de la jouissance, leurs velléités sont toujours mensongères, et il semble que l'imagination n'allume chez eux le désir que pour attester l'impuissance de le satisfaire....

La Révolution française est complètement manquée, et j'ose prédire que la moins vicieuse de ses opérations ne peut plus se promettre six mois de consistance.

Mais les destinées de la France sont-elles donc accomplies ? Va-t-elle s'abîmer dans le gouffre qui dévore successivement tous les empires qui ont jeté un grand éclat ? Oh ! il s'en faut bien qu'elle touche au période de son anéantissement. Qui la sauvera donc des horreurs de l'anarchie ? La raison et l'expérience l'in-

diquent : le dirai-je ? le despotisme. Oui, le despotisme, et le despotisme le plus sévère, voilà le seul refuge de tout peuple qui, dans un élan de frénésie, a passé à travers la liberté. C'est alors qu'il n'y a plus qu'un sceptre de fer qui ait la vertu de cautériser ses plaies. Le despotisme tue un peuple neuf, parce qu'il comprime et étouffe ses développements, qu'il ne faut que dilater ; par la raison des contraires, il rajeunit un grand empire qui tombe en dissolution.

Je m'attends à scandaliser tous mes lecteurs : les politiques routiniers décideront que j'ai écrit dans un accès de fièvre chaude, et ne verront dans mon système que les rêveries d'une imagination en délire ; les esprits forts ne me feront grâce du transport au cerveau que pour crier au paradoxe, et moi qui ai médité pendant dix ans sur cette idée que, pour la plupart, ils jugeront sans aucune connaissance de l'histoire, je ne les accablerai point d'autorités, je ne me mettrai point en frais de raisonnement ni d'érudition ; je me contente aujourd'hui de prendre acte de mon assertion, et je répète froidement que le Dieu tutélaire que j'invoque pour ma patrie, c'est le despote le plus brutal et le plus sanguinaire, pourvu qu'il soit d'ailleurs homme de génie.....

Quand on songe à cette complication de fléaux qui ont mis la France en combustion dans toutes ses parties, en confondant et disséminant tous les éléments de son organisation, on se convainc de plus en plus qu'elle ne peut être recomposée en corps de nation qu'après avoir été courbée en silence sous la verge d'airain d'un maître farouche et intraitable : alors elle se relèvera avec une fierté terrible ; mais elle ne peut plus figurer sur la scène des empires qu'après que le despotisme lui aura rendu un grand ressort en rassemblant en un seul faisceau tous ses débris.....

Cependant la position de Suleau à Coblenz devenait de moins en moins tenable. Il n'avait réussi par sa franchise et par son zèle un peu excessif

qu'à se faire des ennemis, et il finit par tomber dans une disgrâce complète. « Persuadé alors de son inaptitude à réussir auprès des princes, et convaincu qu'avec une telle âpreté de caractère, c'était forcer sa vocation que de transporter ses tréteaux dans le foyer des tracasseries et du commérage », il reprit la route de Paris, sans se préoccuper des dangers qui pouvaient l'y attendre. Il s'en faut cependant qu'il regrette son pèlerinage à Coblenz. « Il y a, dit-il, des choses qu'il ne faut pas se contenter de voir en perspective, si l'on veut s'en faire une idée juste. »

Le n° 11 du journal de Suleau a repris son premier intitulé, et est imprimé à Paris. Il porte sur le titre cette étrange épigraphe :

*Tous les deux étonnés du nœud qui les rassemble,
Les rois Braque et Perdrix doivent régner ensemble.*

ACTES DES APÔTRES.

DESMOULINS et SULEAU doivent ramer ensemble.

L'assemblage de ces deux noms était bien fait pour piquer la curiosité du lecteur. Une longue lettre de Suleau à Desmoulins insérée dans ce numéro en donnait l'explication ; mais cette explication elle-même devait causer plus d'étonnement encore. C'était le résultat d'une nouvelle évolution.

Profondément affligé de tout ce qu'il avait vu, Suleau en était venu à désespérer de la contre-ré-

volution, et à penser que le salut de la France pouvait bien être dans l'établissement d'une monarchie représentative. Il avait donc abjuré ses théories agressives, et, pour que la transformation fût complète, sa parole était devenue tout à coup aussi mesurée qu'elle avait été jusque-là ardente, emportée.

Il ne s'était point dissimulé combien sa renommée, pleine de bruit et d'aventures, allait souffrir, aux yeux du vulgaire, d'une pareille reculade, et il lui avait fallu du courage pour arborer sa nouvelle bannière ; mais il en a pris son parti en brave qu'il est.

Je n'ignore pas, dit-il, que le langage froid et empesé de la modération ne prête point aux mouvements oratoires. Je ne me dissimule point qu'en substituant aux élans de ma frénésie contre-révolutionnaire le ton calme et didactique de la sagesse et de la raison, non-seulement je sacrifie toute ma coquetterie littéraire, mais j'indispose mes plus chauds partisans, j'ameute contre moi tous les bruyants admirateurs de mes folies ; mais si je puis répandre à petit bruit le germe de quelques vérités utiles et féconder imperceptiblement ces semences salutaires, je ne regretterai point de vains applaudissements, qu'on paye toujours de la considération des gens sensés, et qu'on achète quelquefois de sa propre estime ; en un mot, je ne prends plus pour de la célébrité les scandales de ma donquichoterie, et je veux être enfin un homme. Après tout, cette métamorphose est peut-être une idée assez piquante pour que mon amour-propre y trouve encore son compte.

Suleau a conçu le projet, bien digne de lui, de

convertir Camille Desmoulins à ses nouvelles idées ; il veut même y convertir Robespierre et Danton. C'est l'objet de la lettre dont nous avons parlé, et que nous allons transcrire. En la reproduisant dans son journal, il la fit précéder de cette note :

Je donnerai dans le numéro prochain la réponse à la lettre qui suit, que je me devais à moi-même de rendre publique. M. Bailly a dit : « La publicité est la sauvegarde des peuples » ; j'ajouterai qu'elle sera toujours la mienne.

A CAMILLE DESMOULINS.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Je t'envoie, mon brave Camille, un petit canevas de vues utiles, assaisonnées de réflexions sages et de conseils modérés. Tout cela est pourtant de mon crû, et c'est à toi que je le dédie : voilà, certes, deux grandes singularités ! Quoi qu'il en soit, j'ai souvent regretté que, placés aux deux extrémités de l'axe politique, nous fussions séparés de tout le diamètre de l'horizon. Nous nous sommes perchés à l'opposite, sur les deux pôles de la Révolution, et de là nous nous sommes vigoureusement gourmés. Maintenant je vais habiter le centre de la sphère, et je t'y donne rendez-vous..... Si l'axiome *In medio stat virtus* est aussi vrai en politique qu'en morale, hâte-toi de déménager, à mon exemple ; viens à ma rencontre, et nous n'aurons plus qu'à nous féliciter mutuellement.

J'ai bien eu quelques petits combats à soutenir contre moi-même avant d'abjurer mes folies. En tout, c'est l'exagération qui fait du bruit et qui séduit la multitude ; à cet égard, ce n'est donc pas sans effort que ma raison a surmonté les répugnances de mon amour-propre. Ensuite, on n'est que trop enclin à juger sévèrement celui qui ne craint pas de se démentir ; le public interprète toujours peu favorablement ses motifs. La voix impé-

rieuse de ma conscience a fait taire tous les scrupules du respect humain, mais il m'a fallu batailler longtemps avec ma véracité. Il est certain pourtant qu'il y a quelque courage, et peut-être un mérite réel, à rétracter hautement ses erreurs quand on prend ce cruel parti aux dépens de sa vanité, par respect pour sa conviction particulière et de stériles considérations d'utilité générale; car le public a l'injustice de ne tenir aucun compte de ces sortes de sacrifices. Le malheureux qui se dévoue par un sentiment de moralité est donc réduit à se consoler de cette ingratitude avec sa conscience, ce qui est une assez triste ressource.

Au reste, je n'ai point à me reprocher d'avoir jamais extravagué sciemment, et bien moins encore d'avoir prostitué ma plume à ma cupidité. J'ai toujours obéi servilement à l'impulsion de ma conscience, et non-seulement je ne me suis jamais vendu à mon intérêt personnel, mais, ce qu'il y a de plaisant ou de ridicule, c'est que depuis trois ans je suis en possession de payer de ma bourse la permission de compromettre mes oreilles pour faire triompher un parti dans le succès duquel il n'y aurait évidemment pour moi que des coups à gagner. Quand je hurlais sur tous les toits de l'aristocratie, quand je faisais rage contre les entreprises les plus modérées de la Révolution, quand je me faisais le don Quichote de toutes ses victimes, quand je m'escrimais intrépidement envers et contre tous pour faire surnager ces pauvres émigrés, quand je harcelais avec tant d'importunité toutes les puissances du ciel et que j'évoquais à grands cris tous les dieux infernaux pour qu'ils eussent à protéger la sainte contre-révolution de Coblenz, je la croyais sincèrement désirable, et même nécessaire. Je suis convaincu que tu délirais aussi de bien bonne foi quand tu prêchais dans tous les carrefours la Saint-Barthélemy de tout ce qui était suspect de ne pas avoir autant d'admiration que le tendre Garat pour les *beautés de la Révolution*, et qu'en ta qualité de PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA LANTERNE, tu lançais à tort et à travers des conclusions à mort contre quiconque était atteint du crime capital de posséder une paire de culottes. Aujourd'hui, je remarque que tu n'as plus de confiance dans tes idées républicaines; je soupçonne même que tu es à

peu près dégoûté de ton gouvernement fédératif, et je te vois presque réconcilié avec la famille Capet.

De mon côté, je ne suis plus engoué du panache blanc : je compatis de toute mon âme au sort de ces malheureux émigrés ; en général, je les aime, je les estime et je respecte leurs infortunes ; j'opine qu'il faut faire beaucoup pour eux, mais rien absolument par eux.

Il résulte de tout cela que nous avons fait une terrible enjambée l'un vers l'autre, et je te prédis que bientôt nous ne ferons qu'un attelage. J'ai rengainé mon sabre, brise ta pique ; essayons de devenir tous deux honnêtes gens.

Au fait, nous avons jeté notre gourme, et il ne tient plus qu'à nous d'être maintenant des animaux utiles.

La liberté ne se trouve pas plus aux Jacobins qu'à Coblenz ; jusqu'à ce jour, qu'avons-nous fait autre chose que de servir, à notre insu, les passions de ses ennemis ? Je ne sais trop lequel de nous l'a le plus rudoyée et effarouchée ; mais je suis très-persuadé qu'avec des manières plus caressantes, il serait encore possible de la fixer. Unissons-nous pour prêcher sa véritable doctrine : je t'assure que nous trouverons honneur et profit dans cet apostolat, au lieu que jusqu'à présent nous n'avons été que les séides des Mahomets de chaque parti ; à l'exemple de ces prêtres du paganisme qui donnèrent à leurs idoles l'empreinte de toutes leurs passions, nous avons étrangement défiguré la liberté : pendant que tu cherchais ses avantages dans les emportements de la licence, moi je plaçais ses faveurs dans le repos de la servitude.

Si tu veux m'en croire, mon cher Camille, nous allons restituer à cette divinité son image et son culte : c'est à des néophytes de notre espèce que sont réservées ses plus précieuses influences.

Nos vertiges n'ont été que trop contagieux ; nous avons fait tourbillonner toutes les têtes avec la folie de nos paradoxes : hâtons-nous de remanier l'opinion publique ; nous l'avons égarée à qui mieux mieux en la travaillant en sens inverse, il s'agit de la travailler de concert dans le sens de la raison et de l'équité.

Adieu, mon antipode ; j'irai souper samedi prochain à ta campagne ; je te somme d'y réunir Robespierre et Danton. Je prends l'engagement de leur faire confesser qu'à force de convoitise ils ont raté la liberté ; tu verras comme je prouve que, hors d'une bonne chambre des communes, il n'y a point de salut pour les tribuns !

J'avais préparé le plan de la *ligue du salut public* ; mais un citoyen très-actif profita, l'autre jour, à l'Opéra, de la *liberté de la presse*, pour me brissoter mon portefeuille.

Je vous porterai le canevas d'une vigoureuse pétition à l'Assemblée. On accuse mon style de n'être pas assez chaste ; c'est pourquoi j'ai eu la précaution de rompre toutes mes expressions, de peur d'effaroucher la pudeur de nos prélats constitutionnels.

Je couve aussi le projet d'une adresse à tous les départements. J'approuve fort qu'on se partage le soin de les catéchiser, mais pour les rallier tous (sous la bannière du roi) à un système de démocratie supportable. Il est à nous, le roi : soyez sûrs qu'il entend parfaitement son affaire, et qu'il n'a pas la moindre fantaisie de contre-révolution. Je vous le garantis sur ma tête. C'est une absurdité de croire qu'il ait dans le cœur des desseins violents ; *il est meilleur patriote que vous autres* ; fiez-vous en à son intérêt, qu'il sait très-bien être intimement lié à l'intérêt général. Tant qu'il sera à votre tête, les menaces d'outre-Rhin ne seront que des feux de paille ; mais si vous le poussez à bout, si vous ne cessez de l'effrayer, en vous hérissant de piques, il vous échappera un beau matin, il émigrera, et il aura toute raison.

Quelle est donc aussi cette frénésie de relancer sans cesse ses ministres comme des bêtes fauves ? Insensés ! quel est celui d'entre eux qui peut douter qu'il ne trouvât son tombeau dans le berceau de la contre-révolution ? Misérables ! si le roi la désirait, cette contre-révolution, elle est à ses ordres ; il n'a qu'à confier à des jacobins les rênes de l'administration. Apprenez, fous enragés, que, s'il est des ministres coupables dans le sens de la Révolution, ce sont ceux qui ont la faiblesse de déférer à

votre stupide aveuglement. Si je te contais ce qu'a valu à M. de Lessart la dernière ruade du Fauchet, je te ferais frissonner. Cet hypocrite énergumène, qui dénoncerait le Père éternel pour peu qu'on voulût l'entendre, si j'entreprends jamais de le démasquer, je veux que son patriotisme passe en proverbe comme la probité de ton Brissot.

Laissez en paix les ministres, et surtout gardez-vous de violer le sanctuaire de la diplomatie. Tout est perdu, l'abomination est dans le lieu saint, quand des profanes portent la main au tabernacle. Si vous voulez à toute force être initiés dans les secrets d'Etat, et vous former à l'étude de la politique, courez à une représentation de Brissot, lorsque du fond de son grenier il passe en revue toutes les puissances, les mande à sa barre, déjoue leurs complots et anéantit leurs ressources. Quand il aura débité ses oracles sur les desseins de tous les cabinets, il vous tracera par dessus le marché des plans neufs d'opérations militaires.

Mon cher Camille, *ne sutor ultra crepidam*. Pendant que Brissot, après avoir immolé d'un trait de plume la forteresse du Luxembourg, envahit d'un coup de main l'Electorat de Trèves, et de là s'avance fièrement à la tête de ses trois colonnes pour conquérir l'Allemagne à la liberté, occupons-nous modestement d'en donner la définition à nos compatriotes, et de leur en faire naître le goût. Si cette expédition n'est pas aussi brillante, je t'assure qu'elle est beaucoup plus utile; et ne serait-il pas fort drôle qu'on finît par dire de nous que nous avons retrouvé le bon sens que tant d'autres ont perdu!

SULEAU.

Il y a un étrange post-scriptum :

P.-S. Mille choses gracieuses à ta femme; elle est vraiment jolie et très-intéressante : ne serait-ce pas dommage que l'un de ces quatre matins elle devint la veuve d'un pendu et la proie d'un pandour?

Cette lettre, qu'on ne saurait lire sans une douloureuse impression, n'était point missive; c'est

par la voie de l'impression qu'elle devait parvenir à Desmoulins. Mais Suleau accompagna l'épreuve qu'il lui en adressa d'un billet qu'il reproduisit également dans son numéro suivant, avec la réponse de Camille. Le tout y était précédé des réflexions qui suivent :

Avant de publier la réponse de Camille Desmoulins, je vais déchirer le voile que la curiosité n'a fait que soulever, et je mettrai à nu cette particularité toute simple, dont, à force de sagacité, les gens habiles se sont fait au logogryphe.

Voilà donc le second billet que j'ai jugé à propos d'écrire à Camille. C'est en mettant le public dans la confidence de mes secrets que je persiflerai toujours les fausses conjectures et les absurdes interprétations. C'est un bien sot animal que le public ! Il est toujours disposé à s'étonner. N'ayez pas peur qu'il croie bonnement ce qui est vraisemblable et naturel. Il n'accorde sa confiance qu'à ce qui lui paraît merveilleux. Aussi est-il toujours la dupe de sa propre finesse et le jouet de tous ceux qui ont étudié sa manie.

Voici le billet de Suleau à Camille :

Du mardi 28 février 1792.

Je donne ordre à mon imprimeur de te porter, mon cher maître, la première épreuve des réflexions que je t'adresse dans mon n° 44, ainsi que la lettre qui les accompagne. Il convient que tu répondes à cette lettre avec un mélange de sagesse et de coquetterie, et que tu me donnes la permission d'imprimer tes observations.

J'entrevois des avantages immenses dans la publication de cette correspondance, et pas l'ombre d'un inconvénient.

Nous tenons la liberté, et il faut maintenant plus d'adresse que de force pour la conserver. Tout est perdu si on a le malheur de s'opiniâtrer à des résolutions extrêmes. Je ne demande pas deux

heures pour en convaincre Robespierre et Danton, dont je considère les talents et respecte la bonne foi qu'ils ont manifestée dans toutes les circonstances.

Un borgne peut conduire un aveugle : laisse-toi donc diriger par un étourdi qui connaît mieux que toi et la véritable situation des affaires publiques, et même les intérêts de ta position particulière. Tu me remercieras quelque jour d'avoir eu la hardiesse de prendre les rênes; mais c'est dans la chambre des communes que je veux recevoir tes congratulations. Lis-moi sans prévention, et ne perds pas de vue que dans cette indigeste rapsodie il n'y a pas une seule ligne qui n'ait été dictée par le sentiment d'une conviction parfaite : je te commenterai tout cela de vive voix, et tu seras content.

Notre tour est venu de paraître sur la scène, et je t'assure que notre rôle sera brillant si nous avons le bon esprit de ne chercher qu'à le rendre utile.

Je me suis recueilli longtemps avant de prendre mon parti; l'événement (1) prouvera que je me suis déterminé en connaissance de cause. Au reste, je serais bien moins pressant s'il ne s'agissait que de mes oreilles; mais il y va du salut public, et je connais ton patriotisme. Penses-y bien.

Vale atque ama tuissimum.

S.

Voici la réponse de Camille, aussi gourmée que la lettre de Suleau était abandonnée et familière; Suleau prévient qu'il supprime trois lignes, et il dit avoir lieu de croire que Desmoulins approuvera cette lacune.

Mon ingénieux antipode n'attendra pas longtemps ma réponse.

J'aurais cru que Suleau se respecterait davantage; le temps n'est plus où les écrivains se ravalaien eux-mêmes pour amuser le public, en lui donnant le spectacle inverse de ceux de l'am-

(1) L'événement prouve que je ne suis qu'un sot d'avoir calculé qu'on pourrait inoculer du jugement aux jacobins et du courage aux honnêtes gens.

phithéâtre, où c'étaient du moins *les bêtes* qui combattaient pour amuser *les hommes*; et quand je ne respecterais pas en moi l'homme de lettres et le philosophe, je ne dois pas laisser avilir le magistrat du peuple, le membre du conseil général de la commune de Paris.

CAMILLE DESMOULINS.

Ceci était la réponse officielle, pour ainsi dire; mais il y avait aussi un post-scriptum.

P. S. Adieu, mon cher Suleau; je puis appeler ainsi, dans une lettre familière, l'homme qui a été mon camarade de collège, et qui m'a prévenu par des témoignages d'amitié non équivoques. Mais il y a si peu de personnes faites pour croire qu'on peut aimer et estimer un des chefs les plus ardents du parti opposé, et, malgré l'amitié du collège, soutenir son opinion contre lui dans une bataille rangée, le pistolet à la main, comme on l'avait soutenu de la plume dans la société; les patriotes sont si soupçonneux, et j'ai tant d'ennemis dans tous les partis, parce que j'ai dit la vérité à tant de gens, qu'il me semble que votre amitié pour moi devait vous défendre de la proclamer au balcon de l'Opéra, dans toutes les sociétés, dans tous les journaux, et d'armer ainsi contre moi la calomnie, la haine et la défiance. J'aime beaucoup à m'entretenir avec vous, mais... quand je pourrais excuser cette affectation en faveur de ce qu'elle a d'obligeant et de flatteur pour moi, suis-je le maître de la réputation de mes amis? Cependant, ils ont beau me presser de rompre tout pacte avec l'aristocratie, j'ai un faible pour les gens d'esprit, eussent-ils émigré; je les recherche comme ce saint, fondateur de je ne sais quel ordre, qui couchait entre deux charmantes religieuses pour exercer sa vertu et offrir à Dieu ses sacrifices. Quand je dîne avec Suleau, je me lève de table, comme ce saint du lit, en disant : *Dieu soit loué! je l'ai fait sans péché!* Mais en me regardant comme invulnérable, après la preuve d'incorruptibilité que j'ai rapportée dans mon dernier écrit à Brissot, je ne puis improuver mon ami Robetspierre (*sic*) quand il me déclare qu'il se

sauverait de chez moi en voyant entrer un notable de Coblenz. Je crois presque que le patriotisme est comme cette divinité (que les Romains appelaient *Fides* et que nous avons appelée l'*Honneur*), qu'ils peignaient enveloppée d'un voile si blanc, que l'haleine, pour peu qu'elle ne fût pas très-pure, le souillait : *alboque Fides velata penno*.

Excusez mon griffonnage : je vous écris en hâte sur le bureau de votre imprimeur.

— J'ai répondu à cette lettre, ajoute Suleau, et, si Camille juge à propos de me rendre la mienne, je ne manquerai pas de l'ajouter au procès.

Au fait, se dit-il, Camille mourra jacobin, et il est intimement persuadé que le roi n'a rien de mieux à faire que de prendre le bonnet rouge. Cette singularité n'est pas insoutenable. Le roi n'a pas été chaudement protégé par le clergé.

Le sacerdoce n'a pas su se cotiser pour prévenir sa propre ruine, quand de modiques libéralités judicieusement distribuées auraient conjuré la tempête qui l'a foudroyé. En revanche, il n'a cessé d'invoquer dévotement pour le roi tous les secours de la Providence ; mais Dieu n'est pas si fou que de s'immiscer dans les révolutions ; il se garde bien d'aller se compromettre à travers les piques : tout ce qu'il souhaite dans de pareilles bagarres, c'est qu'on ne le mette pas en scène, et qu'on ne parle de lui ni en bien, ni en mal.

Le roi n'a pas été vigoureusement épaulé par la noblesse.

Si le roi n'est pas du moins secouru par les propriétaires, Camille aura parfaitement raison, et moi je n'aurai été constamment qu'un nigaud.

A d'autres égards, il y aurait un très-piquant commentaire à faire sur la lettre de notre ami Camille ; mais ce numéro n'est déjà que trop volumineux pour l'indolence de mon coquin d'imprimeur. Par exemple, on pourrait s'égayer sur le beau voile blanc de madame *Fides*, dont Camille prétend affubler sa jacobinaille. Si c'est une ironie, j'en rirai de bon cœur avec lui ; mais si l'application est sérieuse, c'est beaucoup trop fort : car enfin,

JOURDAN est aussi jacobin, et jacobin par excellence, certes ! il a fait ses preuves ; or, ne serait-il pas très-plaisant que moi, profane, parce que je n'ai pas comblé *une glacière* des preuves de mon patriotisme, je ne puisse approcher ce *bon citoyen* sans terminer par un souffle impur l'éclat de sa vertu ?

Je ne me permettrai aujourd'hui qu'une réflexion : c'est que l'ami Camille est un jacobin d'une espèce tout-à-fait particulière : il est plein de candeur et de probité ; ses intentions sont admirables ; il a vraiment la soif du patriotisme ; il n'est dévoué qu'à la chose publique ; mais c'est l'ours de la fable qui s'arme d'un rocher, et écrase la tête de son *ami homme* en voulant le délivrer de la mouche qui troublait son sommeil.

Je défie Camille d'entreprendre l'apologie de son parti. S'il a le courage de relever le gant, je m'engage à démontrer qu'il n'y a pas un vrai jacobin qui n'ait plus ou moins mérité la corde, même au jugement de Caton d'Utique ; et l'ingénu Camille, en dépit de l'innocence de ses motifs, sera pendu comme tous les autres, pour lui apprendre à s'être trouvé en si détestable compagnie. J'en suis fâché, et je voudrais pouvoir honorablement solliciter sa grâce.

Par un Avis au public placé à la fin de son n° 11, Suleau annonce qu'il donnera sous peu de jours un numéro de trois feuilles qui fera solde de compte avec ses souscripteurs de France. Si beaucoup d'entre eux n'ont pas été régulièrement servis, on ne saurait le lui imputer. Hélas ! la manie d'auteur lui a coûté cher dans plus d'un sens. Est-il un journaliste qui ait reçu les honneurs d'une persécution aussi opiniâtre ! Alors encore c'est de mémoire que son imprimeur fait ses expéditions, car il n'a pas encore recouvré ses registres.

S'il avait l'égoïsme de consulter ses répugnances

personnelles, il renoncerait à un genre d'occupation qui lui a attiré tant de peines et de dangers, et qu'il a assez prouvé n'avoir pas entrepris par un esprit de lucre; mais des considérations respectables pour quiconque est ambitieux de payer son contingent d'utilité à la chose publique le déterminent à rentrer dans la carrière. En conséquence, il ouvre une nouvelle souscription, dans les mêmes conditions. Les égards tardifs dont on se pique en ce moment pour la liberté de la presse, et la ferme résolution où il est de ne pas réémigrer, l'autorisent à contracter avec le public l'engagement de la plus exacte ponctualité.

Dans l'état précaire où la France est réduite, il est évident qu'elle n'aura qu'une influence secondaire sur sa destinée, et que son sort sera pesé dans la balance du système général: de manière que c'est dans la marche des autres puissances qu'il faudra chercher le thermomètre de sa situation. C'est pourquoi il consacrerá une grande partie de son journal au développement de la politique extérieure; et il ose croire que personne n'est plus à portée que lui de donner sur tous les points importants des nouvelles sûres et des détails pertinents.

On se plaint assez généralement, ajoute-t-il, que mes derniers numéros sont *graves, moroses et humoristes*; c'est-à-dire qu'il ne faut à la masse des lecteurs que des sarcasmes et des turlupinades. Pour moi, j'avoue que je ne saurais pas mettre en vaudevilles le désastre de Lisbonne, ni chanter sur un flageolet la culbute de

la Calabre. Il n'était pas très-difficile d'écrire en vers burlesques la guerre de la Fronde; mais il me semble que ceci devient un peu plus sérieux. Au reste, pour contenter tous les goûts, je réserverai dans chaque cahier un petit coin à la jacobinaille.

Suleau se précipite donc avec une nouvelle ardeur, pour mieux dire, avec un redoublement d'acharnement, dans la carrière que tant de déboires auraient dû, ce semble, lui faire abandonner. Mais ce n'est plus pour la monarchie constitutionnelle qu'il va combattre. Renié par les siens comme un traître, repoussé par les révolutionnaires, auxquels il est honteux d'avoir inutilement tendu la main, forcé de s'avouer, comme il le dit, qu'il n'a été qu'un sot d'avoir calculé qu'on pourrait inoculer du jugement aux jacobins et du courage aux honnêtes gens, il rejette bien loin ses rêves de conciliation, et, saisi d'une sorte de délire, il jure qu'il ne taillera plus sa plume qu'avec son sabre et ne la trempera plus que dans le sang. Il est affreux sans doute d'être réduit à opter entre la servitude étrangère ou l'esclavage domestique, « mais ces fers-là ne sont encore que des chaînes de fleurs, si on les compare aux horreurs de l'ochlocratie de vingt-deux millions de tigres démuselés qui déchirent pour le seul plaisir de déchirer, et n'ont pas même l'instinct d'être personnels dans leur férocité. »

Suleau fait donc un nouvel appel à ses amis ;

mais le temps n'est plus de temporiser, de chicaner, de tergiverser. « Qu'ils se hâtent donc d'envoyer leur souscription. Il aimerait mieux se borner à deux mille souscripteurs que de se rendre l'esclave des traîneurs, et d'essuyer la peine rebu-tante de bouleverser continuellement ses dimensions mécaniques pour satisfaire les lubies de tous ces tracassiers irrésolus. »

Le début du nouveau journal, dit un avis qui termine le n^o 42, se fera le jeudi 42 avril. Cet intervalle est suffisant pour recueillir les adresses de ceux qui désireront recevoir cet ouvrage épou-vantable, que le malheur de nos circonstances va teindre de sang et joncher de cadavres. Ce sera, d'un bout à l'autre, le cri de ralliement contre les vautours qui, après avoir rongé les entrailles de leur patrie, ont puisé dans cette horrible pâture de nouvelles forces pour s'en disputer les lambeaux.

La maison brûle et Coblenz délibère ! Coblenz ! tu marcheras, ou je te vouerai au mépris et à l'indignation de tout ce qui porte encore un cœur français.

Est-ce l'oraison funèbre de la France que j'entreprends ? Est-ce le manifeste de son salut ? Dans l'une et l'autre hypothèse, je ne peux plus faire entendre qu'une voix terrible, ou des accents lugubres, ou des éclats foudroyants.

Que ceux qui ne se sentent pas la fermeté d'envisager face à face le danger de la tempête, et qui aiment mieux chercher dans le sommeil un abri contre les retentissements du tonnerre, que ceux-là se gardent bien de me lire, je troublerais leur sécurité, sans aucun avantage pour le salut commun. Quand le vaisseau s'entr'ouvre et menace de céder à la fureur des flots, le malheureux qui s'étonne et pâlit à la présence de la mort n'a plus de force pour la repousser ; qu'il aille se coucher, car il ne ferait qu'em-barrasser la manœuvre...

Le premier numéro du nouvel abonnement répond assez mal à cette bruyante fanfare. Ce n'est pas qu'il manque d'un certain intérêt, mais on n'y trouve pas ce qu'on était en droit d'attendre. Suleau l'a compris lui-même, et il en prévient dès son épigraphe :

*Dic aliquid dignum promissis, incipe. — Nil est;
Culpantur frustra calami.....*

Il serait oiseux de prouver que la France ne peut plus être régénérée que dans une piscine de sang. Ce qui n'est pas plus problématique, c'est qu'on lui prépare avec ardeur ce baptême salutaire, sans lequel elle ne serait jamais purifiée de toutes ses souillures. Mais pour que ce redoutable sacrement ait toute son efficacité, il convient qu'il soit administré avec pompe par la congrégation œcuménique des potentats, et deux mois s'écouleront avant qu'on ait terminé tous les apprêts de cette grande solennité.

Il profitera de ce délai, pendant lequel il y aura fort peu d'événements remarquables, pour examiner des sujets que personne n'a encore songé à traiter, ou n'ose discuter à fond. Et tout d'abord il entame une question qu'aucun écrivain n'a eu le courage d'aborder, question infiniment délicate, et devenue depuis peu si compliquée, qu'elle en est presque insoluble. Aussi n'a-t-il pas la prétention de la résoudre; il ne veut que satisfaire par civilité l'empressement de ceux qui lui font le cruel honneur de le consulter sur l'embarras qui les tourmente.

Une foule d'émigrés (dont je connais particulièrement la bravoure et la fermeté) me demandent lequel, dans notre situation politique telle que je l'envisage, me paraît plus expédient pour la chose publique, ou qu'ils accourent se rallier autour du roi sous l'égide des prétendues lois, ou qu'ils continuent à ronger leur frein sur le poste d'observation où ils se sont retirés, jusqu'à ce qu'ils puissent s'incorporer activement aux forces étrangères qu'on destine à pacifier la France, en accablant l'orgueil des usurpateurs et subjuguant tous les rebelles.

Je répète que cette question est terriblement épineuse, et que ceux qui ont l'inhumaine déférence de la soumettre à mon avis m'imposent une rude et rigoureuse épreuve.

Hélas! je leur dirais bien mieux ce qu'ils auraient dû faire de prime abord! Soutenir jusqu'à extinction de leurs forces le trône chancelant, le maintenir intrépidement sur ses bases, ou s'ensevelir glorieusement sous ses ruines.....

Hélas! je dirais bien encore combien, depuis l'entière déroute de la noblesse, qui a été chez les uns l'effet d'une terreur panique, chez les autres le fruit d'un sentiment de vengeance irréfléchi, j'énumérerais distinctement, dis-je, combien, depuis cette triste époque, elle a raté d'occasions de réparer ses défaites, d'effacer par d'utiles et éclatantes prouesses la honte de sa pusillanime imprévoyance!.....

Hélas! je dirais bien mieux encore tout ce qu'ils auraient dû faire et qu'ils n'ont pas fait!.....

Hélas! je prouverais bien qu'une émigration constamment pacifique et purement contemplative n'a été par le fait qu'une neutralité doublement funeste à la cause du trône, en ce qu'elle affaiblissait le parti de ses défenseurs, et en ce qu'elle fournissait à ses ennemis le prétexte de le calomnier!.....

Hélas! je serais disert à développer combien il est ridiculement indécent que ceux qui n'ont pas eu la fermeté de lutter pied à pied contre l'orage, et qui se sont dérobés à tous les dangers pour ne plus les affronter, que ceux-là se permettent de distribuer souverainement le blâme ou les éloges à ceux qui ont constamment bravé tous les hasards de la mêlée, et soutiennent

encore le feu de tous les événements ! Et voilà pourtant le rôle fier et hardi dont messieurs les coblentziens se sont majestueusement mis en possession !

Hélas ! je dirais bien Mais à quoi bon ?

La solution du problème consiste uniquement à peser dans la balance de la chose publique les avantages et les inconvénients de la rentrée docile des émigrés : de quel côté se trouvera la prépondérance ? On peut controverser avec succès sur cette question, selon qu'elle serait posée plus ou moins obliquement ; mais, en dernière analyse, vaut-il mieux, ou non, qu'ils viennent s'asseoir sur les ruines de la monarchie pour en sauver quelque débris, que d'attendre, pour aider à sa reconstruction, que tous les matériaux de cet édifice violemment renversé soient éparpillés et annihilés. Pour moi, j'avoue que j'incline pour l'affirmative.

Sans doute, je crois fermement à l'invasion prochaine des puissances étrangères, et au poids irrésistible de cette majestueuse intervention ; mais on ne peut se dissimuler que cela ne finira pas sans quelques secousses ; l'agonie d'une masse de rebelles si prodigieuse qu'on ne saurait les étouffer d'une pression ne se terminera pas sans de violents soubresauts. Tel on voit le farouche sanglier, quand il est blessé à mort, déchirer avec fureur tout ce qui s'offre à sa dent meurtrière, tel on voit le féroce requin, quand il est vigoureusement harponné, faire mugir les flots et pirouetter la nacelle des pêcheurs à coups redoublés de sa queue formidable : tel, à la première griffade de l'aigle germanique, on verra le monstre jacobin, poussant d'affreux rugissements, darder ses piques avec une fureur aveugle, et exercer sa rage en tous lieux, sans l'assouvir, jusqu'à ce que son indomptable férocité expire dans les serres de l'oiseau de Jupiter

Après avoir sermonné avec quelque sévérité les royalistes d'outre-Rhin, Suleau croit devoir sermonner avec la même franchise ceux de Paris : ont-ils donc bien l'esprit et les mœurs de leur situation, tous ces beaux messieurs qui ont précieu-

sement conservé tous les attributs de la frivolité, et ne savent pas se sevrer d'une seule de leurs fantaisies, dans des conjonctures qui auraient conseillé à Alcibiade un maintien mâle et des habitudes austères ? Quelle est donc cette manie d'escarpiner gaîment dans tous les carrefours, quand on a perdu le haut du pavé, et de fredonner des ariettes en pirouettant, quand on n'a que des humiliations et des défaites à célébrer, à moins que ce ne soit pour s'étourdir sur la continuité de ses mésaventures ? Il raille le petit air pitoyablement hautain de tous ces merveilleux qui, la cadenettement moelleusement arrondie, l'escarpin décolleté jusqu'à l'orteil, s'en vont sur la pointe du pied et le nez au vent papillonner dans toutes les salles de spectacle, pour y recueillir humblement des poissarderies, des horions et des chiquenaudes. Ce n'est pas assurément qu'il leur souhaite le poil ras, l'encolure hideuse et la peau crasseuse de l'ours jacobin : *est modus in rebus* ; mais il leur voudrait seulement une coquetterie un peu plus martiale, une propreté d'homme.

Enfin, Sureau s'adresse aux femmes, et, s'il leur fait grâce de la censure, par un sentiment mixte de justice et de courtoisie, du moins elles n'échappent point à ses avertissements. Mais il est bon d'observer qu'il n'a point en vue les femmes de la bourgeoisie, dont l'empire est à peu près circons-

crit dans la sphère de leur ménage : c'est aux dames de haut parage , aux célèbres *Phrynés*, qu'il veut parler, parce que ce sont elles qui donnent le ton, et qui par là ne manquent jamais de corrompre l'opinion publique, quand elles mettent dans les affaires les passions et les fantaisies de leur sexe.

Et Suleau ne fait aucun scrupule de placer sur la même ligne deux classes de femmes qui ont toujours été séparées par des préjugés de société, ou, si l'on veut, de bienséance. En effet, entre deux femmes également aimables et qui posséderaient au même degré l'aristocratie de la beauté, que l'une, qui a été comblée des présents de la fortune, soit galante par tempérament; que l'autre, qui n'a été dotée que par la nature, soit galante par spéculation, que lui importe? En thèse générale, elles ont toutes deux raison : peut-on être blâmable d'user librement de ses droits. Or, il n'y a pas de propriété plus incontestable que celle de son individu. Mais quand des casuistes plus sévères voudraient épiloguer ces innocentes occupations, toujours lui semble-t-il évident que celle qui est condamnée par les circonstances à vivre du produit de ses charmes serait encore la plus digne d'indulgence et la plus facile à absoudre.

Suleau d'ailleurs fait remarquer qu'il ne considère les femmes, dans ce moment, que sous le rapport de leur influence politique; or, ce n'est

ni l'éclat de leur naissance, ni l'austérité de leurs mœurs, ni la régularité de leur existence sociale, qui détermine leur ascendant; c'est la tyrannie de leurs charmes, c'est la séduction de leurs grâces, c'est la vivacité de leur esprit.

Somme toute, ces charmantes syrènes ont eu constamment des opinions saines sur la Révolution, et ont courageusement manifesté pour ces honteuses saturnales une horreur très-édifiante. Il y a pourtant exception contre les vieilles, les laides et les infirmes, à quelque classe qu'elles appartiennent. Suleau a soigneusement vérifié que, de toutes les femmes qui se sont attelées au char (pour parler plus correctement, au tombereau) de la Révolution, il n'en est pas une seule qui ne soit à ranger dans cette dégoûtante catégorie.

Quelques vieilles douairières cacochymes et édentées (à commencer par la duchesse d'An.....) se sont follement persuadées que c'était un talisman pour se rajeunir que de se jeter à corps perdu dans le torrent de la nouveauté.

Les laides, en plus grand nombre (à commencer par la gagui Staël), ont cru qu'en se barbouillant des couleurs de la nation, elles allaient prendre à leur tour figure humaine, et qu'à force de se surcharger de falbalas tricolores elles parviendraient à cacher leurs difformités.

Dans l'infirmerie des lépreuses, il place (à com-

mencer par la Condor. . .) ces jeunes tendrons qui, avec un vernis de santé et une figure engageante, se sont pourtant jetées dans la casserole des droits de l'homme. Il ne faut pas s'y tromper : avec une tournure frétilante et sous un petit air propre, ces pauvres créatures sont impotentes et couvertes d'ulcères.

Suit un tableau à soulever le cœur aux moins délicats, et dont nous épargnerons la vue à nos lecteurs.

Là s'arrête le journal de Suleau, et ce manifeste de sang se termine ainsi par une obscénité. Probablement que ses amis auront refusé de le suivre dans cette voie « jonchée de cadavres » où il voulait les entraîner : on ne saurait guère expliquer autrement sa brusque retraite, car ce ne fut que quatre mois après qu'il tomba sous les coups des cannibales. Nous n'avons point à raconter sa mort ; tout le monde en connaît les hideuses péripéties. Elle fut horrible ; mais, après ce que nous avons cité, elle ne saurait étonner personne. Elle fut d'ailleurs héroïque comme l'avait été sa vie. Nous savons aussi qu'elle ne le surprit point ; il s'étonnait dès l'année 1790 d'être encore en vie, lui, disait-il, « qu'un réverbère ne voyait jamais sans un mouvement de convoitise, et dont l'existence était un miracle continuel de la fée tutélaire de l'aristo-

cratie. » Dans une sorte d'avant-propos à ce dernier numéro que nous venons d'analyser, il disait encore :

Je ne porte la vue qu'en frémissant sur une carrière qui bientôt sera inondée de fleuves de sang et d'un déluge de calamités. Peut-être mes premiers pas sur cette arène de carnage et de malheurs seront-ils marqués par ma catastrophe? Une sombre inquiétude et je ne sais quelles noires anxiétés m'avertissent d'une destinée cruelle; mais ces sinistres pressentiments pourront bien rembrunir mes couleurs sans affaiblir mon pinceau. Toujours l'on me verra affronter sans effroi les plus affreux hasards, et sous tel horrible aspect que se présente le sort qui m'est réservé, j'emporterai du moins la gloire de l'avoir subi sans pâlir... Inaccessible par une fermeté innée, par la trempe de mon instinct, à toute considération de dangers personnels, c'est pour la destinée publique que je tremble, et jamais aucun retour sur moi-même, aucun symptôme de faiblesse, ne viendra dégrader ces pieuses terreurs d'humanité universelle.

Quels que soient les périls attachés à ma franchise, je dirai donc la vérité, et toute la vérité; je la prêcherai avec audace, car ce n'est qu'en présentant sa poitrine aux coups des furieux qui s'entr'égorgent qu'on réussit à étonner leur rage et à ralentir les transports de leur frénésie. Si je succombe, j'aurai du moins suspendu un instant leurs fureurs, et peut-être ne faut-il aux dieux irrités qu'un holocauste volontaire pour faire cesser la désolation et les ravages qui menacent l'empire des Thébains d'une subversion totale : à ce prix, je bénirais mon supplice.

Le journal de Suleau a une importance toute particulière, que nos lecteurs ont été à même d'apprécier. Il abonde en renseignements précieux sur les menées et les plans de l'émigration. La situation respective de la cour de Paris et de celle de Co-

blentz, l'antagonisme de MM. de Calonne et de Breteuil, c'est-à-dire la lutte des princes contre l'autorité royale, les divisions des émigrés, dont les uns seraient enclins à composer avec la Révolution, tandis que les autres restent inébranlables dans leur fidélité aux traditions de la monarchie pure, tout cela y est esquissé de main de maître, et l'histoire puisera dans cette feuille, qui se recommande d'ailleurs par des qualités si vives, la confirmation de quelques points douteux, et même plus d'une notion nouvelle.

RIVAROL

Journal politique national.

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

On trouverait entre Rivarol et Suleau, si on voulait comparer leur genre de vie et leur genre d'esprit, plus d'un point de contact, plus d'une analogie. A ne les considérer qu'à mon point de vue, on les voit, combattant tous les deux pour la même cause, employer tour à tour, et avec un égal succès, l'arme acérée du ridicule et le langage incisif de la raison. Il ne faudrait pas croire, en effet, comme on y est assez porté, que le rôle de Rivarol dans la presse se soit borné à sa collaboration aux *Actes des Apôtres*; comme Suleau, qu'il surpassa par l'esprit, mais qui lui est supérieur par le cœur, il fit de la polémique sérieuse, il eut son journal purement politique. Une différence à remarquer, à l'appui de ce que je viens de dire, c'est que, tandis que Suleau inscrit fièrement son nom au haut de sa feuille, Rivarol s'abrite sous le nom d'un autre ou sous un pseudonyme. Disons encore que le

Journal de Suleau est un journal d'action, d'initiative, et que le *Journal politique national* est un journal purement de discussion et de critique; ce n'est, comme Rivarol le dit lui-même, « qu'une suite de réflexions sur les décrets de l'Assemblée nationale, sur les fautes du gouvernement et sur les malheurs de la France. »

Quoi qu'il en soit, Rivarol a une valeur plus grande qu'on ne le croit généralement, et nous pensons avec M. Sainte-Beuve, qui va nous guider dans cette étude, qu'il n'a pas été mis à sa place. Ses bons mots, ses saillies, ses épigrammes, sont connus et cités en cent endroits; il y a lieu d'insister sur ses tentatives plus sérieuses. Ce n'était point un homme de génie, sans doute; mais c'était plus qu'un homme d'esprit. Il réalisait tout à fait l'idéal de l'homme de talent tel qu'il l'a défini : « Le talent, c'est un art mêlé d'enthousiasme. » Si l'on perce le vernis de fatuité dont il est revêtu, on arrive à reconnaître en lui une dose de bon sens plus forte qu'on ne l'aurait soupçonnée.

Dès les premiers jours où la Révolution se prononça, Rivarol n'avait point hésité; il avait embrassé chaleureusement le parti de la cour, ou du moins celui de la conservation sociale. Dès avant le 14 juillet il avait dénoncé la guerre dans le *Journal politique national*. Cette feuille avait été fondée par

l'abbé Sabatier de Castres, mais, de son aveu même, c'était Rivarol qui en était l'âme. Il s'y montre, et avant Burke, l'un des plus vigoureux écrivains politiques qu'ait produits la Révolution. Il commence par raconter ce qui s'est passé aux États-Généraux avant la réunion des ordres, puis il suit ce récit à mesure que les événements se développent. « Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, a dit le cardinal de Retz, et le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. » Rivarol fait voir que, s'il exista jamais, ce moment fut manqué dès l'abord dans la Révolution française. Parlant de la déclaration du roi dans la séance royale du 23 juin, il se demande pourquoi cette déclaration, qui, un peu modifiée, pouvait devenir la *grande charte du peuple français*, eut un si mauvais succès, et la première raison qu'il en trouve, c'est qu'elle vint trop tard. « Les opérations des hommes ont leur saison, dit-il, comme celles de la nature; six mois plus tôt cette déclaration aurait été reçue et proclamée comme le plus grand bienfait qu'aucun roi eût jamais accordé à ses peuples; elle eût fait perdre jusqu'à l'idée, jusqu'au désir, d'avoir des États-Généraux.

Il fait voir d'une manière très-sensible comment les questions changèrent bien vite de caractère dans cette mobilité une fois soulevée des esprits : « Ceux qui élèvent des questions publiques devraient con-

sidérer combien elles se dénaturent en chemin. On ne nous demande d'abord qu'un léger sacrifice, bientôt on en commande de très-grands, enfin on en exige d'impossibles. »

L'idée secrète, la passion qui donne à toutes les questions d'alors la fermentation et l'embrasement, il la devine, il la dénonce : « Qui le croirait ? ce ne sont ni les impôts, ni les lettres de cachet, ni tous les autres abus de l'autorité, ce ne sont point les vexations des intendants et les longueurs ruineuses de la justice, qui ont le plus irrité la nation ; c'est le *préjugé de la noblesse*, pour lequel elle a manifesté le plus de haine : ce qui prouve évidemment que ce sont les bourgeois, les gens de lettres, les gens de finances, et enfin tous ceux qui jalousaient la noblesse, qui ont soulevé contre elle le petit peuple dans les villes, et les paysans dans les campagnes. » Il montre les gens d'esprit, les gens riches, trouvant la noblesse insupportable, et si insupportable que la plupart finissaient par l'acheter : « Mais alors commençait pour eux un nouveau genre de supplice : ils étaient des anoblis, des gens nobles, mais ils n'étaient pas gentilshommes... Les rois de France guérissent leurs sujets de la roture à peu près comme des écrouelles, à condition qu'il en restera des traces... Cette cause morale, la vanité, qui fut si puissante alors dans la haine irréconciliable et l'insurrection de la bourgeoisie, excitée par les demi-

philosophes, est démêlée et exposée par Rivarol avec une vraie supériorité.

L'image chez lui s'ajoute à l'idée, pour la mieux faire entrer ; il ne dit volontiers les choses qu'en les peignant. Ainsi pour rendre cette fureur de nivellement universelle : « On a renversé, dit-il, les fontaines publiques, sous prétexte qu'elles accaparaient les eaux, et les eaux se sont perdues. »

Voici quelques pensées que ne désavoueraient ni un Machiavel ni un Montesquieu :

La populace croit aller mieux à la liberté quand elle attente à celle des autres.

S'il est vrai que les conjurations soient quelquefois tracées par des gens d'esprit, elles sont toujours exécutées par des bêtes féroces.

Si un troupeau appelle des tigres contre ses chiens, qui pourra le défendre contre ses nouveaux défenseurs ?

Règle générale : les nations que les rois rassemblent et consultent commencent par des vœux et finissent par des volontés.

Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation !

« Le journal de Rivarol, dit un biographe, rapidement écrit, sous l'émotion palpitante du moment, se revoit aujourd'hui avec curiosité, et même avec une sorte de surprise nouvelle. On sent toujours que c'est un contemporain qui peint, et souvent que c'est la postérité qui juge : l'auteur ne croyait faire qu'un journal, et on croit lire une histoire. »

Nous ne saurions indiquer tout ce qui paraît de saillant et de bien pensé dans cette feuille quand on

la relit en place et en situation ; nous sommes forcé de nous borner à de brèves citations.

Citons d'abord quelques passages du prospectus, qui ne laisse pas d'être curieux et instructif.

Nous ouvrirons notre journal par un résumé de tout ce qui s'est passé jusqu'à présent, non dans l'*Assemblée nationale*, puisqu'elle n'existait pas encore, mais dans les différentes salles où les trois ordres préludaient à sa formation. Nous verrons les effets de l'impulsion donnée d'abord au tiers-état, lorsque, par le nombre des votants, cet ordre, de *tiers* qu'il était, fut changé en *moitié* ; comment la salle du troisième ordre s'est trouvée naturellement la métropole des Etats-Généraux ; comment, par la masse et la généralité de ses principes, elle a dû entraîner la totalité des autres ordres ; pourquoi, en se constituant, le tiers-état a préféré à l'ancienne dénomination d'*Etats-Généraux* celle d'*Assemblée nationale* ; et pourquoi la noblesse, poursuivie jadis dans ses droits les plus chers et écrasée par les rois, a défendu longtemps contre les Communes les débris de quelques prérogatives, lorsque d'ailleurs elle avait fait tous les grands sacrifices....

Nous nous arrêterons à cette grande révolution, pour en expliquer les causes et en calculer les effets. Et véritablement elle est bien digne des méditations du sage, cette révolution qu'on ne peut contempler sans attendrissement. *Quelle nation a jamais pu se promettre ou se vanter d'être régénérée sans effusion de sang ? Voilà, en effet, ce dont la France pourra seule se glorifier, et non des conquêtes et des prodiges des arts, qui ne furent que l'ouvrage de ses maîtres. L'auraient-ils crue, l'auraient-ils même prévue, cette révolution, les Français du siècle de Louis XIV, eux qui voyaient tout l'Etat dans la personne du prince ? Et leurs enfants, qui ont vu Louis XV vivre encore splendidement des débris du despotisme ? Et tous ceux enfin qui ont trouvé plus simple que le trône brillât des dépouilles que de l'éclat de la nation ?....*

Afin de satisfaire plus vite et plus fréquemment ceux qui ont

la soif du bien public, nous donnerons cette feuille trois fois la semaine : si bien que les mauvais politiques et les mal intentionnés n'auront pas d'ennemi plus régulier que nous. Par cette exactitude, nous pourrons épargner à messieurs les députés le temps qu'ils consomment dans leur correspondance avec les provinces. C'est un honneur auquel nous aspirons, et, pour mériter une telle confiance, nous tâcherons que notre feuille soit l'expression de leurs sentiments, le dépôt de leurs opérations, et, s'il est permis de le dire, le vrai champ de bataille de la cause publique.

On voit comment fut accueillie la Révolution par ceux-là mêmes qui allaient être ses plus violents adversaires; mais l'illusion ne devait pas durer longtemps.

Les écrivains du tiers-état, et, en général, tous les philosophes, ayant poussé à bout et forcé les conséquences du principe que *la souveraineté est dans le peuple*, il a bien fallu que la Révolution, écrite dans les livres, fût jouée et représentée dans la capitale et dans les provinces. Pouvait-on, en effet, arrêter une Assemblée qui exerçait la souveraineté du peuple et qui avait gagné l'armée? N'était-ce pas en même temps une véritable jouissance pour des députés dont la plupart avaient passé leur vie à saluer le bailli de leurs villages ou à courtiser l'intendant de leurs provinces, n'était-ce pas, dis-je, une douce jouissance pour eux, que de fouler aux pieds un des premiers trônes du monde? Des avocats pouvaient-ils résister au plaisir d'humilier les cours souveraines? Ceux qui n'avaient rien n'étaient-ils pas charmés de distribuer les trésors de l'Eglise aux vampires de l'Etat?

On ne saurait trop insister sur tout le mal que peut faire un bon principe quand on en abuse.

La souveraineté est dans le peuple. Oui, sans doute; mais elle y est d'une manière implicite, c'est-à-dire que le peuple ne l'exer-

cera jamais que pour nommer ses représentants; et si c'est une monarchie, que le roi sera toujours le premier magistrat. Ainsi, quoiqu'il soit vrai au fond que tout vient de la terre, il ne faut pas moins qu'on la soumette par le travail à la culture, comme on soumet le peuple par l'autorité et par les lois. La souveraineté est dans le peuple comme un fruit est dans nos champs, d'une manière abstraite; il faut que le fruit passe par l'arbre qui le produit, et que l'autorité publique passe par le sceptre qui l'exerce.

On ne cesse de parler en France et dans le reste de l'Europe des causes de cette révolution. On peut les diviser en causes éloignées et en causes prochaines; les unes et les autres sont trop nombreuses pour les rappeler toutes. La populace de Paris et celle même de toutes les villes du royaume ont encore bien des crimes à faire avant d'égaliser les sottises de la cour. Tout le règne actuel peut se réduire à quinze ans de faiblesse et à un jour de force mal employée.

D'abord, on doit (sans être pourtant tenu à la reconnaissance) on doit en partie la Révolution à M. de la Vauguyon et à M. de Maurepas, l'un gouverneur et l'autre premier ministre de Louis XVI : le premier forma l'homme, et le second a formé le roi.

On doit presque tout à la liberté de la presse. Les philosophes ont appris au peuple à se moquer des prêtres, et les prêtres ne sont plus en état de faire respecter les rois : source évidente de l'affaiblissement des pouvoirs. L'imprimerie est l'artillerie de la pensée. Il n'est pas permis de parler en public, mais il est permis de tout écrire; et si on ne peut avoir une armée d'auditeurs, on peut avoir une armée de lecteurs.

On doit beaucoup aussi à ceux qui ont éteint la maison du roi; ils ont privé le trône d'un appui et d'un éclat nécessaires : les hommes ne sont pas de purs esprits, et les yeux ont leurs besoins. Par là ils ont aliéné les cœurs d'une foule de gentils-hommes, qui, de serviteurs soumis et heureux à Versailles, sont

devenus des raisonneurs désœuvrés et mécontents dans les provinces.

On doit encore plus au conseil de la guerre; tous ses membres, et en général ceux que l'armée appelle les faiseurs, étaient, sans le savoir, les véritables instigateurs de la Révolution. Les coups de plat de sabre et toute la discipline du nord ont désespéré les soldats français. Ceux qui ont substitué le bâton à l'honneur mériteraient qu'on les traitât d'après cette préférence, si la Révolution n'entraînait que des malheurs.

Il ne faut pas oublier non plus ce qu'on doit à M. l'archevêque de Sens, qui aima mieux faire une guerre intérieure et dangereuse aux parlements qu'une guerre extérieure et honorable contre la Prusse. La Hollande, qu'on aurait sauvée, aurait donné des secours en argent, et cette guerre aurait sauvé le roi lui-même, en lui attachant l'armée et en le rendant respectable au dedans et au dehors.

Enfin, on doit tout au dépit des parlements, qui ont mieux aimé périr avec la royauté que de ne pas se venger d'elle.

Voilà quelques-unes des causes éloignées de l'état où nous sommes. Les causes prochaines sont sans nombre.

Voici sur Paris et sur sa destination naturelle comme ville européenne quelques vues qui sentent assurément l'homme d'une civilisation très-avancée, très-amollie, et l'épicurien politique plus que le citoyen soldat. Les réflexions qu'elles présentent n'ont pas encore trop vieilli.

Paris est-il donc une ville de guerre? n'est-ce pas, au contraire, une ville de luxe et de plaisir? Rendez-vous de la France et de l'Europe, Paris n'est la patrie de personne, et on ne peut que rire d'un homme qui se dit citoyen de Paris. Est-on citoyen d'un bal ou d'un spectacle? Une capitale n'est qu'une vaste *collière*, qui doit être ouverte en tout temps. Ce n'est point la liberté qu'il lui faut : cet aliment des républiques est trop indi-

geste pour de frêles sybarites; c'est la sûreté qu'elle exige, et, si son roi la menace, elle doit être déserte en deux jours. Il n'y a qu'un gouvernement doux et respecté qui puisse donner à Paris le repos nécessaire à son opulence et à sa prospérité.

La capitale a donc agi contre ses intérêts en prenant des formes républicaines; elle a été aussi ingrate qu'impolitique en écrasant cette autorité royale à qui elle doit et ses embellissements et son accroissement prodigieux; et, puisqu'il faut le dire, c'était plutôt à la France entière à se plaindre de ce que les rois ont fait dans tous les temps pour la capitale, et de ce qu'ils n'ont fait que pour elle. Ah! si les provinces ouvrent jamais les yeux, si elles découvrent un jour combien leurs intérêts sont, je ne dis pas différents, mais opposés aux intérêts de Paris, comme cette ville sera abandonnée à elle-même! Etait-ce donc à toi à commencer une insurrection, ville insensée! Ton Palais-Royal t'a poussée vers un précipice d'où ton Hôtel-de-Ville ne te tirera pas.

Dans une note du n° 5 le rédacteur du Journal politique exprimait ainsi sa façon de penser sur la liberté.

Quoique nous désirions plus que personne la liberté, nous sommes persuadé qu'elle est plus honorable aux nations qu'utile aux particuliers, et qu'elle ne convient nullement aux peuples éclairés et corrompus. C'est aussi l'opinion de J.-J. Rousseau : « Les peuples, une fois accoutumés à des maîtres, ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté que, prenant pour elle une licence effrénée, qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes (1). »

S'adressant aux législateurs, si empressés d'affi-

(1) J.-J. Rousseau, *dédicace du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

cher en tête de leur Constitution les droits de l'homme :

Législateurs, s'écrie-t-il, fondateurs d'un nouvel ordre de choses, vous voulez faire marcher devant vous cette métaphysique que les anciens législateurs ont toujours eu la sagesse de cacher dans les fondements de leurs édifices. Ah ! ne soyez pas plus sava-
n-
sants que la nature. Si vous voulez qu'un grand peuple jouisse de l'ombrage et se nourrisse des fruits de l'arbre que vous plan-
tez, ne laissez pas ses racines à découvert.... Pourquoi révéler au monde des vérités purement spéculatives ? Ceux qui n'en abu-
seront pas sont ceux qui les connaissent comme vous, et ceux qui n'ont pas su les tirer de leur propre sein ne les compren-
dront jamais, et en abuseront toujours.

Rivarol, donc, n'est point un écrivain *absolu-*
tiste, comme nous dirions, et il faut bien se gar-
der de le classer comme tel. Il a soin d'excepter,
dans son blâme sévère, les philosophes, tels que
Montesquieu, « qui écrivaient avec élévation, pour
corriger les gouvernements, et non pour les ren-
verser. » Il reconnaît avec une énergie qu'on aura
remarquée les fautes du côté même où il se range :
« La populace de Paris, et celle même de toutes les
villes du royaume, ont encore bien des crimes à
faire avant d'égaliser les sottises de la cour. Tout le
règne actuel peut se réduire à quinze ans de fai-
blesse et à un jour de force mal employée. » Dans
tout le cours de ce journal, en un mot, Rivarol se
dessine avec vigueur, éclat, indépendance, et comme
un de ces écrivains bien rares « que l'événement n'a
point corrompus. »

Les articles de Rivarol ont été depuis réunis en volume, et quelquefois sous le titre de Mémoires; mais ce recueil s'est fait sans aucun soin : on a supprimé les dates, les divisions des articles, on a même supprimé des transitions; on a supprimé enfin les épigraphes que chaque morceau portait en tête, et qui, empruntées d'Horace, de Virgile, de Lucain, attestaient jusque dans la polémique un esprit éminemment orné (1).

Le Journal politique se trouva de bonne heure en butte aux persécutions de toute nature. On lit dans un avis placé en tête du n° 10 (2 août 1789) :

Il n'est rien que nous n'ayons fait pour remplir nos engagements envers nos souscripteurs; mais les exécutions, les incendies et tous les moyens violents employés en France pour établir la liberté, ont tellement intimidé les imprimeurs, qu'ils nous ont abandonnés l'un après l'autre, à Versailles et à Paris. Ils nous auraient, par cette défection, forcés d'être, à notre tour, infidèles à nos souscripteurs, si nous n'avions pris le parti de chercher en pays étranger une liberté dont on est si loin de jouir en France. Il faut même que le public sache que Paris a tellement intimidé les libraires qu'il n'en est plus aucun aujourd'hui dans la capitale qui veuille se prêter à recevoir des souscriptions pour nous.

Nous avons raconté, t. V, p. 136, une petite comédie à laquelle donna lieu le mauvais vouloir des libraires à l'encontre du Journal politique. C'est à Bruxelles, à ce qu'il paraît, que ses rédacteurs allèrent, ou peut-être furent censés être allés le faire

(1) Voir Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. v, p. 49 et s.

imprimer, et un libraire de Versailles consentit à se charger de la distribution en France. Mais de nouvelles difficultés surgirent bientôt, qui motivèrent de nouvelles plaintes.

Jamais journal n'a été honoré de plus de calomnies que celui-ci. Nous comptons parmi ceux qui nous haïssent les ennemis de la paix, de l'autorité royale, de la félicité publique et du sens commun. Dans les beaux jours de la Ligue, nous aurions eu contre nous les Mathieu, les Aubry, les Boucher et les Jacques Clément, comme nous comptons aujourd'hui les Mirabeau, les Pétion et les Bassinet. Nous aurions essuyé les mêmes reproches et de plus éloquentes sans doute, puisqu'ils auraient été réchauffés par le fanatisme religieux, plus ardent encore que le fanatisme philosophique.

Tout lecteur honnête homme, tout esprit sain, nous rendra la justice de croire que ce n'est pas sans y avoir beaucoup réfléchi que nous nous sommes exposés à la fureur de la populace. Nous n'avons compté sur d'autre récompense que sur le suffrage des gens de bien. Il est certain que ceux qui déclament le plus violemment aujourd'hui contre l'autorité royale ont autrefois été acablés de ses bienfaits, parce qu'ils étaient les satellites du despotisme; et nous, qui ne lui sommes tenus d'aucune obligation, nous nous sommes constamment déclarés pour elle, mais parce qu'elle est le palladium de la tranquillité publique. Il est bien évident que, si nous avions écrit contre l'autorité royale, dans la violente crise qu'elle éprouve, nous aurions été portés en triomphe sur les bras forcenés de la populace parisienne, et qu'on nous aurait fait partager les honteuses palmes des Mirabeau, des Luchet et des gardes françaises.

Quand la Constitution aura redonné à l'autorité royale l'éclat et la vigueur nécessaires au bonheur public, nous verrons tous ces mauvais écrivains se retourner en faveur du roi, lui demander des récompenses, et, qui pis est, en obtenir: car on fait plus pour ceux qu'on craint que pour ceux qu'on aime. Ces fanati-

ques connaissent très-bien le cœur humain : ils ont pris le parti coupable, et nous le parti honnête; ils sont pour les heureux, et nous pour les malheureux, d'où ils concluent qu'ils ont pris le bon parti, et que nous avons pris le mauvais. Oui, sans doute; mais c'est le parti honorable. Nous le soutiendrons avec courage jusqu'au rétablissement de l'ordre; et le même esprit qui nous fait braver les injures et les menaces de tant de furieux nous fera supporter le silence et l'oubli des princes.

Enfin les rédacteurs reviennent une troisième fois sur les obstacles qu'ils rencontrent, dans un « Avis très-important », où ils informent leurs abonnés d'une nouvelle défection qui les force de nouveau à chercher un autre distributeur.

On dit que, l'Assemblée nationale ayant décrété la liberté de la presse, il ne peut y avoir en France d'obstacles pour un écrivain; mais si la presse est libre, la pensée ne l'est pas, et les imprimeurs de la capitale, pour être assis à la table de la liberté, n'en ont pas moins sur leurs têtes les réverbères de Paris, qui valent bien l'épée de Damoclès (4); ils n'ont plus de censeurs, mais ils ont des bourreaux, et la Grève leur fait souvent regretter la chambre syndicale. Il semble que Paris n'ait détruit la Bastille que pour devenir lui-même une plus vaste forteresse; mais la présence du roi dans cette immense geôle nous ayant donné le

(4) Dans une note manuscrite de la main d'un des rédacteurs, annexée au n° 41 d'un des exemplaires de la Bibliothèque impériale, je lis à propos de cette nouvelle épée de Damoclès :

« Le peuple, au lieu d'être excité, a sans cesse besoin d'être adouci et contenu. Les Parisiens, qui passaient pour un bon peuple, ont manifesté dans ces temps-ci une férocité inouïe. Le jour où, sur un simple soupçon, ils cherchaient partout le marquis de La Salle pour le tuer, deux hommes montés sur le réverbère qui devait servir de potence (selon l'usage adopté dans la Révolution) criaient au peuple : « Messieurs, le premier venu, puisque nous n'avons pas le marquis de La Salle! » Ces bons Parisiens ne voulaient pas être montés sur le réverbère inutilement.

Cet usage a fait parodier ainsi le vers de Virgile : *Nos patriam fugimus*, etc., par les Français réfugiés :

Nos patriæ funes et lampada linquimus altam.

courage de nous y établir, nous avons trouvé des coopérateurs intrépides, et le public sera servi avec une exactitude rigoureuse.....

Ce qui nous encourage à vaincre et notre indolence naturelle et les terreurs de nos agents, c'est l'importance de la cause que nous soutenons ; c'est la périlleuse situation où l'Assemblée nationale a mis la France, et la capitale son roi ; c'est le besoin que tant d'infortunés ont d'être consolés ; c'est la nécessité de rétablir l'autorité royale, unique planche qui nous reste dans le naufrage ; c'est qu'on ne peut influencer sur l'opinion qu'en frappant sur elle des coups répétés, c'est-à-dire par un écrit périodique ; c'est enfin parce que nous comptons dans la liste de nos souscripteurs les meilleurs esprits et les plus grands noms de la France et de l'Europe, et tous ceux *quibus est equus et pater et res*. Voilà les lecteurs qui nous flattent ; nous n'écrivons que pour les gens de bien, de goût et d'honneur ; voilà ce qui distingue notre journal de cette foule d'écrits périodiques qui, en flétrissant la gloire du nom français, outragent également la langue, la raison et l'humanité. Que tous ceux qui ont admiré les déclamations des Mirabeau de l'Assemblée, l'ingratitude de certains courtisans, les fureurs de la populace parisienne, les massacres des citoyens et la défection de l'armée ; que tous les énergumènes, et les hypocrites, plus dangereux encore, s'éloignent de nous : nos feuilles véridiques les feraient rougir et pâlir tour à tour sous les couronnes dont la main sanguinaire du peuple a chargé leurs têtes criminelles.

Le Journal politique n'en était encore qu'à son vingtième numéro quand ses rédacteurs tenaient ce langage : qu'on le compare avec l'extrait que nous avons donné du prospectus !

On est assez mal renseigné sur l'odyssée de cette feuille aventureuse. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il

y en eut trois séries ou *abonnements*. Le titre des deuxième et troisième abonnements porte : *Publié d'abord par M. l'abbé Sabatier, et maintenant par M. Salomon, à Cambrai*. Or, ce M. Salomon n'était autre que Rivarol, qui, forcé de quitter Paris, serait allé, dit-on, continuer ses philippiques dans un village près de Noyon.

On lit dans l'avertissement placé en tête du deuxième abonnement :

Il faut au monde ou des nouvelles ou des nouveautés ; mais un homme qui pense ne peut se résoudre à être le juré-crieur de tant de petits événements dont la rapide vicissitude sert d'imagination aux journalistes et de pâture à la curiosité. Dans une grande révolution, il ne considère que les événements qui influent sur la fortune publique, et il y voit l'histoire que voudra lire un jour la postérité ! Cet ouvrage périodique est donc plutôt une nouveauté qu'un ramas de nouvelles. N'est-ce pas, en effet, une nouveauté qu'un livre qui dit la vérité dans les conjonctures où nous sommes ? Si elle avait toujours de tels contemporains, on ne la verrait pas, cette triste vérité, en appeler sans cesse à d'autres générations, et offrir aux enfants le remède des maux dont leurs pères ont souffert. Une idée vraie, une réflexion juste, consolent ou ramènent les esprits ; mais la foule de nos folliculaires ne cherche que des crimes et des malheurs. Tel homme qui a déjà dénoncé trois ou quatre mille conjurations aux Parisiens n'a pu leur donner une idée. Il est vrai que ces découvertes ne sont pas fort coûteuses. Les tyrans se ruinent à de pareilles recherches ; mais telle est la vertu du patriotisme, que dans notre Paris cent journalistes découvrent et affichent chacun vingt conjurations par jour, à deux sols la pièce.

..... *Ille etiam cæcos instare tumultus*

Sæpe monet, fraudemque et operta tumescere bella.

(GÉORG., I.)

L'exemplaire du Journal Politique que possède la Bibliothèque impériale se compose de trois séries ou abonnements : la première de 23 numéros, la deuxième de 24, et la troisième de 8 seulement. Nous ne saurions dire si c'est le tout. Deschiens ne parle que de deux séries, de 18 et de 24 numéros.

Les deux premières séries ont été réimprimées sous le titre de *Journal politique national des États-Généraux et de la Révolution de 1789*, et il en a été fait plusieurs éditions. En 1797, notamment, les articles de Rivarol ont été réunis sous le titre de *Tableau historique et politique de l'Assemblée constituante*, et depuis on les a réimprimés sous celui de *Mémoires de Rivarol* dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*.

On dit que Burke, cet éloquent apostat de la liberté, dont il avait d'abord embrassé la cause, écrivit à Rivarol que son ouvrage serait mis un jour à côté des *Annales* de Tacite. Si cet éloge est en effet échappé à la plume de l'écrivain anglais, on ne peut en expliquer l'exagération que par le fanatisme si commun aux hommes de parti. Toutefois, si l'on cherche en vain dans l'ouvrage de Rivarol la pensée profonde, l'expression grave et nerveuse de l'auteur des *Annales*, si ses vues sont généralement superficielles, souvent incomplètes ou fausses, quelquefois même contradictoires, il est

juste de reconnaître qu'on y rencontre fréquemment des rapprochements ingénieux, des observations fines; que le style, toujours élégant et clair, a souvent de la chaleur, et quelquefois de l'énergie. Malheureusement ces qualités sont ternies par l'esprit d'injustice et de dénigrement qui perce à chaque page.

FONTANES, LA HARPE, VAUXCELLES.

Le Modérateur. — Mémorial historique.

Au plus fort de cette mêlée furieuse dont nous avons fait connaître les principaux acteurs et les principaux épisodes, il se rencontra quelques esprits pleins de loyauté, mais un peu tard-voyants, qui tentèrent de se poser en modérateurs entre les partis, d'opposer le langage de la raison aux emportements de la folie. Dans ce dessein ils s'associèrent ceux des écrivains monarchiques qu'ils jugèrent les plus modérés dans leurs opinions politiques. De ce nombre fut Fontanes.

Comme André Chénier, Fontanes avait été jusqu'en 1789 tout entier livré aux doux labeurs de la poésie. Ce n'était point un homme de révolution. Aussi la nôtre de 89 ne l'enleva pas d'un entier élan. A trente ans passés, sa situation restée précaire semblait le pousser en avant; sa modération d'esprit le retint. Il partagea pourtant avec presque toute la France le premier mouvement et les espérances de 89; l'on a même un chant de lui

sur la fête de la Fédération de 90; mais ce fut sa limite extrême. Dès les derniers mois de 1789 il était attaché à la rédaction du *Modérateur*, organe d'un de ces partis stationnaires qui finissent toujours misérablement, déchirés par le parti du progrès, qui les tire en avant, et le parti rétrograde, qui les tire en arrière.

Le *Modérateur* s'était d'abord appelé le *Journal de la Ville*. Il avait été fondé au mois d'août par un aventurier littéraire que nous connaissons déjà, J. P. L. de Luchet, auteur de plusieurs petites feuilles littéraires, le *Pot-Pourri*, le *Journal des Gens du Monde*, etc. (V. t. III, p. 212.)

En se jetant dans la mêlée politique, cet écrivain vagabond se proposait « de suivre les progrès de ce pouvoir que Mirabeau appelle le *salut de tous les jours*, la *sécurité de tous les foyers*, le *POUVOIR MUNICIPAL*, et d'être, non le défenseur — il n'en a pas besoin, — mais l'organe et l'interprète du peuple, le peuple! ce souverain législateur, et duquel dérive toute puissance quelconque. »

Les principes qu'affichait l'ex-marquis étaient, comme on le voit, passablement démocratiques; mais au fond il n'était pas féroce.

Au mois d'octobre le *Journal de la Ville* modifie son titre et son format, et en même temps il adoucit quelque peu sa nuance; il devient *Journal de la Ville et des Provinces, ou le Modérateur*, par une

société de gens de lettres , avec cette épigraphe :

Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime.

Le nom de Luchet a disparu ; mais il fait encore partie de la rédaction ; on le devine au prospectus : « Il n'y a de bons journaux, y est-il dit, que ceux que fait le public ; un journaliste, à vrai dire, ne doit être qu'éditeur. » Et c'est pour mieux remplir son rôle ainsi entendu que le Journal de la Ville prend le format in-4°.

Douze personnes se sont partagé ce qui sert d'aliment à la curiosité et à l'instruction. Les unes méditent, les autres écoutent, toutes se consultent, et forment non une feuille critique , mais la véritable histoire du temps présent.

Les rédacteurs, fidèles à la liberté, à la philosophie des opinions, à la chaîne immuable des bons principes, écrivent sous l'œil sévère de la raison, la raison ! que la nouveauté, l'enthousiasme, offusquent pour quelques moments, mais qui finit bientôt par reprendre ses droits imprescriptibles sur l'esprit humain.

Un avis répandu à la fin de 1789 prévint les souscripteurs que M. de Fontanes, qui était ci-devant un des principaux coopérateurs de ce journal, en aurait la rédaction à compter du 1^{er} janvier 1790 ; qu'il s'était associé un homme de lettres, son ami, connu par ses talents, et dont les principes étaient les mêmes que les siens , — Flins, — et qu'un membre très-distingué de l'Assemblée nationale en rédigerait tous les jours les séances.

Je ne saurais dire quel fut ce dernier collabora-

teur de Fontanes, ni quelle fut la part de collaboration de chacun. Il serait même difficile de distinguer les articles de Fontanes. La chose importe d'ailleurs assez peu, car il n'y a que l'esprit général de cette feuille qui soit remarquable. Le Modérateur remplissait son titre; il suit, avec moins de verve et d'entrain, la ligne d'André Chénier. Je me bornerai donc à une citation; c'est, sous le titre de *Réponse à un abonné* (23 octobre 1789), une exposition de principes, qu'on pourrait facilement attribuer à Fontanes :

Il paraît qu'on s'est mépris, Monsieur, sur le titre de notre journal le Modérateur. La signification que nous avons attachée à ce mot n'est pas celle qu'on nous a prêtée, ni celle qu'on devait y donner. Un journal appelé le Modérateur ne veut pas dire un journal *modéré*. Nous sommes très-modérés, sans doute; mais ce n'est pas une de nos qualités que nous avons voulu exprimer, c'est une fonction que nous avons voulu rendre telle que je vais vous l'expliquer. Si, par exemple, l'ignorance ou l'ambition d'un des pouvoirs quelconques lui faisaient outre-passer les limites qui lui sont tracées par les principes, nous avertirions de ses écarts, et, en éveillant l'intérêt des autres pouvoirs, ou celui même du public, nous contribuerions, autant qu'il est en nous, à *modérer* son zèle indiscret ou sa marche ambitieuse.

Si nous voyions, au contraire, tel autre pouvoir tomber dans un état d'inertie qui pourrait nuire à la machine politique, alors, en désignant les causes de sa faiblesse, en découvrant l'obstacle qui s'oppose au jeu de ce ressort, nous accélérerions ses mouvements, et nous n'en serions pas moins des *modérateurs*. Bien plus, comme notre force *modératrice* n'étend son action qu'en raison des écarts qui pourraient se commettre, on a si mal interprété le vrai sens de notre titre, que nous ne serons jamais si peu *modérés* que lorsque nous serons plus *modérateurs*.

Un pareil plan peut nous faire beaucoup d'ennemis, sans doute. Quoique nous soyons le moins susceptibles d'esprit de parti, on nous accusera tour à tour, et même à la fois, d'être aristocrates et démagogues, royalistes et parlementaires, ecclésiastiques et financiers, parce que nous aurons besoin de prendre en main tour à tour la défense du parti qu'on opprimerait. Nous commençons par protester d'avance que nous respectons tous les pouvoirs, que tout citoyen remplissant une fonction publique, civile ou militaire, nous paraît exercer un sacerdoce auguste, et notre reconnaissance s'étend depuis le monarque et les représentants nationaux jusqu'aux magistrats en rabat et aux magistrats en hausse-col et en giberne. Mais nous prévenons aussi que nous voulons être libres, comme il convient à des hommes dignes de l'être, c'est-à-dire sous l'empire des principes et des lois. Nous ne nous flattons pas d'un succès rapide : les pas de la vérité sont lents et mesurés, et la flatterie a des ailes, comme le mensonge et la renommée; mais, pour peu qu'on nous sache gré de notre zèle, en nous témoignant de l'indulgence sur nos moyens, nous espérons de réussir du moins à être utiles, parce que le despotisme de la raison survit enfin à tous les autres despotismes.

L'Assemblée nationale nous paraît avoir le degré de force qui lui convient dans ce moment. Le parti de la majorité, un peu affaibli, rendra inutiles, pour la minorité, les succès d'éloquence, et, si nous osons nous exprimer ainsi, les *moyens d'adresse* employés quelquefois pour arriver à un but utile. Mais la France entière demande à grands cris l'organisation des assemblées provinciales, et ses ennemis lui reprochent d'en redouter l'établissement.

Nous avons été les plus ardents défenseurs de la liberté contre le despotisme; nous ne désirons pas moins, pour le salut commun, un roi fort de toute la puissance exécutive, qu'on regarde comme le représentant perpétuel de la nation entière, dont la personne soit sacrée, inviolable, qui ne soit arrêté par d'autre pouvoir que par celui de la loi, qui sente tout le danger qu'il y aurait à s'opposer au vœu général; mais que l'instant et le point où sa volonté personnelle serait heurtée soit couvert d'un voile religieux

comme la plupart des attributs de sa personne, et qu'on ne lui marque pas, d'une manière aussi impolitique qu'irritante, l'époque où il sera obligé de fléchir devant toute autre volonté ; c'est ce qui nous fait improuver le *veto suspensif*. Que le monarque, enfin, conserve toutes les formules de l'infailibilité ; mais que les ministres voient sans cesse, en signant un ordre, le glaive de la responsabilité suspendu sur leurs têtes.

On ne peut nous prêter le projet ridicule de vouloir à nous seuls diriger l'opinion, et de nous créer *régulateurs* des mouvements du pouvoir. Nous ne faisons que dire notre avis ; notre brevet de censeur est écrit dans la Déclaration des Droits, article de la liberté de la presse. Comme nous attaquons précisément le parti dominant, et que nous ne voulons flatter ni le prince, ni le peuple, ni l'hydre, ni l'idole, il est possible que nous exerçons un privilège *exclusif* ; mais c'est sans nous en douter. En tout cas, nous serons plus courageux que M. de Voltaire, quand il disait en plaisantant : « Je ne veux pas heurter de si grands seigneurs que les préjugés. »

L'essai tenté par Fontanes et ses amis ne fut pas heureux, il ne pouvait l'être ; le torrent eut bientôt emporté le Modérateur et les modérés.

Ils reparurent après le 9 thermidor, mais avec des allures monarchiques plus prononcées, et, soutenus par l'opinion publique, ils se montrèrent beaucoup plus oseurs.

Parmi les acteurs de la nouvelle mêlée qui s'engagea alors, mêlée presque aussi vive que celle de 1790, mais beaucoup moins sanglante, nous retrouvons Fontanes. Il s'était réfugié à Lyon pendant les mauvais jours. Revenu à Paris aussitôt que la terreur fut tombée, il s'associa avec La

Harpe et l'abbé de Vauxcelles pour la fondation d'un journal qu'ils appelèrent *Mémorial historique, politique et littéraire*. Voici leur prospectus :

Il y a une foule de journaux, ce qui prouve que beaucoup de gens les lisent. Les gouvernants en disent beaucoup de mal, ce qui prouve que les journaux ne sont pas inutiles aux gouvernés. On a même essayé toutes les manières possibles de les détruire ou de les asservir (ce qui est la même chose), et cela prouve encore qu'ils sont nécessaires.

Je ne compte pour rien les feuilles mercenaires qui appartiennent à une faction : quelque mauvaises qu'elles soient, je ne crois pas qu'elles fassent un grand mal. Ceux qui les font, ceux qui les lisent, ceux qui les paient, ne sont qu'une seule et même chose : c'est toujours la faction, et personne ne se méprend à ce mot. Il n'y en a jamais eu qu'une, celle des oppresseurs, qui ont toujours appelé *conspirations* la résistance quelconque des opprimés.

Ces feuilles mises de côté, comme de raison, les autres feuilles périodiques sont généralement ce qu'elles doivent être dans un Etat libre ou constitué pour être libre. Leur vogue prouve qu'il y a, quoi qu'on en dise, un esprit public ; car on ne les lit qu'autant qu'elles en sont à peu près les interprètes. De plus, il y a esprit public quand le gouvernement est averti et censuré tous les jours dans les écrits, et ne l'est pas toujours en vain.

Les journaux ne peuvent plus être ce qu'ils étaient dans l'ancien ordre de choses : on y cherchait des nouvelles ou de la littérature, c'était un objet de curiosité ; c'est aujourd'hui un objet d'intérêt prochain. Un message ou un discours peuvent à tout moment effrayer ou rassurer des millions de citoyens. Il importe à chacun de connaître sur qui et sur quoi la chose publique peut se reposer, de quoi et par qui elle est menacée. Ceux qui sont aujourd'hui lecteurs porteront aux élections annuelles le résultat de leurs lectures : ainsi les journaux sont devenus un besoin de tous les jours, et, quand leurs auteurs sont honnêtes et éclairés, les journaux sont une force pour la liberté et une autorité pour l'histoire.

On a imprimé, il y a quelque temps, qu'il n'y en avait aucun où il y eût du talent. Celui qui parlait ainsi exceptait sans doute le sien et celui de ses amis ; cela est tout simple, quoique cela ne soit pas modeste. Pour nous, nous n'avons d'autre intérêt que celui de la vérité, en reconnaissant très-volontiers qu'il y a dans un assez grand nombre de ces sortes d'écrits de l'esprit, du talent, de la raison et de la gaîté ; et nous laissons au public à nommer ceux qui méritent cet éloge. Ce n'est donc point un esprit de rivalité qui nous engage dans la même carrière : c'est celui de l'émulation du bien public, qui a rendu cette carrière assez honorable pour que personne ne puisse se faire un scrupule d'y entrer, et assez importante pour que chacun soit intéressé à y porter ses moyens : ils sont nécessairement différents, quoique le but soit le même, et nous ne prétendons rien annoncer qui distingue nos feuilles de celles du même genre. Notre titre dit tout ce que nous pouvons sur notre dessein. Quant à la rédaction, nous avons toujours pensé qu'il ne s'agissait point de ce qu'on promet dans son prospectus, mais de ce qu'on donne dans son journal, comme il ne s'agit point pour un auteur de ce qu'il annonce dans sa préface, mais de ce qu'il fait dans son ouvrage. Nous pouvons assurer seulement, et il est naturel de le croire, qu'avant d'entreprendre ce journal, nous nous sommes ménagé tous les secours nécessaires pour les correspondances intérieures et extérieures ; et nous avons lieu de compter sur le zèle de tous les bons citoyens qui connaissent nos sentiments, et qui sont unis avec nous par les mêmes vœux pour l'affermissement de l'ordre social, moral et politique.

Nouvelles politiques intérieures et extérieures, pièces officielles, variétés intéressantes, discussions, séances du Corps législatif, rendues avec l'exactitude et l'étendue qu'exige leur importance ; texte littéral des décrets, lorsque leur réunion pourra former la matière d'un supplément, qui sera délivré gratis : tels sont les objets principaux que contiendra ce nouveau journal, qui formera quatre pages in-4°, sur beau papier, et qui paraîtra tous les jours, à commencer du 1^{er} prairial prochain, ou 2 mai 1797 (vieux style).

On y joindra, pour les personnes qui le désireront, un supplément in-8°, qui paraîtra aussi tous les jours, et qui contiendra le cours des changes, la conservation des hypothèques, les spectacles, les annonces, avis divers, poésies légères, etc.

Ce prospectus n'est pas signé, mais on devine aisément la plume de La Harpe. Disons tout de suite que les noms des trois collaborateurs figurent en tête du journal, et que chacun d'eux signait ses articles de ses initiales.

Le nom de Vauxcelles est presque oublié aujourd'hui. Le spirituel abbé, trop paresseux ou trop sage pour ambitionner la gloire que procurent les lettres, s'est contenté de déposer le fruit de ses réflexions dans ces feuilles fragiles de la presse périodique, qui peuvent bien quelquefois donner du renom, mais un renom éphémère comme elles. C'est ainsi qu'il publia dans le *Mercur*e et dans le *Journal de Paris* une foule de morceaux non moins remarquables par leur élégance et la pureté du style que par la justesse des vues et la profondeur des pensées, mais qui sont demeurés enfouis sans honneur dans ces catacombes littéraires. Devenu journaliste politique, il se montre, dans le *Mémorial*, le digne lieutenant de La Harpe, batailleur hardi, habile à l'attaque autant qu'à la riposte. Il mène surtout rudement la guerre contre Garat le *Chambellan* (rédacteur de la *Clef du Cabinet des Souverains*) et ses collaborateurs. C'est à lui que semble

plus particulièrement dévolu le département des personnalités, et il déploie dans cette guerre des qualités qu'on n'aurait pas soupçonnées chez un ex-prédicateur du roi.

Fontanes, dans cette nouvelle feuille, se dessine plus nettement que dans le *Modérateur*. A cette époque il était professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale des Quatre-Nations, et, dans sa chaire, il avançait et préparait honorablement la critique littéraire renouvelée, que le *Génie du Christianisme* devait bientôt illustrer et propager avec gloire. Mais il ne se renfermait pas dans son enseignement ; il prenait par sa plume une part plus active et plus hasardeuse au mouvement réactionnaire, et, selon lui, réparateur, dont Fiévée, l'un des acteurs lui-même, a tracé un excellent tableau dans l'introduction qui précède sa Correspondance avec Bonaparte. Devenu l'un des trois principaux rédacteurs du *Mémorial*, il y pousse comme ses collaborateurs, dans sa mesure toujours polie, au ralliement et au triomphe des principes et des sentiments que le 13 vendémiaire n'avait pas intimidés, et qu'allait frapper tout à l'heure le 18 fructidor.

Le rôle de Fontanes, au milieu de cette presse animée dont nous avons esquissé le tableau dans notre quatrième volume, devient fort remarquable. La modération ne cesse pas d'être son caractère, et fait contraste plus d'une fois avec les violences et

les gros mots de ses collaborateurs. Il est pour l'accord des lois et des mœurs, des principes religieux et de la politique, pour le retour des traditions conservatrices, et — ce qui était rare, ce qui l'est encore — il n'en violait pas l'esprit en les prêchant. L'ensemble de sa rédaction dans le Mémorial nous montre un esprit dès lors aussi mûr en tout que distingué ; elle le révèle, à cette époque d'entière indépendance, essentiellement tel au fond qu'il se développera plus tard dans ses rôles publics et officiels, avec tous ses principes, ses sentiments, ses aversions même.

Une chose à noter, c'est le pressentiment qu'il eut des destinées de Bonaparte, c'est son goût déclaré pour le conquérant de l'Italie. Le 15 août 1797, il insère dans le Mémorial, à l'adresse du jeune général, dont les proclamations semblaient menacer les Parisiens peu républicains d'un nouveau canon de Vendémiaire, une lettre piquante de verve et, si l'on peut ainsi dire, perçante de pronostic, qui mérite d'être conservée. C'est un de ces petits chefs-d'œuvre de la presse politique comme il s'en est trop dépensé et perdu en France depuis la satire Ménippée jusqu'à Carrel. Le bruit venait de se répandre dans Paris qu'une révolution républicaine avait éclaté à Rome et y avait changé la forme du gouvernement.

A BONAPARTE

BRAVE GÉNÉRAL,

Tout a changé et tout doit changer encore, a dit un écrivain politique de ce siècle, à la tête d'un ouvrage fameux. Vous hâtez de plus en plus l'accomplissement de cette prophétie de Raynal. J'ai déjà annoncé que je ne vous craignais pas, quoique vous commandiez quatre-vingt mille hommes et qu'on veuille nous *faire peur* en votre nom. Vous aimez la gloire, et cette passion ne s'accommode pas de petites intrigues et du rôle d'un conspirateur subalterne auquel on voudrait vous réduire. Il me paraît que vous aimez mieux monter au Capitole, et cette place est plus digne de vous. Je crois bien que votre conduite n'est pas conforme aux règles d'une morale très-sévère; mais l'héroïsme a ses licences, et Voltaire ne manquerait pas de vous dire que vous faites votre métier d'illustre brigand comme Alexandre et comme Charlemagne. Cela peut suffire à un guerrier de vingt-neuf ans.

Je me promènerais, je le répète, avec la plus grande sécurité, dans votre camp, peuplé de braves comme vous, et je conviens qu'il serait fort agréable de vous voir de près, de suivre votre politique, et même de la deviner quand vous garderiez le silence.

Savez-vous que, dans mon coin, je m'avise de vous prédire de grands desseins? Ils doivent, si je ne me trompe, changer les destinées de l'Europe et de l'Asie.

Toute mon imagination fermente depuis qu'on m'annonce que Rome a changé son gouvernement. Cette nouvelle est prématurée, sans doute; mais elle pourra bien se réaliser tôt ou tard.

Vous aviez montré pour la vieillesse et le caractère du chef de l'Eglise des égards qui vous auraient honoré; mais peut-être espériez-vous alors que la fin de sa carrière amènerait plus vite le dénouement préparé par vos exploits et votre politique. Les Transtévérins se sont chargés de servir votre impatience, et le pape, dit-on, vient de perdre toute sa puissance temporelle. Je m'imagine que vous transporterez le siège de la nouvelle ré-

publique lombarde au milieu de cette Rome pleine d'antiques souvenirs, et qui pourra s'instruire encore sous vous à l'art de conquérir le reste de l'Italie.

On prétend qu'à ce propos le ministre Acton disait naguère au roi de Naples : « Sire, les Français ont déjà la moitié du pied dans la botte ; encore un coup, et ils l'y feront entrer tout entier. » Acton pourrait bien avoir raison ; qu'en dites-vous ?

Mais je soupçonne encore de plus vastes combinaisons. Le théâtre de l'Italie est déjà trop étroit pour la grandeur de vos vues. Je rêve souvent à vos correspondances avec les anciens peuples de la Grèce, et même avec leurs prêtres, avec leurs *papas* : car, en habile homme, vous avez soin de ne pas vous brouiller avec les opinions religieuses.

Une insurrection des Grecs contre les Turcs qui les oppriment est un événement très-probable, si on vous laisse faire, et si Aubert-Dubayet (1) vous seconde. L'insurrection peut se communiquer facilement aux janissaires, et l'histoire ottomane est déjà pleine des révolutions tragiques dont ils furent les instruments.

Ainsi je ne serais point étonné que vous eussiez conçu le projet hardi de planter à la fois l'étendard français sur les murs du Vatican et sur les tours du Sérail, dans la capitale des Etats chrétiens et dans celle de Mahomet. Ce serait, il faut en convenir, une étrange manière de renouveler l'empire d'Orient et celui d'Occident ; mais vous m'avez accoutumé aux prodiges, et ce qu'il y a de plus invraisemblable est toujours ce qui s'exécute le plus facilement depuis l'origine de la Révolution française.

Que dire alors du ministre ottoman et de celui de Sa Sainteté, qui sont reçus le même jour au Directoire, qui se visitent fraternellement, et qui s'amuse à l'Opéra-Français, à nos Jardins de Bagatelle et de Tivoli, tandis qu'on s'occupe en secret du sort de Rome et de Constantinople ?

En vérité, brave général, vous devez bien rire quelquefois, du haut de votre gloire, des cabinets de l'Europe et des dupes que vous faites.

(1) Ambassadeur à Constantinople.

Vous préparez de mémorables événements à l'histoire. Il faut l'avouer, si les rentes étaient payées et si on avait de l'argent, rien ne serait plus intéressant au fond que d'assister aux grands spectacles que vous allez donner au monde ; l'imagination s'en accommode fort, si l'équité en murmure un peu.

Une seule chose m'embarrasse dans votre politique : vous créez partout des Constitutions républicaines. Il me semble que Rome, dont vous prétendez ressusciter le génie, avait des maximes toutes contraires : elle se gardait d'élever autour d'elle des républiques rivales de la sienne ; elle aimait mieux s'entourer de gouvernements dont l'action fût moins énergique , et fléchit plus aisément sous sa volonté. Souvenons-nous de ces vers d'une belle tragédie :

*Ces lions, que leur maître avait rendus plus doux,
Vont répandre leur rage et s'élancer sur nous ;*

.....
Si Rome est libre, enfin, c'est fait de l'Italie.

Mais peut-être avez-vous là-dessus, comme sur tout le reste, votre arrière-pensée, et vous ne me la direz pas.

J'ai cru pouvoir citer ces vers dans une lettre qui vous est adressée : vous aimez les lettres et les arts. C'est un nouveau compliment à vous faire. Les guerriers instruits sont humains : je souhaite que le même goût se communique à tous vos lieutenants, qui savent se battre aussi bien que vous. On dit que vous avez toujours Ossian dans votre poche, même au milieu des batailles : c'est, en effet, le chantre de la valeur. Vous avez, de plus, consacré un monument à Virgile dans Mantoue, sa patrie ; je vous adresserai donc un vers de Voltaire, en le changeant un peu :

J'aime fort les héros, s'ils aiment les poètes.

Je suis un peu poète, vous êtes un grand capitaine : quand vous serez maître de Constantinople et du Sérail, je vous promets de mauvais vers, que vous ne lirez pas, et les éloges de

toutes les femmes , qui vaudront mieux que les vers pour un héros de votre âge. Suivez vos grands projets , et ne revenez surtout à Paris que pour y recevoir des fêtes et des applaudissements.

F.

Si Bonaparte lut la lettre , comme c'est très-possible , son goût pour Fontanes doit remonter jusque là.

Mais le maître ouvrier du Mémorial , c'était La Harpe. Il était là dans son élément , et , quand on parcourt ce journal , on est étonné de l'activité dont il y fait preuve : il n'y a presque pas de numéros qui ne contiennent un article de lui , article politique ou littéraire. Une autre chose cependant peut étonner davantage encore : ce sont les sentiments nouveaux qu'il y professe.

La Harpe s'était d'abord laissé entraîner par la Révolution. Rien de plus simple ou même de plus légitime et de plus excusable dans les commencements. Mais La Harpe ne s'était pas arrêté aux beaux jours ou à ce qui pouvait passer pour tel : son enthousiasme avait survécu au 10 août , au 2 septembre , au 24 janvier. On a recueilli une suite de textes , pris dans ses articles du *Mercur*e , desquels il résulte que jusqu'en 93 , et même jusqu'au commencement de 1794 , il égala en déclamation extravagante tout ce qu'on pouvait désirer alors. Il ne cessait de dénoncer , dans des phrases dignes de

l'ancien et fougueux Raynal, « la superstition, disait-il, qui *transforme l'homme en bête*, le fanatisme, qui *en fait une bête féroce*, le despotisme, qui *en fait une bête de somme*. Mais, jeté en prison en avril 1794, La Harpe, avec cette âpre personnalité qu'on lui connaît, s'étonna plus qu'un autre d'avoir été atteint ; l'idée de la mort lui apparut ; son imagination lui fit tableau. Il fut en proie à un grand tumulte, et, dans ce bouleversement de tout son être, il sentit une révolution s'opérer en lui : il eut le coup de foudre, ce qu'on appelle le coup de la grâce, qui le renversa et le retourna.

Après s'être si violemment trompé, il n'avait rien de mieux à faire, semble-t-il, qu'à se repentir et à se taire. Mais il ne songea pas seulement à s'imposer cette mortification du silence, la plus pénible de toutes pour l'amour-propre, et on le vit, au sortir de sa prison, se lancer avec plus de fureur que jamais dans toutes les mêlées ; son ardeur n'avait fait que changer de signal et de drapeau. Après avoir professé les principes du républicanisme le plus exagéré, il s'en montra l'un des plus fougueux adversaires. Son *Cours de littérature* est rempli de violentes diatribes contre des hommes dont les opinions avaient été longtemps les siennes. Il s'engagea dans une polémique passionnée avec Marie-Joseph Chénier, organe de la Convention ; il fit la guerre à la Convention elle-même. Mais c'est à Ro-

bespierre surtout qu'il s'attache à porter les plus rudes coups : « Un Robespierre ! s'écrie-t-il ; un Robespierre (puisqu'il faut descendre à ce nom infâme, que je ne puis prononcer sans faire une sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui, et *qu'il n'a pas ignoré*), un Robespierre ! etc. » S'il faut en croire Laya, bien placé pour savoir le vrai, La Harpe se targuerait ici d'un courage qu'il n'eut pas.

Dans le Mémorial, le célèbre critique ne se montre pas moins décidément réactionnaire, mais réactionnaire comme l'étaient alors tous les honnêtes gens, voulant l'ordre et la paix dans la liberté. Nous avons à peine besoin de parler du talent qu'il y déploie : on sait qu'il était éminemment doué pour la polémique.

Proscrit le 18 fructidor, le Mémorial essaya de renaître en l'an VI sous le titre de *Tablettes historiques*, puis de *Tablettes républicaines*, portant cette épigraphe :

Sed motos præstat componere fluctus.

Celle du Mémorial était :

Vis consilii expers mole ruit sua ;

Vim temperatam De quoque provehunt

In majus.

Il serait inutile d'insister sur la valeur du Mémorial : les noms de ses rédacteurs la disent assez.

C'était, comme le *Modérateur*, une véritable gazette; mais, outre les nouvelles proprement dites, étrangères et intérieures, on trouve dans chaque numéro deux ou trois articles de polémique ou de variétés politiques ou littéraires, où se reflète vivement l'agitation de cette époque mouvementée, et qui aujourd'hui encore se font lire avec intérêt.

MICHAUD, GALLAIS.

La Quotidienne. — Le Censeur des Journaux.

La Quotidienne, ou Nouvelle Gazette universelle, par une société de gens de lettres, doit être comptée parmi les agents les plus actifs de la contre-révolution. Nous ne connaissons guère que la Quotidienne de la Restauration, dont le nom appelle impérieusement celui de M. Michaud. Mais il faut remonter à 1792 pour trouver l'origine de cette feuille fameuse, dont l'existence fut des plus tourmentées, et ce n'est pas au célèbre historien des Croisades qu'elle dut le jour. Son fondateur s'appelait de Coutouli, et périt sur l'échafaud en 1794; c'est tout ce que j'en saurais dire, car Michaud lui-même a oublié son prédécesseur dans sa Biographie universelle.

La Quotidienne commença avec la Convention, le 22 septembre 1792. Il fallait un certain courage pour entreprendre à ce moment un journal royaliste; la tentative n'était pas sans danger: aussi il faut voir avec quelles précautions oratoires s'annonce la nouvelle feuille:

Nous n'examinerons point si le salut de la patrie, qui a néces-

sité dans ces temps d'orages les grandes mesures prises par l'Assemblée nationale, exigeait la proscription des feuilles périodiques connues sous la dénomination de *journaux aristocratiques ou soi-disant constitutionnels* ; si, parmi ceux qui ont été enveloppés dans cette sévère justice, quelques-uns ne méritaient pas plus d'indulgence, tant par la modération avec laquelle les opinions y étaient énoncées que par le ton de décence avec lequel ils étaient écrits ; il suffit que ces ouvrages aient paru vouloir influencer l'opinion publique pour assurer qu'ils se sont écartés du but que l'on doit se proposer en recueillant les matériaux qui serviront à l'histoire de nos jours. Ce n'est pas lorsque tout est système, passion, fureur, qu'il convient de prévenir un jugement que la postérité seule sera en droit de prononcer. Personne aujourd'hui ne peut se flatter d'appuyer ses conjectures sur une base solide de vérité ; la plupart des ressorts que l'on fait mouvoir sont cachés pour nous, et nous ne voyons les objets qu'à travers un verre plus ou moins coloré par nos affections, nos relations, nos préjugés..... Cependant, après cinq années de divisions intestines, de craintes, d'espérances, de tentatives et d'oppositions balancées tour à tour, une Convention nationale est appelée pour prononcer sur les plus grands intérêts ; tous les regards se tournent de son côté, comme vers une dernière ressource, et son succès va fixer invariablement les destinées de la France. Ces circonstances nous ont paru favorables à la publication du nouveau journal que nous annonçons : si les réflexions étrangères aux faits, les discussions systématiques, sont superflues, même dangereuses à propager, l'annonce simple et vraie des événements qui se succèdent avec tant de rapidité devient très-nécessaire, le besoin d'une communication prompte et facile entre toutes les parties de l'Empire se fait sentir plus impérieusement que jamais.

Les coopérateurs, animés du même esprit et *fidèles à la loi du silence en opinion politique*, qu'ils se sont imposée, apporteront le plus grand soin, chacun dans la partie qui lui sera confiée, pour faire parvenir promptement ce journal au point de perfection où il peut atteindre.....

On ne pouvait se montrer mieux intentionné que les rédacteurs de la nouvelle feuille; mais, si prudents qu'ils voulussent être, ils se virent bientôt en butte aux persécutions, et la Quotidienne dut faire comme plusieurs des journaux que nous avons déjà rencontrés, qui, pour échapper aux poursuites, étaient obligés, comme « le vieux pasteur des troupeaux de Neptune », de changer presque tous les jours de forme et de nom. Proscrite une première fois le 18 octobre 1793, elle reparut d'abord avec le titre de *Tableau de Paris*, puis sous son nom de Quotidienne, le 19 février 1795, et continua jusqu'au 5 octobre de la même année, où elle fut de nouveau proscrite. Reprise le 7 novembre suivant, elle vécut jusqu'au 4 septembre 1797 sans interruption, mais en changeant trois fois de nom, et s'appelant successivement *Tableau de Paris*, puis *Bulletin politique de Paris et des Départements*, puis *Feuille du Jour*, et enfin *la Quotidienne ou Feuille du Jour*.

Le 4 septembre 1797 elle fut proscrite une troisième et dernière fois. Nous la verrons reparaître dix-sept ans plus tard, et continuer ses métamorphoses.

Cette première Quotidienne était in-4°. Elle a eu pendant quelque temps un feuilleton in-8°, rempli le plus souvent d'extraits pris des autres journaux, qu'elle pillait sans même les nommer, ce qui mo-

tiva de la part de ces derniers de nombreuses réclamations.

Ce ne fut qu'en 1795 que Michaud devint l'un des rédacteurs et des propriétaires de la Quotidienne. Venu à Paris en 1790, il avait d'abord travaillé à la *Gazette universelle* avec Cerisier, et au *Postillon de la Guerre* avec Esmenard. Ces deux journaux étaient dans le sens de la cour, qui en subventionnait, dit-on, la rédaction, et ils soutenaient le système politique des Feuillants. Au 10 août leurs bureaux furent envahis et pillés par la populace. Michaud, comme ses collaborateurs, fut obligé de se cacher, et il n'osa reparaître qu'à la fin de 92, quand la Convention constituée ne s'occupait plus guère que de Louis XVI. Il prit part alors à la rédaction du *Courrier républicain* de Poncelin, qui n'avait guère de républicain que le nom, et qui, après comme avant les journées de thermidor, était classé au moins comme très-suspect par les révolutionnaires; puis à celle de la *Gazette française*, encore avec Poncelin et Fiévée. Enfin en 1795 il s'associa à la rédaction et à la propriété de la Quotidienne, avec Rippert, l'un des fondateurs de cette feuille, et Riche, et il lui donna une grande impulsion de royalisme. Il fut de nouveau contraint de fuir après le 13 vendémiaire, et un arrêt par contumace le condamna à mort comme convaincu « d'avoir, par son journal, constamment

provoqué à la révolte et au rétablissement de la royauté. » Il fut assez heureux pour se faire relever de cette condamnation un an après. Il n'avait pas, d'ailleurs, attendu jusque-là pour rentrer à la Quotidienne, dont le succès allait toujours croissant, le parti royaliste devenant chaque jour plus nombreux.

Porté le 18 fructidor sur les listes de proscription, il dut s'exiler une troisième fois. La chute du Directoire le ramena à Paris, où il espérait reprendre sa place de journaliste et travailler à une restauration qu'avec beaucoup d'autres il croyait prochaine; mais il put se convaincre bientôt que, si Bonaparte pensait à relever le trône, ce n'était pas pour y faire monter un Bourbon, et les rudes coups que le nouveau maître porta aux journaux lui prouvèrent que désormais le journalisme ne pourrait plus se jouer journellement du pouvoir. Il renonça donc momentanément à la lutte, et se donna tout entier à la culture des lettres et au commerce de la librairie, en attendant qu'un nouveau régime lui permît de redescendre dans l'arène politique.

Les métamorphoses auxquelles fut condamnée la Quotidienne pendant cette première période de son existence prouvent assez avec quel acharnement elle poursuivit la Révolution. C'est d'ailleurs la seule chose que nous ayons à faire remarquer, sa rédaction n'offrant rien de saillant.

Parmi les rédacteurs de la première Quotidienne, nous devons mentionner tout particulièrement Gallais, auteur d'une histoire du 18 fructidor que j'ai plusieurs fois citée, et l'un des écrivains politiques les plus laborieux de notre époque.

Gallais, « qui n'avait pas, et qui donnait la gloire », a dit Chénier, était, en 1789, professeur dans un collège de bénédictins, et ce ne fut pas sans regret, paraît-il, qu'il se vit contraint d'abandonner sa paisible retraite. Il se vengea du trouble que la Révolution apportait dans son existence en l'attaquant d'abord dans plusieurs brochures anonymes qui eurent un certain retentissement; puis il prit part à la rédaction de quelques feuilles royalistes, notamment du *Journal général* de l'abbé Fontenay, du *Publiciste* et de la *Quotidienne*. Enfin en l'an III il fonda, avec Th. Langlois, le *Censeur des Journaux*, une des feuilles les plus curieuses et les plus courues de cette époque, mais que, faute d'espace, nous ne pouvons que signaler aux chercheurs.

RICHER-SERIZY.

L'Accusateur public.

On pourrait dire de Richer-Serizy qu'il fut le Suleau de la réaction thermidorienne. Il rappelle à de nombreux égards son collaborateur aux *Actes des Apôtres*. Mais il y a entre les deux la différence qui sépare la presse de 1792 de celle de 1795, et qu'a justement relevée M. E. Maron.

« La liberté de la presse, que respectèrent les Thermidoriens, dit le judicieux auteur de l'*Histoire littéraire de la Convention nationale*, ne produisit pas d'écrivain digne d'être remarqué, ni par ses qualités ni par ses défauts. Les journalistes démocrates ne firent plus que se répéter. Les gens d'esprit qui rédigeaient les journaux à tendances royalistes, et dont plusieurs devinrent académiciens (Suard, Fontanes, Michaud), rappelèrent, mais de loin, Rivarol, Mallet du Pan, Royou; ils furent à ces derniers ce que les Thermidoriens étaient aux orateurs de la première Constituante. Ils s'efforçaient d'être passionnés, ils n'étaient que violents : la situation ne les soutenait plus, et ils n'avaient pas en eux-mêmes cette flamme toujours ardente

qui fait le pamphlétaire. Ceux qui eurent le plus d'influence furent les moins lettrés, et même leur influence ne commence qu'après la réaction thermidorienne, et lorsque la Convention en eut fini avec le parti terroriste. Ainsi le rédacteur de l'Accusateur public avait de l'esprit et de la verve, il réussissait surtout dans le portrait satirique. Mais on sait que la polémique qui était celle de son parti n'était pas de nature à pénétrer dans des masses profondes. Il n'est, en effet, qu'un accusateur, c'est-à-dire qu'il attaque les hommes dans leurs vices, leurs ridicules ou ceux qu'il leur prête, et l'on sait que, dans ce cas, l'imagination pêche plus par prodigalité que par économie. Par exemple, il met, ou peu s'en faut, Sièyes et Cambacérès sur la même ligne que Fouquier-Tinville et Carrier... Cette partialité, qui enveloppait dans une commune et égale réprobation tous ceux qui avaient pris part à la Révolution, indiquait plus de rancune que de passion, plus de colère que de conviction, et, nous l'avons déjà dit à propos des Girondins, la colère est, dans les luttes politiques, le signe de l'impuissance. De même que les Girondins n'avaient pas su triompher, de même les modérés, qui n'avaient pas su les défendre ni se sauver eux-mêmes, ne surent pas mieux se venger. »

Quoi qu'il en soit, l'Accusateur public eut une réelle influence, qui serait suffisamment attestée par

les nombreuses dénonciations dont son auteur fut l'objet, et le décret de déportation qui le frappa le 18 fructidor. Cette feuille est écrite avec chaleur, et l'on y trouve des pages d'une véritable éloquence; on y sent l'émotion, la conviction d'un homme de bien qui croit que la France ne peut trouver le remède aux maux dont elle est accablée que dans le rétablissement des doctrines religieuses et monarchiques, et qui s'efforce de la conduire à ce but.

Serisy avait été détenu près d'une année au Luxembourg pendant la Terreur. Ce fut au sortir de sa prison, et encore tout palpitant de ressentiment, qu'il lança son Accusateur public, auquel, il donne cette épigraphie, prise de Cicéron : *Accusatores multos (at non delatores) in civitate esse necesse est.*

Je suis libre enfin ! s'écrie-t-il dans son prospectus ou premier numéro; après avoir vu pendant une année la hache des bourreaux attachée à un cheveu et suspendue sur ma tête, j'attendais naïvement que la Révolution du 10 thermidor me tirât de la fosse aux lions et échangeât contre une couronne civique la palme du martyr que j'allais cueillir : je me trompais; je venais d'échapper aux assassins pour tomber entre les mains des voleurs, et il se formait contre la liberté d'un homme de bien dont on redoutait la surveillance et le courage une conjuration de tous les crimes et de tous les vices réunis.

Enfin, un hasard heureux, peut-être aussi la main du remords et du repentir, vint tirer mes verroux, et le guichetier d'Astorga, après avoir pris au pauvre Gil Blas son manteau de drap neuf et son pourpoint de laine de Ségovie, après l'avoir fouillé entre cuir et chair, le poussa dans la rue, en lui disant : « Va, mon ami, tu es libre maintenant; va-t'en remercier M. le corrégidor: tu vois qu'il y a encore une justice en Espagne. »

Ah ! laissons nos corrégidors, disais-je en précipitant mes pas, et courons remercier la Providence : c'est elle qui protégea mes jours, c'est elle qui est la source de toute justice. Une église se présente à moi, une inscription simple et touchante, consacrée à l'Eternel, couronnait le portique ; plein d'un saint recueillement, déjà mes genoux pressaient le pavé du sanctuaire : ô surprise ! lorsqu'en élevant les yeux, je me vois environné de comestibles, de farines, de viandes, de tonneaux entassés ! L'église était un magasin.

Je me retirai confus de ma méprise, mais circonspect dans mon jugement. Ma première pensée fut que, Dieu s'étant fait homme, la partie saine et éclairée de la nation avait jugé qu'il devait avoir appétit, et que, par reconnaissance, elle lui faisait ses provisions ; j'avais lu de tout temps qu'on servait les autels des dieux : cette précaution pouvait donc être bonne en elle-même ; c'était peut-être une mesure révolutionnaire. Je raisonnais ainsi en cheminant vers la Convention.

Au sortir d'une longue et rigoureuse captivité, l'esprit et le corps sont également tourmentés d'une activité pénible et inquiète ; avide de tout voir et de tout entendre, on erre çà et là, sans but, comme sans projet, uniquement pour le plaisir d'errer ; le cœur cherche dans les lieux qu'il parcourut autrefois des souvenirs consolateurs. Voici l'enceinte où siégeait l'homme qui me sauva la vie ; c'est à cette tribune qu'il répandit des larmes sur les victimes de la tyrannie ; sous cet arbre dépouillé par l'hiver, et couvert alors de verdure, ses entretiens, tels que ceux de Platon, embrasaient mon âme de cet ardent amour de la patrie qui consumait la sienne. Je cherchais son ombre en errant tristement sous les portiques et dans les comités.

Une multitude avide se pressait au dehors comme au temple de la Fortune ; mais quelle fut ma surprise, lorsque, pénétrant dans l'intérieur, je vis un magasin bien différent de celui que je venais de quitter : dans le premier, du moins, j'avais trouvé l'abondance ; et celui-ci m'offrait l'assemblage de tous les fléaux, de tous les crimes, ou, si je dois m'exprimer ainsi, le tombereau de toutes les immondices du genre humain.

Un troupeau d'hommes à l'œil louche, au maintien faux, agents vils et stipendiés de tous les partis, travaillaient à mille bureaux ; à chaque regard que je lançais sur eux , je voyais leurs têtes se plonger dans l'enerier ; je croyais démêler leurs traits : aux uns , je lisais le nom sur leurs épaules à travers leurs habits ; aux autres, sous le bonnet sans tache de la liberté qui les cachait jusqu'aux oreilles, je distinguais encore le bonnet vert de l'infâme banqueroutier.

Je crus un moment que la Convention nationale avait mis en réquisition le bague de Brest et les cachots du Châtelet ; et je voyais avec joie qu'alliant ainsi l'humanité et la justice, elle gradua les peines sur les délits ; un coquin, disais-je tout bas, rame à Toulon, un autre écrit à Paris, et tous les deux sont utiles....

Autant l'aurore de ce jour qui me rendait à la liberté m'avait paru brillante et fortunée, autant la soirée qui me ramenait à la réflexion et au sentiment des maux de ma patrie me sembla funeste et douloureuse ; je cherchais à éloigner ces amères pensées, comme un homme bercé par des songes flatteurs écarte le réveil. Quel prompt bouleversement se fit en moi, lorsque, livré à la solitude et à la méditation , je portai mes regards sur cet empire autrefois si florissant !

Quel tableau ! De toute part l'amitié et la nature pleurant sur des tombeaux ; cent mille familles mutilées et flétries, accablées sous le double poids du désespoir et de la misère, demandant leurs chefs et du pain ; des contrées entières dévastées par le fer, le feu et l'eau ; les arts en deuil, le commerce desséché dans ses sources , les finances de l'Etat anéanties , les fortunes particulières ou détruites , ou indignement violées ; la France entière, tel qu'un sol brûlé par le feu du ciel, dépouillée et nue ; nos richesses nationales, ces chefs-d'œuvres, ces monuments, enfants de l'opulence et des arts, que mille siècles avaient entassés, disparaissant frauduleusement ou s'écoulant à vil prix chez l'étranger, et des nuées de vautours, aux griffes tricolores, descendus de tous les points de l'univers pour planer sur cet empire agonisant et se gorger de sa substance !

.....

Maintenant que les ténèbres du crime et de l'ignorance s'évanouissent aux premiers rayons de la justice, que la raison et la douce humanité soulèvent d'une main faible encore ce drap mortuaire qui couvre cet empire, et que des yeux féroces sont surpris de répandre des larmes; maintenant que la Convention nationale, s'élevant victorieuse de la mort et des enfers, appelle à ses côtés les talents, le courage et la vertu, quel est l'homme coupable qui voulût rester spectateur immobile et glacé? Qu'il se nomme, afin que, plus vil et aussi odieux que les assassins, nous l'envoyions avec eux à l'échafaud.

Pour moi, quand tous les bons citoyens s'empressent à venir au secours de l'Etat et à calfater le vaisseau, qui fait eau de toutes parts, on ne me verra pas, comme Diogène, me chauffer au soleil ou rouler mon tonneau.

Sa lanterne à la main, bien différent de lui dans mes recherches, je visiterai les comités, les tribunaux, les administrations, les sociétés populaires; il n'est si petit réduit où mon activité courageuse ne me fasse pénétrer; il n'est coquin si petit, depuis l'atome jusqu'au colosse, au moment où je le verrai entraver la marche de la justice et des lois, que je ne saisisse à l'instant pour le placer au carcan de l'opinion publique, en l'inscrivant sur mes tablettes censoriales. Ménager le crime, c'est rougir de la vertu. Diogène chercha longtemps un homme de bien et ne put le trouver; moi, je cherche des fripons, et certes, je n'userai pas ma bougie.

.....

Peut-être que mon âpre franchise déplaira à ces hommes qui, buvant à la coupe enchantée du pouvoir, s'enivrent de sa liqueur; ils couvriront des grands mots d'intérêt général, de politique, de salut du peuple, la persécution dirigée contre moi; mais Néron empoisonna sa mère pour le salut du peuple; Caligula fit périr soixante sénateurs en un jour pour le salut du peuple; Robespierre allait égorger la Convention pour le salut du peuple; la Loire est teinte de sang pour le salut du peuple; j'ai vu tuer la liberté elle-même en la personne de vos collègues pour le salut du peuple. Homme libre et innocent, j'ai pendant une année

porté d'indignes fers pour le salut du peuple; j'allais à la mort pour le salut du peuple : mon dévouement sans bornes et mon ardent amour pour la patrie doivent-ils m'y conduire encore?... Eh bien, tyrans! dressez l'échafaud, je suis prêt.

.
Ce journal, divisé en trois sections, offrira dans la première le tableau exact et raisonné des décrets : la boussole des droits de l'homme à la main, et, certain de ne point m'égarer avec un tel guide, je pénétrerai dans la diète auguste; la crainte ni l'espérance ne me feront point mutiler ma pensée; j'obéis à la loi, quand elle est sage, comme j'obéis à ma raison; je m'y sou mets, quand elle ne l'est pas, comme je me sou mets à la nécessité; mais, certes, j'ai le droit d'en faire remarquer les principes vicieux! je dis plus, mon devoir est de travailler de tout mon pouvoir à les détruire; et lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne saurait changer qu'en mieux des lois atroces, forgées par le despotisme et l'ignorance et établies sur la terreur, seraient-elles si respectables qu'il fallût plus longtemps leur sacrifier la liberté, la raison, la vertu et la justice?

La seconde section, divisée en deux colonnes, signalera sur le *Nigrum*, les Anicètes, les Tigellins, les Locustes de la Révolution; mais l'œil fatigué de ces noms odieux se reposera quelquefois en lisant sur l'*Album* ceux d'un Thraséas, d'un Soranus ou d'une Cornélie inconnue....

La troisième section, sous le titre de *Variétés*, enclavera toutes les folies de l'univers : là, le lecteur, au sortir de la caverne, trouvera quelques paysages, quelques sites riants; et si l'alliance du plaisant à l'odieux peut être compatible, je répandrai sur la page quelque teinte de gaité....

Cette citation nous paraît suffire à elle seule pour faire connaître ce qu'était l'Accusateur public, — un pamphlet plutôt qu'un journal. « Dans la presse royaliste, dit Lacretelle, Richer-Serisy était chargé du gouvernement des philippiques. Son style était

inégal et peu correct ; mais il avait de la verve et du coloris . Il paraissait emporté par une passion trop vive pour être contenue ; tout était absolu dans ses sentiments, tranchant dans ses expressions, et c'est ce qui excitait l'enthousiasme des royalistes les plus prononcés. »

L'Accusateur public, qui ne porte point de date, mais qui parut de 1795 à 1797, à des époques indéterminées et souvent très-distantes, n'eut que 35 numéros, et encore le 13^e, qui devait contenir l'histoire de la journée du 13 Vendémiaire, n'a-t-il point paru : Richer, selon la *Biographie universelle*, bien qu'il en eût été souvent pressé par ses amis, ne voulut point l'écrire, mais, selon le catalogue de la Bibliothèque impériale, il l'aurait remplacé par une livraison non numérotée, à la date du 6 thermidor an VII. Le n^o 35 et dernier, de 115 pages, est très-rare.

BERTIN-D'ANTILLY , BARRUEL-BEAUVERT , HOFFMANN ,
MARTAINVILLE , etc.

LA PETITE PRESSE SOUS LE DIRECTOIRE

Le Thé. — Les Actes des Apôtres et des Martyrs.
Le menteur. — Journal des Rieurs. — Semaines
critiques. — Rapsodies, etc.

La réaction thermidorienne eut aussi sa petite presse, ses journaux satiriques, et ce ne furent, comme on le pense bien, ni les moins audacieux, ni les moins influents.

Au premier rang de ces troupes légères, « Voici le *Thé* !... Qui veut du *Thé* ?... Prenez votre *Thé*, Messieurs !... Il est fort le *Thé* !... Voilà le *Thé* !... » Ainsi allaient criant le matin par toutes les rues de Paris les colporteurs de cette feuille spirituellement baptisée, qui fut d'abord sous-intitulée *Journal des Dix-Huit*, puis *le Contrôleur général*, pour des raisons que les curieux trouveront très-longue-ment expliquées dans le journal lui-même.

Le *Thé* fut fondé le 27 germinal an V, par Bertin d'Antilly, qui est demeuré connu comme poète

dramatique. En 1790 il avait travaillé avec Suleau au *Martyrologe*, et y avait combattu les principes de l'Assemblée constituante. C'est lui qui nous apprend cette particularité dans un exposé de sa conduite qu'il publia dans le n° 60 de son journal, en réponse à une attaque de Galetti, rédacteur, avec Piquenard et Méjan, du *Pacificateur*, et que les biographes paraissent avoir ignoré. Rebuté sans doute par les dangers du métier de journaliste royaliste, il quitta la littérature militante pour la littérature dramatique, et il ne reprit sa plume de combat qu'après la chute de la Terreur, quand il lui fut enfin permis d'exprimer librement des sentiments longtemps comprimés.

Le Thé avait la forme ordinaire des gazettes, in-4° à deux colonnes, et même un peu plus que la forme, car sa première page est habituellement consacrée aux nouvelles, et il sait comme un autre, à l'occasion, prendre la grosse voix du politiqueur et écrire un article sérieux, j'aurais dit une tartine politique, si j'avais osé me servir d'une expression un peu triviale, qui dit pourtant si bien ce qu'elle veut dire. Cependant les trois quarts du Thé étaient remplis par ce que l'auteur nomme sans prétention des *Mélanges* : c'est une suite de petits articles satiriques, qui s'attaquent le plus souvent aux hommes et aux choses du gouvernement, aux Trissotins, comme il appelait les Directeurs.

L'arme favorite de Bertin, c'est la satire, et il la manie avec dextérité. Assurément il y a souvent dans les charges qui remplissent ses numéros plus de méchanceté que d'esprit, et l'esprit n'y est pas toujours de bon aloi ; tout cela d'ailleurs a un peu vieilli. Cependant le sel y est assez abondant pour que la lecture en soit encore agréable et piquante. C'est d'ailleurs dans ces petites feuilles qu'il faut chercher la physionomie de cette époque agitée, une de celles où la presse joua le plus grand rôle. On remarquera que, dans les extraits que j'en ai faits, je me suis presque exclusivement attaché aux articles ayant trait à mon sujet.

Le général Buonaparte.

Dans les républiques on rêve le bien, dans les monarchies on l'exécute. Dans les républiques la gloire est un songe, dans les monarchies elle est une réalité. Dans les républiques, plus on a travaillé pour le compte de son pays, moins on a fait pour soi ; dans les monarchies, plus on a travaillé pour son pays, plus on a fait pour son propre compte. Ces trois maximes, extraites d'un livre ancien comme le monde, le seul peut-être qui n'ait jamais menti, méditez-les, et vous nous pardonneriez l'inquiétude qui nous agite.

Buonaparte a rêvé le bien ; mais l'a-t-il exécuté ?

Buonaparte a rêvé la gloire ; sa gloire deviendra-t-elle une réalité ?

Buonaparte a fait beaucoup pour son pays ; quel avantage en a-t-il retiré ? quel avantage en retirera-t-il ?

Certes, il était de l'intérêt de la République française de chercher hors de son sein des alliés, des points d'appui ; il était de

sa politique d'arracher des sceptres à la monarchie : il était du devoir de Buonaparte de la seconder dans ce double projet.

L'Italie rendue à elle-même, ses peuples arrachés à la domination de leurs maîtres naturels et rangés sous les bannières de la liberté française, tout cela, au premier coup d'œil, a quelque chose de grand et d'imposant : je n'y vois que le rêve de l'ambition, car, pour que la République française recueille les fruits que sa politique lui promet, il faudrait avoir la certitude que les provinces coalisées ne détruiront pas la liberté de l'Italie ; il faudrait les avoir réduites à l'impuissance de la subjuguier ; il faudrait que l'Italie entière eût, sans le secours des armes, sans l'appareil de la victoire, consenti à ses nouvelles destinées. Interrogez Venise, interrogez le peuple génois, interrogez jusqu'aux habitants des provinces lombardes et milanaises, vous verrez que le Directoire et Buonaparte n'ont fait jusqu'à présent que des rêves à dormir debout. Prenez mille républiques de ce genre, ajoutez-y la République française, vous n'aurez que des États nains, enfants se débattant dans leurs langes ; vous n'aurez qu'une famille d'orphelins. Loin donc de trouver dans cette réunion le bien que j'y cherchais, j'y découvre des maux présents, des maux à venir : car, si l'Italie succombe, la France aura le même sort ; si elle conserve sa nouvelle existence, ce ne sera qu'aux dépens des monarchies ; et quelle alternative plus fâcheuse pour les peuples de l'Europe que de tomber dans l'enfance des républiques, ou d'avoir sans cesse les armes à la main pour défendre leurs droits et leur Constitution ?

Buonaparte a rêvé le bien comme il a rêvé la gloire. Plus heureux qu'Annibal, il dompta les descendants de Fabius ; mais le chêne dont sa tête est couverte, Spartacus s'en était couronné avant lui ; plus heureux que ce vil gladiateur, d'une origine plus recommandable, il n'est encore aux yeux de la coalition qu'un chef de rebelles, et l'opinion attend pour le mettre au rang des héros l'issue du combat qui doit assurer le sort de la République française. Jusqu'à ce moment, il n'obtiendra de son pays que la faible portion d'admiration que son parti lui accorde, et qu'il lui ravira dès l'instant qu'il aura cessé de lui être nécessaire. Dans

les monarchies, où tous les esprits, tous les cœurs, sont poussés vers un centre commun, la gloire est le résultat d'une convention générale, invariable comme les éléments qui la composent. La gloire de Turenne a survécu tout entière à la monarchie française; le vainqueur de Jemmapes n'est plus connu que par ses intrigues politiques. Que la chance tourne, que la République française disparaisse, qu'elle passe en d'autres mains, qu'elle change de système, qu'elle subisse la moindre altération dans son gouvernement, Buonaparte ne sera plus que l'Attila de la Lombardie.

J'ai dit que dans les républiques, plus on travaillait pour le compte de son pays, moins on faisait pour soi; tandis que dans les monarchies, plus on faisait pour elles, plus on faisait pour son propre compte. A cet égard, j'en appelle aux plus grands hommes de la Grèce; j'en appelle à Thémistocle errant chez Artaxercès, à Aristide mourant dans la pauvreté, à Pausanias éprouvant le supplice de la faim dans le temple de Minerve, à Cimon banni par l'ostracisme, à Alcibiade tombant sous les flèches de Pharnabase, à Socrate assassiné par ses concitoyens; j'en appelle à Phocion empruntant quelques deniers pour payer ses bourreaux. Dans les monarchies, les grands services obtiennent de la politique ce qu'ils attendraient peut-être en vain de la reconnaissance, et c'est par la récompense qui suit une action d'éclat que les monarques se la rendent pour ainsi dire personnelle. Que restait-il à Washington des lauriers arrachés à Burgoigne? Un nom maudit par les uns, redouté des autres. A la paix du continent, que sera Buonaparte? Un citoyen rentré dans la foule commune. Et c'est pour un avenir semblable qu'il aurait épouvanté l'Europe? Je ne le crois pas. Aujourd'hui que, rassasié d'honneurs, il n'a plus rien à espérer de nous, n'est-il pas à craindre que son génie actif et bouillant lui fasse rechercher une gloire et des emplois moins fugitifs? A l'âge de l'ambition, serait-il étonnant qu'après avoir été proclamé le premier homme de la République française, il aspirât à devenir le premier homme de la monarchie? Le titre de connétable, des dignités respectées chez tous les peuples, une fortune immense, des titres flatteurs pour l'orgueil, des

hommages solennels, voilà ce que la renommée lui promet déjà ; et quel cœur peut répondre de ne pas se laisser aller aux caresses de la fortune ? Il résistera sans doute ; mais le vainqueur de l'Italie n'est qu'un homme ; et comment compter sur la durée d'un empire dont les destinées sont commises à la vertu aux prises avec la séduction ?

Essai sur les journaux modernes.

Les journaux modernes, je parle de ceux que la Révolution a vus naître, ne seront pas sans célébrité. A quelque titre qu'ils l'obtiennent, la postérité, pour les juger sainement, les rangera sous des époques différentes, dont la première datera du 14 juillet 1789 ; la seconde, du 10 août 1792 ; la troisième du 9 thermidor, indéfiniment, jusqu'au jour où le gouvernement aura éprouvé soit une révolution, soit des changements sensibles. Cet ordre établi, elle laissera de côté les circonstances pour départir l'éloge ou le blâme, la gloire ou l'infamie, d'après le bien ou le mal qu'ils auront fait à l'humanité. Ce jugement sera malheureusement sans appel ; mais il portera la lumière dans tous les esprits ; il apprendra à distinguer la philosophie du vandalisme, la vertu de l'hypocrisie, l'amour de la patrie de l'ambition ; il apprendra aux peuples à se tenir en garde contre les novations dangereuses, aux grands à se prêter aux réformes utiles, aux philosophes à respecter les gouvernements jusque dans leurs erreurs.

Je laisse à l'histoire le soin de publier la nomenclature des journaux modernes ; il me suffira de dire que, ceux de la première époque ayant été le produit de l'alliance monstrueuse de la politique et de la philosophie, on ne peut les considérer que comme des enfants d'un même lit, différents entre eux par l'éducation, les mœurs et les habitudes. Passant des journaux aux journalistes, je citerai pour preuve : Durosai, appelant sur l'Assemblée constituante les foudres du trône et du ciel ; Marat, invoquant contre une caste malheureuse et proscrite les furies infernales ; Peltier,

criblant des traits de la satire les philosophes du jour ; Villette, aiguisant l'épigramme contre les défenseurs de la monarchie ; Suleau, donnant un cartel au peuple ; Hébert, proposant le pugilat à la noblesse française.

Les journaux modernes n'ont pu se garantir de l'influence des circonstances. S'ils ont donné le branle à la Révolution, ils en ont eux-mêmes éprouvé de sensibles.

Puisse le tableau que je vais tracer servir d'instruction à ceux qui se jetteraient dans cette carrière périlleuse sans avoir consulté leurs forces et leur courage !

*Relevé des journalistes décapités, assassinés ou proscrits
depuis le 14 juillet 1789.*

DÉCAPITÉS.

Durosoi. — Il rédigeait la *Gazette de Paris*.

Camille. — Les *Révolutions de Brabant*.

Linguet. — Les *Annales du Brabant*.

Brissot. — Le *Patriote français*.

Gorsas. — Le *Journal des quatre-vingt-quatre départements*.

Girey-Dupré, collaborateur de Brissot.

Fabre d'Eglantine. — Les *Révolutions de Paris*.

Decharnois. — Le *Spectateur*.

Parisau. — La *Feuille du Jour*.

Boyer. — Le *Journal des Spectacles*.

Hébert. — Le *Père Duchesne*.

L'abbé Bouyon. — La *Feuille à deux liards*.

ASSASSINÉ.

Suleau. — *Journal de Coblentz*.

POIGNARDÉ.

Marat. — L'*Ami du Peuple*.

CONDAMNÉ A LA DÉPORTATION.

Barère. — Le *Point du Jour*.

MORT DE DOULEUR A LA NOUVELLE DU MASSACRE DE NANCY.

Loustalot. — *Les Révolutions de Paris*.

MORT DE CHAGRIN.

L'abbé Royou. — *L'Ami du Roi*.

MORT DE PEUR.

Villette. — *La Chronique de Paris*.

FUGITIFS.

Peltier. — *Les Actes des Apôtres*.

Rivarol. — *Journal de Cambrai*.

Mallet du Pan. — *Mercure de France*.

TORTURÉ.

L'abbé Poncelet. — *Courrier républicain*.

PILLÉS ET VOLÉS.

Gautier. — *Journal de la Cour et de la Ville*.

Fiévée. — *Chronique de Paris*.

Le 1^{er} messidor an V, le Thé commença une série d'articles sur les journaux qui existaient alors, articles nécessairement intéressants pour notre sujet, mais dont la publication fut malheureusement interrompue par le 18 fructidor. Nous en reproduirons néanmoins ce qui fut publié : c'est une sorte de pendant du tableau des journaux de 1790 par M. de l'Épithète (V. t. IV, p. 92). Bertin donne ces articles comme la reproduction d'une brochure, dont il contrôle parfois les jugements ; mais je ne saurais dire si c'est une fiction.

REVUE DES JOURNAUX.

Un homme de lettres qui prétend ne connaître *aucuns* journalistes, et n'avoir nulle raison d'en aimer ou d'en haïr *aucuns*, vient de mettre en vente chez les marchands de nouveautés un ouvrage intitulé *Revue des Journaux*. — Dans l'avertissement, il rappelle qu'il publia, il y a quatre ans, deux cahiers de la Correspondance du laboureur bourguignon.

Dans l'épître dédicatoire à M. Le Fermier, à Courtin, il dit : « Vous m'avez marqué plusieurs fois, mon cher voisin, que vous ne receviez dans le canton que le journal le *Rédacteur*, envoyé *gratis* par le gouvernement aux administrations, commissaires et juges de paix ; vous avez ajouté que ce journal inspirait le plus grand dégoût, et vous m'avez demandé mon opinion sur les meilleurs journaux que l'on pouvait tirer de Paris. Je saisis avec empressement l'occasion de vous satisfaire en vous faisant hommage de la *Revue des journaux*, que je vais faire imprimer. Acceptez ce petit cadeau comme un témoignage de ma constante et sincère amitié. » — Ensuite, il passe à l'examen critique des journaux. Le rôle que les publicistes ont joué et jouent encore dans la Révolution, l'influence qu'ils exercent sur l'opinion, la sorte de magistrature dont ils sont revêtus, feront rechercher sans doute cet ouvrage. Pour mettre à même le lecteur de prononcer, nous le donnerons chapitre par chapitre. Avant de nous livrer à ce travail, nous protestons d'avance contre les inductions de la malignité, soit qu'elle nous soupçonnât de partager les jugements de l'auteur, soit qu'elle nous accusât de ne les répandre que pour les accréditer.

Affiches, Annonces et Avis divers, ou Journal général de France.

« Ce journal est connu sous le nom de *Petites Affiches*, et c'est le plus ancien de tous ceux qui existent aujourd'hui. Comme il a été l'objet d'une spéculation lucrative dans tous les temps, il a été constamment et servilement dévoué au gouvernement ; mais pendant le système révolutionnaire, les rédacteurs se sont dés-

honorés par la plus lâche et la plus basse servitude, en n'insérant que les pièces de vers commandées par les révolutionnaires, en adoptant les premiers le tutoiement, en débaptisant les rues, en sorte que la rue Saint-Pierre a été nommée par eux la rue Pierre; en transformant les domestiques en officieux; en substituant le citoyen au monsieur; enfin, ils se sont couverts d'ignominie au point de donner, de leur propre chef, à la rue Montmartre (1) le nom de rue Montmarat, dans le temps de la plus haute faveur du monstre Marat; et cependant ni l'affreuse commune du 40 août ni les sections n'avaient point changé la dénomination de la rue Montmartre.

» Les Petites Affiches ont été en possession privilégiée, jusqu'à ces derniers temps, de faire les différentes annonces et de publier les avis concernant les intérêts des particuliers. Il faut espérer que par la suite nos journaux, à l'instar de ceux d'Angleterre, publieront également les annonces, avis, etc.

» La rédaction des Petites Affiches est signée par Ducrai-Duminil, connu dans la littérature par des pièces fugitives et quelques romans. »

Journal de Paris.

« La destinée de ce journal est d'être rédigé par des semi-philosophes, qui en ont fait un champ-clos où ils se sont efforcés continuellement à combattre, comme préjugés, tous les principes sur lesquels nos aïeux avaient fondé la durée et la prospérité de la France, devenue la proie de l'intrigue et du crime, et se débattant, depuis que l'on s'est écarté de ces salutaires principes, dans les convulsions de l'agonie.

» Le petit M. Garat, arrivé du pays des marmottes en guêtres et en sabots, à Paris, bien pourvu de l'effronterie basque et de la souplesse gasconne, se glissa, ventre à terre, près de quelques

(1) L'éditeur envoya plusieurs annonces aux *Petites Affiches*, dans le bon temps de Marat. Il avait grand soin d'écrire en gros caractères, très-lisibles, les anciens noms; toujours les rédacteurs imprimaient les noms révolutionnaires: ils ne peuvent dire conséquemment, pour s'excuser, qu'ils ont copié les notes manuscrites qu'on leur envoyait.

ci-devant grands seigneurs, dont il captiva, non la bienveillance, mais la morgue protectrice ; et, sur les vives recommandations qu'il obtint de ses protecteurs, il fut chargé de la rédaction du Journal de Paris.

» Bientôt ses petites excursions semi-philosophiques sur la morale, sur la religion, sur le gouvernement, bien entortillées dans un galimathias double (1), lui procurèrent un grand nombre de prôneurs parmi les oisifs frondeurs de la capitale, et ses petites intrigues et les menées de ces prôneurs le conduisirent aux Etats-Généraux.

» C'est là que se développa son mauvais génie. Qu'on lise avec attention le Journal de Paris pendant l'Assemblée constituante, on verra que Garat appelait dès lors (à très-bas bruit, il est vrai) l'anarchie et le gouvernement révolutionnaire. Aussi, dès qu'il eut connu les dispositions de Robespierre à la tyrannie anarchique, il se rangea sous la bannière de cet ambitieux aussi imprévoyant que scélérat, et, en cela, Garat suivait sans doute autant l'impulsion de sa poltronnerie que celle de son ambition hypocrite.

» Un homme non moins ambitieux que Garat, non moins hypocrite, mais moins encore superficiel, préside maintenant à la rédaction du Journal de Paris : c'est Rœderer. Pendant tout le temps du terrorisme, il n'a osé émettre une réflexion ; ses feuilles étaient d'une sécheresse rebutante. Depuis lors, à mesure qu'il s'est vu oublié par les meneurs, et éloigné des fonctions publiques, il est devenu frondeur, et frondeur caustique du gouvernement ; il est vrai qu'il fronde sans chaleur, sans emportement : on voit que ce n'est pas chez lui le *facit indignatio versum* ; ses critiques tombent plus sur les personnes que sur les choses ; il combat moins pour les intérêts publics que pour ceux de sa coterie, ou

(1) Le galimathias double paraît être le style ordinaire du sans-culotte Garat, non pas qu'il lui soit naturel, car on voit qu'il fait les plus grands efforts pour entortiller le fond de sa pensée ; mais il veut paraître profond et en même temps cacher la perversité de son cœur. Pour se convaincre de la vérité de notre observation, il ne faut que lire ses rapports à la Convention, de sanguinaire mémoire, pendant qu'il en était le ministre.

pour le soutien de ses opinions personnelles, et sa coterie est moins que rien.

» Le Journal de Paris a perdu beaucoup d'abonnés, et il en perd chaque jour ; bientôt on ne le lira plus dans la capitale, et nous le verrons disparaître, comme tant d'autres, dans le sépulcre de l'oubli. »

Les reproches adressés à M. Ducrai-Duminil méritent peu d'attention. Faire de lui un écrivain de parti pour avoir débaptisé un saint et substitué citoyen à monsieur, c'est créer tout exprès pour lui la faction des mots, et, en vérité, nous avons bien assez de celles qui nous ballottent. Quant à M. Rœderer, si sa conduite ne fut pas toujours courageuse, son excuse se trouve dans la bouche de Sosie :

*En nous formant, nature a ses caprices ;
Les uns à s'exposer trouvent mille délices ,
Moi j'en trouve à me conserver.*

M. Rœderer répondra-t-il ? — Si, comme la femme de Sganarelle, il venait à nous dire : Que vous importe ? J'ai du plaisir à être battue ; je veux qu'il me batte... Nous serions, à notre tour, dans un embarras bien pénible ; car on ne peut citer Molière sans avoir lu qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt.

Le Messager du Soir, ou Gazette générale de l'Europe.

« Aucun journal n'a fait autant de dupes que celui-ci. Voué, dès sa naissance, à la faction de la Convention dite des modérés, il a opposé, pendant le régime affreux de la Terreur, quelques principes de raison et d'humanité aux brigandages et aux horreurs sanguinaires qui dévastaient la France sur tous les points de sa surface. Les bonnes gens royalistes ou aristocrates (1), qui ne savaient pas que ce journal était exclusivement attaché à son

(1) On a pendant longtemps confondu les aristocrates et les royalistes, quoiqu'ils aient toujours différé d'opinion. Les aristocrates proprement dits voulaient une constitution monarchique avec deux chambres et des administrations choisies par le peuple ; les royalistes, au contraire, le rétablissement de la monarchie

parti, crurent que les sentiments d'humanité que l'on y professait les concernaient particulièrement, tandis que l'on ne s'y occupait réellement que de la cause des soixante-treize députés incarcérés et des autres de la faction qui étaient restés libres au sein de la Convention, et les nombreux mais tremblants ennemis du système révolutionnaire et républicain, lurent avec avidité et choyèrent le *Messenger du Soir*. Après le 9 thermidor, les modérés, voulant renverser le parti anarchique de la Montagne, sentirent que préliminairement il était indispensable d'anéantir toutes les jacobinières, foyers permanents d'anarchie révolutionnaire. Ils se rapprochèrent et firent cause commune avec les Dantonien ou Orléanistes, et autres meneurs de la société cordelière. Dès lors, le *Messenger* développa une haine vigoureuse contre les jacobins, et les bonnes gens, ravis en extase en voyant un journal où s'établissait une lutte terrassante contre leurs plus cruels ennemis, se persuadèrent fermement que cette lutte avait pour objet de les soutenir spécialement, et toute leur affection se tourna vers le *Messenger*. Cependant, malgré la destruction des jacobinières, la déportation des Collot, Barère et compagnie, et l'expulsion de quelques autres buveurs de sang, la Montagne conserva jusqu'au 43 vendémiaire une prépondérance marquée. Ce fut elle qui nomma le Directoire parmi ses membres, et malgré l'arrivée du nouveau tiers à la défunte Convention. La Montagne ayant regagné les Dantonien, qui n'avaient pas trouvé leur compte dans leurs liaisons avec les modérés, continua à maintenir l'assemblée des Cinq-Cents dans l'asservissement. Le *Messenger*, fidèle à son institution, eut alors à combattre et les membres du Directoire (anciens jacobins entourés de jacobins auxquels ils conférèrent toutes les places), et les membres de la Montagne, dirigés habituellement par leur veille haine contre les modérés ou par l'impulsion du Directoire. Alors encore le *Messenger* montra

in statu quo. Les principaux chefs de ces deux partis ayant succombé sous la hache conventionnelle, et le gouvernement ayant été institué aristocratiquement par la Constitution dernière, les gouvernants ont eu l'adresse d'éloigner, petit à petit, l'idée et le mot d'aristocrate : on y a substitué le mot chouan ; mais dans le fait, les prétendus royalistes et chouans sont de bonnes gens, ennemis du sang et du système révolutionnaire, et ne soupirant que pour la paix et la tranquillité.

plus d'énergie qu'auparavant : la faction qu'il défendait se fortifiait du rempart de la Constitution ; mais, quoique le *Messenger* se maintint fort adroitement dans les voies constitutionnelles, il fut la proie des gouvernants, et il obtint à plusieurs reprises les honneurs de la persécution. Par là il devint plus cher encore aux bonnes gens, et leur erreur à son égard se soutint. Cependant, lorsqu'ils vinrent à réfléchir que le *Messenger* n'avait jamais montré de l'énergie que pour défendre les intérêts de son parti ; qu'il ne s'était jamais élevé vigoureusement contre les atteintes portées par les gouvernants aux droits des particuliers, ni contre les abus énormes et de tous les genres dont le peuple était la victime, les bonnes gens sentirent pourtant bien que le *Messenger* n'avait jamais songé à eux, et peu à peu ils ont commencé à l'abandonner. Je vous dirai cependant que, quoique le *Messenger* n'ait travaillé que pour son parti, la classe nombreuse des bonnes gens lui doit de la reconnaissance, parce qu'il a été l'un des journalistes qui a opposé le plus de constance et de vigueur aux invasions du gouvernement, et que, s'étant élevé contre un des premiers et des plus forts, il a enhardi le plus grand nombre des autres journalistes à faire chorus.

» Le *Messenger* est signé par Lunier et Langlois ; mais le premier n'a rédigé que pendant les intérim, et Langlois est seul connu du public. »

Nous saisissons avec empressement cette occasion de payer à MM. Langlois et Lunier le tribut d'éloges que l'on doit à l'énergie ainsi qu'au courage ; et Paris attestera avec nous que, si nous avons échappé au retour de la tyrannie et de l'arbitraire, nous en avons l'obligation à l'opiniâtreté avec laquelle ils n'ont cessé de les combattre. En général, le style du *Messenger* du soir est vif, serré, sans manière, sans affectation ; ce qui lui donne une physionomie particulière et lui promet un succès durable.

Nouvelles politiques, nationales et étrangères.

« Ce sont encore les Clichien qui dirigent l'esprit des *Nouvelles politiques* ; mais Lacretelle, qui signe le journal, lui donne une

physionomie très-prononcée et souvent indépendante de l'influence clichienne. On y trouve parfois des morceaux vigoureux et très-bien faits contre les différents abus du pouvoir. Lacre-
telle à un style mâle joint le talent de discuter en logicien expérimenté; mais il ne s'évertue que de loin en loin, et le plus souvent on ne trouve dans ce journal que des articles de remplissage. Il est possible que Lacre-
telle, qui s'attendait à entrer dans le nouveau tiers, abandonne les clichiens, qui ne se sont pas encore assez employés pour le faire nommer, et il ferait bien. »

L'Historien.

« Des raisonnements alambiqués et presque toujours obscurs, des divagations continuelles sur l'économie politique, des petites vues sur les finances et nuls matériaux pour l'histoire: voilà ce qu'on peut reprocher à l'historien Dupont de Nemours, membre des Deux-Cent-Cinquante, et clichien. Vous concevez qu'il écrit dans l'esprit de sa faction; mais au travers les écarts de sa mauvaise tête on aperçoit qu'il a le cœur bon. Tout ce qu'il écrit sur la philanthropie, sur l'humanité, paraît couler de source et se fait lire avec intérêt. »

Le Grondeur, ou le Tableau des Mœurs du Siècle.

« Parvenus au dernier terme de la dépravation morale et politique, lorsque le crime règne et quand le vice et l'infamie triomphent, vous croyez peut-être que le Grondeur nous offre avec amertume le tableau de nos mœurs dissolues, qu'il nous tance avec sévérité sur notre insouciance légèreté qui nous fait oublier le poids des chaînes dont on nous garrotte chaque jour, et qu'enfin il s'élève d'une manière rigide et énergique contre la tyrannie? Vous vous trompez; et au lieu d'un homme morose et colérique, le rédacteur du Grondeur est semillant, pétillant d'esprit et de gaieté. Au lieu de fronder les ridicules, il persifle, il attaque le vice avec la plaisanterie, il combat la tyrannie avec les armes de la raison, non la raison maussade et revêche qui

déplaît et repousse, mais avec la raison douce qui persuade et qui ramène; et peut-être, dans ce moment où toutes les passions ont été exaltées ou sont dans la fermentation, le genre adopté par le Grondeur est le plus convenable à un ouvrage périodique. Celui-ci est très-répandu; je souhaite qu'il le soit davantage. Les républicains trouvent que ce journal est d'un royalisme effronté; les royalistes se plaignent de ce qu'il est trop constitutionnel. En effet, il n'est pas prononcé, cela viendra.»

Le Moniteur ou Gazette nationale.

« Journal établi pour faire de l'argent, comme toutes les entreprises du citoyen Panckoucke, et vendu comme de raison aux plus forts. Depuis son origine, le Moniteur a été rédigé par des jacobins exagérés et toujours d'après l'impulsion jacobine. Les plus vains d'entre les frères et amis siégeant au sabbat conventionnel ont eu grande attention de faire insérer tout au long leurs motions sanguinaires et féroces dans le Moniteur; ils n'ont pas prévu que ce journal deviendrait un jour pour eux le livre de réprobation.

» Depuis que les jacobins sont flambés (pas autant qu'ils le méritent à la vérité), le Moniteur semble les avoir laissés (sans les défendre) à leur sort misérable; mais il est devenu le bas flatteur et le vil complaisant du Directoire, et c'est toujours à peu près servir la cause jacobine.

» On a recherché les feuilles du Moniteur, et on en a fait autant de collections que possible. Elles ont été vendues cher et sont passées en partie à l'étranger, qui ne peut trouver que là un corps de faits et une suite détaillée de toutes les gentilleses révolutionnaires, conventionnelles, législatives, etc.; mais ce journal est tombé dans le plus grand discrédit, et perd chaque jour des abonnés.»

Le Miroir.

« Les rédacteurs du Miroir, Beaulieu et Souriguères, ont lancé leur journal dans un moment favorable, et ils ont obtenu un grand succès. Ils ont annoncé et montrent constamment une

haine vigoureuse contre les jacobins, buveurs de sang, pillards et autres brigands révolutionnaires ; mais c'est à tort qu'on a accusé les rédacteurs d'être royalistes, ils sont bien certainement très-constitutionnels et très-républicains : ils s'évertuent parfois sur le compte du Directoire, et ne le ménagent pas ; mais ils n'échappent guère l'occasion de prôner certains membres des deux Conseils, et, comme personne n'ignore que ces membres sont les plus vils antagonistes du Directoire, on sent facilement le motif qui porte le Miroir à embellir les uns et à enlaidir les autres. On trouve dans ce journal communément de bonnes vues et de bons raisonnements étayés d'une logique saine, et des connaissances étendues ; mais on y trouve trop souvent des plaisanteries qui ne sont pas plaisantes et des applications qui ne sont pas toujours heureuses. Cependant, il plaît au public ; mais qui peut compter sur la constance du public ? »

L'Ami des Lois.

« L'Ami des Lois, par Poultier, ex-moine et membre de l'Assemblée des Deux-Cent-Cinquante. Si j'étais royaliste et si je voulais rédiger un journal utile à mon parti, Poultier serait mon modèle.

» Comme lui j'exagérerais les faits et gestes des soi-disant patriotes, pour les rendre ridicules et odieux.

» Comme lui je louerais à outrance les opérations vicieuses, fausses ou méchantes du gouvernement, afin de le déprécier dans l'opinion publique.

» Comme lui j'inventerais mille mensonges, et je publierais mille sottises extravagantes contre les royalistes, chouans et gens de bien, pour attirer sur eux les regards de la multitude et la rendre sensible à toutes les persécutions dont ils sont ou ont été les victimes.

» Comme lui je publierais les pièces officielles ou autres qui peuvent servir la cause du roi et de ceux qui lui sont attachés, en mêlant des exclamations puérides et des réflexions ridicules.

» Comme lui enfin, je porterais aux nues, je vanterais à l'excès les gens du gouvernement, généraux, ministres, etc., sur lesquels

l'opinion publique ne serait pas encore bien établie, pour la diriger vers l'examen et la critique : car, plus on exagère le mérite et les talents d'un homme, plus il est exposé à être jugé sévèrement, et, partant, à faire la culbute ; témoin l'hypocrite scélérat Necker, le crapuleux Orléans, l'infâme Péthion, Robespierre et tant d'autres.

» Poultier, dont le style est aisé et souvent agréable, n'était lu que par quelques jacobins : il s'est avisé de mordre à droite et à gauche les journalistes anti-jacobins ; ceux-ci ont riposté, et, à force de citer les extravagances de Poultier, ils ont fait naître aux honnêtes gens la curiosité de le lire ; il résulte qu'en ce moment le journal de Poultier est très-recherché par les jacobins, qui lui applaudissent, et par les hommes honnêtes, qui s'amusement de ses forfanteries jacobines et mensongères. »

Puisque l'auteur ignore l'origine de la petite fortune du journal de Dominique Poultier, nous allons la lui faire connaître. L'Ami des Lois (de la Convention) n'était lu que de quelques jacobins à qui il était envoyé gratis et par forme de salaire, en attendant mieux. Le Directoire, composé alors de cinq jacobins, le lisait aussi. Indigné des diatribes que Poultier s'y permettait contre les gros bonnets de l'ordre, il alla de lui-même au devant d'un accommodement. Poultier, dont le journal n'était que la besace du frère quêteur, s'humanisa moyennant quelques milliers de souscriptions prises pour le compte du gouvernement, et sous la promesse qu'il deviendrait le Sancho Pança du Directoire.

Lecteurs et souscripteurs étant deux choses parfaitement distinctes en langage révolutionnaire, c'est s'abuser que de croire que la feuille de Poultier soit plus répandue qu'autrefois.

L'auteur nous paraît d'une indulgence extrême, lorsqu'il accorde au style de Poultier de l'aisance et de l'agrément. Poultier, qui n'a écrit de sa vie que les quittances de ses myriagrammes et les reçus des gages qui lui sont payés en sa qualité de calomniateur à la solde du gouvernement, sera le premier à se défendre d'un éloge qu'il ne mérite point, et dont il ne fait nul cas. Il n'en est pas moins vrai que son journal offre quelquefois, sous

la signature de M. Leclerc des Vosges, des articles passablement tournés. Qu'est ce M. Leclerc des Vosges? Agé de dix-sept ans, employé aux presses de M. Poultier, il signe, moyennant quinze sous par colonne, toutes les impertinences de son patron. Qu'est ce M. Leclerc des Vosges? Un jeune homme mis à mal par un moine artificieux, à qui tous les moyens conviennent, lorsqu'il s'agit de se soustraire à la responsabilité qui pèse sur les écrivains.

Cet accouplement bizarre a donné lieu aux vers suivants :

A M. LECLERC DES VOSGES.

Jeune et charmant Leclerc, laissez Poultier sur nous

Exhaler sa juste colère.

Lorsque Jupiter en courroux

Faisait trembler les cieux au bruit de son tonnerre,

Ganymède tremblant embrassait ses genoux.

Journal des Hommes libres.

« Charles Duval, arrivé à la Convention avec le besoin d'améliorer sa fortune (en ce temps-là tout le monde indistinctement ne pouvait pas encore pêcher en eau trouble), n'imagina pas de moyen plus avantageux que d'établir un journal; et comme les jacobins dominaient, il se mit à leur solde, et, avec leur assistance, il eut la fourniture des armées (en journaux), celle des jacobinières et des assemblées administratives; et ce qui prouve que sa spéculation était bonne, le détestable comité prétendu de Salut public lui paya jusqu'à 42,000 abonnements. Il avait nombre de rivaux dans la même carrière; mais il eut constamment la meilleure place. Ainsi, tandis qu'après la déconfiture des jacobins, ses rivaux changeaient selon le vent, ou abandonnaient le terrain, il eut l'héroïsme de se charger presque seul de la défense et même de l'apologie des frères et amis; et, ce qui est à remarquer, plus les jacobins étaient jetés dans la boue, plus le Journal des Hommes libres faisait ses efforts pour les relever; mais, hélas! tous ces efforts, quoique secondés par la *Sentinelle*

du chevalier aux tristes aventures et à la triste figure, Louvet, tous ces efforts, dis-je, n'ont servi qu'à faire enfoncer les jacobins plus avant, et le pauvre journal se ressent furieusement aujourd'hui de la piteuse situation des frères et amis, car les frères et amis huppés, aussi magnifiques aujourd'hui qu'ils étaient déguenillés naguères, sont les premiers à crier haro sur les jacobins, et les laissent dans le cloaque où eux-mêmes les ont précipités.

» Il y a déjà plus de six mois que Charles Duval n'est plus occupé de la rédaction du Journal des Hommes libres. Il a eu pour successeurs trois membres montagnards, qui en auront d'autres à leur tour, et seront comme eux le jouet des circonstances, jusqu'à ce que le sort des jacobins ait été définitivement fixé par le gouvernement, ou par les sociétés populaires travaillant de par et pour le gouvernement. »

Journal du Soir, de la rue de Chartres, des frères Chaigneau, sans réflexions, par Feuillant.

« Il n'est qu'heur et malheur en ce monde. Le Journal de la rue de Chartres prouve la vérité de cet ancien proverbe. Il a enrichi les entrepreneurs et les rédacteurs, tandis que ceux de cent autres journaux meilleurs ont été ruinés. L'irréfléchisseur Feuillant a eu une vogue étonnante pendant cinq ans, et tout le monde s'en demandait le pourquoi : je vais essayer de le dire. Six mois après la création des assignats, et lorsque les bons badauds étaient encore dans l'admiration de cette mine féconde, les étrangers, qui voyaient fort bien que les assignats ruinaient la France, s'empressèrent de retirer leurs fonds et de les réaliser. Bientôt l'argent et surtout la monnaie devinrent rares. Les frères Chaigneau, qui venaient d'établir leur journal, et qui, par le moyen de leurs colporteurs, recevaient chaque jour de la petite monnaie, annoncèrent qu'ils feraient l'appoint en monnaie à tous les souscripteurs. Le plus petit assignat était de 50 livres. Les restaurateurs et limonadiers ne voulaient pas les changer, et souvent, avec un portefeuille garni de papiers, on ne pouvait ni déjeuner ni dîner hors de sa maison. Chacun s'empressa de por-

ter son papier aux frères Chaigneau , pour avoir de la monnaie, et cet état de choses dura plus d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'émission des assignats de petite coupure. Plus le déficit de monnaie se faisait sentir, plus les souscriptions abondaient chez les frères Chaigneau ; on trouvait leur journal partout, et, selon l'esprit de la mode en France, chacun voulut avoir les frères Chaigneau. Le moment de la Terreur arriva ; les journalistes examinateurs ou raisonneurs furent pillés, incarcérés, égorgés, et l'irréfléchisseur Feuillant, qui ne publiait que les nouvelles que voulaient faire passer les égorgeurs et rendait en beau les séances du tigre aréopage, resta en possession d'ennuyer le public.

» Tout passe en ce monde, et bientôt il ne sera pas plus question du Journal des frères Chaigneau que des vertugadins de l'autre siècle.»

Le Censeur des Journaux.

« On oublierait peut-être que Gallais, qui rédige cette feuille, a écrit jadis dans un esprit diamétralement opposé à celui qui semble l'animer aujourd'hui, s'il n'en faisait lui-même souvenir. Il a du talent ; mais on est toujours tenté de se demander : Qui est-ce qui le paie ce mois-ci ? Quelquefois on le croirait vendu au gouvernement, d'autres fois sa livrée est toute constitutionnelle de 1791 ; les royalistes purs l'ont cru souvent à leur disposition. C'est une espèce de caméléon politique dont il est impossible de déterminer la couleur. Remplit-il son titre de Censeur des Journaux ? Non : il censure fréquemment, mais il est très-rare que ce soient les journaux qu'il censure. Il serait à désirer qu'il s'attachât sincèrement au parti des lois et de la justice ; il ne servirait que mieux ses intérêts personnels, qu'il semble toujours chercher quand il écrit. Il a assez de moyens pour qu'on le lût toujours avec plaisir, s'il n'était pas si souvent dégoûtant par sa partialité. »

Bertin était poète, et la satire, sous sa plume, prenait souvent la forme de l'épigramme. L'épigramme était alors fort de mode. « Il en pleut, disaient les

Semaines critiques, et beaucoup de gens n'ont point de parapluie pour se mettre à couvert de cet orage. Beaucoup de personnages s'en servent comme d'un parachute : avec leur aide ils tombent plus doucement. »

MODES POUR L'AN 1798.

Costume d'un jacobin en habit de cérémonie.

*Bonnet vert sur la tête, une torche à la main,
Lacet au cou, serré de la bonne manière,
Ecriveau devant et derrière,
Avec ces quatre mots : Bourreau du genre humain.*

A M. GARAT, EX-MINISTRE DU 2 SEPTEMBRE, RÉDACTEUR DU JOURNAL INTITULÉ : *La Clé du Cabinet des Souverains*.

*Au cabinet des souverains
Cette clé ne va pas, mais bien à l'antichambre.
Parmi toutes ces clés qui sont entre vos mains,
N'auriez-vous pas aussi celle du deux septembre ?*

AU RÉVÉREND, TRÈS-RÉVÉREND PÈRE GALLAIS, CENSEUR GÉNÉRAL DES JOURNAUX, BREVETÉ PAR LA TRÉSORERIE.

*On prétend que Gallais a déserté l'autel.
Le fait est faux, et je parie
Que quatre fois par an on le voit à l'hôtel....
De la Trésorerie.*

M. Mailha-Garat, neveu d'un des forgerons de la *Clé du Cabinet des Souverains*, va épouser madame la veuve Condorcet. Voici l'annonce qu'on nous a fait passer de cette nouvelle :

CONJONCTION MATRIMONIALE.

*Le citoyen Mailha-Garat,
Neveu de septembre-Garat,*

*Emule de Carra-Marat,
Dans quelques jours épousera
La belle veuve Carita.
L'abbé Sièyes officiera ;
L'abbé Daunou psalmodiera ;
Aux noces Merlin dansera
La carmagnole, et cætera,
Et Poultier les célébrera.
Alleluia ! alleluia !*

LES CINQ CENTS LIVRES.

*On dit que chaque mois à Poultier on alloue
Cinq cents livres pour ses écrits :
Rien n'est plus vrai ; mais à Paris
Tout s'achète, jusqu'à la boue.*

A M. HERRARD, RÉDACTEUR DU *Révélateur*, JOURNAL A L'USAGE
DES SEPTEMBRISEURS.

*Le jacobin Herrard, qui sait à peine lire,
Fait le Révélateur.*

*— Quel est donc ce journal ? — Je vais vous en instruire :
Dans ce papier payé par maint septembriseur
Le blanc est son esprit, et le noir est son cœur.*

Frappé d'un mandat d'arrêt le 18 fructidor, Bertin d'Antilly se réfugia à Bâle, puis à Hambourg, où il fonda le *Censeur*, journal très-peu connu en France, l'introduction en ayant été sévèrement interdite.

On lit l'annonce suivante dans le *Journal littéraire et bibliographique*, septembre 1799, p. 296 :

Nouveau journal français, intitulé *l'Historien de la Coalition*, avec cette épigraphe :

Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos.

Nous ne connaissons encore ce journal que par le prospectus, qui vient de paraître. Après avoir énoncé le motif qui les dirige, et qui est de combattre les erreurs que les folliculaires républicains ne cessent de répandre, les rédacteurs annoncent s'être donné pour associés deux écrivains d'un talent distingué dans ce genre de littérature, M. de Mesmons-Romance et M. Bertin d'Antilly. « Le journal, disent-ils, quoique rédigé à Hambourg, ne lui sera personnel que par les relations de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement; la langue dans laquelle nous l'écrivons nous fait espérer qu'il se répandra partout où la Révolution a porté ses ravages et son idiome. Mais, et nous nous hâtons de le déclarer, c'est surtout dans l'intention de porter le dernier coup à la tyrannie républicaine que nous entreprenons cet ouvrage. »

Nous ne sachions pas que *l'Historien de la Coalition* ait jamais paru; c'est, selon toute apparence, le Censeur qui le remplaça. Il fallait que cette feuille fût bien violemment hostile au gouvernement français, puisqu'on dit que Bonaparte demanda au sénat de Hambourg l'extradition du rédacteur; mais, ajoute-t-on, l'empereur de Russie, Paul I^{er}, que Bertin avait célébré dans un poème de cinq à six cents vers, le fit réclamer par son ambassadeur, et l'attacha comme poète au théâtre de Saint-Petersbourg.

Le *Censeur des Journaux*, dont nous parlions tout à l'heure, ne pouvait manquer de peindre ses confrères ; voici deux articles pris parmi ceux qu'il leur consacre.

Les journaux sont aujourd'hui partagés en deux grosses armées, dont l'une se compose des *Courrier républicain*, français, et universel, de la *Gazette universelle*, de la *Gazette française*, de la *Quotidienne* et de la *Correspondance*.

L'autre est formée de la *Sentinelle*, du *Moniteur*, de la *Gazette de France*, du *Journal des Lois*, de celui du *Bonhomme Richard* et du *Patriote de 89*.

Ces armées sont en présence, sous leurs bannières respectives.

Entre ces deux armées bien prononcées voltigent, comme troupes légères, le *Républicain*, les *Nouvelles politiques*, le *Courrier de Paris* et le *Censeur des Journaux*. Fières de leur civisme et de leur indépendance, ces quatre feuilles conservent dans leurs récits cette modération dont le style sied aux gens de lettres, et cette balance dans les opinions qui convient à l'histoire.

On sent bien que l'histoire négligera les injures personnelles, les polémiques amères, les débordements de jalousie, qui font aujourd'hui l'ornement et presque tout le mérite de nos feuilles périodiques, pour ne recueillir que les faits, les causes et leurs principaux développements.

On sent que nos neveux s'inquiéteront peu de savoir si le citoyen Poultier était ou non bénédictin, mais ne seront pas fâchés d'apprendre que le citoyen Poultier fut un des premiers et des plus courageux à révéler les mystères de la tyrannie, dans des discours périodiques où plus d'un journal puisa, sans l'avouer, son mérite et son courage, et que le mot de *bénédictin* fut la grosse injure dont l'honora le *Courrier républicain*, accusé par lui d'avoir été successivement l'écho des gentilleses de Robespierre et des sarcasmes de la *Gazette française*.

Chacun de ces journaux sert en secret un parti différent. Réunis aujourd'hui contre l'ennemi commun, vous les verrez se diviser,

se déchirer demain, si demain l'ennemi commun succombe, sans laisser à aucun d'eux la plume ou l'espoir du succès. Ah! celui qui disait, il n'y a pas six mois, que les journaux étaient l'organe de l'opinion publique, en fait amende honorable; ils n'en sont, pour la plupart, que la sentine.

C'est une arène révoltante, où descendent des athlètes dépouillés de toute honte, pour insulter les passants, pour mordre leurs rivaux, pour montrer leur nudité et faire rire tous les spectateurs à leurs dépens.

En lisant les oracles de ces petits despotes littéraires, guindés sur leurs tribunaux, on est surpris de n'y jamais trouver ce ton modeste et savant qui caractérise les *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle, les journaux des Bauval, des Basnage, des Fréron, et autres écrivains du vieux temps.

Ah! c'est qu'on ne connaissait alors ni les coteries patriotiques, qui déterminent sur la couleur du parti le mérite d'un auteur, ni les femmes économico-philosophico-royalistes, qui distribuent les réputations et les honneurs. On ne connaissait point l'art, devenu si à la mode, de paraître savant sans l'être; et lorsqu'un écrivain était condamné par un journaliste, il était jugé par son pair. *Quantum mutatus ab illo!*

Si vous exceptez deux hommes qui écrivent passablement, qu'on me cite un journaliste capable d'analyser, de discuter, de réfuter les ouvrages savants qu'a produits le commencement du siècle, le système sur les langues du grammairien de Lausanne, les brillantes rêveries du romancier de l'Histoire naturelle, les calculs d'Euler, les erreurs de Voltaire, les chimères de J.-J. Rousseau, les savantes recherches de Bailly, etc.....

Je le dis à regret, de tous les êtres qui font valoir aujourd'hui le fonds journalique, il n'y en a pas trois qui puissent tracer un sillon profond. On veut tout lire, tout juger, tout gouverner, et, conséquemment, on lit à la hâte, on juge mal, on désorganise tout.

C'est le revers du journalisme du xvii^e siècle.

Quand, d'ailleurs, Bayle ou Leclerc se chargèrent de rendre compte d'ouvrages philosophiques ou théologiques, l'un s'était déjà

signalé par ses Pensées sur les comètes, l'autre par différents écrits sur l'histoire ecclésiastique.

De nos jours, tout homme qui a la rage d'écrire, ou qui souvent n'a que faim, s'assied sans façon sur un tribunal et prononce sans examen; il substitue l'impudence au savoir, les sarcasmes aux raisons, les conjectures aux faits, les passions à la vérité. Il parle de tout, juge sur tout, sans avoir rien approfondi, et, malgré son ignorance ou son ineptie, il vérifie encore ce proverbe de Boileau :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Et nous finirons le tableau de Paris par ce vers, qui s'y applique sous plus d'un rapport.

(3 septembre 1795.)

Les journaux sont encore, malgré leurs pertes, la branche la plus lucrative de la littérature française. La fureur des oisifs pour les nouvelles politiques, et l'avidité de ces êtres qui, toujours à l'affût des événements, en profitent pour mettre à contribution les fantaisies de leurs semblables, ont étrangement multiplié ces trompettes mensongères de la Renommée.

Renaudot fut, dans le dernier siècle, l'heureux opérateur qui découvrit cette mine féconde, que la cupidité typographique n'a pas encore épuisée.

Bayle assure que de son temps, en 1684, ces chroniques journalières étaient déjà décriées.

Cependant, cette monnaie, quoique reconnue fausse, a cours, et les journaux sont et seront toujours lus, cités et prônés, malgré l'ineptie de leurs auteurs ou les défenses du gouvernement, parce qu'il y aura toujours des essaims nombreux d'oisifs, dont l'existence morale se borne à déraisonner sur leurs impostures.

La Révolution les a fait éclore par milliers, comme dans les climats chauds une pluie abondante fait naître une infinité d'insectes.

Le calme reparait, et tous s'anéantissent.

Et voilà pourquoi certains journalistes se battent les flancs pour prolonger nos secousses révolutionnaires. Ils sentent que le règne paisible des lois les replongera infailliblement dans l'oubli.

Parmi ceux qui circulent à Paris,

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Nous ne parlerons ici que des principaux :

La *Gazette française* : recueil d'épigrammes et de pièces pour servir à l'histoire du roman de la Révolution.

La *Gazette universelle* : enfant rachitique d'une mère fameuse par ses prostitutions.

La *Quotidienne* : on voit encore à travers les lambeaux qui la couvrent les restes de son ancienne gloire.

L'*Accusateur public* : la coqueluche des femmes, les délices des boudoirs et un coloris d'éventail.

La *Correspondance politique* : de la méchanceté sans déguisement et un système d'opposition sans moyens.

Le *Courrier universel* : de l'esprit sans discrétion et des nouvelles sans vérité.

Le *Courrier français* : jolie marqueterie dont on devine les intentions plutôt qu'on n'en voit le sujet.

Le *Courrier républicain* : le plus changeant de tous les Pro-tées quant aux opinions, le moins dangereux quant au langage.

Le *Bulletin républicain* : plagiaire de tous les autres.

J'observe que ce mot de *républicain*, ajouté soit au *Courrier*, soit au *Bulletin*, fut dans le principe le bouclier de leurs auteurs, et n'en est plus aujourd'hui que le hochet. Fi ! les ingrats !

Le *Moniteur* : la plus volumineuse comme la plus exacte compilation des séances de la Convention ; on lui reproche d'être arriéré de quatre jours.

Le *Courrier de Paris* : honnête et perpétuelle jérémiade sur nos malheurs.

Le *Batave* : fatigant polémiste, mais franc de collier et constant sur sa ligne.

Journal des Lois : dont les discussions politiques ressemblent

trop à des sermons de morale; mais dont la morale vaut mieux que l'esprit de ses adversaires.

Gazette nationale de France : connue par son exactitude, mais ennuyeuse par son uniforme dignité.

Journal de Paris : le récipient de toutes les idées et le défenseur officieux de tous les partis.

Journal du Bonhomme Richard : admirable pour les campagnes.

Nouvelles politiques : la seule gazette qui soutienne avec une égale noblesse le rôle de transmettre des matériaux à l'histoire.

Journal des frères Chaigneau : stériles manœuvres de tachygraphie.

Voilà le catalogue des principales gazettes destinées à satisfaire la curiosité, orner l'esprit, diminuer la nullité des trois quarts d'un grand peuple libre, et assouvir la faim d'un vingtième de l'autre quart. Leurs auteurs s'accusent réciproquement des maux de la guerre civile, des horreurs de la Révolution, de bassesse, de sottise, et surtout d'être payés, les uns par l'Angleterre, les autres par les comités de France.

Les anciens n'avaient pas, comme nous, cette brillante ressource de quarante ou de cinquante journaux dans une même ville, pour connaître l'état de tous les pays de l'univers.

Les malheureux ! Ils n'avaient non plus ni cafés, ni clubs, ni coteries de femmes philosophiques.

En revanche, leur Lycée fourmillait de savants et de vrais philosophes.

N'importe, il viendra sans doute quelque Perrault qui, dans un parallèle raisonné des anciens et des modernes, mettra l'article des journaux en ligne de compte avec l'invention des collets verts, des grands sabres, des grosses cravates, des perruques blondes et des cafés, pour prouver notre excessive supériorité sur nos prédécesseurs.

(5 septembre 1795.)

Je trouve dans les *Actes des Apôtres et des Martyrs* une autre esquisse qui n'a pas intrinséquement une grande valeur, mais que je reproduirai cependant, parce que ces rapprochements me semblent plus propres que tout ce que je pourrais dire à faire connaître le journalisme du temps.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir nos petites prétentions à la législature, puisqu'on veut toujours des législateurs et de nouvelles lois; mais nous avons de plus que nos concurrents la franchise de ne point dissimuler notre désir, quand même il serait stérile, parce que nous sentons qu'il est indispensable de choisir des hommes d'honneur et de probité. En attendant, des milliers de journaux paraissent. Les uns, ne pouvant se soutenir à une certaine hauteur, tombent, entraînés par leur propre poids; les autres montent tout-à-coup, se balancent comme ces bulles qui reflètent les couleurs de l'écharpe d'Iris, mais, n'étant formées que de gaz enveloppé d'un léger crêpe d'eau mucilagineuse, elles font éruption dès qu'elles sont en équilibre avec l'air atmosphérique. D'autres, semblables à ces ballons qui vont percer la nue et mépriser la foudre, attendent l'événement de leur essor téméraire. D'autres s'élèvent peu; ils courent moins de danger, mais ils sont les jouets des vents et des orages. Les derniers, qui sont les plus anciens, fabriqués dans le sang et dans la fange, chargés d'opprobres et de malédictions, ne peuvent s'exhausser au dessus du borborygme qui leur sert d'élément. Les uns parlent le langage des anges de paix, les autres le langage des hommes; quelques-uns sifflent, quelques autres chantent. Les uns balbutient la langue des enfants, les autres imitent les cris des bêtes féroces; certains mugissent, certains, enfin, croassent; mais tous s'accordent à demander une place au sénat pour leurs auteurs et leurs amis. Dans ce moment intempestif, on ne sait plus lequel entendre.

Celui d'entre les prétendants qui peut justifier son titre sans s'exposer à des reproches, c'est le *Menteur*; celui qui excite le

plus la censure; c'est le *Véridique*; celui qui lance innocemment des sarcasmes à tous les partis, c'est l'*Abréviateur universel*; celui qui se rétracte souvent, et qui hasarde chaque jour des consolations que les affligés s'obstinent d'abord à rejeter, ensuite à recevoir (ce qui annonce l'esprit de contradiction des auteurs et des lecteurs), c'est le *Journal général de France*; celui qui, sur ses vieux jours, perd quelquefois la carte, est le voyageur en repos des *Nouvelles politiques* et prudentes; celui qui peut offrir le spectacle le plus hideux des événements, et de ceux qui les dirigent ou qui cèdent à leur impulsion, c'est le *Miroir*; celui qui butine, mais ne pique pas, c'est l'*Abeille*; celui qui sait varier sa marche à propos, c'est la *Quotidienne*, ou le *Tableau de Paris*, ou la *Feuille du Jour*; celui qui ne craint pas qu'on tue la Constitution, c'est le *Gardien*; celui qui s'est obligé de nous avertir même des bâillements des législateurs et des directeurs, c'est le *Moniteur*; celui pour lequel *Echo* répond *National*! c'est le *Courrier national*; celui qui ne va pas assez vite, c'est le *Télégraphe*; celui qui devrait aller à son adresse, c'est le *Courrier universel*; celui qui, pour devenir universel, a perdu ses talonnières, c'est le jeune *Mercure*; celui qui brille et ne fait pas de bruit, c'est l'*Eclair*; celui qui, réprimant vigoureusement, ne frappe point, c'est l'*Accusateur*; celui qui est bon tous les jours, c'est le *Déjeuner*; celui qui devrait écrire pour la postérité, c'est l'*Historien*; celui qui ne passe pas pour constitutionnel, mais qui n'est pas le plus mauvais patriote, c'est le *Courrier républicain*; celui qui s'éclaircit, c'est *Perlet*; celui qui est admiré pour ses aperçus et sa manière ferme, c'est la *Gazette française*; pour ses articles fins, dans le sens de la chose actuelle, c'est la *Gazette nationale*; pour sa gaité, le *Rapsode*; pour sa prestesse, le *Bulletin de Crétot*; pour la sûreté de ses nouvelles, l'*Impartial*; pour sa juste colère, le *Grondeur*; pour sa prolixité, le *Républicain français*; pour son laconisme, les *Tablettes*; pour sa teinte équivoque, les *Annales politiques*; pour sa pruderie, le *Journal de Paris*; pour sa coquetterie, le *Censeur*; pour son inconstance, le *Courrier de Paris*; celui qui reçoit de vigoureux soufflets sur la joue d'un autre qui se bat (la plume à la main), et qui, sans obstacle,

range sa faiblesse du parti le plus fort, c'est le *Messenger du Soir*; ceux enfin qui ont plus d'une couleur, mais qui ont tous la même odeur, c'est l'*Ami du Peuple*, c'est l'*Ami des Lois*, c'est le *Batave*, c'est le *Journal des Hommes libres*, c'est la *Sentinelle* de Louvet, c'est la *Décade philosophique*, c'est le *Rédacteur*, qui sait mieux qu'aucun autre le prix que le gouvernement attache aux vérités.

Quant aux *Actes des Apôtres et des Martyrs*, nous n'avons pas la prétention d'être aussi parfaits que les anciens; mais, quoique nouveaux, nous n'en souffrons pas moins les égards. Au reste, nous laissons aux lecteurs le soin de juger nos écrits, étant bien convaincus qu'ils ne se feront pas à eux-mêmes l'outrage de les taxer de *royalistes*.

A travers un déluge d'autres journaux que nous n'avons jamais lus, s'élance un prospectus, signé Panckouke, dans lequel le public est averti que le citoyen Garat, non pas le chanteur, mais son oncle, le vénérable prédécesseur de Merlin, qui, en sa qualité de ministre de la justice, vint, comme nous l'avons déjà rapporté, faire à Louis XVI, dans sa prison, cette harangue en style lacédémonien : *Capet, tu vas mourir !...* Garat-Capet, l'apologiste de septembre, suivant le prospectus du citoyen Panckouke, mettra la main à la gazette intitulée : *la Clef du Cabinet des Souverains*; et nous doutons que ce rossignol des directeurs ouvre, même à ses forgerons, une porte de derrière à la législature (1).

(1) *La Clef du Cabinet des Souverains*, « nouveau journal du soir et du matin, historique, politique, économique, moral et littéraire », dont les rédacteurs appartenaient aux diverses nuances du parti philosophique, est un des principaux journaux de l'époque directoriale. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le prospectus dont il est ici question. Nos lecteurs savent à quel point le célèbre libraire excellait dans l'art difficile de la mise en scène; mais jamais il ne le poussa si loin que dans ce programme, à la fois politique et humanitaire, qui n'occupe pas moins de huit pages grand in-8°, à deux colonnes, en caractères compacts. Les co-propriétaires de la nouvelle feuille, y est-il dit, « avaient en vue d'en faire une espèce d'établissement de bienfaisance, et d'une bienfaisance active et réelle. » Faute d'espace nous ne pouvons que renvoyer à l'ouvrage ceux qui seraient curieux de connaître le mécanisme de cette banque.

Parmi les noms arborés en tête du prospectus figurait celui de Fontanes, et l'on pourrait s'en étonner quand on aura lu le programme de la *Clef du Cabinet*. Mais il paraît qu'il se retira avant même que la publication commençât; c'est du moins ce que nous apprend le *Thé* (28 floréal an V):

« M. de Fontanes va secouer la poussière de ses pieds: il renonce à entrer

Mais un ouvrage par cahiers, qui a repris le titre de *Vieux Tribun du Peuple et sa Bouche de Fer*, continué par un homme de lettres que son érudition, son républicanisme et sa loyauté font généralement distinguer, Bonneville, est à sa troisième livraison.

Les *Actes des Apôtres et des Martyrs* avaient pour auteur le comte Barruel de Beauvert, plus connu par son incroyable vanité que par ses talents. Quoiqu'il n'eût fait, de son propre aveu, que d'assez mauvaises études, il avait ambitionné de bonne heure la réputation de bel esprit, et il y avait jusqu'à un certain point réussi; car, malhabile à écrire, il était un très-spirituel causeur.

Il vivait dans l'intimité des littérateurs, entre autres de Rivarol, son compatriote. Enthousiaste de Rousseau, il avait, comme tant d'autres, appelé de ses vœux une révolution; il avait même publié di-

dans le Cabinet des Souverains avec un Garat. Il a senti, quoiqu'un peu tard, l'opprobre qui rejaillit toujours d'une pareille association. Il en forme une nouvelle, qui, loin de le faire rougir, le fera reparaitre lui-même, c'est-à-dire estimable, comme il l'a toujours été effectivement. C'est au respectable abbé de Vauxcelles que cette fois M. de Fontanes s'associe; et M. de La Harpe, vraiment régénéré, est aussi membre de cette société, qui va tout incessamment publier un nouveau journal. Du concert de ces trois littérateurs du plus grand mérite il ne peut résulter que l'œuvre la plus désirable pour les sincères amis du beau, du bon, de la pure morale, de la saine politique et des lois qui nous conviennent le plus. »

Le rédacteur principal de la Clef, au moins pendant les premiers mois, ce fut évidemment Garat le serrurier, le chambellan Garat; c'est à lui, en effet, que s'adressent toutes les épigrammes, et quelquefois les injures, du parti royaliste. Mais il paraîtrait qu'il abandonna hientôt le journal de Panckouke, à moins qu'il ne se soit dédoublé, ce qui est peu admissible. Toujours est-il que nous le voyons le 15 fructidor, trois jours avant le coup d'Etat, fonder, avec Daunou et Chénier, une nouvelle feuille, qu'ils appelèrent le *Conservateur*. (Voyez la *Bibliographie*.)

vers opuscules empreints des idées du temps. Mais quand il vit la tournure que prenaient les choses, et les privilèges de la noblesse menacés, son zèle de novateur se refroidit considérablement, et il s'éloigna de Paris. Il y revint à la fin de 1791, avec le projet de se dévouer à la défense de la monarchie. Il entreprit la publication d'une feuille intitulée *le Royaliste*, que j'ai vue plusieurs fois mentionnée, mais que je n'ai pu rencontrer (1). Les circonstances d'ailleurs devenant de plus en plus critiques, il la discontinua bientôt; mais, ce qui valait mieux, il mit sa personne tout entière au service du roi. Enveloppé dans l'ostracisme qui frappa les royalistes, il se tint à l'écart jusqu'au jour où le Directoire se relâcha à leur égard des rigueurs des précédents gouvernements. Il reprit alors la plume, et publia des *Lettres à un rentier habitant une solitude au bord de la mer et ne vivant que de sa pêche*, où il faisait une peinture affreuse, mais trop vraie malheureusement, de la misère de cette classe. Dans une de ces lettres, comparant l'ancien et le nouveau régime, les dépenses du Directoire et celles de la cour, il faisait des rapprochements tels que la conséquence nécessaire était que le despotisme royal valait infiniment mieux que la liberté républicaine. Ce sont les termes de la dénonciation portée

(1) Je vois dans Deschiens, à la date de 1792, un *Journal royaliste*, qui pourrait bien être le premier journal de Barruel.

contre lui à la tribune par le conventionnel Blad, qui ne demandait rien moins que l'envoi d'un message au Directoire pour le presser de poursuivre l'auteur.

Barruel dut se soustraire aux suites de cette accusation ; mais, enhardi par la faiblesse du gouvernement, il ne tarda pas à reparaitre sur la scène, et il reprit sa publication sous le titre d'*Actes des Apôtres*, auquel il ajouta ensuite : *et des Martyrs*. « Plaidar avec chaleur la cause des personnes injustement opprimées, les soutenir vigoureusement contre la tyrannie, sous quelque forme qu'elle se présente, attaquer les oppresseurs jusque dans leurs derniers retranchements », tel est le but que se proposait « cet ancien militaire ». Et il prenait cette « épigraphe que lui avait décernée comme récompense » le rédacteur de la *Gazette française* :

Cet ouvrage est fait par un homme dont la conscience n'a pas encore fléchi devant les événements, et qui, pensant que la loi ne peut rien sur les opinions, lui obéit comme citoyen, mais ne reconnaît pour juge de sa façon de penser que l'expérience et la postérité.

A ce certificat l'avis du libraire ajoutait cet autre, qui avait été décerné à l'auteur des *Actes* par un journal intitulé *Mes Tablettes* :

Il y a quelque temps qu'un homme dont le patriotisme est fort suspect, par cela seul qu'il se qualifie de patriote de 89, promet au public un *Journal d'opposition*. Jamais une pareille entreprise ne sera bien exécutée par un jacobin. Ce titre convient mieux à

l'Accusateur public de M. Richer-Serizy, et aux *Lettres à un Rentier*, par M. Barruel de Beauvert, qui les a continuées, depuis sa nouvelle proscription, sous le titre d'*Actes des Apôtres et des Martyrs*.

Les nouveaux Actes des Apôtres ne rappellent guère leurs aînés que par le titre : ils n'en ont ni le sel, ni la gaîté, ni le talent ; mais ils en ont quelquefois l'obscénité : qu'on en juge.

LE CAS RÉPUBLICAIN.

Air du Curé de Pomponne.

Révant un soir profondément

A notre République,

Je sentis certain mouvement

Annonçant la colique !

Ah ! il m'en souviendra,

Larira,

De notre République.

Je sentis certain mouvement

Annonçant la colique :

Je m'accroupis en gémissant

Au coin d'une boutique !

Ah ! il m'en souviendra,

Larira,

De notre République.

Je m'accroupis en gémissant

Au coin d'une boutique.

Je mis bas un sous-lieutenant (1)

(1) « Le texte porte une autre qualité ; mais, n'osant l'employer, de crainte qu'on ne nous accuse d'avilir celle de *représentant*, nous y substituons, sans mauvaise intention, le jeu de mots des citoyens lieutenants, qui, dit-on, plaisantent eux-mêmes, chaque jour, avec leurs fonctions et leurs sous-lieutenants. »

Une autre note prévient qu'on peut faire de cette chanson l'usage indiqué pour les assignats, sans que l'auteur le trouve mauvais.

*D'une figure étique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*Je mis bas un sous-lieutenant
D'une figure étique.
Je le couvris incontinent
D'une riche tunique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*Je le couvris incontinent
D'une riche tunique :
C'étaient des assignats, vraiment,
De la grande fabrique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*C'étaient des assignats, vraiment,
De la grande fabrique.
Sur son chef je mis proprement
Le bonnet purpurique.
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*Sur son chef je mis proprement
Le bonnet purpurique.
J'attache après, fort galamment,
La cocarde civique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*J'attache après, fort galamment,
La cocarde civique.*

*Avec un tel accoutrement,
Il était magnifique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*Avec un tel accoutrement,
Il était magnifique :
Il s'exhalait de lui, souvent,
Parfum sans-culottique !
Ah ! il m'en souviendra
Larira,
De notre République.*

*Il s'exhalait de lui, souvent,
Parfum sans-culottique.
C'est bien là, dit un ci-devant,
L'odeur patriotique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République.*

*C'est bien là, dit un ci-devant,
L'odeur patriotique.
Peste soit du gouvernement
Où tout est méphitique !
Ah ! il m'en souviendra,
Larira,
De notre République*

.....

Citons encore quelques lignes, à cause de leur objet :

Les succès de Buonaparte enivrent les troupes, qui font toute sa gloire, au point que les soldats disent publiquement : Il sera notre roi. Si cette fantaisie prenait un caractère sérieux dans un gouvernement devenu militaire, je ne vois plus ce que devien-

draient la Constitution de l'an III, et les deux Conseils, et le Directoire, et les prétentions de..... Quoi qu'il arrive, le grand-prêtre Sièyes l'aura prévu : les cases de son pigeonier ne sont-elles pas remplies et étiquetées pour toutes les Constitutions présentes et à venir ?

Et ailleurs :

Buonaparte n'est pas seulement général ; il est président de comité révolutionnaire, et serait, au besoin, exécuter de la haute justice. Si ce républicain terminait sa carrière, je ne verrais que Samson qui pût le remplacer. Au reste, que Buonaparte soit César ou Samson, on assure qu'il vient d'écrire au Directoire : *Veni, vidi, fugi.*

Les Actes de Barruel furent dénoncés aux Cinq-Cents, dans la séance du 18 pluviôse an V, par Lecoins, au dire duquel cet odieux écrit aurait été envoyé gratis dans les départements.

Après fructidor, Barruel se retira à Hambourg, où il concourut à la rédaction du *Censeur* avec Bertin d'Antilly.

Il y eut encore en 1797 des *Actes des Martyrs*, par une société de bons apôtres. Cette petite feuille, dirigée contre le Directoire et Bonaparte, fut supprimée au 3^e numéro. Elle ne valait guère mieux que celle de Barruel. En voici la première et la meilleure pièce :

LES CINQ CONTRE UN.

*Français pour qui tout est objet d'agiotage,
Voulez-vous par un calcul sage*

*Assurer le bonheur commun,
Et fixer à la fois la fortune et la gloire?
Agiotez le Directoire,
Et donnez cinq pour un.*

Je connaissais le *Journal des Rieurs*, ou le *Démocrate français*, par cette jolie épigramme que cite Deschiens :

*Fraternisons, chers jacobins.
Longtemps je vous crus des coquins
Et de faux patriotes.
Je veux vous aimer désormais.
Donnons-nous le baiser de paix :
J'ôterai mes culottes.*

Je l'ai donc feuilleté avec une certaine curiosité ; mais je n'y ai rien trouvé de saillant, et je n'en aurais pas parlé, n'eût été la famosité qui devait s'attacher vingt-cinq ans plus tard au nom de son auteur, A. Martainville.

Une feuille bien autrement spirituelle, c'est le *Menteur*, ou le *Journal par excellence*, avec cette épigraphe : *Rien n'est beau que le vrai*. Hoffmann en fut, dit-on, l'un des rédacteurs. Elle rappelle par son ton le genre des *Spectateurs*. La satire s'y produit sous la forme non moins piquante de la louange la plus outrée. Reprochait-on au gouvernement un acte de concussion ? le *Menteur* signa-

lait cet acte au public comme le témoignage du désintéressement le plus sublime, et il portait aux nues les Curius et les Fabricius du Directoire. Sous sa plume railleuse, les proscriptions se transformaient en preuves de clémence et en magnanimité, la lâcheté en courage, et ainsi du reste.

Le prospectus, dont voici un extrait, présente, au point de vue de notre sujet, un intérêt tout particulier.

Mille journaux sont répandus sur la surface de la France; un de plus n'y fera ni bien ni mal : c'est un point dans l'espace. On a lu *Mille et une Nuits*, *Mille et un Jours*, *Mille et une Folies*, etc. On voit tous les jours plus de mille et un sots ; on craint tous les soirs plus de mille et un voleurs ; on entend à chaque moment plus de mille et une sottises : pourquoi n'aurait-on pas mille et un journaux ? Celui-ci se nomme le *Menteur*, et il sera fidèle à son titre. Nous savons que nos confrères les journalistes sont, pour la plupart, très-éclairés, très-savants, très-spirituels, très-déli-cats, très-impartiaux ; nous ne serons rien de tout cela, car il ne faut pas ressembler à tout le monde, et rien n'est plus insipide que la monotonie.

En littérature, nous jugerons souverainement, quoique nous n'ayons poussé nos études que jusqu'en troisième : aussi serons-nous favorables aux écrivains qui nous ressembleront ; mais malheur à quiconque s'avisera d'avoir plus d'esprit que nous !

Les théâtres seront notre plus vaste domaine. C'est là que nous ferons les partages des succès, que nous assignerons les places, que nous distribuerons les couronnes. Les acteurs qui nous admettront à leur table, les actrices qui nous admettront à leur lit, auront indulgence plénière. Ceux ou celles qui négligeront ces moyens de conciliation ne pourront ni parler, ni chanter, sans encourir notre disgrâce, sans éprouver notre colère. Quoique nous ne sachions pas la musique, nous saurons néan-

moins la juger parfaitement bien et sans appel. Le lecteur admirera, sans doute, des écrivains qui, ne sachant pas la gamme, n'en seront que plus ardents à prodiguer tous les termes de l'art. Parler de ce qu'on sait n'est qu'une niaiserie ; parler de ce qu'on ignore, voilà le beau, voilà le difficile, voilà le véhicule de la réputation.

Les auteurs qui ne peuvent pas nous donner à dîner, vu la médiocrité de leur fortune, en seront quittes pour nous soumettre humblement leurs productions ; ils nous présenteront requête tendante à obtenir notre bienveillance ; ils auront soin, le jour de leurs représentations, de nous envoyer des billets pour nos femmes et nos maîtresses, et alors ils obtiendront en retour ce grain d'encens qui flatte et qui enivre, ce grain d'encens qui console d'une chute, qui double un succès, ce grain d'encens plus précieux que les mentions honorables et les gratifications d'un gouvernement.

Les auteurs, au contraire, qui n'auront que du talent et de la fierté, ceux qui préféreront l'estime du public aux éloges de notre journal, doivent s'attendre à tout notre ressentiment. Nous les traiterons en ennemis, et, s'ils réussissent, ce sera toujours malgré nous.

En politique, nous aurons soin d'annoncer que nous avons des espions dans toutes les cours, des correspondants dans toutes les capitales.

Nous saurons ce que pensent tous les souverains, et nous prédirons tout ce qu'ils doivent faire. Nous serons initiés dans tous les mystères des partis, des factions, des assemblées secrètes. Nous ferons gagner des batailles, nous prendrons des villes, nous ferons des traités, même avant que les parties intéressées en aient eu vent ni nouvelles.

En morale, nous serons toujours philanthropes, humains, généreux, philosophes et incorruptibles en apparence ; mais en effet égoïstes, insoucians, babillards, rabâcheurs et ennuyeux. Ce dernier article est essentiel dans notre journal, pour y jeter de la variété, car sans cela il serait trop plaisant, ce qui déplairait aux journalistes nos confrères.

Nous parlerons encore de bien des choses dont nous ne faisons pas mention dans ce premier numéro ; pour mieux dire, nous parlerons de tout : car un journaliste qui ne saurait pas tout passerait pour une bête.

Conformément à notre titre, nous ne dirons jamais ce que nous pensons ; mais nous prescrirons au public ce qu'il doit penser ; nous serons, en un mot, de francs journalistes, sans nous obliger à être des journalistes francs.

Nous aurons une foule de collaborateurs, tous gens du premier mérite, ayant au moins du génie, car maintenant esprit se prend en mauvaise part ; pleins d'érudition, de profondeur, de sagacité, de finesse, de goût et de raison ; supérieurs enfin à tous les auteurs dont ils jugeront les ouvrages.....

Nos collaborateurs seront : pour la poésie, un auteur qui ne sera pas sorti de l'*Almanach des Muses* ; pour le théâtre, un auteur tombé ; pour l'histoire, un romancier ; pour la politique, un laquais parvenu ; pour la morale, un ex-membre du Comité révolutionnaire ; pour la peinture, un citoyen des Quinze-Vingts ; et pour la musique, un élève de l'abbé de l'Epée.

Les numéros du journal paraîtront quand ils pourront ; nous les vendrons le plus cher possible, et nous ne serons exacts qu'à en recueillir le prix.

Voici maintenant quelques extraits de genres divers :

Doutes sur le Menteur.

Un bonhomme disait : Je n'aime pas le Menteur, parce que je ne sais quelle est son opinion. Oh ! bon homme, tu ne le sauras jamais. Une opinion ! Est-ce qu'on peut en avoir ? Es-tu bien sûr toi-même d'en avoir une ? Si tu en as une, je la devine ; fais de même à mon égard. Dans l'article précédent, par exemple, tout n'est pas mensonge, et tout n'est pas vérité. Cherche, cherche, tu trouveras. Je n'écris pas pour ceux à qui il faut tout dire. Nous sommes trop libres pour parler clairement.

MÉDECINE.

Du Garatisme.

Il en est des maladies comme des hommes : elles naissent, croissent, multiplient, décroissent, vieillissent et meurent. Les anciens ont eu des maladies que nous ne connaissons plus ; nous sommes affectés de maux qu'ils ne connaissaient pas. Il y a aussi des maladies éphémères : telle fut la grippe qui s'attacha pendant deux ans seulement à la gorge de nos jolies femmes et de nos aimables hommes-femmes. La colette lui succéda : autre mal, cousin germain de la grippe, mais moins sérieux et relatif à son nom. La maladie qui fait le sujet de cet article ne s'attache pas à la gorge, mais au gosier ; ses symptômes ne sont point effrayants, ses effets sont peu dangereux ; en un mot, on peut la nommer une maladie frivole. Dès qu'on est attaqué de ce mal singulier, on se sent un désir irrésistible de chanter et de gazouiller comme un oiseau. Il y en a même qui vont jusqu'à glousser d'une manière tout-à-fait étrangère à l'espèce humaine. Cette frénésie se nomme le garatisme. J'ai fait de vaines recherches pour découvrir l'étymologie de ce mot ; mais, s'il est imaginé, la folie qu'il exprime n'en est pas moins réelle. Ceux qui sont piqués de la tarentule ont soif d'entendre de la musique, et, quand ils ont le bonheur de rencontrer l'air qui leur convient, ils dansent, sautent, gambadent, transpirent et guérissent. Ceux qui sont atteints du garatisme tourmentent leur gosier, chantent jusqu'à perdre haleine ; mais ils ne guérissent pas : au contraire, plus ils font de folies dans ce genre, plus ils en veulent faire. Une particularité les distingue des chanteurs en bonne santé : c'est qu'ils dénaturent tout le chant qu'ils expriment et toutes les paroles attachées à ce chant. Leur manie est de roucouler, grimper et dégringoler sans cesse. Ils triplent ce qui est simple et sextuplent ce qui est double ; le mot bonjour a trente syllabes dans leur langage ; un vers remplit une page ; et un opéra noté sous leur gazouillement serait plus volumineux que le dictionnaire de Trévoux. Enfin, ils sont au désespoir de ce que la sub-

division de la ronde ne va que jusqu'à 64 ; aussi s'en vengent-ils bien en faisant une foule de petites notes qui , n'ayant point de valeur prescrite, leur donnent le plaisir de doubler le *nec plus ultra* de la mesure à quatre temps. Ce mal n'est pas bien fâcheux, sans doute : aussi je crois que la Faculté ne s'en mêlera pas ; mais ce qui m'afflige, c'est qu'il se communique et qu'il devient épidémie. En effet, dès qu'un de ces malades garatise dans une société nombreuse , la crise agit sur les auditeurs, l'accès se propage ; et, au sortir de l'assemblée, c'est à qui garatisera le plus follement. Plusieurs théâtres surtout sont atteints de la contagion ; ce sont de vrais hôpitaux de ce genre d'infirmité. J'espère néanmoins que cette maladie ne sera que passagère ; elle est maintenant à son paroxysme. Mais je pense qu'on ne doit pas se servir de la pharmacie pour l'extirper. Un peu de sagesse et de sobriété nous en guérira facilement ; c'est ce que je souhaite pour le soulagement de nos oreilles. Tout lasse dans le monde, et cette folie est de nature à se lasser elle-même.

Le docteur CALOPHILE.

De la longue et cruelle maladie de madame Gallia.

Madame Gallia est, sans contredit, la femme la plus célèbre de l'Europe ; le temps nous apprendra si elle est aussi la plus illustre. C'est une grosse et grande femme, jadis fort gaie, aujourd'hui fort triste et hypocondriaque ; mais d'un tempérament bien robuste, puisqu'elle a résisté à une maladie de sept ans, et aux soins de *six mille* médecins environ. Madame Gallia est d'un âge fort mûr, et ses malheurs lui ont donné tout l'aspect d'une vieille femme.

En 1789, elle touchait à son temps critique ; sa santé s'altéra, et dès lors une foule de médecins se présentèrent, en apparence pour la guérir, mais réellement pour la piller. Quoique ses affaires fussent dérangées, il lui restait une assez grande fortune pour tenter les desirs de la Faculté.

Parmi cette nuée d'Hippocrates, on distingua un nommé Philippe, bien différent du Philippe médecin d'Alexandre. Celui-

là convoitait la fortune en masse de madame *Gallia*, et il lui prescrivait un régime en conséquence. A ce Philippe se joignirent beaucoup d'autres docteurs, qui d'abord ne parurent que ses adjudants, mais qui bientôt le ruinèrent dans l'esprit de la dame, pour rester seuls les maîtres de la cure.

La pauvre malheureuse ! comme ils l'ont traitée ! Sous prétexte de lui réchauffer le sang, qu'ils soutenaient être refroidi et presque coagulé, ils lui ont fait prendre d'abord, pendant trois années, tout ce qu'il y a d'irritant et d'échauffant dans le règne végétal..... On sent très-bien qu'après un pareil traitement, le sang de madame *Gallia* s'enflamma et s'extravasa, au point que la pauvre femme tomba dans le délire. Alors, plus d'un docteur, *amicus sanguinis*, se déclara pour la saignée. A cet arrêt de la Faculté, on vit accourir tous les chirurgiens, carabins, maréchaux et barbiers des environs. Elle fut saignée des quatre membres, et, comme le sang ne coulait pas encore assez au gré des phlébotomistes, on finit par la saigner à la jugulaire.

Tant de sang perdu devait donner un long calme à la malade ; point du tout, sa folie ne fit qu'augmenter. Sa frénésie fut bientôt au comble, et les médecins soutenaient toujours qu'elle allait parfaitement bien. Ce qui était crispation de nerfs, ils le nommaient révolution.

Après deux ans de saignées, d'incisions, d'amputations, de scarifications et de *cruciations*, la malade tomba dans l'épuisement, la langueur et le marasme. Elle n'est plus aussi folle, mais elle a l'air d'une imbécile. Ses convulsions ne sont plus si violentes ; mais de temps en temps les crampes et les soubresauts font craindre que son délire ne recommence. Pour sa gaité, il n'en est plus question : sa folie est sombre, taciturne ; c'est un véritable spleen. Autrefois elle chantait, elle dansait, elle se couronnait de lis et de roses ; aujourd'hui elle ne chante que dans ses accès ; sa voix est rauque et canaille ; elle saute, au lieu de danser, et ses mouvements sont épileptiques. Elle a quitté les fleurs des parterres, et elle se pare avec des orties et des char-

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que son embonpoint n'a pas

diminué; il a même augmenté d'une manière miraculeuse, malgré ses tourments, ses saignées, ses purgations et sa longue diète. Mais on prétend que ce n'est qu'une pléthore, bouffissure, mauvaise graisse.

Le seul espoir qui nous reste sur le sort de madame *Gallia* est dans son tempérament, qui est excellent, comme on le voit par sept ans de maladie, et d'un traitement semblable.

D'ailleurs, le nombre de ses médecins a un peu diminué, ce qui est toujours un grand point. Voici le temps où l'on doit faire une grande consultation sur les moyens de la guérir (1). Si ses amis ne choisissent que des docteurs vraiment doctes, plus occupés de la santé que de la fortune de la malade, on ne désespère pas de la sauver. Mais, hélas ! il se présente tant d'ignares et de méchants, la concurrence est si grande, qu'il y aura plus de bonheur que de sagesse si elle échappe.

LES INSÉPARABLES.

*Trois animaux portant licou,
Ce sont Louvet, Chénier, Daunou;
Trois auteurs gâtant du papier,
Ce sont Daunou, Louvet, Chénier;
Trois jacobins d'accord parfait,
Ce sont Chénier, Daunou, Louvet.*

BUONA-PARTE.

Le *Menteur* a dit : Qu'a donc fait ce Buona-Parte, dont le nom retentit dans toute l'Europe ? Mérite-t-il cette admiration qu'on lui prodigue, dont on l'accable ? Non, a dit le *Menteur*, non. Il a forcé un roi à demander la paix, et a remercié le ciel de l'avoir obtenue ; il a passé comme un torrent dans le nord de l'Italie ; il a tout pris, tout subjugué, renversé tous les obstacles, vaincu tous les ennemis. Eh bien ! qu'on me donne un grand courage,

(1) Les élections.

de grands talents militaires, de grands desseins, de grands moyens d'exécution, et je ferai tout cela.

Il a été humain après la victoire ; il a respecté le malheur ; il a été modéré avec le faible ; il a ménagé les opinions, les erreurs mêmes. Eh bien ! qu'on me donne de la modération, de la politique, de l'art, de l'ordre, du sang-froid, de la prudence, du génie d'ensemble, de l'esprit de détail, et je ferai tout cela. Vous voyez, cher lecteur, que cela n'est pas bien sorcier.

Les *Semaines critiques, ou Gestes de l'An V*, paraissant tous les lundis, par cahiers de 48 pages in-8°, étaient « un ouvrage périodique d'un genre neuf, rédigé de manière à assurer par année aux souscripteurs une collection soignée et parfaitement suivie de six volumes, qui contiendraient tout ce que le siècle produisait, produirait même de plus piquant et de plus curieux en faits et gestes, en sagesse et en folie, en vices et en vertus, en sottises, erreurs, faiblesses et crimes, en biens et en maux, en plaisirs et en peines, en nouvelles et en anecdotes, en spectacles et en pièces en vers et en prose, en un mot tout ce qui passerait par la tête de l'auteur ou viendrait s'offrir à sa plume. » C'était encore, comme on le voit, un Spectateur politique et moral. L'auteur, qui signait Nantivel, était Joseph La Vallée, littérateur estimé, mais qui n'est peut-être pas apprécié à sa juste valeur, du moins comme journaliste, si tant est qu'on le connaisse seulement en cette

qualité : car c'est assez le sort des journalistes de semer beaucoup pour peu récolter. Les Semaines critiques sont remarquables autant par la finesse et la vérité des observations que par le style, tour à tour léger, gracieux et plein de force. « C'est un de nos plus agréables ouvrages périodiques : on y trouve cette gaîté spirituelle, ces plaisanteries fines, ces sel vraiment attique, qui distinguaient, sous l'ancien régime, les écrivains de l'excellent ton. » C'est le *Menteur* qui parle ainsi, et cette fois sans anti-phrase; on en va juger.

Pourquoi pas? — Quelle folie! On n'a jamais commencé un livre par pourquoi pas. Mais, mon cher lecteur, ce que l'on ne vit jamais, ne le voit-on pas tous les jours? A coup sûr vous n'aviez jamais vu la Révolution, les Jacobins, la Montagne, les fournisseurs, les wiski, mademoiselle Lange, Bentabole et les souliers pointus? Eh bien! le début de mon livre n'est pas plus extraordinaire. Depuis que tant de gens ne savent pas lire, il y a beaucoup de gens qui se mêlent d'écrire; cela doit être : il faut peu de livres à un peuple qui lit beaucoup.

Ainsi donc, puisqu'on ne sait plus lire, je veux faire un livre tous les huit jours. Pourquoi non? On fait bien huit décrets tous les matins, sans compter les serments. — Mais, monsieur l'auteur, il a fallu dix ans pour faire l'Iliade. — Cela se peut, monsieur le lecteur, mais c'était dans le temps où Solon en employait cinq à faire une loi.

Et que contiendront vos quarante-huit volumes annuels? Tout et rien. Je parlerai des beaux-esprits, ce n'est rien; des pièces nouvelles, ce n'est rien; de la politique, ce n'est rien; des assemblées primaires, ce n'est rien; de nos femmes modernes, ce n'est rien; des députés sortants, ce n'est rien; de la trésorerie, c'est moins que rien. Je parlerai des intrigants, c'est tout; des voleurs,

c'est tout ; des insolents, c'est tout ; des ignorants, c'est tout. Je parlerai de tout ce que l'on a pensé, dit, fait, écrit, crié, chanté, proclamé ; de tout ce que l'on proclamera, chantera, écrira, fera, pensera ; je dirai que le siècle a commencé par la *Henriade* et fini par le poème des *Francs*. N'est-ce pas dire tout et rien ?

Serez-vous gai ? — Très-gai, extravagant même quelquefois, à l'unisson du lustre ; cependant, je ne jure de rien. Le style souvent contracté, malgré nous, le coloris des objets extérieurs. Nos écrits, lancés au hasard sur la terre, ressemblent aux bulles de savon que les enfants font nager dans les airs : d'azur, si le ciel est serein ; mordorés, s'il est orageux. Si par hasard il m'arrive d'écrire une page à la d'Arnaud, vous en serez quitte pour dire : L'auteur a rencontré quelque rentier, ou peut-être d'Arnaud lui-même ; ce n'est pas sa faute s'il est sombre.

Serez-vous gai ? — Mais pour me faire cette question, savez-vous qui je suis ? Elle est peut-être fort indiscreète. Si je suis un employé de la République, je n'aurai pas diné ; si je suis vassal du grand livre, je n'aurai ni diné, ni soupé ; si je suis père, je n'aurai peut-être plus d'enfants ; si je suis député, je n'ai peut-être plus que pour deux mois de myriagrammes ; si je suis ministre, je ne serai peut-être pas directeur ; si je suis directeur, je tirerai peut-être le billet noir ; et, si je ne suis ni directeur, ni ministre, ni député, ni rentier, ni employé, il y a cent contre un à parier que je suis de ces gens qui ne sont plus rien. Et vous qui voulez que je vous fasse rire, vous couchez peut-être dans mon lit, dans ma chambre, dans ma maison, où vous vous pavanez, grâce à quelque bon décret entre deux vins. Savez-vous que tout cela n'engage pas extrêmement à rire, et que, pour faire rire les autres, il faut rire soi-même ?

Point du tout : Carlin ne riait jamais ; pas si bête ! — Mon ouvrage ressemblera à l'habit de Carlin, j'en conviens ; je ne vous promets pas qu'il lui ressemble pour l'esprit.

Parlerez-vous des rois ? — Pourquoi pas ? — Des rois de l'Europe ? — Pourquoi pas ? — Vous serez donc chouan ? — C'est comme si vous disiez que je serai sans-culotte, parce que je parlerai des terroristes. Tenez, mon ami, point de noms : il vous

perdront, ils me perdraient, ils en ont perdu bien d'autres. Point de noms, des choses. Pourvu que vous en trouviez dans mes quarante-huit volumes, què vous importe mon collet ou mon pantalon ?

Mon cher lecteur, vous dont j'ai une excellente opinion, il y a bien longtemps que vous n'avez vu le Palais-Royal, j'en suis sûr. Ce n'est plus ce lieu de délices, tout à la fois l'image des jardins du Bosphore, des bosquets de Cypris et du séjour des rois, où l'encens des fleurs disparaissait devant les parfums des toilettes; où la politesse aimable voltigeait sur l'aile du persiflage léger; où la France et Paris et la cour apportaient le tribut de leurs grâces, de leur frivolité, de leurs ridicules charnants; où l'épigramme, l'esprit, les bons mots, l'élégance, les jeux, le sentiment et la folie se croisaient, se heurtaient, s'évitaient, se retrouvaient sans cesse; où l'art et la nature avaient appelé des deux bouts de l'univers tout ce qui peut embellir l'existence de l'homme, et n'avaient oublié que la raison. Aujourd'hui, c'est l'encan public de tous les attentats; c'est un séjour où Pétrone se serait cru déshonoré, et l'Arétin, vertueux. Les courtisanes ne le fréquentent plus, parce qu'il est, jusque dans la débauche, des excès où les courtisanes frémiraient de descendre. Vous n'y rencontrez pas l'usurier; il y place ses valets, et honteux même de leur aspect, rougit d'eux, non de lui, les fuit et se retire. Là, le vol public brave les lois; le brigand, les regards; la corruption, la police. Malheur à vous, si vous traversez le jour cette terre desséchée, où les arbres meurent bien plus de l'haleine empestée du vice que de l'infertilité du sol! La rapacité vous y poursuit; la mauvaise foi vous y assiège; la filouterie vous y dévalise. Malheur, si vous entrez dans ces boutiques! fausses caresses, faux poids, fausses mesures, faux or, fausse monnaie. Malheur, si vous longez le soir ces galeries obscures! il vous faut traverser l'écume de l'humanité: écume de la soldatesque, écume des sérails, écume des escrocs, écume de l'anarchie, écume des souteneurs, écume de la valetaille. Malheur, si vous

entrez dans ces spectacles ! morale de la licence au théâtre ; physique de la licence dans les loges ; sottise, ignorance, esclavage et bassesse au parterre ; mendiants sous les voûtes, et filous à la porte. Là jadis toutes les richesses de l'Inde, maintenant ici toute l'opulence de l'opprobre ; jadis toutes les recherches du goût et du luxe, maintenant tout le raffinement de la rapine et de l'obscénité ; jadis toute l'urbanité, toute l'élégance du langage, maintenant tout le débordement du blasphème ; jadis l'essence des narcisses et des lys, maintenant les exhalaisons de la misère, la fumée des pipes, l'épaisse vapeur des tabagies ; le crime est dans les greniers, dans les salons, dans les vestibules, dans les caves ; et l'exécrable spectre du duc d'Orléans est l'infâme dais que l'enfer a suspendu sur ce panthéon des atrocités humaines.

O vous que la volonté suprême du peuple vient d'appeler au rang de ses législateurs, vous sur qui la nation attache des regards de reconnaissance, sans que vous nous ayez rendu d'autre service encore que d'avoir une bonne renommée ! au nom des génies protecteurs des empires, au nom de vos femmes, de vos filles et de vos fils, dont la pureté doit vous toucher, au nom de cette patrie qui, dans son vaste naufrage, a perdu ses dieux, ses amis, ses arts, ses monuments, sa richesse, son commerce, et n'a sauvé que son courage et la victoire, rendez-lui les bonnes mœurs, c'est un présent que vous lui devez. Les révolutions ne finissent point chez les peuples sans mœurs. Que parleriez-vous de commerce, de richesses, de monuments, de dieux ? Parlez de fidélité dans les engagements, de bonne foi dans les traités, de magnanimité dans les entreprises, de sentiments religieux dans la conduite ; et le commerce, les arts et la splendeur publique reparaitront sans le secours des lois. N'en faites point pour qu'on leur obéisse ; mais créez des mœurs pour qu'on apprenne à se passer des lois. Ne cherchez point les factions sur la Montagne, dans les repaires de Babeuf, dans tel ou tel club, dans tel salon ou dans telle taverne ; cherchez-les dans la corruption. Le factieux n'est autre chose que l'homme qui se vend ; voulez-vous l'abattre ? Donnez une nouvelle direction à l'or ; qu'il s'épanche sur les vertus ; qu'il ramène la justice en s'écoulant dans les cof-

fres des créanciers de l'Etat et de ceux qui le servent pour le servir : l'homme qui se vendait naguère sera forcé de faire le bien ; il se vendra à la vertu, s'il ne peut plus se vendre au crime. Rappelez-vous souvent, législateurs nouveaux, cette loi d'Egypte qui traduisait en jugement les dépouilles mortelles des monarques de Memphis. Vous assistez aux funérailles morales de beaucoup de vos prédécesseurs ; assis à leur place, vous les voyez à la barre de la postérité : écoutez attentivement l'interrogatoire qu'ils subissent. La leçon est effrayante ; mais elle est utile. Vous serez jugés à votre tour. Le temps va désormais détacher à chaque minute une paillette de votre puissance. Voudriez-vous qu'alors nous vous demandassions compte du sang de nos proches, de nos amis, de nos concitoyens ? Voudriez-vous que l'on vous imputât aussi les malheurs de la guerre, les discordes civiles, l'oscillation des lois, la permanence des fléaux ? Voudriez-vous que votre cercueil politique s'offrit à nos regards bardé des lames d'or arrachées au trésor de la patrie ? Voudriez-vous, morts civilement, que les diamants de vos victimes enrichissent votre suaire moral imbibé des larmes des malheureux ? Non, vous ne le voudrez pas. Vous direz : Nous avons laissé le peuple meilleur ; nous avons rappelé son âme à l'idée de la Divinité, son cœur aux sentiments de la nature, son esprit à l'amour du travail ; notre tâche est remplie : jugez-nous. Les sages ne vous loueront pas ; ils vous béniront, et cela vaut mieux.

Il me passe quelquefois des folies par la tête. Comme les bals sont à la mode, je ne vois pas pourquoi l'on n'en donnerait pas un aux députés sortants. Ils nous ont tant fait rire ; pourquoi ne les ferions-nous pas danser ? Comme les femmes feraient peut-être difficulté d'y venir, on inviterait la moitié de ces Messieurs à se transmuier en dames : ils ont joué tant de rôles, qu'ils s'acquitteraient encore fort bien de celui-là. Guyomard en jupon court, en blanc corset, serait très-mignon, et Lakanal en veuve rendrait à merveille. J'aimerais beaucoup à voir danser la fri-

cassée par Berlier en plaideuse, Treilhard en cuisinier, Camus en abbesse, et Louvet en désespoir couleur de feu. On trouverait bien quelque Tibulle montagnard pour les couplets de circonstance ; Laïs dirigerait l'orchestre, Baudouin les billets d'invitation, Gaillard le souper, Boursaut la dépense, et Barère le procès-verbal de la fête. Quant au local, on prendrait une salle des Invalides. Quatre paysages suffiraient pour la tenture : à droite les Alpes, à gauche les Pyrénées, en face l'Apennin, derrière les Cordillières : montagnes partout. Quant aux lumières, on en chargerait Baraillon ; et la *Bouche de Fer* ouvrirait le bal avec *Audouin*. Mais malheureusement ce projet n'est qu'une chimère : la Montagne est en deuil de cour.

Adieu pour jamais, objet de mon plus tendre amour ; adieu, type de ma fortune ; adieu, mon unique génie, ma providence, ma bienfaitrice, ma divinité, enfin, adieu, BANQUETTE dont la basane complaisante soutint pendant un lustre ma paisible indolence. Quand l'airain douze fois retentissant dans l'air annonçait le milieu du jour, je m'arrachais à l'édredon et venais te trouver ; fidèle, je ne te quittais point pour l'attrayante tribune, je m'endormais sur toi. Deux heures sonnaient, le dîner m'appelait : je te disais bonsoir jusques au lendemain. Réponds, ma chère banquette, as-tu quelque reproche à me faire ? N'ai-je pas constamment été de l'avis de mon voisin ? Peux-tu m'accuser de quelque entêtement ? La première fois que je te vis, ne me suis-je pas levé pour reconnaître la République ? Ne me suis-je pas levé dans le procès du roi ? Ne me suis-je pas levé pour Louvet et Marat, pour la guerre et la paix, pour Roland et Garat, pour Péthion et Séchelles ? Ami de Danton, ami de Roberspierre, ami de la Gironde, ami de la Montagne, ami de tout le monde, ne me suis-je pas levé pour l'amour et la mort d'un chacun ? Que mes honoraires se soient nommés assignats, ou mandats, ou écus, ou myriagrammes, un sot orgueil m'empêcha-t-il jamais de daigner les toucher ? Quand les propriétés nationales sont devenues les jetons de notre académie, ai-je méprisé cette mon-

naie courante? N'emportai-je pas ma bourse comme un autre? Adieu donc, ma chère banquette, adieu, puisqu'il le faut. Comme un autre Bayard, sans reproche et sans peur, à l'argent près, je pars comme je suis venu. Je vins et je m'assis, je bus et je dormis, je me lève et je pars. Vive la République!

Je trouve dans le *Grondeur*, sur le même sujet, une épigramme d'une facture assez remarquable.

*C'est ainsi que le sortant peste
De ne point au sénat rester,
Et que le sénateur qui reste
Contre les entrants va pester.
Faut-il pour cela que tout reste?
Non : le restant qu'on voit pester
Ferait mieux, au lieu de rester,
De suivre le sortant qui peste.*

« Je veux chanter ou satiriser les coquins, les septembriseurs, les filous, les badauds, les espions et toute la bande à Cartouche. Je veux dire que Barrère a présidé les Feuillants et les Jacobins, que Carrier a noyé les Nantais, que Fouquier-Tinville se moque de nous, et qu'on veut le sauver et le remettre en place.

Ridendo dicere verum quid vetat? »

Ainsi parlait à son auditoire du Pont-Neuf l'illustre Pithou, en lui présentant son *Tableau de Paris en vaudevilles*, et comme il le promettait il le chantait.

Air du vaudeville de *l'Officier de fortune*.

.....
*A cette élégante tournure
 Reconnaissez un jacobin.
 Ah ! je le prenais, je vous jure,
 Pour un élève de Mandrin.
 Aux temps, aux lieux, on s'accommode ;
 Comme nous avons tout perdu,
 Aujourd'hui, pour être à la mode,
 Il faut aller le cul tout nu.*

*On pille, on vole, on assassine,
 Boutiquiers, financiers, bourgeois ;
 Pour autoriser la rapine,
 Des brigands avaient fait des lois.
 Quand la soif de l'or me tourmente,
 J'ai des voisins à dénoncer ;
 Ils ont cent mille écus de rente,
 Donc il faut les guillotiner.*

*Le Visigoth ou le Vandale
 A-t-il donc dévasté Paris ?
 Partout à mes pieds on étale
 Des colonnes et des débris.
 Par un horrible privilège
 Que les Dieux refusaient au Temps,
 Je vois un peuple sacrilège
 Mutiler tous nos monuments.*

*Mais dis-moi donc où s'achemine
 Tout ce peuple de souverains ?
 Mon ami, c'est qu'on guillotine
 Trente ou soixante muscadins.
 C'est une petite curée
 Pour cinquante mille vautours ;
 Il faut faire une autre saignée
 Dans Paris et dans ses faubourgs.*

.
Tout en nous prêchant la concorde,
Au beau milieu de ce pays,
On nous parle toujours de corde
Et de brigands et de proscrits;
On raye le mot de clémence,
Pour prendre celui de terreur :
Nous serons trop heureux en France
D'en être quittes pour la peur.

Air du vaudeville de Figaro : Cœurs sensibles, cœurs fidèles.

C'est un être bien étrange
Que ce peuple de Paris !
Il a la douceur d'un ange
Aussitôt qu'il se voit pris ;
Quand on le lâche, il se venge,
Et lorsqu'il se voit repris,
Il se tait, il est soumis. (Bis.)

Bon, méchant, simple et volage,
Ne fixant aucun objet,
Tout en sortant de sa cage,
Il court vite au trébuchet.
Rien ne peut le rendre sage ;
Le malheur l'abasourdit
Et le bonheur l'éblouit. (Bis.)

Toujours franc, toujours novice,
Aveugle en sa volonté,
Il commande son supplice
Pour voir de la nouveauté ;
Ne suivant que son caprice
Ou celui de ses bourreaux,
Il applaudit à ses maux. (Bis.)

*Il ne peut rien entreprendre,
 Il ne peut rien achever ;
 On sait toujours le surprendre,
 On sait toujours le tromper.
 Tout en le faisant dépendre,
 On lui dit, pour le flatter,
 Qu'il est fait pour commander. (Bis.)*

*Tantôt il est catholique,
 Tantôt il est musulman ;
 Tantôt pour la République,
 Et tantôt pour le tyran.
 Quand il est trop pacifique,
 On le tourmente, et soudain
 Il a soif du sang humain. (Bis.)*

*Quand la misère l'accable,
 On cherche à le récréer
 Par un spectacle agréable
 Où chacun va figurer.
 C'est une chose admirable
 De voir traîner dans Paris
 Trente ou quarante proscrits. (Bis.)*

Pithou ne chante pas toujours ; il parle aussi, tout comme un autre ; il se permet même de passer en revue, lui aussi, ses confrères en journalisme, petits et grands, et, en bavard qu'il est, il trahit les secrets du métier.

On a bien tort de se plaindre que le commerce est anéanti à Paris : jamais cette ville ne fut plus florissante. Autrefois il n'était pas permis d'imprimer de sottises ; aujourd'hui chacun ne connaît que l'un de ces trois métiers : ou faire de l'esprit, ou vendre de l'esprit, ou acheter de l'esprit.

L'Opéra représenta jadis *la Chercheuse d'esprit*. Mon Dieu ! si

cette femme eût eu le bonheur de vivre à Paris, dans un temps de révolution, elle en aurait trouvé à tous les coins des rues. Le chiffonnier, avec son crochet, ramasse plus d'esprit que les siècles passés n'ont produit de grands hommes. *Audoin* vend de l'esprit; le *Courrier républicain* fait de l'esprit; la *Feuille de la République* est pleine d'esprit. *Feuillant* est aussi instruit que le *Chiffonnier du faubourg Saint-Antoine*; *Perlet* rend la vue aux aveugles; *Duval* fait entendre les sourds; *Jacquin* fait parler les muets; l'*Auditeur national* ressuscite les morts; l'*Ami du Peuple* analyse la probité; l'*Orateur du Peuple* émeut les rochers; l'*Ami des Citoyens* fait geler la Seine; le *Courrier de l'Égalité* connaît l'alphabet; le *Courrier universel* va dans trente-six heures de Paris à Saint-Cloud; le *Courrier extraordinaire* met ses bottes à midi et fait trois lieues en deux jours.

Le *Batave* ne sort jamais des barrières; le *Moniteur* a les ailes d'une tortue; la *Petite Feuille de Paris* est encore trop grande; les *Nouvelles politiques* sont tirées de l'histoire ancienne; le *Républicain* apprend à lire; la *Gazette de France* est sous presse depuis quatre ans; les *Annales de la République* sont des enfants nés avant leur mère; les *Annales patriotiques* sont le drapeau aux trois couleurs; le *Tribun du Peuple* est le journal des morts; le *Télégraphe* met ses lunettes à minuit; la *Feuille des Spectacles* est composée à Constantinople; le *Courrier du Bas-Rhin* s'est noyé dans la traversée; le *Courrier d'Avignon* est mort avec Viala sur les bords de la Durance.

Le *Journal de Paris* ne parle que de Pékin; les *Petites Affiches* demandent des sujets quand les places sont remplies, annoncent les ventes quand elles sont faites, louent les maisons quand elles sont occupées; l'*Echo de Paris* est sourd et muet; le *Bulletin du Tribunal* dit la vérité tous les quinze jours; la *Fusée* rate à tout coup; le *Journal des Rieurs* sera intitulé l'*Héraclite*; le *Journal des Débats* est le cabinet d'histoire naturelle; le *Bulletin de la Convention* est de la groseille à la glace; le *Bulletin des Armées* nous compose des nouvelles aujourd'hui, en attendant qu'elles arrivent; la *Correspondance politique* apprend les secrets de l'Etat dans les affiches; le *Journal des Lois* fait des lois au sens commun;

le Mercure est le journal des énigmes, etc. Le reste ne mérite pas l'honneur d'être nommé. Tous ces faiseurs d'esprit sont divisés entre eux de principes, d'opinions et d'intérêts. Quand le gouvernement est facile, ils injurient tous les hommes en place ; quand il est tyrannique, ils baisent la poussière des pieds des janissaires, et ces quatre-vingts messieurs sont de riches capitalistes, qui distribuent des sottises ou vendent des compliments à l'État qui les achète.

Les auteurs leur font humblement la cour pour les prier de louer leurs ouvrages. Ils approuvent ou ils censurent un livre sans l'ouvrir, et plus d'un écrivain du genre de Collot ou de Babeuf viennent prier le *Petit Gauthier* de dire bien des sottises de leurs honorables productions. Si leur livre obtient la faveur d'être brûlé par la main du bourreau ou d'être fortement improuvé par la Convention, l'auteur se tapit dans le souterrain de Marat, la proscription fait son mérite, et tel ignorant est sur le pinacle, qui serait oublié si la police n'avait pas donné d'importance à ses écrits.

On imaginerait que ces faiseurs d'esprit ont toute l'érudition de Bayle ou toute la profondeur du génie de Newton. Voilà une petite balance au fléau de laquelle vous en pouvez bien attacher une quarantaine en 90. Un débarqué de province fut adressé à l'entrepreneur du *Postillon par Calais* : — Que sais-tu faire ? lui dit celui-ci. — Lire et écrire ; mais je n'ai pas la moindre idée de l'orthographe. — Eh bien ! tu feras la séance. — Mais la chose est impossible, je ne sais rien. — Tu en sais plus qu'il n'en faut pour faire un journal. Quelques jours après, le rédacteur de *l'Argus* s'étant trouvé indisposé : — Mieux vaut imprimer des à peu près que de ne rien imprimer, dit le chef de l'entreprise ; Colas, mon jardinier, a bonne mémoire, il rédigera la séance. Colas dicta la séance, car cet auteur ne savait pas écrire. Cependant un journal bien achalandé vaut mieux que la plus belle boutique de bijoutier. On vend, on troque, on achète un journal, comme un quarteron de pommes. Les faiseurs d'esprit sont payés à l'année ; mais les débiteurs sont de riches capitalistes qui font leur fortune aux dépens du sens commun. Ces débiteurs prêtent



leur nom, reçoivent l'argent, et, comme la plupart sont des imprimeurs et des libraires, la plupart sont des fripons.

On monte une boutique de journaliste comme on monte une boutique d'épicier : ainsi l'on commerce les journaux en gros et en détail. Les commerçants en gros sont les propriétaires qui envoient chaque jour huit pages d'esprit à dix ou douze mille chalandes qu'on appelle abonnés. Les commerçants en détail sont les colporteurs, et c'est à eux que plus d'un journaliste ingrat doit sa fortune.

Les colporteurs ou les marchands vont tous les matins dans les rues offrir et crier aux passants leurs grosses et petites bévues. — Mon citoyen, prenez-moi ceci ; c'est du bon, j'ose le dire. Mais le marchand d'esprit n'a pas celui de savoir lire. On ne vend plus le lendemain de l'esprit qu'on vendait la veille ; chaque soir et chaque matin on court de prodige en merveille. Voilà de l'esprit et des journaux : on court, on vole, on achète ; mais ils sont toujours badauds, après comme avant leur emplette.

Quand les marchands d'esprit n'ont pas vendu le soir l'esprit qu'ils ont acheté le matin, ils se disent les uns aux autres : — Mon ami, je bois un bouillon. Les acheteurs trouvent qu'ils ont pris une potion cordiale ; et les vendeurs ou les faiseurs font, à leur tour, feu des quatre pieds de ce que leur orviétan se vend si peu. Quand l'ouvrage est volumineux, ils s'y prennent autrement : ils rhabillent l'esprit ; car ici les plus habiles chaudronniers sont les écrivains et les noircisseurs de papier. Supposons que l'éloge de Billaud, ou de Vadier, ou de Barère, ou des autres honnêtes gens, forme un volume de cent vingt pages que personne ne veut lire : le vendeur déchire le premier titre pour y mettre celui-ci : *Queue de Robespierre et de sa suite, Eloge de la Convention nationale* ; alors l'édition est bientôt épuisée.

On lit dans le *Mémorial* du 17 fructidor :

« Le célèbre chanteur Pithou de Valinville, le Garat des carrefours, a eu le malheur d'être écouté, sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, par un lé-

gislateur conventionnel, qui a trouvé que ses plaisanteries ressemblent un peu à celles des honnêtes gens. Cet honneur lui a valu sa douzième ou quatorzième incarceration. M. Pithou est un homme très-agréable au peuple, qui ressemble un peu à Montauciel : il sait ce que c'est que de vivre en prison. »

Le lendemain Pithou et les auteurs du *Mémorial* étaient fructidorisés de compagnie.

—

Un autre rapsode, Villers, rimait sur tous les airs connus les travaux des législateurs de l'an V; mais, si abondante que fût la matière, il ne s'en tenait pas là. Les *Rapsodies du Jour*, commencées le 25 mai (style esclave), étaient un petit journal satirique dans le genre de notre ex-*Corsaire*, toute proportion gardée, qui vivait un peu de l'esprit de tout le monde : « Pour remplir absolument son titre, il n'insérait que de petits morceaux de prose et de vers, encore bien *innocents*, et, comme tout finit ordinairement par des chansons, il rendait compte en vau-devilles de chaque séance des deux Conseils.

CONSEIL DES ANCIENS.

Air de la *Villanella rapita*.

Quoique l'on soit d'accord d'avance
 Sur chaque résolution,
 Pour avoir un air d'importance,

On ouvre une discussion.

Pour deux mots,

Cent propos

En tout

Aussi fous

Et plus fous

Les uns que les autres.

Si l'on entend sonner

L'heure du dîner,

Les bons apôtres

S'en vont aussitôt

Chez Flore ou Méot,

Discuter,

Agiter

Leurs intérêts plus que les nôtres.

—

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 16 prairial.

Air : Vous m'entendez bien.

DUMOLARD.

*Pour des nonnettes aujourd'hui,
Messieurs, j'implore votre appui.*

Pour sortir de misère,

Hé bien,

Les laisserez-vous faire...

Vous m'entendez bien ?

LE CONSEIL.

De ces épouses de Jésus,

Dumolard, ne nous parlez plus.

Que ces filles travaillent,

Hé bien,

Ou bien que toutes aillent...

Vous m'entendez bien.

DUMOLARD.

*Ah ! peut-on faire à soixante ans
 Ce que l'on fait dans son printemps !
 Cet âge ne peut guères,
 Hé bien,
 Se connaître en affaires...
 Vous m'entendez bien.*

CONSEIL DES ANCIENS.

Air : Toujours, toujours il est le même.

*Tout comme hier le Conseil est le même ;
 Chez les Anciens jamais rien de nouveau,
 Rien de neuf, rien de beau.
 Vu sa vieillesse extrême,
 Malgré tous ses décrets,
 Il ne sera jamais,
 Jamais, jamais, qu'un conseiller extrême.*

Proscrit le 18 fructidor, comme tous ceux qui se permettaient de rire du Directoire, Villers ne se tint pas pour battu, et il continua à faire paraître de loin en loin quelques numéros de ses Rapsodies, jusqu'à l'arrêté consulaire de l'an VIII, qui, celui-là, ne permettait pas de réplique. Mais il les reprit dès le 5 avril 1814, 1^{er} du règne de Louis XVIII, par le n^o 113.

Air : Regards vifs et joli maintien.

*Quoique l'on m'ait fort maltraité,
 Malgré la fortune cruelle,*

*A mon pays, à la gaité,
Je suis toujours resté fidèle.
Loin de moi souvenir fâcheux
Qui flétrit l'âme et la désole !
Pour retrouver des jours heureux
Et chanter des refrains joyeux,
Je prends encore (bis) la parole.*

Air du Petit mot pour rire.

*Peuple rempli d'urbanité,
Reprends ton antique gaité,
Plus de sanglant délire.
Français, retournons à nos goûts,
Et sans réserve livrons-nous
Au petit mot (ter) pour rire.*

*Qu'ont produit nos tristes débats ?
Des crimes trop nombreux, hélas !
Pour les pouvoir décrire.
Rallions-nous à la gaité,
Et que partout soit répété
Le petit mot (ter) pour rire.*

*Ah ! trop longtemps, loin du bonheur,
Aux branches d'un saule pleureur
J'ai suspendu ma lyre !
Maintenant à l'ombre des lys
Je puis vous rimer, mes amis,
Le petit mot (ter) pour rire.*

Mais le temps n'était guère aux chansons, et le petit mot pour rire se perdait au milieu des grands bruits de la politique : les Rapsodies n'allèrent pas au-delà de leur 127^e numéro.

On a vu par quelques-unes des citations qui précèdent combien Bonaparte préoccupait l'opinion publique, comment il était jugé dans les différents camps, quelles espérances ou quelles craintes il inspirait. Voici encore, sur le jeune héros, quelques extraits que j'ai relevés dans des journaux d'opinions diverses.

De Buonaparte n'ayez peur.

Tout le monde nous fait peur de Buonaparte. Buonaparte va venir ! Pauvres Parisiens, cachez-vous dans vos caves ! Buonaparte est là ! Il n'y a pas jusqu'aux nourrices de nos petits enfants, qui, par parenthèse, sont passablement royalistes, qui n'emploient comme un moyen de terreur le nom célèbre de Buonaparte. — Si tu ne te tais, disent-elles à leurs larmoyantes petites créatures, je vais faire venir Buonaparte, avec tous ses casse-cous, pour te faire emporter. Et voilà le petit bonhomme qui renfonce ses larmes et n'ose plus souffler. Lorsque dans le fond de l'horizon du midi il s'élève quelques nuages brûlants, lorsqu'il s'y dessine une aurore boréale, lorsque des vents désastreux y tourmentent les airs, lorsque l'éclair y brille, lorsque la foudre y gronde, les royalistes éperdus font le signe de la croix : Mon Dieu ! disent-ils, le voilà qui vient ! c'est Buonaparte ! *A Buonaparte libera nos, Domine.*

Eh bien ! mes chers lecteurs, moi qui vous parle, moi que tout le monde dit et croit trois ou quatre fois royaliste, en vérité je n'ai pas peur de Buonaparte. Soyez sûrs qu'il ne fera point ce qu'on lui fait dire et qu'il ne pense point ce qu'on lui fait penser. Quoi qu'il puisse arriver, il ne franchira point les Alpes avec la rapidité de l'aigle ; car il connaît trop bien la légèreté française pour ne pas sentir que tous les aiglons dont il est entouré n'auraient pas plutôt, du haut de ces Alpes, aperçu le nid qui les vit naître, qu'ils s'y rendraient à tire d'ailes, et le laisseraient seul

chercher le sien, dont peut-être alors on pourrait fort bien lui fermer les approches.

Les jacobins comptent sur le secours de Buonaparte. Or, il ne peut les servir, ni par sympathie, ni par intérêt ; et, dans le fait, il ne les sert pas. Il ne peut les servir par sympathie : Buonaparte est un homme bien élevé, qui a les manières distinguées et tous les dehors qui caractérisent un homme de bonne compagnie et de bon ton ; et les jacobins sont de misérables goujats qui ne savent que hurler, voler et assassiner.

Il ne peut les servir par intérêt : car cette secte infernale est ennemie de toute autorité, et finit toujours par exterminer les chefs qu'elle s'est elle-même donnés, comme ceux du parti qu'elle renverse.

Enfin, Buonaparte ne les sert point, car ils ne peuvent établir leur puissance que par des associations, des clubs conspirateurs. Or, Buonaparte détruit ces clubs et défend de les rétablir sous les peines les plus sévères. On s'imaginait qu'il allait envoyer à Marseille un chef d'égorgeurs pour y remplacer le général Willot, et il y a envoyé un homme sage, sur la protection duquel les frères et amis ne doivent pas plus compter que sur celle de Willot. N'ayez donc pas peur de Buonaparte, mes chers lecteurs : Buonaparte ne viendra pas avec la rapidité de l'aigle, car il pourrait perdre ses compagnons en chemin ; Buonaparte ne se fera point chef des jacobins, car les jacobins égorgent leurs chefs ; Buonaparte ne sert pas les jacobins, car il détruit leurs cavernes ; en un mot, Buonaparte ne pense point ce qu'on lui fait dire, peut-être même pense-t-il tout le contraire de ce qu'on lui fait penser : il y a d'assez raisonnables données au moins pour le soupçonner. Tant mieux pour lui ! tant mieux pour nous !

(*Le Miroir*, thermidor an V.)

Qu'ont-ils donc fait pour la liberté et pour la gloire, tous les grands hommes de Clichy, pour juger un héros, un politique, que l'Europe envie et admire ; un jeune homme qui réunit la pru-

dence d'Ulysse à la sagesse de Nestor et au courage d'Achille ? Que sont-ils donc, ces juges audacieux qui voudraient imposer silence à la renommée et arracher à l'histoire sa plume incorruptible ?...

(*L'Ami des Lois*, thermidor an V.)

Mille millions de boulets ! Quelle bonne nouvelle, foutre ! Que tous les patriotes se réjouissent ! Le MARS BONAPARTE vient de remporter sur les bougres de chotans et de royalistes de l'Autriche une victoire *incroyable, pas possible* pour les *messieurs*, mais très-croyable et très-satisfaisante pour les républicains.

« La célèbre ville de Mantoue est en notre pouvoir ; la garnison est prisonnière de guerre. »

Détracteurs de ce jeune et intrépide héros qui fait la barbe aux vieilles têtes à perruques allemandes, consommées depuis des siècles dans l'art de la guerre, qui dégotterait Annibal lui-même, s'il vivait de nos jours, sacrés royalistes, frémissez au bruit de ses triomphes ! Rougissez de vos calomnies, jeanfoutres ! et reconnaissez que vos traits sont impuissants et ne sauraient l'atteindre !

(*Père Duchesne* de l'an V, n° 8. —
V. t. VI, p. 545.)

Nous ne chercherons pas à deviner les motifs qui ont déterminé différents journaux à prodiguer à Buonaparte, depuis son retour d'Egypte, des éloges la plupart du temps peu délicats ; mais les républicains sentiront pourquoi nous n'avons pas suivi un exemple aussi dangereux. Il n'était plus temps de louer le général pour ses travaux en Italie, puisque depuis longtemps il avait recueilli dans la reconnaissance publique le prix de ses brillantes victoires. Nous ne l'avons pas assailli de louanges après le 18 brumaire, parce que, jusqu'à ce que l'on sût où devait nous mener cette journée, nous n'y avions encore vu que des raisons d'espoir. Une liste fatale, et qui menaçait de se continuer longtemps, proscrivait un grand nombre d'hommes dont la plupart sans reproches. L'événement nous prouve que Buonaparte n'avait point de part à cette mesure ; mais elle avait au moins suspendu l'opinion. Aujourd'hui

que l'un de ses premiers actes est une justice éclatante rendue aux proscrits, nous le louerons de ses actions, et sur le caractère de libéralité qu'annonce son début. Nous regretterons seulement qu'il ait cru devoir mettre quelque différence entre les hommes proscrits par l'injustice. Nous n'avons jamais partagé les principes des déportés de fructidor, qui nous faisaient une guerre injuste et sanglante; mais, en examinant ce que la République est devenue entre les mains de ceux qui les ont proscrits comme nous, nous aimons à penser que ce qui nous a effrayé dans la manière de voir du grand nombre d'entre eux appartenait plutôt aux circonstances qu'à leur cœur, et, puisque la même tyrannie nous avait sacrifiés sans doute, elle avait deviné dans les deux partis un sentiment de justice dont les projets qu'ils ont exécutés depuis ne pouvaient s'accommoder. Un ouvrage digne de Buonaparte est la fusion de toutes les nuances qui distinguent les amis de la République en une seule couleur, mais forte, mais tranchante.

Une remarque qui est bien faite pour frapper les républicains, c'est que, depuis la Révolution, voilà le premier moment où ils n'aient point été proscrits par le gouvernement. Ils observent encore que cette heureuse circonstance n'est pas de celles où on leur a accordé quelques faveurs momentanées à raison du besoin que l'on avait d'eux pour en écraser d'autres. C'est l'acte pur et désintéressé de la justice sentie, et de cette grandeur d'âme qui voit le danger dans la Vendée et aux frontières, et non dans une exaspération excitée le plus souvent par la malveillance ou la sottise des anciens gouvernants.

Telles sont les réflexions que nous dictent les opérations du premier consul; mais le sentiment d'une juste confiance ne nous endormira pas sur le soin d'une liberté publique, et nous resterons fidèles à notre principe, de ne louer les hommes que sur leurs actions.

La feuille qui tenait ce langage — le 8 nivôse an VIII — était ce *Républicain*, ou *Journal des Hommes libres*, qui avait mérité le surnom de *Journal*

des Tigres, et qui fit une si rude guerre à tous les gouvernements qui se succédèrent depuis 1792 jusqu'à l'an VIII. On voit combien il s'était radouci. Peu de temps après, son principal rédacteur, Duval, l'un des coryphées du club des Jacobins, secrétaire, puis président de cette société, pour laquelle il avait rédigé pendant quelque temps le *Journal de la Montagne*, offrait ses services au gouvernement consulaire. Comment s'étonner, après cela, que tant d'autres, cédant « au sentiment d'une juste confiance » — ou à la lassitude — se soient « endormis sur le soin d'une liberté publique ? »

LA PRESSE

SOUS L'EMPIRE

LA PRESSE

SOUS L'EMPIRE

PRÉLIMINAIRES

Courrier de l'Armée d'Italie. — La France vue de l'Armée d'Italie. — Courrier d'Egypte. — Décade égyptienne. — Bulletin de Paris.

FIÉVÉE.

Napoléon n'aimait point la presse, nous le savons déjà. Ce n'est pas qu'il ne comprît tout ce qu'une grande époque littéraire ajoute à la gloire d'un règne ; mais il n'admettait à aucun degré l'indépendance de la pensée, et ne pouvait souffrir ni la discussion ni la contradiction. Les écrivains, les penseurs, étaient pour lui des *idéologues*, des *métaphysiciens*, c'est-à-dire des songe-creux, dans lesquels il était toujours prêt à voir des antagonistes de son despotisme, pour lesquels tout du moins il affectait une très-médiocre estime. « Vous vivez trop

avec des lettrés et des savants, écrivait-il à son frère Joseph, alors roi de Naples. Ce sont des coquettes, avec lesquelles il faut entretenir un commerce de galanterie, mais dont il ne faut jamais songer à faire ni sa femme ni son ministre. »

Les journaux, dont la critique est l'essence, devaient être tout particulièrement antipathiques au grand capitaine : l'épée généralement n'aime pas la plume. Dès ses premiers pas dans la carrière qu'il devait parcourir si glorieusement, le jeune général avait rencontré sur son chemin ce censeur incommode, et, au milieu du concert de louanges qui saluait ses triomphes, il n'avait pas entendu sans dépit quelques voix discordantes s'élever du sein de la presse. Nous en avons l'aveu de sa propre bouche : « Je ne puis pas, disait-il, être insensible aux outrages, aux calomnies, que quatre-vingts journaux répandent tous les jours et à toute occasion, sans qu'il y en ait un seul qui les démente. Je ne puis pas être insensible à la perfidie et aux tas d'atrocités contenues dans cette motion d'ordre imprimée par l'ordre du Conseil des Cinq-Cents. Je vois que le club de Clichy veut marcher sur mon cadavre pour arriver à la destruction de la République. N'est-il donc plus en France de républicains ? et, après avoir vaincu l'Europe, serions-nous donc réduits à chercher quelque angle de la terre pour y terminer nos tristes jours ? » Et il ajoutait en

parlant aux Directeurs : « Vous pouvez d'un seul coup sauver la République, deux cent mille têtes peut-être qui sont attachées à son sort, et conclure la paix en vingt-quatre heures. Faites arrêter les émigrés, détruisez l'influence des étrangers ; si vous avez besoin de force, appelez les armées ; faites briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre, plus sanguinaires que ne le fut jamais Marat. »

On voit que le moucheron a piqué le lion au vif, et il en gardera le souvenir.

En attendant qu'il pût les écraser, Bonaparte résolut de combattre ses détracteurs avec les mêmes armes, de juger ceux qui le jugeaient, d'opposer à l'opinion de Paris sur les armées et leurs opérations l'opinion des armées sur Paris et ses intrigues ; il voulut en un mot avoir un journal à lui, sous sa main. Il fonda donc ou aida à fonder un *Courrier de l'Armée d'Italie*, « ou le Patriote français à Milan, par une société de républicains », dans lequel se trouvent en germe tous les plans gigantesques qu'il a développés plus tard. Mais ce n'est que par ouï-dire que je puis parler de cette feuille, ne l'ayant pu rencontrer. Selon les auteurs de la *Biographie des Hommes du Jour*, qui le tenaient probablement de Jullien de Paris lui-même, elle fut rédigée par cet écrivain en messidor, thermidor et fructidor an V,

sur les notes de Bonaparte, et peu de temps après elle aurait été remplacée par une autre feuille, portant ce titre plus expressif : *la France vue de l'armée d'Italie*, et qui fut placée sous la direction de Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

J'ai vu six numéros divers de ce dernier journal. Il commença à paraître à la fin de thermidor an V (le n° 4 est du 1^{er} fructidor). Cependant le *Courrier de l'Armée d'Italie* vécut, suivant Deschiens, jusqu'au 12 frimaire an VII, mais peut-être avait-il cessé momentanément d'être le confident des pensées du général en chef, ou du moins il n'en aurait plus été l'unique dépositaire, pendant la courte existence de la *France*, qui paraît n'avoir eu qu'une douzaine de numéros.

Quoi qu'il en soit, le caractère de cette dernière feuille ressort tout d'abord de cet avis qu'on lit à la fin des premiers numéros :

Il s'imprime déjà un journal français à Milan, mais dans un autre format. L'objet de celui-ci sera de faire connaître la vérité sur ce qui se passe en Italie, sur *la manière dont on y envisage la situation de la France*; enfin, de défendre la liberté et ses amis contre les partisans de la tyrannie ou de la terreur.

Il ressort non moins évidemment de cet extrait du n° 2, où Bonaparte est représenté comme l'arbitre des destinées de l'Italie et presque le maître de la France :

Telle est la position de Bonaparte vis-à-vis des Etats qui l'en-

vironnent, telle est la puissance de la République et de ses armées en Italie, que le sort du roi de Piémont, le maintien ou le renversement de son trône, a dépendu du général en chef de l'armée française. Il n'avait qu'à dire un mot, qu'à faire un signe d'approbation, et le Piémont cessait d'être un Etat monarchique, et ses provinces étaient réunies à la République cisalpine, ou peut-être partagées entre celle-ci et la république de Gènes.

Mais Bonaparte a voulu prouver que la France sait reconnaître la loyauté de ses alliés, qu'elle rend justice à la conduite franche du roi de Sardaigne depuis la conclusion de l'alliance, et que, quand la puissance morale ou politique de la France, quand la force de ses armes, interviennent dans les événements intérieurs d'un Etat, c'est que la conduite de ses gouvernants, ou le salut, l'intérêt de la France, en ont fait une nécessité.

L'article suivant, extrait du n° 4, et où il est facile de reconnaître l'inspiration, sinon la plume, du conquérant de l'Italie, est peut-être plus significatif encore :

Ce qu'on pense en Italie de l'état de Paris.

Le Conseil des Cinq-Cents avait provoqué par un message une explication franche et précise de la part du Directoire : on l'attendait, et les nouvelles du 22 thermidor, arrivées ici dès le 28, n'annoncent pas que le Directoire ait répondu.

Seulement, on lit dans quelques journaux que plusieurs membres des commissions des inspecteurs des deux Conseils se sont rendus auprès du Directoire pour préparer une conciliation entre le gouvernement et le Corps législatif.

Suivant quelques écrivains, l'entrevue a porté en même temps le caractère de la modération, de la dignité et de l'énergie ; selon d'autres, elle a été brusque, orageuse, peu satisfaisante.

Selon ceux-ci, on est parvenu à s'entendre, et la paix est rétablie ; selon ceux-là, on a déclamé, récriminé, sans réussir à s'entendre.

Au milieu de ces versions diverses, le premier sentiment, c'est de savoir gré à ceux qui ont cherché à rapprocher les esprits. L'honneur de la démarche doit être partagé sans doute ; mais, soit justice ou prévention, on en accorde la majeure partie à Dumas, membre de la commission des inspecteurs au Conseil des Anciens.

Mais si on se livre à la prévoyance, cette vertu commandée aux gouvernements par la sagesse, vertu trop souvent inutile, tourment du présent qui ne fait pas le bien de l'avenir, lorsqu'on repose sa pensée sur le résultat, sinon bien connu, du moins probable, de ce rapprochement des deux premiers pouvoirs constitués de la République, on n'est pas tranquille.

On reconnaît que les partis sont toujours en présence ; on voit bien le mouvement extérieur amorti, mais les passions grondent encore. C'est la mer dont la surface redevient calme, mais qui bruit dans ses abîmes.

On a dit que les troupes venaient vers Paris, que leur marche a été arrêtée, contremandée ; mille bruits divers ont été répandus, détruits, répandus de nouveau, pour se dissiper et renaître encore. Il était de la dignité, du devoir du Directoire, d'énoncer clairement les faits et leurs causes, de développer hautement sa conduite et ses motifs.

Il a paru croire la liberté, la Constitution, la République en danger ; ce danger réel ou imaginaire avait une source vraie ou supposée : il fallait indiquer et le mal et son origine.

Il a annoncé, non pas, il est vrai, par un acte solennel, mais par des précautions remarquables, que la patrie était en péril ; il devait le déclarer avec courage au Corps législatif.

Il lui devait la vérité, quelque sévère qu'elle fût ; il la devait au peuple, quelque effrayante qu'elle dût paraître.

Il gardait alors une contenance imposante et redoutable, qui convient au pouvoir exécutif du premier peuple de l'Europe, et ne prenait pas l'attitude mesquine et timide d'une faction alarmée.

En un mot, de deux choses l'une, ou les craintes du Directoire, appuyées sur les faits, sur les apparences que nous avons énoncées en notre premier numéro, sont légitimes, ou elles sont mal fondées.

Si elles sont légitimes, les précautions le devenaient ; l'opinion publique prononçait en leur faveur, les ratifiait, pour ainsi dire, ou en indiquait la juste modification, et les deux Conseils, entraînés par le flot irrésistible de cette dominatrice des gouvernements et des nations, suivaient la route où elle les poussait.

Si les frayeurs sont sans fondement, leur injustice se serait manifestée, et un rapprochement heureux eût déjoué l'espérance de tous les ennemis de la patrie.

La conférence qui a eu lieu au Directoire aurait pu mener à ce but ; mais il ne paraît pas qu'on y soit arrivé. On s'observe de plus près, mais on ne s'entend pas encore ; on s'est mesuré, et on n'a pas cessé de se redouter ; on s'est expliqué, et on continue à se défier ; on s'est plaint en particulier, et on persévérera à s'accuser en public.

Quoi ! la France commande la paix aux nations ; en ce moment même on vient de la signer avec le Portugal, glorieuse et utile, et les chefs de ce peuple tout puissant hors de chez lui ne réussiront pas à s'entendre ! les lauriers se flétriront, l'olivier se séchera sous le souffle empoisonné de quelques furies déchainées contre notre bonheur par la haine, par la vengeance, par toutes les passions humiliées.

Voilà ce qu'on dit, ce qu'on pense, dans cette armée placée près du lieu où se tiennent les conférences avec l'Autriche, loin du siège des deux premières autorités de la République, plus loin encore de la ville où sont réunis les plénipotentiaires anglais et français. Nous sommes livrés à des incertitudes, à des craintes, à des conjectures ; mais ce n'est pas l'ennemi du dehors qui cause les alarmes, ce sont les troubles intérieurs, c'est la discorde civile, c'est la lutte, le choc, l'ébranlement des pouvoirs constitués, qui fait trembler les amis de la liberté. Soyons en paix avec nous, et bientôt nos armées, après ou sans de nouveaux combats, satisfaites de leur ancienne gloire ou couvertes d'une gloire nouvelle, rentreront triomphantes dans leur patrie.

On lit à la fin du n° 11 (1^{er} vendémiaire an VI) :

Le citoyen Regnault de Saint-Jean-d'Angely annonce qu'il n'est l'auteur que des six premiers numéros de ce journal, et qu'il n'avouera désormais que les articles qui seront souscrits des lettres initiales de son nom.

Si incomplets que soient ces renseignements, il suffiront pour donner une idée du vif intérêt que présentent ces deux journaux. Ceux qui veulent étudier consciencieusement Bonaparte ne sauraient se dispenser de les lire. Le dominateur futur de l'Europe s'y révèle fréquemment, et comme par échappées. On comprendra aussi que de pareilles publications étaient bien faites pour alarmer les susceptibilités ombrageuses du Directoire.

Nous en dirons autant, non cependant sans quelques restrictions, des journaux publiés en Egypte durant cette aventureuse expédition qui succéda à la brillante campagne d'Italie et en continua en quelque sorte les triomphes. Les mêmes préoccupations avaient suivi Bonaparte sur cette terre lointaine. A peine installé au Caire, il ordonne l'établissement d'une imprimerie nationale et la création d'un *Courrier de l'Egypte*, qui sera comme le *Moniteur* officiel de la nouvelle colonie française, et qui aura également pour mission de faire connaître la vérité sur ce qui s'y passera, et sur la manière dont on envisagera, là aussi, la situation de la France.

Cette feuille parut d'abord assez régulièrement tous les quatre ou cinq jours ; mais bientôt les numéros ne se succédèrent plus qu'à des intervalles irréguliers et de plus en plus éloignés, si bien que, du 12 fructidor an VI au 20 prairial an IX, il n'en parut que 116 numéros. Les exemplaires complets en sont aujourd'hui très-rares et très-recherchés : Deschiens dit qu'ils ne se paieraient pas moins de 5 à 600 fr. ; selon Brunet ils seraient devenus un peu moins chers, mais ils vaudraient encore 2 à 300 fr. Cependant cette feuille, dont je suis loin de nier l'importance au point de vue des faits de l'expédition, me paraît bien moins curieuse et moins intéressante sous tous les autres rapports que le *Courrier de l'Armée d'Italie*. C'est une petite gazette, donnant d'une façon assez sèche, avec les actes officiels, les nouvelles locales et quelques nouvelles étrangères ; mais on n'y trouve point de ces articles de fonds, de ces sortes de manifestes où l'on pourrait chercher la pensée de Bonaparte. Parfois, mais rarement, les nouvelles sont accompagnées de quelques lignes de commentaires. Voici, par exemple, ce qu'on lit dans le premier numéro sous la rubrique *France* :

L'intérieur de la République jouit de la tranquillité. Le nouveau Corps législatif commence sa carrière sous d'assez heureux auspices ; l'esprit républicain semble y avoir une prépondérance très-marquée, et rien jusqu'à présent n'y fait entrevoir le germe

des dissensions qui ont tourmenté les législatures précédentes. Le Corps législatif paraît surtout décidé à s'occuper avec suite et attention du perfectionnement des lois civiles et de celles qui concernent l'administration. Il existe dans ces dernières, principalement, un grand nombre de lacunes et d'indécisions, auxquelles les Assemblées n'ont jamais voulu remédier, quelques instances qu'on leur ait faites : ces Assemblées ont presque toujours eu le malheur d'être dominées par des hommes qui affectaient de confondre l'administration avec le gouvernement. Cette confusion permet aux uns de citer chaque erreur de l'administration comme un argument contre la forme républicaine ; les autres, sous prétexte de défendre le gouvernement, soutiennent les fautes, et même les prévarications, des administrations. Les républicains sincères sont tous voués au maintien du gouvernement, ils y sacrifieraient leur vie ; mais ils sont des premiers à censurer et à redresser l'administration, lorsqu'elle s'égare.

Le n° 6, du 2^e jour complémentaire an VI, contient un arrêté du général en chef par lequel il est ordonné que tous les habitants de l'Egypte porteront la cocarde tricolore ; — que toutes les djer-mes employées à la navigation du Nil porteront le pavillon tricolore ; — que les généraux, les commandants des provinces, les officiers français, à dater du 4^{er} vendémiaire, n'admettront plus aucun individu du pays à leur parler s'il n'a la cocarde ; — qu'au 4^{er} vendémiaire le pavillon tricolore sera arboré sur le plus haut minaret du Kaire, et sur les plus hauts minarets des chefs-lieux des provinces.

Cet arrêté est suivi de cette *Note du rédacteur* :

Infortuné Camille Desmoulins, vertueux républicain, enlevé si jeune et d'une manière si cruelle à la liberté, à tes amis, de

combien de larmes délicieuses tes yeux se rempliraient en lisant le dispositif de cet arrêté, toi qui, le 12 juillet 1789, arborant le premier ce signe sacré de la liberté française, t'écrias avec transport, au milieu d'un peuple nombreux réuni par les dangers de la patrie : *La cocarde tricolore fera le tour du monde !*

On avait inspiré quelques inquiétudes à des habitants du Kaire au sujet de cet ordre. Le général en chef n'a pas voulu remettre à d'autres le soin de la dissiper. Il a fait appeler près de lui les membres du divan et quelques hommes influents sur la multitude. Il a entendu leurs observations, il les a réfutées avec avantage ; il est même entré, à cet égard, dans des discussions théologiques qui ont étonné et même convaincu les Turcs. Il a ainsi dissipé les inquiétudes des hommes prévenus, et, après deux conférences fort longues, les membres du divan se sont, en sa présence, revêtus de la cocarde tricolore, et ont assuré que bientôt tous les habitants de l'Egypte la porteraient.

Le succès obtenu dans cette affaire par Bonaparte prouve que tous les hommes, même les moins instruits, et par conséquent les plus accessibles aux préjugés et aux préventions, ne sont jamais insensibles au langage de la raison et de la douceur, surtout lorsqu'il se trouve dans la bouche de celui qui a entre les mains la force et le pouvoir. Et cependant, dans la longue succession des siècles et des révolutions des empires, combien de sang versé pour des opinions, pour des malentendus ! Puisse la fin du dix-huitième siècle, si brillant par les exploits militaires d'une grande nation, l'être encore davantage par le triomphe constant de la raison sur les préjugés !

Pour toutes variétés, on trouve dans cette feuille quelques petites poésies, qui donnent une assez pauvre idée des poètes de l'expédition. En voici un exemple, le premier que nous rencontrons, et aussi le plus court. C'est une sorte de bouquet à Chloris sur la prise de Malte, premier et merveilleux exploit

de la nouvelle *Armada*, lequel occupe une large place dans les premiers numéros du *Courrier*.

*Malte, jusqu'ici pucelle,
Ne trouvait point de vainqueur.
Bonaparte voit la fleur,
Se présente devant elle.
Au héros sitôt la belle
Rend les armes et son cœur.
Cent fois gloire à sa valeur !
De fléchir une cruelle
Aux Français est dû l'honneur.*

A. GALLAND.

Mais une création où se révèle avec bien plus d'évidence encore l'inspiration de Napoléon, c'est celle de la *Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique*. Cette feuille, dont la publication suivit de près celle du *Courrier de l'Egypte*, est dédiée au général Bonaparte. Le 1^{er} numéro, qui parut le 10 vendémiaire an VII, est précédé d'un prospectus signé de Tallien, et dans lequel on lit .

La conquête de l'Egypte ne doit pas être utile à la France seulement sous les rapports politiques et commerciaux ; il faut encore que les sciences et les arts en profitent. Nous ne vivons plus dans ces temps où les conquérants ne savaient que détruire là où ils portaient leurs armes ; la soif de l'or dirigeait toutes leurs actions ; la dévastation, les persécutions, l'intolérance, les accompagnaient partout. Aujourd'hui, au contraire, le Français respecte non-seulement les lois, les usages, les habitudes, mais même les préjugés des peuples dont il occupe les territoires ; il laisse au temps, à la raison, à l'instruction, à opérer les changements que la philosophie, les lumières du siècle, ont préparés, et dont l'application devient chaque jour plus prochaine.

Le nouveau journal était purement littéraire. Aucune nouvelle, aucune discussion politique, n'y trouvait place; mais on promettait d'accueillir avec empressement tout ce qui est du domaine des sciences, des arts, du commerce sous ses rapports généraux et particuliers, de la législation civile et criminelle, des institutions morales ou religieuses. Son but était de faire connaître l'Egypte non-seulement aux Français qui s'y trouvaient en ce moment-là, mais encore à la France et à l'Europe.

La Décade égyptienne était l'organe, le journal de cet Institut d'Egypte, centre et point de départ des travaux scientifiques et pratiques qui, en ressuscitant l'histoire de l'ancienne Egypte, ont préparé sa régénération moderne. Le premier numéro est consacré presque en entier à la formation de cet Institut, créé le 3 fructidor an VI; il en donne le programme et les premiers travaux, avec la liste des membres. La première séance eut lieu le 6 fructidor. Le bureau est composé des citoyens Monge, président; Bonaparte, vice-président, et Fourier, secrétaire. Après la nomination du bureau, c'est Bonaparte qui inaugure les travaux de la compagnie par la proposition de six questions, qui sont renvoyées à autant de commissions. Les cinq premières ont trait à l'alimentation et à l'approvisionnement de l'armée; la sixième a pour but de connaître la situation, en Egypte, de la jurisprudence, de l'ordre

judiciaire, civil et criminel, et de l'enseignement, et quelles sont les améliorations possibles en cette partie, et désirées par les gens du pays.

La Décade égyptienne était annoncée comme devant paraître tous les dix jours, mais, selon toutes les apparences, elle ne parut pas régulièrement. Les cahiers, du reste, ne sont ni datés ni numérotés. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale se compose de 3 volumes petit in-4°.

Nous avons vu comment le premier consul, dès qu'il fut arrivé au pouvoir, vengea les injures du général. Un arrêté du 17 janvier 1800, que j'ai rapporté t. IV, p. 403, inaugurant en quelque sorte le règne du silence, supprima sans autre forme de procès la plupart des journaux politiques, et en réduisit le nombre à treize. Cet acte, si exorbitant qu'il fût, n'aurait eu, s'il se fût borné là, rien qui eût pu étonner après tous ceux qu'avait osés le Directoire; mais il allait plus loin, il interdisait pour l'avenir la création de toute feuille nouvelle. Cette fois, c'était bien tuer la liberté de la presse, qui existait depuis 1789, de droit, sinon de fait, et que les gouvernements qui s'étaient succédé depuis lors avaient vainement tenté de limiter, ou même de réglementer.

La presse ainsi mutilée n'était plus un pouvoir, ni surtout un danger. Obligés à une réserve facile à comprendre, les journaux tolérés ne pouvaient guère porter ombrage au premier consul ; ils n'auraient osé hasarder un mot qui eût pu lui déplaire, et ce qu'il aurait voulu qu'ils dissent, il leur eût été bien difficile de ne pas le dire. Ajoutons que le nouveau gouvernement avait à sa disposition le *Moniteur*, devenu son organe officiel. Tout cela ne suffit point à Bonaparte : il voulut encore avoir un journal à lui, un journal officieux, qui fût tout à sa dévotion, et où il pût dire tout ce qu'il voudrait dire et qui n'aurait pu se dire dans une feuille officielle. Dans ce but il fit faire ou choisit un *Bulletin de Paris*, dont la publication commença le 20 ventôse an X. « On assure, dit Deschiens, que ce journal a été rédigé dans le cabinet et sous les yeux de Bonaparte, qui dictait des articles. Il est dirigé contre le gouvernement anglais. » Voici un extrait du prospectus :

Une paix honorable va terminer une guerre glorieuse. Un gouvernement réparateur et fort assure à la France la fin de ses longues agitations. Une administration sage garantit le rétablissement de l'ordre et du crédit publics. Des combinaisons étendues et prudentes, des vues libérales et profondes, présagent le retour, l'accroissement de la splendeur intérieure de l'Etat, le progrès des sciences, des lettres et des arts, le perfectionnement des connaissances humaines.

Tout appelle les Français aux plus hautes destinées, et c'est à

l'esprit public, au sentiment profond de la gloire, de la dignité nationale, à l'union de tous les efforts, au ralliement de toutes les volontés, qu'il appartient de nous y faire arriver.

Mais pour atteindre ce but glorieux, il faut que l'opinion publique ne soit ni égarée, ni corrompue; il faut que la nation ne soit ni incertaine, ni trompée sur les événements.

Il faut qu'elle connaisse avec vérité, avec certitude, ce qui se passe au milieu d'elle, ce qui se passe chez les peuples voisins.

Il faut que les actes de législation, de gouvernement, d'administration, soient transmis avec leurs véritables motifs, leur intention réelle, leur objet positif.

Il faut que les événements de la capitale, ces faits, ces détails, souvent si peu importants en eux-mêmes, mais dont les déparlements sont avides, et que l'éloignement altère, que la distance grossit, que la malveillance dénature, dont les restes de misérables factions s'emparent quelquefois pour semer l'inquiétude et le trouble, soient publiés tels qu'ils sont.

Il faut qu'un tableau véridique apprenne aux nationaux et aux étrangers à connaître les mœurs de la capitale; il faut qu'on sache que ces mœurs ne s'observent ni dans les salons ennuyeux où se conserve la tradition pure de l'étiquette monarchique, où on joue à la duchesse, comme les enfants à la chapelle, ni dans les obscures coteries où des mécontents trompés dans leurs espérances ou leur ambition exhalent leurs plaintes et leurs regrets.

Il faut prouver par les faits, à la France et à l'Europe, que la grande nation n'a pas traversé, avec un courage qui étonnera les siècles, tous les malheurs d'une révolution de dix ans, pour rétrograder honteusement vers ses institutions anciennes, et que l'immense majorité du peuple, cette masse puissante sur laquelle le gouvernement doit s'appuyer, se reposer avec confiance, veut, comme elle les a voulues toujours, la République, la liberté, l'égalité, la propriété, protégées par la loi, et la loi votée par la représentation nationale.

Pénétrés de ces vérités, nous avons pensé qu'il convenait à des hommes qui aiment sincèrement leur patrie de rassembler

dans un seul cadre, d'offrir à leurs concitoyens, dans un journal qui paraîtra deux fois par décade, la réunion de tout ce qu'il leur importe de connaître pour se diriger vers le but que nous venons d'indiquer, et auquel tendent les vœux de tous les Français dignes de ce glorieux nom.

On ne dit pas quels furent les premiers rédacteurs de cette feuille ; je sais seulement que Regnault de Saint-Jean-d'Angely fut du nombre. Il paraît, d'ailleurs, qu'elle changea plusieurs fois de mains, sans parvenir à rencontrer le succès, malgré la haute protection qui semblait devoir assurer sa fortune, et elle se mourait de consommation quand Bonaparte en fit offrir la rédaction à Fiévée, que nous connaissons déjà comme imprimeur de la *Chronique de Paris*, et qui avait depuis quelque temps avec le premier consul des relations dont nous devons préalablement dire l'origine.

Fiévée est un de ces hommes qu'il ne faudrait pas étudier trop en détail, et ce n'est pas d'ailleurs ce que nous avons à faire : la seule chose qui nous importe, c'est le rôle qu'il joua dans le journalisme, rôle pour lequel il était éminemment doué. Quelque jugement, en effet, que l'on veuille porter sur les alternatives de sa vie politique, on ne saurait lui refuser un esprit prodigieux, joint à un remarquable talent d'écrire, un caractère indépendant jusque dans sa mobilité, et par dessus tout une rare faculté d'observation, qui avait frappé Napoléon lui-

même. Fiévée ne craint pas de le lui rappeler dans une des notes dont nous parlerons bientôt: « L'empereur m'a dit plusieurs fois qu'il était impossible de ne pas être frappé du talent que j'ai pour observer. Ce n'est point un talent, ce n'est pas même une disposition de l'esprit, mais une disposition du caractère, puisqu'on ne peut voir juste en politique qu'autant qu'on met un grand intérêt à l'ordre et qu'on est absolument désintéressé pour soi. » On sait sa jolie définition de la politique : *La politique, même dans les gouvernements représentatifs, est ce qu'on ne dit pas.*

Il avait eu, au commencement de la Révolution, ses vivacités et ses entraînements, et, pour nous servir de la comparaison de M. Sainte-Beuve, il avait été debout et assez actif au parterre, avant d'être devenu ce qu'il était au moment où nous le retrouvons, une espèce d'amateur en politique, assis à l'orchestre, jugeant la pièce, et consulté même souvent par les auteurs ou acteurs, avant de s'être établi dans son habitude d'observer le monde, « comme s'il ne remuait que pour son instruction. »

Après des vicissitudes que nous n'avons pas à raconter, Fiévée était entré, à l'époque du Directoire, en société avec La Harpe, Fontanes et autres, pour la rédaction littéraire du *Mercur*, en même temps qu'il prenait la direction politique de la *Ga-*

zette. « Les passions et les partis qui agitaient encore la société, dit-il à cette occasion, donnaient aux journaux une influence d'autant plus grande qu'ils n'étaient soumis à aucune censure, et même à aucune loi. Ils vivaient sur un principe, et tombaient quand le principe était violé par un coup d'Etat ou par un coup de désespoir, ce qui arrivait assez régulièrement de deux ans en deux ans, terme de rigueur fixé par la puissance des événements à des institutions proclamées immortelles à leur naissance. »

Le 18 fructidor fut un de ces termes fatals. Compris dans la liste de l'impitoyable Sottin, Fiévée dut chercher un abri contre la proscription. Retiré en Champagne, il écrivait sa *Dot de Suzette*, un de ces petits romans qui font en France la réputation d'un homme grave plus vite que ne le feraient vingt brochures sérieuses, quand il reçut en secret une visite de la part de Louis XVIII, qui l'avait distingué parmi les journalistes d'avant le 18 fructidor : M. Becquey venait lui proposer de s'attacher au service du roi exilé par quelque correspondance. Fiévée avait consenti à entrer dans ce petit comité, dont faisait partie Royer-Collard, et qui correspondait avec Louis XVIII, « non, dit M. Guizot, pour conspirer, mais pour éclairer ce prince sur le véritable état du pays, et lui donner des conseils aussi bons pour la France que pour la maison de Bour-

bon, si la maison de Bourbon et la France devaient se retrouver un jour. » Cette correspondance avait cessé peu après l'époque du 18 brumaire. Fiévée, qui n'était qu'un royaliste d'opinion, et qui ne tenait pas essentiellement aux personnes, voyant un gouvernement ferme s'inaugurer par l'ascendant d'un seul, s'était délié du côté de l'exil, et se tenait prêt à servir ou à conseiller le pouvoir qui s'élevait.

Le 18 brumaire le ramena à Paris. Pour suivre, juger et prévoir les événements, à l'époque d'un règne nouveau surtout, il est indispensable, dit-il lui-même, de se rapprocher du point d'où ils partent et où ils reviennent. Il pensait donc à revenir dans la capitale; mais il n'avait pas encore de décision prise, lorsqu'il lui arriva des propositions relatives à ses habitudes. Pendant son absence, la plupart des journaux avaient changé de mains, et c'était peut-être pour les nouveaux propriétaires un motif de plus pour témoigner le désir de prendre des engagements avec lui. On releva le *Mercur*, et il reprit la *Gazette*. Quelques articles, hardis dans leur prévoyance de l'avenir, d'un ton net, d'un accent vrai, et en même temps écrits avec une grâce, une urbanité, à laquelle on n'était plus guère habitué, attirèrent l'attention du premier consul, qui, à cette heure de formation sociale, cherchait partout des hommes, de bons instruments ou d'utiles informations. Il demanda plusieurs fois, avec insis-

tance, de qui étaient ces articles, s'étonnant de ce que l'auteur ne cherchait point à l'approcher. Fiévée assure qu'il n'y pensait pas, qu'il ne le désirait pas; d'autres le craignaient, et il se forma contre lui une intrigue qu'il ne connut qu'au moment où il en fut victime.

Deux partis, à l'avènement du premier consul, se disputèrent l'espoir de le guider. Ces deux partis avaient chacun leur chef. Fouché, qui était à la tête du parti révolutionnaire, alors le plus nombreux, redoutait l'influence de Fiévée et aurait voulu l'écarter : il le fit enfermer au Temple pour le plus petit et le plus insignifiant des billets. Le chef du parti opposé, pensant, d'après la manière dont Bonaparte s'était plusieurs fois exprimé sur le compte de Fiévée, que celui-ci pourrait lui être utile, lui fit offrir de travailler efficacement à le faire sortir de prison, s'il voulait se lier à ses combinaisons. « J'y suis entré innocent, répondit Fiévée; faites-m'en sortir innocent, et nous verrons après. » Sans le secours de personne, ajoute-t-il, une fois dehors, il assura si bien sa liberté, son indépendance et son isolement, que tout ce qu'on avait fait pour ôter au premier consul le désir de le connaître fut positivement ce qui l'en rapprocha.

Bonaparte lui fit demander s'il désirait prendre action dans son gouvernement. Assuré qu'il ne le désirait pas, mais peu accoutumé à renoncer à ses

idées, il lui fit proposer un voyage en Angleterre ; ce que Fiévée accepta avec le plus grand plaisir. Conduit aux Tuileries par Roederer, qui avait été l'intermédiaire dans cette sorte de négociation, il y fut reçu de la manière la plus flatteuse. Bonaparte se montra avec lui « simple, spirituel, coquet et confiant », comme il savait l'être quand il voulait séduire. « Plus j'étudie l'Angleterre dans les livres, lui dit-il, moins je m'en fais une idée. Allez, voyez ; ce que vous m'en écrirez, je le croirai. Vous enverrez vos lettres chez l'ambassadeur, qui sera prévenu, et vous y mettrez des numéros, pour que je sache si on m'en prend où s'il s'en égare. » C'était un stage qu'il faisait faire à Fiévée avant de l'employer de plus près.

Pendant son séjour en Angleterre, Fiévée n'écrivit que trois fois au premier consul ; mais il envoya souvent au *Mercur*e des lettres, qui furent plus tard réunies en un volume in-8°. « Comme écrivain, a-t-il dit depuis, entre m'adresser au public ou à un souverain, fût-il dix fois plus élevé que la colonne de la place Vendôme, je n'hésiterai jamais à préférer le public : c'est lui qui est notre véritable maître ; c'est à lui que nous rendons hommage en défendant la liberté de la presse. D'ailleurs j'étais bien sûr que mes lettres adressées au *Mercur*e, dans lesquelles je me trouvais bien plus à l'aise, seraient lues par le premier consul. » Et il ne se trompait pas.

Dans ces lettres, Fiévée combattait vivement l'anglomanie et toutes ses conséquences, et à ses critiques il mêlait des réflexions très-acérées sur la philosophie du XVIII^e siècle, qu'il considérait et dénonçait comme antipathique à tout établissement social, et comme hostile à tout principe stable de gouvernement.

Fiévée revint d'Angleterre aussitôt qu'il s'ennuya d'y être. Il vit le premier consul, qui le reçut avec aménité, et lui exprima le désir que sa correspondance continuât en France telle qu'elle s'était établie à Londres, et qu'il lui écrivît librement, dans une série de notes, ses impressions sur les événements et les choses. L'intermédiaire, cette fois, devait être M. de Lavalette, directeur général des postes. S'il eût refusé, il lui aurait fallu renoncer en même temps à écrire pour le public, la censure s'établissant chaque jour plus tracassière sous le ministère de la police, avec lequel il ne voulait avoir aucun rapport. Il accepta, et il fit bien, puisque ce fut Fouché qui, deux fois, paya de sa place la fantaisie de lutter contre un correspondant de l'Empereur qui avait été assez prévoyant pour obtenir la parole du maître de n'être jamais sacrifié, même quand il aurait tort.

« Fiévée, dit M. Nettement, se trouvait ainsi vis-à-vis de Bonaparte dans une position presque sans exemple de sujet à souverain. Il entretenait avec

l'empereur une correspondance où il lui parlait librement, sans aucune espèce de contrainte, de contrôle ni de réserve, des affaires du moment et de l'état de l'opinion publique; ses lettres roulaient sur tous les points de la politique intérieure et étrangère. Cette licence accordée par un homme de génie à un homme d'esprit n'est pas si extraordinaire qu'elle peut le paraître au premier abord (1). Napoléon sentait les avantages de la presse indépendante, tout en craignant ses inconvénients. Quel parti prit-il? Il profita de l'occasion favorable qui lui faisait rencontrer un homme qui avait assez d'amour-propre pour oser penser, même avant et après l'empereur, et une estime assez grande de lui-même pour préférer son avis à celui de Napoléon, et il permit à cet homme de faire ce que personne ne pouvait faire alors : un journal indépendant, consciencieux, libre. Seulement le journal resta manuscrit entre celui qui l'écrivait et l'abonné solitaire pour lequel il était écrit. M. Fiévée fit pour l'empereur ce qu'on fait ordinairement pour le public. Sa correspondance est la véritable gazette politique de l'époque; vous ne trouvez ailleurs que des opinions de commande et une phraséologie censurée, émondée et dirigée par la police. Ainsi les rôles étaient intervertis : le souverain recevait la vérité toute nue, et le public ne la recevait qu'altérée. Bonaparte,

(1) On sait que Napoléon avait une correspondance de ce genre avec madame de Genlis.

comme un puissant égoïste qu'il était, avait pris pour lui tous les avantages du journalisme et en avait laissé les inconvénients à la France. Il avait voulu qu'on traitât le souverain comme on traite ordinairement le public, et qu'on traitât le public comme on traite ordinairement le trône. »

Cette correspondance dura onze années. Fiévée la publia en 1836 (3 vol. in-8°). Il y joignit une introduction qui est un des meilleurs et des plus précieux morceaux d'histoire contemporaine. On y saisit déjà le ton de cet esprit fin, ironique, épigrammatique, et légèrement impertinent, jusque dans les choses sérieuses : son mérite est de renfermer bien du bon sens et des vues justes sous cette forme-là.

Dans cette correspondance, rédigée, pour plus de liberté, sous forme de notes, Fiévée se fit auprès de Bonaparte le représentant et l'organe des anciennes forces conservatrices de la société, par antagonisme à ce qu'il y avait, dans un autre sens, de forces et d'intérêts purement révolutionnaires. C'est une suite d'esquisses pleines de netteté et de finesse ; elles abondent en excellentes observations et en aperçus dont un chef d'Etat pouvait faire son profit. A cette époque du lendemain de Brumaire, où tout est en question et où tout recommence, il montre au premier consul la société telle qu'elle est véritablement au fond, lasse, épuisée, se reprenant à une

espérance précaire, sitôt que quelques bons symptômes reparaissent. Dans toutes les notes de début, surtout, il pousse le premier consul à la politique qui rallie; il met une grande importance à ce que le pouvoir se tienne en accord avec l'opinion publique, il insiste sur la « nécessité de la soigner, de faire quelques frais pour se l'attacher. »

Sous ce rapport, ces notes ont pour mon sujet un intérêt tout particulier, car elles jettent une vive lumière sur le côté secret de l'histoire de la presse sous l'Empire.

La première, datée d'octobre 1802, roule précisément sur ce *Bulletin de Paris* à propos duquel nous avons été amené à parler de Fiévée, à qui le premier consul en avait fait offrir la rédaction. Fiévée répond que les journaux quasi-officiels qui se publient à l'ombre du gouvernement ne valent pas le papier qu'on y dépense; que le gouvernement à coup sûr a le droit de maintenir publiquement ses doctrines, mais que le lecteur, de son côté, a le droit de ne pas vouloir que le gouvernement pèse à chaque instant sur ses croyances particulières. Voici, du reste, un extrait de cette première note :

M. de Lavalette m'a communiqué la note du premier consul par laquelle il témoigne le désir que je prenne en chef la rédaction du journal ayant pour titre : *le Bulletin de Paris*. Un désir du premier consul serait un ordre pour moi, s'il me suffisait de

soumettre ma volonté pour trouver la faculté de faire ce qu'on me demande ; mais le Ciel ne m'a pas créé ainsi. Il faut toujours que je sois convaincu de l'utilité d'une chose pour la faire avec goût et d'une manière vraiment profitable à ceux qui la désirent. Or, rien ne me paraît moins utile que ces journaux mi-officiels qui ne vivent que de la protection du gouvernement ; ils n'ont pas un mois d'existence que chacun sait qui les fait, pourquoi et pour qui on les fait. Alors on les lit bien moins pour s'en laisser diriger que pour savoir ce que le gouvernement veut qu'on pense, et dès qu'on voit un gouvernement quelconque prétendre faire l'opinion au jour le jour, les esprits se cabrent et se font une opinion directement opposée. A cela il y a de la justice...

Dans toutes les propositions de journaux *aidés* par le gouvernement, il me semble, si j'en juge par l'expérience, que les journaux qui se proposent ne considèrent que trois choses : 1^o l'argent qu'ils gagneront, 2^o l'importance qu'ils se donneront, 3^o une grande facilité pour tourmenter les journaux qui réussissent. A la preuve.

Quoique le gouvernement ait efficacement protégé le *Bulletin de Paris*, je ne vois pas qu'il ait eu un grand succès, puisque, après avoir passé dans plusieurs mains qui n'en ont su rien faire, on me l'offre à moi, qui suis connu pour avoir des opinions entièrement opposées aux hommes qui l'ont rédigé jusqu'à présent. Alors, à quoi a servi l'argent dépensé pour le créer et pour le soutenir ?

Les rédacteurs de ce journal, responsables au gouvernement d'un succès qu'ils avaient promis et qu'ils n'ont pas obtenu, n'ont pas eu la bonne foi d'avouer leur incapacité ; ils ont nécessairement accusé l'opinion publique et les journaux qui réussissent. Dès lors ils ont montré au gouvernement des ennemis où il n'y en a pas, et sont devenus hostiles envers tous les autres journaux. Etrange manière de diriger et de réunir les opinions !

Autre inconvénient très-grave, puisqu'il est un obstacle insurmontable au succès, et que tout journal qui n'a pas de succès est nul, quelque chose qu'il contienne.

Dès qu'une feuille est créée et payée par le gouvernement, les

places de rédacteurs sont demandées comme on demande des places de commis, et données à peu près de même...

Et pourquoi s'obstiner à continuer le *Bulletin de Paris*? Qu'on le laisse mourir. Par lui on veut avoir de l'influence sur l'esprit public; mais il faudrait, avant tout, lui donner du succès. Quand j'y parviendrais, cela demanderait du temps, et tout ce temps serait perdu pour l'effet auquel on destine spécialement ce journal. Est-ce que le gouvernement croit de bonne foi que les journaux ne sont pas tous à sa disposition, et que les propriétaires lutteraient contre lui? qu'ils refuseraient des articles communiqués, si ces articles étaient bien faits, surtout s'ils étaient écrits dans le sens du journal auquel on les enverrait, conditions sans lesquelles tout article est sans influence? Quand on tend à réunir les partis, ce qui n'est possible qu'autant qu'on est assez fort pour leur tracer le cercle dans lequel ils s'agiteront, on peut, sur tous les grands intérêts de l'État, dire la même chose aux jacobins et aux royalistes; seulement on ne peut pas la leur dire de la même manière, parce que chaque parti a ses formes et ses convenances, auxquelles la raison même doit se rattacher pour être admise.

S'il s'agit de la guerre, ce n'est certainement pas en menaçant les trônes, en insultant les rois, qu'on fera goûter la guerre aux royalistes; mais avec des idées de gloire, des souvenirs historiques, on aura de l'influence sur eux. Je ne sais pas comment il faut parler aux jacobins; mais le premier consul trouvera autour de lui des gens qui le savent, et, par ces gens-là, il disposera du *Moniteur*, des *Défenseurs de la Patrie*, et même du *Journal de Paris*, dont les allures penchent toujours de ce côté, parce que l'idéologie y entraîne. Moi, je réponds du *Mercur*, du *Journal des Débats* et de la *Gazette de France*, qui ne refuseront jamais un article de moi. Ainsi, sans association d'hommes qui n'ont entre eux aucun rapport, sans courir le danger des tracasseries que ne manquent jamais d'exciter des écrivains qui se croient appuyés par le gouvernement, qui, pour son argent, lui ont promis l'opinion publique, et ne peuvent pas cependant faire lire un journal, il est facile d'employer les principaux journaux à donner une di-

rection à l'esprit public. Si c'est pour l'éclairer qu'on prend ce moyen, si les formes sont bonnes, on réussira; si, au contraire, on en abuse, si on donne aux journaux des articles tels que les rédacteurs connus de ces journaux soient, par honneur, réduits à les désavouer dans le monde, ce moyen même perdra toute efficacité, et il faudra retomber dans les mains des intrigants.

Il restera toujours une grande difficulté pour servir le gouvernement dans les journaux, difficulté qui consiste à savoir ce qu'il désire, où il va et par quels moyens il veut y arriver. Rien n'est plus aisé pour les écrivains anglais que de prendre un parti : on sait toujours dans ce pays de quoi il s'agit entre les opinions diverses, parce que rien de fondamental n'est en discussion. Qu'est-ce qui n'est pas en discussion dans notre pauvre France? Nous sommes en république, et cela n'est pas vrai; nous parlons de liberté, et cela n'est pas vrai; on dit qu'on veut finir la Révolution, et cela n'est pas vrai : on veut seulement qu'elle se repose pour reprendre de nouvelles forces et suivre un autre chemin, car ses admirateurs avouent qu'elle s'est un peu fourvoyée sous Robespierre et sous le Directoire. Personne ne dit au premier consul son arrière-pensée; je crois bien que le premier consul ne confie la sienne à personne : cela est assez embarrassant quand il s'agit de mettre en évidence l'opinion du pays et du gouvernement. Cependant, il est un point hors de discussion : c'est que la France est la France, et qu'il n'y aura rien de possible, comme il n'y aura rien de durable, que nous ne soyons Français. C'est dans ce sens surtout qu'il faut diriger l'esprit public; le reste viendra avec le temps.

Bonaparte se rendit aux observations de Fiévée : il laissa le *Bulletin de Paris* mourir de sa belle mort, et les nombreux articles communiqués que l'on rencontre dans les journaux du temps prouvent que ce ne fut pas le seul des conseils de son correspondant qu'il suivit; le *Moniteur*, particulièrement,

trahissait assez souvent, dans certains articles impétueux, un journaliste extraordinaire, qui n'était autre que le premier consul.

Bonaparte cependant ne cesse de se préoccuper des journaux; il sait quelle influence ils exercent encore sur l'opinion publique, si faible que soit leur voix; il sait aussi combien la liberté de la presse tient au cœur de la nation, alors même qu'elle semble en faire le meilleur marché. Aussi le voyons-nous quelques mois après provoquer son correspondant sur cette question, et lui en demander son avis. Fiévée répond :

Le désir que témoigne le premier consul de connaître mon opinion sur ce qu'on appelle la liberté de la presse, et sur les moyens qu'il y aurait de mettre l'ordre dans cette partie, me paraît trop prématuré. Je doute que nous soyons assez avancés pour faire quelque chose de bon à cet égard; voici mes raisons :

Il y avait des doctrines et des habitudes sous l'ancien régime; il n'y en a pas, il ne peut y en avoir aujourd'hui, puisque nous sommes dans un état publiquement transitoire.....

La liberté de la presse est un fait qu'on ne peut séparer de la forme du gouvernement adopté. Très-peu partisan de la division des pouvoirs et du système de la résistance active contre l'autorité, qui en est une conséquence nécessaire, je n'en suis pas moins convaincu que, partout où l'on admet l'action de corps politiques qui délibèrent publiquement sur des intérêts généraux, leur plus forte garantie est dans la liberté de la presse, car : si l'opinion publique n'est pas libre dans toute l'étendue du mot, les corps délibérants ne le sont pas. Voilà pourquoi le parlement d'Angleterre, même dans les temps où on le disait vendu au ministère, n'a jamais voulu renouveler les lois sur la liberté de la presse,

bien persuadé qu'il y aurait plus de pertes que d'avantages, pour la liberté générale, à tirer ces vieilles lois du vague où elles sont. Partout où on admettra la division des pouvoirs, et, par une conséquence nécessaire, la résistance active à l'autorité, la liberté de la presse s'établira de droit. C'était une prétention factieuse sous l'ancienne monarchie; c'eût été peut-être un moyen de salut à certaines époques de la Révolution.

Mais qu'est-il arrivé? Après avoir admis que la liberté de la presse était un droit de l'homme, on s'est borné à en faire un principe; mais on n'a jamais su en faire une loi. Cependant, quoique posséder soit un droit incontestable pour celui qui a acquis, s'il n'y avait pas de loi, il est impossible de comprendre comment il y aurait possession. La liberté de la presse n'a été jusqu'ici pour nous qu'un fait accidentel. Tant que les partis se sentaient d'égale force, ils imprimaient librement; quand un parti triomphait, il ôtait au parti vaincu les ressources qu'il aurait trouvées dans l'opinion; et comme il n'y avait pas de lois, on brisait les presses, on assassinait ou on déportait les écrivains, on les traitait comme des factieux. Tout cela est très-conséquent : un principe absolu amènera toujours l'injustice et la violence, quand il ne se liera pas à la forme et à l'esprit du gouvernement, et j'entends ici par gouvernement tout ce qui s'empare du pouvoir.

Depuis qu'on ne brise plus les presses, qu'on n'assassine ni ne déporte ceux qui impriment, la presse n'en est pas plus libre. A quoi cela tient-il, si ce n'est à ce qu'on sent que la liberté de la presse est incompatible avec le gouvernement actuel, et le gouvernement actuel incompatible avec la liberté de la presse? On imprimerait contre Dieu, contre la religion, contre la morale, sans la moindre difficulté; mais contre le premier consul, qui l'oserait? Il n'y a de fort que le grand parti révolutionnaire; il a fait ses calculs pour se soumettre, du moins provisoirement. S'il réclamait la liberté, le premier consul le ferait trembler aussitôt par quelques grâces publiques accordées aux royalistes; et si les royalistes étaient assez revenus de l'horreur que leur inspire la Révolution pour demander eux-mêmes la liberté, les révolutionnaires

s'uniraient volontiers au premier consul pour lui donner le pouvoir absolu. Et c'est dans ces circonstances qu'on demande des idées sur les moyens de faire une loi relative à la liberté de la presse ! Cela est impossible ; j'en suis si persuadé que j'ose prédire que, si on persévère dans ce dessein, on sera obligé d'y renoncer, parce que la discussion mettra tous les cœurs à découvert. Mais le ministre de la police suffirait seul pour faire échouer tous les projets de liberté : il a un intérêt particulier à ce que l'état actuel des choses se prolonge. Je reviendrai tout à l'heure sur cette assertion.

Nos corps délibérants ne sont pas des pouvoirs, à moins qu'on ne les regarde comme des pouvoirs détrônés ; mais est-ce celui qui leur a ôté la direction de la Révolution qui voudrait la leur rendre ? Elle leur reviendrait de droit avec la liberté de la presse, à moins que l'opinion publique ne se tournât contre les corps délibérants, par le souvenir si vif des malheurs qu'ils ont causés à la France. Dans ce cas, le premier consul les battrait sans peine ; mais pourquoi essayer s'ils sont faciles à battre, quand ils ont et veulent bien garder l'attitude de courtisans ? Si la prétendue loi de la liberté de la presse n'avait pour but que de leur apprendre qu'on veut toujours les tenir dans cet état, la discussion deviendrait très-dangereuse ; car il ne faut pas se tromper sur l'esprit des Français : ils sont las de la Révolution, et non dégoûtés des principes qui l'ont amenée. La méfiance contre le gouvernement les rappellerait bientôt aux idées de liberté, et ce n'est ni par des lois, ni par des discussions publiques, qu'il serait aujourd'hui possible d'affermir le pouvoir.

La Révolution ne nous a corrigés de rien ; dès lors elle a ajouté prodigieusement aux désordres qui existaient en 1789. Dans quel état la France se trouvait-elle au 18 brumaire ? Toutes les idées étaient à la fois hardies et flottantes ; de tous les signes de décadence, c'est le plus grand. Arrêter l'essor des pensées était alors tout ce que la politique exigeait ; et comme il était bien moins question de diriger l'opinion publique que d'empêcher le choc des opinions, ce qui regarde la presse tomba naturellement dans les mains de la police, qui, de sa nature, est réprimante, et ne sera

jamais que cela. Aussi s'opposera-t-elle toujours à ce qu'on fasse des lois qui mettent l'ordre dans cette partie, parce que rien ne lui est plus facile que de changer au jour le jour l'état de la discussion par des rapports au premier consul, et, au besoin même, par des scènes publiques qui le porteront à des mesures d'éclat. Dès lors, il y aura tant d'opposition entre la loi générale et les faits particuliers que la loi ne sera rien qu'un sujet de dérision. Je vois bien qu'on pousse déjà beaucoup de choses à l'extrême pour amener les esprits à trouver bonne une loi qui ne ferait que la moitié du mal qu'on fait sans loi; mais cette manière d'agir est déplorable, et puisqu'aucun écrivain de renom ne pense aujourd'hui à lutter, il faut s'en tenir là; car les moyens employés sont si petits qu'on n'oserait en faire usage contre un homme qui aurait une grande réputation littéraire (1).

On a mis les choses au point que les auteurs, libraires, imprimeurs, loin de redouter la censure, l'appellent de tous leurs vœux; la difficulté n'est donc pas de la faire recevoir, mais de l'établir. Qui voudra, qui saura censurer? et, pour tout dire en un mot, sur quelles doctrines avouées s'appuieraient les censeurs?...

En résumé, il y a trop de désordre encore dans les choses et dans les pensées, trop d'incertitude dans la direction que le gouvernement se donnera à lui-même ou qu'il recevra des circonstances, pour songer sérieusement à faire une loi sur la liberté de la presse. En attendant qu'on puisse mettre de l'ordre dans les pensées, il faut en mettre dans les choses. Essayer davantage, ce serait, de la part du pouvoir, montrer plus d'inquiétude qu'il n'a sujet d'en avoir, et peut-être s'exposer, pour rompre l'effet d'une discussion publique, à annoncer en principe ce qui ne se tolère qu'en fait. Rien ne périlcite, puisque la grande question de

(1) Le *Poème de la Pitié* parut à cette époque; il ne changea pas les choses politiques, mais changea pendant quelque temps le ton de la conversation. On en frémissait dans le gouvernement de Bonaparte, et cependant personne n'aurait osé arrêter la publication d'un ouvrage de l'abbé Delille; ce que je remarque, parce qu'on faisait alors grand bruit d'écrits qui n'avaient pas la même importance aux yeux du pouvoir. Il y a quelque chose qui, dans presque tous les temps, surmonte les lois de répression contre la presse: c'est le talent reconnu et aimé du public. L'abbé Delille jouissait alors de cette position.

la liberté de la presse dépend, dans sa solution, de la forme du gouvernement, et que nous n'avons pas même une forme de gouvernement arrêtée.

Cette note est d'avril 1803. Le 2 mai suivant, le premier consul demandait à Rœderer, un autre de ses conseillers, un rapport sur les journaux; et, pour l'aider dans son travail, il lui faisait adresser, quatre jours après, un tableau de la presse, que je crois devoir reproduire, comme renseignement statistique :

NOMENCLATURE DES JOURNAUX

Ouvrages périodiques et par souscriptions qui ont été expédiés par la poste pendant le mois de germinal an XI, avec le nombre présumé de leurs abonnés dans les départements (non compris les envois affranchis par état).

Le Moniteur, 2,450 abonnés. — *Le Publiciste*, 2,850. — *Journal des Débats*, 8,450. — *Gazette de France*, 3,250. — *La Clef des Cabinets des Souverains*, 4,080. — *Le Citoyen français*, 4,300. — *Journal des Défenseurs de la Patrie*, 900. — *Journal du Soir*, 550. — *Feuille économique*, 2,500. — *Journal du Commerce*, 4,580. — *Journal de Paris*, 600. — *Journal d'Annonces et d'Indications*, 24. — *Anciennes Affiches*, 20. — *Petites Affiches*, 30. — *Courrier des Spectacles*, 170. — Total, 25,454.

Les ouvrages suivants ne paraissent pas tous les jours.

La Décade philosophique, 666. — *Journal des Dames et des Modes*, 830. — *Journal du Palais*, 640. — *Instruction décadaire sur l'Enregistrement*, 4,454. — *Journal des Sciences et Arts*, 281. — *Annales de Chimie*, 442. — *Journal de Physique*, 76. — *Magasin encyclopédique*, 404. — *Bulletin des Sciences*, 466. — *Journal typographique, bibliographique*, 496. — *L'Observateur aléatoire et littéraire*, 444. — *Recueil périodique de Médecine*, 450. — Jour-

nal de Médecine, 418. — *Journal général de la Littérature de France*, 50. — *Annales des Arts et Manufactures*, 276. — *Mercur de France*, 830. — *Journal des Bâtimens civils*, 170. — *Journal général de la Littérature étrangère*, 34. — *Annales d'Agriculture*, 168. — *Correspondance centrale d'Economie rurale*, 70. — *La Papteyatechnie*, 98. — *Journal des Actionnaires de la Loterie*, 74. — *Jurisprudence du Tribunal de Cassation*, 1,256. — *Recueil des Causes célèbres*, 188. — *Bulletin de Paris*, 50. — *Le Télégraphe littéraire*, 106. — *Bulletin de Littérature*, 195. — *La Lucine française*, 57. — *Annales du Muséum*, 107. — *Correspondance des Villes et des Campagnes*, 54. — *L'Argus* (journal en langue anglaise), 143. — *Bulletin de l'Académie de Législation*, 378. — *Correspondance des Amateurs musiciens*, 162. — *Journal militaire*, 170. — *Annales du Droit français*, 420. — *La Boussole commerciale*, 39. — *Bel Messenger* (journal anglais), 16. — *Journal des Mines*, 75. — *La Médecine préservative*, 5. — *L'Art du Coiffeur*, 30. — *Annales de Législation et de Jurisprudence*, 81. — *Les Délassements de l'Homme du Monde*, 100.

(Ces deux derniers journaux sont de nouvelles publications.)

Ouvrages par souscriptions.

Annales de la Religion, 744. — *Annales du Musée*, 400. — *Précis sur la Peinture*, 400. — *Bibliothèque britannique*, 400. — *Bibliothèque des Romains*, 72. — *Le Miroir de la Vérité*, 90. — *Bibliothèque commerciale*, 135. — *Le Classique des Dames*, 94. — *Annales de Statistique*, 72. — *Bibliothèque physico-économique*, 1,186. — *Les Ephémérides*, 136.

L'envoi de cette liste ferait supposer que ce travail de Rœderer devait porter sur l'ensemble des journaux; cependant son rapport, daté de fructidor an XI (août-septembre 1803), est, à l'exception de quelques lignes sur le *Publiciste*, entièrement consacré au *Journal des Débats*, qui, sans doute, lui

avait été plus particulièrement recommandé. C'est que, de tous les journaux, c'était celui-là qui préoccupait le plus le premier consul ; il le préoccupait à lui seul plus que tous les autres. Le premier de tous, en effet, par le succès et le talent, le *Journal des Débats* était de beaucoup le plus influent, nous oserions presque dire le seul influent ; c'est le seul qui ait eu du succès et joué un rôle durant la période consulaire et impériale. Faire l'histoire de cette feuille célèbre, ce sera donc faire l'histoire du journalisme de cette époque, qu'elle résume et absorbe, pour ainsi dire ; mais auparavant nous dirons quelques mots du *Publiciste*, qui eut l'honneur d'occuper conjointement avec les *Débats*, quoiqu'à un degré infiniment moindre, la pensée du maître. La publication de M. Ch. Nisard que nous avons déjà citée (t. III, p. 405) nous fournit de curieux détails sur une des principales phases de l'existence tourmentée de cette feuille : c'est la copie, trouvée dans les papiers de Suard, d'une correspondance échangée entre l'administration et le propriétaire du *Publiciste*, correspondance incomplète, mais qui suffira néanmoins pour nous donner un avant-goût de la situation de la presse sous le nouveau régime.

Quant au rapport de Rœderer, il aura mieux sa place au chapitre du *Journal des Débats*.

LE PUBLICISTE.

Suard, Dupont de Nemours, Lacretelle jeune, Morellet, Barante, Guizot, mademoiselle Pauline Meulan.

Le *Publiciste* fut fondé par Suard, que nous connaissons déjà comme journaliste littéraire. Sa filiation remonte aux premières années de la Révolution.

On peut aisément supposer que Suard n'avait point vu sans quelque inquiétude approcher l'orage de 1789. Membre de l'Académie, censeur royal, entouré de cette considération qui fut l'objet constant de ses efforts à toutes les époques de sa vie, doué, d'ailleurs, d'un caractère circonspect, et plutôt bel esprit que philosophe, il devait redouter toute commotion qui pouvait déranger la vie heureuse qu'il s'était faite. Je ne voudrais pas dire qu'il fût insensible à la liberté de son pays, mais il n'aurait pas fallu que, pour s'établir, elle coûtât le moindre sacrifice à son repos ou à sa petite fortune. Il commença donc par prêter sa plume aux ministres Montmorin et Sainte-Croix, et combattit pour la monarchie dans une feuille intitulée *les*

Indépendants, dont les destinées furent des plus obscures.

A la fin de 1792 il fonda les *Nouvelles politiques, nationales et étrangères*, qu'il fit précéder d'un *Récit des principaux événements qui se sont passés en Europe depuis le 10 août jusqu'au 15 octobre 1792*. On ne faisait remonter cette introduction qu'au mois d'août, parce que le nouveau journal, y disait-on, était destiné à faire suite à la *Gazette universelle* de Cerisier. C'était assez annoncer quel en serait l'esprit. « Son auteur, dit Garat dans ses *Mémoires sur Suard*, figurait au premier rang parmi ceux qui parlaient dans le monde et qui écrivaient dans les journaux pour les sections; mais il n'avait garde d'approuver le ton impérieux de leurs pétitions, et l'emploi de la baïonnette où il ne convenait d'essayer que celui de la persuasion. Il était d'ailleurs trop éclairé pour ne pas sentir et trop de bonne foi pour ne pas avouer que, dans les principes universellement professés à cette époque, la bonne cause et la bonne logique étaient celles de la Convention, et non pas celles des sections de Paris. Il désirait vivement la retraite totale de la Convention, comme la chance la plus favorable alors à la monarchie. »

Les *Nouvelles politiques* furent du nombre des journaux fructidorisés; il est à remarquer cependant que la proscription n'atteignit pas Suard, du moins nominativement, mais seulement deux de

ses collaborateurs ou co-propriétaires, Boyer et Xhrouet (1). Elles essayèrent de reparaître à différentes reprises et sous des titres divers, mais ce n'est que le 7 nivôse an VI qu'elles reprirent enfin une existence régulière, sous le titre du *Publiciste*.

A l'avènement de Bonaparte, le *Publiciste*, sans avoir un grand retentissement, occupait dans la presse une place assez marquante pour attirer l'attention du jeune consul. Ses rédacteurs étaient tous écrivains connus pour la vivacité de leur antipathie contre le Directoire, et ils laissaient percer, quoique avec plus de mesure, des sentiments analogues à l'égard du Consulat. Je conviendrais volontiers avec M. Ch. Nisard que le moment était mal choisi pour faire de l'opposition. « A peine si la société, sauvée de l'anarchie et de la dissolution par des mains puissantes, commençait à respirer, et la presse la voulait déjà surmener. « Le premier consul, nous le savons, n'était pas d'humeur à la laisser faire. Il fit prévenir Suard, et celui-ci s'empessa de se justifier dans une lettre dont le commencement n'a pu être retrouvé. Personne, dit-il, n'a un dévouement plus sincère pour le gouvernement. Afin d'ôter tout prétexte à d'injustes soupçons, il a renoncé à la rédaction du journal; il a présenté au ministère de la police un nouveau rédacteur, qui a été agréé et qui ne peut avoir

(1) V. le décret de déportation, t. IV, p. 377.

aucun autre intérêt que celui de conserver cette place et de plaire au gouvernement.

Quelque important que soit pour moi le succès du Publiciste, je n'ai pas voulu me charger de la rédaction, afin de ne pas fortifier les préventions déjà existantes par celles que pourraient y ajouter des inimitiés personnelles.

J'ai lieu de craindre, général, qu'on ne vous ait insinué une idée peu favorable de mes sentiments politiques. Permettez-moi d'y répondre par une déclaration parfaitement sincère.

Je ne tiens par aucun intérêt à l'ancien régime et par aucune théorie à telle ou telle forme de Constitution. Mes réflexions m'ont appris que le gouvernement était une chose d'expérience et de pratique. Le passage de l'anarchie à l'ordre est toujours accompagné de tant de maux que je respecte tout gouvernement par cela seul qu'il est établi ; je l'aime dès qu'il m'offre tranquillité et sûreté. Je trouve ces deux biens dans votre gouvernement ; je lui dois d'abord mon retour au sein de ma patrie et de mes amis. Tous mes sentiments se réunissent donc pour en désirer la stabilité et le perfectionnement, que la paix seule peut amener. Permettez-moi, général, de vous dire toute ma pensée : les vrais amis, les appuis les plus solides de votre gouvernement, ne sont pas les hommes de parti, quels qu'ils soient ; ce sont ceux qui, comme moi, étrangers à tout esprit de parti, ne veulent qu'un gouvernement juste et protecteur des personnes et des propriétés : ceux-là n'entrent jamais dans aucune intrigue pour le miner, dans aucun complot pour tâcher de le renverser, et si les vues de l'administration se tournaient vers le moyen d'éclairer et de diriger l'opinion de manière à former un véritable esprit public, on verrait que les hommes dont je parle composent la presque totalité de ceux dont l'opinion mérite d'être comptée pour quelque chose.

Les sentiments que je viens de vous exposer, général, dirigèrent constamment la rédaction de notre journal. Si vous daignez nous faire donner une instruction précise sur ce que vous jugerez à propos de nous prescrire ou de nous interdire, nous nous y conformerons scrupuleusement. Mais il est impossible

qu'il n'échappe quelques négligences, quelques erreurs de fait, inévitables dans un travail de tous les jours. Il est aisé aussi d'empoisonner les choses les plus innocentes, même le silence, en y prêtant des intentions de malveillance. Permettez-moi de vous citer un exemple : un journal a annoncé dernièrement une descente des Anglais sur une côte de Hollande ; nous avons reçu le même avis, et nous n'avions pas osé l'imprimer. L'avis était faux. Si nous l'avions publié les premiers, on aurait relevé la complaisance avec laquelle nous recueillions les plus mauvaises nouvelles, quand elles étaient favorables à nos ennemis. Mais, comme on ne peut suspecter les intentions des auteurs de l'autre journal, on n'a vu dans cette annonce que ce qui y était : une erreur très-innocente. Des exemples semblables se présentent chaque jour.

Le vœu, l'espérance, la prière des propriétaires du Publiciste, citoyen premier consul, c'est de n'avoir que vous pour juge des accusations qu'on pourra former contre eux. Ils auront dans votre justice une confiance égale à celle qu'ils ont dans la pureté de leurs intentions.

Vous ne voudrez pas que d'honnêtes citoyens qui jouissent d'une propriété acquise à prix d'argent, sous la garantie des lois existantes, qui exercent une industrie légitime, utile au commerce, et très-profitable au trésor public, vivent dans la perpétuelle crainte de se voir dépouillés du seul moyen d'existence qui leur reste, lorsqu'ils ne troublent point l'ordre public, qu'ils respectent le gouvernement, veulent le servir et ne violent aucune loi.

Une pareille profession de foi, dit M. Nisard, n'est pas celle d'un Brutus ni d'un Caton. On ne saurait, en effet, se montrer plus humble, faire meilleur marché de sa dignité, de la dignité de la presse.

A quelque temps de là, nouvelle apologie adres-

sée à Bonaparte, alors consul à vie, mais dont il n'est pas possible de préciser autrement la date, car la copie de cette correspondance n'en porte aucune.

CITOYEN CONSUL,

On vient de me prévenir que le gouvernement avait été blessé d'un article de Berlin imprimé dans le *Publiciste*, et dans lequel on a cru voir l'intention de provoquer un rapprochement satirique. On m'a dit encore que c'était sur moi personnellement qu'on cherchait à faire tomber le blâme de cet article.

Quelque résigné que je sois aux injustices, grandes et petites, j'avoue que celle-ci a de quoi m'étonner. Daignez, citoyen consul, lire avec indulgence l'explication que je vais vous soumettre.

L'article dont il est question a été envoyé de Hambourg par un correspondant qui traduit pour le *Publiciste* les journaux du Nord. J'ai l'honneur de vous envoyer le bulletin original de ce correspondant. Il paraît que la lettre de Berlin est traduite du *Mercure* d'Altona. Vous ne croyez pas, citoyen consul, que l'auteur du *Mercure* allemand, ni le correspondant qui nous a traduit cet article, aient pensé faire une épigramme contre le gouvernement de France.

Ce n'est pas moi qui suis le rédacteur du *Publiciste*, c'est le citoyen Marignie qui est chargé de ce travail; c'est lui qui fait le dépouillement des correspondances et gazettes étrangères, et qui livre à l'impression les extraits qu'il en tire. A l'exception des nouvelles d'Angleterre, que je rédige d'après un bulletin particulier, je ne lis d'ordinaire les nouvelles du *Publiciste* que lorsqu'elles sont imprimées.

Le citoyen Marignie est connu pour un homme sage, sans esprit de parti, et très-dévoué au gouvernement. On demandera comment un homme d'esprit n'a pas senti l'allusion qu'on pourrait tirer de l'article du roi de Prusse, puisque d'autres ont saisi ce rapprochement. Je répondrai que, depuis l'impression de l'article, j'ai vu beaucoup de monde de toutes les classes, je me

suis trouvé avec plusieurs membres du gouvernement, et que personne n'en avait fait la remarque. Un trait malin dans un journal, qui échappe à tant de lecteurs, n'est pas bien dangereux.

Il est très-simple que les personnes attachées au gouvernement aient sur tout ce qui peut l'intéresser un coup d'œil plus prompt, un tact plus délicat, que la plupart des lecteurs, qui ne voient en général dans ce qu'ils lisent que ce qui y est. Mais pour un rédacteur de journal, qui tous les matins parcourt un fatras de gazettes et de lettres, lit avec dégoût, écrit en hâte, fait imprimer à mesure qu'il écrit, ce serait lui imposer une rude tâche que d'exiger qu'il prévît toutes les inductions que la malignité et l'esprit frondeur peuvent tirer d'un fait simple et innocent. C'est bien assez qu'il ne laisse passer aucune assertion qui ait en soi de l'inconvénient.

Je crois que j'aurais pu lire avec attention le passage qui a scandalisé, sans prévoir un tel scandale : ce qu'on y dit du roi de Prusse est un simple fait, et non un éloge. J'ai vu moi-même le roi et la reine de Prusse se promener dans un jardin public sans gardes et suivis d'un seul valet de pied ; mais j'ai vu aussi des gens sensés lui reprocher ce dédain de l'étiquette, et prétendre qu'en négligeant cet état extérieur qui frappe l'imagination des hommes, il affaiblissait le principe de l'obéissance des peuples, dans un moment où il fallait, au contraire, le renforcer.

Lorsqu'un gouvernement s'entoure d'appareil, il a des raisons qu'il n'a aucun intérêt à dissimuler. Ce qui est bon ou indifférent dans tel pays ou dans tel moment, cesse de l'être dans d'autres circonstances. Le roi de Prusse est un bon prince, mais n'est pas un modèle de gouvernement.

Je ne puis assez m'étonner que quelques personnes paraissent craindre qu'un gouvernement aussi fort que le vôtre puisse recevoir la moindre atteinte des petits commentaires qu'on fait dans une chambre sur un paragraphe de journal. C'est encourager la satire que de s'y montrer sensible, et c'est un moyen de force que de se confier à sa force.

Je ne puis m'empêcher de regarder les petites persécutions

qu'on a suscitées à différentes reprises contre le Publiciste comme l'effet d'anciennes préventions qui m'ont poursuivi dès longtemps, et que je suis dans l'impossibilité de repousser, par la raison même qu'elles ne peuvent être fondées sur aucun fait, sur aucune imputation positive. Etranger dans tous les temps à tous les partis, que j'ai toujours méprisés, je n'ai été attaché à aucun système, à aucun individu, à aucune famille. Je n'ai jamais voulu qu'un gouvernement solide, qui mît un terme à l'anarchie. Je l'ai trouvé au 18 brumaire; j'ai regardé Bonaparte comme le libérateur de mon pays; il a été mon bienfaiteur personnel, en me rendant ma patrie, ma famille, mes amis: j'ai désiré de voir consolider son gouvernement, comme le seul moyen de prévenir de nouveaux troubles et de grandes calamités. J'ai voulu servir ce gouvernement des faibles moyens qui sont à ma portée, j'ai donné cent preuves non équivoques de cette disposition; on ne m'a tenu compte de rien. Les marques de zèle sont à peine aperçues, et la plus légère inattention se transforme en délit. Personne ne découvre le bien, et les officieux délateurs de ce qu'on croit mal obsèdent le pouvoir.

Que me reste-t-il à faire? Acheter ma carrière comme je l'ai parcourue, vivre pour l'amitié, l'étude, l'indépendance et l'obscurité, et me rendre en finissant ce doux témoignage que je n'aurai pas taché d'une lâcheté une assez longue vie.

Pardonnez, citoyen consul, une si longue lettre; j'écris dans la souffrance et je n'ai pas la force de me réduire. Je n'ai pas le droit de compter sur votre bienveillance, quoique j'en aie éprouvé les effets en plus d'une occasion, mais j'ai compté sur votre indulgence, et je sou mets ma cause à l'esprit de justice et à la raison supérieure qui vous distinguent.

Salut et respect.

Suard s'est un peu relevé. Il y a dans cette protestation, de l'esprit, de nobles sentiments mêlés à un peu d'humeur, et un certain air d'indépendance, qui serait bien plus prononcé, on le sent, si le pro-

priétaire du Publiciste ne craignait pour son bien.

Peu après le *Moniteur*, à ce qu'il paraît, lui faisait une nouvelle querelle. C'est du moins ce qui résulte de ce billet que Maret adressait à Suard pour amortir un peu la rudesse du coup :

Vous lirez, mon honorable et cher confrère, dans le *Moniteur* d'aujourd'hui, un article qui, peut-être, vous affligera. Il m'avait été envoyé écrit d'un style un peu plus sévère. J'ai pris sur moi d'adoucir les expressions, et de faire sortir de la plainte même une sorte d'éloge du Publiciste. L'humeur qu'on avait fait paraître était très-moderée, et mes soins sont peu méritoires.

Vous m'obligerez en ordonnant l'insertion très-prompte de l'extrait ci-joint.

Vous voyez que je m'empresse de me parer d'un titre qui m'est précieux. Aucun charme ne manque à un succès préparé par votre estime et assuré par votre suffrage.

Agréez, mon cher confrère, mes sentiments inviolables.

HUGUES MARET.

Samedi, 5 germinal.

J'ai vainement cherché dans le *Moniteur* l'article auquel Maret fait allusion, et je ne sais, par conséquent, ce qui avait pu motiver cette semonce. Mais avec le système d'épilogage employé à l'égard du Publiciste, il n'y avait pas de numéro qui ne pût fournir prétexte à censure, quelque prudence et quelque attention que Suard eût apportées à réviser le travail de ses collaborateurs. Il semblait qu'il y eût parti pris de le mettre en défaut. On trouvait d'ailleurs que le Publiciste s'exprimait avec trop d'indulgence sur le compte de nos ennemis, parti-

culièrement des Anglais et des Russes. Enfin on accusait Suard personnellement d'entretenir des correspondances avec les cours ennemies de la France. Il s'en plaint à un ami qu'il ne nomme pas, mais qui ne saurait être Maret, comme M. Nisard l'a imprimé par inadvertance.

Ce que vous m'apprenez, mon cher ami, m'afflige, et m'étonne plus encore.

Il y a quinze ou dix-huit mois qu'on m'a déjà accusé d'envoyer à Berlin un bulletin de nouvelles auquel je n'avais pas plus de part que vous. Je ne puis concevoir ce qui a pu m'attirer cette nouvelle tracasserie, et me faire soupçonner aujourd'hui d'entretenir quelque correspondance dans des cours du Nord. Je vous donne ma parole d'honneur, et vous me croirez, que je n'ai aucune relation, de quelque nature que ce soit, dans aucune cour du Nord ou du Midi, avec aucun étranger ni Français résidant à l'étranger. Mais voici ce qui a pu donner lieu à quelque soupçon :

Le ministre de la police générale me parla, il y a quatre ou cinq mois, des moyens de diriger l'esprit public par les journaux. Je lui communiquai une idée sur ce sujet, auquel j'ai beaucoup pensé ; je lui indiquai quelques moyens, qu'il parut approuver, et, entre autres, celui que je vais vous expliquer.

Je fis connaissance en Allemagne avec un libraire de Tubingue, qui a établi la meilleure gazette qu'il y ait en Allemagne, et qui s'imprime à Ulm. Il m'avait écrit pour lui obtenir la permission de faire entrer sa gazette en France. Je demandai au ministre cette permission, à la condition que le libraire s'engagerait à faire rédiger sa gazette dans un esprit favorable au gouvernement de France, et en même temps à y faire traduire et insérer des articles qui lui seraient envoyés d'ici, et qui seraient faits dans un sens convenable. Le ministre adopta ce plan. Le libraire s'engagea à tout ce que je voulus ; il me demanda seulement un bulletin des nouvelles de Paris. Le ministre consentit à payer le bulletin. Tout s'arrangea ainsi. Je commençai par envoyer de mon

propre mouvement des articles conformes à notre plan, et qui pouvaient servir à diriger le ton de la *Gazette d'Ulm*. Tout cela commençait à s'exécuter, lorsque la guerre s'est déclarée. J'ai fait aussitôt contremander le bulletin; mais la *Gazette d'Ulm* a continué d'être adressée au ministre. Vous voyez, mon cher ami, qu'en cette affaire je n'ai donné qu'une preuve de zèle. En voici une autre :

Vous connaissez un peu M. Meister, de Zurich, mon ancien ami, homme de beaucoup d'esprit et encore plus honnête homme. Il est un grand admirateur du génie de Napoléon, et, comme patriote zélé, très-reconnaissant du bien que Sa Majesté a fait à son pays par l'acte de médiation. C'est lui qui a présidé son canton pour l'exécution de cet acte. Comme il m'exprimait ses sentiments dans ses lettres, je l'engageai à m'envoyer des bulletins pour le *Publiciste*, où, à l'occasion des événements du jour, il fit ressortir les dispositions de la nation helvétique en faveur de la France et de son chef. Comme on ne pouvait lui offrir de l'argent, je lui offris en échange des bulletins des nouvelles de Paris, dont il est très-curieux. Il accepta volontiers, et il m'a envoyé plusieurs articles très-bien écrits, où il exprime sans affectation la reconnaissance de ses compatriotes pour l'acte de médiation qui a rendu la paix à la Suisse, et où il mêle de conscience et avec esprit des éloges aussi justes que bien tournés. Je lui ai fait envoyer, comme à Cotta, un bulletin de nouvelles. Tout cela s'est fait de concert avec le ministre de la police; mais ce ministre m'ayant fait dire, il y a quinze jours, que ce bulletin avait été intercepté, et qu'on y avait trouvé des choses inconvenantes, j'ai fait dire à l'auteur de ne plus le continuer.

Je n'ai jamais lu un seul de ces bulletins; mais, d'après les témoignages qu'on m'a donnés des sentiments et du caractère de l'auteur, je suis intimement persuadé qu'il a bien pu écrire des niaiseries, des anecdotes fausses, ou peut-être des phrases gauchement tournées, mais rien dans l'intention de blesser le gouvernement.

Si dans les bulletins qu'on a interceptés il s'est trouvé le moindre mot offensant pour l'impératrice, ce mot devait écarter

de moi tout soupçon. Je dirais plutôt du mal de ma mère que de manquer à ce que je dois à une princesse dont personne plus que moi n'adore l'inépuisable bonté. Et vous savez que j'ai recherché avec empressement toutes les occasions de lui rendre un hommage public, et d'attirer l'attention sur les bienfaits sans nombre qu'elle aime à répandre.

Il faut finir cette longue lettre. Il m'en coûte toujours pour me justifier d'une accusation sans fondement et qui choque mon caractère. Que ne puis-je achever une carrière dont le terme approche dans le calme, l'obscurité et l'amitié, seuls bien dont je sente le besoin. Votre amitié, qui a mis depuis trente ans une si grande douceur dans ma vie, en adoucira encore, je l'espère, les derniers moments.

La longanimité, on pourrait même dire l'honnêteté de Suard, devaient être mises à une dernière et plus rude épreuve, qui enfin combla la mesure.

Après la mort du duc d'Enghien et le procès de Moreau, Napoléon lui fit écrire une lettre où, après quelques précautions oratoires, on lui disait que, l'opinion publique s'égarant sur ces deux faits, on verrait avec plaisir, et même avec reconnaissance, que Suard, dans le journal politique dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion égarée. Suard se refusa à une apologie qui eût été pour lui une lâcheté inexcusable.

J'ai soixante-treize ans, dit-il dans la réponse qu'il ne craignit pas de faire; mon caractère ne s'est pas plus assoupli avec l'âge que mes membres : je veux achever ma carrière comme je l'ai parcourue.

Le premier objet sur lequel vous m'invitez à écrire est un coup d'État qui m'a profondément affligé, comme un acte de violence, qui blesse toute mes idées d'équité naturelle et de justice politique

Le second motif de mécontentement public porte sur l'intervention notoire du gouvernement dans une procédure judiciaire soumise à une cour de justice. J'avoue encore que je ne connais aucun acte du pouvoir qui doive exciter plus naturellement l'inquiétude de chaque citoyen pour sa sûreté personnelle...

Vous voyez, Monsieur, que je ne puis redresser un sentiment général que je partage.

Ce trait nous en rappelle un autre, qui se produisit à la même occasion, et qui mérite également d'être conservé.

Napoléon exerçait un attrait puissant sur les écrivains. Cependant plusieurs de ceux-là mêmes qui avaient cédé de la manière la plus complète à cet attrait montrèrent, dans des occasions graves, qu'ils n'avaient pas abdiqué le respect d'eux-mêmes, et qu'il y avait des bornes à leur dévouement. Le lendemain du jour où le duc d'Enghien avait été fusillé dans les fossés de Vincennes, M. de Fontanes dut prononcer un discours; il louait, dans ce discours, les nouvelles lois que venait de promulguer le gouvernement consulaire. Au mot de *lois*, on substitua, dans le *Moniteur*, celui de *mesures*, ce qui étendait l'éloge au meurtre du duc d'Enghien. Fontanes alla au *Moniteur*, et, repoussant la complicité morale qu'il aurait acceptée par cette louange, il exigea un erratum et l'obtint.

Nous aimons à citer ces traits, pour l'honneur de la littérature de l'Empire en particulier, et à la gloire de la république des lettres en général;

ils rappellent le beau mot de Sénèque après le meurtre d'Agrippine : « Il est plus facile de commettre un parricide que de le justifier. » Il est d'autant plus nécessaire de rappeler de pareils faits, qu'ils restèrent inconnus de presque tous les contemporains. Le courage était discret dans ce temps-là et parlait tout bas, alors même qu'il parlait avec fermeté, devant cette grande fortune que personne ne voulait ébranler, et ce génie que tout le monde admirait. Tandis que les voix approbatrices étaient bruyantes, le blâme prenait la forme d'une confidence, et toutes les paroles publiques étaient louangeuses : de là l'aspect de l'époque, qui paraît plus terne encore et plus dépourvue d'initiative qu'elle ne le fut réellement. Le courage des écrivains, dans ce temps, consistait plus dans ce qu'ils ne disaient pas que dans ce qu'ils disaient.

Pour ce qui est du Publiciste, on aurait pu croire que la foudre éclaterait sur la réponse de Suard. Il n'en fut rien cependant; mais je laisse à penser si l'on en garda rancune. On en jugera d'ailleurs par cette brutale algarade :

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE.

Paris, le 24 messidor an XIII.

Le chef des bureaux du secrétariat général, chargé de la division de la liberté de la presse,

A Monsieur le Rédacteur du Publiciste.

L'intention de Son Excellence est, Monsieur, que vous insériez dans votre feuille de demain : 4^o le premier article *Paris* du

Journal des Débats de ce matin, sur l'impatience avec laquelle Leurs Majestés sont attendues ; 2^o l'article *Variétés* ci-joint, commençant par ces mots : On avait douté jusqu'à présent, etc.

Son Excellence vient de défendre aux autres feuilles de répéter l'absurde *parallèle* qui se trouve dans le feuilleton du *Publiciste entre la Russie et l'Italie*. Comment n'avez-vous pas senti que la publicité donnée à des outrages de ce genre contre la nation italienne ne pouvait qu'être très-désagréable à Sa Majesté, au moment même où elle vient de monter sur le trône d'Italie ? Avez-vous pu penser qu'elle serait très-flattée d'apprendre par le *Publiciste* que les nouveaux sujets qui l'entourent de tant d'hommages étaient un ramas d'ignorants et de fainéants ?

Il m'est pénible d'avoir à vous rappeler, au nom de Son Excellence, que votre feuille s'élève trop souvent pour l'Angleterre et pour la Russie vers une sorte d'enthousiasme contre lequel vous avez déjà été averti de vous tenir en garde.

J'ai l'honneur de vous saluer.

P. LAGARDE.

Deux mois après, cet avertissement était suivi d'un arrêté du ministre de la police générale portant : que M. Lacretelle aîné, membre de l'Institut, était nommé rédacteur du *Publiciste* ; que du produit de ce journal deux douzièmes seraient prélevés pour le gouvernement, deux douzièmes réservés pour le traitement de M. Lacretelle, et les huit douzièmes restants partagés entre Suard, Xhrouet, Lagarde, et mesdames Chaz et veuve Boyer, copropriétaires du *Publiciste*, par proportions égales, suivant leurs conventions précédentes.

Ce n'était rien moins qu'une spoliation ; c'était le premier acte d'un système que nous verrons bientôt généraliser, et qu'on appuyait sur cette singu-

lière théorie, que les journaux n'étaient pas une propriété comme une autre, qu'ils n'existaient que sous le bon plaisir du gouvernement, qui pouvait les donner et les reprendre à volonté.

Ainsi muselé, le Publiciste vécut encore et sans autre incident jusqu'à la fin de 1810, où il fut réuni à la *Gazette*.

Parmi les noms des rédacteurs de cette feuille, on aura remarqué celui de M. Guizot, qui y fit ses premières armes. C'est là qu'il rencontra mademoiselle Pauline de Meulan, qu'il épousa depuis. Il y a dans cette rencontre, dans cette participation d'une jeune fille aux rudes labeurs de la presse politique, tout le charme et l'intérêt d'un petit roman, et c'est assurément l'un des épisodes les plus attachants de l'histoire de la presse.

Mademoiselle Pauline de Meulan était fille d'un receveur général de la généralité de Paris. Elle touchait à seize ans quand la Révolution vint briser son avenir. La fortune de sa famille disparut dans la tourmente; la santé de son père fut ébranlée par cette secousse, et quand il mourut, en 1790, sa famille resta dans la tristesse et la gêne. Sa mère, enlevée tout à coup aux habitudes de l'opulence et du repos, luttait péniblement contre les difficultés d'une position si nouvelle et si rude, et ses amis, dispersés ou persécutés, ne lui pouvaient offrir ni appui, ni conseils.

L'enfance de Pauline avait été maladive et languissante. De bonne heure elle s'était fait remarquer par la promptitude de son intelligence, mais rien n'annonçait ni cette activité ni cette indépendance qui devaient être un jour au premier rang des qualités de son caractère et de son esprit.

Le malheur lui donna une énergie dont on ne l'aurait pas soupçonnée capable. Inquiète pour l'avenir de ses trois frères et d'une sœur qu'elle aimait passionnément, elle employa tout ce qu'elle pouvait avoir de force et d'influence à consoler, à rassurer les siens, à proposer les courageux partis qui coûtent tant aux gens longtemps heureux, et qui cependant peuvent seuls mettre un terme aux ennuis importuns d'un bouleversement de position et de fortune.

En 1794, une loi exila sa famille de Paris. Retirée à la campagne, dans une profonde solitude, elle trouva quelque repos, et put se replier avec plus de liberté et de réflexion sur les émotions fortes ou déchirantes que tant de causes avaient excitées en elle. Cruellement forcée à sentir, elle apprit à penser. Elle prit en même temps l'habitude de beaucoup écrire, mais seulement pour porter de l'ordre dans ses pensées ou se rendre compte de ses rêveries. Une grande énergie morale devint le trait dominant de son caractère et sa première ressource contre le malheur et l'ennui. Par un heureux pri-

vilége, le développement de son esprit, le goût qu'elle contracta pour la méditation, pour l'étude de soi-même, pour la recherche de la vérité, ne diminuèrent pas son dévouement aux devoirs positifs de la vie; elle n'en devint, au contraire, que plus forte, plus décidée, plus remuante, si je puis ainsi parler, dans l'intérêt de ceux qui lui paraissaient confiés à sa tendresse, et elle prit une influence chaque jour croissante dans la direction des affaires de famille.

Ce fut alors que d'anciens amis de ses parents, parmi lesquels était Suard, lui donnèrent l'idée de tirer parti de son esprit, non-seulement pour étendre le cercle de son activité, mais surtout pour alléger le fardeau qui pesait sur sa famille. Elle embrassa cette idée avec bonheur, et ainsi ce qui avait été son recours contre l'isolement devint sa ressource contre les malheurs des siens.

Mademoiselle de Meulan publia d'abord quelques romans, *les Contradictions*, *la Chapelle d'Ayton*, qui montraient un esprit piquant et une grande facilité de style, et qui obtinrent un certain succès et firent connaître son nom dans le monde.

Un grand intérêt s'attacha de ce moment à la situation de cette jeune fille qui opposait avec tant de courage le talent à la destinée. Suard alors l'attacha à la rédaction du *Publiciste*. Mademoiselle de Meulan écrivit pour cette feuille, sur la littérature, la

société, les spectacles, d'innombrables articles, dont le mérite et le succès établirent définitivement son rang parmi les meilleurs écrivains de l'époque. Ils se faisaient remarquer surtout par la justesse, la fécondité, l'agrément et la finesse des observations. C'est le jugement qu'en porte l'abbé Morellet. « Ce qu'il y a d'étonnant, ajoute-t-il, c'est qu'elle écrit ses articles *stans pede in uno*, du soir au lendemain, sur la demande du rédacteur; qu'elle fait ainsi l'extrait d'une pièce de théâtre dont elle a vu la première représentation la veille, d'un gros livre qui vient de paraître. J'ajoute que je ne connais aucun homme de lettres qui ait une littérature plus saine, un meilleur style, et plus d'idées piquantes et neuves (1). » Attendus avec curiosité, lus avec empressement, les articles de mademoiselle de Meulan faisaient souvent toute la conversation de la société, qui s'occupait alors de ces petites choses avec plus d'intérêt qu'il ne serait raisonnable de le faire aujourd'hui.

« C'était un temps de réaction, dit M. Charles de Rémusat, auquel nous empruntons en grande partie cet épisode. Après de violentes épreuves, la société n'aspirait qu'au repos. Toutes les idées qui pouvaient avoir contribué à la troubler étaient devenues suspectes; tout ce qui semblait amener ou constater le retour de l'ordre était accueilli avec

(1) *Mémoires*, t. II, p. 262.

ferveur. Ainsi ces occupations paisibles, ces plaisirs réguliers, qui paraissent à de certains esprits toute la civilisation, les jouissances du monde, des lettres, des arts, étaient reprises comme des biens longtemps oubliés, comme des preuves et des garanties de la tranquillité publique. En même temps, les regards se détournaient des choses les plus sérieuses de l'humanité. Les grandes questions de la politique et de la philosophie obtenaient moins d'attention ; on n'y voulait plus penser, de peur de tout compromettre. On eût dit que la vraie sagesse de la société fût de ne pas se mêler de ses affaires, et la France ne demandait que deux choses : qu'on la gouvernât, et qu'on la laissât tranquille. Cette disposition pleine de faiblesse fit la fortune du despotisme ; mais, pour la leçon de l'humanité, la France, abdiquant sans trouver le repos, apprit par expérience que le sacrifice de la liberté n'a point de dédommagement (1). »

La composition des journaux est un travail assez amusant, mais pressé, mais impérieux, qui excite à la fois et use l'esprit. Il ne fallait rien moins que l'activité féconde de mademoiselle de Meulan pour y suffire. Elle se prodigua sans s'épuiser, et sut, dans un genre d'ouvrage où il est bien difficile de ne pas tomber tôt ou tard dans la routine et le mé-

(1) *Passé et Présent*, t. II, p. 57, *Madame Guizot* ; notice placée en tête de l'ouvrage intitulé : *Conseils de morale*.

tier, conserver et même accroître cette originalité spirituelle qui distinguait et, mieux que la première lettre du nom de Pauline, signait en quelque sorte ses articles.

Un jour vint cependant où ses forces trahirent son courage. On était au commencement de 1807. La situation de sa famille la préoccupait tristement, mille soins douloureux l'obsédaient, et sa santé affaiblie la forçait d'interrompre son travail. Tout à coup elle reçoit une lettre sans signature et d'une main inconnue : on a entendu parler de sa position, on ne veut point se nommer, mais on lui propose de se charger, tout le temps qu'elle voudra, du travail qu'elle avait promis au Publiciste. Elle refuse d'abord, touchée cependant, mais surprise de la proposition. On la renouvelle avec plus d'instance. Séduite par un ton de simplicité et de franchise, elle accepte enfin, et reçoit par une voie secrète des articles qu'elle ne pouvait regretter de publier à la place des siens. Cependant le mystère se prolonge; vainement, aidée de Suard, elle s'efforce de le percer. Enfin elle s'adresse à son discret correspondant, le conjure de se nommer, et refuse de continuer cette singulière relation s'il ne lui dit son secret. Il cède alors, il se nomme, et c'est ainsi qu'elle connut M. Guizot. Tout jeune encore, il était depuis deux ans à Paris. Il y vivait comme enseveli dans l'étude, et se préparait à se faire quel-

que jour un nom dans les lettres, seule ambition qu'il pût alors concevoir. C'était par hasard qu'il avait entendu parler à Suard de mademoiselle de Meulan. Touché de l'intérêt le plus légitime, il avait imaginé le projet qu'il venait d'accomplir. C'était à la fois un mouvement de générosité et un caprice d'imagination. L'un et l'autre cependant devaient décider de sa vie. Dès qu'ils se connurent, ils ne tardèrent pas à se lier d'une amitié intime et sérieuse, que resserra d'abord la confiance plutôt que la sympathie, qui ne devait résulter complète que d'une longue et mutuelle intelligence : ce ne fut qu'après cinq années de travaux communs, de services mutuels, de conversations infinies où ces deux esprits apprenaient à se connaître, et se modifiaient en se pénétrant, qu'ils unirent enfin leurs destinées.

JOURNAL DES DÉBATS.

*MM. Bertin frères, Fiévée, Etienne, Geoffroy,
Dussault, Hoffman, de Feletz.*

Nous avons vu dans quels liens étroits la presse était enchaînée à l'avènement du Consulat. C'est cependant au milieu de ces circonstances difficiles que naquit et grandit, — par quel prodige d'habileté ! — le *Journal des Débats*. Ce n'était pas, si l'on veut, une création nouvelle : c'est sur une petite feuille portant ce nom, et qui existait depuis le commencement de la Révolution, que les frères Bertin entèrent leur journal ; mais ils n'en sont pas moins autorisés à revendiquer comme leur œuvre propre cette feuille célèbre, qui, par leurs soins, allait prendre un si rapide et si prodigieux développement.

M. Bertin l'aîné, le principal artisan de cette grande entreprise, était né à Paris, le 14 décembre 1766, dans la maison du duc de Choiseul. Son père était secrétaire de cet ancien ministre. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, Bertin, à peine ses études universitaires finies, et avant

même d'être entré dans les ordres, avait été nommé chanoine de Saint-Spire, à Corbeil; mais ses goûts et ses principes l'éloignaient trop de la profession qu'on avait choisie pour lui. Ayant renoncé à son canonicat, il allait entrer dans les gendarmes de la maison du roi, lorsque les événements de 1789 éclatèrent. Bertin était jeune, ardent, tout imbu des idées propagées par la philosophie du XVIII^e siècle: il embrassa avec enthousiasme la cause de la Révolution.

On sait par quelles funestes catastrophes les espérances et les illusions des gens de bien se tournèrent trop vite en un désespoir qui eut aussi son exagération. L'insurrection du 20 juin et l'insurrection plus décisive du 10 août, la chute du trône, l'emprisonnement et la condamnation de Louis XVI, les massacres de septembre, l'affreuse tyrannie à laquelle semblait aboutir l'âge d'or qu'on avait rêvé, jetèrent dans la réaction les hommes qui avaient aimé le plus la Révolution et la liberté. La générosité même de leur cœur les soulevait contre une cause qu'ils voyaient souillée de tant de crimes.

Bertin, qui avait assisté à toutes les discussions de l'Assemblée constituante, qui avait entendu Mirabeau, Barnave, Maury, Cazalès, assistait aussi, mais le cœur plein d'indignation, aux séances de la Convention, et aux horribles parodies judiciaires du tribunal révolutionnaire. Ces scènes lamenta-

bles que nous entendons raconter, Bertin les avait toutes vues de ses yeux, le procès de la reine, la condamnation et la mort de Malesherbes, de madame Roland, des Girondins. Aussi, dès que l'oppression, usée par son excès même, se fut ralentie, dès que la presse eut recouvré quelque liberté, Bertin publia un journal intitulé *l'Eclair*, dans lequel il fit une guerre acharnée aux partis révolutionnaires, et qui fut compris dans les journaux proscrits par le 18 fructidor (1).

Vers la fin de 1799, Bertin et son frère Bertin de Veaux acquirent en commun avec Roux-Laborie et l'imprimeur Le Normant le *Journal des Débats et des Décrets*, petite feuille qui existait depuis 1789, et qui se bornait à publier le compte-rendu des discussions législatives et les actes de l'autorité, comme son titre l'indiquait.

Ce premier Journal des Débats avait été fondé en août 1789 par Baudouin, un entrepreneur de journaux que nous connaissons déjà. Député suppléant aux États-Généraux, Baudouin avait dû à cette circonstance d'être nommé imprimeur de l'Assemblée nationale, et il avait continué à jouir de ce privilège sous les Assemblées qui suivirent. Il avait même été autorisé à qualifier sa maison d'*Imprimerie nationale*. Ce titre, qui rivalisait avec celui de l'Imprimerie royale, et qui paraissait même

(1) S. de Sacy, art. *Bertin*, dans la *Biographie universelle*.

le primer, ne pouvait manquer de déplaire à la cour : défense fut faite à Baudouin d'employer cette qualification ; mais il pouvait sans danger braver cette défense, et c'est ce qu'il fit. Outre le Journal des Débats, il avait entrepris en 1791 le *Logographe*, dont nous avons déjà parlé (t. IV, p. 136). Cette feuille eut d'abord un grand succès ; Louis XVI, à qui le premier exemplaire était envoyé sous enveloppe, ne se couchait jamais sans l'avoir lue. Elle fut supprimée le 15 août 1792 par un décret spécial, que provoquèrent, comme nous l'avons déjà dit, des hommes que la fidélité de ce miroir ne flattait pas.

Il est difficile de savoir quels furent les premiers rédacteurs du journal de Baudouin ; mais ce ne furent pas assurément Barère et Louvet, comme je le lis partout : Barère rédigeait alors le *Point du Jour*, qui devait l'occuper suffisamment, et ce n'est qu'après le 10 août que Louvet en prit la rédaction. Si l'on en croyait les biographes de Baudouin, ce nouveau rédacteur lui aurait été imposé sous peine de suppression, et il aurait été contraint de lui donner dix mille francs de traitement. Louvet, dans ses *Mémoires* (p. 50), raconte les choses d'une façon toute différente. C'est Baudouin qui, sentant son journal perdu, si quelque patriote connu et de quelque talent ne le soutenait pas, serait venu le conjurer de le prendre. Sur son refus, il alla solliciter

et lui apporta des billets de Guadet, Brissot, Condorcet, qui le priaient de s'en charger. Il se rendit. Baudouin offrait tout ce qu'il voudrait. Le dernier rédacteur, qui était peu connu (une note dit qu'il y en avait alors deux, dont Lacretelle jeune), touchait six mille livres. Il en demanda dix mille, et certes, ajoute-t-il, Baudouin fit un excellent marché, car bientôt ses abonnés triplèrent. Il employait deux collaborateurs, et encore sa chère Lodoïska était-elle obligée d'y travailler beaucoup.

Quoi qu'il en soit, le Journal des Débats et Décrets vivait depuis une dizaine d'années sans grand bruit, quand les frères Bertin en acquirent la propriété, moyennant vingt mille francs. Ce prix dit assez quelle était alors l'insignifiance de cette feuille.

En quelques semaines les nouveaux propriétaires l'eurent complètement transformée. D'une publication qui n'avait été jusque-là qu'un aride procès-verbal des Assemblées, un simple répertoire des actes officiels, un meuble de bibliothèque, que l'on pouvait consulter, mais qu'on ne lisait guère, ils firent un vrai journal, politique et littéraire, qui attira tout de suite l'attention par l'esprit avec lequel il était pensé, la mesure habile avec laquelle il était écrit, et fut accueilli par la bonne compagnie comme un hôte aimable dont on était déshabitué.

La nouvelle feuille, sous le titre modifié de *Journal des Débats et Lois du Pouvoir législatif, et des Actes du Gouvernement*, parut d'abord in-4°. Le n° 5, du 5 pluviôse an VIII, sort de l'imprimerie du *Journal des Débats*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, où le journal est encore aujourd'hui.

Le 8 du même mois, elle s'allonge, si je puis ainsi dire, d'une partie nouvelle, qui prend le titre, qu'elle a toujours porté depuis, de *Feuilleton du Journal des Débats*, et il est fait deux tirages, le tirage ordinaire, in-4°, sans le feuilleton, et un tirage in-folio, avec le feuilleton. Peu de temps après, l'in-folio devient le format unique et définitif; seulement les prix, qui étaient de 13 fr. 50 c., 26 et 50 fr., sont augmentés de 4 fr. 50 c. par trimestre pour les départements.

Ce feuilleton — quotidien, — appelé à une si grande célébrité, et que les autres journaux ont adopté l'un après l'autre, eut d'abord des allures on ne peut plus modestes. La critique, la littérature même, n'y occupaient qu'une très-petite place. C'était une sorte d'annexe, de supplément, ayant beaucoup d'analogie avec ceux que nous avons vu publier par le *Journal* et la *Chronique de Paris*, et presque exclusivement consacré au programme des théâtres et à des annonces de toutes sortes : biens à vendre, demandes de locations et d'emplois, notices de livres, articles de modes, etc., qui se pro-

longeaient souvent sur les quatre pages. J'ai remarqué dans le deuxième feuilletton une annonce relative aux voitures de Melun , provoquant l'œil du lecteur par ces mots en vedette : *Lisez-moi* , qui m'ont rappelé involontairement le fameux *Lisez l'Epoque* ! — et cette autre :

MAISON DE REIMS, *ci-devant* CAFÉ DES AVEUGLES. Palais-Égalité, sous la galerie vitrée, près le théâtre de la République.

Postal, restaurateur et limonadier, donne à dîner à un prix modéré; également à souper et à déjeuner. De l'exactitude dans le service, l'agrément d'une bonne musique, exécutée par des citoyens à talents; des vins de toute qualité, café, liqueurs, punch, etc. Il y a des cabinets particuliers pour les sociétés. En outre, un citoyen qui joue de six instruments, et qui est extraordinaire dans son genre.

Tous les feuillets, depuis le deuxième, ont alternativement une charade, une énigme, un logogriphe, ou simplement quelque quatrain. A partir du 12 pluviôse il s'y joint des éphémérides politiques et littéraires, qui ne se bornent point à la simple énonciation des faits, mais qui sont généralement des notices substantielles sur les hommes ou les choses qu'elles rappellent.

Le 15, enfin, au programme des théâtres, l'annonce du *Séducteur* est suivie de la critique de cet opéra, et depuis lors toutes les pièces nouvelles sont analysées dans le feuilletton des Débats à mesure qu'elles se produisent sur la scène; on y ren-

contre aussi des comptes-rendus d'ouvrages et quelques articles variétés.

Mais le journal contient presque tous les jours dans ses colonnes d'en-haut, sous ce titre de *Variétés*, un article quelquefois purement littéraire ou historique, souvent politique et dans la forme de nos articles de fond. C'est dans ces articles, généralement aussi remarquables par la forme que par le fond, qu'il faut chercher la pensée des rédacteurs. Quelques extraits pris au hasard dans la première année donneront une idée du ton de la feuille de MM. Bertin à son début.

L'esprit et le ton du gouvernement actuel contrastent singulièrement non seulement avec les manières et le langage de ses prédécesseurs, mais avec l'insolence du ministère anglais et des journaux qui lui sont dévoués. On rougit pour le parlement britannique de voir quelques-uns de ses membres les plus illustres descendre aux injures les plus grossières, et se déshonorer par des sarcasmes qui n'ont pas même l'avantage d'en imposer aux plus décidés ennemis du gouvernement français. Il est aussi trop maladroit de refuser au premier consul tous les genres de mérite et de vertu, de le peindre comme un enfant de la fortune qui ne doit rien à son propre génie, de le traiter enfin comme un de ces révolutionnaires qui ne se sont élevés qu'à la faveur du désordre et du trouble. Ce n'est pas ainsi que Bonaparte parle des ennemis de la République : il sait leur rendre justice ; souvent même il s'est chargé lui-même de proclamer les louanges qu'ils méritaient.

(12 thermidor.)

Cet extrait montre qu'en attaquant avec tant de haine et d'acharnement l'héritier de Napoléon, les

journaux anglais d'aujourd'hui ne font que suivre la tradition. Ces attaques éternelles et si passionnées de la presse et du parlement anglais irritaient profondément Napoléon; c'était comme une épine mêlée aux rayons de son auréole, et dont la piqure le faisait saigner jusque dans ses plus grands triomphes. Il s'en montre préoccupé durant tout son règne; il y fait répondre, s'il n'y répond lui-même, dans tous les journaux, sans compter le *Moniteur*, dont les articles, lui disait Fiévée, « trop uniformes, et d'une politique au dessous des intérêts qu'ils embrassaient, ne produisaient pas l'effet qu'on espérait »; en 1812 il faisait faire par Barère le *Mémorial anti-britannique*, dont chaque numéro commençait par un long article contre le gouvernement anglais, et qui trahit à chaque page l'inspiration, sinon la plume impériale. Disons encore, puisque nous sommes engagé dans cette digression, qu'on trouve dans les œuvres de Rœderer (t. VI, p. 449, etc.), sur cette guerre d'injures entre la France et l'Angleterre, des lettres pleines de sens. Enfin ne pourrait-on pas penser que ce besoin de répondre aux attaques journalières des journaux anglais, de se défendre devant l'opinion publique, fut une des considérations qui sauvèrent la presse française, que plus d'une fois Napoléon fut tenté d'anéantir?

Mais poursuivons nos citations.

Les éloges prodigués au premier consul de la République ne sauraient être pour lui des engagements aussi puissants de justice et de gloire que les sarcasmes lancés contre sa personne dans le parlement d'Angleterre. Il a maintenant non seulement à justifier les louanges de ses amis, mais à convaincre d'injustice les phrases calomnieuses des orateurs anglais ; il faut qu'il fasse rougir ces déclamateurs impudents pour qui sa conduite passée n'était pas un garant assez sûr de ce qu'il doit faire à l'avenir.

La Révolution française attend encore un historien, et peut-être l'attendra-t-elle longtemps : de lourdes compilations ne sont pas plus des histoires que ceux qui les composent ne sont des hommes de talent. Le genre qui paraît être le plus à la portée de tout le monde repousse, en quelque sorte, les écrivains vulgaires. Il semble qu'au milieu de tant de matériaux chacun pourrait aisément rassembler et peindre des faits qu'il a vus ; cependant quel génie saura transmettre dignement à la postérité le double tableau de notre honte et de notre gloire, de nos succès et de nos infortunes ? Quel pinceau pourra rendre avec énergie ces grandes scènes de deuil qui ont affligé la nature, et ces merveilles du courage et du génie qui l'ont étonnée ? L'écrivain qui se chargera de cette tâche imposante et pénible est peut-être encore à naître.

Tandis que le ciel le prépare, nous pouvons lire au moins, dans les plus célèbres auteurs de l'antiquité, les principaux traits de notre histoire : les Tacite, les Salluste, les Cicéron, les Aulu-Gelle, nous ont peints souvent en traçant le portrait des hommes de leur temps ; plus d'un endroit de leurs ouvrages est un miroir fidèle où nous pouvons nous reconnaître ; l'illusion est si complète et la ressemblance si frappante, qu'elle étonne et consterne. Ce sont de véritables prophéties qui auraient dû nous instruire d'avance, et nous épargner bien des malheurs ; car il ne s'agit pas ici de quelques vains rapprochements que le hasard fait naître, mais d'événements qui ne sont semblables que parce que la nature humaine est la même dans tous les temps.

Si de simples rapports de dates, si les jeux singuliers du sort, fixent quelquefois notre attention, combien ne doit pas nous intéresser la peinture de ces effets qui sont reproduits dans tous les siècles par une cause invariable et constante ! Le cœur humain est soumis à des lois qui n'ont jamais changé. Le monde moral ainsi que l'univers physique sont gouvernés par des règles que le temps n'altère point. Au siècle de Tacite, une multitude émue et furieuse faisait exactement les mêmes choses que dans le nôtre. Cicéron plaignait les gens de bien d'être toujours retenus par la force d'inertie, et nous avons eu les mêmes regrets à former. Que Desaix et Kléber soient morts le même jour et presque à la même heure, je ne vois là qu'un coup de la fortune, qui rend plus sensible et plus douloureuse la perte de chacun de ces deux braves officiers, mais qui ne m'apporte aucune lumière. Mais quand je vois des peuples agir de la même manière, dans les mêmes circonstances, quoique leurs mœurs et leurs coutumes soient très-différentes, quoiqu'ils aient paru sur la terre à des époques très-éloignées les unes des autres, j'apprends à connaître mon espèce, je l'apprécie ; le flambeau de l'expérience m'éclaire, et je dis à tous ces politiques épris de leurs vains systèmes : Lisez l'histoire.

Hélas ! nos maux nous auront servi du moins à quelque chose : c'est à mieux comprendre ses leçons. Avant la Révolution, l'histoire ancienne n'avait guère pour nous que l'intérêt d'un roman. Nous admirions comme des chefs-d'œuvre de l'art les tableaux des grands maîtres de l'antiquité ; mais notre admiration n'était qu'un stérile hommage rendu au génie des écrivains : nous regardions les Romains et les Grecs comme des hommes d'une autre espèce que nous ; nous étions portés à croire que les historiens anciens cherchaient moins à faire des portraits ressemblants que des peintures énergiques ; du moins leurs vues et leurs maximes nous paraissaient uniquement appropriées à leur temps et à leur pays : l'expérience nous a appris à les respecter comme les précepteurs du genre humain.

Il n'est personne qui, en les lisant, n'ait été frappé des plus singulières ressemblances ; quelques écrivains les ont indiquées au public, et Camille Desmoulins nous montra dans Tacite toute

l'histoire des suspects. Nous avons entre les mains une brochure très-piquante par son titre (*Essai sur l'histoire de la Révolution française*, par une société d'auteurs latins), par sa forme et par le grand nombre de rapprochements qu'elle contient, tous choisis, rassemblés et traduits avec beaucoup de goût. Le lecteur est surpris d'y trouver les principales époques de la Révolution parfaitement circonstanciées. Est-ce Tacite, est-ce Tite-Live, est-ce Salluste, est-ce un écrivain de nos jours qui nous présente ces peintures de faits et d'événements dont nous avons été les témoins ? A la vigueur du trait, il serait difficile de se tromper ; mais tout d'ailleurs fait illusion : voilà le 2 mai 1789, le 14 juillet, le 20 juin, le 9 thermidor, le 10 août, le 2 septembre, le 21 janvier, le régime de Robespierre, le 13 vendémiaire, le 18 fructidor, et même le 18 brumaire. Chaque événement est peint des couleurs qui lui sont propres. Ouvrez, parcourez cette brochure, vous croirez lire un ouvrage composé depuis peu, tant il est vrai que les nations sont soumises à des lois générales dont l'empire a toujours été le même.

J'écarte tous les détails qui pourraient rappeler des souvenirs fâcheux, et je passe au 18 brumaire. J'entends cette voix éloquente de l'orateur romain, cette voix qui retentit à travers les siècles ; elle adresse encore aujourd'hui au héros de la France les mêmes conseils qu'elle donnait, il y a près de deux mille ans, au plus grand des Romains : « C'est à la postérité, lui dit-elle, qu'il faut vous consacrer ; c'est à elle qu'il faut vous présenter avec gloire. Jusqu'à présent vous avez fourni assez à son admiration ; elle attend de vous une matière à ses louanges. Sans doute les races futures s'étonneront de voir dans l'histoire ou dans les récits de vos exploits tant d'armées, tant de provinces commandées par vous, tant de combats et de victoires incroyables, dont furent témoins le Rhin, l'Océan et le Nil ; tant de triomphes, tant de monuments élevés en votre honneur. Mais si vous n'assurez par de sages établissements la Constitution de l'État, votre nom pourra bien errer au loin sur la terre ; jamais il n'obtiendra une place fixe et assurée. Parmi nos descendants même, il existera, comme parmi nous, une grande diversité d'opinions : les uns élèveront

jusqu'aux cieux la gloire de vos actions ; les autres regretteront peut-être que vous ayez omis la plus belle de toutes , si vous n'avez pas tout fait pour qu'on attribue les malheurs de la patrie au destin et son salut à votre sagesse. Ne négligez donc rien pour vous concilier ces juges devant qui vous paraîtrez dans la suite des siècles ; ces juges qui pourront bien avoir moins de partialité que nous, parce qu'ils vous jugeront sans passion, sans amour, sans haine et sans jalousie. Si leurs arrêts doivent alors vous être indifférents, comme le pensent aisément quelques hommes, du moins ne vous est-il pas indifférent aujourd'hui d'être tel qu'en proclamant vos louanges on ne puisse jamais les atténuer par aucun reproche. »

Que de souvenirs la mort de Washington réveille ! Quelle leçon sort pour ainsi dire de son tombeau !... Exemple frappant, qui montre à quel prix s'achète la reconnaissance des peuples !

Elle appartiendra à celui qui, au milieu de tous les désordres, aura rétabli l'ordre dans sa patrie ; qui aura su enchaîner au point fixe de la tranquillité publique toutes les passions turbulentes ; qui aura su, sinon créer un État, du moins le tirer du chaos où il était enseveli, réveiller toutes les vertus au sein de tous les crimes, verser toutes les consolations parmi toutes les douleurs, présenter tous les bienfaits parmi toutes les infortunes. Quelle noble émulation de gloire ne doit pas exciter, dans un cœur fait pour le sentir, cet épanchement de la reconnaissance publique à la mort d'un héros qui fut en même temps un sage ! Si Alexandre versa des larmes sur le tombeau d'Achille, si César médita, en Espagne, au pied d'une statue d'Alexandre, la tombe de Washington sera l'asile où se retirera quelquefois en idée celui qui tient les rênes du gouvernement en France, pour y réfléchir encore sur ce qu'il sait déjà bien, qu'il est une gloire plus belle, plus touchante, plus digne de tous les suffrages, que celle des armes et des conquêtes.

Ce langage, si mesuré qu'il fût, n'était pourtant pas sans courage ni sans danger. Un mot en effet

du premier consul, et le journal qui (sous la direction de ses nouveaux propriétaires) gagnait rapidement la faveur du public, était supprimé. Le coup fut paré; il le fut, grâce, peut-être, au titre ancien et insignifiant de la feuille qui devait devenir si célèbre, et grâce aussi au crédit de Chabaud-Latour, que les propriétaires s'étaient adjoint.

Le Journal des Débats était sauvé; mais pendant qu'il acquérait tous les jours une importance plus grande, son rédacteur en chef, Bertin, impliqué dans je ne sais quel soupçon de conspiration royaliste, était jeté dans la prison du Temple. C'était probablement une de ces mesures de sûreté fort en usage à cette époque, car il ne paraît pas qu'on ait même eu l'idée de faire un procès en règle à Bertin, et sa captivité n'eut rien de rigoureux. De sa prison, où il passa l'année 1800 presque tout entière, il rédigeait son journal, qui commençait à exercer sur la littérature une domination presque aussi absolue que celle du premier consul sur la politique. Bertin comptait déjà au nombre de ses collaborateurs Geoffroy, le fameux Geoffroy, le roi et le tyran des théâtres sous l'Empire, et Dussault dont le goût sévère faisait renaître, pour ainsi dire, le xvii^e siècle et l'antiquité devant la France. C'est dans cette même année 1800 que Bertin, avec ce tact merveilleux qu'il avait, découvrit, si l'on peut ainsi parler, M. de Feletz, le critique si fin et si

délicat, et l'attacha à la rédaction du Journal des Débats. Successivement, Malte-Brun, le savant géographe; Boissonade, l'helléniste; le célèbre abbé de Boulogne, de Bonald, Delalot, Royer-Collard, Chateaubriand, tous amis de Bertin, tous acceptant et recherchant les conseils de son bon goût et de son expérience, apportèrent au Journal des Débats leur illustration et leur talent. Supprimer un journal placé si haut dans l'opinion publique, était peut-être devenu impossible, même à Napoléon; on s'en vengea sur les propriétaires et sur le rédacteur en chef par une longue suite de persécutions.

Vers la fin de l'année 1800, après deux mois de liberté tout au plus, Bertin, qui était sorti du Temple, échangea la prison pour l'exil. Un ordre arbitraire le relégua à l'île d'Elbe. Il obtint à grand-peine la permission de passer en Italie, et séjourna d'abord à Florence, ensuite à Rome, où il vit pour la première fois Chateaubriand, alors dans tout l'éclat de son avènement littéraire, et pour lequel il se prit de la plus vive et de la plus constante admiration. Ce n'est qu'en 1804, avec un passeport de son ami, mais sans autorisation, qu'il rentra en France, où il fut encore obligé durant quelques mois de rester caché.

Malgré toutes ces persécutions, la marche du journal devenait chaque jour plus assurée, grâce à l'habileté avec laquelle la machine, si je puis ainsi dire, avait été montée.

Napoléon avait commencé son œuvre de reconstruction politique et sociale. Avec le coup d'œil qui ne l'a jamais trompé, M. Bertin comprit quelle pouvait être la fortune d'un journal qui, s'associant pour ainsi dire à la mission du premier consul, entreprendrait, dans la sphère des idées, le travail que ce puissant génie accomplissait dans la sphère des faits. Il se plaça donc à la tête du mouvement religieux et gouvernemental qui suivit le 18 brumaire, et c'est avec un vif intérêt que l'on suit les premiers pas du Journal des Débats dans cette carrière où il devait marcher avec tant de gloire et tant de succès.

Ce ne fut pourtant point par la politique proprement dite que le Journal des Débats acquit cette influence qui devait lui susciter tant d'envieux. Il y a même une bizarrerie curieuse entre la partie consacrée aux affaires publiques et aux événements, et celle qui était spécialement consacrée aux théories philosophiques et littéraires. Partout où il s'agissait du mouvement des faits, le journal de M. Bertin suivait; mais il conduisait quand il s'agissait du mouvement des idées. Peut-être dut-il à cette prudente combinaison la sécurité avec laquelle il put s'avancer dans les voies d'une restauration morale appelée par tous les intérêts, mais qui rencontrait encore des obstacles dans les passions émues.

D'ailleurs, la politique de ce temps-là ne se dis-

cutait point ; il n'y avait qu'un homme à cette époque qui eût le droit d'écrire le *premier* — *Paris* : c'était Napoléon. Et pourtant M. Bertin avait bien compris qu'un journal n'était possible qu'à la condition de pouvoir parler librement de quelque chose. Il se mit donc à parler de la seule chose dont on pût parler encore : il parla de la littérature et du théâtre.

Un journal écrit avec mesure, pensé avec esprit, fait pour la bonne compagnie, incisif et aussi hardi qu'il était permis de l'être alors, ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli ; aussi la vogue du Journal des Débats fut-elle bientôt établie.

M. Bertin, nous venons de le dire, s'était entouré d'hommes de science, de talent et d'esprit. Avant tous nous devons nommer Geoffroy, l'inventeur, le roi du feuilleton ; c'est à ce critique célèbre que le Journal des Débats fut en grande partie redevable de la haute influence intellectuelle qu'il exerça dès lors ; c'est à son feuilleton qu'il dut les commencements de cette renommée qu'il a su conserver jusqu'à nos jours.

Geoffroy avait succédé à Fréron dans la rédaction de l'*Année littéraire*. Pendant les deux premières années de la Révolution il avait coopéré à la rédaction de l'*Ami du Roi*, et quand ce journal fut violemment arrêté en 92, il était allé cacher sa tête

proscrite dans un village, où il s'était fait maître d'école. Revenu à Paris après le 18 brumaire, il fut choisi pour rendre compte des théâtres dans le Journal des Débats.

Geoffroy avait donc tout ce qu'il fallait pour faire un excellent journaliste ; il réunissait à un haut degré deux qualités essentielles : c'était à la fois un homme d'érudition et d'actualité, un homme de souvenir et d'à-propos. A son avènement aux Débats, la révolution ou plutôt la restauration qui fermentait dans toutes les idées, trouvant un organe, se manifesta avec un éclat et une puissance incroyables. On avait donné à Geoffroy, dans le Journal des Débats, un département ; il en fit un royaume. La littérature ancienne et moderne, l'histoire, la philosophie, la morale, la politique, tout rentra dans le feuilleton. La liberté, qui n'existait pas à cette époque, pour la presse, dans la partie politique proprement dite, la liberté, qui n'existait plus au premier étage du journal, qu'on nous passe ce terme, se réfugia dans le rez-de-chaussée de Geoffroy. De là elle dit tout ce qu'elle voulut dire, tout ce qu'il fallait dire. Les plus hautes questions politiques s'y agitaient, en dépit même du souverain, sous la forme d'*éphémérides politiques et littéraires*, ou sous le prétexte d'une mauvaise tragédie.

Dès que Geoffroy fut monté sur le trône du feuilleton, une guerre sans trêve, sans merci, une guerre

à mort commença contre tout ce qui se rattachait de près ou de loin au philosophisme et à l'esprit révolutionnaire; il se mit à attaquer Voltaire corps à corps, et la nation applaudit à l'ennemi vivant de Voltaire mort. C'est là certes un exemple inouï de réaction littéraire : attaquer Voltaire si tôt ! Voltaire, le dieu de Paris, le dieu de la France ! Il faut dire aussi que, si le champion des idées sociales avait la main ferme et l'œil sûr, la situation où il se trouvait était admirable. Toutes les idées justes, tous les principes sains et raisonnables, avaient été effacés d'une manière si complète, qu'on en avait presque perdu jusqu'à la mémoire. Geoffroy semblait donc inventer quand il ne faisait que se souvenir. Et puis on se passionnait pour ces batailles littéraires, dans lesquelles on dépensait le reste de cette ardeur que les commotions civiles avaient imprimée aux esprits. La politique faisant silence dans les journaux, il fallait bien que l'activité intellectuelle débordât sur d'autres matières. Disons-le aussi, il fallait bien que la France, réduite à ce grand silence que nous savons, se sentît un immense besoin de s'entendre, même à demi-mot, pour s'être mise simultanément à lire un journal qui parlait plus souvent de prose et de vers que de gouvernement et de batailles, plus souvent de Racine et de Boileau que de Napoléon et de l'empereur d'Autriche.

Il faut cependant reconnaître que Geoffroy se montrait souvent injuste et partial dans ses critiques, et que ses louanges furent plus d'une fois très-suspectes de vénalité. Mais, comme nous venons de le dire, la société inoccupée des salons de Paris s'amusait de ces furieux combats de plume, et pardonnait au feuilletoniste sa méchanceté, parce que les traits en étaient divertissants.

On a encore reproché à Geoffroy sa continuelle adulation pour Napoléon, et tout le monde connaît cette épigramme à deux tranchants, dont l'énergie ingénieuse peut faire excuser le cynisme :

*Si l'Empereur faisait un pet,
Geoffroy dirait qu'il sent la rose,
Et le Sénat aspirerait
A l'honneur de prouver la chose.*

Nous ne savons si c'était chez Geoffroy conviction ou calcul. Les grandes choses que Napoléon accomplissait à cette époque étaient bien de nature à exciter l'admiration; mais peut-être aussi l'habile critique, qui attaquait tant de personnes et tant de choses, voulait-il mettre ses attaques à l'abri du panégyrique du maître; peut-être ne fut-ce qu'à cette condition que le Journal des Débats put tout penser et tout dire contre les hommes et les idées de l'école révolutionnaire.

Il suffisait d'ailleurs du succès du journal pour lui susciter des envieux, quand bien même la plume

acérée de Geoffroy n'eût pas ameuté contre lui tout l'arrière-ban de la littérature. Un déluge de brochures, de pamphlets, d'épigrammes, et même de poèmes, semblait menacer d'une ruine prochaine ce « colosse aux pieds d'argile ». Mais le colosse demeura ferme sur sa base.

Quoi qu'il en soit, le feuilleton de Geoffroy, ce compte-rendu sans façon, vif, alerte, moqueur, ingénieux, savant, fut de plus en plus goûté, et le Journal des Débats eut bientôt 32,000 abonnés dans cette grande France que lui faisait Napoléon.

Cependant Geoffroy ne fut pas l'unique artisan de cette grande fortune du Journal des Débats : nous avons vu quels habiles collaborateurs lui avaient été adjoints. M. Sainte-Beuve, avec cette finesse de touche qui lui est habituelle, a tracé de cette brillante pléiade des Débats, de cette grande époque littéraire, un tableau dont nous reproduirons les principaux traits.

« La tradition, dit le spirituel causeur, nous a entretenus maintes fois des beaux jours de la critique littéraire à cette époque du Consulat et de l'Empire; on regrette ce règne brillant de la critique, on voudrait le voir renaître sous une forme qui convînt à nos temps....

» En 1800, on était à l'une de ces époques où l'esprit public tend à se reformer. Il y avait lutte encore, mais aussi, déjà, ensemble et concert; il y

avait lieu à direction. On sortait d'une affreuse et longue période de licence, de dévergondage et de confusion. Un homme puissant remplaçait sur ses bases l'ordre social et politique. Toutes les fois qu'après un long bouleversement l'ordre politique se répare et reprend sa marche régulière, l'ordre littéraire tend à se mettre en accord et à suivre de son mieux. La critique (quand critique il y a), à l'abri d'un pouvoir tutélaire, accomplit son œuvre et sert la restauration commune. Sous Henri IV, après la Ligue, on eut Malherbe; sous Louis XIV, après la Fronde, on eut Boileau. En 1800, après le Directoire et sous le premier consul, on eut en critique littéraire la monnaie de Malherbe et de Boileau, c'est-à-dire des gens d'esprit et de sens, judicieux, instruits, plus ou moins mordants, qui se groupèrent et s'entendirent, qui remirent le bon ordre dans les choses de l'esprit et firent la police des lettres. Quelques-uns firent cette police fort honnêtement, d'autres moins; la plupart y apportèrent une certaine passion, mais presque tous, à les prendre au point de départ, agirent utilement.

» A ces époques qui suivent un grand danger et où l'on vient d'échapper à de grands malheurs, on sent très-distinctement le bien et le mal en toutes choses; on est disposé à exclure, à interdire ce qui a nui, et c'est le moment où le critique trouve le plus d'appui et de *collaboration* dans le public. Le

public des honnêtes gens (entendez ce mot aussi largement que vous voudrez) est disposé à lui prêter main-forte. Le critique peut être un brave, mais en général ce n'est pas un héros, et, comme bien des braves, pour avoir toute sa bravoure, il a besoin de se sentir appuyé. En 1800, il y avait encore assez de lutte pour qu'il fallût du courage au critique qui voulait combattre les doctrines et les déclamations en vogue ou détrônées à peine ; il y avait déjà assez d'appui pour que le critique n'eût pas besoin d'héroïsme. Il aurait eu besoin plutôt de se modérer parfois et de se contenir ; car, au milieu d'un retour général louable et d'un désabusement salutaire, le vent poussait à la réaction, et le danger était, comme toujours, qu'on ne sortît d'un faux courant que pour se jeter aussitôt dans un autre.

» Quoi qu'il en soit, un peu d'exclusion en critique ne nuit pas au succès, quand ce côté tranchant tombe juste et porte dans le sens de l'opinion. C'est ce qui se vérifia pour les écrivains distingués dont nous avons à parler : il s'agit des écrivains littéraires du Journal des Débats d'alors. Vers 1801, cette feuille, sous l'habile direction de MM. Bertin, comptait parmi ses rédacteurs Geoffroy, Dussault, Feletz, Delalot, Saint-Victor, l'abbé de Boulogne. Vers le même temps, au *Mercure*, et dans une alliance étroite avec le Journal des Débats, écrivaient

La Harpe, l'abbé de Vauxcelles, Fiévée, Michaud, Guéneau de Mussy, Fontanes, Bonald, Chateaubriand. Dans les rangs opposés, on comptait Rœderer, au *Journal de Paris*; M. Suard et un jeune talent viril, mademoiselle de Meulan (depuis madame Guizot), au *Publiciste*; Ginguené et ses amis les philosophes, dans la *Décade*.

» Tel était, à n'y jeter qu'un coup d'œil très-sommaire, le personnel des journaux sous le Consulat. Il s'engagea alors des querelles de plume acharnées, et il se livra de furieux combats : la politique, la philosophie, étaient en jeu dans les moindres questions littéraires. Mais, aux abords de l'Empire, toute cette ardeur s'amortit par degrés, et cette mêlée s'éclaircit beaucoup. Quelques-uns des écrivains que nous avons cités, devenus grands personnages et grands fonctionnaires, laissèrent la plume. Quelques journaux eurent l'ordre de se taire ou de baisser le ton. Le *Mercure*, selon son inclination naturelle, ne tarda pas à s'affadir, et, sauf de rares instants, à retomber dans l'insipidité. La *Décade*, avant d'expirer, avait changé de nom et d'esprit. Le *Journal des Débats*, sous le titre de *Journal de l'Empire*, fut le seul à prospérer et à gagner chaque jour dans l'opinion. A mesure qu'il était contraint de resserrer le cadre, je ne dis pas des discussions, mais des plus simples réflexions politiques, il développa sa partie littéraire, qui de-

vint désormais le principal, ou plutôt l'unique instrument de son succès.

» Des divers écrivains qui avaient commencé ou qui continuèrent alors de concert la fortune du journal, quatre noms sont restés de loin associés dans le souvenir comme représentant la critique littéraire sous l'Empire : Geoffroy, Dussault, Hoffman et M. de Feletz, qui mourut le dernier, en 1850. Geoffroy mourut dès 1814, Dussault en 1824, et Hoffman en 1828. Geoffroy, né en 1743, était de beaucoup leur aîné à tous.

» Malgré ses défauts, et même ses vices, Geoffroy était un critique d'une valeur réelle, d'une grande force de sens, d'une fermeté un peu lourde, mais qui frappait bien quand elle tombait juste, d'une solidité de jugement remarquable, quand la passion ou le calcul ne venait pas à la traverse.

» C'était surtout un *humaniste*, et des plus instruits..... Dans ses articles de l'*Année littéraire*, il visait en général plus à la justesse qu'au piquant. Il était solide jusqu'à paraître un peu lourd. Il avait pris le goût du théâtre dans une maison où il avait été quelque temps précepteur. Pendant le fort de la Révolution, il se déroba et se fit recevoir instituteur primaire dans une campagne. La terreur passée, il revint à Paris ; il entra dans l'institution Hix. C'est là que M. Bertin, en homme d'esprit qu'il était, s'avisa de l'aller prendre lorsque, ayant fondé le

Journal des Débats, il sentit que le feuilleton des théâtres faisait défaut. Geoffroy y réussit singulièrement. Il eut assez de flexibilité pour changer sa manière. On sentait bien que sa légèreté n'était pas toujours naturelle, et que le poignet était pesant ; pourtant il sut animer et féconder ce genre de critique, en y introduisant les questions à l'ordre du jour, et en y mêlant à tout propos une polémique qui flattait alors les passions..... C'est lui qui est, à proprement parler, le créateur du feuilleton des théâtres ; mais il abordait aussi toutes sortes de sujets.....

» On n'est jamais entré dans le monde littéraire avec moins de respect pour les grands noms de la veille que Geoffroy. Cet homme de collège et de théâtre, ce vieux professeur qui avait près de soixante ans quand le XVIII^e siècle expira, n'avait, à aucun moment, été ébloui par les lumières de ce siècle brillant. Au théâtre il considérait Voltaire comme un usurpateur, comme une sorte de *maire du palais* qui avait fait violence aux souverains légitimes de la scène, Corneille et Racine, qui les avait tenus tant qu'il avait pu ensevelis au fond de leur palais. Il s'agissait de les restaurer et de les remettre en lumière, à leur place, au-dessus de l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*. Sur Corneille, sur Racine, sur Molière, Geoffroy a des remarques excellentes ; il marque en plein les traits vrais de leur

génie. Il aime Molière, sa franchise, son naturel, sa gaieté; à défaut d'autres, ce sont là les vertus de Geoffroy. Si Geoffroy se contraignait si peu sur Voltaire et Rousseau, les deux idoles du siècle, on peut penser qu'il se gênait encore moins quand il rencontrait sur son chemin l'abbé Morellet, Suard, Roederer, Chénier. Il a engagé avec eux tous des querelles où il s'est porté à d'incroyables injures. Il me semble entendre un de ces personnages du troisième ordre dans Molière, un de ces bons bourgeois qui s'en donnent à gorge chaude, et à qui la *gueule*, comme on disait alors, ne fait pas faute. « C'est énerver, prétend Geoffroy, la critique littéraire, que d'aller chercher des circonlocutions pour exprimer des défauts qu'on peut très-clairement spécifier d'un seul mot : appliqué à la personne ce mot serait une injure; appliqué à l'ouvrage c'est le mot propre. » Et ce mot, il le lâche aussitôt, sans plus songer à sa distinction entre la personne et l'ouvrage : « Quelques-unes de mes expressions, dit-il encore, leur paraissent ignobles et triviales : je voudrais pouvoir trouver des notes encore plus capables de peindre la bassesse de certaines choses dont je suis obligé de parler. Mes phrases ne sont pas le résultat d'un calcul, d'une froide combinaison d'esprit; elles suivent les mouvements de mon âme; c'est le sentiment que j'éprouve qui me donne le ton : j'écris comme je suis affecté, et voilà pour-

quoi on me lit. » Il faut convenir que celui qui sent de la sorte, quand il vient à porter un coup juste, doit l'asséner vigoureusement (1).

» Geoffroy manquait essentiellement de distinction, mais il ne manquait ni d'esprit ni d'un certain sel. Il a volontiers le style gros, l'expression grasse, mais en général juste, saine. Quand il ne se laisse point détourner par la passion ni déranger par certains calculs, il dit des choses qui se retrouvent vraies en définitive; il a raison d'une manière peu gracieuse, mais il a raison.

» Dans les dernières années il se gâta, ou du moins il parut plus gâté qu'il ne l'avait été jusque-là : semblable en cela à tous les potentats, il avait la tête moins saine le dernier jour que le premier; il avait fini par s'entêter de lui-même et de son importance, ce qui est un signe de faiblesse. Bref, sa position, quand il mourut, semblait entamée de toutes parts et fort compromise; il était temps qu'il s'en allât, sans quoi le sceptre, ou la fêrule, lui serait échappé.

» Dussault était un bon humaniste aussi, mais moins foncièrement que Geoffroy. Il n'avait pas un grand nombre d'idées, mais il les exprimait avec soin. Ses articles, recueillis sous le titre d'*Annales*

(1) On s'étonnait un jour que Geoffroy pût revenir à diverses reprises et faire tant d'articles sur la même pièce de théâtre. Un de ses spirituels confrères, M. de Feletz, répondit : « Geoffroy a trois manières de faire un article : *dire, redire et se contredire.* »

littéraires, se laissent encore parcourir agréablement, ou du moins avec estime. Toutefois, son élégance étudiée, compassée, est un peu commune; son jugement ne ressort pas nettement. Il se livre souvent à des réflexions vagues, banales, un peu à côté de son sujet; il ne va pas au fait ni au fond; il n'ose pas tracer avec vigueur les démarcations et les étages entre les talents. M. Joubert a très-bien dit de lui et de son style, qui affecte le nombre oratoire : « Le style de Dussault est un agréable ramage, où l'on ne peut démêler aucun air déterminé. »

» Hoffman avait une bien autre étendue de connaissances et d'idées que Dussault; il savait toute chose, et, de plus, il était un auteur dans le vrai sens du mot. Il possédait bien des qualités du vrai critique, conscience, indépendance, des idées, un avis à lui. Esprit exact, sincère et scrupuleux, il lisait tout ce dont il avait à parler, condition essentielle, et pourtant rare, dans le métier de critique. Il était l'ennemi des engouements et de tous les charlatanismes, ce qui est un caractère véritable et un signe du critique. Sa vie, vers la fin, était celle d'un original et d'un sage, qui veut pourvoir avant tout à son indépendance. Il se défendait des dîners où il aurait pu rencontrer un seul auteur de ses justiciables. Il prenait son rôle de critique très-au sérieux, craignant les visites, se refusant à l'hon-

neur d'appartenir aux académies ; il s'en exagérait les charges, qui peut-être alors étaient plus pesantes en effet qu'aujourd'hui. Placé entre une convenance et une vérité, il eût craint également de manquer à l'une ou à l'autre. C'est ainsi qu'il vieillissait dans sa retraite de Passy, solitaire, au milieu de ses livres, ne causant guère avec les vivants que plume en main, critique intègre, instruit, digne d'estime, même quand il s'est trompé.

» M. de Feletz avait des qualités par lesquelles il se rapprochait d'Hoffman, et d'autres par lesquelles il était bien lui-même. Homme du monde, du commerce le plus aimable et le plus sûr, il ne considérait pas la société comme un obstacle à son genre d'esprit et de travail ; il y aurait vu plutôt une inspiration. On réimprimait alors ces auteurs qui sont les maîtres de la vie : M. de Feletz écrivait d'un ton aisé, sans parti pris, ce qu'un esprit juste et fin trouve là-dessus à une première lecture. Ses connaissances classiques lui permettaient de parler des auteurs latins, des traductions alors à la mode, d'une manière à satisfaire les gens instruits, et il y mettait l'amorce pour les gens du monde. Ses connaissances théologiques et philosophiques le rendaient capable aussi d'aborder, à l'occasion, des sujets sérieux. Mais les sujets qui convenaient le plus à ses habitudes, et dans lesquels il réussissait le mieux, étaient ceux qui avaient

trait à la société du xviii^e siècle. D'ailleurs, il touchait à tout; ce qu'il n'approfondissait pas, il l'effleurait, non sans malice. Sa politesse extrême n'empêchait pas la raillerie, quand elle avait à sortir, de se glisser dans ses articles, je ne sais comment, dans le tour, dans la réticence; il savait faire entendre ce qu'il ne disait pas; le grain de sel venait à la fin, dans une citation, dans une anecdote. Mais au plus vif du jeu, il observa toujours les convenances. M. de Feletz, à son heure, était, à proprement parler, le critique de la bonne société (1). »

Je compléterai ce portrait de M. de Feletz par quelques traits empruntés à un autre maître qui n'excelle pas moins dans l'art de peindre.

« M. de Feletz, dit M. Villemain, a été un des hommes les meilleurs, les plus aimables, et, à tout prendre, les plus heureux des époques bien diverses qu'il a traversées. Sa longue vie, trop courte pour ceux qui l'ont connu, a été mêlée, sans ambition, sans vanité, sans autre intérêt que la conscience et l'affection, à de pénibles épreuves fortement supportées et à des devoirs délicats noblement remplis. Cette conduite d'homme d'honneur, bien plus que de bel esprit, lui a valu ce qui a toujours été rare et l'est encore de nos jours, autant de considération que de célébrité. C'est par là que sa

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. 1^{er}.

physionomie nous plairait à peindre, à part même tout souvenir de reconnaissance et d'amitié privée. Elle est un type attachant de cette honorable vie des lettres, indépendante et simple, qu'on est heureux de reprendre, et plus heureux de ne quitter jamais, quand on a osé une fois la choisir.....

» Après quelque temps d'une vie obscure, et même un peu oisive, M. de Feletz fut conduit à Paris, où, dans la renaissance du commerce du monde, il devait trouver tant de faveur et jouir d'un succès qui pendant bien des années ne s'est pas démenti, et s'adressait à la personne non moins qu'aux écrits.

» Cette célébrité fut liée sans doute à celle d'un journal dont l'influence tenait elle-même à l'état extraordinaire de la société, et ne peut pas plus aujourd'hui se concevoir que se reproduire, fût-ce à toute condition de talents égaux, ou même supérieurs. Quoi qu'il en soit, le tour particulier de caractère et d'esprit de M. de Feletz servit beaucoup à cette influence, et par les qualités les plus honorables. Avec autant de verve spirituelle que le feuilletoniste Geoffroy, il tirait sa gaiété d'un autre fonds, et la rendait bien autrement digne du rire et de l'approbation des honnêtes gens. Sans cesse des vérités hardies, des éloges courageux, des sentiments vraiment libéraux, parce qu'ils étaient nobles, se mêlaient à son agréable polémique; et par une

exception alors assez rare, cette liberté de sa part n'était rachetée par rien. Il ne donnait pas une flatterie pour correctif à une vérité ou à un touchant hommage. Pendant dix ans il écrivit avec succès sous l'Empire, sans jamais abandonner une conviction ni une amitié, et sans louer jamais l'empereur.

» Malgré la facilité de la France à tout supporter par moments, et quoiqu'on y ait plutôt des engouements que des principes, la liberté de la presse y semble à peu près immortelle; et la preuve, c'est qu'elle y exista toujours, en quelque sorte, malgré la plainte de La Bruyère, *qu'un homme né chrétien et Français est embarrassé pour écrire, les grands sujets lui étant interdits*. Dans la réalité, depuis les chansons narquoises du ^{xiii}^e siècle et les ballades de Villon, jusqu'aux satires jansénistes du ^{xvii}^e siècle et aux pamphlets sceptiques ou licencieux du ^{xviii}^e, la liberté d'écrire, devenue la liberté de la presse, ne manqua jamais tout à fait en France. Réfugiée dans les mœurs quand les lois ne l'abritaient pas, elle brava les parlements, et quelquefois s'en étaya. Elle fleurit par moments à côté des *censeurs royaux*, ayant Voltaire pour insurmontable organe, et çà et là Malesherbes pour complice. Il n'y a guère jusqu'à nos jours que la Terreur et l'Empire, l'échafaud et la conquête, qui l'aient complètement écrasée durant quelques années. La royauté

la rétablit, la constitua, et cette royauté, tout en changeant elle-même d'origine et de principe d'action, subit ou respecta la liberté de la presse, et finalement la conserva à peu près identique pendant trente-deux années de suite, ce qui semblait former un droit, une habitude, et une durée de pouvoir plus longue qu'il n'appartient à personne en France depuis bientôt un siècle.

» On était loin de là sous l'Empire; et cependant comme la presse asservie gardait encore la forme la plus active qu'emploie sa liberté, le *journal*; comme la dictature, pour son compte personnel, usait et abusait de cette forme, et en augmentait ainsi l'importance, il s'y attachait, sous le joug même du despotisme et de la gloire, une signification très-étendue et historiquement très-curieuse. Mais comment, de nos jours, et dans l'organisation si précaire de cette liberté, bien apprécier le caractère à la fois plus opprimé et plus puissant de la presse sous l'Empire, en face d'une autorité irrésistible, mais qui croyait avoir besoin des suffrages éclairés et voulait conquérir l'admiration comme le trône? Comment bien juger l'influence que dut exercer alors un journal qui semblait presque seul défendre les traditions de l'ancienne société et le droit de discussion de la société présente, prolonger une sorte d'opposition politique par la critique littéraire, et servir la cause de la

justice et du malheur en plaidant celle de la raison et du goût ? Cette occasion, cet ascendant, ne se reverront jamais. »

M. de Feletz a exposé lui-même, en termes on ne peut plus justes, la nouveauté de cette situation :

« J'oserai dire qu'à aucune autre époque de notre littérature cette partie de l'art d'écrire qui consiste à rappeler les règles du goût, à en invoquer l'application, à en observer les infractions et à s'en plaindre, à réprimer autant qu'il lui est possible le désordre des idées et les irrégularités du style, et qui, s'élevant même à de plus hautes considérations et saisissant le lien qui unit souvent les vérités littéraires aux vérités morales et à toutes les idées d'ordre, de raison et de convenance, agrandit sa sphère, donne à ses observations et plus d'étendue et plus d'importance, n'a jamais exercé une plus heureuse influence et un plus utile empire qu'au commencement du siècle que nous parcourons. A cette époque, toutes les fausses doctrines en philosophie, en morale, en politique, en littérature, longtemps proclamées, régnaient audacieusement sur les esprits ignorants ou subjugués. Le vrai seul dans tous les genres n'avait plus ou presque plus d'interprètes ni de défenseurs, et la vérité eut alors un attrait qu'elle n'a pas toujours, celui de la nouveauté. Ce fut un grand avantage pour la critique, et elle en profita. Parlant à une

génération nouvelle, qui, pendant la tourmente révolutionnaire, n'avait rien appris ou avait tout oublié, elle put tout lui dire, chargée pour ainsi dire de lui tout apprendre : tantôt répéter, tantôt réfuter ce qui avait été dit, juger ce qui avait été jugé, rétablir toutes les doctrines, revenir sur tous les anciens écrivains et sur toutes les littératures, et mêler à ces questions pleines d'intérêt des discussions plus graves encore. C'est ainsi qu'elle devint, plus que dans tous les autres temps, un cours de principes littéraires, philosophiques, moraux et religieux, appliqué à une foule d'écrits anciens, modernes, contemporains, français et étrangers. C'est une chose incontestable qu'à cette époque véritablement neuve et peut-être unique dans les annales de la critique, elle excita une attention que jusque-là elle n'avait point obtenue, du moins au même degré. Fatigués des mauvaises doctrines, éclairés par leurs tristes résultats, les esprits accueillirent avec intérêt celles qui les ramenaient aux lois immuables de l'ordre et du goût. Accablés par le despotisme, leur ardeur se porta vers les lettres, qui devinrent autant et plus qu'à toute autre époque une occupation générale et un attrait universel. On crut voir d'ailleurs dans les principes philosophiques et politiques de quelques-uns de ceux qui obtinrent le plus de célébrité dans ce genre, et dans leur respect et leur attachement

pour les beaux siècles de notre monarchie, une sorte d'opposition à la tyrannie, et on leur en sut gré. Ainsi donc, par une sorte de réciprocité, les journaux excitèrent l'attention du public, et l'attention du public excita l'émulation des critiques : quand ils s'aperçurent qu'ils étaient beaucoup plus lus, ils firent plus d'efforts pour n'être pas trop indignes de l'être. »

« Le Journal des Débats, tant accusé de flatterie, disait encore M. Villemain, fut pendant longtemps une des bien rares libertés qui restaient au pays et qui, fuyant de poste en poste, de débris en débris, tantôt se cachant sous la rigueur abstraite d'une certaine logique proscrite comme *idéologie*, tantôt prenant la forme piquante d'une polémique anti-voltairienne tolérée plus longtemps, mais suspecte à son tour, perpétuaient une résistance imperceptible. On y célébrait encore, sous couleur de vieilles traditions et de souvenirs classiques, quelques anciennes franchises nationales ; on y vantait cette indépendance de la conscience judiciaire, cette religion de la justice, ce point d'honneur du magistrat, que l'esprit de révolution et de dictature ne supporte pas longtemps. On y défendait indirectement plus d'une victime ou plus d'un adversaire du maître tout puissant ; on y était fidèle à la gloire même disgraciée. On y louait constamment Delille, dont le silence inflexible déplaisait

tant. On y exaltait le génie de M. de Chateaubriand, cet autre rebelle qui avait été un moment si près de l'admiration et de l'obéissance. On y combattait l'esprit de scepticisme et de violence révolutionnaire, mais avec plus de regrets de la royauté que de zèle pour l'Empire (1). »

Là sans doute est le secret du succès du *Journal des Débats*; là aussi était le danger. Pour le comprendre, il suffirait de se rappeler les préventions de l'Empereur contre les propriétaires de cette feuille. Par ses grands instincts, dit M. Guizot, Napoléon était spiritualiste. Les hommes de son ordre ont des éclairs de lumière et des élans de pensée qui leur entrouvrent les sphères des hautes vérités. Dans ses bons moments, le spiritualisme renaissant sous son règne et sapant le matérialisme du dernier siècle lui était sympathique et agréable. Mais le despote avait de prompts retours qui l'avertissaient qu'on n'élève pas les âmes sans les affranchir, et la philosophie spiritualiste l'offusquait alors autant que l'idéologie sensualiste. C'est de plus un des traits de génie de Napoléon qu'il se souvenait constamment de ces Bourbons si oubliés, et savait bien que là étaient ses seuls concurrents au trône de France. Or on ne cessait de lui insinuer que le journal des frères Bertin ne voyait en lui « qu'un

(1) Villemain, *Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature*, t. 1, p. 439. — De M. de Feletz et de quelques salons de son temps.

sage et généreux *intérimaire*, préparant un heureux retour à ce qu'on appelait les légitimes héritiers du trône. » Et ces insinuations, il n'eût pas été difficile de les justifier; on trouve dans les Débats de cette époque plus d'une trace de ces espérances, qui germaient alors dans un assez grand nombre d'esprits.

Bonaparte, disaient-ils un jour, était à l'embranchement de deux routes : il pouvait s'emparer du pouvoir pour lui-même, ou bien, poussant son œuvre jusqu'à la perfection, accomplir la restauration sociale dans toute son étendue en rétablissant le droit politique, et conquérir le plus beau rôle qu'il soit donné à un homme de remplir, celui de protecteur de la maison de Bourbon.

Quelques jours après, ces mêmes sentiments trouvaient une expression plus vive encore dans un article de M. Charles Delalot sur la *Législation primitive* de M. de Bonald.

Il y a, comme le dit Bossuet, lit-on dans cet article, de ces lois fondamentales contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de soi. Toutes les révolutions que l'orgueil de l'esprit, armé des passions du cœur, excite sans cesse contre l'ordre des sociétés, pour secouer le joug de Dieu et de ses lois, finissent tôt ou tard par soumettre les peuples à une obéissance plus dure et à un joug plus sévère. Je n'entrerai point dans l'exposition particulière des rapports qui constituent la société politique : cela m'engagerait dans des discussions délicates sur la nature des pouvoirs; je me contenterai de dire que M. de Bonald, après avoir réglé les pouvoirs et les devoirs de la société selon les lois fondamentales de

l'ordre, nous démontre ensuite, par de vastes et judicieuses applications de l'histoire, que la bonne ou mauvaise fortune des États dépend de la fixité des rapports naturels qui maintiennent à leur place chacune des personnes sociales.

C'est toujours ainsi, à mots couverts, que procédaient les rédacteurs du Journal des Débats. Leur opposition, leur critique, se dissimulaient le plus ordinairement sous les voiles de l'allusion, mais ces voiles ne pouvaient être si épais que l'œil soupçonneux du maître, ou l'œil plus pénétrant encore de l'envie et de la haine, ne les perçassent facilement. Nous citerons un seul exemple.

Le premier consul avait livré à une commission militaire le sang de l'héritier des Condé. La police n'aurait pas permis au Journal des Débats de faire entendre une plainte, un gémissement. Quelques jours cependant après la mort du duc d'Enghien, un morceau de poésie, jeté dans un coin du feuilleton, trompa la vigilance inquiète du pouvoir, qui n'y vit que la traduction d'un passage du II^e livre de Silius Italicus. Pacuvius, citoyen de Capoue, veut détourner son fils du projet d'assassiner Annibal :

Mon fils.

Je t'en supplie, abjure un criminel dessein;

Sois l'hôte d'Annibal, et non son assassin.

Que le sang d'un héros versé sous nos portiques

Ne souille pas ma table et nos dieux domestiques.

Ces vers, signés *E. Aignan*, produisirent dans Paris, encore tout ému de la mort du duc d'Enghien, la plus vive sensation. L'allusion nous paraît aujourd'hui bien timide et bien détournée; elle parut alors, et elle était, en effet, comme l'événement le prouva bientôt, un acte de courage et presque de témérité, que ne pouvaient manquer d'exploiter les ennemis des Débats; et ils étaient nombreux et puissants.

Si, en effet, le Journal des Débats avait pour lui le suffrage de l'opinion publique, si le grand mouvement des idées religieuses et sociales était en sa faveur, et si chaque jour ajoutait à sa prospérité matérielle et à son ascendant moral, ces sympathies, ces succès, étaient balancés par de puissantes et mortelles inimitiés. Il n'avait pu arborer le drapeau des idées religieuses et des doctrines sociales, il n'avait pu attaquer les idées et les renommées philosophiques et révolutionnaires, sans exciter de profondes et dangereuses colères dans le ban et dans l'arrière-ban de la philosophie et de la Révolution. Or les hommes qui tenaient à ce système occupaient toutes les avenues du pouvoir. Les fureurs de leurs ressentiments étaient encore aiguës par les appétits de leurs convoitises : c'était une belle proie, en effet, que le Journal des Débats; deux cent mille francs annuels de bénéfices étaient bien faits pour tenter de hautes cupidités.

Le ministre de la police, Fouché, devint le centre de la conspiration tramée contre l'existence du *Journal des Débats*. Il faisait partie de ce petit monde philosophique et jacobin, qui luttait avec d'autant plus de tenacité contre le mouvement religieux et monarchique, qu'il craignait, si Bonaparte y céda, d'être laissé en dehors des affaires; son antipathie pour le journal des frères Bertin était encore accrue par son ressentiment contre Fiévée, leur collaborateur et leur ami.

Ce parti hostile au *Journal des Débats* avait un organe, ou tout du moins ses passions trouvaient un écho, dans le *Journal de Paris*. Or, si l'on se rappelle que ce journal avait pour propriétaire et principal rédacteur Rœderer, on comprendra facilement le rapport dont nous avons parlé et que nous allons extraire, mais on s'expliquera moins aisément que ce soit à Rœderer qu'il ait été demandé : le premier consul ne pouvait pas ignorer les circonstances qui devaient influencer son jugement. Quoi qu'il en soit, voici les passages les plus sail-lants de ce rapport, qui est curieux à plus d'un point de vue :

CITOYEN PREMIER CONSUL,

Suivant vos intentions, j'ai lu avec une attention scrupuleuse toutes les feuilles du *Journal des Débats* et du *Publiciste* qui ont été publiées pendant la présente année ; j'ai même lu plusieurs des ouvrages qui sont loués dans le premier de ces journaux, et

que ces louanges mêmes m'avaient rendus suspects, tels que *l'Esprit de l'Histoire*, par Ferrand ; *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, par Proyart ; *l'Abrégé de l'Histoire ancienne*, par Royou, etc.

Le Journal des Débats et le Publiciste sont fort différents l'un de l'autre : leur objet paraît être opposé. Le Journal des Débats est fortement caractérisé ; le Publiciste ne prend que des nuances. Le premier s'adresse aux passions, le second à la curiosité ; le premier a dix ou douze mille abonnés, le second n'en a pas quatre mille. C'est donc le Journal des Débats, citoyen premier consul, qui me paraît mériter le plus votre attention.

L'*esprit* du Journal des Débats, esprit que je distingue de l'*intention* de ses auteurs, m'a paru être :

De faire une guerre ouverte à la Révolution ; de la faire sans distinction d'hommes, de principes, d'actions, d'institutions, de résultats ; de la faire, en toute occasion, violente et sans retenue ;

De faire une guerre ouverte à la philosophie du XVIII^e siècle ; de la déclarer coupable de la Révolution et de tous les excès qu'elle a entraînés ;

De faire une guerre ouverte aux sciences mathématiques et physiques ; de présenter leurs progrès comme une calamité du XVIII^e siècle ; de les accuser d'avoir corrompu la morale, desséché les âmes, conduit à l'athéisme ;

De faire une guerre ouverte à la littérature du XVIII^e siècle, parce qu'elle s'est associée à la philosophie ; de décrier non seulement Diderot, d'Alembert, Rousseau, Mably, comme écrivains, après les avoir décriés comme philosophes, mais encore Voltaire, Montesquieu, et même Massillon ;

En un mot, d'anéantir le XVIII^e siècle tout entier, en haine de la Révolution qu'il a produite, en épargnant toutefois Louis XVI et sa famille, en reproduisant en toute occasion l'éloge de ce prince, en faisant l'éloge de tous les livres qui le louent, et en renouvelant, autant qu'il est possible, l'impression produite par la catastrophe qui a terminé sa vie.

L'esprit de ce journal est aussi de gémir sans cesse sur l'état actuel de la France, sur la dépravation des mœurs, sur les maux

que souffrent les gens de bien : c'est une satire anticipée du XIX^e siècle.

Cependant, on y lit de temps à autre l'éloge du premier consul ; mais jamais à cet éloge n'est mêlé celui de l'administration, celui d'un magistrat, celui d'un militaire, et cet éloge tombe toujours sur ce que le premier consul fait pour le clergé, sur les intentions qu'on lui suppose pour le rétablissement des anciennes institutions et la ruine totale des nouvelles. Silence absolu sur tout ce que le premier consul fait d'ailleurs de grand et d'excellent ; silence absolu sur les heureux résultats de ses travaux (1).

Le point vers lequel ce journal appelle sans cesse l'attention et les respects, c'est le siècle de Louis XIV. C'est là qu'il montre exclusivement de grands écrivains, de grands magistrats, de grands guerriers, d'illustres pontifes, un grand roi. Et ce qu'il fait le plus admirer dans ce grand siècle, c'en est la fin, c'est le moment où le clergé eut le plus de puissance : car, en louant le talent de Racine et de Molière, il déclame contre le théâtre ; il le déclare contraire aux mœurs, et affaiblit par là une partie de la gloire littéraire du milieu du XVII^e siècle.

Je ne sais si les collaborateurs ou directeurs de ce journal se sont proposé un but politique, et s'ils ont réduit leur pratique en système ; mais la conséquence que les mécontents tirent de l'ensemble de leurs feuilles, c'est que, pour le bonheur public, il est nécessaire d'attacher et de soumettre l'avenir de la France aux principes de la fin du règne de Louis XIV, c'est-à-dire au pouvoir absolu du prince sur les sujets, et du clergé sur le prince ; c'est qu'il faut recourir aux Bourbons pour recommencer le règne d'un Bourbon ; c'est qu'il faut considérer votre gouvernement, citoyen premier consul, comme un sage et généreux *intérim* qui prépare un heureux retour à ce qu'on appelle les légitimes héritiers du trône.

(1) Il s'est trouvé dans l'année six articles qui font l'apologie du gouvernement ou de l'administration. Mais ces articles, trop rares, tous discordants avec le ton habituel de la feuille, sont tous ou signés en toutes lettres du nom d'auteurs que l'on sait n'être pas des collaborateurs ordinaires (tels sont deux articles sur les finances signés FIÉVÉE, un autre signé MERSAN), ou annotés de ces mots : « Article communiqué », ce qui, pour les lecteurs intelligents, équivalait à une protestation, au moins à un désaveu, des auteurs habituels du journal.

Le malaise que les personnes affectionnées au gouvernement éprouvent à la lecture du Journal des Débats, la préférence que lui donnent tous les mécontents, attestent assez le mauvais esprit dont il est rempli. Il ne faut d'ailleurs pas beaucoup d'attention pour en reconnaître l'existence. Il est facile de voir, citoyen premier consul, qu'un déchaînement sans retenue contre la Révolution tout entière attaque tout à la fois et les hommes qui ont l'honneur de concourir à l'exécution de vos desseins, et les principes qui servent d'appui à votre autorité, et la source d'où elle procède; il est facile de voir que déprimer toujours le XVIII^e siècle en célébrant toujours celui qui a précédé, c'est menacer les hommes que ce XVIII^e siècle a fournis au siècle présent, et qui sont aujourd'hui l'honneur des grandes places; c'est ruiner les principes d'égalité qui ont fait la force de vos armes, et les notions de souveraineté qui ont rendu vos droits sacrés; c'est appeler, c'est demander des principes et des hommes qui fassent suite à ceux de Louis XIV, les hommes de l'ancienne noblesse, de l'ancien clergé, de l'ancien régime.

Il est facile de voir que rendre sans cesse hommage à la cendre d'un roi uniquement parce qu'il fut l'héritier de beaucoup d'autres rois, c'est préparer des hommages au prétendant qui se présente avec les mêmes titres; que pleurer publiquement Louis XVI, c'est appeler Louis XVIII; comme pleurer Charles I^{er}, c'était appeler Charles II; comme c'eût été s'opposer aux destinées de Charlemagne que de pleurer, sous son règne, le dernier des Childéric. Il est facile de voir, en un mot, que louer le premier consul en l'isolant, en faisant main basse sur tout ce qui l'environne et le seconde, en rappelant sans cesse la puissance et la gloire de Louis XIV et les titres Louis XVI, c'est faire ce que le prétendant lui-même, s'il composait un journal à Paris, ne manquerait pas de faire, soit par l'espérance d'exciter la générosité du premier consul à son égard, ou par l'intention de lui aliéner tous les hommes engagés à la République, sûr d'ailleurs qu'en déchaussant ici le piédestal qui le porte, on montre plus distinctement à l'Angleterre la seule tête qu'il s'agit de frapper pour tout détruire.

Je dois néanmoins dire, citoyen premier consul, qu'il est de bons esprits à qui les choses se présentent sous un tout autre point de vue, et aux yeux de qui la réhabilitation du régime qui fit la force de Louis XIV n'est qu'un moyen d'ajouter à la vôtre. J'en ai rencontré qui croient de bonne foi que les écrivains déchaînés contre le XVIII^e siècle et l'esprit dont il fut animé ne sont armés que pour le gouvernement actuel, et n'ont d'autre but que de le préserver de l'anarchie qui signala les dernières années de ce siècle, et de l'investir du pouvoir dont Louis XIV fut revêtu.....

La méprise des personnes bien intentionnées qui jugent favorablement le Journal des Débats peut être commune aux auteurs qui le rédigent et faire leur excuse, et c'est par cette raison que j'ai distingué l'esprit du journal de l'intention des journalistes, et les effets qu'il peut produire des vues qui en ont dirigé la composition.

Je dirai plus, à la décharge des auteurs de cette feuille, et je parlerai selon ma conscience, en justifiant leurs personnes comme en accusant leur ouvrage, m'étant défendu avec un scrupule égal de toute prévention défavorable et d'une générosité trop officieuse. Je pense donc qu'il est fort possible que le Journal des Débats suive constamment une même direction, et que cette direction soit contraire au gouvernement, sans que les auteurs aient un plan suivi, un système lié, des connivences coupables, un but criminel. Il est très-vraisemblable, à mes yeux, que le seul but où ils tendent est d'avoir le plus grand nombre d'abonnés qu'il est possible, et qu'ils n'ont préféré le ton qu'ils ont pris, le langage qu'ils parlent, la doctrine qu'ils professent, que par un simple calcul pécuniaire, et comme le moyen le plus efficace de multiplier les abonnements. J'ai d'ailleurs eu occasion d'observer que la prétention de diriger l'opinion réussit très-mal aux journalistes, et que, pour eux, le secret du succès est au contraire de la consulter et de la suivre. Je crois donc que le Journal des Débats a été dirigé par le goût des lecteurs, plutôt qu'il ne le dirige lui-même, et qu'il est gouverné par l'opinion plus qu'il ne la gouverne.

Je ne veux pas conclure de là, citoyen premier consul, que tous les abonnés du Journal des Débats soient des mécontents, et que, si ce journal réunit à lui seul autant de souscripteurs que tous les autres journaux, ce soit la preuve que l'opinion générale est contraire au gouvernement. Permettez-moi de placer ici quelques observations qui sont le fruit de mon expérience personnelle, et qui pourront servir à fixer votre opinion sur la police des papiers publics.

Les lecteurs de toute espèce de journal doivent être rangés en différentes classes.

La plus nombreuse est celle des oisifs : les uns, curieux et discoureurs, veulent savoir des nouvelles pour en parler ; les autres, simplement curieux, pour comprendre ceux qui en parlent, ou tout simplement pour les savoir. Le Journal des Débats, étant le mieux servi par ses correspondants et par ses collaborateurs, a beaucoup d'abonnés de cette classe : ils sont sans conséquence.

Une seconde classe de lecteurs est celle des hommes qui à l'intérêt de la curiosité joignent un peu de cet esprit malin, frondeur et caustique, qui peut être un des caractères du Français. Ces hommes sont en très-grand nombre, et ne sont pas dangereux, au moins dans les temps ordinaires. C'est pour eux que La Fontaine a dit, avec autant de raison que de grâce :

Tout faiseur de journal doit tribut au malin.

Généralement on hait l'éloge de la puissance, et l'on se fatigue bien vite du tableau ou de l'expression du bonheur qu'on lui doit. Est-ce par esprit d'indépendance ? Est-ce un effet de la secrète envie que l'on porte aux puissants et aux heureux qu'ils font ? Est-ce l'effet de la disposition physique où se trouvent les organes et les humeurs le matin, à l'heure où se fait généralement la lecture des journaux ? Est-ce enfin l'effet d'un sentiment de faiblesse habituelle qui craint les négligences d'un gouvernement trop persuadé du bonheur public, et les dédains des gens heureux ? J'ignore laquelle de ces causes est la plus agissante ; mais l'effet est certain.

C'est aussi une vérité digne de remarque qu'on souffre d'entendre louer le gouvernement, même lorsqu'on voudrait le louer soi-même, soit qu'on s'irrite de se voir dérober l'éloge que l'on se proposait de lui donner, de se voir ranger entre de serviles échos lorsqu'on ambitionnait le mérite d'une justice libre, peut-être même courageuse; soit qu'on appréhende de paraître corrompu en répétant des éloges soupçonnés d'être intéressés : car on accuse facilement le journaliste qui fait métier d'éloges d'en faire aussi trafic, et l'on craint qu'il ne soit en même temps corrupteur et corrompu. L'expérience prouve tous les jours que, s'il est une manière de servir le gouvernement dans un journal, ce n'est pas d'en faire l'éloge, mais d'amener tous les lecteurs à le faire eux-mêmes en leur offrant, comme par hasard, des anecdotes, des faits, que leur esprit reçoit sans défiance, sur lesquels il s'arrête avec plaisir, et dont ils puissent tirer eux-mêmes les conséquences; en leur montrant, au lieu du pouvoir en exercice, la personne du chef de l'État en action, en rapportant quelques mots sortis de sa bouche, en citant quelques détails de sa vie : un simple trait de sa vie privée, un simple mot d'une conversation entendue, recueillie par accident, est aux yeux des Français un meilleur commentaire, une meilleure apologie de toutes ses lois et de tout son gouvernement que des volumes de discours. Le public ne lit pas plus les dissertations de gazette en faveur du gouvernement que les discours des conseillers d'État, pas plus qu'il ne lisait les anciens préambules d'édit; mais il lit avec avidité les moindres détails de la vie d'un chef dont il a intérêt de connaître les qualités personnelles.

Le seul moyen, disais-je, qu'ait un journal de servir le gouvernement, et de conserver la faveur de cette classe nombreuse de lecteurs que j'appellerai *indépendants*, ou même doucement *frondeurs*, c'est de rapporter, sans louer le chef de l'État, beaucoup de faits et d'anecdotes qui le louent, et de les assaisonner même par la critique de quelques actes du gouvernement. Mais, pour employer ce moyen convenablement, il faut remplir trois conditions très-difficiles à réunir : la première est d'avoir des informations sûres et précises; la seconde est d'avoir le tact néces-

saire pour bien choisir les faits, et un talent capable de les bien présenter ; la troisième est d'être sans cesse occupé d'une pensée principale, celle de votre gloire, de la stabilité de votre ouvrage, et de la perpétuité de votre maison. Le Journal des Débats ne réunit pas, je crois, ces trois conditions ; aussi a-t-il suivi la marche la plus facile. Il vous a donné des éloges, mais sur un seul point ; et son silence sur le bien qui s'est fait dans toutes les parties de l'administration, son affectation à écraser toujours le temps présent sous le poids du siècle de Louis XIV, ont satisfait l'esprit détracteur et malin de la seconde classe de lecteurs que j'ai distinguée, et qui, je le répète, n'a rien de malveillant ni de dangereux. Ce journal en réunit plus que d'autres.

La troisième et dernière classe des lecteurs de journaux est celle des mécontents, qui y cherchent toujours des aliments de haine et des espérances de subversion. Le Journal des Débats les réunit presque tous, par les raisons que j'ai dites. C'est pour ceux-là seuls qu'il renferme du poison ; ce sont ceux-là seuls qui l'y trouvent. Sur quoi il est de mon devoir d'observer encore que, s'il fournit de l'aliment à leur humeur, c'est sans la provoquer et l'échauffer ; que même il alimente le vague désir et la vaine espérance d'un autre ordre de choses plutôt encore que leur humeur contre celui qui existe ; qu'encore son moyen de flatter les espérances consiste principalement à ne pas les faire perdre, ce qui pourtant est quelque chose, attendu que les espérances de l'esprit de parti se nourrissent de peu : de sorte qu'on ne peut dire ni qu'il soit séditieux, ni qu'il soit factieux, et que le reproche qu'il mérite se réduit à celui d'être la feuille d'un parti toujours trop nombreux sans doute, mais dispersé, sans cohérence, sans force, sans action, et qui tient même ses volontés en réserve pour un moment dont il est vraisemblable qu'ils n'auront pas la triste joie.

Les conséquences qui résultent de ces observations sont simples : si, de douze milles abonnés que réunit le Journal des Débats, quatre mille sont de simples curieux qui n'y cherchent et n'y entendent que les nouvelles, quatre mille n'y trouvent, avec

le plaisir de la curiosité satisfaite, que ceux d'une innocente malignité, et enfin quatre mille seulement y puisent de fausses idées et de fausses espérances. Je pense qu'il y aurait un grand inconvénient et très-peu d'avantage à supprimer ce journal. La suppression irriterait douze mille personnes, dont huit mille n'en sentiraient pas le motif, et leur mécontentement enhardirait les déclamations de ceux qui en auraient bien trouvé la cause dans le plaisir malveillant qu'ils éprouvent à la lecture de cette feuille. Enfin, ceux-ci n'en resteraient pas moins attachés à leurs opinions, et *le gouvernement perdrait le moyen que lui donne la liste des souscripteurs du journal pour connaître leur nombre et leur nom.*

D'ailleurs, le grand nombre des abonnés de ce journal est une circonstance dont le gouvernement pourrait tirer un grand avantage. Elle lui fournit le moyen d'établir, à l'insu des malveillants mêmes, une utile communication entre eux et la chose publique. Il faudrait, pour cet effet, que le directeur et rédacteur de ce journal fût un homme du choix du gouvernement, payé par l'autorité en même temps qu'intéressé au journal, mais par une part des profits moindre que ses appointements. Cet homme exercerait une censure intérieure sur tout ce qui entrerait dans la feuille, il rebuterait, corrigerait, tout ce qui ne serait pas d'accord avec l'intérêt public ; il composerait, insérerait habituellement de petits articles dans les vues du gouvernement, mais rédigés sur un ton conforme à celui du journal, et qui serait censé avoir l'aveu de tous les collaborateurs ; il aurait même le soin et le droit de glisser quelques mots favorables dans les articles de tous les autres collaborateurs ; en un mot, il ferait en sorte que le journal laissât des impressions différentes à ses lecteurs, sans qu'ils s'aperçussent d'un changement de main et se doutassent d'une influence étrangère. Il faudrait ne pas perdre un abonné, et pourtant redresser ou adoucir les opinions de tous ceux qui ont de la malveillance. Ce censeur serait près de la société des auteurs de cette feuille ce qu'est le commissaire du gouvernement dans chaque grand spectacle. De pareils censeurs étaient autrefois attachés au *Mercure* et au *Journal de Paris*, qui avait seul le privilège de paraître tous les jours.

Mais où trouver l'homme d'une capacité et d'un zèle suffisant pour exécuter un plan si difficile? Je l'ignore. Vous avez jeté les yeux, citoyen premier consul, sur un écrivain doué d'assez d'esprit pour faire quelques articles de journaux. Mais pourquoi, étant honoré de votre confiance, n'a-t-il pas pris sur lui d'en faire quelques-uns de son propre mouvement, et s'en est-il tenu à ceux dont vous lui avez fourni le texte? Avec plus de zèle, il me semble qu'il eût fait davantage.

J'avais le dessein de vous proposer l'ex-tribun Trouvé, lorsque vous l'avez nommé à d'autres fonctions.

Le tribun Costaz conviendrait parfaitement à une semblable surveillance, si la rigidité de ses principes, toujours sages et raisonnables, lui permettait de laisser au journal un peu de ce ton et de cette couleur nécessaires pour lui conserver son crédit.

Le citoyen Carion de Nisas, par son extrême facilité pour écrire, par son dévouement pour vous et votre maison, par ses liaisons avec plusieurs des auteurs du Journal des Débats, même par l'affinité de ses opinions religieuses avec les leurs, pourrait être utilement employé à les diriger et à les suppléer; mais je diffère trop de lui par mes principes sur les rapports de la religion avec la politique pour oser faire à son égard autre chose que l'indiquer.

Je ne parle pas du *Publiciste* : c'est un journal sans but bien marqué et sans effet politique. Seulement, il paraît tenir compte du XVIII^e siècle et de la philosophie, et par cette raison il est préféré par les hommes éclairés à celui des Débats. Pendant la paix, il a montré quelquefois de l'estime pour le gouvernement anglais et les mœurs anglaises; mais, outre que depuis la guerre il n'a pas laissé percer la moindre prévention en faveur de ce pays, on peut croire que, s'il en eut, elle a été désintéressée, absolument exempte de toute corruption et de toute connivence, qu'elle a été le simple résultat de quelques idées spéculatives et de réflexions toutes métaphysiques. Ce journal a d'ailleurs moins de quatre mille abonnés. Son peu d'influence dispense le Gouvernement de s'en occuper.

L'éditeur des œuvres de Rœderer a fait suivre ce rapport de notes curieuses, extraites d'un gros cahier inséré dans le dossier de cette affaire, et propres à donner une idée du travail auquel son père avait dû se livrer préalablement.

Le même dossier contenait une autre note encore et un projet d'article que M. le baron Rœderer a également fait imprimer, montrant par là quelle impartialité il a apportée dans l'accomplissement de son œuvre filiale, et que je dois aussi reproduire, parce que l'une complète ma démonstration, et que l'autre est propre à donner une idée du ton de la polémique à cette époque.

Le Journal des Débats a commencé avec trois mille abonnés payés par l'Angleterre (le ministre de la police Fouché m'a dit cela dix fois) ; il ne les a pas perdus : donc il travaille toujours sur son premier plan.

Il les a augmentés de sept mille abonnés : donc il est l'homme à qui se raccordent des gens de même parti.

Il ne faut pas croire que ce soit par les articles de Geoffroy qu'il profite : hors Paris, les articles de spectacles sont très-fastidieux.

Voir à quels gens s'adresse le Journal des Débats.

Dépouillement des adresses à la poste par état et par condition : je parie que toute la partie suspecte de la France y est abonnée.

Le zèle pour la religion entre dans cette préférence ; mais aussi le zèle pour les Bourbons, dont les prêtres se voient l'appui, si Bonaparte mourait.

Je n'ai pas trouvé beaucoup d'articles à reprendre ; mais j'y ai trouvé l'éloge de beaucoup d'ouvrages qui ne sont pas faits dans l'intérêt du gouvernement : on y loue le livre de M. Ferrand, celui de M. Proyard, celui de M. Delille.

Le Journal des Débats disait dernièrement que le *Journal de Paris* était envieux de son succès ; certainement, Messieurs, ce serait être jaloux de l'infamie même.

Savez-vous comment une feuille publique se fait dix mille abonnés, quand elle n'a pas un privilège exclusif, comme l'avait avant la Révolution le *Journal de Paris* ? Le voici :

D'abord on réunit avec un peu d'argent quelques mauvais journaux du même esprit que celui qu'on veut faire ; par exemple, on commence par rassembler les débris de la *Quotidienne* et du *Mémorial*, journaux bourb... eux (dont je vous dirai quelque jour l'histoire), à dater d'une certaine lettre que M. Garat (le sénateur) écrivit, dans la *Clef du Cabinet*, à M. de La Harpe, auteur du *Mémorial*. Ceci vous donne 2,000 abonnés, ci..... 2,000

Ensuite, au moyen de quelque crédit chez nos bons amis les Anglais, on trouve à faire en livres sterling le fond de 3,000 abonnements au nouveau journal, et l'on distribue pendant un an la feuille gratis à 3,000 lecteurs, qui s'abonnent ensuite par reconnaissance, ci..... 3,000

Le journal ainsi fondé, on fait choix des auteurs...

Les auteurs choisis, on cherche un rédacteur, et l'on fait avec lui ce marché : « Mon ami, nous sommes des politiques profonds, qui avons des vues élevées et voulons servir de grands intérêts. Tu ne connais rien à tout cela ; mais tu es un bon gros rhéteur, bien pédant, bien rustre, bien grossier, un de ces braves gens à qui les gueulées ne coûtent rien ; tu es parfois jovial, et même trivial, quand le vin te monte au cerveau. Nous te prenons pour la littérature, et tu prendras le titre de rédacteur de la feuille. Tu t'établiras sur le devant de notre boutique, et l'on t'arrangera pour cet effet une petite estrade bien commode, avec un petit fauteuil couvert en panne à la mode. Quand tu seras assis là, tu n'auras autre chose à faire que de crier : *A bas le xix^e siècle ! A bas les philosophes ! Vive le siècle de Louis XIV ! Vivent les capucins et les dragonnades !* et de dire des injures à tous les passants. Plusieurs passeront sans rien dire ; plusieurs se retourneront. L'un t'appellera *sot*, l'autre t'appellera *vil drôle*, un troisième te donnera des nasardes. La foule te regardera et rira, et

tu diras : *Entrez, Messieurs, entrez là-dedans ; vous en verrez bien d'autres (moyennant 54 fr. par année)*. Voilà à quoi se bornera ton service. Tu seras bien payé, de plus voituré, et le vin vieux ne te manquera pas. » Le baladin accepte, et le baladin fait arriver au bout de l'année, par sa seule industrie, 4,500 abonnés, ci..... 4,500

Le journal ainsi constitué, les auteurs conviennent de deux choses : la première, de se donner l'air d'être les confidents et les organes du gouvernement ; de paraître initiés dans ses desseins pour l'avenir ; de distribuer à tous les craintes et les espérances suivant l'acquiescement ou la résistance de chacun aux idées proclamées par le journal ; de se montrer en ministres des volontés secrètes du gouvernement et en directeurs avoués de l'esprit public. Cela peut donner 4,500 dupes, ci..... 4,500

La seconde, de dire toujours du mal de la Révolution, parce que la Révolution ayant plus ou moins blessé tous les intérêts, même ceux des hommes qui l'ont faite, on est sûr de plaire à la passion la plus générale en disant chaque matin à tous les amis de la Révolution ce que chacun voudrait pouvoir dire à son voisin. Bien entendu qu'en disant du mal des *maux* de la Révolution, on insinuera, même à ceux à qui elle a fait plus de bien que de mal, de la haine ou du mépris pour ses principes. Cela rendra, tant en *humoristes* que mécontents et contre-révolutionnaires, 2,000 abonnés, ci..... 2,000

Total : 40,000 abonnés.

C'est ainsi, Messieurs, qu'on se procure 40,000 abonnés dans un pays et dans un temps où il y a soixante journaux publiés tous les matins.

Dix mille abonnés ne peuvent s'obtenir que d'un scandale permanent qui attire tous les regards, et du trafic journalier de l'intérêt public, soit avec l'étranger, soit avec les passions aveugles qu'une révolution récente laisse encore allumées dans toutes les âmes. Les propriétaires du *Journal de Paris* risqueraient, ce me semble, beaucoup, à courir après un tel succès, et, quand ils auraient le malheur de compter pour rien la considération, ce qui

ne peut pas être, et de ne consulter que leur intérêt, ils en auraient horreur.

L'éditeur des œuvres de Roederer a fait précéder cet article, aussi méchant que spirituel, d'une note ainsi conçue :

L'article suivant avait été destiné au *Journal de Paris*; il y avait même été composé : j'en ai l'épreuve. Je ne sais pour quel motif la publication en a été arrêtée. Mon père y parle comme par supposition du fait de trois mille abonnements souscrits par l'Angleterre, dont Fouché lui avait souvent parlé, comme on le voit dans l'article qui précède.

Si peu impartial que fût le rapport de Roederer, il faut cependant y reconnaître un certain fonds de vérité; et il eût été impossible qu'il en fût autrement dans un document qui s'adressait à Bonaparte. Cette pièce, en somme, donne une idée assez approximative de l'esprit dans lequel était rédigé le *Journal des Débats*, et, avec ses annexes, elle dévoile plus ouvertement encore la tactique de ses ennemis : ils s'efforçaient d'alarmer le chef de l'Etat sur l'influence de cette feuille, sur le nombre de ses lecteurs, sur la tendance de ses doctrines. Quand l'Empereur était présent, il tenait la balance et établissait une sorte d'équilibre entre les deux partis opposés; mais dès qu'il était appelé au dehors par la guerre, les Jacobins et les philosophes, qui occupaient presque toutes les positions politiques, profitaient de l'éloignement du maître

pour accabler leurs antagonistes : alors les attaques contre le journal devenaient plus menaçantes, on employait tous les moyens pour le perdre, et ses ennemis se montraient peu difficiles sur le choix de leurs calomnies. Ils firent si bien enfin que, vers le milieu de 1805, un censeur lui fut imposé, nous verrons bientôt sous quel frivole prétexte. Mais ce n'était là qu'une demi-satisfaction ; ce qu'ils voulaient c'était une expropriation pour cause d'utilité, et peu s'en fallut qu'ils ne réussissent dès ce jour-là.

Heureusement pour les propriétaires du journal, ils trouvèrent un chaleureux défenseur dans Fiévée, leur ami et coreligionnaire, et qui était de plus leur collaborateur. Fiévée, en effet, en devenant le correspondant de l'Empereur, n'avait pas cessé pour cela d'écrire dans les journaux. C'était, nous dit-il lui-même, comme une garantie pour sa réputation d'honnête homme. Il devenait ainsi impossible de faire admettre par qui que ce fût qu'il écrivît dans un sens pour le public et dans un sens opposé pour l'Empereur : celui-ci aurait été le premier frappé de ce contraste, et un mépris bien mérité aurait mis un terme à une correspondance que Fiévée n'aurait pas voulu rompre à ce prix. Il devait tenir d'autant plus à cette faveur, et à l'inviolabilité dont elle le couvrait pour ainsi dire, que la guerre n'avait pas tardé à éclater entre lui et Fou-

ché, guerre furieuse de la part de ce dernier, sur-tout après une disgrâce dont il ne pouvait ignorer que Fiévée fût l'auteur, le cabinet particulier de celui qui règne échappant rarement aux investigations du ministre de la police.

Fiévée avait donc toute sorte de raisons pour prendre la défense des Débats. Il saisit l'occasion que lui offrait la mesure dont ce journal venait d'être frappé, et celles plus rigoureuses dont on le menaçait hautement, pour porter la cause devant l'Empereur. Il s'ensuivit une correspondance animée, que nous allons analyser et dont nous reproduirons de nombreux extraits, parce qu'elle intéresse au plus haut point non-seulement l'histoire de la presse, mais encore l'histoire contemporaine dans sa généralité. La question du Journal des Débats se trouva quelque temps élevée presque à la hauteur d'une question d'Etat.

La première note relative à ce débat est datée de juin 1805. Fiévée, avant d'y venir au fait, se livre à des considérations générales sur l'état des esprits.

Plus la puissance du gouvernement s'affermir, écrit-il à son auguste correspondant, plus l'esprit favorable à la monarchie se consolide : car, si les hommes sont faciles à se laisser entraîner par des nouveautés, ils sont encore plus enclins au repos, et pour leur faire trouver bon le sort dont ils jouissent il suffit souvent d'éloigner d'eux la possibilité d'en changer... Aujourd'hui, la France jouit avec fierté de sa gloire ; tout le secret de l'avenir

consiste donc à lui faire aimer le gouvernement qui lui a rendu le sentiment de sa force...

On n'aime la monarchie que par raison, par la conviction de son utilité, car elle s'élève contre toutes les ambitions; ce qu'on appelle république, au contraire, ouvre la carrière à toutes les prétentions, et conviendra toujours, sous ce rapport, aux hommes passionnés... Il est très-important de distinguer *l'esprit de révolte* et *l'esprit révolutionnaire* : nous sommes encore pleins de cet esprit-là...

Deux partis se remarquent aujourd'hui en France, parmi lesquels on peut classer tous ceux qui ont ou qui se croient capables d'avoir une opinion. Les uns, ayant marqué dans la Révolution, veulent concilier les opinions qui ont renversé la monarchie avec le rétablissement du gouvernement d'un seul; ils sont poussés à cette contradiction par leur conduite passée, par leurs idées spéculatives, et par les avantages personnels dont ils jouissent sous l'autorité de l'empereur, avantages auxquels ils tiennent avec raison. On peut dire de ces gens-là qu'ils ont un esprit révolutionnaire auquel ils ne veulent pas renoncer, quoiqu'ils ne sachent qu'en faire, et pour s'arranger avec leur conscience, ils adressent à celui qui gouverne des éloges qu'ils refusent au genre de gouvernement qu'il a rétabli. Par un vieux reste de leur penchant pour la Révolution, ils sont plus disposés à soutenir le despotisme qu'à voir la liberté dans le gouvernement d'un seul; car ils n'ont jamais conçu et ne concevront jamais la liberté que dans la République...

L'autre parti a l'esprit de la monarchie, y tient par la conviction de sa bonté, de sa supériorité, et semble abandonner au fondateur de l'Empire le soin de faire aimer l'homme, parce que l'amour pour celui qui règne n'est qu'un accident dans le système monarchique, et que ce sentiment dépend entièrement de la conduite du monarque. Les hommes qui forment ce parti (si l'on peut donner le nom de parti à l'accord d'opinions qui existe entre des individus qui ne se voient pas) sont convaincus que l'esprit de la monarchie est un esprit de raison, et que, par conséquent, il s'éteint à mesure qu'on laisse introduire dans l'État de fausses

doctrines, une fausse littérature, une fausse philosophie, et qu'ainsi la durée de ce système politique repose essentiellement, non sur un homme, mais sur des principes et des institutions. Combattre les mauvaises doctrines, mettre à la portée de tous les motifs de préférence et les conséquences de l'unité de gouvernement, accoutumer de nouveau au joug salulaire de l'autorité, réveiller dans le peuple ce respect du pouvoir sans lequel il ne peut y avoir qu'anarchie et despotisme, tel est leur but. On pourrait dire qu'ils y marchent sans intérêt personnel, si le désir de faire triompher ses opinions n'était pas pour tout homme, et pour les écrivains spécialement, le premier de tous les intérêts...

La littérature française est à peu près renfermée maintenant dans les journaux : c'est là que les deux partis dont j'ai parlé ont établi leur lutte. Quand l'empereur est à Paris, ces deux partis jouissent d'une égale liberté ; quand l'empereur est absent, l'équilibre est rompu ; la crainte est mise dans le parti qui a le plus de succès auprès de l'opinion par le parti qui compte le plus d'hommes en place. On dit hautement qu'il se prépare des changements dans le régime des journaux : je crois donc devoir traiter ce qui les concerne, tant pour les choses accomplies que pour les choses à faire. A cet égard, j'ai les connaissances suffisantes, et je ne dirai rien dont je n'aie la certitude.

Le premier des journaux pour le succès et le talent est le Journal des Débats. Jusqu'à la Révolution, les feuilles éphémères se bornaient à rendre compte du prix du foin et de la paille, du lever et du coucher du soleil et autres choses de cette importance ; à quelques articles de spectacle près, rien ne méritait d'être lu. La haute littérature et la philosophie s'étaient cantonnées dans les livres, et n'étaient pas tombées plus bas que les journaux de quinzaine ou de mois. La Révolution nous ayant donné le besoin d'une sensation quotidienne, et ses excès contre la civilisation ayant mis à découvert les fondements de la société, il s'est trouvé à la fois des hommes en état d'écrire tous les jours quelque chose de profond ou de piquant, et toute une nation disposée à les lire avec curiosité. De là la supériorité que les journaux quotidiens

ont prise sur les journaux par quinzaine ou par mois, et conséquemment le grand succès du Journal des Débats. Ce succès a effrayé les partisans de la philosophie. Ne voulant pas s'avouer que l'opinion était contre eux, ils ont mis la vogue d'un journal anti-philosophique sur le compte du royalisme, et ils ont poussé le délire jusqu'à vouloir placer Geoffroy dans la conspiration de Georges. Sous un gouvernement révolutionnaire, il eût succombé; sous le règne de l'empereur, l'accusation est tombée par sa seule absurdité. Geoffroy est l'homme du monde le plus craintif : un vieux professeur n'est pas obligé d'avoir du courage; ainsi la peur aurait suffi pour le rendre prudent. Il aime la tranquillité dont il jouit et l'existence pécuniaire qu'il a su se créer.

Le Journal des Débats, bien ou mal protégé par ceux qui se faisaient un produit de cette protection, s'est soutenu malgré les accusations du parti révolutionnaire et philosophique; on pourrait douter aujourd'hui s'il se soutiendra contre le parti des hommes en place mus par la cupidité. Un journal qui rapporte plus de deux cent mille francs a fait ouvrir de grands yeux à quelques personnes. Aussi avons-nous vu assez nouvellement un journal philosophique changer de principes dans l'espérance de partager la vogue du Journal des Débats : le succès n'a pas été heureux. Toute différence de talent à part, la priorité est pour beaucoup dans ce genre; on tient à son journal par habitude, et les provinces en changent encore moins que Paris, parce qu'elles ignorent s'il paraît des feuilles nouvelles ou si les anciennes changent de ton pour s'attirer des chalands. A mon avis, des hommes en place ne devraient jamais être intéressés dans les journaux; le contraire n'existe en France que depuis la Révolution. Autrefois, les grands seigneurs protégeaient les gens de lettres; pourquoi les seigneurs nouveaux veulent-ils et rivaliser avec eux et envahir leurs possessions? Cela n'est ni noble, ni juste, ni conséquent. L'intérêt est, dans ce moment, le motif secret de toutes les agitations, et c'est parce qu'il est honteux qu'on le déguise.

Depuis un mois le Journal des Débats a un censeur. Je ne m'élèverai pas contre la censure, objet qui ne peut être considéré d'une manière isolée; mais il faudrait que cette censure fût

générale, légale, hautement avouée, pour avoir, du moins, une apparence de justice.

Un article sur le duc de Brunswick au sujet de la croix d'honneur a, dit-on, provoqué cette mesure. Non-seulement cet article avait été mis, la veille, dans *le Publiciste* ; mais le Journal des Débats, avant de l'insérer, avait été consulter la police, et c'est dans les bureaux de la police que l'article a été arrangé tel qu'il a été mis dans le Journal des Débats. Je l'ai chez moi, *écrit de la main même de celui qui est aujourd'hui censeur contre ce journal*. Le fait est positif. Or, je demande s'il est juste de ne soumettre à la censure que le Journal des Débats, et de lui donner pour régulateur l'autorité même qui l'a mis en faute ? J'aime ce journal pour ses principes, son bon esprit, le talent et les mœurs de ses rédacteurs. Les propriétaires se sont toujours montrés généreux envers les hommes de lettres, et disposés à seconder les jeunes gens qui annoncent d'heureuses dispositions. J'en suis fâché pour les grands seigneurs qui continuent à être propriétaires de journaux ; mais si on mettait en comparaison leur économie envers les gens de lettres qu'ils emploient, et la prodigalité des propriétaires du Journal des Débats pour le même objet, à coup sûr les propriétaires du Journal des Débats seraient les grands seigneurs, et les grands seigneurs ne paraîtraient que des marchands de papier imprimé.

Revenons à des considérations générales, et supposons qu'on puisse aujourd'hui rétablir les choses comme elles étaient dans l'ancienne monarchie, ce que je suis loin d'admettre, parce que la France a d'autres besoins, et que le gouvernement lui-même peut bien essayer de diriger l'opinion publique, mais qu'il perdrait tout à en prendre la responsabilité au jour le jour. J'ai déjà eu occasion de le dire : si le bavardage des journaux a ses inconvénients, il a aussi ses avantages. N'importe, je vais raisonner maintenant indépendamment de mes idées personnelles.

Selon l'ancien système monarchique, il ne peut exister de journaux que par privilège ; ce privilège, c'est le gouvernement qui le donne, il a donc droit d'en fixer les conditions.

Le gouvernement consulaire était entré dans ce système. Il

avait déterminé le nombre des journaux : c'était établir le droit positif qu'il avait sur leur existence. La police a laissé augmenter ce nombre : première et singulière preuve de la difficulté d'enchaîner la presse, comme par le passé. Si la police avait bien saisi l'esprit du gouvernement à cet égard, elle aurait senti qu'on avait laissé autant de journaux qu'il en fallait ; qu'en augmenter le nombre, c'était provoquer la concurrence, exciter les journalistes à des efforts pour se surpasser, et, par conséquent, rendre la surveillance plus difficile.

Depuis qu'on laisse les bons journaux dépenser de l'argent pour se faire des protecteurs, quoiqu'ils dussent être suffisamment protégés par cela seul que leur existence est reconnue par le gouvernement, si on avait demandé une part à ces journaux comme le prix du privilège qui leur est accordé, et que cette part eût été mise en réserve, soit pour des pensions que le gouvernement aurait accordées, comme autrefois, à des hommes de lettres, soit pour opérer des réunions, on aurait diminué le nombre des journaux de quatre, puisqu'il y en a quatre qui ont été vendus depuis trois ans, et les quatre ensemble n'ont pas été d'un prix considérable. Les journaux qui restent auraient regagné en abonnés ce qu'ils auraient fourni pour cet amortissement ; il y aurait moins de journaux, sans que personne eût été lésé. Cette manière d'opérer après une révolution, de ramener sans effort toute chose comme on le veut, n'aurait pas dû être négligée. Par les tracasseries dont on entoure les journaux, par les menaces continuelles qu'on leur fait, on peut dire qu'on en détruit la propriété, puisque le Journal des Débats, s'il était à vendre, ne trouverait peut-être pas un prix capital égal à deux fois son revenu, tandis que si la police, à son égard, était ce qu'elle doit être, le prix capital serait au moins de six fois le revenu. N'imitons pas l'Angleterre dans son gouvernement, parce qu'aucune imitation ne nous a réussi, et que celle-ci ne nous mènerait pas plus loin que les autres ; mais imitons de ce pays ce qui convient à tous les pays : une stabilité dans les mesures d'administration telle que la propriété industrielle s'élève à la solidité des propriétés territoriales. Sans blesser aucun intérêt, on pourrait donc prendre une me-

sure générale sur les journaux. Dès qu'on pose en principe qu'ils n'existent que par privilège, l'autorité doit décider d'une manière immuable à quelles conditions le privilège doit être accordé et conservé. Si les hommes admettent l'arbitraire pour régler une fois, ils ne peuvent l'admettre dans les choses réglées : ce serait le mouvement perpétuel. Quel fonds sera mis en réserve et quel en sera l'emploi ? Sera-t-il consacré à des pensions, ou servira-t-il à diminuer le nombre des journaux ? Quand un journal sera à vendre, par quelle multiplication de son revenu le prix en sera-t-il estimé, si c'est le gouvernement qui l'achète ? Quand un actionnaire voudra vendre sa part, pourra-t-il la céder indistinctement à tout individu, ou le nouveau propriétaire aura-t-il besoin de l'agrément de l'autorité ?

Si ces détails étaient arrêtés pour toujours, comme ils doivent l'être en bonne administration, j'ose affirmer qu'on n'entendrait plus de plaintes contre les journaux ; car, je le répète, l'origine de ces plaintes tient plus encore à un vil intérêt d'argent qu'à la chaleur des opinions. On se remue pour obtenir quand tout paraît encore à donner. Les propriétés sont-elles établies, chacun se contente de la sienne. Aujourd'hui, telle personne qui achète une part dans un journal pauvre, parce que sa position lui donne l'espoir de culbuter un jour les journaux riches, oublierait jusqu'à l'existence des journaux, s'ils étaient tous aux mêmes conditions sous la protection du gouvernement. Pour la censure, elle ne pourrait être partielle, autrement les journaux non censurés finiraient par obtenir la vogue ; quand ils l'auraient, leur importance appellerait contre eux la censure, et ces variations sans fin ne feraient que tourmenter l'opinion. On se plaint qu'un journal l'emporte en abonnés sur tous les autres ensemble ; et tant mieux, au contraire : c'est autant de fait pour se rapprocher de l'unité, à laquelle on doit tendre dans ce genre, autant que possible, et sans moyens violents. Le parti révolutionnaire et philosophique a le premier provoqué et exercé la censure. La police n'emploie à cette fonction encore honteuse, puisqu'elle est secrète, que des philosophes ; ce à quoi ces messieurs se prêtent de bon cœur pour l'argent qu'ils en tirent, et parce que cela les met en posi-

tion d'écraser leurs antagonistes sans avoir besoin de talent. Pauvres philosophes ! Je ne serais pas étonné cependant de voir ces messieurs gémir d'une censure générale, car, ainsi que je l'ai observé au commencement de cette note, ils tombent dans les mesures arbitraires pour ne pas renoncer à leur folie, et prendraient volontiers cent arrêtés de restriction tout en déclamant en faveur de la liberté illimitée. Dire que chaque journal doit faire les frais de son censeur, que ce censeur doit être dans les opinions du journal, qu'il n'a pas besoin pour cela d'avoir place dans les bureaux de la police, ce n'est que rappeler ce qui existait autrefois. Fontenelle, Lamothe, l'abbé Trublet, les deux Crébillon, et tant d'autres, ont été censeurs sans être attachés à aucun bureau et sans que la censure fût pour eux un métier.

Lorsque je dis qu'un censeur doit être dans l'esprit du journal à lui soumis, j'entends l'esprit littéraire, moral et philosophique ; car sur la politique et l'administration, on discute peu dans un pays où il n'y a qu'un pouvoir. Il faudrait même exiger beaucoup de réserve si nous étions dans un bon système ; mais au milieu du désordre des idées produit par les mauvais livres dont la France est et sera longtemps accablée, il faut laisser une certaine latitude aux discussions, latitude qui existe en effet quand l'empereur est présent. Mais, comme le prétend la police, si on ne devait attaquer cette philosophie que sous le nom de philosophisme, il en résulterait que tout le monde croirait, en effet, que le philosophisme ne vaut rien, tandis que cette philosophie est une bonne chose. Or, comme tous les sophistes du XVIII^e siècle se sont dits philosophes, qu'ils ont appelé philosophie la haine de l'autorité, le fanatisme de l'indépendance, le mépris de tout établissement religieux, et que leurs livres dominant, nous finissons par avoir une police qui protégerait l'esprit de la Révolution, tandis que le chef de l'Etat la combattrait de fait. De pareilles contradictions sont dangereuses, et ne se termineraient que par le triomphe ou la chute du pouvoir, c'est-à-dire par le despotisme ou de nouveaux désordres.

En résumé : 1^o l'opinion publique a, dans tous les temps, été formée par un petit nombre d'homme marquants par leur esprit ;

2^o aujourd'hui l'opinion est à la merci des journaux, non pour la personne de l'empereur, mais pour le fond des idées monarchiques ou révolutionnaires; 3^o il faut toujours tendre à diminuer le nombre des journaux, pour qu'il soit plus facile au gouvernement de diriger l'opinion; 4^o le premier moyen de réduire les journaux est d'assurer leur stabilité par une mesure générale de laquelle sorte naturellement la facilité de les réunir; 5^o cette mesure générale est provoquée par des rivalités sourdes et de vils motifs d'argent; 6^o les rivaux sont également éloignés de tout esprit direct de révolte ou d'opposition; mais les uns sont encore imbus de l'esprit révolutionnaire, les autres n'en ont jamais été atteints. Les premiers doivent-ils être censeurs des seconds? Tel est le fond de la question.

P.-S. Je crois inutile de dire que je suis sans aucun intérêt d'argent dans la cause des journaux : ma protection est trop petite pour qu'on soit tenté de la mettre à prix, et, si elle était grande, il me semble que personne ne pourrait la payer.

L'Empereur répondait aux notes de Fiévée, quelquefois de vive voix, le plus ordinairement par des notes dans la même forme. Ces notes étaient communiquées à Fiévée, mais devaient rester dans les mains de celui à qui elles étaient directement confiées : nous avons dit que c'était M. de Lavalette. Le fait de cette correspondance n'était pas un mystère; l'Empereur ne s'en cachait pas plus que Fiévée : le secret n'était nécessaire ni d'un côté ni de l'autre, et même Fiévée, par des raisons faciles à comprendre, l'aurait regardé comme peu honorable pour lui. Cependant aucune note n'était communiquée, de la part de Fiévée, parce que cela eût été sans motif, et non sans danger; de la part de

l'Empereur, parce que l'extrême liberté qui y règne en aurait rendu souvent la communication inconvenante. Cette fois, — c'est la seule pendant les onze ans que dura cette correspondance — il fut fait exception à la règle. Fiévée exigea qu'il lui fût donné copie de la réponse que fit l'Empereur à la note que nous venons de transcrire, parce que les paroles ne s'adressaient pas à lui seul. L'affaire du Journal des Débats étant entamée de manière à amener une solution, il avait besoin de présenter aux propriétaires ce que disait celui qui devait décider de leur sort comme il le disait lui-même, ni plus, ni moins, ni autrement. L'Empereur le voulut bien, et Fiévée a pu ainsi nous conserver une des pages les plus curieuses assurément de l'histoire moderne; cette note, témoignage curieux des idées qu'on avait alors, et qu'avait Napoléon lui-même, relativement à la presse et à la propriété des journaux, est un véritable monument historique. Deux choses y sont à remarquer : c'est d'abord l'impossibilité où se trouvait l'Empereur de parler du journal sans passer aux hommes, et avec si peu de transition que le pronom *ils* arrive sans qu'on puisse savoir à qui il se rapporte; et ensuite qu'après avoir mis de l'affectation à ne se montrer que sous la particule *on*, le pronom *je* se produit tout naturellement. Disons enfin que ce que nous avons guillemeté l'était dans l'original.

NOTE DE L'EMPEREUR

M. de Lavalette verra M. Fiévée, et lui dira qu'*on* a lu sa note 33^e; que les plaintes qu'il porte relativement aux journaux ne doivent point être attribuées à la police ni à ses entours, comme il se l'imagine; mais qu'en lisant le Journal des Débats avec plus d'attention que les autres, parce qu'il a dix fois plus d'abonnés, *on* y remarque des articles dirigés dans un esprit tout favorable aux Bourbons, et constamment dans une grande indifférence sur les choses avantageuses à l'Etat; que l'*on* a voulu réprimer ce qu'il y a de trop malveillant dans ce journal; que le système est d'attendre beaucoup du temps; qu'il n'est pas suffisant qu'ils se bornent aujourd'hui à n'être pas contraires; que l'*on* a droit d'exiger qu'ils soient entièrement dévoués à la dynastie régnante, et qu'ils ne tolèrent pas, mais combattent tout ce qui tendrait à donner de l'éclat ou à ramener des souvenirs favorables aux Bourbons; que l'*on* est prévenu contre le Journal des Débats, parce qu'il a pour propriétaire Bertin de Veaux, homme vendu aux émigrés de Londres; que cependant « l'*on* n'a encore pris » aucun parti; que l'*on* est disposé à conserver le Journal des » Débats, si l'on *ME* présente, pour mettre à la tête de ce jour- » nal, des hommes en qui *JE* puisse avoir confiance, et pour ré- » dacteurs des hommes sûrs, qui soient prévenus contre les ma- » nœuvres des Anglais, et qui n'accréditent aucun des bruits » qu'ils font répandre. »

Un censeur a été donné au Journal des Débats par forme de punition; le feuilleton de Geoffroy a été soustrait à la censure, ainsi que la partie littéraire; mais l'intention n'est point de le conserver, car alors il serait officiel, et il est vrai de dire que, *si le bavardage des journaux a des inconvénients, il a aussi des avantages*. La nouvelle relative au duc de Brunswick était certainement donnée avec malveillance, et l'on peut citer mille autres articles du Journal des Débats faits dans un mauvais esprit. « Il n'y a pas d'autre moyen de donner de la valeur à la pro- » priété du Journal des Débats que de le mettre entre les mains » d'hommes d'esprit attachés au gouvernement. » Toutes les fois

qu'il parviendra une nouvelle défavorable au gouvernement, elle ne doit point être publiée, jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne doive plus la dire, parce qu'elle est connue de tout le monde. Il n'y a point d'autre moyen d'empêcher qu'un journal ne soit point arrêté. Le titre du Journal des Débats est aussi un inconvénient; il rappelle des souvenirs de la Révolution : il faudrait lui donner celui de Journal de l'Empire, ou tout autre analogue.

« Il faut que les propriétaires de ce journal présentent quatre » rédacteurs sûrs, et des propositions pour acheter la réduction » de quelques journaux. Il sera possible avec cette garantie de » consolider leur propriété et de la rendre aussi solide qu'un » fonds de terre. »

« C'est une position fort étrange, répliquait Fiévée, que celle d'un homme qui, sans aucun titre et sans aucune autre preuve de sa mission que sa propre parole, vient discuter avec des propriétaires l'intérêt de leur propriété, surtout lorsqu'il pense lui-même que tout est pour le mieux, et que, sauf les préventions et la nécessité où sont tous ceux qui possèdent de se mettre en garde contre leurs ennemis, il n'y avait rien à faire qu'à laisser les choses telles qu'elles étaient. Mais enfin elles seront mieux, si l'empereur n'oublie pas qu'il a promis de *rendre la propriété du Journal des Débats aussi solide qu'un fonds de terre*. En bonne et forte administration, cela devrait être de toute propriété. » Ce n'était probablement pas l'avis de l'empereur, du moins en ce qui concerne les journaux, car il eut bientôt oublié la promesse qu'il avait faite relativement au Journal des Débats.

Quoi qu'il en soit, Fiévée soutiendra jusqu'au bout son rôle de défenseur. Dans une note en réponse à celle de l'empereur, il représente les inconvénients, et même l'inutilité d'un censeur, sous le régime où vit la presse, et il prend chaleureusement la défense de son ami Bertin de Veaux.

Si, par la note de l'empereur qui m'a été communiquée et qui est relative au Journal des Débats, ce journal n'a reçu un censeur que pour les nouvelles étrangères, l'intention est plus que remplie, car ce censeur étend son pouvoir sur tout. Est-il possible que cela soit autrement, lorsque la censure est clandestine et qu'on la présente comme une punition? S'il ne s'agit en effet que des nouvelles étrangères, comment un commis de la police en saura-t-il à cet égard plus que le rédacteur d'un journal? Il faudrait alors prendre pour censeur un chef de bureau des relations extérieures; encore serait-il souvent fort embarrassé, parce qu'il est probable que la politique du chef de l'Etat à l'égard des puissances étrangères ne circule pas dans les bureaux. L'empereur oublie quelquefois que plus il fait de choses par lui-même, plus il est difficile de le servir. Certainement, rien ne serait plus simple que de créer un journal ayant seul le privilège de publier directement les nouvelles extérieures, comme autrefois la *Gazette de France*, bornée à cet objet et à ce qui concernait les présentations et les autres cérémonies de la cour, puis d'ordonner aux autres journaux de ne rien imprimer concernant le dehors qui n'ait avant paru dans ce journal, et d'en donner la direction au ministre des affaires étrangères. L'ordre serait alors établi dans cette partie, au grand contentement des autres journaux, et surtout du Journal des Débats, qui ne met des nouvelles du dehors que parce que le public en veut; car il n'ignore pas que son succès repose entièrement sur les articles littéraires. Mais alors on n'imprimerait rien sur nos relations extérieures qui ne fût officiel; et il est vrai de dire que, si le bavardage des journaux a des inconvénients, il a aussi des avantages. Il est clair que l'em-

pereur veut que la France jouisse du privilège que s'est attribué l'Angleterre d'attaquer les puissances étrangères dans les journaux, sans que le gouvernement en soit responsable ; mais ce singulier privilège que l'Europe a reconnu sans contestation tient à des idées générales de liberté qui règnent dans ce pays et qui imposent aux cabinets européens. Il n'en peut être de même en France. Que la censure soit avouée ou qu'elle ne le soit pas, qui peut ignorer qu'elle existe ? Je comprends si peu l'union de la ruse et de la force que je suis toujours fort embarrassé de m'expliquer pour moi-même ce qui n'est pas d'une extrême franchise ; et lorsque, pour aller droit où l'on veut, il ne faut que dire ce qu'on veut, cela me paraît si simple que je ne vois pas de raison pour s'y prendre à deux fois. Au reste, il y a longtemps que j'ai fait mon aveu à cet égard, il y a une politique que je n'entends pas et une politique que j'entends ; cela tient plus au caractère qu'à l'esprit, et, comme je crois que chaque homme n'est fort que de son caractère, je ne lutterai pas contre mes dispositions naturelles.

C'est par suite de ce caractère que je dirai à l'empereur que, si on lui a donné des préventions contre les propriétaires du Journal des Débats, c'est qu'il est tout simple de prévenir celui qui gouverne contre ceux qu'on veut dépouiller. Autrement, comment l'exciterait-on à commettre une injustice ? De ces propriétaires, celui que la note de l'empereur accuse est positivement un de mes amis ; et, comme je n'en ai pas un grand nombre, que je ne suis pas né très-enthousiaste, il est probable que je connais ceux que j'aime. M. Bertin de Veaux n'écrit plus depuis longtemps, et ne se mêle de son journal que sous les rapports de l'administration. Entièrement livré aux affaires de finances, je puis assurer qu'il n'est pas une partie de sa fortune qui ne souffrît par un changement de gouvernement. Les habitudes de sa vie ne l'ont jamais lié aux émigrés de Londres ; son âge ne le lui aurait pas permis, il était trop jeune avant l'émigration. Son existence personnelle le met au-dessus de toute intrigue, et comme il est marié, père de famille, il lui suffirait d'avoir de la probité, et il en a, pour ne pas risquer le présent



et l'avenir de tout ce qui l'intéresse. D'ailleurs, ce n'est point ce qu'on appelle un homme à opinions; il a d'autres affaires, par conséquent d'autres pensées.....

Il me sera impossible de continuer à intervenir dans l'affaire du Journal des Débats avant d'avoir la certitude que la première de toutes les conditions conservera les propriétaires. Après avoir demandé, par une première note, des rédacteurs sûrs, des réunions de journaux, on me demande par une seconde note des hommes d'esprit pour remplacer les propriétaires. Comme on presse une décision! Comme on a peur de la vérité! Hélas! les hommes d'esprit n'ont pas toujours de l'argent à leur disposition, et je ne pense pas qu'il soit ici question d'une spoliation. Dans ce cas, ce serait l'affaire de la police. Pour moi, il ne me resterait qu'à gémir. Il est toujours triste de savoir mieux que qui que ce soit de quel côté est le droit, de quel côté est l'injustice; cela trouble l'esprit et nuit à la confiance, sans laquelle on ne peut plus dire la vérité, parce qu'on la croit inutile.

Fiévée obtient gain de cause sur le point capital: les propriétaires sont tous conservés; l'assurance lui en est donnée par une nouvelle note, et il ne saurait trop en remercier l'empereur. Ce point étant réglé, rien ne sera si facile que d'arranger le reste. On a pu voir déjà, dit-il, que, sur la première communication qui leur a été faite, les propriétaires se sont empressés de changer le titre de leur journal, titre qui n'était pas révolutionnaire, comme on l'a dit, mais fort insignifiant par lui-même, jusqu'au moment où l'esprit du journal lui a donné une valeur. Quant au titre de *Journal de l'Empire* on peut le recevoir, on ne pouvait pas le prendre, et ce titre déplaît à coup sûr beaucoup

plus aux commis du ministère de la police qu'à ceux auxquels on croit faire une condition en le leur imposant. Dans quelques jours, il donnera un travail complet sur les autres articles contenus dans la note qui vient de lui être communiquée.

Bref, Fiévée est si heureux d'avoir conservé à ses amis leur propriété que volontiers il oublierait les torts de Fouché. Il n'ignore pas que, dans ses notes, il se livre quelquefois à une franchise qui pourrait le faire soupçonner de prendre des préventions, et cela n'est jamais plus sensible que lorsqu'il est mû par un intérêt de justice ou d'amitié; mais l'empereur l'a accoutumé à dire ce qu'il croit vrai, et, dès l'instant que toute idée de spoliation cesse, s'il a eu tort envers le ministre de la police, il se rétracte; il est même persuadé que cette idée ne venait pas de lui, mais de ses bureaux. Bien plus, il remarquera, et c'est de très-bonne foi, que la décision définitive de tout ce qui concerne le Journal de l'Empire ne devra point paraître l'ouvrage direct de l'empereur; que tout doit être censé avoir été fait par le ministre de la police, puisque les journaux sont une de ses attributions; que le contraire nuirait à son autorité et serait une humiliation; or, tout pouvoir dans un ministre étant un pouvoir délégué, celui qui délègue ne peut jamais humilier ses ministres sans que le contre-coup ne remonte jusqu'à lui.

Dans une nouvelle note, Fiévée fait passer à l'empereur les propositions des propriétaires du Journal des Débats, et il croit devoir y joindre quelques observations essentielles.

Il ne leur a pas convenu, dit-il, de se charger de racheter les journaux qu'on supprimerait, parce qu'ils auraient l'air d'avoir sollicité ces suppressions, et cela leur irait d'autant moins qu'il a été publié qu'eux-mêmes ont été menacés. Leur propriété a été jusqu'ici divisée par quarts; ils offrent de la diviser par douzièmes, dont l'application serait faite de manière que deux douzièmes appartiendraient à perpétuité au gouvernement, sauf à la police à en employer le produit à des dédommagements pour les journaux qu'on supprimera, ou au *gouvernement* à l'employer en pensions pour des hommes de lettres. Ces deux douzièmes peuvent être estimés aujourd'hui à 36,000 fr., le journal ayant quinze mille abonnés. Je suis persuadé que le nombre s'élèvera beaucoup plus, que le titre de Journal de l'Empire y contribuera puissamment, si on persiste à lui laisser son esprit littéraire et anti-philosophique.

En annonçant que le Journal de l'Empire augmentera, j'en conclus qu'il finira par être à peu près le seul journal en France, car il ne faut pas se dissimuler que le nombre général des abonnés aux journaux tend à diminuer. Lors de la première réduction des feuilles publiques opérée sous le gouvernement consulaire, on comptait soixante mille abonnés; on n'en compte plus que trente-deux mille aujourd'hui. En ajoutant un feuilleton à son journal, et en augmentant le prix d'abonnement à proportion, le Journal des Débats a tendu un piège aux autres journaux: ils ont voulu l'imiter, et on les a trouvés d'un prix trop haut pour leur talent. Les journaux sont ainsi réservés pour la classe aisée de la société; et toute police qui ne sera pas révolutionnaire tiendra les choses dans cet état, où elles se sont mises naturellement. L'espoir d'avoir une influence sur le peuple par des feuilles publiques à bon marché ne pourrait séduire que des

hommes incapables de comprendre qu'un moyen qui a donné tant d'activité à la Révolution, et qui appartient spécialement au système démocratique, ne doit jamais être encouragé par le pouvoir dans une monarchie.

Dans l'arrangement proposé par les propriétaires, ils ne peuvent plus avoir qu'une crainte, et je la partage : c'est que la police, chargée de percevoir les deux douzièmes réservés au gouvernement, ne veuille se mêler de l'administration ; alors tout serait perdu. L'empereur doit s'expliquer à cet égard de manière à rendre les interprétations impossibles.

J'ai déjà eu occasion de le dire : les propriétaires du Journal de l'Empire sont très-nobles dans leurs procédés envers les littérateurs, et ils ont raison, puisque cela a lié à leurs intérêts des hommes de mérite, dont plusieurs ne se regardent pas comme soldés, qui ne le sont pas dans la force du terme, puisqu'on peut dire qu'ils fixent eux-mêmes les conditions de leurs engagements et qu'ils les remplissent comme ils le veulent. Ce procédé est certainement sans exemple, et, mieux que toute accusation d'esprit de parti, explique le succès du Journal de l'Empire. Sa rédaction aujourd'hui coûte plus de soixante mille francs. Si la police va demander le pourquoi, entrer dans des calculs d'économie, les rédacteurs s'éclipseront et les abonnés ensuite. La police doit laisser les choses ce qu'elles sont, les prendre comme on les lui donne, puisque tout est bénéfice. Elle n'aurait réellement droit d'intervenir que si les produits baissaient ; et je me charge de ne jamais lui en offrir l'occasion.

Mais si le prix de rédaction du journal monte à un prix élevé, en récompense l'administration financière ne coûte rien ; et je crois qu'avec deux mille écus de dépense on suit un mouvement d'argent de plus de huit cent mille francs, sans qu'il y ait jamais d'erreurs à reprocher aux comptables ni de discussions entre les actionnaires. Certes, c'est là un de ces secrets perdus aujourd'hui pour l'administration générale ; et si la police allait d'une part prêcher l'économie à l'égard des rédacteurs, de l'autre introduire les formes de comptabilité en usage dans l'administration française, les pertes s'accumuleraient et la décadence s'en

suivrait bientôt. Jamais les hommes de la police et les hommes payés à cet effet par le gouvernement n'ont pu faire réussir un journal; c'est un motif pour ne pas leur permettre d'administrer à leur manière un journal dont le succès est assuré. S'ils parvenaient à y introduire leur bureaucratie, ils arrêteraient le mouvement. L'administration intérieure d'un journal est pour beaucoup dans sa réussite. Le *Moniteur* coûte au gouvernement; il rapporterait des sommes considérables entre les mains de particuliers. Sous l'ancien régime, le *Mercure* était toujours en déficit; on en remit l'administration au libraire Panckoucke, et il prospéra. Le Journal des Débats a commencé avec huit cents abonnés, et il inspire de l'envie même à ceux qui ont bien d'autres moyens de fortune. Toute propriété a besoin qu'on sache la faire valoir; toute industrie a ses conditions.

Sans doute, plus un journal a d'abonnés, plus il doit attirer l'attention du gouvernement, puisqu'il présente un moyen d'influence sur l'opinion; mais il ne faut jamais oublier que ce n'est point par la grâce de Dieu qu'il a beaucoup d'abonnés; qu'on peut les lui faire perdre en essayant de le conduire dans un sens opposé à celui qui lui a mérité la confiance publique; et qu'au moment où le gouvernement promet d'en rendre le fonds aussi solide qu'un fonds de terre, la police pourrait en diminuer tellement le revenu par de faux errements que personne n'aurait plus d'intérêt à calculer la stabilité du fonds. Cet inconvénient est difficile à parer. Les bureaux du ministère voudront avoir de l'influence: s'ils en obtiennent, ils bouleverseront tout; s'ils n'en obtiennent pas, ils continueront à accuser le journal. Il est probable que je vais me trouver dans une situation assez étrange. A la grâce de Dieu! Ne jamais chercher une position, ne jamais la refuser quand elle donne de l'influence sur l'esprit public, telle a été la base de ma conduite depuis la Révolution, et je n'en suis pas mort.

Cette vérité, ajoute Fiévée, me conduit à une réflexion sérieuse, qui mériterait d'être approfondie la plume à la main. Dans un siècle où il est convenu qu'on peut mettre son ambition et le soin de sa fortune en première ligne, ses principes en seconde

ou en troisième ligne, comment se trouve-t-il des esprits tout d'une pièce qui ne fléchissent pas? Est-ce de la probité? Mais la probité suppose des efforts et un contentement d'avoir résisté aux tentations; je puis affirmer pour mon compte qu'il n'y a ni tentations, ni contentement. Sur ce sujet, je suis un peu matérialiste, et j'irais à croire qu'il y a des esprits qui s'arrangent de ce qui est faux, d'autres qui en sont repoussés, comme il y a des oreilles délicates qui trouvent dans la mélodie un charme qui les subjugué, tandis que d'autres oreilles prennent naturellement du bruit pour de la musique. Tout ce qui a fait bruit pendant la Révolution m'a toujours paru contraire à l'harmonie; tous les cris poussés aujourd'hui dans le sens de la Révolution me paraissent encore des cris de mort; et lorsque je vois des hommes en place, sous le gouvernement d'un seul, défendre les principes révolutionnaires et proscrire les principes monarchiques, il m'est impossible de ne pas les regarder comme des fous, s'ils sont de bonne foi, ou, dans le cas contraire, comme des êtres qui recommenceraient à la première occasion. Il est donc probable, pour me servir des expressions de l'empereur, que je resterai longtemps avec la prétention de faire un parti à moi tout seul, et que, si je suis chargé du Journal des Débats, j'aurai de terribles luttes à soutenir. Je crois devoir en prévenir, afin que l'empereur ne prenne pas de décision à mon égard sans en avoir prévu les conséquences.

On voit par ces dernières lignes que l'affaire devenait pour Fiévée de plus en plus personnelle. L'empereur voulait mettre à la tête du Journal de l'Empire un homme qui lui en répondît, et il demandait que Fiévée acceptât cette mission de confiance. « Si les lecteurs, dit celui-ci, n'ont pas oublié la note de l'empereur dans laquelle il défendait la police contre moi, et avec humeur, ils comprendront difficilement qu'il m'ait accepté comme

garant du Journal de l'Empire, par la conviction où il était que seul je saurais l'empêcher de tomber sous le joug de la police. Pour faire comprendre cette contradiction, il faudrait entrer dans beaucoup de détails, et peut-être n'y parviendrais-je pas. Qu'il me suffise de remarquer qu'il y avait nécessairement une grande différence entre la portée de mes notes et les entretiens que j'avais avec Napoléon. Mes notes pouvaient être connues et combattues; les entretiens restaient dans la conviction personnelle que chaque interlocuteur en avait reçue, et alors nous nous entendions. La vraie volonté de l'empereur était que je n'eusse de rapport avec le ministre de la police qu'autant que je le voudrais, afin qu'il ne pût pas même savoir quand il me viendrait des communications de plus haut que lui. »

Et deux mois après, il écrivait à l'empereur : « S'il n'avait pas été bien convenu que je ne recevais aucune direction du ministère de la police, il m'aurait été impossible de me charger du Journal de l'Empire, car je n'aime pas que mon nom serve de passeport à des choses que je regarde au moins comme inutiles. Et cependant tel est l'ascendant de la police que, lorsqu'elle met tous les journaux en *enthousiasme*, si le journal qui domine par le nombre de ses abonnés restait tout-à-fait raisonnable, il paraîtrait froid, en opposition, et

son attitude jetterait dans les esprits des inquiétudes qui n'y sont pas. Cette possibilité, à laquelle je n'avais pas pensé, m'a fait découvrir dans ma position plus d'embarras que je n'en avais soupçonné... J'ai la conviction que je ne me soutiendrai pas dans la position où je suis. »

Quoi qu'il en soit, cette grande négociation se termina enfin par l'acceptation de Fiévée et l'acquiescement des propriétaires à tout ce qu'on leur demandait; seulement, ils avaient offert deux douzièmes au gouvernement, il en prit trois. Moyennant cela, leur propriété fut consolidée — momentanément. On s'était d'ailleurs réservé ce qu'on appelle en politique l'arrière-pensée, en ne réglant pas les détails.

Disons enfin que le Journal de l'Empire resta avec ses seules forces, c'est-à-dire qu'il n'y eut pas de réunion en sa faveur. « On arrange ou on dérrange les autres journaux, écrivait Fiévée, pour trouver sur eux le dédommagement de la spoliation manquée du Journal des Débats, et tout cela se conduit sur des intérêts si privés qu'il ne me surprendrait pas beaucoup de voir dans un an le nombre des journaux plus considérable qu'il n'était, quoique le but apparent du bruit qu'on a fait ait été la nécessité d'en réduire le nombre. Si Dieu me donne des forces, le plus grand obstacle à cette progression sera dans le succès de celui qui m'est confié. »

Et en effet le Journal de l'Empire gagna en force et en puissance sous la direction de Fiévée, qui employa tous ses efforts à lui assurer cette prééminence intellectuelle déjà si universellement reconnue. Le nouveau titre qu'on lui avait imposé pour le lier plus étroitement à la fortune de l'Empereur tourna à son avantage et augmenta sa publicité. Il semblait que le chef de l'empire eût adopté le journal qui, de son aveu, avait pris ce nom. On s'habitua à le regarder comme l'expression autorisée, sinon de la pensée, au moins des doctrines du gouvernement, et chaque fois que Napoléon, par une campagne heureuse, accroissait l'Empire français d'une province ou d'un royaume, il conquérait de nouveaux abonnés et de nouveaux lecteurs au Journal de l'Empire, qui avait ainsi ajouté pour auxiliaire à la plume de Geoffroy, de Fiévée, de Feletz, et de tant d'hommes d'esprit, l'épée de Napoléon.

Mais ce succès et les bénéfices qui en découlaient, ne pouvaient manquer de redoubler l'humeur et la cupidité de ses ennemis. Aussi l'espèce de trêve signée entre le ministre de la police et le journal ne fut-elle pas de longue durée; les hostilités recommencèrent bientôt, plus vives et plus tracassières.

Un beau jour, l'empereur, fatigué des attaques secrètes du ministre contre Fiévée, des attaques publiques de celui-ci contre le ministre, les tança

tous les deux dans un article du *Moniteur*. Mais Fiévée, avec une noble fierté, refusa de reproduire dans la feuille qu'il dirigeait le blâme jeté sur sa personne. Et quand Fouché lui objectait que, lui ministre, il n'était pas blessé de ce que le Journal de l'Empire avait reproduit ce qui le concernait : « Moi, lui répondit le journaliste, je n'ai pas d'ambition pour me consoler ; il me faut toute ma réputation. »

Fouché, de plus en plus exaspéré, ne parlait de rien moins que de faire arrêter Fiévée.

Parmi les petitesesses du ministère, dit ce dernier, je citerai l'inquiétude qu'on a de mon crédit. De là le bruit qu'on fait courir que je suis tombé en disgrâce, et, par suite, la nouvelle de mon arrestation, devenue si publique que le même jour plus de trente personnes sont venues chez moi demander pourquoi on m'avait arrêté, et quelques-unes n'étaient pas sans crainte de se compromettre par cette preuve d'intérêt ou de curiosité. Heureusement j'étais chez moi pour les rassurer et pour leur apprendre que les haines ministérielles ne sont rien sous un chef qui règne par lui-même, et seraient encore moins si le chef de l'Etat était faible ; car, alors, que seraient les ministres ? Il est vrai que M. Fouché, qui a le malheur d'être nerveux, avait crié, m'a-t-on dit, qu'il me ferait arrêter, et, comme il y avait beaucoup de témoins, cela paraissait un engagement. Je m'imagine que c'est pour savoir ce qu'il devait en penser lui-même qu'il a rendu une visite à M. de Lavalette, et qu'affectant alors une colère qu'il n'avait plus, il répéta qu'il me ferait arrêter. M. de Lavalette, avec la douceur que l'empereur lui connaît, se contenta de répondre : *Vous n'en ferez rien*. Et il avait raison. En vérité, je ne sais ce qui tourmente ces gens-là ; je crois quelquefois que leur agitation est une punition de Dieu.

Battus devant l'opinion publique, les adversaires du Journal des Débats voulurent prendre leur revanche à l'Institut, qui était, à cette époque, le foyer de toutes les idées philosophiques. Les rédacteurs du Journal de l'Empire furent dénoncés en pleine séance académique comme partisans des Bourbons et travaillant à les faire revenir.

Nouvelles plaintes de Fiévée, qui remontre à l'Empereur ce que ce procédé a d'inconvenant et de peu généreux, et parle de se retirer. Plus l'absence de l'Empereur se prolonge, lui écrit-il, et plus l'esprit de la Révolution reprend d'activité. Les philosophes et les révolutionnaires, qui se désavouent réciproquement à toutes les époques où ils sont sans espérance, sont réunis depuis quelque temps : ils ont sans doute quelque sacrifice à exiger. L'union de ces messieurs est toujours un signe déplorable.

M. Suard n'est point un révolutionnaire, ce n'est qu'un philosophe ; il croit et a toujours cru à la monarchie, et jamais on n'a connu de lui un mot offensant pour la famille des Bourbons. Cependant, le voici d'accord avec M. Chénier, qui, dans une de ses satires, l'a appelé *vil Suard*, et il fait au nom de la bande une chose que M. Chénier n'aurait osé faire avec aussi peu de pudeur. Dans une séance publique de l'Académie française, M. Suard vient de dénoncer les rédacteurs du Journal de l'Empire (et, par conséquent, moi, plus que tous les autres, puisque la responsabilité générale de la rédaction tombe sur moi) comme partisans des Bourbons et travaillant à les faire revenir. Cela est absurde sans doute, mais l'absurdité ici n'empêche pas l'o-

dieux d'une telle attaque et son inconvenance sous tous les rapports. Il est vrai que M. Suard passe pour avoir répondu aux honnêtes gens qui lui reprochaient cette sortie : « S'ils étaient royalistes, je ne les aurais pas dénoncés. » Si cette manière de se défendre est réelle, c'est une infamie de plus ; car il lui serait aussi difficile de prouver que nous désirons le retour des Bourbons que de prouver que nous ne le désirons pas. Cette question ne se traiterait certainement pas dans les journaux, fût-ce d'une manière indirecte ; et je puis affirmer que dans nos réunions intimes jamais elle ne s'est présentée même en conversation, ne fût-ce que parce que la disposition actuelle des choses n'y porte en aucune manière. Nous avons, il est vrai, le tort d'attaquer avec un succès toujours croissant cette philosophie du XVIII^e siècle, mauvaise en morale, en littérature, autant qu'en politique ; et comme la réputation de M. Suard tient à cette philosophie, puisqu'il n'a fait aucun ouvrage qui puisse recommander sa mémoire, il ne peut nous pardonner notre irrévérence pour les maîtres, irrévérence qui réduirait à rien les disciples comme lui. Mais aller jusqu'à une dénonciation politique faite en pleine séance de l'Académie, appuyer avec un tel éclat les rapports secrets du ministre de la police, c'est une action d'autant plus lâche qu'on a dû calculer d'avance que, le nom des Bourbons se trouvant mêlé dans cette attaque, il serait impossible de se défendre dans les journaux. Certes, quand l'empereur est à Paris, on ne se permettrait pas une tentative aussi étrange ; il la punirait. Doit-il la tolérer parce qu'il est loin ? et paie-t-il des académiciens pour annoncer publiquement qu'il y a des hommes qui travaillent à le renverser ? Ou le fait est vrai, ou il est faux. Dans l'un ou dans l'autre cas, c'est au gouvernement seul qu'il appartient de décider si cette vérité ou cette fausseté forment une vérité ou un mensonge académique.

Et Fiévée ajoutait :

Je resterai chargé de la rédaction en chef du Journal de l'Empire tant que l'empereur sera absent, positivement parce que

ces messieurs viennent de me révéler l'importance qu'ils mettent à m'éloigner; mais, à son retour, je le prierai de me rendre à la tranquillité personnelle dont je jouissais. Je n'aime aucune fonction dans une monarchie où il faudrait combattre comme dans les convulsions d'une république, parce que, si les philosophes et les révolutionnaires attaquent impunément avec des armes empoisonnées, il suffit d'être honnête homme pour sentir qu'on ne peut y avoir recours pour se défendre. Alors, il faut chercher l'obscurité comme un refuge. (Avril 1807.)

De nouvelles tracasseries forcent bientôt Fiévée à de nouvelles plaintes, et le font insister pour être déchargé de tous ces ennuis et rendu à son repos. Au mois de juillet, le Journal de l'Empire était arrêté à la poste pour avoir annoncé que deux vaisseaux de ligne avaient été lancés dans le port d'Anvers. C'était, au dire de la police, révéler à l'Angleterre l'état de nos armements maritimes; mais, dans son aveuglement, elle ne s'était pas aperçue que l'article était emprunté textuellement au *Moniteur*. Fiévée croit devoir instruire l'Empereur de cette persécution nouvelle.

Bien des fois M. de Lavalette, instruit par sa position des tracasseries dont je suis l'objet, et de tout ce qui s'unit d'intérêts pour m'enlever la rédaction d'un journal qui a plus d'influence sur l'esprit public que toutes les forces de la police, m'a dit : « Vous êtes trop confiant; écrivez à l'empereur. » Je ne suis pas plus confiant qu'un autre; mais je suis prévoyant, et je sens que je succomberai dans cette lutte, parce que tout ce qu'on se permet annonce qu'on avance, et surtout parce que je m'y prêterai du meilleur de mon cœur. Je sais me défendre de la haine, et je pourrais aller jusqu'à braver l'autorité que j'estimerai; mais

quand elle descend jusqu'à la bassesse et à la bêtise, le dégoût qu'elle m'inspire est si grand que je croirais m'avilir moi-même en restant à son égard dans une position hostile. Il faut alors se détourner et penser à autre chose.

Ce n'est donc pas pour moi, mais pour que l'empereur sache le fond des petites choses dont on l'occupe, que je ferai cette note. D'ailleurs, le fait que j'ai à raconter a été si public qu'il n'est pas sans intérêt d'en consigner les détails.

Fiévée raconte alors à l'empereur comment les choses se sont passées. L'empereur aura peine à y croire. Pour lui faire comprendre cet excès d'animosité, il ajoute quelques explications qu'il voudrait que M. Fouché connût; car, malgré ses procédés, qui tiennent à des vues de parti, il répétera de lui que toute petitesse est étrangère à son caractère. On le trompe par des motifs si ignobles qu'il en coûterait à Fiévée de les consigner, s'il ne fallait faire connaître la vérité.

On voulait la spoliation du Journal des Débats, et non qu'il devînt le Journal de l'Empire. N'ayant pu réussir à s'en emparer, la cupidité de tous les faiseurs de la police s'est jetée sur les autres journaux. Ils ont été au pillage, et les gens chargés de les surveiller en ont attrapé des bribes plus ou moins clandestinement. Ces messieurs sont dans de bons principes. Ce n'est pas une part de journal qu'ils voulaient, c'était de l'argent; les journaux qu'ils ont pris n'en rapportent guère, et le journal qu'ils n'ont pu prendre en rapporte beaucoup. Que faire? Il faudrait avoir du talent et travailler; mais on n'a de talent que pour intriguer, dénoncer et spolier, et si on travaillait dans son cabinet, on ne pourrait suivre des affaires plus lucratives. On a essayé de tuer le Journal de l'Empire en favorisant d'autres journaux pour les nouvelles étrangères, ce qui n'a produit aucun effet, parce que la

partie littéraire et l'esprit du journal de l'Empire le soutiendraient, même sans nouvelles aucunes. Alors on nous a accablés de défenses; j'en ai quarante-six enfilées dans l'ordre de leur date, et qui réduiraient le journal à paraître en blanc, si je m'étais prêté à les exécuter.

Dans le désespoir de tracasser sans succès jour par jour, on a voulu porter un grand coup et faire croire aux provinces que le journal était supprimé. C'était à l'époque d'un semestre, c'est-à-dire d'un renouvellement pour six mois, que l'ordre a été donné de l'arrêter à la poste, et avec défense à M. de Lavalette de m'en instruire. Cette défense le laissait certainement libre de parler, s'il le voulait, et il a fait ce qu'il devait raisonnablement en ne la tenant pas secrète; d'ailleurs il était impossible qu'elle le fût plus de vingt-quatre heures. Qu'un ministre de la police, qui doit tout savoir, serait honteux s'il apprenait à quoi ses commis le font servir! Mais, enfin, ce journal qu'on veut tuer appartient au gouvernement pour une part déterminée, et le ministre qui dispose de cette part ne peut ignorer qu'elle a été de soixante-quinze mille francs du 1^{er} janvier 1806 au 1^{er} janvier 1807. En bon administrateur, il devrait veiller à la conservation de ce qu'il travaille à détruire.

Il est temps de passer à des réflexions sérieuses; il en naît des plus petites choses.

Depuis que le gouvernement, sautant à pieds joints par dessus la liberté de la presse, incompatible, en effet, avec ses projets et sa situation, a fait des journaux une chose privilégiée, le gouvernement est rigoureusement responsable envers le public de l'exactitude de leur service, comme il est responsable du service de la poste, de la loterie, comme le préfet de police de Paris est responsable du service des voitures de place. Dès que le gouvernement ôte la liberté et restreint un droit, il prend un engagement. Si cela n'était pas ainsi, il n'y aurait de raison et de sens qu'à Alger et à Tunis. Quand le Directoire était une autorité et les journaux une autre autorité, le Directoire, dans un moment de triomphe, pouvait se venger d'un journal en l'arrêtant; c'était faire des prisonniers sur l'ennemi. Mais, depuis que les journaux

sont consacrés par des privilèges, qu'ils sont restreints dans leur nombre, qu'ils ont des rédacteurs en chef, toute arrestation de journal à la poste est un contre-sens, puisqu'on peut en conclure que, si la poste n'appartenait pas au gouvernement, ou que, si les journaux s'expédiaient par une autre voie que la poste, le gouvernement absolu dans cette partie ne pourrait cependant répondre de rien. Si le rédacteur en chef ne fait pas son devoir, il faut le changer ; s'il commet une erreur, il faut faire recommencer à ses frais le numéro qui contient cette erreur, et ne retarder l'expédition du journal que le temps nécessaire. Mais arrêter pour un temps limité ou illimité la circulation d'un journal, c'est une vengeance d'enfant, un aveu d'incapacité et une preuve d'esprit de parti dans le ministère. En effet, je demanderai comment, dans un gouvernement absolu, on désobéirait à un ministre qui ne serait pas homme de parti et qui ne serait pas reconnu comme tel ? Et si l'empereur lui-même n'avait pas senti cette vérité, aurait-il voulu du premier mouvement confier le journal qui a le plus d'influence à quelqu'un en opposition constante avec les doctrines que protège son ministre ? Toutes ces tracasseries, les petites et les vengeances qui en résultent, ont donc pour cause première la nécessité où se croit l'empereur de conserver à la tête de la police un homme fort du parti dont il répond, et l'envie de lui faire sentir que le pouvoir est en défiance contre ce parti. Tant que cette position durera, les effets seront tels que nous les avons vus depuis qu'elle a commencé. Il faut donc qu'elle cesse, c'est mon refrain continuel ; et comme l'empereur ne me sacrifiera pas son ministre de la police, parce qu'il n'y aurait pas compensation, il faudra bien qu'il consente à me sacrifier, non pas à son ministre, cela serait mal, mais à ceux qui prennent sourdement la place du ministre pour achever cette affaire, et qui, n'étant pas connus pour avoir des opinions révolutionnaires, sont tout propres à faire le mal d'une manière conciliante.

La note suivante, que je voudrais reproduire en entier, prouve les perplexités de l'Empereur entre

ces deux hommes, ou plutôt entre les deux principes qui le tiraillaient en sens contraire.

Si je n'en avais acquis une de ces certitudes qu'il est impossible de repousser, jamais je n'aurais pu croire que l'empereur, pour se débarrasser de toutes les tracasseries dont l'entoure son ministre de la police relativement au Journal de l'Empire, eût demandé sérieusement si on ne pourrait pas établir un *journal impartial*. Je ne doute pas qu'on lui ait répondu que rien ne serait plus facile, et j'ose, moi, lui jurer que cela est impossible. Il y a des sots qui sont de toutes les opinions, positivement parce qu'ils ne comprennent les conséquences d'aucune; mais on ne trouverait ni en France, ni en Europe, un homme instruit et capable de réflexion qui ne penchât vers des doctrines de préférence à d'autres doctrines. Or, ce n'est pas avec des sots qu'on ferait un journal qui aurait du succès. Le succès est la première de toutes les conditions; l'impartialité n'est que la seconde, puisque le journal qu'on ne lirait pas serait aussi inutile étant impartial, que peu dangereux s'il était partial.

Le *Moniteur*, dans sa partie officielle, est du côté du gouvernement, et dans sa partie littéraire et scientifique il penche visiblement vers les doctrines philosophiques, en prenant ce mot dans son mauvais sens. Si le gouvernement ne peut obtenir la neutralité d'un journal qui est à lui, qui se rédige sous ses yeux, comment l'obtiendrait-il de tout autre journal?

Sans doute les esprits en France sont étonnés de la rapidité des exploits guerriers de l'empereur, et entraînés dans la monarchie par quelques-unes de ses conceptions; mais ils s'en faut beaucoup qu'ils soient revenus des maximes mises en crédit pendant le XVIII^e siècle. La Révolution a déshonoré ces maximes, et, toutes les fois qu'on les prêchera au nom de la Révolution, on jettera tous les hommes raisonnables du côté du pouvoir absolu. Mais qu'un écrivain doué de talent, ayant de l'imagination, une certaine connaissance du cœur humain et une réputation pure, s'empare de nouveau de tout ce qui a séduit le XVIII^e siècle; qu'il parle bien de la tolérance, bien de la liberté, bien des li-

mites à donner au pouvoir, tous les esprits s'enflammeront de nouveau. Ces idées ont été présentées trop de fois aux Français et d'une manière trop séduisante pour que l'impression et l'espérance en soient détruites. D'ailleurs, ces idées reposent sur quelque chose de vrai, sur des situations de la société qui leur donnent une force réelle; il ne s'agit pour les rendre dominantes que de les développer avec art en les appuyant de raisonnements opposés aux raisonnements faux de la Révolution. Si le Journal de l'Empire triomphe en rappelant les anciennes doctrines, c'est que tous ceux qui combattent aujourd'hui en faveur de la philosophie du XVIII^e siècle manquent de talent. Les chefs du parti ont pris pour eux les places, les honneurs, l'argent, se réservant de plus les intrigues et les calomnies; mais ils abandonnent la défense de leur cause à des goujats. Je le répète, un homme de talent qui s'emparerait de cette cause, en la purgeant de tous ses excès, obtiendrait bientôt un crédit au-dessus de celui du Journal de l'Empire. Est-ce là ce que veut l'empereur? Alors qu'il descende de la hauteur où il s'est placé; qu'il admette la possibilité de la division des pouvoirs; qu'il reconnaisse en principe et en fait la liberté de la presse, et il peut être assuré que des succès bien plus éclatants que ceux du journal dont on le tourmente sans cesse viendront donner une nouvelle activité à son esprit.

Il est remarquable en France que ce n'est point par des ouvrages politiques qu'on obtient de l'ascendant en politique; il faut d'abord se faire une grande renommée, et alors on peut s'emparer de la société et l'agiter à sa fantaisie. M. de Voltaire a dû à ses tragédies et J.-J. Rousseau à ses romans le privilège de bouleverser les principes qui faisaient la sûreté de l'ancienne monarchie. Cette réflexion doit toujours être présente à l'esprit de ceux qui gouvernent, pour les tenir en haleine quand ils sont forts, et pour les rendre prudents quand ils sont faibles. M. de Bonald n'a point et n'aura jamais de popularité comme prophète du passé, il n'est que publiciste; la popularité de M. de Chateaubriand deviendrait immense s'il le voulait. Cette différence entre deux talents remarquables tient à ce que l'un ne s'est encore adressé qu'au raisonnement et l'autre plus volontiers à l'imagina-

tion. Aucun des deux n'est impartial, parce qu'il est impossible d'avoir des idées fixes sans conviction.

Quelle est donc, après tout, la valeur de ce mot *impartialité*, dont on a fait tant de bruit de nos jours, qu'on pourrait le regarder comme la bannière d'un parti?...

Je sais qu'on dit à l'empereur que les partisans des doctrines morales et religieuses sont royalistes. Rien n'est plus vrai, et cela fait certainement beaucoup d'honneur à la royauté. On n'a pas besoin de lui dire que les partisans des doctrines opposées à la morale, à la religion, à l'expérience, à l'unité des pouvoirs, sont jacobins : il le sait sans doute. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il y a en France des royalistes et des jacobins. Quand tous ceux qui sont nés sous l'ancienne monarchie, qui ont été élevés dans les principes qu'elle aurait dû défendre pour se conserver elle-même, seront morts, il est probable que le nombre des royalistes sera bien petit ; mais il n'est pas prouvé que le nombre des jacobins n'augmentera pas en proportion, puisqu'il n'y a jusqu'ici de choix possible qu'entre les anciennes doctrines et les nouvelles, c'est-à-dire entre le gouvernement d'un seul et le gouvernement de plusieurs. Le gouvernement impérial n'a encore de doctrines sur rien. Rapporter tout à la personne de celui qui gouverne, rattacher même beaucoup d'intérêts à lui, ne suffit pas, et si l'empereur veut s'en convaincre, il n'a qu'à remarquer qu'il est parvenu en effet à unir à son gouvernement beaucoup d'intérêts nés de la Révolution, mais que ces intérêts se détacheraient de lui avec plus de facilité encore si l'occasion s'en présentait. Tous les cris poussés aujourd'hui ne signifient rien autre chose, sinon que la Révolution ne veut pas tant s'unir à l'Empire qu'elle ne puisse se défendre contre les combinaisons ultérieures de l'empereur...

Si dans ces circonstances on peut trouver le moyen de faire un journal impartial avec des hommes qui aient du talent et de la conscience, ce sera une belle entreprise, et, pour mon compte, j'y applaudirai de grand cœur. En attendant, le plus simple sera de me faire quitter la rédaction en chef du Journal de l'Empire, parce que toutes les propositions mises en avant ne sont qu'une

manière d'arriver là, et qu'il faut en finir. En voici la raison ; elle est grave.

Peu de personnes lisent un journal comme il est fait ; on met de la finesse à lui prêter des intentions. La police, à force de répéter que le Journal de l'Empire est royaliste, et l'Académie en le dénonçant comme tel, finiraient par lui donner un vernis d'opposition. Le public est si léger qu'il ne faut jamais le tenter sous ce rapport. Dès qu'on ne le lirait plus que dans un sens, on trouverait effectivement qu'il est fait dans ce sens. Quand la perversité est tenace, on ne peut croire tout ce qu'elle obtient ; et dès que l'empereur n'a pas, de premier mouvement, repoussé les insinuations et fait taire les accusateurs, il s'est mis dans la nécessité de leur donner satisfaction. Plus je réfléchis, plus je me demande ce que c'est que le pouvoir quand il n'y a plus ou qu'il n'y a pas encore de doctrines dans un Etat.

Par tous ces détails dans lesquels nous venons d'entrer, on voit quelle place le Journal des Débats occupait dans les pensées de l'empereur, j'aurais presque dit dans l'Etat. Ils peignent merveilleusement aussi la position de ce journal pendant les quelques années où on lui laissa une ombre de liberté. C'était une double guerre, et une guerre de tous les jours, qu'il avait à soutenir : il lui fallait combattre en secret contre les embûches du parti révolutionnaire et contre les inimitiés du ministre de la police, pour conserver la facilité de combattre publiquement les idées du philosophisme et de la Révolution. En fin de compte, le Journal de l'Empire devait succomber dans cette lutte. « Je ne peux plus vous défendre », dit un jour l'empereur à Fiévée ; et il lui retira la rédaction en chef, ou

plutôt la garantie du Journal de l'Empire. C'était, ce semble, lui accorder ce qu'il demandait depuis longtemps avec instance; cependant, — c'est lui qui nous l'apprend, — il fut très-mécontent d'avoir été pris au mot. « Quoique j'eusse plusieurs fois provoqué cette mesure, dit-il, je ne l'acceptai pas sans humeur, bien plus parce que je ne retrouvai pas en même temps toute mon indépendance que parce que l'empereur appuya ou feignit d'appuyer sa décision, non sur le désir que je lui avais témoigné à cet égard, mais sur un mécontentement personnel, qui n'avait pas le sens commun, s'il était vrai, et qui ne pouvait que me décourager, si j'étais conduit à y voir une preuve de faiblesse : il m'accusait d'avoir *le dessein de l'entraîner dans une autre monarchie que celle qu'il voulait former*. Hélas ! j'avais toujours eu la conviction qu'il ne comprenait pas plus la monarchie que la liberté, et qu'il ne saurait jamais faire que du pouvoir. »

Cependant *il* avait bien un peu raison contre Fiévée; ce qui ne l'empêcha pas de rester pour lui ce qu'il avait toujours été.

La place de Fiévée au Journal de l'Empire fut donnée à Etienne, alors secrétaire de Maret, et qui n'était connu encore que par d'honorables succès au théâtre. Etienne avait pourtant fait une sorte de noviciat. Emmené à Varsovie par Maret, que l'em-

pereur y avait envoyé pour reconstituer la Pologne, il avait été chargé de surveiller la rédaction de journaux fondés par le nouveau gouvernement pour diriger l'esprit des populations dans le sens de la médiation française, et sans doute il s'était acquitté de cette mission au gré du maître, qui en avait gardé, comme on le voit, bon souvenir. « C'était, dit M. Nettement, toute une révolution que l'introduction d'Etienne au Journal de l'Empire. Par ses opinions, par ses goûts, par ses liaisons, il appartenait à cette école du XVIII^e siècle jusque-là si vivement combattue dans la feuille dont il allait prendre la direction, et la tendance naturelle de son esprit le faisait plutôt incliner vers les idées de la Révolution. En donnant à Etienne la direction de l'ancien Journal des Débats, l'Empereur opérait une étrange confusion. Il avait essayé inutilement de soutenir dans une indépendance réciproque vis à vis l'un de l'autre l'esprit révolutionnaire et l'esprit monarchique, de manière à établir entre eux l'équilibre. Ayant perdu l'espoir d'y parvenir, il les faisait entrer tous deux à la fois dans le Journal de l'Empire, symbole de l'impraticable fusion qu'il voulait réaliser, et de cette unité qu'il comptait créer à son profit en fondant ensemble deux contrastes. D'un côté, Etienne et Tissot, qui bientôt parut dans le Journal de l'Empire, représentaient la nuance philosophique; de l'autre, Geoffroy, Fe-

letz et Hoffman, à qui l'on avait laissé leur indépendance littéraire, représentaient la nuance monarchique et religieuse. »

C'est vers le milieu d'août 1807 qu'Etienne devint le rédacteur en chef, ou, pour dire le vrai mot, le censeur — nous dirions aujourd'hui le directeur politique — du Journal de l'Empire. Ses fonctions étaient singulièrement délicates. D'un côté, il avait à satisfaire l'ombrageuse susceptibilité de Napoléon et de son gouvernement; de l'autre, il se trouvait en présence des propriétaires mécontents et blessés, quelques-uns sourdement hostiles, d'hommes de lettres, tous de mérite, soumis, mais non convertis, et qui avaient aussi leur susceptibilité littéraire et politique. Homme de lettres lui-même, Etienne comprenait ce sentiment, et intérieurement il l'honorait. A force de tact et de loyauté, il échappa aux dangers d'une position si difficile. Ses collaborateurs, les propriétaires même, lui rendirent promptement justice; les plus notables devinrent et restèrent ses amis. Mais en dehors du journal tout le monde ne fut pas si juste. La foule des littérateurs qui l'avaient connu pauvre, et qui l'étaient restés, ne lui pardonnèrent pas sa fortune inespérée.

Un homme investi d'attributions qui touchent de si près à la liberté de la pensée passe bientôt pour servile aux yeux de la foule. On ne manqua pas

d'adresser ce reproche à Etienne. Il ne le méritait point. Sans doute il était dévoué à la cause impériale; mais ce dévouement n'avait rien d'aveugle. Dans l'occasion il savait résister. Des faits nombreux pourraient venir à l'appui de cette assertion; nous en choisissons un seul.

Peu de temps après son mariage avec Marie-Louise, Napoléon avait cru voir des intrigues s'agiter autour de sa femme. L'ambassadeur d'Autriche lui faisait de fréquentes visites : c'étaient à tout instant des allées et venues, même des tête-à-tête. L'empereur s'imagina qu'une trame politique dans l'intérêt de l'Autriche s'ourdissait sous ses yeux, dans son propre palais. Outré de tant d'audace, et voulant y mettre fin, il dicte à son secrétaire un article irrité contre l'ambassadeur. La colère ne lui permet pas d'en mesurer les termes. Le goût, la langue même, n'y sont pas suffisamment respectés. Jamais note ne fut moins diplomatique.

L'article achevé est remis à M. Maret, alors duc de Bassano. Le ministre lit, fait ses observations, insiste même, mais inutilement. L'empereur ordonne l'envoi immédiat du factum à Etienne, afin que celui-ci le fasse paraître dès le lendemain dans le Journal de l'Empire.

On concevra la surprise du rédacteur en chef, peu accoutumé à ce style. Il se hâte de faire des représentations au duc de Bassano, qui se borne à

répondre : « L'empereur le veut. » L'article est envoyé à l'imprimerie et composé. Le soir, Etienne, selon l'usage, vient revoir l'épreuve. Mais voilà que le rédacteur ordinaire du journal, l'abbé Mutin, fait à son tour des difficultés : un pareil article est dangereux, compromettant, impossible. Etienne était du même avis; après avoir hésité longtemps, il se décide à suspendre la publication.

Le lendemain au matin, Napoléon demande son journal, cherche, recherche son article, et ne le trouve pas. Le duc de Bassano, rudement réprimandé, assure que l'espace seul a manqué, mais que demain sans faute l'omission sera réparée. Il mande Etienne, et lui déclare que, si l'article ne paraît pas le jour suivant, il sera responsable des suites.

Notre malheureux rédacteur en chef était fort à plaindre. Encourir le courroux de l'empereur, ou publier une diatribe qui peut brouiller Napoléon avec son beau-père, qui produira le plus fâcheux effet sur l'opinion publique, qui deviendra peut-être une cause de guerre (nous en avons déjà assez sur les bras), quelle alternative pour un honnête homme ! Il parcourait les boulevards en désespéré; voilà que sur les degrés du café Tortoni il rencontre son Pylade, Nanteuil. Courir à lui, lui conter son embarras, lui faire lire le fameux article imprimé en épreuve, fut l'affaire d'un moment —

« Ne publiez pas cela, s'écria Nanteuil. — L'empereur le veut. — L'empereur ne sait ce qu'il veut; rendez-lui service malgré lui. » Ce peu de mots a fixé les incertitudes d'Etienne; il a fait son sacrifice. L'article est définitivement retiré.

Le jour suivant, le duc de Bassano, qui a lu le Journal de l'Empire, aborde en tremblant Napoléon, dont les premiers mots sont : « Et mon article? — Il n'a pas paru, dit le ministre. — Il n'a pas paru! Et qui donc s'est permis de mépriser mes ordres? — Sire, c'est M. Etienne; il prétend que l'article n'est pas digne de Votre Majesté, et il a refusé de le publier. — Ah! reprit vivement l'empereur, M. Etienne a osé..... Puis, après un moment de réflexion : Eh bien, il a bien fait! » Et Napoléon, tout-à-fait calmé, se mit à parler d'autre chose.

Mais Etienne n'avait pas toujours été aussi heureux. De quelque pénétration qu'il fût doué pour saisir la pensée du gouvernement, quelque habitude qu'il eût de découvrir le venin caché sous les fleurs du langage, on le trompait et il se trompait quelquefois. Il s'était établi entre quelques rédacteurs et leur censeur une lutte de finesse. Tantôt deux articles pleins d'innocence isolés l'un de l'autre prenaient par leur rapprochement une couleur d'opposition et de taquinerie; tantôt des extraits de journaux étrangers, en apparence insignifiants, empruntaient à une circonstance imprévue une si-

gnification politique. Ceux qui ont été appelés à veiller sur la rédaction d'un journal savent combien, sous une plume malveillante, la langue française a de ressources et d'adresses cachées. Etienne en fit plus d'une fois la fâcheuse épreuve. Et il ne lui fallait pas seulement aller saisir et deviner, chaque jour, sous chaque phrase de ses incurables collaborateurs, la pensée cachée, l'allusion imprévue, il lui fallait encore dérouter la complicité du public, se faisant un jeu malin de découvrir ou d'appliquer des allégories ou des épigrammes où souvent l'écrivain lui-même ne les avait point aperçues. C'était une lutte continuelle contre l'esprit de quelques-uns et contre l'esprit de tout le monde. L'infortuné censeur y devait succomber et y succomba plus d'une fois.

Des orages qui s'élevèrent contre Etienne dans ses fonctions de directeur du Journal de l'Empire, nul ne fut plus violent que celui que fit naître la publication d'un extrait de la *Gazette de Bayreuth*, dans le mois de juin 1808. Cet article du journal étranger semblait annoncer une rupture prochaine entre la France et l'Autriche. La supposition n'était pas sans quelque fondement, puisque les causes qui amenèrent la campagne de 1809 commençaient à se développer; mais le gouvernement ne voulait pas être deviné. Le journal fut vivement rappelé à l'ordre dans le *Moniteur*. Il dut insérer

dans sa feuille le blâme énergique dont il était l'objet. On avertit Etienne avec une sorte de sévérité. Heureusement une lettre de Maret, écrite de Bayonne, en lui recommandant la plus extrême réserve, adoucit les reproches du chef par les consolations de l'ami.

Aux difficultés politiques se joignaient des difficultés littéraires. Le Journal de l'Empire, à cette époque, tenait d'une main assez rude le sceptre de la critique. Les auteurs meurtris de ses coups, s'imaginant que l'autorité d'Etienne s'étendait également sur la partie littéraire du journal, l'en rendaient responsables. D'autres ne prétendaient pas seulement qu'il interdît la critique, ils voulaient qu'il commandât l'éloge. Ainsi le rédacteur en chef assumait tous les mécontentements et toutes les rancunes. Rien n'était plus injuste. Comment eût-il abusé de sa position jusqu'à dicter à ses rédacteurs des opinions en littérature, lui qui donnait à cet égard l'exemple du sacrifice et de l'abnégation ? Sous sa direction, il fut toujours permis d'attaquer ses ouvrages. Plus d'un article virulent contre les comédies du rédacteur en chef, revêtu de son *visa*, déposa des franchises par lui laissées à la critique, pendant toute la durée de cette terrible dictature qu'il exerçait au Journal de l'Empire (1).

(1) Nous empruntons la plupart des détails qui précèdent à une très-substan-

Le succès du Journal de l'Empire ne faiblit point sous la nouvelle direction; il alla même en grandissant avec l'Empire lui-même. Le caractère du journal resta d'ailleurs le même. On y chercherait vainement des aperçus sur les choses et les hommes, quelque appréciation de la situation générale, un jugement enfin. Toute la politique se compose de nouvelles. C'est comme un registre officiel des lois et des actes officiels, des faits et gestes de l'empereur; il ne parle point par lui-même, il répète, c'est un écho. Sur un seul point, une certaine initiative lui est laissée, sur la question anglaise, que de tout temps Napoléon abandonna volontiers aux journaux, quand il ne les poussait pas lui-même à l'attaque. Le reste est pour eux lettre close. Sous l'Empire, la politique demeure un monde fermé; il y eut comme un blocus des idées, non moins rigoureux que le blocus continental. Durant tout ce règne glorieux, « c'est l'épée qui s'est réservé le monopole de la presse politique; elle s'en sert à écrire de magnifiques bulletins : comme si les notes prises par le génie pour les siècles devaient désormais suffire à l'esprit humain, parce qu'elles rassasiaient l'orgueil national (1). » Il n'y a pour Napoléon qu'un seul vrai journal, le *Moniteur* : il s'en sert pour tâter l'opinion publique, quand il

tielle et très-curieuse étude de M. Léon Thiessé sur Etienne, qui nous fournira encore de forts utiles renseignements sur le rôle d'Etienne comme journaliste.

(1) Armand Marrast, *Paris révolutionnaire*, p. 360.

médite quelque grande entreprise ; une note un peu verte de la feuille officielle suffit pour ramener au devoir un général qui s'en écarte, ou pour mettre à la raison les petits Etats qui s'avisent de remuer, et les grandes puissances elles-mêmes n'étaient pas à l'abri des coups de cette redoutable fêrule.

Un dernier emprunt que nous ferons à Fiévée montrera à quelle condition la presse était réduite à la fin de 1809 ; voici ce qu'il écrivait à l'empereur au mois d'octobre :

Jamais un souverain n'a eu plus que dans ce moment intérêt de bien connaître l'opinion publique ; jamais aussi écrivain n'a eu besoin de plus de courage pour l'exprimer. Il existe un système général de mensonges si bien établi que quiconque s'en écarte s'expose à être regardé comme un bourru, qui prend son humeur personnelle pour la véritable expression de l'esprit public. Mentir pour arriver à un but peut être un moyen politique ; mais mentir quand il est facile de s'apercevoir qu'il n'y a plus de crédulité, quand au contraire le défaut de confiance se témoigne à haute voix, c'est se tromper soi-même et perdre la partie la plus essentielle de l'autorité.

Pendant les incertitudes de la dernière guerre, l'opinion est devenue factieuse, opposée à tout ce qui se fait gouvernementalement, comme à tout ce qui se dit officiellement. Doit-on s'étonner quand on est parvenu, à force de précautions, à faire des journaux que les dernières classes du peuple trouvent aussi par trop bêtes ? Il était utile de diriger les journaux, quand les journaux dirigeaient l'opinion publique : c'était un ressort entre les mains de l'autorité ; on l'a brisé maladroitement. Toutes les gazettes ont le même ton, la même couleur, parce que la grande main de la police s'y fait également sentir et que la même frayeur

frappe tous ceux qui y coopèrent. Je me rappelle que l'empereur chargea un jour M. de Lavalette de m'offrir la rédaction d'un journal qui avait toujours été payé par le gouvernement, et qui, par cette raison, n'avait pu avoir de succès entre les mains de ceux qui alternativement avaient été chargés de le faire valoir. En refusant, j'adressai à l'empereur quelques observations, qui seront toujours vraies, sur l'inutilité et même le danger des journaux mi-officiels, et sur l'avantage qu'il y aurait à employer toutes les feuilles publiques, sans préférence, en leur laissant une certaine liberté et leur conservant toujours l'esprit et les formes qui les caractérisent. On a compris d'abord, puis on a fini par craindre cette apparence de liberté, qui seule cependant donnait un auditoire qui ne manquait pas de confiance. On s'est tant attaché à alarmer l'empereur sur des phrases mal interprétées que la direction des journaux est devenue absolument le contraire de la direction de l'opinion publique; ce qu'on imprime ne sert plus qu'à indiquer ce qu'il ne faut pas croire; et, pour connaître aujourd'hui ce que les Français pensent en tout et sur tout, il suffirait de rassembler les faits dont on essaie de détourner leurs pensées. Il y a peu de temps encore, ceux qui voulaient des nouvelles uniquement pour eux-mêmes ne formaient qu'un bien petit nombre; maintenant c'est une épidémie générale; on peut tout débiter, tout hasarder, pourvu qu'on soit en opposition aux nouvelles politiques; on peut se permettre tous les raisonnements, pourvu qu'ils contredisent les raisonnements imprimés. Quant à ceux-ci, on les répète avec une dérision, on les commente avec une ironie qu'il a bien fallu finir par supporter; car à qui reprocher ce qui est commun à tout le monde? Mirabeau s'écria un jour à la tribune : *Je méprise l'histoire!* Je ne sais plus quel député lui répondit : *Elle vous le rendra bien!* Il en est de même entre le public et les journaux; ils en sont à se mépriser réciproquement. On est plus scrupuleux et plus adroit en Angleterre; les ministres ont quelquefois même sur les journaux de l'opposition une influence qu'on se garderait bien de laisser soupçonner, et les journaux attachés au système du ministère sont loin d'avoir entre eux le même ton et la même cou-

leur : aussi dirige-t-on les esprits dans ce pays avec les gazettes, et, ce qui vaut mieux encore, le gouvernement peut-il se faire une idée juste des opinions qui dominent par les articles de ces mêmes gazettes. Depuis qu'on est arrivé chez nous à ne diriger que les journalistes, l'esprit public s'est révolté et reste abandonné à lui-même, disposition plus dangereuse qu'on ne le croit. Lorsque je m'affligeais de voir la direction de l'opinion publique confiée exclusivement à ceux qui ont trop sujet de la craindre pour ne pas chercher à l'étouffer, je savais d'avance qu'ils ne la tueraient que dans les livres et dans les journaux, sans être capables de deviner qu'elle n'en serait que plus disposée à se tourner contre l'autorité.

Qui pourrait croire que la presse réduite à cet état pût encore donner des inquiétudes, qu'elle eût encore quelque chose à craindre ? Il semblerait que le pouvoir dictatorial qui s'est fait accepter comme un moyen de salut au milieu des convulsions politiques devrait avoir pour règle et pour justification de se modérer à mesure que l'apaisement des esprits rend les circonstances moins difficiles ; mais il n'en fut pas ainsi de l'Empire : l'absolutisme alla sans cesse croissant. Aux yeux de l'empereur et de ses agents, il y avait toujours une raison plausible de fortifier l'action gouvernementale ; raison qui résultait de leurs propres écarts. L'autorité sans contre-poids et sans publicité arrive inévitablement à l'abus, l'abus engendre la mécontentement, et le mécontentement sourd, mais instinctivement deviné par ceux qu'il menace, est traité de tendance révolutionnaire, réclamant de nouveaux moyens de défense.

L'Empire continuait le cercle vicieux dans lequel la Révolution était engagée, et dont à peine peut-on dire qu'elle soit sortie, cercle qui conduit de la licence à l'arbitraire et de l'arbitraire à de nouveaux bouleversements, tant que le pouvoir ne sait pas modérer la réaction, qui est sa raison d'être et sa force, et l'arrêter au moment précis où il va dépasser le but. C'est ainsi qu'en 1810, alors que l'Empire était à son apogée, que toute résistance avait cessé à l'intérieur, on pourrait presque dire aussi au dehors, alors que le temps, la victoire, une alliance avec la fille des Césars, semblaient avoir consolidé à jamais la nouvelle dynastie, l'empereur employait les loisirs de la paix à constituer plus fortement encore et à régulariser l'arbitraire, quand il n'y avait plus aucune raison de le maintenir.

Pour ce qui est de la presse, divers décrets de cette année réduisirent encore le nombre des journaux et resserrèrent de plus en plus le cercle de leur action. Mais ce qu'il y eut de plus triste, c'est que le droit d'autorisation et de suppression, arme qui devait être exclusivement politique, devint alors un moyen de spoliation contre les éditeurs tièdes ou supposés malveillants, et des dépouilles des suspects on enrichissait les plus zélés défenseurs de l'autorité, et les censeurs eux-mêmes.

C'est ce qui arriva notamment au Journal des Débats.

On devait croire épuisés les violences et les coups d'autorité contre une feuille désormais conquise. L'empereur lui-même le croyait, car il avait dit à Chabaud-Latour : « Eh bien ! vous êtes mécontent de moi, n'est-ce pas ? vous avez tort : à présent votre journal est une propriété aussi sûre qu'une propriété territoriale. » Il n'en était rien.

Au commencement de 1811, un dernier acte de despotisme et d'arbitraire achevait la ruine de Bertin et de ses associés. La propriété du Journal des Débats fut tout simplement confisquée et réunie au domaine de l'Etat. L'empereur en forma vingt-quatre parts ; il en garda huit, qu'il attribua à la police générale, et répartit les seize autres entre quelques hommes de lettres et des personnes de sa cour. La propriété du journal était grevée de pensions et de rentes concédées à des tiers à titre onéreux : elles furent confisquées comme la propriété même ; on cessa de les payer. Tout fut pris comme un butin de guerre, jusqu'à l'argent qui était en caisse, jusqu'à une somme que Bertin de Veaux avait entre les mains, et qu'on vint intrépidement lui redemander, jusqu'aux papiers en magasin, jusqu'aux meubles qui garnissaient le bureau de la rédaction. Jamais spoliation ne fut plus complète. Pas la moindre indemnité ne fut offerte à Bertin ou à son frère. On attendait sans doute qu'ils en réclamassent une ; ils se laissèrent dépouiller et ils se turent.

Le décret qui consumma cet acte inouï de bon plaisir et de violence mérite d'être conservé ; il est du 18 février ; en voici le texte curieux :

Considérant que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par nous ;

Considérant que le Journal de l'Empire n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur ; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables par suite de la suppression de trente journaux , bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années et qui les ont indemnisés bien au delà de tous les sacrifices qu'ils peuvent avoir faits dans le cours de leur entreprise ;

Considérant, d'ailleurs, que non-seulement la censure, mais même tous moyens d'influence sur la rédaction d'un journal, ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur attachement à notre personne et par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangère ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. L'entreprise du Journal de l'Empire est concédée à une société d'actionnaires, qui sera composée de vingt-quatre actions.

Art. 2. Les bénéfices de l'entreprise seront, en conséquence, partagés en vingt-quatre parties égales, formant autant de parts d'actions.

Art. 3. Sur les vingt-quatre actions, huit seront attribuées à l'administration générale, et perçues par notre ministre de la police. Leur produit sera affecté à servir les pensions qui seront données par nous, sur le produit desdites actions, à des gens de lettres, à titre d'encouragement et de récompense.

Art. 4. Les seize autres actions seront distribuées par nous à des personnes pour récompense des services qu'elles nous auront rendus.

Art. 5. Ceux de nos sujets en faveur de qui nous en aurons

disposé jouiront, leur vie durant, de la part des bénéfices revenant à chaque action. A leur décès lesdites actions rentreront à notre disposition, pour être données de la même manière.

Art. 6. Les actionnaires auront l'administration de l'entreprise, approuveront les marchés et toutes dépenses quelconques; nommeront l'imprimeur, le caissier, l'agent comptable et les collaborateurs. Le ministre de la police aura un commissaire pour représenter les actionnaires des huit actions retenues.

Art. 7. Notre ministre de la police est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le ministre secrétaire d'Etat,

DUC DE BASSANO.

Par un second décret, du 24 février, les seize actions furent données à Boulay de la Meurthe, président de la section de législation; Bérenger, conseiller d'Etat; Corvetto, conseiller d'Etat; Réal, conseiller d'Etat; Pelet de la Lozère, conseiller d'Etat; Fiévée, maître des requêtes; Mounier, maître des requêtes; Anglès, maître des requêtes; Rémusat, premier chambellan, surintendant des théâtres; Costaz, intendant des bâtiments de la couronne; Saulnier, secrétaire général du ministère de la justice; Denon, directeur du Musée; Desmarets, chef de division au ministère de la police; Treilhard, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Bausset, préfet du palais; de Gérando, conseiller d'Etat.

« Il serait inutile, dit M. de Sacy, de commenter le décret de spoliation du 18 février; mais on peut

se demander quelle était la raison secrète de cette infatigable persécution contre les propriétaires du Journal des Débats, et en particulier contre Bertin, qui, depuis longtemps, avait perdu toute influence sur la rédaction de son journal. L'empereur regardait Bertin comme son ennemi, et il est vrai qu'en cela l'empereur ne se trompait pas. Les excès de la Révolution, en jetant Bertin dans la réaction royaliste, ne l'avaient pourtant pas réconcilié avec le despotisme. Peu d'hommes étaient moins faits que lui pour se résigner tranquillement à l'obéissance passive et au régime militaire. Bertin était l'ami de M. de Chateaubriand et de tous les hommes de lettres qui dirigeaient contre l'esprit impérial la seule opposition qui fût possible alors, une opposition littéraire. Cette opposition avait été introduite par lui dans le Journal des Débats dès l'origine : elle y était restée, forte du talent des rédacteurs et protégée par la faveur publique. Bertin en était l'âme : on la frappait et on la poursuivait en lui (1). »

Tout le monde pensera comme M. de Sacy sur l'énormité de cet acte, même en s'isolant des idées qui ont prévalu depuis en matière de propriété ; mais on risquerait de se tromper si l'on n'y voyait que l'effet des préventions de Napoléon contre les propriétaires du Journal de l'Empire. Du jour

(1) *Biographie universelle*, nouvelle édition, article Bertin.

qu'Etienne y était entré, MM. Bertin avaient été, si je pouvais ainsi dire, annihilés, du moins aux yeux de l'empereur. On peut donc dire, si étrange que cela paraisse et combien qu'il les lésât, que ce n'était pas contre eux qu'était dirigé l'acte si justement flétri par leur honorable ami et collaborateur, ce n'était même pas contre leur journal, mais contre la presse tout entière. C'était une mesure générale, une espèce de consolidation de la presse politique. Elle atteignit tous les journaux, notamment le *Journal de Paris*, dont les propriétaires étaient, comme l'on sait, le comte Rœderer et le duc de Bassano, deux hauts fonctionnaires du gouvernement impérial, qui furent traités absolument comme MM. Bertin. Seulement, si, comme cela est à croire, la date du 18 février donnée par M. de Sacy au décret dont nous venons de lui emprunter le texte est exacte, le Journal de l'Empire aurait eu l'honneur d'être frappé le premier : ce n'est que sept mois après que les autres journaux furent exécutés. Un décret daté de Compiègne le 17 septembre 1811, la veille du départ de l'empereur pour la Hollande, consumma cette haute mesure d'iniquité. Ce décret ne fut jamais publié, et ne saurait plus l'être : on dit que le prince de Talleyrand, président du gouvernement provisoire, en fit retirer l'original des archives de l'empereur en 1814, et le fit livrer aux flammes avec d'autres pièces

qu'il avait intérêt à détruire. Il nous serait donc impossible d'en préciser les dispositions, et ce n'est que par induction que nous pouvons en apprécier les effets. Il est probable qu'il s'appuyait sur les mêmes considérants que celui qui est relatif au Journal de l'Empire. Voici ce que mes recherches ont pu m'apprendre :

Le but du gouvernement impérial était d'abolir la liberté des journaux et de remettre en vigueur le système qui avait prévalu jusqu'en 1789. Le ministre de la police mit la main sur tous les journaux existant alors ; il en évinça les propriétaires sans indemnité, s'empara à la fois de la caisse, des registres d'abonnement, du titre, des bureaux, des agents de l'exploitation du journal et des produits qui devaient en résulter. Les propriétaires reçurent une somme à laquelle on liquida, sans eux, leur part dans les *profits échus*. Le capital restant en caisse et la propriété matérielle des anciens entrepreneurs furent appliqués à la continuation du journal. La direction fut confiée à ceux que le ministre jugea à propos d'y appeler. Quant aux profits à venir, il en attribua la moitié ou le tiers, suivant sa fantaisie, à la caisse de la police ; le reste fut distribué par lui, par portions inégales, à des personnes portées sur une liste de son choix.

JOURNAL DE PARIS. — MERCURE.

DÉCADE PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

Le nombre des « journaux quotidiens s'occupant de nouvelles politiques » fut réduit à quatre : le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire*, la *Gazette de France* et le *Journal de Paris*. Tous les autres furent supprimés ou réunis aux journaux conservés. Je ne sache pas qu'aucune feuille ait été fondue dans le *Moniteur* ni dans les *Débats*. Je vois à cette époque la *Gazette* s'accroître du *Publiciste*, mais sans que je puisse dire si ce fut en vertu du décret de Compiègne. Pour le *Journal de Paris*, les renseignements sont plus certains. On lit en tête des numéros de la fin de septembre un avis ainsi conçu :

A dater du 4^{er} octobre prochain, le *Journal du Soir*, le *Journal du Commerce*, le *Courrier de l'Europe*, la *Feuille économique* et le *Journal des Curés*, seront réunis au *Journal de Paris*, qui sera tout à la fois politique, commercial et littéraire. La partie littéraire et les articles de spectacles seront confiés à des hommes de lettres d'un talent reconnu. Toutes les questions et nouvelles relatives au commerce, à l'industrie, aux manufactures et au mouvement des ports de mer, seront insérées dans ce journal. Les engagements pris avec les abonnés des journaux supprimés seront fidèlement remplis.

Un prospectus inséré dans le numéro du 18 septembre ajoute aux journaux déjà réunis le *Courrier des Spectacles*. On y lit :

Chaque numéro offrira régulièrement une analyse de la pièce de la veille, un éloge ou une critique mesurée de l'acteur du jour, un article enfin relatif à la littérature dramatique, et tout ce qui peut intéresser les acteurs, les auteurs, ou les entrepreneurs et amateurs de théâtre.

Le nouveau Journal de Paris offrira aux curieux les avantages du Journal du Soir, par la faculté qui lui est accordée de publier dans Paris une feuille du soir contenant toutes les nouvelles officielles du matin.

Les nouvelles politiques seront plus fraîches et plus soignées.

Le Journal de Paris, enfin, s'enrichira, non-seulement des ressources des feuilles qui lui sont réunies, mais aux rédacteurs de ces journaux l'administration a voulu encore adjoindre quelques hommes de lettres des plus distingués de la capitale, qui, en exerçant tour à tour leur talent sur des sujets légers ou des matières utiles, justifieront, sans doute, la nouvelle épigraphe du Journal de Paris : *Miscuit utile dulci*.

L'entreprise des feuilles réunies sous le titre de *Journal de Paris, politique, littéraire et commercial*, fut divisée en vingt-quatre actions, comme le Journal de l'Empire. La police en prit neuf pour elle; elle en attribua huit aux anciens propriétaires des journaux réunis, et les autres furent distribuées à quelques individus privilégiés. Aucune indemnité ne fut donnée à MM. Roederer et de Bassano, aucune part ne leur fut proposée dans l'entreprise nouvelle. Le gouvernement agit à leur égard comme si le Journal de Paris avait encore existé en vertu

d'un privilège révocable à volonté; il semblait oublier qu'ils l'avaient acquis de leurs deniers comme propriété, après l'abolition des privilèges; et pourtant c'était à l'instigation de Napoléon lui-même, qui lui avait fait avancer la somme nécessaire, que Maret en avait acheté la moitié. Ils ne crurent pas devoir réclamer pour un intérêt qui pouvait leur paraître modique dans la position où ils se trouvaient alors l'un et l'autre. Dans un mémoire publié à l'occasion d'un procès en revendication dont nous parlerons en temps et lieu, Roederer nous révèle un des motifs de leur patience: « Le produit de la part qui aurait dû nous être assignée dans les journaux agglomérés, dit-il, fut distribué à six personnes, dont une, justement célèbre par son talent, justement honorée pour son caractère, toujours éloignée de la flatterie, notre confrère à l'Institut, était peu favorisée de la fortune; et nous trouvions un véritable adoucissement de notre spoliation dans l'idée de contribuer à son bien-être. Aussitôt qu'il avait appris la faveur que le gouvernement lui faisait à nos dépens, il avait couru chez le ministre de la police générale pour lui porter son refus, et n'avait pas été écouté. Cette circonstance ajoutait à notre estime pour lui. Les autres actionnaires à qui fut donnée notre dépouille étaient MM. Alizan de Chazet, Comminges, Courtin, Millevoye et Nanteuil. »

Le Journal de Paris avait conservé jusque là son format primitif, in-4°. Il était ainsi composé à l'époque où nous sommes arrivés : nouvelles de Paris, nouvelles étrangères, nouvelles des sciences, des lettres et des arts, variétés, avis divers, spectacles, et enfin, sous le titre de *feuilleton*, des annonces, toujours nombreuses, et occupant quelquefois plusieurs feuilles ; de sorte qu'il n'était pas rare que les numéros fussent doublés, et même triplés, suivant que l'exigeaient les annonces. A partir du 1^{er} octobre, il prit le format et même la forme du Journal de l'Empire, petit in-folio avec *feuilleton*. La *Gazette* aussi était alors de tout point semblable ; mais elle avait conservé son caractère primitif : à l'inverse du Journal de Paris, elle donnait la plus large place aux nouvelles étrangères. Il en était de même du *Moniteur*, qui se bornait, pour l'intérieur, aux faits officiels, et dont les immenses colonnes étaient aux deux tiers remplies par la littérature.

Tout en agrandissant son format, le Journal de Paris perdit réellement en étendue, et aussi en intérêt général. Il dut renoncer à son *feuilleton* d'annonces : un décret du 18 avait créé, comme je l'ai dit ailleurs, les *Petites Affiches*, et ordonné la réunion, à dater du 1^{er} octobre, de toutes les feuilles du même genre à la feuille nouvelle, qui fut désignée comme le seul journal où devaient être insé-

rées les annonces judiciaires et toute espèce d'affiches et annonces. Les journaux politiques avaient espéré un instant conserver les annonces de livres. On lit en effet dans quelques numéros du Journal de Paris, à la suite de l'avis relatif aux journaux réunis, cet autre avis :

A dater du 1^{er} octobre prochain, les annonces de livres, de musique et de gravures, seront insérées indistinctement dans les journaux, par ordre de leur inscription sur un registre tenu à cet effet au bureau de chaque journal. Aucune annonce ne sera faite avant que les éditeurs aient justifié qu'ils se sont conformés aux décret et réglemens sur l'imprimerie et la librairie.

C'est que parmi les journaux supprimés se trouvait le *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*, qui n'existait, du moins sous ce titre, que depuis dix mois. Mais le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, qui avait accompagné l'empereur dans son voyage en Hollande, lui avait adressé presque aussitôt, sur cette mesure, un rapport dans lequel il insistait sur l'utilité du *Journal de la Librairie*, et sur la nécessité de le rétablir. Ce journal, y disait-il, a un but d'utilité tel, qu'il serait impossible de faire la police de la librairie si la suppression en était maintenue. D'ailleurs, son institution avait été provoquée par le duc de Rovigo lui-même, qui avait fait inviter le comte de Portalis (1) à lui fournir un moyen qui le mît en état de défendre aux

(1) Directeur général de l'imprimerie et de la librairie du 42 février 1816 au 4 janvier 1814.

journalistes de parler des ouvrages dont l'annonce n'aurait pas été préalablement légitimée par une induction quelconque émanée de la direction générale de la librairie. L'utilité de cette feuille, ajoutait-il, est inaperçue aujourd'hui ; mais elle doit finir par former la bibliographie du grand siècle et la plus complète qu'on puisse en faire. Elle intéresse d'ailleurs la sûreté publique, celle du commerce des livres, les mœurs et la police d'une profession qui a été et qui pourrait être encore dangereuse. En un mot, si ce journal n'existait pas, il faudrait le créer.

Conformément à ce rapport, l'empereur avait rendu, deux jours après, un décret, daté du palais d'Amsterdam 14 octobre 1811, par lequel, voulant prévenir plus efficacement que par le passé la publicité des ouvrages prohibés ou non permis, donner aux libraires les moyens de distinguer les livres défendus de ceux dont le débit était permis, et empêcher qu'ils ne fussent inquiétés pour raison de la vente des derniers ouvrages, il autorisait la direction générale de la librairie à publier, à partir du 1^{er} novembre suivant, un journal dans lequel seraient annoncées toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés qui seraient faites à l'avenir, avec le nom des éditeurs et des auteurs, si ces derniers sont connus, le nombre d'exemplaires de chaque édition, et le prix de l'ouvrage. — Les

fonds provenant des abonnements devaient être affectés aux dépenses de la direction générale. — Par l'article 3, il était défendu à tous les autres journaux d'annoncer, sous quelque prétexte que ce pût être, aucun ouvrage, avant qu'il eût été annoncé par le *Journal de la Librairie*.

A ma grande surprise, je n'ai rien trouvé dans la correspondance de Fiévée qui eût trait à cette mainmise sur la propriété des journaux, à cet acte exorbitant, dont il était homme à comprendre l'iniquité et les dangers. Il est vrai qu'il était alors en mission à Hambourg; mais ce coup d'Etat dut retentir bien plus loin, et il y avait là matière, ou jamais, à une de ces remontrances comme il savait et osait les faire. De l'humeur dont nous le connaissons, et sur un sujet qui le touchait d'aussi près, il est difficile de croire qu'il ait gardé le silence. Peut-être la note y relative s'en alla-t-elle avec d'autres chez nos voisins d'outre-mer. Il nous apprend lui-même, en effet, que, ne prévoyant pas qu'il ferait jamais imprimer cette correspondance, il n'avait pu refuser au docteur Stoddart quelques notes, que celui-ci fit insérer dans un journal anglais; il cite entre autres, avec regret, une note relative à un article de Chateaubriand sur Néron, imprimé dans le *Mercur de France*, et dont l'application faite à Napoléon excita en lui une violente colère, que Fiévée fut assez heureux pour calmer, en s'appuyant, dit-il, sur

des considérations qu'on présente rarement aux pouvoirs qui se croient offensés, et que l'empereur comprit.

Ceci nous amène à dire quelques mots de ce *Mercur*, *semper redivivus*. J'en ai raconté l'histoire ailleurs, et nous savons dans quelles mains habiles il se trouvait au commencement du siècle. Devenu l'un des organes de la renaissance qui signala cette époque, il jeta alors un vif éclat, grâce aux écrivains illustres qui l'avaient pris pour tribune.

« Lorsque la France, fatiguée de l'anarchie, se reposa dans le despotisme, écrit Chateaubriand, il se forma une espèce de ligue des hommes de talent pour nous ramener, par les saines doctrines littéraires, aux doctrines conservatrices de la société. MM. La Harpe, de Fontanes, de Bonald, l'abbé de Vauxcelles, Gueneau de Mussy, écrivirent dans le *Mercur* de France. MM. Dussault, de Feletz (1), Fiévée, Saint-Victor, Boissonnade, Geoffroy, l'abbé de Boulogne, combattirent dans le *Journal des Débats*. « On a vu, dit Dussault, en parlant de cette époque si remarquable pour la littérature, on a vu des talents de premier ordre entrer dans cette lice des écrits périodiques pour y combattre tous les

(1) M. de Feletz, à l'époque où ses amis furent expropriés, parut se retirer du journal, et il se rapprocha du *Mercur*, dont la rédaction presque toute littéraire admettait des morceaux plus étendus, et, à quelques égards, moins surveillés; mais il y garda le même esprit, qu'il reporta bientôt après dans le journal même de l'Empire, sauf à ne le marquer souvent que par l'allusion très-voilée ou la réticence.

faux systèmes... Tout le système de l'opinion publique était, pour ainsi dire, à recréer. Le mauvais sens et l'erreur avaient tout infecté en politique, en morale, en littérature; les vrais principes en tout genre étaient méprisés, proscrits, oubliés; tout ce qui sert de garantie et de lien à l'ordre social était brisé, et les règles du goût, plus unies qu'on ne pense aux autres éléments conservateurs de la société, avaient subi la destinée commune. »

» La littérature révolutionnaire fut foudroyée, et le goût reparut dans le style avec l'ordre dans l'Etat. Buonaparte favorisa cette expérience, quoiqu'il sût bien que tous ceux qui la soutenaient étaient ennemis de son gouvernement. Il disait un jour à M. de Fontanes : « Il y a deux littératures en France, la petite et la grande; j'ai la petite, mais la grande n'est pas pour moi. » Il laissait faire à cette grande littérature, qui, de son aveu, n'était pas pour lui, mais qui recomposait les principes de la monarchie, en détruisant ceux de la Révolution. Or, comme il voulait régner, peu lui importait de quelle main il recevait le pouvoir (1). »

Chateaubriand ne saurait être impartial quand il parle de Napoléon, et il méconnaît et calomnie à plaisir ses plus belles œuvres et ses meilleures intentions. Cependant ce jugement du grand écrivain sur l'état de la société et le rôle de la grande littérature ne manque pas de vérité.

(1) *Mélanges littéraires, œuvres*, éd. 1836, t. VIII, p. 276.

Le Mercure, comme on le voit, était dans une étroite alliance avec le Journal des Débats, et combattait pour la même cause. Le nom des hommes habiles qui le rédigeaient alors dit assez quelle en devait être l'importance. C'est, en effet, une des périodes les plus brillantes de la longue carrière de ce recueil célèbre. Il paraissait à cette époque tous les samedis, en trois feuilles in-8° compact. La littérature y occupait la plus large place; mais il n'était pas étranger à la politique. Voici, du reste, quelle en était la composition à peu près invariable : deux ou trois petites pièces de poésie, suivies d'un logogriphe, d'une énigme et d'une charade; — articles littéraires et de critique; — variétés : littérature, sciences, arts, spectacles, nouvelles littéraires; — nouvelles politiques, bulletins de la grande armée, etc.

C'est dans le Mercure que furent publiés les premiers extraits inédits du *Génie du Christianisme*, qui seuls auraient suffi à faire sa fortune, tant fut grand l'effet qu'ils produisirent. C'est là que Chateaubriand fit ses premières armes, comme il nous l'apprend lui-même. « Lorsque je rentrai en France, en 1800, dit-il, après une émigration pénible, mon ami M. de Fontanes rédigeait le Mercure. Il m'invita à écrire avec lui dans ce journal pour le rétablissement des saines doctrines religieuses et monarchiques. J'acceptai cette invitation avant même

d'avoir publié *Atala*, avant d'être connu, car mon *Essai historique* était resté enseveli en Angleterre. Ces combats n'étaient pas sans quelque péril. On ne pouvait alors arriver à la politique que par la littérature; la police de Buonaparte entendait à demi-mot; le donjon de Vincennes, les déserts de la Guyane et la plaine de Grenelle attendaient encore, si besoin était, les écrivains royalistes (1). »

Napoléon, en effet, laissait faire à la grande littérature, mais à la condition qu'elle travaillerait pour lui, et, nous le savons, sans courir les dangers qu'amoncelle poétiquement Chateaubriand, il ne fallait pas qu'elle s'émancipât trop; il lui fallait bien peser ses paroles, et éviter ou soigneusement voiler toute phrase qui aurait pu prêter à une interprétation défavorable à la personne ou au gouvernement de l'empereur. Et Dieu sait si la police était ingénieuse dans ses interprétations!

Indépendamment de correspondants qui étaient de véritables conseillers politiques, comme Fiévée, Napoléon avait de nombreux correspondants secrets chargés de le tenir au courant de tout ce qui se disait et s'écrivait. Habituellement, et sans doute par un scrupule des correspondants, ce mode d'information, affectionné par l'empereur, était plus général que personnel; il y était parlé des symp-

(1) Préface des *Mélanges littéraires*.

tômes de l'opinion publique, de certaines tendances des salons et des écrits, plutôt qu'il n'y était fait de dénonciations nominatives. Et cela convenait assez bien à la nature vraiment impalpable des indices d'*opposition* et de *mauvaise doctrine* souvent signalés dans ces mystérieux rapports. La vive impatience de l'empereur ne s'en effarouchait pas moins, par moments, de ce qu'elle entrevoyait dans ces tristes *memento* de la délation et de la servitude, et plus d'un ordre rigoureux et d'une séquestration arbitraire n'avait pas eu d'autre origine.

Voici à ce sujet une très-curieuse anecdote dont nous empruntons le piquant récit à M. Villemain (1) : « Un jour, à la réception du matin, M. de Narbonne ne trouva pas l'accueil ordinaire, et fut frappé d'un aspect d'irritation, qui semblait n'épargner personne. « Eh bien ! lui dit l'empereur, l'audace des écrits séditieux, la complicité du beau monde, s'accroît incessamment depuis nos malheurs. Ce n'est plus même le sarcasme, le misérable jeu de mots, qu'emploient vos salons ; il ne s'agit plus d'équivoquer sur ce qu'on appelle le *commencement de la fin*. C'est l'insulte grossière, l'anathème fanatique ; on forge des libelles, on interpole de vieux livres, pour outrager le vengeur, le défenseur, le chef de la France ; j'en rougis pour la nation. En vérité, la censure est bien inepte ; Pommereuil lui-même,

(1) *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, t. 1^{er} ; M. de Narbonne, p. 281.

tout philosophe qu'il est, n'y voit pas plus clair que son prédécesseur. »

» En même temps, il jeta sur une table, devant M. de Narbonne, quelques notes en forme de lettres, telles qu'il en recevait souvent de ses *correspondants secrets*.

« Voyez ! lui dit-il : cela est odieux, cela est intolérable ! Il n'y a pas seulement là quelques douairières à renvoyer à quarante lieues de Paris ; il y a un certain de Mersan, se disant ex-législateur, à mettre où j'ai mis l'abbé de Boulogne. Tout cela est de la même école et bassement enhardi par les mêmes causes. »

» M. de Narbonne, que cette affinité supposée par l'empereur entre les écrits dénoncés et la question religieuse intéressait doublement, parcourut avec empressement les papiers, et supplia l'empereur de surseoir à toute rigueur, en osant assurer qu'il y avait là quelque méprise. — « Rien de plus clair, fut-il répondu : je suis un fléau de Dieu, un homme fatal, et même un faquin. Revoyez ces insolences à loisir, et nous en parlerons demain. »

» M. de Narbonne, profitant du répit, emporta les papiers ; et le soir même il les parcourait avec un ami, quand j'eus l'honneur de le voir. Une de ces notes avait d'autant plus aigri l'empereur, que le ton en était plus circonspect et plus mesuré. « Comment, disait le fidèle correspondant, ne pas

s'indigner et s'inquiéter de voir, au milieu des efforts du dévouement national, certaines tendances de la presse, certains scandales échappés à la vigilance de l'autorité et exploités par des passions perfides, l'insulte même prodiguée au chef de l'Etat? Tantôt cette insulte a la forme d'un rapprochement historique; tantôt elle résulte de l'extrait artificieux et de la citation maligne d'un ancien texte. C'est ainsi que, dans un monde choisi, il a été lu avec applaudissement une sorte de prophétie des malheurs de 1812. »

» Une autre note, citant quelques phrases du même passage, faisait remarquer le titre d'*ex-législateur* que prenait, avec intention, disait-elle, le rédacteur ou éditeur de cette perfide attaque.

» Une troisième note, enfin, appuyait sur le scandale d'approbation qu'avait excité cette lecture dans quelques salons, sur le rapide épuisement de l'édition et le danger d'un écrit à la fois calomnieux et mystique, où, en parlant des grandeurs de la terre, il était dit : « Il devait périr, cet homme fatal, dès le premier jour de sa conduite, par une telle ou une telle entreprise. Mais Dieu se voulait servir de lui pour punir le genre humain et tourmenter le monde, etc. La raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout par une raison plus haute qui l'a soutenu; il a été af-

fermi dans son pouvoir par une force étrangère et qui n'était pas de lui, une force qui appuie la faiblesse, qui anime la lâcheté, qui arrête les chutes de ceux qui se précipitent, etc., etc. Cet homme a duré pour travailler au dessein de la Providence. Il pensait exercer ses passions, et il exécutait les arrêts du ciel. Avant que de se perdre, il a eu le loisir de perdre les peuples et les Etats, de mettre le feu aux quatre coins de la terre, de gâter le présent et l'avenir par les maux qu'il a faits et par les exemples qu'il a laissés. » Le correspondant qui citait ce passage ajoutait, par allusion au jeune fanatique de Schoenbrunn : « N'est-ce pas ainsi qu'on met le poignard aux mains d'un jeune exalté ? »

« Mais, s'écria tout à coup un des auditeurs, si cela est séditieux, il y a bien longtemps, et c'est le cardinal de Richelieu qui aurait dû s'en courroucer ; car j'ai lu ces belles phrases dans Balzac. Il y en avait même une de plus, que le cardinal aurait pu prendre pour toute personnelle, sur l'état maladif et moribond de cet homme fatal, ce qui s'appliquait tout juste, ce semble, à Richelieu. »

« — Balzac ! dit M. de Narbonne ; par ma foi, je ne l'ai guère lu, mais je l'ai ici en deux volumes in-folio,

Comme ce gros Plutarque à mettre mes rabats

dont parle le bon bourgeois des *Femmes savantes*. Voyons cela bien vite. »

» L'édition des *OEuvres de Monsieur de Balzac*, avec la fière inscription : *Aut Cæsar, aut nihil*, fut en un moment retirée du coin le plus poudreux de la bibliothèque; et on put s'assurer que les citations incriminées ne changeaient et n'ajoutaient rien à l'original. Au même instant était apporté du dehors à M. de Narbonne, comme le corps même du délit, un dernier exemplaire du recueil abrégé de *M. de Mersan*, acheté à grand'peine chez Delaunay. La collation des textes fut prompte. Nous lûmes deux fois l'éloquent passage resté si longtemps inconnu.

» Et ce qui ne parut pas la moindre singularité du fait, c'est que la réimpression séditieuse datait déjà de 1807, et avait passé obscure pendant cinq années. Les calamités de 1812 et l'irritation des âmes venaient seules de ressusciter ce recueil, et de lui donner une signification toute nouvelle, aggravée du poids de la servitude publique. « Ah ! j'ai toujours pensé, dit M. de Narbonne, que ce sont les lecteurs qui font les écrits, et que la censure ne prévient pas les plaies, mais les cache mal et les envenime. Quoi qu'il en soit, finissons-en de cette misère, et ne laissons pas croire à l'empereur qu'on l'a traité de faquin, parce qu'il a plu à la verve d'un vieil écrivain français de dire fort énergiquement : « Cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude, viennent de plus haut qu'on

ne l'imagine. Dieu est le poète, et les hommes ne sont que les acteurs; ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. » Richelieu ne s'y est pas reconnu, avec raison, je pense; et je conseille à l'empereur de faire de même. Mais il faut se hâter. » Et faisant mettre les pièces du procès dans sa voiture, il retourna vite à son poste.

» Qu'il ait réussi sans peine à convaincre l'empereur, on le croira volontiers. L'ordre déjà signé et les notes des correspondants furent jetés au feu; et Napoléon relisant tout haut lui-même le passage entier et insistant sur ces mots : « Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments elle se serve : entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est Alexandre, tout est César. Elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géants, par les héros, par les hommes extraordinaires. » — « Les imbéciles ! dit-il, *un nain, un eunuque*, cela peut-il s'adresser à moi ? Décidément la censure bénévole ou officielle n'est bonne à rien. »

» Elle subsista toutefois plus minutieuse que jamais, et le gouvernement impérial persista jusqu'au bout dans ces habitudes enracinées, dans ce mauvais régime de méticulosités tyranniques, dont il ne pouvait se défaire pour en avoir trop usé. »

Le motif qui attira sur le *Mercure* la grande colère dont parle Fiévée était, il faut le dire, moins chimérique. Rendant compte du *Voyage pittoresque en Espagne* d'Alexandre de Laborde, Chateaubriand entrait en matière par quelques phrases sur Néron, que l'empereur, prévenu par ses espions, se serait, paraît-il, appliquées. Je ne sais si l'auteur, en écrivant ces lignes, était animé des mêmes sentiments avec lesquels il les consignait, trente ou quarante ans après, dans ses *Mémoires d'outre-tombe* , s'il y avait mis une intention aussi perfide; mais rien n'était plus aisé que d'y voir une allusion. Dans tous les cas, j'ai quelque peine à croire que cette digression offensive ait aussi violemment courroucé l'empereur qu'on l'aura sans doute rapporté à l'illustre écrivain. Voici, du reste, le corps du délit :

Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde.

Bientôt toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des *Annales* ; bientôt il ne fera voir dans le tyran déifié que l'incendiaire, le parricide : semblable à ces premiers chrétiens d'Egypte qui, au péril de leurs jours, pénétraient dans les temples de l'idolâtrie, saisissaient, au fond d'un sanctuaire ténébreux, la divinité que le crime offrait à l'encens de la peur, et traitaient à la lueur du soleil, au lieu d'un dieu, quelque monstre horrible.

Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux ; mais il est des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices : le Dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter ; les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie ?

M. Guizot, alors âgé de vingt ans, fut témoin de la vive et profonde impression que cette noble page fit sur les esprits éclairés et sur les gens de cœur. La première phrase : *Lorsque, dans le silence de l'abjection, etc.*, l'avait fortement touché, et il la récita, d'un accent ému et saisissant, chez madame de Staël. « On admira, dit-il, beaucoup cet article, en s'en inquiétant un peu. On avait raison d'admirer, car la phrase est vraiment éloquente, et aussi de s'inquiéter, car le Mercure fut supprimé précisément à cause de cette phrase. Ainsi l'empereur Napoléon, vainqueur de l'Europe et maître absolu de la France, ne croyait pas pouvoir souffrir qu'on dît que son historien futur naîtrait peut-être sous son règne, et se tenait pour obligé de prendre l'honneur de Néron sous sa garde. C'était bien la peine d'être un si grand homme pour avoir de telles craintes à témoigner et de tels clients à protéger (1) ! »

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. 1^{er}, p. 42.

Chateaubriand, dans la préface des *Mélanges littéraires* que nous citions tout à l'heure, dit que l'empereur menaça de *le faire sabrer sur les marches de son palais*, qu'il ordonna la suppression du *Mercur* et sa réunion à la *Décade*; que le *Journal des Débats* qui avait osé répéter l'article fut bientôt après ravi à ses propriétaires. Il regardait ces quelques lignes comme un de ses titres de gloire, et il les enregistre dans ses *Mémoires* avec un orgueil qui chez tout autre pourrait paraître excessif. « Heureuse, s'écrie-t-il, heureuse, du moins, ma vie, qui ne fut ni troublée de la peur, ni atteinte par la contagion, ni entraînée par les exemples! La satisfaction que j'éprouve aujourd'hui de ce que je fis alors me garantit que la conscience n'est point une chimère. Plus content que tous ces potentats, toutes ces nations, tombés aux pieds du glorieux soldat, je relis avec un orgueil pardonnable cette page, qui m'est restée comme mon seul bien et que je ne dois qu'à moi. En 1807, le cœur encore tout ému du meurtre que je viens de raconter (l'assassinat juridique du duc d'Enghien, 31 mars 1804, qui ferma le Consulat et inaugura l'Empire), j'écrivais ces lignes; elles firent supprimer le *Mercur*, et exposèrent de nouveau ma liberté (1). »

Chateaubriand ajoute qu'au retour du roi il réclama auprès du gouvernement la propriété du

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 320.

Mercure, qu'il avait acheté de M. de Fontanes pour une somme de 20,000 fr. « Je m'étais imaginé, dit-il, que la cause qui avait fait supprimer cet ouvrage ferait un peu valoir mon bon droit; je me trompai. » M. de Sacy, dans son article biographique sur M. Bérin, dit que ce dernier avait la co-propriété du Mercure avec Chateaubriand.

Quoi qu'il en soit, c'est inexactement que Chateaubriand écrit, et qu'on n'a cessé de répéter après lui, que le Mercure fut supprimé et réuni à la *Décade*. L'article qui en aurait été la cause se trouve dans le numéro du 4 juillet 1807; or je n'ai pas vu, en compulsant le Mercure, qu'il ait éprouvé la moindre interruption durant cette année-là. Et, au contraire, la *Décade* cessa de paraître au mois de septembre, et fut, dit-on, réunie au Mercure; tout du moins ses rédacteurs y trouvèrent un asile. Peut-être y eut-il fusion entre les deux recueils, ou peut-être encore le Mercure aura-t-il seulement changé de mains : on sait, en effet, que la direction en fut donnée cette année-là à Legouvé, qui la conserva jusqu'en 1810.

L'abbé Morellet, dans une lettre du 24 août 1807, c'est-à-dire postérieure de quelques semaines seulement à l'article de Chateaubriand, parle de l'espèce de révolution qui s'est faite dans l'administration des journaux. « Le Mercure surtout, dit-il, est organisé d'une manière toute nouvelle, sous la direc-

tion de Legouvé, à qui on donne 12,000 fr. pour cette facile besogne. On fait, d'ailleurs, des pensions et des traitements à beaucoup de gens de lettres avec une grande magnificence. L*** à 8 ou 10,000 fr. de retraite, et on n'en donne guère moins à différents coopérateurs du *Mercure*, qui, comme vous le pensez bien, ne seront pas payés sur le fonds de ce journal, qui n'a pas 4,200 souscripteurs. Certes jamais les lettres n'ont été aussi favorisées, ni au siècle d'Auguste, ni dans celui de Léon X, ni par Louis XIV lui-même; et Dieu veuille que cette grande magnificence ne détourne pas du but qu'on se propose, plus qu'elle n'y conduit (1). »

Au moment de livrer ces pages à l'impression, je trouve dans un récent ouvrage de M. Sainte-Beuve (2), sur cet épisode, quelques détails intéressants, qui confirment de tout point l'appréciation que j'en ai faite.

Après avoir cité le début de l'article de Chateaubriand, le judicieux critique ajoute :

« Qu'il y eût de l'allusion dans ces paroles (si outrées qu'elles nous paraissent), on n'en saurait douter. Quant à l'orage qu'elles excitèrent, il convient, pour ne rien exagérer, et pour ne pas voir Néron plus rouge qu'il n'était — pour ne pas du tout voir de Néron, — de lire un passage à demi

(1) *Mémoires de l'abbé Morellet*, t. II, p. 216.

(2) *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 400.

badin d'une lettre de Joubert, du 1^{er} septembre 1807. A entendre Chateaubriand, l'empereur n'aurait parlé de rien moins que de le faire sabrer sur les marches de son palais; voici la chose vue de plus près, et par un ami sincère, mais moins échauffé :

Le *pauvre garçon* (Chateaubriand) a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait tant mis en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête; mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la foudre, en propre personne, a dit à Fontanes que, si son ami recommençait, il serait frappé. Tout cela a été vif, et même violent, mais court. Aujourd'hui, tout est apaisé. Seulement on a grêlé sur le *Mercury*, qui a pour censeur M. Legouvé, et pour coopérateurs, payés, dit-on, par le gouvernement, MM. Lacretelle aîné, Esmenard, et le chevalier de Boufflers. Il paraît que les anciens écrivains de ce journal peuvent aussi y travailler, si bon leur semble. Quelque dégât a été fait aussi sur les autres journaux : M. Fiévée a été remplacé aux *Débats* par M. Etienne; M. de Lacretelle au *Publiciste* par un M. Jouy. M. Esmenard même a eu un successeur à la *Gazette de France*; mais je ne me souviens plus du nom de ce dernier, et je ne suis pas même bien sûr de l'avoir jamais su. Ce dont je me souviens fort bien, c'est que tous ces messieurs sont des faiseurs de vaudevilles : ainsi le sceptre pesant de la critique est remis à des mains accoutumées à se jouer de la marotte de Momus. Il faut donc espérer que les journaux seront plaisants.

Si les nouveaux censeurs ont envie de rire, leurs devanciers n'ont point envie de pleurer. Fiévée a conservé dans ses attributions la plus haute correspondance où l'ambition humaine puisse aspirer, et on lui laisse dix-huit mille francs de pension pour un travail qui mériterait d'être acheté au poids de l'or, s'il était aux enchères. On donne à Esmenard douze mille francs pour le *Mercury*, où il ne fera rien, à ce qu'il dit. M. de Lacretelle aura une

bonne place. Enfin, dans la tempête, l'or a plu sur les déplacés, et je ne vous conseille pas du tout de les plaindre. Il y a pour accompagnement à ces nouvelles bien des menus détails qui sont intéressants; mais vous ne pourrez les apprendre qu'ici : hâtez-vous donc d'y revenir...

Quand parut cette étrange digression, comme l'appelle M. Villemain, qui a aussi consacré quelques pages, dans sa brillante étude sur Chateaubriand (1), à cet article décidément fameux, l'empereur était à Tilsitt. Ce moment de Friedland et Tilsitt était assez mal choisi, on en conviendra, dit M. Sainte-Beuve, pour crier au Néron. La petite révolution qui s'ensuivit pour le pauvre Mercure ne parut dans la rédaction qu'à dater du 3 octobre. On trouve encore dans le n° du 1^{er} août un morceau de Chateaubriand extrait de son *Itinéraire*. Mais à partir d'octobre, le Mercure changea de mains et se réunit à la *Décade*, organe du parti opposé, et qui s'intitulait alors : *Revue philosophique, littéraire et politique*. Les deux rivaux, passés à l'état d'ombre, s'embrassèrent par ordre du maître et se fondirent.

La *Décade philosophique, littéraire et politique* existait depuis l'an II. C'est le premier recueil littéraire qui sortit des orages de notre Révolution; ç'avait été comme la résurrection du goût et des

(1) *La Tribune moderne*. — Chateaubriand, p. 460.

principes en littérature, en morale et en politique. Il eut pour fondateur et rédacteur principal Ginguéné, qui s'y est acquis la réputation d'un excellent critique par les nombreux articles de critique, de littérature et de philosophie qu'il y publia. Ses principaux collaborateurs étaient Say, qui en conserva six années la rédaction en chef, et y fit un excellent apprentissage des grandes questions dont la France poursuivait la solution au milieu des tempêtes; — Amaury Duval, Lebreton et Andrieux. Celui-ci y frondait avec une gaieté piquante et un à-propos plein de sel les travers du siècle, et l'enrichit, pendant plusieurs années, d'une foule de petites pièces pleines de sens et de raison, imitées, pour la forme du moins, des moralistes anglais; de contes en prose écrits avec une grâce charmante; d'articles de critique littéraire.

Pendant les premières années de son existence, années si tourmentées et orageuses, la Décade, se tenant en équilibre entre les partis extrêmes, avait formé comme une nouvelle Gironde dans la presse. Sous l'Empire, elle était restée le seul refuge de l'opposition républicaine, et, si grande que fût sa modération, si attentivement circonspecte qu'elle se montrât, elle avait fini par importuner la police impériale, et, selon toutes les apparences, ce serait de mort violente qu'elle serait morte en 1807.

La presse avait, depuis 1789, traversé bien des épreuves ; mais enfin elle avait conservé, jusque dans ses plus mauvais jours, quelque ombre de vitalité. Le décret de Compiègne acheva de l'annihiler. Les quatre journaux conservés, — que l'on aurait pu tout aussi bien réduire à un, — perdirent toute individualité ; c'étaient quatre échos reproduisant à l'unisson le même mot d'ordre. Le feuilleton des *Débats* conserva seul un reste de liberté jusqu'à la mort de Geoffroy, qui mourut, avec un rare à-propos, quelques jours avant la chute de Napoléon.

Ajoutons qu'un décret du 3 août de l'année précédente avait ordonné qu'il n'y aurait plus qu'un journal par département ; que ce journal serait sous l'autorité du préfet et ne pourrait paraître que sous son approbation. Disons enfin que, six mois auparavant, la censure, qui pesait déjà sur les écrits périodiques, avait été étendue à toute espèce de publication.

C'en fut fait dès lors de la liberté de la presse, de cette glorieuse conquête de 89. Les quelques journaux tolérés ne furent plus qu'un instrument dans les mains de la police, qui, ainsi maîtresse de toutes les issues de la pensée, crut pouvoir répondre à l'empereur de l'opinion publique.

Si nous ouvrons l'*Almanach impérial* de 1811, nous voyons au ministère de la police générale un *bureau de l'esprit public*, dirigé par Etienne, ayant

notamment dans ses attributions la direction des journaux de Paris. Un comité, composé des rédacteurs en chef des journaux, MM. Sauvo, pour le *Moniteur*; Etienne, pour le *Journal de l'Empire*; Jay, pour le *Journal de Paris*, et Tissot, pour la *Gazette de France*, et de quelques autres écrivains distingués, est chargé de commenter pour les journaux les actes et la politique de l'empereur, de préconiser ses victoires, déjà burinées dans les Bulletins de la Grande Armée, et, dans les moments de calme, d'instruire, de distraire, d'amuser, si l'on veut, l'esprit public.

Et remarquons en passant que ces mêmes écrivains, qui se firent alors les instruments du despotisme, obéissant, nous voulons le croire, à cet *enchantement* dont parle quelque part Armand Carrel, devinrent, sous le régime parlementaire, les plus zélés défenseurs de la liberté.

A ce bureau est également attaché une *commission d'examen des pièces de théâtre*, composée de MM. Lemontey et Lacretelle jeune, membres de l'Institut, et d'Avrigny, auteur tragique.

Le ministère de la police avait la *haute surveillance* de l'imprimerie et de la librairie; mais la *direction générale* en appartenait au ministère de l'intérieur, qui avait dans ses attributions la direction des journaux des départements et la censure. La commission de censure se composait de neuf mem-

bres : MM. Pellenc, l'abbé Desrenaudes, Dampmartin, Salgues, Arthaud, l'abbé Tabarau, Vanderburg, Demanne, Legrauerend.

M. Baudouin, dans une *Notice sur la police de la presse*, a publié des instructions secrètes pour l'exécution des décrets sur la matière, qui montrent jusqu'à quel point était poussée la réglementation. Elles comprennent l'*influence*, la *surveillance* et la *répression* résultant des attributions des deux ministères.

Sous la rubrique *Influence*, on lit, entre autres points : Direction donnée aux rédacteurs en chef de journaux de Paris par le ministre de la police générale ; — Même direction donnée aux journaux des départements par le ministère de l'intérieur ; — Rédaction du *Moniteur officiel*, confiée au ministre secrétaire d'Etat ; — Articles fournis par le cabinet particulier de l'empereur ; — Traduction de journaux étrangers ; réponses par le *Moniteur*, fournies par le ministre des affaires étrangères, le secrétaire d'Etat ou le cabinet, suivant l'importance du document publié à l'étranger.

On trouve assez fréquemment dans le *Moniteur* des notes dictées par l'empereur sur les discussions du parlement anglais, sur les discours de la couronne, qui sont réfutés point à point. La réfutation des journaux anglais fut faite assez longtemps par Barère, qui recevait pour cela une rétribution de la

caisse particulière de l'empereur. Avant d'avoir la direction du *Journal de Paris*, Jay avait été chargé par le duc de Rovigo, ministre de la police, de faire une traduction raisonnée des journaux anglais, qui était mise tous les matins sous les yeux de l'empereur.

Parmi les moyens d'influence recommandés, on remarque encore : Publications d'écrits ou de documents ordonnées par le gouvernement, sous la forme officielle ou officieuse ; — Positions à donner à certains écrivains dans les administrations publiques, afin d'assurer leur existence et d'éteindre leur polémique, etc.

A la *surveillance* on demandait des rapports journaliers sur la tenue des séances des sociétés savantes, littéraires, commerciales, industrielles et bachiques ; — sur les prédications dans les temples consacrés aux cultes ; — sur les cours publics d'enseignement ; — sur les théâtres, spectacles, curiosités : signaler les allusions que les pièces peuvent produire, et le nombre plus ou moins grand des spectateurs ; suspension des représentations ou interdictions ; — sur les audiences des tribunaux ; l'impression publique sur le résultat ; — sur les conversations de salons, réunions publiques ou privées, fêtes et cérémonies ; — sur les effets produits par les publications ou les œuvres d'imagination ; — sur les journaux, leur personnel, le nombre

d'abonnés, leur influence journalière, ou l'effet produit par un article ou par la publication d'un document de politique extérieure; le compte-rendu des ouvrages littéraires, scientifiques ou d'enseignement, etc., etc.

Rappelons ici que le sénatus-consulte organique de l'Empire avait institué au sein du sénat une commission de sept membres « chargée de veiller à la liberté de la presse, et nommée, de cette mission, *Commission sénatoriale de la liberté de la presse.* » Bien que les ouvrages qui s'imprimaient et se distribuaient par abonnement et à des époques périodiques, c'est-à-dire les journaux de toute nature, n'eussent pas été compris dans ses attributions, on s'était plu à y voir, pour la liberté de la presse en général, une garantie dont la presse périodique devrait profiter; mais il avait fallu bien vite renoncer à cette espérance. C'est le malheur des gouvernements immodérés d'être dans l'impuissance de respecter les bornes qu'ils voudraient s'imposer à eux-mêmes, de ne trouver autour d'eux que des instruments passifs, tellement façonnés à l'obéissance qu'ils semblent ne se permettre de penser qu'après autorisation préalable. Aucun acte protecteur ne révéla à la France l'existence de cette commission; et Dieu sait, pourtant, si l'occasion lui manqua!

LE SPECTATEUR DU NORD. — L'AMBIGU, VARIÉTÉS
ATROCES ET AMUSANTES.

Ce n'était pas assez pour Napoléon de comprimer l'essor de la pensée dans ses Etats; il aurait voulu l'étouffer dans toute l'Europe. On le voit, durant tout son règne, même alors qu'il est parvenu à l'apogée de la puissance, se préoccuper, au delà de ce qui convenait à sa grandeur, des attaques de la presse étrangère. C'est tantôt par les voies diplomatiques, tantôt par les tribunaux, qu'il s'efforce d'en avoir raison. Il se montre, et à bon droit cette fois, plus particulièrement irrité contre quelques journalistes français qui sont allés s'embusquer à l'étranger, pour, de là, tirer plus sûrement, non-seulement sur sa personne et son gouvernement, mais sur la France.

Parmi ces journaux, d'ailleurs assez rares, où toutes les rancunes, toutes les animosités, trouvaient un écho, où ce qui ne pouvait s'imprimer dans les journaux de France était accueilli sans trop de discernement, nous citerons le *Spectateur*

du Nord, journal politique, littéraire et moral, publié à Hambourg, de janvier 1797 à décembre 1802. Pendant les sept premiers mois de son existence, c'est-à-dire jusqu'au 18 fructidor, cette feuille fut réimprimée à Paris, cahier par cahier; mais depuis lors l'entrée en France en fut rigoureusement prohibée : aussi la trouve-t-on difficilement.

Son fondateur et principal rédacteur était M. J.-L.-A. de Baudus, qui avait été avocat du roi au présidial de Cahors, sa patrie, en 1772, et procureur général syndic du département du Lot en 1790. Emigré de France en Hollande à la fin de 1790, et de Hollande à Hambourg en 1795, il avait travaillé à la *Gazette de Leyde* depuis le mois de septembre 1793 jusqu'en janvier 1795, et avait été directeur de la *Gazette d'Altona*, de juillet 1795 à janvier 1796. Il rédigea le *Spectateur du Nord* jusqu'à l'époque du Consulat à vie. Nous le voyons alors rentrer en France, et, malgré les attaques furibondes de son journal, parvenir au poste éminent d'archiviste du ministère des affaires étrangères. On avait sans doute jugé à propos d'*éteindre* ainsi sa *polémique*, conformément au précepte des instructions secrètes que nous avons publiées plus haut.

Le principal collaborateur de Baudus était Ch. de Villers, proscrit pour un ouvrage publié en 1794 sous le titre *De la liberté*, et dont l'abbé Raynal a

dit « qu'il contenait les vrais principes qui devaient un jour fonder le bonheur des sociétés. » On trouve dans le *Spectateur du Nord* des articles de Rivarol, de l'abbé Delille, de l'abbé de Pradt, du comte Joseph de Maistre, de l'abbé Louis, de Karamsin, etc.

Mais il se publiait à Londres un journal bien autrement inquiétant que le *Spectateur du Nord*, et dont on ne devait pas avoir aussi facilement raison : il s'appelait *l'Ambigu*, et était fait par Peltier, le principal rédacteur des *Actes des Apôtres*.

Après la cessation forcée des *Actes* Peltier avait entrepris la publication d'une nouvelle feuille, intitulée : *Correspondance politique des véritables Amis du Roi et de la Patrie*, que le canon du 10 août arrêta à son 84^e numéro.

La place n'étant plus tenable à Paris, il prit le parti de se réfugier à Londres. Il y publia d'abord, sous le titre de *Dernier tableau de Paris, ou Précis historique de la révolution du 10 août-2 septembre 1792*, un ouvrage fort remarquable, et qui, réimprimé à Paris en 1795, sous le titre d'*Histoire de la révolution du 10 août*, est resté comme l'un des meilleurs monuments de notre histoire révolutionnaire. Il écrivit ensuite une *Histoire de la campagne de 1793*.

Ces publications furent comme la préface d'une autre de beaucoup plus longue haleine, que Peltier entreprit en 1795 dans la forme périodique : c'était encore un tableau de Paris, des affaires de la France. Il l'intitula : *Paris pendant l'année 1795, — pendant l'année 1796, etc.*, et il en publia une livraison tous les dix jours, jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, en 1802. La collection se compose de 250 numéros, formant 35 volumes. Cette publication faite sans beaucoup de soin et très-rapidement, comme tout ce que faisait Peltier, renferme cependant, sur l'époque si mémorable qu'elle embrasse, des détails et des pièces historiques qui ne sont nulle part ailleurs, et que, par exemple, on chercherait vainement dans les journaux et les recueils français, dominés alors par la terreur et réduits à un mutisme presque absolu.

La paix ayant été signée entre l'Angleterre et la France, Peltier crut devoir mettre fin à sa publication ; mais le métier de journaliste était trop dans sa nature pour qu'il n'y revînt pas bientôt. Il reprit donc la plume au bout de quelques mois, non plus cette fois la plume de l'historien ou du compilateur, mais cette plume acérée qui avait écrit les Actes des Apôtres, et fait tant de blessures cuisantes.

Il donna à sa nouvelle feuille ce titre bizarre : *L'Ambigu, Variétés atroces et amusantes, journal dans le genre égyptien*, et cette épigraphe :

*Sit mihi fas audita loqui; sit, numine vestro,
 Pandere res alta terra et caligine mersas,
 et spargere voces
 In vulgum ambiguas.*

En tête est une vignette curieuse, également dans le genre égyptien. C'est un sphinx dont le buste représente Bonaparte en habit de consul, avec une couronne toute fantastique; sur le soubassement se voit le célèbre monogramme S. P. Q. R., et une inscription hiéroglyphique dont Peltier nous donnera tout à l'heure l'explication. Au-dessous on lit : *Trouvé dans les tombeaux des rois de Thèbes, et réimprimé par Cox fils et Baylis, Great Queen street, paroisse Saint-Gilles, à Londres.*

Au n° 5, le sphinx est décapité; voici la raison qu'en donne Peltier :

Nous avons cru, en commençant le premier numéro de ce journal, que le sauveur ambigu de la France se serait fait proclamer par le sénat roi ou empereur des Gaules au moment où l'on aurait fait connaître le résultat des votes pour le consulat à vie, et, dans cette attente, nous lui avons déjà posé sur la tête une couronne dans un genre ambigu... Cependant, notre couronne a été rejetée avec mépris. Dans notre colère, nous avons voulu la faire disparaître; mais comme cette couronne était inséparable de la tête de notre ambigu, la tête a tombé du coup qui a frappé la couronne, et nous ne présentons plus, depuis quelque temps, qu'un squelette mutilé de la tête à la queue, qui nous fait honte à nous-même...

Du reste, la vignette et les nombreux accessoires du titre varient assez fréquemment, selon la préoc-

cupation ou l'événement du jour. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le n° 19, écrit au moment où l'on commençait à parler de la descente des Français en Angleterre, est intitulé : *L'Ambigu, ou le nouveau don Quichotte de la Manche*, et la vignette est appropriée à la circonstance. Elle est censée reproduire la planche 129 du voyage de Denon dans la Haute-Egypte, laquelle représenterait un bas-relief trouvé par le célèbre antiquaire sur le temple d'Hermontis, et que Peltier décrit ainsi :

Le génie de la République embrasse tout le fond du tableau dont ses étoiles font la bordure. Deux piliers séparés par la mer représentent la France et l'Angleterre : le premier est indiqué par l'écrevisse, le second par un taureau. Déjà deux bateaux plats sont pris et attachés au pilier anglais. Un jeune guerrier est au milieu de la mer dans un bateau plus grand, et a l'air de s'enfuir devant John Bull, comme à Saint-Jean-d'Acre ; son attitude est suppliante. Il est accompagné de son génie ordinaire, l'oiseau des ténèbres.

Au dessus de la vignette, on lit :

IBIS... REDIBIS... NON... MORIERIS... IBI.

Et au-dessous :

*Ventum ad supremum est : terris agitare vel undis
Humanos potuisti, infandum accendere bellum,
Deformare domum, et luctu miscere hymenæos;
Ulterius tentare veto. Sic Jupiter...*

(VIRGILE, *Enéide*, liv. XII.)

« Nous sommes arrivés à la dernière crise. Tu as pu agiter le genre humain dans tous les pays et sur toutes les mers, allumer une guerre civile, mutiler toutes les familles, mettre au déses-

poir les époux et les pères ; mais tu n'en feras pas davantage, c'est Jupiter qui te le défend. »

Enfin, à cheval sur les deux colonnes, entre deux filets, cet anagramme :

RÉVOLUTION FRANÇAISE. *Anagramme* : VOLEUR ! FI LA NATION
CORSE.

Variante des numéros précédents, où on lisait :
RÉVOLUTION FRANÇAISE. *Anagramme* : UN ROI CORSE TUÉ A LA FIN.

Peltier était fort pour ces belles imaginations ; ainsi encore il trouvait dans le nom de Bonaparte : *Bon a taper, Nabot a peur*, etc., etc.

Je laisse à penser si toutes ces gentillesse amusaient nos bons amis les Anglais.

L'Ambigu, dont il paraissait tous les dix jours un numéro de 24 pages in-folio d'abord, puis de 72 pages in-8° à partir du t. IV, est un recueil assez semblable pour le fond aux *Actes des Apôtres*, méchant quelquefois jusqu'à la cruauté, mais parfois aussi fort amusant ; seulement, les plastrons ne sont plus les mêmes : tous les coups s'adressent à Napoléon et à son entourage, surtout à Napoléon, qui y est attaqué avec une violence, et souvent, il faut le dire, avec une injustice que peut seul expliquer l'esprit de parti, porté par Peltier au plus haut degré de l'exagération. Personne en Europe, au témoignage d'un de ses biographes, n'a dit plus d'injures que lui à Napoléon.

Ces injures persistantes, ces impitoyables sarcasmes, irritèrent profondément le premier consul. Après avoir vainement réclamé par les voies diplomatiques, il se décida à faire poursuivre Peltier devant les tribunaux anglais, demandant qu'il fût banni de l'Angleterre pour avoir provoqué l'assassinat du premier magistrat de la République française.

Ce procès eut un grand retentissement. M. Villemain y a consacré, dans son *Tableau de la littérature au XVIII^e siècle* (t. IV, p. 249 et suiv.), quelques pages dont nous sommes heureux de pouvoir nous emparer; c'est une bonne fortune pour nos lecteurs aussi bien que pour nous.

« Il s'agit, dit l'illustre écrivain, d'une cause singulière, qui fut plaidée avec toute la vivacité du sarcasme.

» L'accusé était un émigré français, écrivain politique, qui, loin de son pays, vivait du travail assidu de sa plume, et faisait à Londres un journal violent et satirique. La partie plaignante était le général de l'armée d'Italie, le conquérant passager de l'Egypte, le premier consul de la République française, dans la suite empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin.

» C'était sans doute un remarquable hommage à la puissance des lois anglaises que ce recours porté devant un jury étranger par le vainqueur de l'Eu-

rope, par l'homme qui, en France même, avait détruit l'action politique du jury et l'indépendance de la presse.

» La plainte avait pour objet une ode satirique publiée dans l'Ambigu, journal de Peltier, et divers morceaux où l'on insinuait, par des allusions historiques, qu'un usurpateur n'avait pas de droit à la vie plus qu'au trône, et que le courage de qui voudrait le tuer serait un acte de justice publique.

» L'attorney général exposa l'accusation dans un plaidoyer qui se compose surtout de citations. Avec un zèle médiocre pour le plaignant, il n'eut pas de peine cependant à établir le délit d'outrage et de provocation au meurtre.

» La défense de Peltier avait été recherchée, demandée, par un orateur du plus beau talent, sir James Mackintosh, qui d'abord avait vivement approuvé les principes de la Révolution française, et les avait défendus contre Burke dans un livre intitulé : *Vindiciæ gallicanæ, ou Apologie de la Révolution française et de ses admirateurs anglais*.

» Pour un tel orateur, dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, c'était une heureuse fortune de faire indirectement comparaître devant un jury anglais le vainqueur de l'Europe, et de lui répéter, par le privilège de la défense, à peu près les mêmes choses dont il se plaignait.

» De hautes considérations, des vues sages et éle-

vées sur la liberté politique et sur la longue crise de l'Europe se mêlent à l'amertume habile de son discours. Ce n'est pas simplement l'ouvrage d'un orateur ; on sent le publiciste et l'ami sincère de son pays.

» Mais ce qui me frappe surtout, et ce que je préfère, c'est le point de vue élevé auquel l'orateur ramène tout le débat. Le premier consul était peu favorable à la liberté de la presse ; il ne la souffrait pas chez lui, il la détruisait ailleurs. A la marche qu'il suivait, on pouvait croire que successivement il s'emparerait de tous les Etats de l'Europe ; et, comme il établissait son gouvernement et ses principes dans tous les pays dont il s'emparait insensiblement, il n'y aurait pas eu dans le monde un lieu où la parole eût été libre plus qu'à Paris. Il était jeune, vivant de cette vie puissante, infatigable, qui pouvait suffire à tant d'entreprises et user la résistance de tant de peuples. A la vérité, il y avait une paix provisoire entre la France et l'Angleterre ; mais le sentiment, l'instinct de l'Europe, était la longue durée de la guerre. Malgré la confiance que les Anglais avaient dans leur île, dans leurs vaisseaux, dans leurs lois, dans leur liberté, dans leurs armes, en songeant à cette guerre viagère qu'ils avaient devant les yeux, plus d'une inquiétude pouvait les saisir. C'est à cette crainte naturelle que s'adresse Mackintosh : il montre que, par les victoires de la

Révolution, la liberté avait beaucoup perdu en Europe; que tant de petits États, autrefois protégés par la tolérance des rois, Genève, la Suisse, la Hollande, où la liberté de la pensée et de la presse se conservait au moins comme un objet de commerce, n'existaient plus, et qu'elle n'avait plus que l'Angleterre. Ce n'était pas là un argument d'avocat, mais une prévoyance de publiciste, qui devait être partagée par l'auditoire.

Ces faibles États, dit-il, ces monuments de la justice de l'Europe, l'asile de la paix, de l'industrie, des lettres, les tribunes de la raison publique et le refuge des innocents opprimés et de la vérité proscrite, ont péri avec ces anciens principes, qui étaient leur unique sauvegarde. Ils ont été engloutis par cette terrible commotion qui a ébranlé les lieux les plus reculés de la terre; ils sont détruits; ils ont disparu pour jamais.

Un seul asile de libre discussion est encore inviolable; il est encore un petit coin de l'Europe où l'homme peut librement exercer sa raison sur les plus graves intérêts de la société, où il peut hardiment publier son jugement sur les actes des plus orgueilleux et des plus puissants despotes. La presse anglaise est libre encore; elle est gardée par la libre constitution que nous ont transmise nos aïeux; elle est gardée par les cœurs et les bras des Anglais, et je n'hésite pas à dire que, si elle doit succomber, elle ne succombera que sous les ruines de l'empire britannique. C'est une imposante considération, Messieurs: tout autre monument de la liberté a péri; cet ancien édifice, élevé par la sagesse ou la vertu de nos pères, est encore debout; il est debout, grâce à Dieu, solide et entier, mais il est debout seul, et de toutes parts entouré de ruines. Dans ces circonstances extraordinaires, je le répète, je dois considérer ce débat comme le commencement d'une longue suite de luttes entre le plus grand pouvoir du monde et la seule presse libre qui subsiste en Europe; et j'ai la confiance que vous

vous considérerez vous-mêmes comme les sentinelles avancées de la liberté, ayant aujourd'hui à soutenir le premier combat que le droit de libre discussion livrera contre le plus formidable ennemi qu'il ait jamais rencontré.

» Après une longue et vive discussion, plus injurieuse qu'historique, l'orateur revenait encore à ce premier argument :

Devant cette cour où nous sommes réunis, Cromwell renvoya deux fois l'auteur d'une satire contre sa tyrannie, pour le faire convaincre et punir comme libelliste ; et dans cette cour, presque à la vue de l'échafaud dégouttant du sang de son souverain, sous le cliquetis des baïonnettes qui avaient chassé le parlement avec outrage, deux jurys successifs délivrèrent le courageux satirique, et déboutèrent le procureur général de l'usurpateur. Alors même, Messieurs, quand toute loi et toute liberté étaient foulées aux pieds d'un brigand militaire ; alors même, quand cette infortunée contrée, triomphante au dehors, mais esclave au-dedans, ne voyait d'autre avenir qu'une longue succession de tyrans montant au trône à travers les meurtres ; alors même l'indomptable esprit de la liberté anglaise survivait dans le cœur des jurés anglais. Cet esprit, je m'en fie à Dieu, n'est pas éteint, et si quelque moderne tyran espérait, dans l'ivresse de son insolence, intimider un jury anglais, il lui dirait : « Nos ancêtres ont bravé les baïonnettes de Cromwell ; nous ne craignons pas les tiennes. » *Contempsit Catinæ gladios ; non pertimescam tuos.*

Si nous sommes condamnés à la cruelle punition de survivre à notre patrie ; si, dans les conseils impénétrables de la Providence, cet asile privilégié de justice et de liberté, ce noble ouvrage de la vertu et de la sagesse humaine, est destiné à la ruine, ce qui, je le dis sans préjugé national, serait le coup le plus dangereux pour la civilisation, au moins emportons avec nous, dans notre triste exil, la consolation de n'avoir pas violé les droits de l'hospitalité ; de n'avoir pas arraché de l'autel le suppliant qui implorait protection, victime voientaire de sa loyauté et de sa conscience.

» Le procureur général reprit la parole avec beaucoup de force et de simplicité. Il cita surtout les passages qui, en rappelant les noms de César et de Romulus, avaient eu pour objet d'exciter à l'imitation d'un assassinat.

Je crois, dit-il, que, pour l'acquit de mon devoir, il m'est impossible de ne pas établir que de tels écrits ont, relativement aux magistrats d'une contrée étrangère, une tendance odieuse et meurtrière. Je crois que, vous aussi, pour l'acquit de votre devoir, sans souvenir du passé, sans crainte d'aucune injure à venir, vous devez rendre la justice rigoureusement. Votre verdict doit réprouver tout projet de meurtre et d'assassinat. Considérez combien de tels projets seraient dangereux s'ils n'étaient pas déshonorés et découragés dans ce pays libre ; car ils peuvent exciter des représailles qui porteraient sur les têtes qui nous sont les plus chères et les plus respectables. Messieurs, j'ai la confiance que votre verdict fortifiera les relations par lesquelles les intérêts de cette contrée sont liés à ceux de la France, et qu'il fera éclater dans tous les lieux du monde la conviction de la pureté de la magistrature anglaise et de l'impartialité de toutes ses décisions.

» Les jurés déclarèrent Peltier coupable. Mais, quelques mois après, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, et le plaignant, qui avait dû être médiocrement satisfait de toute cette procédure, de toute cette plaidoirie, et qui, en se faisant traduire le discours de Mackintosh, s'était impatienté de voir un avocat si hardi contre un conquérant, eut recours aux armes au lieu des tribunaux, et, à la journée d'Austerlitz et à quelques autres journées, obtint sentence contre la liberté de l'Europe. »

Peltier fut seulement condamné, comme calomniateur, à une faible amende et aux frais du procès, qui, si l'on en croit un biographe, auraient été couverts par une souscription spontanée. Dans tous les cas, il en fut amplement dédommagé par le produit d'un compte-rendu du procès qu'il publia en anglais, et qui eut un immense débit, comme la plupart de ses écrits, dont les Anglais étaient fort avides. Je ne sais s'il en a été fait une traduction en français; je n'en ai point rencontré, et je l'ai regretté, parce que ce compte-rendu doit abonder en détails curieux. Mais quand il reprit, quelques mois après, la publication de l'Ambigu, Peltier « crut devoir y republier (n° 10) une adresse qu'il avait offerte au public dans l'historique du procès jugé le 21 février (1803) dans la Cour du Banc-du-Roi, les faits qui y sont relatés pouvant servir de point de jonction entre le dernier numéro et la reprise. » Cette pièce, très-longue, jointe aux renseignements, que nous devons à M. Villemain, peut suppléer, jusqu'à un certain point, au compte-rendu qui nous manque. J'en reproduirai donc quelques passages, et pour les faits qu'elle contient, et comme échantillon du genre, du ton de l'Ambigu.

J'avais rédigé ici, pendant presque tout le cours de la guerre dernière, sous le titre de *Paris*, un journal que j'avais fini à la conclusion du traité définitif. Je croyais que la carrière d'écrivain périodique, que j'avais suivie avec quelque succès depuis le commencement de la Révolution, était terminée pour moi. Je

m'étais résolu, en conséquence, à me livrer entièrement à de nouveaux travaux, et, déjà, j'avais entrepris une publication intitulée *les Français en Egypte*, qui est destinée à présenter l'histoire la plus complète de l'expédition de 1798, considérée sous le point de vue militaire, politique et littéraire, depuis le départ de la flotte de Toulon jusqu'au fameux rapport du colonel Sébastiani.

Cependant, ayant vu que, dans l'intervalle des trois mois qui suivirent la ratification du traité d'Amiens, non-seulement la France ne s'était empressée de remplir aucune des stipulations auxquelles elle s'était engagée, mais même qu'elle s'était disposée à employer contre ce pays-ci un système congru de diffamations et de violences, d'opprobres et de préjudices, je cédai au désir de quelques amis et à l'impulsion de ma conscience, qui m'avertissait que je pouvais être encore utile, et j'annonçai, à la fin de juillet, que j'allais faire paraître un nouveau journal, sous le titre de *l'Ambigu*...

Le gouvernement français fit établir à Paris, au commencement de juin 1802, un papier anglais intitulé *l'Argus*, destiné à contenir une suite d'outrages personnels à Sa Majesté, à son gouvernement, à ses ministres et à la nation en général. Entre autres insultes, on a lu dans ce journal une invitation aux matelots britanniques à désertir et à venir chercher en France un meilleur traitement, une meilleure nourriture et un salaire plus fort que dans la Grande-Bretagne. On y a lu aussi une lettre du traître Napper Tandy à lord Pelham, dans laquelle ce sujet rebelle, après s'être vanté d'avoir été arraché à la rigueur de lois par la terreur qu'inspirait le nom de Buonaparte, donnait un défi et proposait un duel au ministre du roi son maître. J'étais instruit que le gouvernement français avait pris mille abonnements à ce papier, pour en défrayer les dépenses, et qu'il le faisait distribuer avec profusion dans l'étranger, et surtout parmi les anciens révoltés irlandais. La rédaction de ce journal était confiée à des chefs de cette rébellion, et il était principalement destiné à l'entretenir.

Dans le nombre des agents, espions de police, et même des septembriseurs, que le gouvernement français vomit en Angle-

terre dans ces trois premiers mois de la paix, et dont plusieurs me furent connus, je remarquai surtout M. Agasse, propriétaire du *Moniteur*, qui vint à Londres pour activer la propagation de cette perfide gazette, et un certain M. Fiévée, qui eut l'indiscrétion de me révéler l'objet de la mission particulière qui lui avait été confiée par Fouché et par le premier consul lui-même, les instructions qu'il en avait reçues directement, et jusqu'au prix qui avait été mis à sa tournée d'observation dans ce pays-ci. Cet écrivain composait à Londres même ses *Lettres* insultantes et absurdes sur l'Angleterre, qui étaient déposées provisoirement dans le *Mercur de France*, où il venait ensuite les lire chez moi, en se félicitant de l'effet que ces injures devaient produire en France.

Je dois avouer que la fatuité de cet agent du gouvernement français, et l'objet de sa mission, qui m'était bien connu, d'avilir et de dégrader ce gouvernement-ci, ainsi que le caractère de la nation anglaise, et de faire vanter par des écrivains britanniques gagés le gouvernement et le caractère français, furent une des causes les plus puissantes qui me déterminèrent à entreprendre l'Ambigu.

J'ajouterai à ceci que j'appartiens à une famille britannique établie en France longtemps avant la Révolution ; que ses propriétés considérables avaient été vendues par le Directoire comme propriétés d'émigrés, et que tous les efforts qui ont été faits depuis la paix, en vertu du traité, pour faire revenir le gouvernement du premier consul sur cette confiscation injuste, ont été sans fruit. Ce gouvernement a continué de jouir d'une propriété qui ne lui appartient pas, et cela quand les sujets français ont été, aussitôt après la ratification du traité d'Amiens, remis en possession des fonds qui leur appartenaient en Angleterre...

Tout m'autorisait donc à rentrer encore dans la lice contre le tyran des Français et le fléau de l'Europe : motifs généraux de politique ; attachement au pays et au gouvernement de mes pères ; attachement à l'Angleterre, ma seconde patrie ; attachement à ma religion, que cet homme corrompait par la violence et le parjure ; embûches et insultes à ma personne dans son *amnistie* perfide ; tort dans la propriété de ma famille par la continuation de la con-

fiscation des propriétés britanniques ; injures aux écrivains dont je faisais partie ; injures aux membres les plus considérés du parlement britannique, à ceux surtout qui avaient été les plus favorables à la personne et à la cause des royalistes français ; projets désastreux sur la liberté de la presse et des discussions, que le sieur Fiévée m'avait fait entrevoir, et que la suite n'a que trop bien développés...

On a prétendu que le gouvernement britannique s'était engagé à faire respecter le gouvernement français. Je n'ai jamais pu penser, non, je ne croirai jamais que le gouvernement de Sa Majesté eût entendu contracter l'engagement dangereux de faire respecter une chose fondée sur l'usurpation, la mauvaise foi, la violence, la terreur, la spoliation, le meurtre et le régicide. S'il est vrai que les sentiments ne se commandent pas, à plus forte raison était-il impossible de faire respecter un assemblage d'hommes dont les six premiers, qui se présentaient alors en tête de ce gouvernement, offraient entre eux la réunion la plus dégoûtante de tous les vices, de toutes les bassesses et de tous les crimes.

Le chef de cette horde, le Rolando de la caverne des Tuileries, un homme dont les forfaits sont tracés en tous lieux...

Si l'on me demande pourquoi, étant déterminé à écrire avec liberté sur des hommes pareils, sur leurs manœuvres et leurs projets, je n'employais pas le ton calme et grave de la discussion historique, ou bien le ton sévère de l'indignation, je répondrai que d'autres écrivains français s'étaient déjà emparés ici de cette tâche, et que les rédacteurs du *Courrier de Londres* la remplissaient si bien, qu'il me fallait absolument chercher un nouveau genre et de nouvelles voies pour arriver à mon but. D'ailleurs, *trahit sua quemque voluptas* ; en employant l'arme du ridicule contre ces bourreaux se disant des *envoyés de Dieu*, je m'étais dit :

Si variant morbi, variamus in arte medendi ;

Mille mali species, mille salutis erunt.

Je n'ignorais pas qu'en adoptant le genre que j'adoptais, je courais le risque d'allumer le courroux de ces irascibles person-

nages; mais c'était là l'épreuve où je les attendais, afin de leur faire montrer dans tout leur jour et leurs dispositions actuelles et leurs projets futurs.

J'avais employé ce genre avec quelque succès au commencement de la Révolution. Les *Actes des Apôtres* avaient épuisé toutes les flèches épigrammatiques contre Mirabeau, Target, Brissot et autres révolutionnaires. Mais Mirabeau était un factieux trop superbe pour traîner l'auteur d'une épigramme contre lui devant un tribunal; il avait assez du gentilhomme français en lui pour savoir qu'il se déshonorerait par là aux yeux de la France. Aussi, lorsqu'il périt avec le projet formé et connu de rétablir la monarchie, les mêmes bouches qui avaient lancé tant d'épigrammes contre lui ne s'ouvraient que pour chanter ses louanges et réparer le tort qu'elles avaient pu faire à sa réputation. On se souvient encore de cette pompe funèbre, où tous les partis suivirent ses restes au Panthéon, où ils sont encore. On verra un jour, dans les environs de l'égout Montmartre, quelle différence de pompe il y aura entre les restes de Mirabeau et ceux du petit étranger dont on coupe déjà le col sur toutes ses effigies dans les nouvelles monnaies qu'on vient de frapper à son coin. Target, couvert d'un ridicule qui n'est pas encore effacé, prit le parti prudent de ne plus dire un mot pendant les deux dernières années des séances de l'Assemblée constituante. Brissot seul jugea à propos d'élever autel contre autel; il fit pour cela établir par son secrétaire un petit journal, sous le titre d'*Actes des Martyrs*, en opposition aux *Actes des Apôtres*. On lut ceux-ci encore davantage. Les *Actes des Martyrs* eurent six semaines d'existence. Leur rédacteur, Girey-Dupré, serait allé plus loin que le célèbre Riouffe et serait au moins aujourd'hui conseiller d'Etat, s'il n'avait été arrêté dans sa carrière par la fatale guillotine.

Mais si, entre Français, nous nous passons, sauf réplique, équivoques et épigrammes, quolibets et bons mots, si *hanc veniam petimusque damusque vicissim*, il n'en est pas de même avec des Corses et des parvenus, encore étourdis de leur élévation; avec des espèces qui n'ont ni bonté dans le cœur, ni grandeur dans l'âme, ni urbanité dans les procédés, et qui sont entièrement

étrangers à la délicatesse de manières qui distinguait si éminemment les Français d'autrefois. On ne tolérerait pas de Noël à la nouvelle cour ; il n'y faut que des *Dies iræ* : l'hymne des morts y est le seul pont-neuf à l'ordre du jour.

A peine le premier numéro de l'*Ambigu* avait-il paru, qu'il fut dénoncé au gouvernement de Sa Majesté, par je ne sais quel insidieux puritain de république, un M. Otto, tombé à Londres comme des nues, d'abord commis copiste de Lebrun, ministre des affaires étrangères au temps du régicide, puis secrétaire du régicide Sièyes, un de ces

Lapins domestiques

*Qui, dès leur tendre enfance élevés au pays,
Sentent encor le chou dont ils furent nourris.....*

Cette dénonciation officielle de mon journal par le citoyen Otto a fourni une preuve bien évidente de l'esprit de mensonge et d'hypocrisie qui anime le gouvernement français jusque dans ses moindres actes. On lit dans les pièces officielles publiées dernièrement une lettre de M. Otto à lord Hawkesbury, en date du 25 juillet 1802, dans laquelle il dit : « Milord, il y a déjà quelque temps que j'ai adressé à M. Hammond un numéro de Peltier renfermant les calomnies les plus grossières contre le gouvernement français et contre la nation entière ; et j'ai observé que je recevrais vraisemblablement l'ordre de demander la punition d'un pareil abus de la presse. *Cet ordre est effectivement arrivé, etc.* » Lorsque mon jugement a été connu à Paris, le gouvernement a fait désavouer, dans le *Moniteur* du 12 ventôse an XI, l'ordre qu'il avait envoyé à cet Otto, dans les termes suivants : « Comme les journaux anglais ont publié que c'était sur la demande de la France que cette procédure a eu lieu, et que même l'ambassadeur de France était présent au jugement, nous sommes pleinement autorisés à démentir l'une et l'autre de ces nouvelles : le premier consul n'a appris l'existence de ces libelles que par la procédure. » Quand ma condamnation n'aurait servi qu'à mettre ce nouveau mensonge du premier consul dans toute son évidence, je me féliciterais du coup qui m'a frappé.

Dans cette même lettre du parvenu que j'ai déjà nommé, on lit la phrase très-extraordinaire qui suit : « Ce n'est pas seulement sur *Peltier*, mais sur le rédacteur du *Courrier français de Londres*, sur *Cobbett*, et sur d'autres écrivains qui leur ressemblent, que je dois fixer l'attention du ministère de Sa Majesté. Les publications perfides et haineuses de ces hommes sont en contradiction ouverte avec les principes de la paix ; et s'il pouvait jamais entrer dans l'esprit du gouvernement français de permettre des *représailles*, il se trouverait sans doute en France des écrivains disposés à venger leurs compatriotes, en remplissant leurs feuilles de réflexions odieuses contre les personnes les plus respectables de la Grande-Bretagne et contre les institutions qui lui sont chères. » J'observe, au sujet de cette lettre, qu'à l'époque où elle fut écrite, le 25 juillet 1802, il avait déjà paru dans le seul *Moniteur*, depuis la signature des préliminaires de paix, treize articles remplis de réflexions odieuses contre lord Granville, M. Windham et plusieurs autres personnes non moins respectables, contre la liberté des discussions au parlement, et même sur des peines à infliger aux membres des deux Chambres qui parleraient avec trop de liberté du grand homme. On demande de quel côté étaient les *représailles* ?

Cette lettre fut suivie d'une note du même Otto, en date du 17 août 1802, dans laquelle on lit une phrase évidemment fautive en principe et du plus grand danger dans ses conséquences. « S'il est, dit-il, de droit en Angleterre de laisser à la presse la liberté la plus étendue, il est du droit public des nations policées, et d'une obligation rigoureuse pour le gouvernement, de prévenir, de réprimer et de punir toutes les atteintes qui pourraient être portées par cette voie au droit, aux intérêts et à l'honneur des puissances étrangères. » Si ce principe pouvait être admis, il n'y aurait plus de liberté quelconque de la presse dans aucun pays. En effet, chaque écrit, chaque paragraphe de papiers-nouvelles sur les projets d'agrandissement d'une puissance étrangère, chaque réclamation contre une injustice, serait une atteinte aux intérêts et à l'honneur de toute puissance qui voudrait léser autrui, assurée qu'il ne serait pas permis d'en parler. Cette ques-

tion est d'une étendue si vaste, qu'il m'est interdit, en ce lieu, de faire plus que de l'indiquer comme une des preuves les plus frappantes du projet d'asservissement de l'Angleterre par son tyrannique et implacable ennemi....

Je reviens à ma publication et aux chefs principaux de mon accusation.

L'information ne s'est étendue que sur deux des numéros que j'ai publiés ; mais l'accusation a porté sur cinq chefs, soit dans l'accusation, soit dans le prononcé de M. le procureur général.

1^o La vignette représentant un sphinx dont la tête est le portrait de Buonaparte ;

2^o Le titre : *Variétés atroces et amusantes* ;

3^o L'ode sur le 18 brumaire, et particulièrement la strophe qui finit par ces vers :

*Rome, dans ce revers funeste,
Pour te venger au moins il reste
Un poignard aux derniers Romains ;*

4^o Le vœu d'un patriote hollandais au 14 juillet ;

5^o La parodie de la harangue de Lépidus , qu'on trouve dans les fragments de l'histoire romaine de Salluste.

Je ne nie pas que la vignette ne représente la tête de Buonaparté, et que mon intention n'ait été de le désigner sous la forme égyptienne du sphinx : le corps du lion est l'emblème de sa puissance ; la queue entre les jambes, celui de sa dissimulation, et les deux pattes étendues en avant, celui de son ambition prête à s'élancer sur tout ce qui est à sa portée. Une couronne hiéroglyphique, posée à demi sur sa tête de Brutus, indiquait les intrigues anti-républicaines qui avaient lieu dans sa cour pour le faire nommer roi ou empereur, consul à terme ou à vie, héréditaire ou élisant son successeur. Un génie égyptien, une aile tournée vers sa tête, une autre abattue sur sa queue, était destiné par moi à être l'emblème de la surveillance que toutes les plumes devaient exercer sur ses desseins et sur ses moyens d'exécution découverts et cachés. Une foule d'hiéroglyphes égyptiens, accumulés sur le piédestal du sphinx, étaient d'une simplifica-

tion non moins aisée. Une couronne entre deux yeux en formait le centre : il n'était pas difficile d'y reconnaître l'objet où tendaient les vues du sphinx ; deux éperviers ou *chouans* y étaient placés à droite et à gauche de la couronne comme ses gardiens imperturbables de jour et de nuit ; une échelle et une hache en pendant exprimaient les punitions qui attendent les régicides , les rebelles et les voleurs ; enfin, un chien et un chat placés dans les deux extrémités étaient les indices de la concorde et de l'union qui règnent loin de la couronne. Je ne puis disconvenir que cette vignette ne fût une caricature historique du premier magistrat de la France ; mais je la croyais, et je la crois encore, aussi innocente que celles dont je n'ai cessé de voir les rues de Londres tapissées, en temps de paix comme en temps de guerre , non-seulement sur *Boney in a Fit*, ou *Britannia correcting the unruly Boy*, mais même sur le meilleur des rois, sur les premiers magistrats des autres Etats, et sur les personnages les plus respectables de ce pays-ci, qui sont les premiers à rire des effusions grotesques des Hogarth, de Bunbury et des Gillray.....

Quant au titre de *Variétés atroces et amusantes*, je n'aurais jamais pensé que l'on y pût trouver autre chose qu'un jeu de mots plaisant par le contraste que présentaient ces deux adjectifs accouplés ensemble. Ayant à donner au public les faits du consul et les réflexions que ces faits me suggèrent, j'avais entendu annoncer par là que les faits seraient les variétés atroces et mes réflexions les variétés amusantes ; mais je n'ai jamais prétendu annoncer que mes réflexions seraient atroces, et que les faits et gestes du premier consul seraient amusants. Passons donc sur ce grief, qui n'est point amusant.

J'en viens maintenant au troisième et au plus sévère des griefs : l'ode de Chénier ou de Ginguené ; car son véritable auteur était alors dans l'ambiguïté. Ce n'est que depuis mon procès qu'il m'a été écrit de Paris que ce beau morceau de poésie (je parle du style, et non du sujet) était sorti de la plume de Carnot, qui, pour être un des premiers ingénieurs de l'Europe, n'en compose pas moins quelquefois de belles poésies lyriques. Je conviens ici que, lorsque j'ai réimprimé ce morceau piquant et instructif de poésie

républicaine, j'ai eu tort de laisser subsister en entier le mot *poignard* dans mon journal. Quoique je puisse dire avec le barde immortel : « We will speak daggers, but use none », j'avoue franchement que le *poignard* était fait pour blesser Buonaparte, M. Otto et tout autre révolutionnaire dans leur place. J'aurais dû, pour éviter cette redoutable interprétation, me contenter d'imprimer ce mot par l'abréviation *poig...* Alors, ni jurés ni accusateurs n'auraient pu prononcer affirmativement si j'avais voulu exprimer un *poignet* ou un *poignard*; et, quoique le mot *poignet* eût pu me faire soupçonner d'avoir provoqué les Romains-Français aux coups de canne, aux coups de bâton, aux soufflets, aux coups de poing, au fouet, à la marque, et à tous les coups qui peuvent s'appliquer, même sur un consul, avec le *poignet*, j'aurais au moins évité d'exciter la sensation poignante que le seul mot *poignard* entraîne après lui. J'ai manqué à l'Ambigu, et j'en ai été puni : mon solécisme est devenu un *barbarisme*; j'ai été victime d'un *ard* malheureux. Cependant, je dois affirmer que je ne suis nullement l'auteur de cette ode. Mon défenseur a prouvé que je ne pouvais pas même l'être...

J'en viens à la fameuse harangue de Lépιδus. Ici je ne chercherai pas à justifier la parodie que j'en ai faite par les formes sous lesquelles je l'ai enveloppée. Si j'ai avoué franchement que l'ode sur le 48 brumaire n'était pas de moi, je dois avouer avec la même franchise que toutes les allusions au gouvernement français qui se trouvent dans mon imitation de la harangue latine sont de mon invention; que j'ai cherché par là à exciter la haine et le mépris contre ce gouvernement et à lui porter préjudice; que j'ai eu pour objet de provoquer les Français, non pas à la révolte (là où il n'y a pas de droit, il ne peut pas y avoir de révolte : il ne peut y avoir qu'insurrection constante, cachée ou manifeste), mais que j'ai cherché, dis-je, à provoquer tout ce qui possède en France un reste d'honneur et de décence à se mettre en insurrection ouverte contre ce gouvernement, à marcher contre lui en masse ou en détachement, à le renverser de gré ou de force, à faire contre lui un 48 août ou bien un 9 thermidor, ou un 48 brumaire, un 34 mai ou un 24 janvier; à jeter à bas con-

suls, ministres et sénateurs, à coups de *poignet* ou à coups de *poignard*, ou à coups de baïonnettes, à coups de pieds ou à coups d'espingoles, à coups de balais ou à coups de crosse, avec la diligence de Cayenne ou avec le rasoir national; je n'ai plus connu de traités préliminaires ni définitifs : Amiens, Lunéville, le Canada, Botany-Bay, tout m'était devenu indifférent. J'écrivis mon article le 15 août dans Piccadilly, je l'aurais écrit encore le 22 février à la porte de Newgate; au défaut de la plume, j'aurais emprunté un portevoix :

LE MONITEUR DU 9 AOUT AVAIT PARU !

Or, dans ce *Moniteur* infâme tout le monde avait lu que Sa Majesté britannique aurait été capable de récompenser de l'ordre de la Jarretière l'assassin du 4 nivôse, si la machine infernale avait réussi. A cette injure sacrilège contre le monarque sous les lois duquel j'ai le bonheur de vivre, de la part d'un gouvernement où les assassins de Louis XVI sont grands officiers de la Légion-d'Honneur, toutes mes anciennes blessures se sont rouvertes. Je n'avais qu'une plume : si j'avais tenu la foudre, je l'aurais lancée sur les Tuileries...

J'ai cru pouvoir inviter, dans la circonstance, les Français, auxquels, malheureusement, ma voix ne pouvait guère se faire entendre, à suivre les étendards de quelques hommes honnêtes, et à marcher, à leur tour, à Saint-Cloud. pour en chasser l'insolent étranger qui, par son arrogance, leur attirera sans cesse de nouvelles guerres et de nouveaux malheurs, l'étranger qui les méprise et les hait cordialement, l'étranger qui regarde leurs trésors et leur sang comme une proie même insuffisante pour sa méprisable race, et qui enfin n'a pas fait beaucoup de façons lui-même pour les écraser en masse, par milliers, au 13 vendémiaire, et qui ne se fait nul scrupule de les tyranniser en détail depuis le 18 brumaire.

Comment se fait-il que j'aie été trouvé *coupable*, pour cela dans Westminster le 24 février, lorsque, le 8 mars suivant, il a été proclamé, par la voix du gouvernement lui-même, dans une autre salle de Westminster, que mes soupçons, ma défiance et mes res-

sentiments étaient fondés? en un mot, que j'aie été convaincu d'avoir troublé un état de paix qui n'a pas été un état de paix, une amitié qui n'a pas été une amitié, une bonne intelligence qui n'a pas été une bonne intelligence, mais un état de choses qui n'a été qu'une suite continuelle d'agressions et d'insultes de la part du gouvernement français depuis la conclusion de la paix? C'est que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Que s'il m'est permis de me placer au milieu de si grands intérêts, moi, chétif et faible individu, j'avais aussi ma propre injure à venger. On lit dans ce même article du *Moniteur* officiel que je suis couvert de tous les crimes qu'aucune amnistie ne peut effacer. Bon Dieu! m'étais-je dit, quels sont donc ces crimes qu'aucune amnistie des restaurateurs de l'Evangile ne peut effacer, que le sang de notre divin sauveur même ne pourrait pas laver? Ai-je massacré mes concitoyens, mes compatriotes, par milliers? Ai-je empoisonné mes compagnons, mes serviteurs, par centaines? Ai-je été rebelle à aucun des gouvernements sous lesquels j'ai vécu? Ai-je été infidèle à mon roi, parjure à mon Dieu, blasphémateur ou incendiaire? Me suis-je jamais associé avec des bourreaux et des hommes taxés d'infamie, avec des successeurs des Duchaufour et des Villette? Ai-je ramassé et épousé honteusement la maîtresse flétrie de quelque Putiphar blasé, afin de faire ma fortune? Ai-je déchiré ensuite la main qui m'a nourri et enrichi? Ai-je violé tous les serments que j'ai faits? Ai-je pillé, volé, partout où j'ai été? Ai-je de sang-froid ordonné la boucherie de quatre mille créatures humaines? Ai-je brûlé vingt villes? — Hélas! je n'ai commis aucune de ces actions *glorieuses*. Aussi je ne suis pas devenu consul, je ne suis point abîmé dans une gloire immense, je ne suis pas appelé l'envoyé du Très-Haut,

Cara Deum soboles, magnum Jovis excrementum.

Quels sont donc ceux de mes crimes qu'aucune amnistie ne pouvait laver au mois d'août 1804? C'était d'être resté fidèle aux lois anciennes de mon pays et à la race auguste qui gouvernait

mes pères depuis huit cents ans ; c'était d'avoir employé le peu de talents que le ciel m'a départis et le courage dont il m'a doué à dénoncer à l'opinion publique, en France et dans les pays étrangers, pendant quatorze ans, des septembriseurs, des voleurs, des parjures, des usurpateurs, des tigres altérés de sang ; à tourner en ridicule des pédants, des ingrats, des parvenus, des infâmes ; à rappeler à mes concitoyens leur antique loyauté ; à leur mettre sans cesse sous les yeux les moyens de redevenir libres, heureux, considérés, et de vivre en paix avec le monde entier et avec eux-mêmes, c'était d'avoir accueilli, secouru de tous mes moyens, ceux des républicains qui m'appartenaient par les relations du sang ou que j'avais connus dans d'autres temps, de leur avoir procuré la liberté quand ils étaient prisonniers, d'avoir partagé avec eux mon pain et mes habits quand ils en manquaient, enfin d'avoir fermé les yeux sur le drapeau qu'ils suivaient, pour ne voir en eux que le malheur et l'humanité souffrante ; d'avoir préféré mon obscurité, ma pauvreté, mon exil, ma non-existence, mes peines de toute espèce, à l'honneur ou à l'avantage d'être jockey-législateur, ou valet de chambre-sénateur, ou commis-conseiller d'Etat du héros de Saint-Cloud.

C'est là ce dont je suis vraiment *coupable*. J'en demande humblement pardon à Buonaparte le grand, à Cambacérès l'anthropophile, à Fouché le débonnaire, à Talleyrand le droit, à Lucien le chaste, à Fontanes le reconnaissant, même à M. Leclerc de Noisy, jadis jockey-diplomatique de la légation anglaise en Suisse, et maintenant pourvoyeur du Temple, chef de brigade de trente espions de police à Paris, et chargé de la surveillance *moutonnaire* des émigrés et des chouans.

Ce procès, en somme, ne fit qu'accroître la vogue de l'Ambigu, et Peltier se fût fait une fortune avec cette seule publication, s'il eût eu de l'ordre et des mœurs ; mais il s'en fallait de beaucoup. Chateaubriand, qui l'avait rencontré à Londres, le représente, dans ses Mémoires, comme une espèce d'a-

venturier, de Gil Blas, ne doutant de rien, « grand, maigre, escalabreux, les cheveux poudrés, le front chauve, toujours criant et rigolant. Il n'avait pas précisément de vices, dit-il, mais il était rongé d'une vermine de petits défauts dont on ne pouvait l'épurer: libertin, mauvais sujet, gagnant beaucoup d'argent et le dépensant de même, à la fois serviteur de la légitimité et ambassadeur du roi nègre Christophe auprès de Georges III, correspondant diplomatique de M. le comte de *Limonade*, et buvant en vin de Champagne les appointements qu'on lui payait en sucre (1). »

Cela n'est point une plaisanterie, comme on pourrait le croire. Peltier avait à plusieurs reprises, dans son journal, présenté le parallèle assez piquant de l'*empereur jaune* (c'est ainsi qu'il appelait Napoléon) et de l'*empereur noir*, Christophe, et la comparaison, on le pense bien, était toujours à l'avantage de ce dernier. Or, l'empereur noir, qui, paraît-il, se délectait à la lecture de l'*Ambigu*, avait pris le parallèle au sérieux; pour en témoigner sa satisfaction à l'auteur, il l'avait nommé son chargé d'affaires à Londres, et il lui envoyait pour ses honoraires force ballots de sucre et de café, que le journaliste-ambassadeur vendait fort bien, et avec le produit desquels il monta une maison magnifique.

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 457.

Peltier se trouvait donc dans une brillante position lorsque Napoléon tomba. Il accourut à Paris sur les pas des Bourbons, ne doutant pas que le zèle avec lequel il avait combattu pendant vingt-cinq ans pour la cause qui triomphait ne fût largement récompensé ; comme bien d'autres, il n'éprouva que déceptions. Le cœur profondément ulcéré, il repassa la mer, et alla reprendre à Londres la publication de son journal ; mais le fait même de la chute de Napoléon et de la restauration des Bourbons lui avait enlevé toute chance de succès. Il l'abandonna donc de nouveau, puis il le reprit une fois encore à la fin de 1817, déclarant que, quoique le rétablissement des Bourbons fût accompli, l'affermissement de leur trône ne lui paraissait encore que problématique, et il se mit à poursuivre avec acharnement le ministère Decaze. Le règne de Charles X le ramena en France ; mais il ne fut pas mieux accueilli en 1825 qu'il ne l'avait été en 1814, et cet intrépide champion de la légitimité finit par mourir dans un grenier, ruiné par un événement qu'il avait si longtemps appelé de ses vœux, et auquel il avait concouru de toutes ses facultés.

Deschiens dit, je ne sais sur quel fondement, qu'il faut plus de cent volumes pour compléter l'Ambigu. La collection de la Bibliothèque impériale se compose de 59 volumes, et je la crois com-

plète. Avec les 35 volumes du *Paris* et les 11 des *Actes des Apôtres*, cela forme une centaine de volumes, dont les neuf dixièmes sont presque exclusivement l'œuvre de Peltier. Et je ne parle pas de ses autres ouvrages, tels que l'*Histoire de la révolution du 10 août*. Je ne sache pas que les annales de la presse offrent un autre exemple d'une pareille fécondité, et en même temps d'une pareille ténacité dans ses principes.

L'Ambigu n'a peut-être pas la même valeur historique que le *Paris*; cependant, indépendamment de l'esprit qui y est semé à pleines mains, et qui en rendrait la lecture fort piquante, s'il ne dégénérerait trop souvent en méchanceté, ce recueil abonde en petits faits, en révélations de toute nature, qui seraient bonnes à recueillir. Dans ses dernières années, du reste, il avait quelque peu modifié son esprit avec son titre, et il contient des *variétés littéraires et politiques* qui ne sont pas sans intérêt; on y trouve notamment dans leur entier les bulletins des armées coalisées contre la France et une foule d'autres documents émanés du camp de l'émigration.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

NOTICES SUR LES PRINCIPAUX JOURNAUX ET JOURNALISTES DE LA RÉVOLUTION. (Suite.)	5
<i>Actes des Apôtres.</i> — PELTIER, RIVAROL, CHAMPCENETZ, MIRABEAU JEUNE, BERGASSE, MONTLOSIER, LAURAGUAIS, SULEAU.	7
<i>Journal général de la Cour et de la Ville.</i> — BRUNE, GAUTIER, SAINT-MÉARD, etc.	78
VICOMTE DE MIRABEAU, DULAURE, MARCHANT. — <i>Déjeuners et Dîners; Lanterne magique.</i> — <i>Evangelistes et Thermomètre du Jour.</i> — <i>Chronique du Manège et Sabats jacobites.</i> — <i>Et autres petits journaux.</i>	95
<i>L'Ami du Roi.</i> — L'ABBÉ ROYOU, MONTJOYE.	124
DUROSOY. — <i>Gazette de Paris.</i> — <i>Procès de Durosoy.</i> — <i>Bulletin du Tribunal criminel révolutionnaire.</i>	162
<i>Journal du Suleau.</i>	174
RIVAROL. — <i>Journal politique national.</i>	257
FONTANES, LA HARPE, VAUXCELLES. — <i>Le Modérateur.</i> — <i>Mémorial historique.</i>	275

MICHAUD, GALLAIS. — <i>La Quotidienne</i> . — <i>Le Censeur des Journaux</i> .	293
RICHER-SERIZY. — <i>L'Accusateur public</i> .	299
BERTIN-D'ANTILLY, BARRUEL-BEAUVERT, HOFFMAN, MARTAINVILLE, etc. — <i>LA PETITE PRESSE SOUS LE DIRECTOIRE</i> . — <i>Le Thé</i> . — <i>Les Actes des Apôtres et des Martyrs</i> . — <i>Le menteur</i> . — <i>Journal des Rieurs</i> . — <i>Semaines critiques</i> . — <i>Rapsodies</i> .	307
LA PRESSE SOUS L'EMPIRE.	377
Préliminaires. — <i>Courrier de l'Armée d'Italie</i> . — <i>La France vue de l'Armée d'Italie</i> . — <i>Courrier d'Egypte</i> . — <i>Décade égyptienne</i> . — <i>Bulletin de Paris</i> . — FIÉVÉE.	379
<i>Le Publiciste</i> . — SUARD, DUPONT DE NEMOURS, LACRETELLE JEUNE, MORELLET, BARANTE, GUIZOT, MADEMOISELLE PAULINE DE MEULAN.	445
<i>Journal des Débats</i> . — MM. BERTIN FRÈRES, FIÉVÉE, ETIENNE, GEOFFROY, DUSSAULT, HOFFMAN, DE FELETZ.	437
<i>Journal de Paris</i> . — <i>Mercure</i> . — <i>Décade philosophique, littéraire et politique</i> .	546
<i>Le Spectateur du Nord</i> . — <i>L'Ambigu, Variétés atroces et amusantes</i> .	576

FIN DE LA TABLE.







